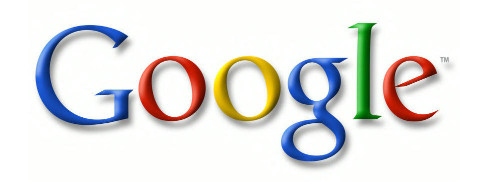




THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
·LIBRARIES·
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES SCIENTIA VERITAS
1817





D. David del. et sculp. — Imp. Lemercier et Cie Paris

MONSIEUR L'ABBÉ MOYE

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE

Fondateur [illegible] Providence en Lorraine et des
Vierges Chrétiennes [illegible] au Sutchuen en Chine



VIE

DE

M. L'ABBÉ MOŸE

DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES

FONDATEUR

DE LA CONGRÉGATION DES SŒURS DE LA PROVIDENCE

EN LORRAINE

ET DES VIERGES CHRÉTIENNES DIRECTRICES DES ÉCOLES DE FILLES

AU SU-TCHUEN EN CHINE.

PAR

M. L'ABBÉ J. MARCHAL

VICAIRE GÉNÉRAL DE SAINT-DIÉ.



PARIS

BRAY ET RETAUX, LIBRAIRES-ÉDITEURS

82, RUE BONAPARTE, 82

1872

APPROBATION

Cum R. D. Marchal, Vicarius generalis S. Deodati, ad tramitem Const. S. M. Clementis P. P. X. diei 31 maii 1673, incip. *Creditæ Nobis*, veniam petierit a Sacra Congregatione de Propaganda fide in lucem edendi opus, cui titulus *Vie de M. Moye*, præhabito voto censoris, qui testatus est non modo illud ab omni errore contra fidem aut bonos mores esse immune, verum etiam ad Christi fidelium ædificationem plurimum conferre, in generali conventu diei 2 aprilis 1871, Sacra Congregatio, referente me infra scripto Secretario, eidem indulsit ut præfatum opus typis mandare possit, servatis cæteroquin de jure servandis.

Romæ, ex Æd. S. C. de Prop. de fid. die 2 aprilis 1871.

Locus Sigilli

JOANNES SIMEONI,
Secretarius.

M. Marchal, vicaire-général de Saint-Dié, ayant sollicité de la Sacrée Congrégation de la Propagande, conformément à la Constitution *Creditæ Nobis*, du 31 mai 1673, du Pape Clément X, de sainte mémoire, l'autorisation de publier un ouvrage qui a pour titre : *Vie de*

M. Moye, après avoir entendu l'avis du Censeur qui atteste, non seulement que ce livre est exempt de toute erreur contre la foi et les bonnes mœurs, mais qu'il peut contribuer très efficacement à l'édification des fidèles. La Sacrée Congrégation, dans l'assemblée générale du 2 avril 1871, sur le rapport du Secrétaire soussigné, a daigné permettre à l'auteur de livrer à l'impression l'ouvrage ci-dessus désigné, aux conditions d'ailleurs prescrites par le droit.

Donné à Rome, au Palais de la Sacrée Congrégation de la Propagande, le 2 avril 1871.

Place du Sceau.

JEAN SIMEONI,
Secrétaire.

MONSEIGNEUR,

Pour répondre au désir que vous avez bien voulu m'exprimer, et qui était pour moi l'ordre de la Providence, j'ai entrepris de recueillir ce qui restait de documents sur la vie et les œuvres de M. Moÿe, et de les coordonner en un récit véridique et complet. Après quatre années de recherches souvent pénibles et d'un travail assidu, il m'est enfin permis d'offrir à Votre Grandeur ce livre destiné à faire connaître un prêtre qui rappelle le B. Pierre Fourier, et mieux apprécier l'une des institutions de votre diocèse les plus utiles à l'Église, et les plus recommandées à votre zèle et à votre sollicitude épiscopale. Tous les évêques qui se sont succédé sur le siège de Saint-Dié, ont témoigné le plus paternel et le plus efficace intérêt à la Congrégation des Sœurs de la Providence, et ils ont favorisé ses développements; mais aucun n'a contribué à sa prospérité, n'a assuré son avenir autant que vous, Monseigneur, qui lui avez imprimé sa forme dernière en lui donnant des *Constitutions*, fruits de votre sagesse et de votre expérience, et qui l'avez renouvelée dans son esprit primitif par la publication d'un *Directoire* composé des écrits du vénérable instituteur. L'œuvre de M. Moÿe a reçu de vos mains le sceau de la règle religieuse, et, par vos soins, la sanction de l'autorité du Souverain Pontife, dont vous avez sollicité et obtenu pour elle l'approbation. C'est donc à vous, Monseigneur, qu'il appartient de faire

connaître aux Sœurs de la Providence leur instituteur et leur père, le saint prêtre dont vous avez voulu ranimer, fixer et perpétuer l'esprit dans la Congrégation.

Peut-être penserez-vous aussi, Monseigneur, que la vie de cet homme de Dieu, dont j'ai raconté les travaux dans les paroisses de la Lorraine et dans les missions de la Chine, mérite d'être connue de votre clergé. M. Moÿe est une des gloires de l'Église dans notre pays, et le diocèse de Saint-Dié peut, à plus d'un titre, le considérer comme lui ayant appartenu, et revendiquer le droit de faire revivre et d'honorer sa mémoire.

Tels sont les motifs qui m'ont fait désirer l'honneur de dédier cet ouvrage à Votre Grandeur. Peut-être ce livre n'a-t-il d'autre mérite que celui qu'il emprunte de son sujet; mais Dieu le bénira, j'en ai la confiance, si vous daignez, Monseigneur, permettre qu'il soit offert sous votre patronage aux pieuses filles de M. Moÿe et au clergé de votre diocèse.

Je suis avec le plus profond respect,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Le très-humble et bien dévoué serviteur

J. MARCHAL,

Vicaire-général.

Saint-Dié, le 1er octobre 1871.

Mon cher vicaire-général,

Je suis heureux de voir paraître enfin votre beau et consciencieux travail sur la vie de M. Moÿe, fondateur de nos Sœurs de la Providence de Portieux, et j'en accepte avec plaisir la dédicace que vous voulez bien m'offrir.

Rien de moins connu jusqu'ici que la vie si accidentée, si intéressante et si éminemment édifiante de ce vénérable serviteur de Dieu ; rien de plus erroné non plus que les appréciations très diverses qui ont été faites de sa personne ; aussi désirais-je vivement de voir mettre en leur véritable jour la doctrine de ce digne prêtre, ses œuvres, ses travaux et ses innombrables épreuves.

Il est dans la destinée providentielle des hommes de Dieu, de passer par le creuset des contradictions et des humiliations. Ni les unes ni les autres n'ont manqué à M. Moÿe. Mais, comme il arrive toujours, ces obstacles suscités par le démon, et permis par Dieu, ont été à la fois une source intarissable de mérites pour lui-même, et le principe qui a fait vivre ses œuvres : car, dans l'ordre des choses de Dieu, rien ne dure ici-bas que par la bénédiction et la fécondation de la croix.

C'est ce spectacle souverainement attachant pour les fidèles qu'anime l'esprit de foi, et particulièrement pour les filles de ce saint prêtre, et pour le clergé lui-même, qui se déroule sous votre plume. Je vous remercie d'avoir entrepris

un travail si utile pour l'Église. Vous avez ajouté par là un nouveau titre à tous ceux que vous avez déjà à mon estime et à mon affection.

Saint-Dié, en la fête de saint Pierre d'Alcantara, 18 oct. 1871.

† LOUIS-MARIE,

Évêque de Saint-Dié.

PROTESTATION DE L'AUTEUR

Pour se conformer aux décrets du pape Urbain VIII, des 13 mars 1625 et 5 juillet 1634, l'auteur déclare que si, dans le cours de ce livre, il a appliqué au personnage dont il raconte la vie, les qualifications de *saint*, de *vénérable*, il n'a employé ces termes que pour exprimer l'innocence de sa vie et l'excellence de ses vertus. De même, il proteste qu'en racontant des faits qui paraissent miraculeux, son intention a été de les donner comme vérifiés par des témoignages privés, et non comme approuvés par la sainte Église romaine dont il accepte le jugement avec respect et une entière soumission d'esprit et de cœur, ainsi qu'il convient à un fils très obéissant.

PRÉFACE

Parmi les hommes que la Providence daigne associer à l'accomplissement de ses desseins, il en est plusieurs dont l'action reste ignorée du monde, et qui souvent ne connaissent pas eux-mêmes l'importance de la mission qu'ils ont à remplir. Ils vivent dans le silence et l'obscurité, et ils disparaissent avant que leurs œuvres, en se développant, les aient désignés au souvenir et à la reconnaissance des générations qui recueilleront les fruits de leurs travaux. Le concours de ces ouvriers connus seulement du Père céleste qui les a choisis, n'est ni moins nécessaire ni moins efficace que celui de leurs frères plus illustres dont le souvenir est conservé dans les annales de l'Église. C'est au *Livre d'or* du *Martyrologe* que sont écrits les noms des plus grands parmi les serviteurs de Dieu, de ceux qui, par l'effusion de leur sang ou la miraculeuse sainteté de leur vie, ont rendu témoignage à la vérité de la doctrine de Jésus-Christ et à l'efficacité de sa grâce. Leur nombre est nécessairement limité. Personne, au

contraire, ne peut assurer ceux de ces ouvriers de l'Évangile que le monde ignore, mais dont les anges ont compté tous les pas, et dont ils gardent les précieux restes, jusqu'à ce que vienne le jour des grandes manifestations et des éternelles récompenses. Cependant il plaît quelquefois à Dieu de révéler les vertus de ces fidèles serviteurs ensevelis dans la mort et dans l'oubli ; nous les voyons alors apparaître dans l'histoire, rayonnant de l'éclat de leurs œuvres encore florissantes, semblables à ces reliques que l'Église tire des Catacombes et qu'elle place sur ses autels, en célébrant la gloire d'un martyr longtemps inconnu.

C'est la vie de l'un de ces obscurs ouvriers du Père céleste que nous offrons à ceux qui aiment à rechercher et à reconnaître l'action divine dans toutes ses manifestations. L'humble prêtre que nous avons entrepris de faire connaître a passé dans le monde sans bruit, et le silence le plus complet s'est fait, depuis trois quarts de siècle, sur sa tombe ignorée. Son zèle l'a conduit jusqu'aux extrémités de l'Asie orientale, et l'a ensuite ramené en France ; mais nulle part il n'a paru sur un brillant théâtre, et rarement il a attiré l'attention des hommes. Il a travaillé parmi les petits et les pauvres et pour eux ; il leur a ressemblé par l'obscurité qui a enveloppé sa vie, et par le silence qui a suivi sa mort. A ce caractère de la vie et des œuvres du serviteur de Dieu, il faut ajouter qu'il est mort en émigration, sur la terre étrangère ; son nom et sa mémoire n'ont pu que disparaître dans le bruit et l'éclat de ces prodigieux événements qui changèrent la face de l'Europe, et firent oublier tout le reste à ceux qui en furent les témoins. Lorsque l'Église de France, après la tempête, re-

chercha sous les ruines la base et les matériaux de l'édifice qu'elle devait reconstruire, le modeste institut du prêtre lorrain fut admis dans l'organisation nouvelle. Dieu semblait avoir préparé cette Congrégation pour répondre à des nécessités que les siècles précédents n'avaient point connues, et, comme tout ce qui arrive à son heure, elle se développa rapidement. Mais le nom même de *Congrégation des Sœurs de la Providence*, loin de rappeler celui du fondateur, était comme un voile qui le dérobait à la reconnaissance des générations. A peine, en effet, le nom de M. Moÿe, en dehors de sa Congrégation, était-il connu de quelques prêtres ; et, si nous ne nous trompons, M. l'abbé Rorhbacher, le premier, lui a donné une place dans l'histoire de l'Église au XVIIIe siècle.

Il n'en a pas été de même en Chine. Le souvenir de M. Moÿe y a toujours été vivant. Aujourd'hui encore son nom est populaire, comme ses œuvres sont florissantes, dans les immenses provinces où il a prêché le nom de Jésus-Christ. Rien n'est plus touchant que les témoignages que nous avons recueillis de la bouche de plusieurs des évêques et des missionnaires du Su-tchuen, du Kouy-tcheou et du Yun-nan ; tous s'accordent à parler de M. Moÿe comme d'un homme de Dieu et d'un véritable apôtre.

Cependant, en France, les Sœurs de la Providence conservaient pieusement le souvenir de leur instituteur, et elles considéraient comme leur plus précieux trésor ceux de ses écrits qui avaient échappé au temps et aux accidents de la dispersion durant la période révolutionnaire. Ces écrits étaient la source où les supérieurs puisaient le véritable esprit de la

Congrégation, pour le répandre et le renouveler sans cesse dans tous les membres de ce corps qui grandissait chaque jour et se répandait dans plusieurs diocèses de France, et jusqu'en Belgique et en Italie. Sa respectable supérieure, Sœur Thérèse Mourey, qui depuis plus de quarante ans gouverne la *Congrégation de la Providence*, à Portieux, au diocèse de Saint-Dié, avait été formée à la vie religieuse par les premières filles de M. Moÿe, et elle en avait reçu, avec la vraie tradition de l'institut, un sentiment profond de piété filiale pour le saint fondateur. Aussi la Congrégation de Portieux est-elle restée fidèle à la mémoire de celui qu'elle nomme son père, et a-t-elle communiqué ses sentiments à toutes les branches qui sont sorties du tronc primitif.

Mais *le grain de sénevé était devenu un grand arbre*, et il était impossible que le nom du *semeur* qui l'avait confié à la terre demeurât plus longtemps inconnu. En même temps que M. l'abbé Rorhbacher consacrait quelques pages de son *Histoire de l'Église* à M. Moÿe, M. Luquet, évêque d'Hésébon, réunissait des documents qui fixaient son attention sur ce missionnaire depuis si longtemps oublié en Europe, mais connu encore et vénéré dans les lointaines régions dont il a été l'apôtre. Le R. P. de Villefort, de pieuse mémoire, ayant appris qu'un de ses confrères, pour répondre au désir qui lui en avait été exprimé, travaillait à une vie de M. Moÿe, écrivait de Rome, le 30 août 1845, à la R. M. supérieure de la Congrégation de Portieux : « Je regarde comme une très-« grande grâce pour notre Compagnie, aujourd'hui si persé-« cutée, l'occasion que vous avez voulu lui ménager, ma « très-révérende Mère, d'acquérir quelque titre spécial à la

« protection de votre saint fondateur, de cet illustre et nouvel « apôtre dont le crédit doit être si grand près du Seigneur. « D'ailleurs, en nous associant au pieux dessein que vous « avez formé de publier la vie de cet homme de Dieu, vous « nous faites concourir à une œuvre tellement propre à pro- « curer la plus grande gloire de ce souverain Maître, que je « doute que vous puissiez en trouver de plus conforme à « notre vocation. La vie et les écrits de M. Moÿe seront un « vrai trésor, non-seulement pour vos saintes filles en qui « il vit encore par son esprit, mais pour toutes les âmes dé- « sireuses de leur perfection. On peut, en effet, juger des « fruits salutaires que cette publication produira, par l'im- « pression que fait sur l'âme la lecture des fragments de ses « admirables lettres, qui seuls, jusqu'ici, ont été imprimés ; « ils offrent au cœur la nourriture la plus suave et la plus « solide ; ils sont une vraie manne. »

Le projet auquel le R. P. de Villefort fait allusion dans cette lettre fut alors abandonné. On le reprit en 1855. A une demande de documents sur les travaux de M. Moÿe dans les missions, le cardinal Franzoni, préfet de la Congrégation de la Propagande, fit cette réponse : « Ces extraits ont été ac- « cordés pour l'édification des Sœurs de la Providence ; mais « dites à Monseigneur l'Évêque de Saint-Dié qu'ils ne pour- « raient servir pour la béatification de M. Moÿe ; que si on « voulait entreprendre cette cause, il faudrait que Monsei- « gneur adressât une demande à la Sacrée Congrégation qui « alors, et pour ce cas seulement, mettrait au jour tout ce « qu'elle possède. »

Des témoignages si glorieux pour M. Moÿe ne pouvaient

qui rendit plus vif le désir de posséder enfin une vie du serviteur de Dieu. D'un côté, l'heure semblait favorable pour appeler l'attention des hommes religieux sur une Congrégation qui rendait les plus éminents services, et dont le Souverain Pontife venait d'autoriser l'établissement à Rome ; de l'autre, grâce au zèle et à la persévérance de la R. M. Supérieure de Portieux, des documents longtemps dispersés étaient réunis, et on avait recueilli les souvenirs des derniers contemporains de M. Moye. Malgré près d'un siècle écoulé, il paraissait opportun et possible de faire revivre le saint instituteur dans un récit véridique et suffisamment complet.

La vie de M. Moye se partage en trois périodes bien distinctes : de sa naissance, en 1730, jusqu'à son entrée au séminaire des Missions-Étrangères, en 1771 ; de son départ de Paris, la même année, jusqu'à sa sortie des Missions, en 1784 ; de sa rentrée en France jusqu'à sa mort, en 1793. Sur la première période, et même sur la troisième, les documents que nous possédons sont relativement peu nombreux ; mais du moins ils sont authentiques et dignes de foi. Ils sont tirés, pour une part considérable, des écrits de M. Moÿe lui-même, et pour le reste, des notices laissées par un honorable prêtre du diocèse de Metz, M. [illegible], qui a vécu dans l'intimité du saint missionnaire depuis son retour en Lorraine jusqu'à son émigration. Sur ces mêmes époques nous avons pu consulter les témoignages écrits de plusieurs contemporains de M. Moÿe, ou de personnes graves et dignes de foi, qui ont [illegible] [illegible] [illegible]

possible de recueillir des témoignages contemporains ; nous l'avons néanmoins rapporté, parce qu'il explique naturellement d'autres faits qui sont indubitables, et qu'il en reçoit ainsi une certitude que nous ne pourrions d'ailleurs garantir.

Mais pour les dix années que M. Moÿe passa dans les missions de la Chine occidentale, les documents nous parurent d'abord nombreux et même surabondants. Outre les lettres et les relations de M. Moÿe reproduites ou analysées dans les premiers volumes des *Nouvelles lettres édifiantes*, nous possédions, en grande partie, la correspondance de notre missionnaire avec les Sœurs et avec les amis qu'il avait laissés en Lorraine, et qui prenaient le plus vif intérêt au récit de ses travaux dans les missions. Nous pouvions surtout consulter, ou plutôt suivre pas à pas la *Relation générale* qu'il écrivit pendant les loisirs de la longue traversée de la Chine en France, et qui forme à elle seule un volume assez considérable. Les originaux de ces lettres et de ces relations ont été perdus, pour la plupart, pendant la Révolution, et nous n'en possédons plus que des copies manuscrites : mais ces copies, si elles ne sont pas de sa main, ont été faites sous les yeux du plus fidèle ami de M. Moÿe, de son coopérateur le plus constant et le plus dévoué, le vénérable M. Raulin, chanoine de l'ancien Chapitre de Saint-Dié. Quand même le caractère de M. Raulin n'éloignerait pas tout soupçon de fraude ou de négligence, nous accorderions une entière confiance à ses manuscrits, parce que nous avons pu en constater la scrupuleuse fidélité, en les comparant avec ceux des originaux que nous avons retrouvés aux archives du séminaire des Missions-Étrangères

Lorsque nous commençâmes l'étude de ces documents, nous les croyions complets, et, d'ailleurs, nous ne voyions en M. Moÿe que l'instituteur de la Congrégation de la Providence, sans soupçonner qu'il dût être remarqué dans la foule des missionnaires dont le nombre, les travaux et les succès attestent l'inépuisable fécondité de l'Eglise catholique. Mais bientôt nous acquîmes la certitude que le rôle de l'homme de Dieu avait été plus actif et plus étendu que nous ne l'avions pensé, et nous résolûmes de faire de nouvelles recherches. Nous nous adressâmes au séminaire des Missions-Étrangeres auquel M. Moÿe avait appartenu, et où nous savions qu'il n'était point oublié. Messieurs les Directeurs de cette maison, l'une des gloires les plus belles et les plus pures de l'Église de France, nous accueillirent avec une grâce et nous témoignèrent une confiance dont nous sommes heureux de pouvoir les remercier ici publiquement. Jusque-là nous ne connaissions des travaux de M. Moÿe, en Chine, que les incidents ordinaires de la vie apostolique dans les missions, ceux que lui-même avait jugé propres à édifier les lecteurs de ses relations, et à intéresser ses amis aux œuvres pour lesquelles il sollicitait leurs prières et leurs aumônes ; de nouveaux documents répandirent sur cette période de sa vie un jour inattendu, et nous montrèrent les fruits de son zèle et de son initiative dans des œuvres importantes, encore florissantes de nos jours. Nous acquérions en même temps la certitude que cet homme apostolique avait rencontré des difficultés de plus d'une sorte, qu'il avait connu la contradiction, et qu'il avait eu le droit de s'appliquer, comme il l'avait fait en sortant de la Chine, ces paroles de l'apôtre saint Paul : *Periculis in ge-*

nere, periculis in gentibus, periculis in civitate, periculis in solitudine, periculis in mari, periculis in falsis fratribus: J'ai couru des dangers de la part de ceux de mon peuple et de la part des gentils, au milieu des villes et dans la solitude, et sur mer, et parmi les faux frères (II. Cor. XI 26.). Nous apprenions, en outre, que notre missionnaire, depuis si longtemps oublié, avait eu des communications suivies avec la Propagande, et avec le cardinal Antonelli, Préfet de cette Congrégation. Nous nous rappelâmes alors les paroles du cardinal Franzoni, et nous conçûmes l'espoir qu'à Rome nous obtiendrions, sinon la communication complète qui était réservée pour le cas d'un procès de béatification, du moins celle des documents indispensables pour raconter la vie et apprécier le caractère et les œuvres du saint prêtre qui fut l'instituteur des *Sœurs de la Providence* en France, et des *Vierges chrétiennes pour les écoles* au Su-tchuen, le fondateur ou le promoteur de l'*Œuvre angélique*, et l'un des principaux organisateurs de la grande et florissante mission de la Chine occidentale.

En effet, pendant notre séjour à Rome, en 1869, nous fûmes mis gracieusement en possession de pièces importantes et nombreuses qui comblaient toutes les lacunes, dissipaient toutes les obscurités, faisaient cesser toutes les incertitudes, et expliquaient, en le motivant, le jugement du cardinal Franzoni. La bienveillance avec laquelle notre demande fut accueillie par l'éminent cardinal Barnabo, et ensuite soumise, avec son consentement, par M. Siméoni, Secrétaire de la Propagande, au Souverain Pontife lui-même, nous montre en quelle estime est tenue à Rome, où elle est

représentée par un grand établissement, l'œuvre principale de M. Moÿe, la *Congrégation des Sœurs de la Providence de Portieux*.

Qu'il nous soit permis d'ajouter que nous avons emporté de la Propagande, avec un profond sentiment de reconnaissance pour la bonté et la confiance dont nous y avons été l'objet, et particulièrement pour l'obligeance du savant archiviste, M. Cretoni, une vive impression d'admiration et de respect pour le gouvernement de l'Église, tel qu'il nous est apparu dans une de ses branches les plus importantes, celle des missions dans les pays infidèles. Nous ne cesserons jamais de remercier Dieu de la grâce qui nous a été accordée, de voir de près l'action de l'Église Mère et Maîtresse, et de l'étudier dans les moyens qu'elle emploie, comme dans les principes d'où elle procède. Nous l'avons vue avec admiration diriger les pas des apôtres qu'elle envoie jusqu'aux extrémités de la terre ; maintenir la pureté de la foi dont ils sont les hérauts et, au besoin, les martyrs ; garder la sainteté de la morale évangélique dont ses prédicateurs sont les modèles, au sein de la corruption du paganisme, et faire éclater partout, avec la puissance de son autorité, la fécondité et la tendresse de sa charité. Nous ne savions ce que nous devions louer le plus, de la science dans les enseignements, de la maturité dans les conseils, de la connaissance des hommes et des choses dans les prescriptions, du sens pratique dans l'indication et l'organisation des œuvres de l'apostolat, de la prudence et de la mesure dans l'exécution.

Nous n'ignorions pas, en nous rendant à Rome, que M. Moÿe avait toujours cru de toute l'ardeur de sa foi aux prérogatives

du Vicaire de Jésus-Christ, et que ni l'enseignement de ses maîtres, ni la lecture de l'*Histoire ecclésiastique de Fleury*, ni les entraînements de l'opinion régnante n'avaient pu ébranler sa croyance à l'infaillibilité du Souverain Pontife. Enfant de la catholique Lorraine, il en avait fidèlement conservé les vieilles traditions qu'un religieux lorrain, Dom Mathieu Petitdidier, abbé de Senones, venait de défendre avec autant de courage que de science, en même temps que Claude Sommier, grand prévôt du Chapitre de Saint-Dié, l'auteur, tant estimé de Benoît XIV, des *Histoires dogmatiques de la Religion et du Saint-Siége*, les proclamait hautement, par un acte solennel, dans notre cathédrale et dans toutes les églises du Val de Galilée. Mais ce n'est qu'à Rome que nous apprîmes combien la croyance de M. Moÿe aux prérogatives du Saint-Siége était sincère, et que nous connûmes les règles qu'il en déduisait pour sa conduite. Nous fûmes admis une seconde fois, pendant la semaine sainte de 1869, à nous prosterner aux pieds de Pie IX, et à lui exprimer notre reconnaissance filiale pour les faveurs dont nous avions été honoré. Nous eûmes alors la consolation et la joie de lui nommer ce témoin, nous eussions pu dire ce *confesseur* de la foi de la catholique Lorraine à l'infaillibilité du Vicaire de Jésus-Christ. Le Saint-Père daigna nous permettre de lui dire comment, à notre tour, et dès notre enfance, nous avions été imbu de ces saines doctrines par un prêtre qui lui-même les avait reçues de M. Moÿe. Dans sa paternelle bonté, le Souverain Pontife mit le comble aux grâces que nous attiraient le souvenir de notre digne Évêque et la protection de l'éminent cardinal Patrizzi, en nous bénissant, avec tous ceux qui nous sont chers, et en bénissant

le livre où nous nous proposions de faire revivre la mémoire de l'un des plus fidèles enfants et des plus courageux serviteurs de l'Église. Nous ajouterons, pour justifier ces détails, s'il en est besoin, aux yeux de nos lecteurs, que l'auguste et vénéré Pie IX, après les avoir écoutés comme l'expression de notre foi, a daigné nous permettre de les publier, pour donner au clergé du diocèse de Saint-Dié une preuve nouvelle que la tradition romaine n'a jamais été interrompue parmi nous, même pendant les plus mauvais jours.

Maintenant que le lecteur connaît les motifs qui nous ont déterminé à entreprendre d'écrire la vie d'un serviteur de Dieu, dont les œuvres subsistent, il est vrai, mais dont le nom était oublié, il ne nous reste plus qu'à dire un mot de l'usage que nous avons fait des documents mis à notre disposition.

Nous avons écrit principalement pour l'édification des pieuses filles de M. Moÿe, et nous serons assez récompensé de notre travail si, après avoir lu notre livre, elles ressentent un respect plus profond et une plus tendre piété pour le saint prêtre qu'elles nomment leur instituteur et leur père. Nous avons cru cependant que notre récit pourrait intéresser d'autres lecteurs et les édifier. C'est pourquoi nous nous sommes appliqué à faire connaître les doctrines de M. Moÿe et la manière dont il entendait les principes et les règles de la vie spirituelle, et les appliquait à lui-même et aux autres. M. Moÿe est tout à la fois un maître et un modèle pour les prêtres qui exercent l'art si excellent et si difficile de la direction des âmes. Afin d'intéresser un plus grand nombre de lecteurs, en mettant plus de variété dans notre récit, nous

avons cru pouvoir reproduire les observations, les renseignements, les descriptions même que renferment les écrits de M. Moÿe, concernant la Chine, son gouvernement, ses lois, sa religion et ses mœurs. Ce tableau est loin d'être complet, sans doute; cependant peut-être apprendra-t-il quelque chose, même à ceux qui ont lu les nombreux ouvrages publiés sur le Céleste-Empire, depuis que le canon et la diplomatie de la France et de l'Angleterre ont fait brèche aux barrières derrière lesquelles son étrange civilisation se dérobait à notre curiosité. Si quelquefois nous avons cité des auteurs modernes, c'est uniquement parce que nous avons trouvé réunis et condensés, dans quelques-unes de leurs pages, les remarques et les faits dispersés dans la correspondance de M. Moÿe. Nous en prévenons le lecteur, il n'est aucune partie de notre narration qui ne soit tirée des écrits de notre saint missionnaire, ou des documents contemporains qui s'y rapportent, non-seulement pour la substance des faits, mais même pour la partie descriptive et pour les observations qui naissent de événements.

Plus d'un lecteur estimera peut-être que nous avons accordé une importance exagérée aux questions doctrinales et disciplinaires, et que trop souvent nous avons interrompu ou ralenti notre narration par l'exposé de discussions dont l'intérêt n'est point général ni permanent. Nous reconnaissons d'avance que cette critique serait fondée. Nous avons passé outre cependant, et nous avons subordonné l'intérêt littéraire de notre récit au but que nous nous proposions d'atteindre. Quand la vie et les œuvres d'un homme sont liées au mouvement général des choses humaines, elles

en reçoivent une lumière qui permet de les reconnaître promptement et de les apprécier avec certitude et facilité. Mais le temps et les événements ont épaissi les ombres où a disparu la mémoire de M. Moÿe. C'est pourquoi nous avons jugé indispensable d'exposer le travail intérieur de son esprit, les luttes au sein desquelles se développèrent ses pensées et se réalisèrent ses projets. Plusieurs lecteurs aimeront sans doute à suivre jusque dans ces détails, cachés le plus souvent aux regards des contemporains eux-mêmes, la vie intime d'un humble prêtre dont tous les pas furent marqués par des œuvres utiles et durables. Quoi qu'il en soit de la considération que nous venons d'exposer, les Sœurs de la Providence, du moins, seront indulgentes pour notre travail, si elles se souviennent que le cardinal Franzoni n'a jugé ni impossible ni improbable l'introduction du procès de béatification de leur pieux instituteur. Ce souvenir ne nous a pas quitté un seul instant, et il nous a déterminé à courir le risque de franchir les limites indiquées par l'intérêt de la narration, pour consigner dans notre récit les moyens préjudiciels qui peuvent être invoqués à l'appui de l'appréciation de l'éminent cardinal.

Nous rappellerons enfin que nous avons travaillé sur des documents qui, pour la plus grande partie, sont entièrement inédits, et ne se trouvent qu'aux archives de la Congrégation de la Providence, à Portieux, du Séminaire des Missions-Étrangères, à Paris, et de la Propagande, à Rome. Nous avons donc jugé inutiles des citations qu'il aurait fallu multiplier à l'infini, et que le lecteur n'aurait pu vérifier. Nous y avons suppléé en soumettant notre travail à l'examen

e juges qui connaissent ces archives et peuvent les consulter toute heure, et pour qui nous avons une déférence qui sera otre recommandation près du lecteur.

Saint-Dié, le 10 juin 1870.

J. MARCHAL.

VICAIRE GÉNÉRAL.

VIE

DE

M. L'ABBÉ JEAN-MARTIN MOŸE

PRÊTRE DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES

CHAPITRE PREMIER.

Enfance et Jeunesse de M. Moÿe. Son Ordination.

1730-1754.

Jean-Martin Moÿe naquit le 27 janvier 1730, à Cutting, petit village à deux lieues de Dieuze, aujourd'hui du diocèse de Nancy, et appartenant alors à celui de Metz. La paroisse de Cutting se faisait remarquer, parmi celles de la contrée, par la foi, la piété et les bonnes mœurs de ses habitants. La famille Moÿe y était aimée et estimée, et elle le devait moins à la possession de biens relativement assez considérables, qu'à la réputation de probité, de vertu et de religion qu'elle avait justement acquise. Le chef de cette famille chrétienne se nommait Jean Moÿe. Il était originaire de la paroisse d'Insming, et, à la suite de son mariage, il s'était fixé à Cutting où il était cultivateur et maître de poste. Jean Moÿe était un homme grave et craignant Dieu, à qui l'application la plus soutenue aux intérêts de sa famille ne faisait point oublier

les devoirs de la religion. Catherine Demange fut la digne compagne de cet homme de bien. Elle était née à Cutting, où son père, Antoine Demange, avait rempli les fonctions de maire. Elle était pénétrée des sentiments de la foi la plus profonde et la plus vive, et, comme son mari, elle voulait sauver son âme en servant Dieu, et en le faisant servir par les siens.

Le Ciel bénit ce mariage chrétien. Jean Moye et Catherine Demange donnèrent le jour à treize enfants, dont un seul, le troisième, mourut en bas âge. Ils s'acquittèrent avec courage et avec joie des devoirs que leur imposèrent la naissance et l'éducation de ces nombreux enfants. Ils n'avaient d'autre ambition que celle de développer en eux les dons que Dieu, en les appelant à la vie, leur avait accordés, et ils veillaient sur eux comme sur un précieux dépôt dont ils auraient un jour à rendre compte au Père céleste. Ils s'empressaient de déposer dans ces jeunes âmes les semences des vertus chrétiennes, et s'appliquaient à en assurer le développement autant par leurs exemples que par leurs leçons. Aussi cette belle famille fut-elle leur joie au foyer domestique, leur honneur aux yeux des hommes, et leur gloire devant Dieu.

Jean Moye appliquait ses enfants, dans la mesure de leurs forces, aux travaux des champs, et leur faisait prendre part aux occupations de son emploi de maître de poste. Toutefois, il étudiait attentivement leurs aptitudes naturelles, et il se faisait un devoir de les préparer à répondre à ce qu'il croyait être les vues de Dieu sur eux. C'est ainsi que trois de ses fils reçurent une éducation libérale, et embrassèrent ensuite l'état ecclésiastique. L'aîné, Jean-Jacques Moye, mourut après avoir reçu les ordres mineurs. Le onzième, Jean-Pierre Moye, mourut avant la révolution française, à Lindre-Basse, où il était curé. Des trois enfants que son père consacra à Dieu, Jean-Martin Moye, dont nous nous proposons de raconter la

vie, était celui qui devait fournir la carrière la plus longue et la plus féconde en œuvres pour la gloire de l'Église et le salut des âmes.

Les autres enfants de Jean Moÿe ne se montrèrent pas moins fidèles aux traditions de religion et de piété qui, depuis plusieurs générations, étaient héréditaires dans cette famille. L'un d'eux donna à l'Église un de ses fils qui était le filleul du saint missionnaire, et que celui-ci, à son retour de la Chine, trouva curé de Guéblange, dans le voisinage de Dieuze. Lorsque le fondateur de la Congrégation des Sœurs de la Providence travailla, à la même époque, à donner à son œuvre une organisation plus régulière, il dut au zèle et à la charité d'une de ses sœurs, qui le reçut chez elle, à Cutting, la sécurité et l'indépendance de son ministère. Un autre de ses frères, Jean-Nicolas Moÿe, qui ne s'engagea point dans les liens du mariage, vécut jusqu'en 1822, honorant la mémoire de ses pères par sa fidélité et sa persévérance à enrichir l'héritage de beaux exemples qu'il en avait reçu.

Nous nous sommes laissé attirer par ces humbles origines de l'instituteur de la Congrégation de la Providence, et nous y avons été retenu par le spectacle, devenu trop rare, d'une famille véritablement religieuse. Ces chrétiens sincères dans leur foi et dans l'application qu'ils en font à la conduite de leur vie, sont l'une des gloires les plus pures de l'Église, et l'une des bases les plus fermes de la société humaine. C'est là que se conserve le sel de la terre, et il n'est pas rare que Dieu fasse sortir le salut du monde de ces profondeurs inconnues du reste des hommes. Le flot des eaux vivifiantes que le vénérable Jean-Martin Moÿe a répandues sur la terre de l'Église de France, et jusque dans les contrées lointaines de l'extrême Orient, n'a point rempli le lit d'un grand fleuve, et il a moins provoqué l'admiration que la reconnaissance; mais si ce ruisseau a jailli d'une source ignorée, cette source

était pure, ses eaux sont restées limpides, et elle n'a point tari. Dieu a béni les vertus du père et de la mère dans les œuvres du fils, et leur nom sera honoré sur la terre aussi longtemps que les filles de la Providence, en Europe et en Chine, apprendront aux petits enfants à aimer et à louer leur Père qui est au ciel.

Jean-Martin Moyë fut le sixième des enfants que Dieu donna à ses parents. Quelque temps avant sa naissance, sa vertueuse mère eut un songe, dans lequel elle s'imagina que l'enfant qu'elle allait mettre au monde deviendrait un saint. Elle s'éveilla, vivement émue par ce songe qui remplissait son cœur d'une joie si pure, et lui faisait concevoir de si belles espérances, et elle communiqua ses impressions à son mari. Aussitôt les pieux époux se lèvent, et ils se mettent en prière demandant à Dieu de vérifier, pour sa gloire et pour le salut de leur enfant, un songe qu'ils ne regardaient pas tant comme un présage de l'avenir que comme un rappel à leurs devoirs. Dès le lendemain de sa naissance le nouveau-né fut présenté au saint baptême, et il reçut les noms de Jean et Martin.

Jean-Martin fut donc considéré par ses parents comme appartenant plus particulièrement à Dieu, et on peut croire que ce sentiment influa sur les soins qu'ils donnèrent à son éducation. Quoique les renseignements et les détails sur son enfance et sa première jeunesse nous manquent presque totalement, nous savons que sa mère, non contente de lui faire remplir avec régularité les devoirs ordinaires de la vie chrétienne, veillait encore à ce que les travaux auxquels son père l'appliquait, ne l'empêchassent point d'assister chaque jour à la sainte messe. Les amusements, si chers à l'enfance, étaient pour lui sans attraits ; il leur préférait les occupations sérieuses, et surtout les offices de l'Église et les instructions de son pasteur qu'il suivait avec assiduité.

Les impressions de religion et de piété que cette digne mère laissa dans le cœur de son fils furent profondes et durables. La suite le fera bien voir. On peut croire que c'est de sa mère que Jean-Martin reçut cet amour de la prière et de la mortification qui fut comme le trait distinctif de sa piété. Toujours est-il que plus tard, lorsque l'autorité du sacerdoce dont il était revêtu lui permit d'exhorter sa mère à marcher dans la voie où elle l'avait fait entrer lui-même, il lui conseilla des pratiques qui supposaient une âme vraiment pénitente et toute pénétrée du désir de se détacher des créatures pour s'unir à Dieu. En 1762, M. Moÿe administra lui-même les derniers sacrements à sa pieuse mère. Il la trouva disposée à se conformer jusqu'à la fin aux exemples de Jésus-Christ pénitent, et il crut pouvoir l'engager à se priver des breuvages qui ne pouvaient que plaire au goût, sans améliorer son état. Elle s'appliquait ainsi à elle-même ce qu'elle avait coutume de dire de la pauvreté dans laquelle les prêtres devaient vivre et mourir. Jean-Martin fut le fils de sa mère par le cœur et selon la grâce et la foi, autant que par les entrailles et selon la chair et le sang. Aussi le souvenir de cette sainte mère lui fut-il toujours cher et respectable. Il était si assuré que la piété filiale ne lui faisait point exagérer les vertus de la femme simple mais forte qui avait guidé ses premiers pas, qu'il n'hésita pas un jour, en annonçant la parole de Dieu dans l'église de Cutting, à rappeler sa mémoire et ses exemples à ses auditeurs qui l'avaient bien connue. Il lui rendait alors le témoignage que devait lui rendre plus tard à lui-même ce frère si digne de lui, qui survécut à toute sa famille, et mourut en disant : *Martin, mon saint frère, priez pour moi!*

Son frère aîné, Jean-Jacques, avait embrassé l'état ecclésiastique. Il n'avait encore reçu que les ordres mineurs, et déjà il s'était rendu recommandable par sa vie édifiante, et par

ses progrès dans la science de la théologie. Le mauvais état de sa santé l'avait obligé d'interrompre le cours de ses études, et il était retiré dans sa famille, lorsque le père de Jean-Martin crut que le moment était venu de le préparer à l'état auquel il paraissait appelé. Jean-Martin fit donc ses premières études au foyer domestique, sous la direction d'un frère qui l'aidait tout à la fois de ses exemples et de ses leçons. Quand son jeune maître dut rentrer au séminaire de Metz, d'où il revint bientôt mourir sous le toit paternel, au moment où il allait recevoir le sous-diaconat, Jean-Martin fut envoyé à l'Université de Pont-à-Mousson. Il y passa deux ans. Après y avoir fait ses humanités sous les habiles maîtres qui soutenaient, au moment où elle allait disparaître, la gloire de cette célèbre institution, il se rendit à Strasbourg, pour y suivre le cours de philosophie des mêmes religieux de la Compagnie de Jésus.

Sentant que Dieu l'appelait à l'état ecclésiastique, comme son père avait cru le reconnaître, M. Moÿe entra au séminaire de Saint-Simon, à Metz. Il y porta un cœur pur, un esprit déjà orné et accoutumé aux travaux sérieux, et la ferme volonté de s'appliquer à acquérir les vertus et la science nécessaires pour répondre dignement à sa vocation.

Naturellement grave et réfléchi, il se livra avec goût et avec ardeur à l'étude de la théologie. Son esprit élevé et pénétrant abordait sans peine les questions les plus hautes et les plus délicates de la science sacrée, et ses heureuses facultés se développaient avec une rapidité merveilleuse. Il avait compris combien il est important d'être initié à toute science, mais surtout à la théologie, par des maîtres habiles, et il suivait les cours du séminaire avec l'exactitude et la docilité d'un esprit avide de savoir et qui sent sa faiblesse. Il se rappelait aussi qu'il ne suffisait pas de graver dans sa mémoire les leçons qu'il avait entendues; il les éclairait et les

fécondait par son travail personnel, et il s'appropriait ainsi des doctrines et des théories qu'il n'admettait qu'après les avoir éprouvées doublement, en écoutant ses maîtres et en réfléchissant avec application. Il en résulta qu'il ne suivit point toujours les sentiments de ses professeurs, même en des matières de la plus haute importance, mais sur lesquelles l'Église permet à des opinions différentes de se produire. On remarqua surtout son application à l'étude des mystères de la grâce, et la maturité de jugement et l'indépendance d'esprit avec lesquelles il s'attacha, parmi les opinions qui ont cours dans l'école, à celles qui lui parurent plus conformes aux décisions de l'Église, et plus propres à donner une juste et grande idée du fruit des souffrances et de la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ainsi qu'on le verra dans la suite, l'étude des mystères de la grâce, de sa nature, de son efficacité, des conditions qu'elle requiert, de ses effets merveilleux dans les âmes, eût dès lors une influence décisive sur la direction générale de ses pensées, et sur le caractère des œuvres auxquelles il consacra sa vie.

Lorsque, vers la fin de sa carrière, M. Moÿe essaya de former un collége pour les missions, il parlait volontiers du séminaire de Metz et de ses études théologiques au jeune ecclésiastique qu'il s'était associé pour cette œuvre, et qui nous a conservé ces détails. Le vénérable prêtre lui disait que déjà il étudiait avec ardeur la Sainte Écriture, et que bientôt il avait ressenti le désir d'en entendre les oracles dans la langue même des écrivains inspirés, afin de ne rien perdre de la justesse, de l'énergie, de l'éclat dont le Verbe divin a pénétré la parole humaine, en s'y renfermant pour se proportionner à notre faiblesse. Il ajouta donc à ses travaux obligatoires, l'étude de la troisième des langues sacrées, l'hébreu, et il y fit assez de progrès pour obtenir un sentiment plus vif des vérités exprimées dans les saints livres, et

une vue plus nette et plus sûre de quelques-unes des preuves de la religion. Plus tard nous verrons M. Moÿe acquérir la connaissance et l'usage de l'un des idiomes les plus difficiles de l'Orient, avec une rapidité qui parut tenir du prodige, et que plusieurs attribuèrent à un don surnaturel. Le jeune étudiant en théologie nous fait déjà pressentir, dans ce qu'il entreprend par amour pour la science, ce dont le rendra capable le zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes.

M. Moÿe, après avoir indiqué les secours que l'on peut tirer de la connaissance de l'hébreu pour l'étude de l'Écriture Sainte, ajoutait que c'est à l'Église et à la tradition dont elle est le canal et l'organe, et non à une science purement littéraire et humaine, qu'il faut demander l'intelligence de la parole de Dieu. Dans ce but, il eut recours aux commentateurs les plus autorisés. Il s'attacha de préférence au savant et pieux *Cornélius à Lapide*, comme à celui qui reproduisait le plus fidèlement et le plus complétement, dans l'interprétation du texte sacré, la chaîne de la tradition, avec les pensées et les expressions des saints docteurs. Les commentaires de l'illustre jésuite furent pour lui comme une mine inépuisable ; il y amassa ce riche trésor de science, et il s'y pénétra de cette onction évangélique qu'on retrouve dans son enseignement jusqu'à la fin de sa vie.

Le séminaire de Metz était alors dirigé par M. l'abbé Thiébaut, si estimé de ses contemporains pour ses prédications, et connu encore aujourd'hui pour ses homélies sur tout le Nouveau-Testament. Il est naturel de penser que les leçons et les exemples de cet habile maître furent pour beaucoup dans l'application du jeune Jean-Martin Moÿe à l'étude de l'Écriture Sainte. Nous croyons d'autant plus à cette influence immédiate du savant supérieur sur le studieux clerc, que celui-ci, comme son maître, chercha de préférence, dans les Saintes Écritures, la règle des mœurs et l'aliment de la piété.

Jean-Martin Moÿe se livra à l'étude de l'histoire ecclésiastique avec autant d'ardeur qu'à celle de la théologie dogmatique et morale. Il se plaisait à reconnaître dans les événements la conduite de la Providence, l'action de l'Esprit-Saint qui anime l'Église et la dirige, et l'efficacité de la grâce qui purifie les âmes et les sanctifie. L'histoire ecclésiastique, à ses yeux, donnait une réalité extérieure et visible aux principes et aux règles de la vie surnaturelle que la théologie lui avait fait connaître. A cette époque et dans la plupart des séminaires de France, l'histoire ecclésiastique de Fleury jouissait de toute l'estime qui lui était due pour son mérite littéraire, et de toute l'autorité que lui attribuait une école dont elle appuyait les systèmes et les prétentions. M. Moÿe dut accepter Fleury pour guide. Comme il le racontait lui-même, l'ardeur avec laquelle, dans le feu de la jeunesse, il se livrait à l'étude ne lui laissa pas voir d'abord que l'air d'impartialité de son auteur dissimulait mal les préjugés et le parti pris, et il accepta ainsi de confiance des récits inexacts et des appréciations erronées. Il fut averti du danger par une humiliation que lui attira son zèle trompé, et il se tint désormais sur ses gardes. Mais ce récit que M. Moÿe, dans sa vieillesse, faisait à son jeune coopérateur, n'a point trait aux sentiments de Fleury sur l'autorité et les prérogatives du Souverain Pontife ; M. Moÿe les abhorrait, selon l'expression de l'ecclésiastique à qui il en parlait, et dès sa jeunesse il fut attaché de cœur et d'âme à la chaire de saint Pierre. Cet attachement procédait d'une foi éclairée, car M. Moÿe, avant sa sortie du séminaire, avait acquis une connaissance si complète de l'histoire, que M. Thiébaut ne craignait pas de lui appliquer un mot bien connu, en disant : *Si l'histoire ecclésiastique venait à périr, il suffirait, pour la recomposer, de la science de l'abbé Moÿe.*

Les renseignements trop rares qui nous sont parvenus sur la jeunesse de Jean-Martin Moÿe, ne nous disent presque rien

de ses progrès dans la piété et les vertus ecclésiastiques. Mais, puisqu'il est permis de juger de l'arbre par ses fruits, les qualités qui parurent dans le jeune prêtre, dès qu'il exerça le saint ministère, nous autorisent à penser qu'il fut aussi fervent que studieux, et qu'il puisa au séminaire de Metz, avec la science qui est l'instrument de l'action sacerdotale, la sainteté qui en est le principe et la puissance. Nous savons cependant qu'il se fit remarquer par sa fidélité à observer la règle, par son attention aux conférences spirituelles, et par le soin a ne se lier qu'avec ceux de ses condisciples qui montraient le plus de goût pour l'étude et pour les exercices de piété. L'un d'entre eux, qui vivait encore en 1792, a déclaré que maintes fois, en admirant la modeste gravité de caractère et la maturité d'esprit du jeune lévite, il lui avait fait l'application des paroles que les témoins de la naissance de Jean disaient de ce saint Précurseur : *Quis putas, puer, iste erit? Que pensez-vous qu'il sera un jour ?*

M. Moÿe fut ordonné prêtre le 9 mars 1754. On avait conçu au séminaire une si haute idée des talents du nouveau prêtre, que M. Thiébaut, son supérieur, aurait voulu lui ouvrir une carrière littéraire où, en continuant à se livrer à l'étude, il se serait préparé à composer des ouvrages utiles à la religion. Tels n'étaient point les desseins de Dieu sur son serviteur. M. Moÿe était appelé à répandre la lumière de la vraie science, non point parmi les esprits cultivés et avides d'apprendre, mais parmi les pauvres, les enfants, c'est-à-dire parmi les plus oubliés des autres et les plus abandonnés d'eux-mêmes. Ce n'était pas en vain cependant que Dieu lui avait donné, avec une intelligence élevée, un esprit pénétrant et juste, une raison sévère et inflexible, un désir ardent de la sience et une rare facilité pour l'acquérir. Les études sérieuses et approfondies de sa jeunesse contribuèrent à rendre sa foi plus vive et plus généreuse, en même temps que plus

solide et plus éclairée. Il n'en comprit que mieux le malheur de ceux que leur condition et l'oubli des hommes semblent avoir condamnés à une irrémédiable ignorance. L'exercice du ministère sacerdotal lui montra le mal de plus près, et il se trouva que l'action et l'expérience l'avaient préparé à être une lumière dans la maison de Dieu, mieux que n'eussent pu le faire l'étude et la composition des plus savants écrits. Ce fut donc, ainsi que l'avenir le prouvera, par une disposition de la Providence, qu'aussitôt après son ordination M. Moÿe fut attaché au clergé de la ville de Metz, en qualité de vicaire, d'abord à Saint-Victor, et ensuite à Sainte-Croix.

CHAPITRE II.

Ministère de M. Moÿe à Metz.

1754-1762.

Avec les dons de l'esprit et du cœur, M. Moÿe avait reçu les avantages extérieurs les plus propres à faire valoir les qualités de l'âme. Il était d'une belle taille; son port et ses traits annonçaient la distinction. La bonté de son cœur le rendait naturellement gracieux, et sa conversation devenait facilement spirituelle et intéressante. Le monde l'eût accueilli avec faveur et avec empressement, et peut-être une âme moins sacerdotale eût-elle cru qu'il était au moins convenable de ne point repousser des avances qui, en faisant plus volontiers accepter son action, l'eussent rendue plus efficace. Les pensées et la conduite de M. Moÿe procédèrent d'un autre principe. Dès les premiers jours de son ministère il se montra, du moins dans les choses essentielles, tel qu'il fut jusqu'à la fin. La voie qu'il choisit d'abord fut la vraie, et pour faire les progrès que la grâce lui demandait, il n'eût qu'à y persévérer.

Malgré les grâces de la nature et de l'âge, M. Moÿe parut donc à Metz tel que le travail intérieur de l'esprit de Dieu l'avait fait, grave, sérieux, pénétré de la grandeur de la di-

gnité dont il était revêtu, et de l'importance des devoirs qu'il avait à remplir. Au séminaire, l'application constante à l'étude et l'impression de respect produite par le sentiment habituel de la présence de Dieu lui avaient donné cet esprit calme et réfléchi qui resta, jusqu'à la fin, l'un des traits caractéristiques de sa vie. Il se révéla dès sa première apparition dans la paroisse de Saint-Victor. Il imposa le respect par sa gravité, en même temps qu'il attira les cœurs par la bonté qu'il témoignait à tous, et à laquelle s'ajoutait une grâce plus touchante, quand il était près des pauvres ou des malades.

M. Moÿe, en entrant dans le ministère, eut le bonheur de se voir entouré d'excellents prêtres, dans les leçons et les exemples de qui il trouva des lumières pour son inexpérience, et un appui pour sa jeunesse. Il fut promptement admis dans l'intimité de M. Lasolgne, vicaire de Sainte-Ségolène, de M. Bar, administrateur de l'hôpital de Saint-Nicolas, et de M. Lebrun, curé de Saint-Gorgon. Les liens de cette intimité furent la grâce de Dieu, le zèle le plus pur pour sa gloire et pour le salut des âmes. La conformité de leurs pensées et de leurs vues attirait ces bons prêtres les uns vers les autres, et l'opinion des fidèles les réunissait dans une même estime et une égale confiance. Leur charité pour les âmes qui s'adressaient à eux, au tribunal de la pénitence, attirait tous ceux qui éprouvaient le besoin d'être encouragés, consolés, soutenus et éclairés. Mais M. Lebrun voyait venir à lui plus particulièrement ceux qui avaient plus de goût pour les grands mystères et les vérités profondes de la religion. Un trait commun à M. Moÿe et à ses pieux amis, c'était l'importance qu'ils attachaient à reconnaître et à suivre, dans la direction des âmes, l'action divine de la grâce, ce qu'ils appelaient entre eux le *sens intime*. Ils entendaient par ce *sens intime* une impression douce et forte du Saint-Esprit ou de la grâce, suggérant au directeur ce qu'il doit prescrire ou conseiller, et

donnant au pénitent les lumières et les dispositions convenables pour comprendre, accepter et mettre en pratique les avis qui lui sont proposés au sacré tribunal. Ils se persuadaient, avec raison, que l'action du directeur, comme celle du confesseur, bien qu'à un titre et selon un mode différents, doit procéder de celle de la grâce. Ils se disposaient donc à agir sur les âmes, en se rendant eux-mêmes attentifs et dociles à l'impression de l'Esprit-Saint dans leur propre cœur, et ils recherchaient avec soin les signes et les caractères de la grâce dans leurs pénitents, afin de les diriger conformément aux dons qu'ils avaient reçus, et dans les voies qui étaient ouvertes devant eux. Tout se réduisait, pour ces prudents directeurs, à correspondre fidèlement aux desseins de Dieu sur les âmes, et ils assuraient ainsi à leur ministère toute son efficacité.

Sans aucun doute, les témoignages d'estime et d'affection que ces prêtres respectables donnèrent à M. Moÿe contribuèrent à fixer l'attention sur lui, et lui attirèrent la confiance des fidèles. Toutefois, il est juste de reconnaître qu'il fut apprécié pour lui-même dès le premier jour. Un vénérable prêtre, de qui nous tenons tous ces détails, et qui exerça le saint ministère à Metz, au péril de sa vie, pendant la révolution, rapporte qu'il retrouva encore en cette ville, malgré le temps qui efface tout, des traces profondes de l'impression produite chez ceux qui furent les témoins des débuts du nouveau prêtre. On était frappé surtout de la dignité de son maintien, de la gravité de sa démarche, de cet air sérieux et recueilli qui contrastait si fort avec sa jeunesse. Il semblait à tous qu'il avait déjà beaucoup vécu, et qu'en lui l'expérience avait devancé les années. Ainsi vit-on bientôt aller en foule à lui les âmes que la grâce avait touchées. Il n'avait pas à répondre seulement à ceux qui étaient déjà dans la bonne voie ; ceux-là même qui n'avaient point encore cor-

respondu à la grâce se sentaient touchés par ses paroles et fortifiés par son exemple, et venaient avec empressement lui demander le secours de ses lumières. Il leur semblait qu'ils surmonteraient sans peine les difficultés qui les avaient fait hésiter jusqu'alors, quand ils seraient sous la conduite d'un homme qui ne les engagerait dans la voie de la vertu qu'en y marchant lui-même fermement et courageusement devant eux.

Il se produisit alors à Metz comme une nouvelle floraison de piété, et il sembla que la dévotion prenait un caractère plus profond, plus sérieux, et, partant, plus véritablement chrétien. Les bons s'en réjouissaient devant Dieu. Les tièdes, les indifférents, ceux qui ne s'occupent des choses religieuses que par esprit de curiosité ou de critique, ne contestaient point les progrès qui se faisaient sous leurs yeux, et ils les attribuaient, comme tout le monde, à leurs véritables promoteurs. S'ils laissaient paraître leur secrète pensée, ce n'était que sous forme de réserve, de prudence, et en disant : *Cela durera-t-il ?* Mais les vrais chrétiens, se souvenant que l'avenir appartient à Dieu, se réjouissaient de ce qu'ils voyaient dans le présent, et s'empressaient de profiter pour eux-mêmes des secours offerts par la Providence. L'épreuve devait devenir plus tard, à l'heure où elle serait le plus utile pour la perfection de M. Moÿe, et où elle pourrait lui ouvrir la carrière à laquelle il était destiné.

Au saint tribunal M. Moÿe justifiait bientôt, en la complétant, l'impression que le spectacle de sa vie avait produite sur ses pénitents, et qui les avait amenés à ses pieds. Plus que partout ailleurs, s'il était possible, il y était grave, austère, uniquement préoccupé de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Il s'efforçait de ne parler que sous l'impulsion de la grâce, et dans des vues surnaturelles. Quelquefois il gardait le silence, ou ne faisait entendre qu'un petit nombre de

paroles, selon cette recommandation de l'Écriture : *Ne prodiguez pas la parole, lorsqu'elle n'est pas écoutée : Ubi auditus non est, non effundas sermonem* (Ecclesi. XXXII, 6); et selon cette autre : *Dans les temps nébuleux, ne précipitez rien : Ne festines in tempore obductionis* (*id.* II, 2). Il aimait, dans les conversations, à répéter ces deux maximes, et c'est en s'y conformant invariablement au saint tribunal, qu'il parvint à proportionner ses conseils aux lumières qu'il demandait à Jésus-Christ dont il tenait la place, et aux besoins des âmes qui se mettaient sous sa conduite. Aussi parut-il dès lors avoir reçu un don particulier pour discerner les esprits, et reconnaître les dispositions de ceux qui allaient à lui. On a conservé le souvenir d'une servante qui, s'étant présentée à son confessionnal, fut fort surprise de l'entendre lui dire, sans préambule : *Il n'y a rien de si bas qu'une servante.* Piquée au vif, cette fille se retira brusquement, sans qu'il échappât à M. Moÿe une parole ou un mouvement pour la retenir. Mais elle emportait le trait de la grâce, et le prudent directeur ne le laissait dans la plaie, après l'y avoir enfoncé, que pour faire pénétrer le remède jusqu'au cœur, à la source même du mal qu'il avait découvert et qu'il voulait guérir. En effet, au bout de quinze jours, cette fille revint de son propre mouvement, éclairée sur ses véritables sentiments, et toute disposée à suivre les conseils de son guide spirituel.

L'attention de M. Moÿe à subordonnner son action sur les âmes à celle de la grâce, fait assez pressentir qu'il n'avait point pour tous une règle uniforme. Il se souvenait que les dons de Dieu sont d'une variété infinie, et que tout l'art de la direction consiste à les reconnaître, et à leur demander les fruits dont ils contiennent les germes. Après avoir écouté ses pénitents avec une religieuse attention, il priait, il réfléchissait, afin de discerner plus sûrement les desseins de Dieu sur eux et les besoins de leurs âmes. Avec les pécheurs, sa pre-

mière et principale préoccupation était de rendre leur conversion surnaturelle, en les aidant à obéir pleinement et uniquement aux inspirations de la grâce. Malgré sa jeunesse, il ne s'enthousiasmait pas facilement. Alors même qu'une conversion lui paraissait sincère et qu'il y reconnaissait l'œuvre de la grâce, il ne confondait point la ferveur des commencements avec la perfection qui n'est ordinairement que l'effet de la persévérance. Il cherchait à faire de ses convertis des chrétiens sincères, ou, selon son expression, des paroissiens réguliers, fidèles aux devoirs de leur âge et de leur état.

Pour les âmes qui lui paraissaient appelées, par une grâce de choix, à une profession plus particulière de piété, M. Moÿe s'attachait, comme à une règle qui ne pouvait varier que dans le mode d'application, à détruire en elles l'influence de la nature, à les soustraire à l'esprit du monde, et à les rendre dociles aux inspirations et aux mouvements de l'Esprit-Saint. Il leur conseillait les lectures spirituelles, en les proportionnant à leur capacité et à leurs besoins. Mais le moyen principal auquel il les engageait à recourir, était d'entretenir et de rendre tous les jours plus vifs les sentiments qui les avaient portées à se convertir. La nature viciée par le péché de notre premier père et nos propres péchés ne cesse, en cette vie, de faire obstacle à l'action de la grâce. Alors même qu'une âme est parvenue aux hauteurs les plus sublimes de la contemplation, elle sent encore en elle la loi de la chair qui lutte contre l'esprit, et elle ne peut se soutenir et persévérer qu'en continuant de mourir à elle-même. Appuyé sur les principes de la foi et sur les règles fondamentales de la vie spirituelle, M. Moÿe exhortait les âmes ferventes à ne se lasser jamais des pratiques de la vie purgative, qui sont, avant tout, la haine du péché, le combat des passions et des mauvaises habitudes, la fuite des occasions et l'expiation des fautes passées par la pénitence et la mortification. Une âme, disait

ce sage directeur, peut être appelée à suivre des voies plus hautes, où le Saint-Esprit lui accordera des lumières plus vives, où Dieu peut-être daignera venir à elle et l'admettre à la participation des plus sublimes mystères de son amour ; mais jamais cette âme ne se sentira portée par la grâce à sortir de sa première voie, et elle ne pourra s'élever qu'en continuant à combattre la nature et ses passions, à se mortifier et à expier ses péchés. La pénitence était donc, à ses yeux, le sel de la vertu, et il pensait, avec raison, qu'elle ne doit cesser qu'avec la vie. Quand il voyait les âmes ainsi pénétrées de la crainte de Dieu et de l'horreur du péché, il leur parlait avec confiance de la beauté de la vertu, de la bonté et de la souveraine amabilité de Jésus-Christ, et il ne craignait plus de leur demander ou de leur conseiller les actes et les pratiques qui supposent une volonté forte et un cœur généreux.

Toutefois, en directeur intelligent, M. Moÿe faisait comprendre aux âmes ferventes que si elles devaient demeurer toujours fidèles à l'esprit et aux pratiques de la pénitence, il était nécessaire qu'elles fussent animées, à mesure qu'elles avançaient, de motifs plus élevés et plus purs. Au moment de leur conversion, la pénitence était pour elles une nécessité, et la crainte de Dieu principalement leur en faisait accomplir les œuvres ; mais dès qu'elles avaient goûté la douceur de la charité de Jésus-Christ crucifié, il voulait qu'elles ressentissent le désir de lui ressembler, et de participer à ses souffrances et à sa mort. Si bien souvent on voit des âmes, après une conversion sincère et généreuse, s'arrêter, languir et retomber, c'est parce qu'elles ne sont pas restées fidèles à leurs débuts, et qu'elles ont cessé d'être pénitentes et mortifiées. Telle était la persuasion de M. Moÿe. Aussi durant les dix années qu'il passa à Metz, eut-on souvent occasion de remarquer dans les personnes pieuses qui allaient à lui, un

changement tel qu'on disait qu'il ne convertissait pas seulement les pécheurs, mais les bons eux-mêmes.

M. Moÿe voulait que la piété de ses pénitents les rendît sensibles à l'aiguillon de la charité, et il leur conseillait les bonnes œuvres qui convenaient à leur état. Il insistait près de tous pour leur inspirer l'amour de l'Église, et les préoccuper de ses besoins et de ceux des âmes dont le salut était en péril. Il leur demandait, pour ce double but, des prières régulières et des œuvres de charité envers les pauvres.

La piété des âmes qui acceptèrent cette direction ferme et éclairée, et elles furent en grand nombre, revêtit un caractère de force, de sincérité et de générosité qui excitait l'admiration. Dans les plus humbles conditions, le zélé et sage confesseur savait susciter de fidèles imitateurs de Jésus-Christ crucifié. Le vénérable prêtre, dont les mémoires nous fournissent ces renseignements, parle avec attendrissement d'un pauvre ouvrier qui, toujours fidèle aux avis qu'il avait reçus longtemps auparavant, ajoutait encore au poids de son travail journalier la gêne et les douleurs des plus sévères mortifications. Il affirme aussi que, lorsqu'il revint à Metz, durant la Révolution, pour y exercer le saint ministère, il fut aussi surpris qu'édifié de la vertu et du courage d'un grand nombre de chrétiens qui n'hésitaient point, malgré trente années écoulées, à attribuer à la direction de M. Moÿe leur fidélité et leur persévérance. D'autres prêtres ont assuré qu'il leur arrivait souvent, au saint tribunal, de reconnaître les âmes qui avaient eu le bonheur d'être dirigées par M. Moÿe, au seul caractère de leur religion et de leur piété. Il n'est donc pas étonnant qu'on ait fait honneur à M. Moÿe de l'héroïsme que l'on admira, durant la crise révolutionnaire, en plusieurs de ses anciens pénitents qui rendirent témoignage de leur foi dans les prisons, et jusqu'au pied de l'échafaud.

L'un des guides et des amis de M. Moÿe, M. Lebrun, ex-

posait admirablement les vérités de la religion, et jusque dans ses catéchismes où plusieurs personnes recueillaient par écrit ses instructions. Il captivait l'attention, il éclairait les esprits et touchait les cœurs. Quand il parlait des mystères de la foi, rapportait un de ses auditeurs, on aurait dit qu'il descendait du ciel pour révéler ce qu'il y avait vu. Il en était de même, ajoutait-il, de M. Moÿe. En effet, c'était la même foi, le même désir de la gloire de Dieu et du salut des âmes, le même oubli de soi, et le même dédain pour tout ce qui ne peut que flatter la frivolité de l'auditoire et la vanité du prédicateur. Les instructions de M. Moÿe étaient simples, et la parole n'y était que l'expression animée et transparente de la pensée. Se souvenant que la crainte est le commencement de la sagesse, il traitait souvent les sujets qui lui paraissaient les plus propres à exciter ou à ranimer ce sentiment dans l'âme de ses auditeurs. Rien ne lui était plus ordinaire que de rappeler ces terribles figures des grappes de raisin échappées aux vendangeurs, des épis oubliés par les moissonneurs, des olives qui restent aux branches les plus élevées de l'arbre. Mais il ne laissait point son auditoire sous l'impression de la crainte qui décourage ; après avoir montré les difficultés et les périls, il ranimait la confiance en rappelant la vertu de la croix, et il exhortait ceux qui sentaient en eux le désir du salut à marcher avec courage à la suite de Jésus-Christ. Il se montra, dès le début, tout pénétré de l'esprit des saintes Écritures, et il en reproduisait constamment les termes dans ses discours. On était frappé surtout du secours qu'il tirait des livres de l'Ancien Testament pour expliquer l'Évangile, en mettre en pleine lumière la vérité et la beauté, et rendre plus pratiques les applications qu'il en faisait à la vie chrétienne. L'enseignement de M. Moÿe était empreint de sévérité, et ceux qui l'entendaient devaient pressentir qu'il serait impitoyable pour les faiblesses et les passions de la na-

ture. Néanmoins sa parole était goûtée, et le nombre de ceux qui recouraient à ses conseils allait toujours croissant. Il ne faut pas s'en étonner, car, même en suivant la pente de son esprit et de son caractère, M. Moÿe savait se préserver de toute exagération. Un jour, ayant entendu un prédicateur qui, en parlant sur les difficultés du salut, avait vivement impressionné ses auditeurs, il l'attendit au sortir de l'office, et lui dit: *Au moins fallait-il vous en tenir à ce qu'enseigne l'Église.* Telle était la règle dont il ne s'écartait jamais. Cette exactitude doctrinale qu'il devait à l'étude sérieuse de la théologie et de l'Écriture sainte, donnait à ses instructions une autorité et une efficacité que n'obtient pas l'éloquence, quand elle n'est pas animée de l'esprit de l'Évangile, et n'est pas l'exacte expression de ses enseignements.

Mais ce qui donnait à la parole de M. Moÿe, si austère qu'elle fût, une incomparable force de persuasion, c'était la sainteté de sa vie, et la rigueur avec laquelle il observait lui-même les règles qu'il proposait aux autres.

Les personnes qui avaient le mieux connu M. Moÿe pendant le temps de son ministère à Metz, disaient que ce qui frappait le plus en lui, était le courage soutenu et la rigueur impitoyable avec lesquels il luttait contre la nature et ses penchants. Il voulait se préserver de la contagion de l'esprit du monde. Dans ce but, il travaillait sans relâche à mortifier cette triple concupiscence dont parle saint Jean, et d'où viennent, lorsque nous la laissons dominer en nous, toute notre faiblesse et toute la force du monde et du prince de ce monde. Il aima la pauvreté avec sincérité et ardeur, et il en embrassa les pratiques les plus austères. Ses vêtements étaient simples, et son appartement n'offrait aux regards des visiteurs que ce qui était exigé par les plus strictes convenances. Sa nourriture différait peu de celle des pauvres. Encore voulait-il que la lecture qu'il se faisait faire pendant ses repas, en occupant

utilement son esprit, rendit en quelque sorte son âme étrangère au soulagement qu'il ne pouvait refuser à son corps. S'il l'eût voulu, il lui eût été facile de mener un genre de vie plus conforme aux usages reçus ; mais il pensait qu'il devait employer en faveur des pauvres, ou réserver pour des œuvres utiles, la portion de ses revenus qui n'était pas rigoureusement nécessaire à son modeste entretien. Il conserva le petit bénéfice qui constituait son titre clérical, parce qu'il estimait qu'un acte de dépouillement émanant de sa volonté propre n'aurait jamais le mérite de la soumission aux lois de l'Église. Mais rien ne lui eût été plus pénible, si cette nécessité lui eût été imposée par l'obéissance, que d'être mis en possession d'un bénéfice considérable et avantageux selon le monde. Toute son ambition était de se sacrifier en travaillant à procurer la gloire de Dieu et à sauver les âmes, et plus particulièrement les ignorants et les pauvres.

Non content de vivre pauvre, M. Moÿe pratiquait la mortification comme les saints. Dès les premières années de son ministère on aurait pu dire de lui, comme saint Paul le disait de lui-même, qu'il accomplissait en sa chair ce qui manque aux souffrances de Jésus-Christ pour nous. Si rigoureux que fût le froid, jamais il ne s'accordait ni le soulagement ni la distraction du foyer, ni même le secours de vêtements plus chauds. Un jour, tandis qu'il célébrait la messe dans l'église de Sainte-Croix, il fut saisi et pénétré par le froid au point qu'il fallut le rapporter de l'autel à la sacristie. Mais rien ne l'affligeait plus que la révélation involontaire de ses mortifications. Malgré le soin qu'il mettait à les dérober à tous les regards, on connut plusieurs de ses pratiques de pénitence. Il usait de la discipline et des autres instruments de mortification. Mais comme leur usage est nécessairement intermittent, il chercha et trouva le moyen de crucifier sa chair par des douleurs dont l'intensité aug-

mentait à chaque pas et à chaque mouvement. Ainsi on s'aperçut que les épaisses et grossières chaussures dont il usait, étaient percées de clous dont les saillies lui déchiraient les pieds et faisaient couler son sang. Il pratiqua cette cruelle pénitence jusque dans sa vieillesse. On raconte qu'un jour, dans un village où il donnait une mission, les jeunes gens parvinrent à s'emparer de ses souliers ; ils les trouvèrent hérissés de petites pointes et tachés de sang. Le saint vieillard ayant su ce qui s'était passé, s'en montra peiné et confus.

Cet esprit de mortification était excité et entretenu en M. Moÿe par le souvenir et la méditation de la passion de Notre-Seigneur. Tous les jours il s'imposait quelque pénitence pour honorer Jésus-Christ crucifié. Chaque semaine, du jeudi soir au vendredi, à trois heures de l'après-midi, il était tellement absorbé par la contemplation des souffrances du Sauveur, qu'il devenait comme étranger à toute autre chose. Il ne prenait aucune nourriture, ne cédait qu'à peine quelques instants au sommeil, et il n'aspirait plus qu'à se pénétrer de la vertu de la croix. Jusqu'à la fin de sa vie il demeura fidèle à cette dévotion. Elle était pour lui comme une tradition de famille, car son vénérable père jeûnait tous les vendredis, et il ne pouvait entendre lire la passion sans verser des larmes. Plus tard nous aurons occasion de rapporter les pratiques qu'elle lui suggéra. Mais dès lors il se dépouillait, durant ses longues méditations au pied de la croix, de ce qui appartient à la nature viciée par le péché, et il apparaissait aux yeux de tous comme un homme uniquement rempli de l'esprit de Dieu. Cette impression était si vive et si forte, qu'il suffisait souvent de sa présence pour changer le cours des pensées des personnes qui l'approchaient. Sa conversation achevait ce que l'impression de sa présence avait commencé. En toute circonstance elle était grave, et jamais il n'accordait

rien ni au désir de paraître ni au désir de plaire. On le savait si bien, et déjà il était si généralement respecté, que, dès qu'il paraissait, le plus souvent on changeait de ton et de langage. Alors il aimait à parler des exemples des saints, des œuvres de piété et de charité, et s'il se trouvait avec des prêtres, de tout ce qui intéresse la gloire de Dieu, le salut des âmes et la prospérité de l'Église.

C'était surtout dans l'accomplissement des fonctions sacerdotales qu'il laissait éclater plus visiblement l'esprit de foi dont il était animé. Tout respirait en lui le sentiment de la présence de Dieu, la piété la plus tendre pour Notre-Seigneur au saint sacrement de l'autel, le zèle pour le salut des âmes et le respect pour les sacrements dont il était le ministre. La joie sainte et surnaturelle dont son âme était inondée éclatait sur son visage et se révélait dans son attitude, quand il administrait le baptême, ou quand il récitait les prières de l'Église pour les fidèles dont le salut lui paraissait assuré par leurs dispositions au moment de la mort. Quand il montait à l'autel pour y célébrer le saint sacrifice de la messe, il semblait n'avoir plus rien d'humain et de terrestre, et on ne voyait plus en lui que le ministre de Jésus-Christ et de son Église. Il se souvenait qu'à l'autel Notre-Seigneur est en même temps le prêtre et la victime du sacrifice, et ce souvenir, en l'humiliant par le contraste de son néant et de la grandeur de Celui dont il tenait la place, lui inspirait le respect le plus profond pour le plus auguste de nos mystères. Il se rappelait en même temps que l'oblation du sacrifice se fait au nom de l'Église, et que le prêtre ne monte à l'autel que pour y agir et y prier au nom de l'épouse sans tache que le Sauveur s'est acquise au prix de son sang, afin que par la vertu de ce sang divin les mérites de la croix soient appliqués aux âmes pour qui il a été répandu. Selon son expression, *il se mettait dans l'âme de l'Église*, et c'était avec les sentiments de cette mère des en-

fants de Dieu, qu'il demandait au Père céleste d'avoir pour agréable ce sacrifice saint, cette victime sans tache, comme il a eu pour agréables les oblations d'Abel, d'Abraham et de Melchisédech. Quand il avait célébré la sainte messe, il ne s'éloignait qu'à regret de l'autel où Notre-Seigneur réside par amour pour nous. Si ses occupations le lui permettaient, il prolongeait son action de grâces, mettant tout son bonheur à adorer Celui qui fait ses délices d'être avec les enfants des hommes. Un jour, à Cutting, M. Fisné, curé de la paroisse, alla, vers les trois heures de l'après-midi, l'arracher du pied de l'autel, où il était à genoux et en prière depuis l'heure de sa messe, en lui disant : *Pour cette fois, c'est trop !* En réalité, ce n'était pas encore assez au gré de ce cœur brûlant d'amour pour Jésus-Christ.

Ainsi tout était harmonieux dans la vie du jeune prêtre qui édifiait la ville de Metz, et il n'est pas étonnant que, dès les premiers jours, il ait répandu autour de lui la bonne odeur de Jésus-Christ. A l'exemple du divin Maître, il prêchait par ses exemples avant de prêcher par ses discours. La piété qui l'inspirait était sérieuse et austère, parce qu'elle procédait d'un vif sentiment des misères de la nature et de l'excellence de la grâce. Cependant il obtenait une confiance, pour ainsi dire sans limites, malgré son jeune âge, parce qu'il était plus sévère pour lui-même que pour les autres, et parce qu'il réprimait les passions et combattait l'esprit du monde en lui-même avec plus d'énergie encore que dans ceux qui se plaçaient sous sa direction. Son cœur était comme un foyer embrasé du feu de la charité : alors même qu'il gardait le silence et semblait rester dans l'inaction, ce feu sacré éclatait dans toute sa personne, et se communiquait autour de lui par le seul effet de son rayonnement. Mais comme on le verra dans la suite, la charité qui le pressait, parce qu'elle était la charité de Jésus-Christ, ne demandait qu'à se répandre et à

enflammer les âmes. Toutefois, pour être ardent, son zèle n'en était pas moins contenu, parce qu'il était selon la science. M. Moÿe recueillait ainsi, en les répandant parmi les fidèles autour de lui, les fruits de son application, pendant les années de sa jeunesse, à faire des progrès dans la piété et la science sacerdotale.

La vertu de M. Moÿe répandait un trop vif éclat pour qu'elle n'attirât point les regards de ses supérieurs. Ils ne tardèrent pas à lui donner des preuves irrécusables de leur estime et de leur confiance, en le désignant, en même temps que M. Lasolgne, pour entendre les confessions au grand séminaire, qui était alors dirigé par des prêtres séculiers. Il laissa dans cette maison des traces profondes de son passage. Longtemps après, un curé du diocèse de Metz remerciait Dieu de lui avoir donné un si saint et si habile directeur. On remarquait en effet dans sa conduite personnelle, comme dans l'administration de sa paroisse, l'esprit de son premier guide.

Mais il semble que la Providence conduisit M. Moÿe au grand séminaire de Metz, principalement pour qu'il y connût et y fît entrer dans les voies de la perfection celui qui devait être l'ami de prédilection de sa jeunesse, son appui le plus constant, son coopérateur le plus zélé dans les commencements de son œuvre principale. Celui vers qui M. Moÿe fut ainsi envoyé était M. Jobal, d'une famille noble et considérable. Il était entré enfant au séminaire, disait-il plus tard, et c'était là, ajoutait-il, que Dieu l'attendait pour lui ouvrir les yeux. Nous savons cependant, par M. Moÿe, que deux événements avaient produit sur M. Jobal une impression profonde et l'avaient depuis longtemps pénétré de la crainte des jugements de Dieu et rendu docile à l'action de la grâce. Lorsqu'il était encore enfant, un de ses frères fut tué à côté de lui, et la vie ne lui fut conservée à lui-même que par une protection visible de la Providence. Plus tard, comme il passait ses va-

cances dans sa famille, à Pagny, il vit rentrer au village un malheureux père rapportant lui-même le cadavre de son fils qui venait d'être écrasé sous une voiture. Ce spectacle frappa vivement M. Jobal, et dès lors il ne pensa plus qu'à se donner tout à Dieu.

Dès que M. Moÿe parut au séminaire en qualité de confesseur, M. Jobal s'attacha à lui comme au guide que Dieu lui avait destiné. Il se forma entre eux une liaison dont la grâce était le lien, et qui, avec le temps, était devenue de plus en plus étroite. Jamais peut-être M. Moÿe ne rencontra une âme ni plus confiante ni plus docile. Aussi peut-on dire que le jeune clerc se forma sur le modèle de son directeur et qu'il en devint la parfaite et vivante image.

Ainsi que nous l'avons dit, aussitôt après son ordination, M. Moÿe fut nommé vicaire à Saint-Victor. Au mois de mai 1756, il devint vicaire de Saint-Dizier, l'une des paroisses de Metz ; mais il n'y passa que six mois, et rentra à Saint-Victor, pour y demeurer jusqu'à la fin de l'année 1758. A cette époque, M. le curé de Sainte-Croix le demanda et l'obtint pour vicaire. Nous savons que le séminaire de Metz ayant cessé d'être dirigé par des prêtres séculiers, M. Thiébaut, qui avait une si grande estime pour M. Moÿe, devint curé de Sainte-Croix ; si ce changement était déjà opéré en 1758, il ne serait pas étonnant que l'ancien supérieur eût exprimé le désir d'avoir pour aide un jeune prêtre qui lui avait fait concevoir de si belles espérances, et les avait déjà en partie justifiées. Quoi qu'il en soit, M. Moÿe prit possession de son nouveau poste à Sainte-Croix, en janvier 1759, et le conserva jusqu'à sa sortie de Metz.

Comme la famille de M. Jobal demeurait à Metz, sur la paroisse de Sainte-Croix, les relations de M. Moÿe avec son jeune disciple et ami devinrent plus fréquentes et plus intimes. En même temps qu'il fut plus à portée de l'aider de ses

lumières et de ses conseils. Il eut plus souvent occasion de s'ouvrir à lui sur ses pensées et ses projets. Dieu permit sans doute ce rapprochement pour procurer à M. Moyë le secours et l'appui dont il allait avoir besoin. Lorsque M. Jobal fut ordonné prêtre, vers la fin de l'année 176[illegible], il fut nommé vicaire de Sainte-Croix et devint ainsi le collègue de son directeur et de son ami.

CHAPITRE III.

Commencements de la Congrégation des Sœurs de la Providence.

1762-1764.

M. Moÿe allait quelquefois visiter un de ses parents, qui était curé d'une paroisse considérable, à deux lieues de Metz. Il se rendait de même chez quelques prêtres qu'il aimait et qu'il estimait. Il avait ainsi occasion de reconnaître par lui-même l'état d'abandon et d'ignorance où, faute de secours, étaient laissés les enfants, dans un certain nombre de paroisses de la campagne. A la même époque, M. Bourg, chanoine de Saint-Sauveur, non content de s'appliquer avec zèle à toutes les œuvres du ministère en ville, donnait des retraites et des missions dans les paroisses du voisinage de Metz. Dans ce but, il s'associa quelques prêtres de bonne volonté. M. Moÿe se sentit attiré près du pieux et zélé chanoine, et il finit par lui offrir sa coopération dans la mesure que lui permettraient ses obligations personnelles. M. Bourg agréa cette offre. C'est ainsi que M. Moÿe commença à se livrer à une œuvre qui devait remplir la plus grande partie de sa carrière sacerdotale. Dès ses débuts dans le ministère, M. Moÿe avait été frappé de l'abandon où il voyait se perdre, pour le temps et pour l'éternité, un trop grand nombre d'en-

tants. Les missions dans les campagnes lui révélèrent le mal dans toute sa gravité et toute son étendue. En effet, le défaut d'instruction et d'éducation chrétienne est d'autant plus commun que les populations sont plus isolées et plus pauvres. Il pensait souvent à ce qu'on devait attendre de ces générations que l'ignorance laissait livrées à la malice du siècle et à l'entraînement des passions, et il s'effrayait de l'avenir. Pendant huit années entières il réfléchit devant Dieu aux moyens de remédier au mal. Il sentait combien l'entreprise était sérieuse et grave, et il voulait mûrir son dessein avant de le soumettre à l'épreuve décisive de l'expérience. Il s'en ouvrit sans doute de bonne heure à M. Jobal, puisque nous verrons son jeune ami l'aider à former son premier établissement, et y concourir avec autant de zèle que de dévouement.

Personne ne l'ignore, la mauvaise foi seule pourrait encore le contester, à aucune époque l'Église n'a épargné ni ses efforts pour répandre, avec l'éducation chrétienne, l'instruction à laquelle elle désire voir participer, selon leurs facultés et les nécessités et convenances de leur position, tous les membres de la société. La Lorraine, malgré tout ce qu'elle avait eu à souffrir pendant presque tout le cours du XVIIe siècle, s'était montrée fidèle aux traditions de l'Église, et à l'époque où M. Moÿe se préparait à l'enrichir d'une nouvelle congrégation enseignante, elle pouvait se glorifier du nombre et de la prospérité de ses établissements d'éducation et d'instruction : universités, colléges, couvents et écoles dans les villes et dans les villages. Au milieu des bouleversements et des effroyables calamités que la Lorraine subit pendant la guerre de Trente Ans, le B. Pierre Fourrier avait pourvu à l'éducation des jeunes filles dans les villes par l'établissement des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, qui ouvraient en même temps des pensionnats et des écoles primaires gratuites. Les monastères de la Congrégation de Notre-

Dame étaient nombreux dans les trois évêchés, ainsi que dans plusieurs provinces de France et d'Allemagne.

Néanmoins, il restait à procurer des maîtresses religieuses, capables et dévouées, aux paroisses que leur peu d'importance privait nécessairement des précieux avantages des écoles dirigées par des religieuses soumises à la clôture. Dès la fin du XVIIe siècle, un pieux chanoine de Toul, M. l'abbé Vatelot, avait pourvu à ce besoin, en formant une congrégation de Sœurs enseignantes, qui rendit dès lors et rend encore aujourd'hui d'inappréciables services en France et dans nos provinces d'Afrique. M. Valetot, fort de l'exemple de saint Vincent de Paul qui n'avait prescrit aux Filles de la Charité d'autre clôture que celle de leur voile et de leur modestie, ne craignit point de priver ses Sœurs du bienfait et des secours de la vie commune. Plein de confiance en Dieu et dans la vertu de ses Filles il osa les placer seules, même dans les paroisses fort éloignées qui n'avaient pas les ressources nécessaires pour l'entretien de plusieurs maîtresses. Jusqu'à nos jours Dieu a béni sa pieuse confiance. Mais si M. Vatelot consentait, en faveur des populations pauvres, à ce que ses Sœurs enseignantes vécussent isolées, il exigeait néanmoins qu'on leur assurât un logement et les moyens d'une existence convenable.

Les évêques favorisaient de tout leur pouvoir ces belles institutions, et ils considéraient comme un de leurs plus importants devoirs de veiller sur les écoles de leurs diocèses, et de leur assurer une bonne direction par de sages règlements, et surtout par la formation des instituteurs et des institutrices. Les statuts synodaux, qui renferment les témoignages authentiques des préoccupations les plus vives et les plus constantes des évêques et du clergé, nous les montrent toujours attentifs et zélés à multiplier les écoles et à les rendre prospères. Les évêques eux-mêmes croyaient qu'ils devaient

entrer dans les plus petits détails de ce qui intéresse les écoles, et que c'était à eux qu'il appartenait de contribuer, plus que tous les autres, à l'éducation chrétienne de l'enfance. Nous avons sous les yeux, en traçant ces lignes, un témoignage touchant de la sollicitude de l'évêque de Toul, M. Bégon, pour les *petites écoles* de son vaste diocèse ; c'est le livre qu'il fit imprimer en 1749, sous ce titre : *Méthode familière pour les petites écoles, contenant les devoirs des maîtres et des maîtresses d'école, avec la manière de bien instruire*, etc. C'est un excellent traité, qui ne perdrait rien à être mis en comparaison avec les œuvres pédagogiques les plus vantées de nos jours. A la vérité, la comparaison ne serait pas possible sur tous les points, parce que l'un des termes à comparer ferait souvent défaut. La raison en est que trop souvent nos méthodes contemporaines ne voient dans les instituteurs que les propagateurs de la science élémentaire qu'ils sont chargés d'enseigner ; l'évêque de Toul, au contraire, s'applique avant tout, comme le veut la raison, à former des maîtres chrétiens, pieux même, parce que, sans religion et sans piété, les maîtres ne sont pas dévoués, et ne forment pas leurs élèves à la vertu qui s'enseigne beaucoup plus efficacement par les exemples que par les leçons. Une autre partie de la *Méthode familière* lui est encore presque exclusivement propre : c'est celle où M. Bégon indique les qualités morales de l'instituteur. Sans elles le maître le plus instruit, le plus heureusement doué d'ailleurs, n'est jamais qu'un maître incomplet et insuffisant. Là on retrouve les meilleures inspirations de Fénelon, de Fleury, de Rollin et de ces anciens maîtres qui ne furent de si excellents instituteurs de la jeunesse, que parce qu'ils furent d'excellents chrétiens. Après avoir traité des vertus et des qualités que doivent posséder les maîtres, M. Bégon passe à l'organisation et à la direction pratique des écoles : rien n'est omis, rien n'est négligé : hygiène et pro-

preté, distribution et emploi du temps, punitions et récompenses, méthodes d'enseignement pour les diverses matières, tout est prévu, tout est réglé avec une sagesse, fruit de l'expérience et du zèle, qui n'a rien laissé à inventer aux plus intelligents promoteurs de l'instruction primaire.

Ces efforts ne demeuraient point sans résultat, et certainement les classes populaires n'étaient point vouées à l'ignorance, ainsi que le répètent trop souvent les détracteurs d'un passé qu'ils ne connaissent pas. La Révolution fit table rase des institutions par lesquelles l'Église avait pourvu à l'éducation et à l'instruction des enfants, et un demi-siècle s'écoula avant qu'une partie notable de ces ruines fût réparée. De nombreuses générations se succédèrent avant que les écoles et les maîtres fussent assez nombreux pour offrir à tous le bienfait de l'instruction. On oublia les fautes de la Révolution, et on s'habitua à croire qu'il fallait attribuer à l'ancien régime cette ignorance dont elle était seule responsable, et dont nos pères n'avaient connu le malheur qu'à des époques désastreuses, comme pendant les guerres de religion et pendant la première partie du XVIIe siècle.

L'éducation et l'instruction des classes populaires n'étaient donc point négligées parmi nous au XVIIIe siècle, et partout l'Église répondait aux besoins nouveaux ou plus étendus, à mesure qu'ils se produisaient. C'est une de ces nécessités qui ne se révèlent que lorsque l'expérience a montré l'insuffisance des moyens déjà employés, qui frappa M. Moÿe, et lui inspira le dessein de former une association de filles pieuses, vouées à l'enseignement des enfants, et au soin des malades comme œuvre accessoire et secondaire.

M. Moÿe était encore vicaire à Saint-Victor quand il conçut le projet d'envoyer des maîtresses d'école à la campagne, et surtout dans les hameaux les plus abandonnés, pour instruire les enfants, et même les autres personnes qui auraient été

privées du bienfait de l'instruction chrétienne. Cette pensée le poursuivant toujours, il crut que cette persévérance était un signe qu'elle venait de Dieu. Toutefois, pour se conformer aux règles de la prudence et de l'humilité, il voulut tout soumettre au jugement de ses supérieurs. M. de Saint-Simon avait conçu un projet analogue qui déjà avait reçu un commencement d'exécution, par l'établissement d'une maison où les futures institutrices devaient être formées par les sœurs de la Doctrine chrétienne. « Mais, dit M. Moÿe, « l'exécution ne répondit pas aux vues du prélat. Dieu se sert, « ajoutait-il humblement, des plus vils sujets pour accomplir « ses desseins. » Du moins M. Moÿe pouvait espérer que M. de Montmorency qui avait succédé, en 1761, à M. de Saint-Simon sur le siége épiscopal de Metz, ne repousserait point un projet dont l'opportunité avait été reconnue, et dont son prédécesseur avait souhaité la réalisation. Il réfléchissait et priait depuis huit ans. Il crut dès lors que le moment d'agir était venu, et il s'ouvrit sur son dessein à M. Bertin, vicaire général de l'évêque de Metz. C'était en 1762. M. Bertin rejeta d'abord le projet de M. Moÿe comme impraticable; puis, faisant réflexion, il lui dit : *Les grandes choses ont de petits commencements*; *commencez par peu.* Aussitôt que M. Moÿe eut obtenu cette autorisation, il s'occupa de la réalisation immédiate de son projet.

Il avait pensé d'abord à envoyer quelques sujets, pour les former, dans la maison fondée à Toul par le vénérable M. Vatelot; il y renonça pour des motifs qui lui parurent décisifs. Les sœurs de la Congrégation du chanoine de Toul ne devaient ouvrir leurs écoles que dans les lieux où leur existence était assurée par une fondation ; M. Moÿe craignit que cette condition ne devînt un obstacle au bien qu'il avait en vue. Il se proposait, en effet, de donner de bonnes institutrices aux petites paroisses, aux hameaux sans ressources qui, à cause de la pauvreté des habitants et de la commune,

étaient dans l'impossibilité de faire les fondations exigées, et se voyaient, par suite, privés du bienfait d'une école chrétienne et bien dirigée. Le second inconvénient que redoutait M. Moÿe était que, l'existence de ses maîtresses d'école étant assurée par la constitution d'une rente ou d'une pension, quelques filles, d'ailleurs pieuses, pourraient être attirées dans la nouvelle congrégation par la perspective d'une vie paisible et exempte d'inquiétudes. Elles auraient pu, en effet, y apporter d'autres dispositions que celles du zèle pour la gloire de Dieu, de la charité et du dévouement pour les pauvres enfants confiés à leurs soins. Pour atteindre le but qu'il se proposait, il fallait que les sœurs fussent toujours prêtes à aller partout où elles seraient envoyées, et de préférence au milieu des populations les plus indigentes et les plus oubliées. Elles devaient y faire le bien autant par leur exemple que par leur enseignement. Il fallait donc qu'elles fussent pauvres elles-mêmes. A cette condition, tout en elles annoncerait qu'elles ne se recherchaient point, et qu'elles n'avaient d'autre volonté que celle de servir Dieu et de porter le prochain à l'aimer et à le servir.

M. Moÿe soumit ces considérations à ses supérieurs, et il eut la consolation de les voir approuvées. Il arrêta donc définitivement les bases essentielles de son projet, et il s'en remit entièrement, pour le succès, à la volonté de Dieu. Il se sentait encouragé par l'intérêt que plusieurs bonnes âmes prenaient à son œuvre, et par les prières qu'elles ne cessaient de faire pour sa réussite. Persuadé, dans son humilité, qu'il n'était qu'un instrument indigne et insuffisant, il suppliait ses pieux amis de l'aider à obtenir de la bonté de Dieu, que ses péchés ne fussent pas un obstacle aux desseins de sa miséricorde envers des populations abandonnées qui le connaissaient à peine, personne ne leur parlant de lui, de ses perfections et de ses bienfaits. Il remettait tout à la Providence. Il ne comp-

[illegible] vaincre les difficultés que [illegible] Jeune [illegible] venait de Dieu et pouvait [illegible] manqueraient pas de [illegible] Psalmiste : « Si le Seigneur ne bâtit lui-même la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la construisent ; s'il ne protège la ville [illegible] en vain que veille celui qui la garde. »

[illegible] assuré de la volonté de Dieu, et avoir obtenu [illegible] l'approbation de ses supérieurs, M. Moye [illegible] des personnes qu'il chargerait de [illegible] des écoles. Pendant les huit ans [illegible] à Metz, il avait dirigé un grand [illegible] vertu éprouvée ; il n'avait donc [illegible] la confiance déterminerait à [illegible] son appel. Mais nous avons vu combien il [illegible] premier mouvement qui souvent, jusque [illegible] meilleures choses, procède de la nature autant [illegible] que de la grâce. Il s'en défiait, surtout de la part [illegible] qui sont plus exposées à se démentir de leur [illegible] et que l'attrait de la nouveauté porte quelquefois [illegible] au dessus de leurs forces. Il chercha [illegible] des personnes calmes, prudentes, *rassises*, [illegible] et mûries, sinon par l'âge, au moins [illegible] et la vertu. Il voulait qu'elles fussent prêtes [illegible] en même temps à toutes les commodités de la [illegible] l'approbation des hommes, et même aux facilités de [illegible] mouvements de leur piété et de remplir les devoirs [illegible] religion qu'elles trouvaient plutôt dans les villes que [illegible] les campagnes. Il exigeait donc, pour tout dire en un [illegible], un détachement absolu. Dieu amena vers lui plusieurs [illegible] douées de cette générosité vraiment héroïque.

Les premières écoles furent ouvertes à Vigy et à Béfey, à [illegible] quatre lieues de Metz. M. Moye y envoya les sœurs

sans argent, sans provisions d'aucune sorte, comme Notre-Seigneur Jésus-Christ avait envoyé ses apôtres, les exhortant à mettre leur confiance en Dieu et à s'abandonner entièrement à la Providence. Ces pieuses filles, vraiment dignes de leur belle mission, comprirent le langage qui leur était adressé, et elles se rendirent immédiatement à leur poste. M. Moye, accompagné de M. Jobal qui venait d'être ordonné prêtre, alla à Vigy, pour l'ouverture de la nouvelle école qui devait être dirigée par sœur Marguerite Lecomte. C'était le 14 janvier 1762. M. Jobal chanta la messe pour invoquer le Saint-Esprit, et M. Moye fit une instruction sur la nécessité et l'importance de l'éducation chrétienne des enfants.

Les commencements de ces écoles furent très-laborieux et très-pénibles, surtout pour les sœurs. Elles n'avaient point de logement, et pendant assez longtemps elles furent réduites à coucher sous un escalier dans une misérable cabane. M. Moye les consolait et les encourageait en leur disant : « Hé ! Notre-Seigneur est né et a demeuré dans une étable ; « qu'y a-t-il d'étonnant si nous logeons dans une grange ? « Notre-Seigneur dans le désert n'avait pas même de quoi « s'abriter des injures de l'air : sommes-nous meilleurs que « lui ? » Cependant M. Jobal retourna à Vigy, afin d'y procurer un asile à la sœur. Les habitants de la commune s'assemblèrent pour y aviser avec lui, et ils concluaient à renvoyer l'institutrice, parce qu'ils ne pouvaient lui offrir un local convenable. Tout semblait désespéré, quand une pauvre femme demanda, comme une faveur, de loger la sœur chez elle. Sœur Marguerite accepta cette offre avec reconnaissance. Mais quand elle s'aperçut qu'elle devait partager ce pauvre asile avec le mari et les enfants de la charitable femme, elle chercha un autre abri. Elle le trouva dans une porcherie abandonnée où elle porta un peu de paille et une vieille couverture. Parvenue au terme d'une longue carrière, et

contemplant les développements merveilleux de l'œuvre dont l'origine avait été si humble, elle se rappelait la porcherie de Vigy, et elle disait, en se parlant en elle-même : *Je suis le grain de sénevé qui a été planté dans le fumier, et qui est devenu un grand arbre.*

A Béfey on construisit une petite maison sur un terrain que M. Moÿe acheta de ses deniers. Tous les habitants prirent part à cette bonne œuvre, au moins par leur travail. Plus de vingt ans après, quoique la maison se ressentît de la manière dont elle avait été construite et tombât en ruines, M. Moÿe aimait à se rappeler l'empressement avec lequel les habitants de Béfey transportaient les matériaux et aidaient à les employer. Cependant dès cette époque M. Moÿe désirait que les sœurs ne possédassent pas en propre les maisons qu'elles habitaient, et où elles ouvraient des écoles. A l'occasion de la construction si modeste de Béfey, il rappela que le P. Maxime, capucin, très-zélé pour la nouvelle institution, fit bâtir à Lindre une belle maison pour les sœurs. « J'en suis fâché, « dit-il, parce que avec ce qu'elle a coûté, nous pourrions « établir et faire subsister bien des écoles. » Il ne voulait donc pas que l'on construisît des maisons, ni surtout que l'on achetât des terres. « Nous devons, disait-il, multiplier les « écoles plutôt que les fonder. Des établissements fixes sont « contraires à l'abandon complet à la Providence qui « doit caractériser notre œuvre. Et enfin nous devons tou- « jours être prêts à aller où il plaira à Dieu et aux hommes « de nous envoyer, ce qui ne serait pas possible si nous « avions d'autres maisons ou propriétés que celles que des « personnes charitables voudront bien mettre à notre dispo- « sition. » M. Moÿe, malgré la peine qu'il éprouvait en voyant fermer une école, n'estimait pas un mal pour les sœurs cette obligation de passer d'un lieu dans un autre. « La bonne se- « mence est ainsi répandue en plusieurs lieux, disait-il, et

« elle y fructifiera, car si une mission qui est l'œuvre de
« quelques jours produit si souvent un bien durable, ne
« peut-on pas espérer quelque chose d'une école qui a été
« ouverte pendant plusieurs mois ou plusieurs années?
« D'ailleurs, disait-il encore à ses filles, si ces changements
« nous fortifient, si ces expulsions nous humilient, ce sont
« autant de grâces que Dieu nous ménage pour notre propre
« sanctification. »

Dieu bénit ces humbles commencements d'une œuvre entreprise pour sa gloire, et en faveur des pauvres que son Fils a voulu évangéliser. M. Moÿe visitait souvent les écoles, afin d'encourager les maîtresses et les élèves. Quand il paraissait, non-seulement les enfants, mais les parents eux-mêmes s'assemblaient pour entendre ses instructions, et, le crucifix à la main, il les exhortait à aimer et à imiter Jésus-Christ souffrant et mourant pour nous. Les visites de M. Moÿe, qui devenaient de petites missions, achevaient de donner à ces écoles le caractère qu'il voulait leur imprimer, d'établissements destinés, avant tout, à aider à la sanctification des enfants et des populations pauvres. Il ne négligeait point l'instruction humaine ; mais il ne l'estimait qu'autant qu'elle développait l'intelligence de ceux à qui elle était donnée et les préparait à la connaissance des enseignements de Jésus-Christ et à l'amour de sa loi. Telles furent les premières écoles de la Providence. Les prêtres des paroisses qu'il visitait parlaient avec admiration et reconnaissance à M. Moÿe de l'amélioration qui s'était produite, même chez les adultes, depuis l'ouverture des écoles, et par le concours des sœurs qui les dirigeaient. M. Moÿe louait Dieu du bien qui s'opérait, et lui en rapportait toute la gloire.

On ne sera pas surpris de ces heureux résultats, si on veut bien accorder un souvenir à la pieuse fille que M. Moÿe plaça dans sa première école, à Vigy, et si l'on croit pouvoir juger

de ses compagnes par les vertus dont elle a donné l'exemple pendant toute sa vie qui a été de près d'un siècle. Marguerite Lecomte était née à Lesse, dans le diocèse de Metz. Nous ignorons quelles circonstances la firent connaître de M. Moÿe; mais il fallait qu'elle eût vécu assez longtemps sous ses yeux, et sans doute sous sa direction, pour qu'il fût assuré de sa vertu et de son aptitude, au point de lui confier le premier essai d'une œuvre à laquelle il attachait tant d'importance. Ainsi que nous l'avons dit, et comme il le témoigna lui-même, sa confiance ne fut point trompée. Sœur Marguerite Lecomte se montra une vraie et digne fille de M. Moÿe par son esprit d'humilité, de mortification et de renoncement, par sa charité pour les pauvres et les malades, et par son zèle et sa constance. Elle faisait l'école gratuitement. Dans l'intervalle des classes, elle cultivait de ses propres mains le petit coin de terre dont les produits ne lui donnaient qu'une ressource insuffisante. Une personne charitable y ajoutait un pain chaque semaine; mais elle devait, comme les pauvres, aller recevoir elle même ce secours qui prenait ainsi la forme de l'aumône. Souvent elle était réduite à ramasser dans la forêt le bois nécessaire pour chauffer la salle où elle réunissait les enfants. Nous avons vu qu'elle fut sur le point de quitter Vigy, parce qu'elle ne pouvait obtenir un logement; elle parvint enfin à se faire construire une petite maison dont la terre et le bois furent tous les matériaux. Seul le ciel a connu tout ce qu'elle endura dans cette pauvre demeure qui abritait tant de générosité et de dévouement. Sœur Marguerite s'estimait heureuse d'y souffrir et d'y travailler, en union avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour le salut de ses pauvres enfants. Jamais elle ne consentit à quitter ce poste de l'indigence, pas même pendant les troubles de la Révolution; malgré toutes les propositions qui lui furent faites, elle passa cinquante-trois années dans l'humble école que lui avait confiée M. Moÿe.

L'âge et les infirmités l'ayant obligée à quitter l'emploi qui lui était si cher, elle se retira à Metz. L'estime et le respect dont elle était entourée amenèrent les autorités à demander en sa faveur, et les aidèrent à obtenir une petite pension qui suffit à ses besoins. En 1826, la maison mère de la Congrégation de la Providence, à Portieux, ayant pu ouvrir un asile convenable aux sœurs âgées ou infirmes, la maîtresse des novices, sœur Thérèse Mourey, se rendit à Metz, près de sœur Marguerite Lecomte, et la détermina à venir achever sa carrière au milieu des filles de son vénérable père. La communauté reçut avec joie et respect cette première sœur de la Providence, comme un témoin de l'œuvre de Dieu qui, ayant commencé dans l'humilité et la faiblesse, s'était développée contre toutes les prévisions humaines, et faisait espérer des fruits de plus en plus abondants pour l'avenir.

Sœur Marguerite Lecomte répandit autour d'elle l'esprit de charité, de pauvreté et de pénitence dont elle était toute pénétrée. Comment n'aurait-on pas été touché en voyant cette vénérable sœur, devenue aveugle, et âgée de près de cent ans, se mortifier encore avec rigueur et porter la haire ? Les cœurs étaient attendris quand, à l'exemple du disciple bien-aimé dont elle avait atteint les années, elle recommandait la charité aux jeunes religieuses, en leur redisant ces paroles du divin Maître : « Apprenez de moi que je suis doux et humble « de cœur. » Tenant habituellement un crucifix entre ses mains, elle priait avec ferveur et avec tant de persévérance que sa vie n'était plus qu'une prière non interrompue. Ce qui frappa surtout en elle, c'est le respect profond et affectueux, la confiance filiale qu'elle conserva toujours et qu'elle exprima dans toutes les circonstances pour celui qu'elle appelait son père, M. Moÿe. Elle était assidue à tous les exercices de la communauté ; mais elle aimait plus particulièrement à entendre la lecture ou la conférence spirituelle, et quand on

en puisait la matière dans les écrits de M. Moÿe, on voyait toute sa ferveur se ranimer. Alors on la surprenait, disant à demi voix : « Oui, ma bonne fille, oui, oh ! c'est bien lui, le pauvre « père ! Combien de fois il nous a dit de vive voix ce que « vous lisez aujourd'hui sur le papier ! » Un jour la mère supérieure ayant lu au noviciat ce que M. Moÿe a écrit de la disposition où doivent être toutes les sœurs, d'aller enseigner dans les plus pauvres hameaux, sœur Marguerite Lecomte se leva avec vivacité, et étendant les bras, elle s'écria avec une ardeur qui surprit tout le monde : « Mes enfants, mes chères « enfants, aimez les hameaux, n'abandonnez pas mes chers « hameaux ! Ah ! si je pouvais encore aller instruire les « pauvres enfants des hameaux ! » Ainsi, après tant d'années, éclatait encore l'esprit primitif de l'institut, en présence d'une nombreuse et florissante communauté qui le recueillait comme son plus précieux héritage. Sœur Marguerite Lecomte mourut à Portieux le 3 juin de l'année 1855, à l'âge de quatre-vingt dix-huit ans moins trois mois, pleine de jours et de mérites.

L'entreprise de M. Moÿe rencontra des obstacles et suscita des oppositions qui semblaient devoir en être la ruine ; c'est le sort ordinaire des œuvres destinées à produire un grand bien. Toute la ville de Metz fut instruite de l'ouverture des écoles de Vigy et de Befey, et l'on parlait du dessein de M. Moÿe comme d'une folie. *Comment vivront les sœurs?* disaient les uns. *Elles mourront de faim*, disaient les autres, *ou elles reviendront demain*. Lorsque, vingt-cinq ans plus tard, M. Moÿe rappelait aux sœurs ces jugements si défavorables sur leurs premiers établissements, il leur disait : « La « vérité est cependant qu'aucune de vous n'a manqué du « strict nécessaire. Quelques-unes sont mortes, mais ce n'est « pas de faim, comme on l'annonçait par moquerie, et elles « sont mortes en prédestinées. Si même quelques-unes ont « quitté la Congrégation et sont rentrées dans le monde,

« jamais ce n'a été parce qu'elles ont manqué des nécessités « de la vie. » Il en appelait, pour le temps qu'il avait passé en Chine, au témoignage du respectable curé de Cutting, M. Demange, son ami et l'un des protecteurs de son œuvre. Il restait vrai, cependant, qu'au début rien n'était plus précaire que l'existence des écoles et de leurs directrices. Il fallait la foi inébranlable de M. Moÿe en la Providence, et la certitude qu'il avait de l'opportunité de son entreprise, pour persévérer dans les conditions qu'il s'était imposées et que ses filles avaient si généreusement acceptées. Le monde, qui n'avait pas sa foi, continua à le critiquer avec amertume, ou à le tourner en dérision.

Un jour un membre du parlement de Metz vint chez M. Moÿe, et lui adressa au sujet des nouvelles écoles les reproches les plus vifs. « Il est bien surprenant, lui disait-il, « qu'au moment où on abolit les ordres anciens, vous pré« tendiez en établir un nouveau. » Et s'exaltant à mesure qu'il parlait, le magistrat s'oublia jusqu'à dire : « Vous nous « débauchez nos servantes pour en faire des maîtresses d'école « et, grâce à vous, on viendra nous assassiner dans nos mai« sons. » Mais ce qui dut contrister M. Moÿe beaucoup plus que ces violences, si élevé que fût le rang de la personne qui s'y laissait aller, c'est que plusieurs ecclésiastiques adoptèrent les préjugés de la foule, et se joignirent aux laïques influents qui voulurent porter plainte à l'évêque de Metz, et obtenir de lui une mesure de rigueur.

Soit que M. de Montmorency crût devoir céder à la violence de l'orage, soit qu'il ne fût pas entièrement rassuré lui-même sur les suites d'une entreprise dont les conditions et les moyens étaient si peu ordinaires, il pensa qu'il devait sinon la supprimer immédiatement, du moins en arrêter les développements. Il voulut demander au temps et à une épreuve limitée les lumières nécessaires pour porter un juge-

ment définitif. Il fit donc défendre à M. Moye d'établir de nouvelles écoles, tout en lui permettant de conserver celles qui existaient, et en louant ses intentions et son zèle.

Le secrétaire de l'évêché, M. l'abbé Mathieu, l'un des plus fidèles amis de M. Moye que nous verrons lui donner jusqu'en Chine un concours généreux et efficace, fut chargé de lui intimer cette défense. M. Mathieu pressentait ce que serait pour le zélé fondateur la décision qu'il allait lui faire connaître. « Ce fut un coup de foudre, » dit M. Moye. En effet, il était frappé au cœur. Les désirs, les projets, les desseins qui viennent de Dieu sont infiniment plus forts, plus véhéments et plus chers que ceux qui viennent de la nature et du monde. Aussi M. Moye fut-il remué jusqu'au fond de l'âme, et se sentit-il déchiré comme si on lui eût arraché violemment ses pensées, ses affections, sa vie même. Cependant dès qu'il eût entendu l'arrêt prononcé par son évêque, il se soumit par respect pour l'autorité qui se faisait entendre. « J'eus à faire, rapportait-il plus tard, mille sacri-
« fices coup sur coup : à force de sacrifices et avec le secours
« de la grâce, je parvins à mettre mon cœur dans une assez
« grande tranquillité pour qu'il me fût possible de dormir,
« car c'était le soir qu'on m'avait transmis l'ordre de Sa
« Grandeur. Le lendemain j'allai me prosterner devant l'au-
« tel de la sainte Vierge pour réitérer mon sacrifice et me dé-
« mettre entre ses mains et celles de l'enfant Jésus, de ce
« projet qui était mal entre les miennes. »

Cette épreuve fut peut-être la plus douloureuse de toutes celles que M. Moye eut à supporter durant tout le cours de sa vie, et jamais sans doute il n'eut occasion de faire un acte plus complet de renoncement et d'abandon de sa propre volonté. Mais il faut l'écouter lui-même, nous redisant ses souffrances et sa soumission : « On ne peut imaginer quelle peine je
« souffrais intérieurement. Cette peine n'empêchait pas la

« résignation ; mais la résignation n'était pas le sentiment « de la peine ; elle le modérait seulement, elle le rectifiait. « Il est certain que si on m'eût ôté tous mes biens, ma santé « et peut-être ma vie, la perte de tout cela ne m'eût pas été « plus sensible que la douleur de me voir frustré de mes es- « pérances, et privé de tous les avantages spirituels que je « pensais devoir résulter de cet établissement. Je fus réduit « comme à une espèce d'agonie, et dans cet état je réitérais « toujours mes prières, mes sacrifices, et mon acte de dé- « pouillement et de renoncement à moi-même pour tout re- « mettre à Jésus et à Marie. Au bout d'une heure, environ, « que dura cet état, je sentis renaître en moi-même comme « un souffle de vie, une étincelle d'espérance et s'opérer une « sorte de résurrection. Tout cela se passait dans le cœur plu- « tôt que dans l'esprit, car je ne voyais rien qui pût me donner « lieu de croire que ce projet s'exécuterait. Je ne voulais pas « même alors m'occuper de cette pensée; ce n'en était pas le « moment; c'était plutôt celui du dépouillement et de la mort. « C'est ainsi que Dieu nous demande le sacrifice de notre vo- « lonté et même des bons desseins qu'il nous inspire. J'étais « étonné de cette espèce de résurrection qui s'opérait en « moi, et je n'en devinais pas la cause. »

Après cette heure de résignation douloureuse et d'agonie, M. Moÿe se releva et se sentit assez fort et assez maître de lui-même pour entretenir ses coopérateurs et ses amis de ce qui venait d'arriver. Il se rendit d'abord chez mademoiselle Fresne. C'était une pieuse et charitable femme qui s'appliquait avec zèle et succès à l'instruction des enfants, et qui favorisait de tout son pouvoir le nouvel établissement. Lorsque M. Moÿe lui annonça qu'il lui était défendu d'ouvrir de nouvelles écoles et qu'il était tout disposé à obéir, elle lui répondit sans hésiter : « Ce n'est qu'une épreuve. » Il alla ensuite rendre compte de sa situation à M. Jobal. Celui-ci,

après avoir réfléchi quelque temps, avec un air de modération et de recueillement qui lui était habituel : « J'admire la Pro« vidence, s'écria-t-il ; ce sont des pierres d'attente. » Il voulait dire que c'était par une disposition de la Providence, que M. l'évêque de Metz, à qui on avait demandé des mesures extrêmes que les apparences semblaient indiquer, n'avait point supprimé les écoles déjà en exercice. A ses yeux, c'était un signe que l'œuvre, un moment interrompue, serait reprise et s'achèverait un jour. Les paroles de M. Jobal firent renaître la confiance dans l'âme de son pieux ami. M. Moÿe, il faut le reconnaître, avait bien mérité ce secours par la sincérité de son obéissance et la promptitude de son sacrifice.

L'événement ne tarda pas à justifier les prévisions de M. Jobal. Dans le cours de l'année même où on lui avait interdit de former de nouveaux établissements, M. Moÿe fut autorisé par M. l'évêque de Metz à ouvrir une école à Séligny. Cette fondation fut contrariée par les habitants qui devaient en recueillir les fruits, et la sœur qui dirigeait l'école eut d'abord à supporter beaucoup de peines et d'ennuis. Mais, au milieu des rebuts et des contradictions, elle s'estimait heureuse de travailler pour Dieu, et grâce à sa charité et à sa persévérance, elle faisait le bien. M. Moÿe et M. Jobal se rendirent à Séligny pour encourager la pieuse maîtresse, et donner une solution aux difficultés dont elle avait à souffrir. En sortant de l'école qu'il avait visitée avec M. Moÿe, M. Jobal louait Dieu de ce qu'il avait vu, et s'humiliait, au souvenir d'une si belle œuvre, de ce qu'il n'avait encore rien fait pour le salut des âmes.

M. Moÿe, qui s'abstint de toute démarche près de l'évêque de Metz pour obtenir qu'il revînt sur sa détermination, rapportait tout ce changement à la Providence. Il ne songeait qu'à témoigner sa reconnaissance au Ciel, en mettant à profit la liberté d'action qui lui était si inopinément rendue. Mais

de nouvelles épreuves lui étaient réservées. Pour être moins douloureuses, parce qu'elles ne tendaient pas immédiatement au renversement de son dessein, elles lui étaient cependant très-pénibles, parce qu'elles se reproduisaient constamment et de tous côtés, et rendaient les progrès de l'œuvre difficiles et incertains. Après avoir demandé des écoles, quelques personnes n'en voulaient plus et renvoyaient les sœurs. Ailleurs on ne consentait pas même à les recevoir. Quelques écoles, qui avaient d'abord prospéré, étaient fermées, après un an ou deux, et même après quelques mois. Malgré les promesses les plus formelles, les communes et les particuliers se lassaient bientôt de pourvoir à l'entretien des sœurs, et ceux qui s'étaient réunis pour prendre cette obligation, se la renvoyaient les uns aux autres. Ces discussions, si douloureuses et si humiliantes pour ceux qui en étaient l'objet, devinrent tellement fréquentes que les filles si dévouées et si généreuses de M. Moÿe, en plusieurs endroits, étaient appelées par dérision : *Sœurs qu'en ferons-nous ?* « Dieu le permettait, dit le pieux « instituteur, pour modérer mon empressement, pour nous « humilier et nous instruire. Les bonnes choses commencent « ainsi par les humiliations et les contradictions. »

M. Moÿe lui-même hésita longtemps sur le nom qu'il donnerait à ses filles. Il les appelait les *Pauvres Sœurs*, par esprit d'humilité, ou les *Filles de l'enfant Jésus*, parce qu'elles étaient spécialement destinées à instruire les enfants. Mais le peuple, qui était frappé et édifié de leur détachement et de leur abandon à la Providence, les appela universellement, dès les premiers jours, et continua de les appeler les *Sœurs de la Providence*. M. Moÿe adopta cette dénomination parce qu'elle lui parut propre à rappeler aux sœurs qu'elles ne doivent compter sur aucun appui humain, et ne faire fond que sur la Providence. S'il rencontrait des sœurs à qui ce nom déplût, il en était affligé, le témoignait hautement, et disait

que ces filles n'étaient pas dignes du beau nom qu'elles portaient.

Il voulut que l'habit des sœurs fût modeste, simple et même grossier. Son désir était que leurs vêtements fussent semblables, pour l'étoffe et pour la forme, à ceux des femmes de la plus humble condition dans les villages, afin qu'il servît à les maintenir dans l'esprit de leur vocation, qu'il inspirât la confiance et laissât toute liberté aux pauvres vers qui elles étaient envoyées. Il leur donna une croix de bois dans les mêmes vues de simplicité et d'humilité, et parce qu'une croix de bois a plus de ressemblance avec celle de Jésus-Christ. La prise d'habit se faisait sans appareil, sans cérémonie. M. Moÿe craignait qu'une solennité quelconque en cette circonstance ne fût une occasion de dissipation et même de vanité, et ne donnât ainsi ouverture à l'esprit du monde. Lorsque ses premières sœurs, parmi lesquelles se trouvait sœur Marguerite Lecomte qui le lui rappelait plus tard avec édification, reçurent l'habit de ses mains, elles se revêtirent de robes faites avec de vieilles capotes de soldats qu'il avait achetées pour cette occasion.

Il y avait environ trois ans que les premières écoles avaient été ouvertes, et l'expérience semblait favorable, quand un nouvel incident, en obligeant M. Moÿe à sortir de Metz, remit tout en question. La haute idée que M. Moÿe avait de la grâce et de l'état surnaturel dans lequel elle établit les âmes, la lui faisait regarder comme le plus précieux de tous les biens et l'embrasait du désir d'y faire participer tous ceux que la miséricorde divine et leurs dispositions en rendaient capables. La perte d'une âme le remplissait de terreur et de tristesse. Mais son cœur s'épanouissait à la pensée du bonheur de ceux à qui une sainte mort ouvrait l'entrée du ciel. Aussi sa sollicitude, comme la bonté de Dieu dont il était le ministre, s'étendait-elle à tous, même aux petits enfants, et

jusqu'à ceux dont une naissance prématurée ou irrégulière mettait le bonheur éternel en péril, à cause de la difficulté de leur administrer le baptême. Cette pensée le préoccupait sans cesse, ainsi que son ami, M. Jobal. Il s'informait du soin que l'on prenait de ces pauvres enfants à qui Dieu accorde un instant de vie ici-bas, afin que la charité chrétienne, en leur procurant le bienfait du baptême, les fasse vivre éternellement. Quand-il allait visiter son parent, curé dans le voisinage de la ville de Metz, il appelait son attention sur les baptêmes conférés par les missionnaires par qui il faisait souvent évangéliser sa paroisse, et lui soumettait ses inquiétudes à ce sujet. Il lui arriva quelquefois, en ces circonstances, de renouveler le baptême sous condition. Il avait une grande dévotion pour les enfants morts dans l'innocence baptismale. Il les invoquait souvent, et il s'efforçait d'inspirer la même confiance à ses pénitents, en même temps qu'un grand zèle à procurer le bonheur du baptême aux nouveaux-nés.

Sur la fin de l'année 1764, M. Moÿe, de concert avec M. Jobal, fit imprimer une instruction sur le baptême des enfants nés avant terme, et sur les précautions à prendre, selon les circonstances, pour assurer à ces pauvres créatures la grâce de la régénération et du bonheur éternel. Il était dit, dans cette instruction, « que l'expérience apprend qu'il y a une « infinité de ces enfants qui périssent malheureusement sans « recevoir le baptême, par la négligence et l'ignorance de « ceux qui devraient veiller à cette importante affaire, comme « les pasteurs, sages-femmes, pères et mères, parents et « amis. Tout le monde devrait s'employer à cette bonne « œuvre, et cependant, à peine y pense-t-on. » M. Moÿe appuyait ses conseils des décisions des canonistes et surtout d'un mandement de M. de Cataue, publié en 1742. Les deux amis distribuaient leurs feuilles, croyaient-ils, avec précaution, ne les confiant qu'à des personnes qu'ils estimaient dis-

modérées et prudentes. Ce fut néanmoins l'occasion d'un violent orage.

M. Moÿe était estimé et honoré dans toute la ville de Metz et sa vertu inspirait une grande confiance. Cependant, il faut le reconnaître, sa vie austère, son air réservé et contenu, la sévérité de sa dévotion ne plaisaient pas à tous. Quelques-uns y voyaient un blâme indirect de leurs principes, de leur conduite, de leur condescendance pour le monde. Il y avait donc, dans un certain nombre d'esprits, un fonds d'opposition et de mécontentement qui n'attendait que l'occasion pour se manifester. Dieu permit que le zèle de son serviteur fournît cette occasion. L'instruction distribuée par M. Moÿe et M. Jobal, dans sa substance et dans son but, était sage, et les faits pouvaient en établir l'opportunité. Nous croyons cependant que la forme de cet écrit prêtait à la critique, qu'il touchait à trop de détails, et que ceux qui avaient des reproches à se faire n'y étaient pas assez ménagés. L'accusation de négligence et celle d'ignorance surtout, qui semblait atteindre les pasteurs en même temps que les fidèles, causa le mécontentement le plus vif. M. Moÿe protestait que telle n'avait point été sa pensée, et que c'était uniquement pour abréger qu'il n'avait pas distingué la négligence ou l'inadvertance des prêtres de l'ignorance des autres personnes. Ses protestations ne furent point écoutées, et, en effet, comme on peut en juger par la citation qui précède, le texte leur était contraire, et l'on n'était pas disposé à croire que les expressions de M. Moÿe n'avaient pas répondu à ses pensées. Une plainte fut donc portée contre lui et contre M. Jobal. Les vicaires-généraux crurent devoir y faire droit. M. Jobal fut obligé de quitter Sainte-Croix et devint vicaire de Saint-Simplice. Pour M. Moÿe, quoiqu'on lui donnât l'assurance qu'il n'avait perdu ni l'estime ni la confiance de ses supérieurs, il reçut l'ordre de sortir de la ville de Metz. Il fut envoyé, en qualité de vicaire, à Dieuze, dont le vicariat

était considéré comme l'un des plus importants du diocèse. Cette décision semblait devoir entraîner la ruine des écoles déjà fondées, car en même temps qu'elle diminuait l'autorité du pieux instituteur, elle l'éloignait des personnes qui le secondaient, et des ressources dont il avait besoin. Cependant il se rendit à son poste, non-seulement avec soumission, mais aussi avec joie. Il espérait que Dieu, qui connaissait la pureté de ses intentions, lui accorderait des grâces d'autant plus abondantes qu'il aurait été couvert de plus de confusion devant les hommes. L'événement, du reste, ne tarda pas à montrer que tout avait été conduit par la Providence, car ce qui semblait un accident fâcheux devait produire un grand bien.

Avant de passer outre, nous devons faire remarquer que si le zèle de M. Moÿe le fit, en cette circonstance, tomber dans une certaine exagération, ce zèle procédait néanmoins d'une foi vive et d'une pensée vraiment chrétienne et sacerdotale. Cette pensée ne le quitta jamais, et, comme nous le verrons dans la suite, elle lui inspira de promouvoir une œuvre qui est aujourd'hui l'une des gloires de l'Église et qui, chaque année, envoie au ciel d'innombrables élus. L'or a besoin d'être éprouvé dans le creuset ; il n'est donc pas étonnant que les meilleures pensées du serviteur de Dieu aient dû être purifiées par le feu des tribulations. Les contradictions que nous venons de rappeler rendirent M. Moÿe plus humble et plus défiant de lui-même ; mais elles ne l'empêchèrent pas, quand le moment de la Providence fut venu, d'obéir aux inspirations de sa foi et de sa charité. Des événements de cette nature l'affermirent de plus en plus dans la conviction qu'il ne suffit pas de vouloir le bien, mais qu'il faut le vouloir et l'entreprendre dans le temps et de la manière marqués par Dieu. C'était une de ses maximes favorites, qu'il faut toujours être prêt à suivre la Providence, mais qu'il ne faut jamais la devancer.

CHAPITRE IV.

M. Moÿe à Dieuze. Première Supérieure générale de la Congrégation.

1764. — 1768.

La réputation de M. Moÿe l'avait précédé à Dieuze ; mais il y paraissait dans des circonstances qui ne lui étaient pas favorables. En même temps qu'on parlait de sa vertu, de son zèle, de son dévouement, on le dépeignait comme un homme d'un caractère austère, inflexible, et l'on exagérait la sévérité de ses principes en matière de direction. Les notables de la ville de Dieuze, et les ouvriers des salines eux-mêmes, par l'accueil qu'ils lui firent, laissèrent voir les préjugés dont ils étaient imbus contre lui. M. Moÿe qui comptait sur la grâce de Dieu et non sur les faveurs des hommes, ne se laissa point décourager. Il se mit à l'œuvre, et bientôt à Dieuze comme à Metz, sa conduite, toujours d'accord avec ses paroles, ses instructions et ses conseils, lui attira l'affection des pauvres, l'estime et même la confiance du plus grand nombre.

Lorsque M. Moÿe arriva à Dieuze, quelqu'un lui dit qu'il y resterait trois ans. « Ce n'était pas un saint qui me disait « cela, ajoute-t-il ; aussi ne faisais-je guère de fond sur sa « parole, mais plutôt sur une réponse intérieure que j'avais « ouïe en moi, tandis que cette personne me parlait. » Nous

mentionnons cette particularité, parce que c'est pour la première fois que nous voyons le saint prêtre accepter ces inspirations intérieures qui, dans la suite, devinrent très-fréquentes, et exercèrent une réelle influence sur ses déterminations. Quoi qu'il en soit de ce mouvement intérieur auquel il crut, l'événement justifia la prédiction.

M. Moÿe remarqua bientôt, parmi les personnes que sa réputation de vertu et la sagesse de sa direction groupèrent autour de lui, une pieuse fille, déjà avancée en âge, qui s'était depuis longtemps consacrée à Dieu, et se livrait avec zèle à toute sorte de bonnes œuvres. Elle se nommait Marie Morel. Elle avait près de soixante ans. « C'était une sainte fille, dit « M. Moÿe, et elle répandait autour d'elle la bonne odeur de « Jésus-Christ. » Elle comprit l'importance de l'œuvre des écoles, et elle n'hésita pas, malgré son âge, à se mettre à la disposition du pieux instituteur. Dieu lui avait préparé en elle la coopératrice dont il avait besoin pour assurer définitivement l'existence de son entreprise, en organiser les détails et lui donner des règles sans lesquelles elle ne pouvait ni s'affermir ni se perpétuer.

Nous apprenons de M. Moÿe lui-même que c'est à Dieuze, en effet, en 1766, qu'il écrivit le *Projet des écoles de filles dites de la Providence, pour la campagne, et les règles et instructions pour conduite des Sœurs.* Il détermina d'abord le but de l'œuvre: C'est d'instruire les enfants, et même les adultes ignorants, mais au sein des populations les plus pauvres, et que leur pauvreté prive, plus ou moins complétement, du bienfait de l'instruction. Les sœurs de la Providence, en donnant à leurs élèves la science humaine convenable à leur condition, se proposeront de les amener à la connaissance de la religion et à la pratique des devoirs qu'elle impose. Tel doit être leur mobile en tout ce qu'elles font. De là il conclut que les filles qui veulent se consacrer à cette

œuvre, doivent avoir fait des progrès, ou du moins avoir la ferme volonté de faire des progrès dans l'humilité, le renoncement, l'amour de la pauvreté, le détachement de toutes les consolations, même spirituelles, et enfin être d'une piété solide et déjà éprouvée. Après cette sorte d'introduction, M. Moÿe traite, dans une première partie, de ce que les filles de la Providence doivent savoir pour répondre à leur vocation, et leur trace des règles de conduite pour elles-mêmes. Ainsi qu'on peut s'y attendre, il veut qu'elles soient parfaitement instruites de tout ce qui se rapporte à la religion. Il leur indique les sources principales où elles pourront puiser cette connaissance, comme l'*Histoire sainte, le Catéchisme du Concile de Trente, le Catéchisme de Fleury, la Théologie du cœur du P. de la Feuille*, etc., se réservant les détails pour la seconde partie où il traitera de l'instruction des enfants. M. Moÿe passe ensuite aux vertus qui lui paraissent devoir être plus particulièrement propres aux sœurs du nouvel institut. La première est l'abandon à la divine Providence. Cette vertu est rendue nécessaire par l'obligation que les sœurs pouvaient alors accepter dans toute son étendue, de n'exiger aucune fondation, aucun revenu fixe et assuré pour l'établissement des écoles. La fidélité sur ce point qu'il considérait comme fondamental, pouvait seule justifier la formation de l'association nouvelle ; si elle y manquait, ce qu'elle prétendait faire ne serait que l'œuvre propre et déjà réalisée des congrégations existantes. Il encourageait les sœurs en leur rappelant la bonté du Père céleste pour ceux qui ont mis toute leur confiance en lui seul, et en leur remettant sous les yeux les exemples des saints, et surtout ceux de sainte Thérèse dont il aimait à citer le *Livre des Fondations*. Une expérience de quelques années lui permettait d'ajouter que la Providence semblait approuver cet abandon, puisqu'elle avait permis que l'œuvre commençât et se soutînt, malgré le défaut

absolu des ressources humaines « On m'accusait de témérité et « de folie, dit-il, quand on apprenait quel était mon dessein, « et comment je me disposais à l'exécuter. Mais j'avais con- « fiance, parce que je savais que le secours de Dieu ne « manque jamais à ceux qui ne se proposent que de faire sa « volonté. » Faire la volonté de Dieu, s'abandonner à son bon plaisir, voilà la sagesse des filles de la Providence, et c'est toute leur sécurité. C'est pourquoi M. Moÿe veut que les sœurs s'en remettent à la Providence, non-seulement des choses nécessaires à la vie, mais encore des œuvres qu'elles doivent entreprendre. « Défiez-vous, leur dit-il, de l'imagination et « de l'empressement naturel. J'ai eu ce défaut à combattre « pendant bien des années, ajoute-t-il avec candeur et hu- « milité, et je sens aujourd'hui, par expérience, la grande « différence qu'il y a à agir avec la paix du cœur et par le « mouvement de la grâce, et à agir avec la vivacité d'un tem- « pérament ardent et bouillant, par idée et par imagination. « Hier, comme je travaillais à ce petit ouvrage, l'heure de « réciter mon bréviaire étant venue, je devais le quitter, « mais, de peur de perdre une idée, je continuai à écrire. « Cela fut cause que je récitai mal mon office, et aujourd'hui « j'ai dû effacer ce que j'avais écrit. J'aurais dû suivre l'ordre « de la Providence, quitter mon travail au moment où la « règle le voulait, et remettre ma pensée entre les mains de « Dieu, dans la confiance qu'il me la rappellerait dans le « moment opportun. »

Si M. Moÿe assurait, avec une foi inébranlable, que la bonté de Dieu ne manquerait point aux sœurs, tant qu'elles mettraient toute leur confiance en lui seul, il leur rappelait en même temps qu'elles ne devaient rien désirer, rien demander, rien espérer au-delà du strict nécessaire. C'est pourquoi il leur recommande, en second lieu, comme fondement et condition de l'abandon à la Providence, l'amour et la

pratique de la pauvreté. Que le vêtement qu'il leur a donné, et qui est celui des pauvres femmes de la campagne, leur rappelle sans cesse qu'elles doivent être pauvres en la réalité comme par la disposition du cœur. C'est ainsi qu'elles parviendront plus sûrement à être du nombre de ces *pauvres d'esprit* que Notre-Seigneur a déclarés bienheureux. Il les engage à se pénétrer de ce véritable esprit de pauvreté par la lecture des écrits de sainte Thérèse d'où il a tiré lui-même une si grande édification, et de ceux de saint François de Sales auxquels Dieu a attaché une onction et une grâce toute particulière.

La troisième vertu qui caractérise les filles de la Providence est la simplicité. C'est une vertu qui nous fait aller à Dieu sans détour, sans déguisement, avec une intention droite, sans autre vue que celle de lui plaire. Cette vertu a son expression extérieure dans des manières et des paroles unies, sans fard, sans affectation, ni vanité. M. Moÿe la recommande à ses filles pour honorer Notre-Seigneur qui a aimé la simplicité dans les enfants jusqu'à les proposer à tous pour modèles, et se préserver ainsi de l'esprit du monde qui est inconciliable avec la simplicité chrétienne et avec leur vocation. Elles éviteront donc les conversations oiseuses, propres seulement à satisfaire la vanité et la curiosité. Tout leur extérieur sera grave, et dans leur mobilier comme dans leurs vêtements, elles éviteront toute complaisance et toute recherche inutile. De même, elles ne se prêteront au dehors à aucune relation que le devoir ou la charité ne justifierait pas.

Enfin, M. Moÿe demande aux sœurs de n'agir dans toutes leurs œuvres, que par pur principe de charité envers le prochain. « Comme vous n'aurez aucune vue d'intérêt, puisque « vous ferez tout gratuitement et sans rétribution, c'est la « seule charité qui vous fera agir en tout et partout, et vous « exercerez les œuvres de miséricorde envers tout le monde,

« les œuvres corporelles aussi bien que les œuvres spiri-
« tuelles. » Ici, pour la première fois, M. Moÿe assigne le but secondaire de son institution, le soin des pauvres, et surtout des malades. « Vous serez pauvres vous-mêmes, dit-il aux « sœurs ; mais si la charité de Jésus-Christ vous presse, vous « saurez donner de votre pauvreté, et les riches vous don-« neront de leur abondance en faveur des indigents. » Il voulait principalement qu'elles visitassent les malades, et leur rendissent tous les services, pour l'âme et pour le corps, que leur état pouvait exiger. L'expérience lui avait appris en même temps et dans quel triste abandon sont trop souvent laissés les pauvres malades à la campagne, et combien il est facile de gagner à Dieu l'esprit et le cœur de ceux que l'on soulage ou que l'on console au milieu de leurs souffrances. Il voulut donc que ses filles s'appliquassent avec zèle à cette œuvre excellente de charité. Il était persuadé que si elles paraissaient auprès du lit des malades comme des messagères de la Providence, elles en rapporteraient des bénédictions abondantes pour elles-mêmes et pour les autres œuvres confiées à leurs soins. Les pauvres acceptent volontiers, par l'effet d'une grâce que Dieu leur accorde le plus souvent, les pensées et les consolations de la foi ; mais encore faut-il qu'on les leur exprime, surtout aux approches de la mort. Pour aider ses filles à accomplir cet important devoir de charité, M. Moÿe leur formule les *Sentiments convenables pour un moribond* dans un acte où l'on retrouve toute la vivacité de sa foi, et la fermeté de sa confiance filiale en la bonté de Dieu et aux mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le sage instituteur, après avoir ainsi caractérisé l'esprit propre de la nouvelle Congrégation, règle sommairement la vie des sœurs, en déterminant l'emploi du temps pour les jours ordinaires et pour les dimanches et les fêtes. Depuis l'heure du lever jusqu'à celle du coucher, tout est prévu : les

exercices de piété, les classes, le travail manuel, les récréations, les relations extérieures, les offices publics de la paroisse et la fréquentation des sacrements. Toutes ces indications sont sommaires et rapides ; mais elles suffisent pour concilier les besoins de la piété personnelle des sœurs avec les exigences des œuvres propres de leur vocation. On y remarque l'esprit droit, réfléchi et pratique de M. Moÿe. Aussi, lorsque plus tard il écrira de la Chine ces lettres que la Congrégation de la Providence regarde comme ses constitutions, ne fera-t-il que développer ces principes déposés dans le *Projet* que nous analysons.

Cette première partie finit par une série d'avis relatifs, pour quelques-uns, aux vertus et aux devoirs principaux des filles de la Providence, et, pour le plus grand nombre, aux peines qu'elles auront à essuyer, aux contradictions dont elles seront l'objet, et aux souffrances de toute nature auxquelles elles seront exposées par suite de leur vocation. Plein d'une tendre sollicitude pour ses filles spirituelles, M. Moÿe leur expose les motifs de consolation et d'encouragement les plus propres à les soutenir, en leur rappelant les maximes de Jésus-Christ, ses exemples et ceux de sa très-sainte Mère.

La seconde partie du *Project* s'ouvre par quelques réflexions vives et pressantes sur l'importance de l'instruction des enfants, et sur la nécessité de commencer à les instruire dès le plus bas âge, si l'on veut que cette instruction soit suffisante et laisse des traces durables pour toute la vie. M. Moÿe signale ensuite les défauts que les maîtresses doivent éviter avec le plus de soin, et il s'arrête aux principaux : la *prédilection* ou l'*acception des personnes*, qui est contraire à la charité, et qui fait négliger certains élèves peu agréables, pour faire briller ceux qui plaisent ; l'*empressement*, qui épuise les maîtresses, lasse les enfants sans les exercer, et produit le

désordre : le découragement, qui procède de la recherche de soi-même, et qui a souvent pour cause occasionnelle un défaut dans les méthodes d'enseignement, comme celui de retenir les élèves dans les théories, sans presque jamais leur faire appliquer les règles, soit dans l'ordre des connaissances humaines, soit et surtout dans l'ordre des vérités de la foi.

Pour mieux faire connaître comment il veut que la pratique soit réunie à la théorie, M. Moye expose dans le plus grand détail la manière d'enseigner les principaux mystères et la matière de la grâce. Il montre comment la science est utile à la piété, comment la foi éclairée favorise et développe l'esprit de prière. Il passe ensuite à l'enseignement de la lecture, de l'écriture et de l'orthographe. Sur cet article il est très-court, parce que les maîtresses pouvaient recourir aux méthodes usitées, et surtout à la *Méthode familière pour les petites écoles* imprimée par l'ordre de M. Bégon, évêque de Toul. Il revient, dans le plus ample détail, aux pratiques de la vie chrétienne auxquelles il veut que les sœurs mettent tous leurs soins à former les enfants. Les formules de prières qu'il multiplie sans se lasser, expriment clairement les vérités de la foi, et sont de véritables instructions. Elles révèlent la piété solide et tendre de leur auteur, et en même temps elles sont pratiques et provoquent des actes correspondant aux sentiments dont elles sont l'expression. Il insiste plus partilièrement sur la nécessité de rappeler aux enfants l'excellence de la nature de l'homme, sa fin dernière qui est de glorifier le saint nom de Dieu en lui rapportant toutes ses actions, afin de mériter le bonheur du ciel. Dans ce but il formula et fit imprimer à part un acte de consécration que les enfants devaient apprendre et réciter souvent, et qui fut bientôt répandu dans toutes les écoles.

Tout en se recueillant pour donner à son œuvre une première forme, condition indispensable de l'ordre et de la ré-

gularité, le zélé fondateur s'appliquait à créer de nouveaux établissements. Le dévouement et la sagesse de sœur Marie Morel lui apportaient un précieux concours qu'il ne voulait point négliger. Il comprenait que si l'inspiration première devait venir de lui, et que si son intervention active et constante était nécessaire pour qu'on ne s'écartât point de la voie, il était utile, pour ne rien dire de plus, que les sœurs trouvassent dans l'une d'entre elles un guide, un modèle, une conseillère, ou mieux encore, une mère. M. Moÿe reconnut que Dieu l'avait envoyé vers sœur Marie Morel, afin qu'il l'établît directrice et mère des filles dévouées à son œuvre. Il lui confia donc le titre et l'autorité de Supérieure générale de la Congrégation naissante. Mais, comme si des souffrances et des humiliations nouvelles devaient être la condition d'un concours indispensable à son œuvre, ses fondations, pendant son séjour à Dieuze, furent extrêmement difficiles, et ne lui attirèrent que des ennuis et même des inimitiés. On renvoyait les sœurs et on les tournait en ridicule. Leur introduction dans certaines paroisses, en donnant lieu de supprimer les écoles mixtes, indisposait contre elles les instituteurs qui voyaient diminuer le nombre de leurs élèves. Il y avait là une source intarissable de tracasseries et de difficultés parfois insurmontables. A Dieuze, il ne trouvait aucun appui près de ceux sur qui il avait le droit de compter. Les choses en vinrent à ce point que sa famille, qui cependant était profondément chrétienne, s'émut de ces murmures, de ces plaintes et de ces moqueries. Quelques-uns des siens ne craignirent pas de lui en faire d'amers reproches. Mais le saint prêtre, en se voyant ainsi méprisé et rejeté du monde, méconnu ou renié par les siens, se sentait rempli d'une plus grande confiance. Il se détachait de la vie, disait-il, et espérait que puisque les hommes le repoussaient, Dieu le recevrait dans le sein de sa miséricorde.

En effet, en ce moment-là même, Dieu le consolait par l'estime et la confiance des gens de bien. Dieuze possédait un monastère de la Congrégation de Notre-Dame ; souvent M. Moÿe y était appelé, pour y exercer son ministère près des religieuses et près des jeunes élèves. Sa mémoire y resta toujours chère et respectée, et bien des années après sa mort, lorsque la Communauté, dispersée par la révolution, fut réunie et ensuite transférée à Molsheim, elle s'édifiait encore en écoutant les récits que lui faisait une ancienne religieuse de la vie pénitente et mortifiée du saint prêtre. Les filles du B. Pierre Fourier pouvaient, du reste, reconnaître en M. Moÿe l'esprit de leur saint instituteur. Comme lui il menait une vie austère et pénitente, et comme lui il ne cherchait en ce monde que l'accomplissement de la volonté de Dieu, pour sa propre sanctification et pour le salut du prochain. Sans être parvenu à la même hauteur de perfection, M. Moÿe, comme le B. Pierre Fourier, estimait qu'il ne faut jamais cesser de combattre la nature, et en toute chose il était attentif à suivre les impulsions de la grâce. Aussi l'humble instituteur des filles de la Providence éprouvait-il une tendre dévotion pour le fondateur de la Congrégation de Notre-Dame, et se plaisait-il à mettre sous sa protection une œuvre qui n'était que le développement de celle à laquelle il avait lui-même travaillé avec tant de zèle et de succès. Les religieuses du monastère de Dieuze reconnaissant en M. Moÿe l'esprit de leur bienheureux père, lui donnèrent toute leur estime et toute leur confiance. Rien ne put les détacher de lui, ni l'opinion qui lui fut défavorable durant quelques jours, ni la séparation qui affaiblit ordinairement les sentiments les plus sincères. Elles allèrent à son secours en plus d'une circonstance, et lorsqu'il fut en Chine, elles ne cessèrent de lui demander l'édification de ses lettres, et d'appeler les bénédictions du ciel sur ses travaux apostoliques. L'aumônier de ce monastère était alors M. Demange. Ce

prélat pieux et zélé conçut la plus haute estime pour M. Moÿe, et lui donna jusqu'à la fin tout son concours pour l'œuvre des écoles. Quelques années plus tard, il succéda à M. Firmé dans la paroisse de Cutting, et il s'y montra le protecteur dévoué de la Congrégation de la Providence.

Dès les premiers temps de son séjour à Dieuze, M. Moÿe vit s'accomplir un événement bien propre à le consoler et à l'encourager au milieu de ses peines et de ses travaux. Comme nous l'avons vu, son ami, M. Jobal, avait été enveloppé dans sa disgrâce, et avait dû passer à la paroisse de Saint-Sulpice en qualité de vicaire. Cette situation ne dura pas longtemps. De même qu'en envoyant M. Moÿe à Dieuze, l'administration diocésaine avait donné sa vraie signification à son éloignement de Metz, elle voulut aussi qu'on ne pût se méprendre sur l'estime qu'elle faisait de M. Jobal, et, malgré sa jeunesse, elle le nomma à la cure de Sainte-Ségolène, l'une des paroisses de la ville épiscopale. M. Jobal n'occupa ce poste qu'environ trois ans, jusqu'à sa mort qui arriva en 1767 ou 1768. C'est principalement dans ce court espace de trois années que M. Jobal révéla tout ce que son âme renfermait de vertu, et fit pressentir ce que l'Église aurait pu espérer de lui, s'il eût vécu. Souvent les deux amis se visitaient, et plus souvent encore ils s'écrivaient pour se consoler et s'encourager mutuellement. M. Jobal continuait à s'intéresser à l'œuvre de M. Moÿe, et leur plus grand bonheur était de s'entretenir des moyens de glorifier le saint nom de Dieu et de sauver les âmes. La dernière fois qu'ils se virent, comme si M. Jobal eût pressenti sa mort prochaine, après avoir quitté M. Moÿe, il revint à lui en lui disant : *Jungamus manus.*

M. Moÿe a écrit une vie de M. Jobal, qui n'est pas tant le récit de ses actions que le tableau de ses vertus. En parlant de son disciple et de son ami, M. Moÿe, sans y songer et sans

le vouloir, a fait de lui-même le portrait le plus fidèle et le plus achevé que nous ayons. Il avait trouvé dans son ami une âme docile et souple, en qui, sous sa conduite attentive, se développèrent toutes les vertus nécessaires à la sanctification du prêtre et à l'exercice de son ministère. M. Jobal recevait ses conseils avec confiance, et il les suivait avec courage et fidélité. Aussi M. Moÿe paraissait-il revivre en lui, et la vertu du disciple offrait-elle tous les caractères que l'on remarquait en celle de son austère directeur. M. Jobal croyait comme lui que la piété la moins suspecte est celle qui consiste dans la mortification, ou du moins s'appuie sur elle; que toute autre dévotion est sujette à l'illusion, mais que celle-là conduit sûrement à la perfection et à la sainteté. « Donnez-« moi, disait-il avec Bourdaloue, une personne qui ait entiè-« rement mortifié ses passions et corrigé tous ses vices : « elle sera parfaite. » Cette dévotion, la seule vraie, n'est pas du goût du plus grand nombre, parce qu'elle est pénible à la nature. Pour ce même motif, rien n'est plus commun que de vouloir accorder la piété avec ses passions, ses inclinations déréglées, l'amour de soi, et mille autres défauts ; ce qui fait que souvent l'on n'a qu'une piété apparente et fausse, sous le voile de laquelle on cache et on nourrit ses vices. M. Jobal, au contraire, avait mis tellement sa piété dans la mortification de ses passions et des inclinations de la nature, il s'était tellement appliqué à les réprimer et à les vaincre, qu'il était enfin parvenu à les dompter et en quelque sorte à les déraciner. « C'était à un tel point, dit M. Moÿe, qui en « parle avec la joie d'un père, que, lors du dernier voyage « qu'il fit quelque temps avant sa mort, il n'était plus pos-« sible d'apercevoir un reste de passion en lui. Je l'admirais « comme un prodige, ajoute-t-il. J'y faisais une attention « particulière, et j'avais beau l'examiner de près, je ne voyais « plus en lui aucune passion à réprimer, aucun défaut à com-

« battre. Telle était la piété de ce cher ami. J'en appelle à « ceux qui ont conversé avec lui durant ses dernières années; « j'en suis assuré, ils attesteront qu'il n'y avait plus en lui « ni colère, ni vivacité, ni humeur, ni ressentiment, ni sen- « sualité dans les repas, ni recherche du plaisir, ni vaine « joie, ni contestation, ni opiniâtreté, ni respect humain, ni « vanité, ni orgueil. Il avait déraciné tous ses vices par la « mortification et la pratique des vertus contraires. On ne « voyait plus en lui que charité, que douceur, qu'humilité, « que condescendance et paix, en un mot, toutes les vertus. »

Un autre caractère de la piété de M. Jobal, et qui achevait de le faire ressembler à son directeur, était son application à bien faire ce qu'il faisait, avec exactitude, avec ordre, en la présence de Dieu et pour le servir. Souvent il paraissait devoir être accablé par les obligations de sa charge, et par la multitude des œuvres de zèle et de charité qu'il s'imposait; cependant rien n'était omis ni négligé, et tout se faisait en son temps et avec tranquillité. Pour aucun motif il n'omettait ses exercices de piété, et il trouvait toujours le temps convenable pour son office qu'il récitait gravement et à genoux. Il n'avait rien de précipité dans les fonctions sacrées; il les accomplissait avec une décence et une grâce pleine de majesté, observant avec une exactitude respectueuse toutes les règles de la liturgie. Toujours calme et maître de lui-même, alors que tant d'autres sont troublés et empressés, il faisait les plus petites choses avec autant de soin et d'application que s'il n'eût eu à s'occuper que de celles-là. Aussi régnait-il dans toute son existence un ordre merveilleux qui lui donnait du temps pour tout, pour l'étude comme pour la prière et l'oraison, pour le soin des pauvres comme pour les fonctions de son ministère.

Une âme aussi fortement trempée était prête à la pratique de toutes les vertus. M. Jobal, comme son maître et son ami,

se faisait remarquer par son amour de la pauvreté et son détachement des biens et des honneurs du monde. Vainement fit-on intervenir l'autorité de M. l'évêque de Metz, pour obtenir de lui quelques concessions à ce que l'on appelait les convenances; la réponse du prélat ne fut qu'une approbation de ce que le monde blâmait, et un encouragement à la persévérance. Tout ce que M. Jobal possédait appartenait aux pauvres. Non content de leur distribuer ses biens, il s'abaissait jusqu'à leur rendre, dans leurs maladies, les services les plus humiliants et les plus pénibles à la nature. Il portait la charité jusqu'à les recueillir chez lui. On le vit adopter un jeune enfant, atteint d'une maladie grave, le préparer lui-même à la première communion, le disposer à la mort, se charger de ses funérailles, et enfin accompagner son corps au cimetière. Lorsqu'il mourut, il avait encore dans sa maison un pauvre ecclésiastique malade, qui reçut de lui tous les offices de la charité la plus tendre et la plus ingénieuse.

M. Jobal avait l'âme bonne et le cœur compâtissant ; mais toutes ses affections étaient devenues surnaturelles par les motifs qui l'animaient, et par son attention à n'obéir à d'autre impulsion qu'à celle de la grâce. Il ne se laissait inquiéter ni troubler par les peines des personnes qui lui étaient chères, dès qu'il avait lieu d'espérer que ces peines leur seraient utiles pour leur sanctification, et profitables pour leur salut éternel. Tel il parut auprès de sa respectable mère qui mourut en son château de Pagny, et qu'il assista jusqu'à son dernier soupir. Il montra les mêmes sentiments en annonçant à M. Moÿe la mort de leur ami commun, M. Bar, aumônier de l'hôpital de Saint-Nicolas, qu'il aimait tendrement à cause de son zèle et de sa piété.

Si austère qu'elle fût, la vertu de M. Jobal ne le rendait ni triste ni insociable; ou plutôt parce qu'elle l'avait entièrement détaché de lui-même, il était d'un commerce doux et facile, et

on trouvait en lui un ami aussi tendre et aussi affectueux que sûr et dévoué. M. Moÿe lui-même témoigne de la cordialité qui régnait dans leurs relations intimes. M. Jobal aimait et recherchait la compagnie de ses frères dans le sacerdoce, et non content, lorsqu'il fut curé de Sainte-Ségolène, de remplir honorablement les devoirs de l'hospitalité envers ceux qui se présentaient chez lui, il se plaisait à attirer dans sa maison et à recevoir à sa table les prêtres que leurs affaires appelaient à Metz et qu'il rencontrait dans les rues. Il faisait en sorte que M. Moÿe se trouvât souvent à ces réunions fraternelles, et ils s'appliquaient l'un et l'autre à les faire servir à leur propre édification et à celle de ses hôtes.

Il n'est pas étonnant qu'un si saint prêtre ait fourni en peu d'années une honorable et fructueuse carrière. Le bruit se répandit à Metz que sa dernière maladie était la suite de mauvais traitements qu'il avait essuyés de jeunes débauchés dont il avait contrarié les passions; mais, selon le récit de M. Moÿe, la cause du mal qui l'emporta fut la fatigue qu'il s'imposa pour rentrer à Metz et y entendre les confessions. Il ne se préoccupa point, selon sa coutume, des douleurs qu'il ressentit, et peu de jours après le mal éclata avec violence et le conduisit aux portes du tombeau. Sa patience et sa résignation furent admirables. Après avoir reçu les secours de la religion avec la foi la plus vive et la plus édifiante, il rendit le dernier soupir au milieu des larmes et des regrets de ses supérieurs, de ses amis et de ses paroissiens. Sa mort fut un deuil universel, mais plus particulièrement pour les personnes pieuses et pour les pauvres. Comme M. Moÿe le remarqua avec consolation, la plupart de ceux qui s'empressèrent près du corps de M. Jobal pour prier pensèrent moins à prier pour lui qu'à lui demander le secours de son intercession, et à bénir Dieu des grâces qu'il avait accordées à son serviteur. On lui faisait toucher des chapelets et d'autres objets de piété que l'on

emportait ensuite comme un précieux souvenir et comme un gage de protection. M. Moÿe fut frappé au cœur par cette mort qui le séparait d'un ami si digne de son affection et de sa confiance, et privait la ville de Metz d'un prêtre zélé, et le clergé du diocèse d'un modèle excellent. Il se consola à la manière des saints, en pensant au bonheur de son ami, et par l'espérance que le souvenir de ses vertus et l'efficacité de son intercession auprès de Dieu contribueraient au développement de la piété dont il avait répandu la bonne semence, et à l'achèvement des œuvres auxquelles il avait travaillé. Il n'en doutait pas, Dieu récompenserait M. Jobal du bien qu'il avait fait, et de celui qu'il aurait voulu faire. Pour nous, nous avons cru devoir faire connaître cette âme vraiment sacerdotale, parce que sa vertu fut, en grande partie, l'œuvre de M. Moÿe, le fruit de son zèle et de son amitié, et qu'en faisant son portrait nous avons fait celui de son saint directeur.

Cependant le séjour de M. Moÿe à Dieuze touchait à son terme. Ainsi qu'il le dit lui-même, Dieu permit qu'il en sortît d'une manière plus humiliante encore que de Metz. La fermeté de sa direction, et son zèle pour la religion et pour la sainteté du culte rendu à Dieu avaient indisposé quelques personnes contre lui. Le mécontentement,qui n'était pas contenu par celui qui aurait dû y veiller, ne pouvait manquer d'éclater bientôt. Sans le vouloir, sans même qu'il pût le prévoir, M. Moÿe en fournit l'occasion. Vers la fin de l'année 1767, un enfant étant tombé dans le feu en fut retiré dans le plus pitoyable état. Sa mère, qui se reprochait ce malheur comme l'effet de sa négligence, ressentit la plus vive douleur, et l'on craignit qu'elle ne tombât dans le désespoir. M. Moÿe ayant été averti, se rendit près de cette malheureuse mère, pour la consoler. Il l'encouragea, lui dit de mettre sa confiance en Dieu, et l'assura que son enfant ne périrait point.

Il alla ensuite à l'église paroissiale, se prosterna au pied de l'autel, et pria longtemps avec ferveur. Puis, étant retourné chez cette mère qu'il avait laissée si affligée, il la trouva toute joyeuse et vit que son enfant était guéri. L'humble prêtre ne songeait guère à s'attribuer ce fait extraordinaire; cependant il recommanda expressément à cette femme de garder le silence sur ce qui lui était arrivé. Mais, outre que la joie est expansive, comment cette mère, tout à l'heure si affligée et maintenant si heureuse, aurait-elle pu taire le nom de celui qu'elle considérait comme le sauveur de son enfant? Les ennemis de M. Moÿe s'emparèrent du récit de cette femme, le commentèrent de façon à faire croire que l'humble prêtre se donnait comme un thaumaturge, et firent si bien qu'ils le poursuivirent jusqu'au tribunal de l'Évêque de Metz. Le mardi de la semaine sainte de 1768, M. Moÿe reçut l'intimation d'une sentence de l'administration épiscopale, qui, en lui laissant ses pouvoirs pour le reste du diocèse, lui interdisait le saint ministère dans la ville de Dieuze.

Aux yeux des hommes cette disgrâce était éclatante, et il semblait que M. Moÿe en serait accablé. Il n'en fut rien cependant. L'humble prêtre attachait peu d'importance à ce qui le concernait personnellement, et il consentait à être humilié, pourvu que l'œuvre de Dieu n'en souffrît pas. Or, si ses supérieurs lui avaient interdit le ministère à Dieuze, ils ne lui avaient retiré ni leur estime ni leur confiance, puisqu'ils l'autorisaient à suivre les mouvements de son zèle partout où ils le porteraient dans le diocèse, et lui laissaient la plus entière liberté pour le développement de l'œuvre la plus chère à son cœur. D'ailleurs, nous dit-il lui-même, sa conscience lui rendait témoignage devant Dieu, qu'il n'avait agi que conformément à son devoir, et il ne songeait plus qu'à faire son profit de cette humiliation imméritée, et de la liberté inattendue qu'elle lui procurait.

CHAPITRE V.

M. Moÿe est appelé à Saint-Dié. M. Baulin.

1768-1771.

En quittant Dieuze, M. Moÿe se rendit d'abord à Guéblin et à Moussey, puis dans d'autres paroisses et y prêcha des missions. D'après les traditions qui, au témoignage d'un respectable prêtre, étaient encore vivantes en 1845, il prèchait avec beaucoup de simplicité et d'onction. Il se proposait, comme point capital, d'instruire et de toucher. On prétend que plusieurs fois des faits miraculeux ajoutèrent à l'autorité de ses discours. Mais ce qui donnait à sa parole une irrésistible puissance, c'était la sainteté de sa vie. Sa ferveur éclatait dans toutes ses actions, et on admirait plus particulièrement en lui le don d'oraison. A l'orient de l'église de Moussey, à une distance d'environ deux cents pas, sur un tertre qui domine toute la vallée, s'élevait une ancienne croix de mission; tous les jours, après l'adoration du Saint-Sacrement, il allait seul, recueilli, comme s'il eût monté le Calvaire, réciter son chapelet, et prier, les bras étendus, sans faire attention à ce qui se passait autour de lui. Souvent on le vit, l'espace d'une heure entière, dans cette attitude pénible et suppliante, sans

que les intempéries de l'air lui fissent jamais abréger la durée de son oraison.

Un jour de fête du village, des jeunes filles qui venaient de se livrer au plaisir de la danse l'aperçurent au pied de la croix, priant avec sa ferveur accoutumée. L'une d'entre elles, âgée d'environ dix-huit ans, fut vivement impressionnée par ce spectacle. Elle se nommait Magdeleine Deheille. Docile au mouvement de la grâce, elle suivit l'homme de Dieu à l'église, et lui demanda d'entendre sa confession générale. Dès ce moment, elle parut et fut, en effet, une autre personne. Elle se sentit animée de l'esprit du saint prêtre qui avait été pour elle l'instrument de la grâce, et bientôt on reconnut en elle les vertus dont il donnait l'édifiant exemple. Non-seulement elle devint étrangère aux plaisirs du monde qu'elle avait aimés, mais elle se refusa les satisfactions les plus innocentes, comme de visiter le jardin de ses parents, qui était le plus beau du village. Elle assujettissait la chair à l'esprit par un jeûne presque continuel, par la privation du sommeil, ou en ne prenant que quelques heures de repos sur un pauvre et dur grabat. Maîtresse de tous ses sens, modeste dans ses regards, réservée dans ses démarches et ses discours, elle conserva une pureté sans tache et Dieu lui accorda le don d'inspirer aux jeunes filles, ses élèves, l'estime et l'amour de la belle vertu. Elle se tenait constamment en la présence de Dieu, et le sentiment qu'elle avait de cette divine présence faisait sa force et sa consolation. Sa dévotion pour la sainte Vierge était vive et tendre, et la rendait fidèle aux pratiques nombreuses et journalières qu'elle s'était imposées pour honorer la Mère de Dieu. Rien n'égalait son respect et son amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ au Saint Sacrement de l'autel, et elle ressemblait à un ange durant ses longues actions de grâces après la communion. Aussi, lorsque, durant sa dernière maladie, on lui apporta le saint Via-

tique, on l'entendit s'écrier : « Oh ! mon Sauveur, mon Ré-
« dempteur, le bien-aimé de mon cœur, venez a moi, retirez-
« moi de ce monde ! Que votre volonté soit faite ! » Sa charité ne connaissait pas de bornes. Apres avoir distribue aux pauvres tout son patrimoine, qui était considérable, elle cherchait encore, aux approches de la mort, de quoi elle pourrait se dépouiller, pour mourir pauvre comme son divin Maître.

Sa charité pour le prochain et son zele pour la gloire de Dieu et le salut des âmes la portèrent à s'associer a l'œuvre des écoles. Elle se mit donc a la disposition du saint missionnaire, le priant de l'envoyer ou il jugerait à propos, fût-ce dans le dernier et le plus obscur des hameaux. Pour une âme en qui la grâce avait opere une si subite et si complete transformation, une longue épreuve n'était pas necessaire. M. Moÿe dérogea donc à la regle qu'il s'était prescrite, et ne tarda pas à confier une école à Magdeleine Deheille. S'il ne la plaça pas d'abord, dans sa paroisse natale, à Moussey, il l'y ramena bientôt persuadé qu'elle édifierait d'autant plus qu'elle serait plus connue. Ce fut une bénédiction pour cette paroisse. Nous possédons le témoignage que lui rendit après sa mort, M. Brod, ami de M. Moÿe et curé de Moussey. Il considérait cette jeune fille comme l'ornement et la gloire de son troupeau, et il ne put se consoler de sa perte. Sœur Magdeleine fut bientôt mûre pour le ciel. Apres quatre ans de vie religieuse, à peine âgée de vingt-deux ans, elle rendit à Dieu sa belle âme, le samedi, jour consacré a la sainte Vierge, le 29 septembre 1769. En 1864, près d'un siecle après la mort de sœur Magdeleine, une des filles de M. Moÿe, passant à Moussey, entra dans l'église pour y prier sur sa tombe, car elle y avait été inhumée à côte de l'autel de la sainte Vierge. Quel ne fut pas l'étonnement de la pieuse visiteuse, quand une personne qui se trouva à l'entrée de l'église, reconnaissant à l'habit qu'elle était en présence d'une sœur de la Providence, l'a-

[illegible] Bebaille, [illegible] impressions que ces exemples ont laissées dans la paroisse, et son souvenir se transmet de génération en génération.

Tandis que M. Moye donnait des missions dans les paroisses de la contrée et développait rapidement l'œuvre des écoles, vers le mois de juin, il fut envoyé en qualité de vicaire à Gondrexange dont le curé était à l'agonie. Précédemment on avait envoyé sœur Morel dans cette paroisse pour ouvrir une école. La pauvre sœur fut accueillie par les huées d'un peuple grossier qui poussait la violence jusqu'à la poursuivre à coups de pierres. Elle alla tout en pleurs se réfugier près de M. Moye, qui lui dit : « Eh bien, ma fille, comment avez-« vous été reçue ? — Ah ! mon père, j'ai été insultée, outra-« gée, chassée ignominieusement. — Combien vous me rendez heu-« reux ! reprit le saint homme. Remercions Dieu, ma fille, « de nous avoir jugés dignes de souffrir pour lui. » L'âme de sœur Marie Morel était digne de celle de son directeur : ce langage, qui était celui des apôtres, convenait à la générosité de son cœur et suffisait à la consoler et à lui faire reprendre courage.

M. Moye était depuis peu de temps à Gondrexange, en qualité de vicaire, quand il reçut une proposition à laquelle il était loin de s'attendre, mais qui montra que les événements en apparence les plus fâcheux n'avaient point nui à sa réputation de science et de vertu. M. de Mareille, évêque de Sion, et grand prévôt du chapitre de Saint-Dié, lui demanda de venir en cette ville, pour prendre la direction d'un séminaire qu'il se proposait de fonder en faveur des jeunes clercs du Val de Galilée. Le curé de Gondrexange étant mort et remplacé, M. Moye se trouvait libre. Il crut pouvoir répondre à la proposition de M. de Mareille. Il se rendit à Saint-Dié vers la fin du mois d'octobre 1768. Les élèves du nouveau séminaire

étaient en fort petit nombre. Néanmoins M. Moÿe s'appliqua avec zèle à l'œuvre dont il était chargé. Les mémoires qui nous restent sur sa vie avant son départ pour la Chine ne nous disent rien de l'année qu'il passa à Saint-Dié : mais M. l'abbé Rohrbacher pense que les instructions ecclésiastiques, dont il avait sous les yeux le manuscrit autographe, furent composées pour les élèves du séminaire de M. de Mareille. Cependant la nature des sujets traités dans la plupart de ces instructions, les détails dans lesquels on y entre, nous portent à croire, avec l'auteur d'une copie que nous avons entre les mains, qu'elles sont, du moins pour le plus grand nombre, l'analyse des conférences faites en 1792 par M. Moÿe, comme nous le dirons plus tard, aux prêtres que l'émigration avait rassemblés à Trèves. Quoi qu'il en soit, c'est ici le lieu de signaler la grave et solide conférence qui ouvre cette série d'instructions et qui traite des marques ou caractères de la vocation à l'état ecclésiastique. Ces marques, selon M. Moÿe, sont au nombre de sept : l'esprit sacerdotal, *ingenium sacerdotale*, la pureté d'intention, l'aptitude aux fonctions sacrées, une haute estime de cet état, un grand éloignement du monde et de l'esprit du monde, les habitudes d'une vie grave, modeste et propre à édifier les fidèles, et enfin une grande pureté, une chasteté angélique. M. Moÿe développe ces marques de vocation avec sa netteté, son énergie et son sens pratique ordinaires. Nous croyons ce petit traité digne d'être lu et médité, et il nous semble qu'il peut être rapproché de ce que l'on a écrit de mieux sur cette importante matière. M. Moÿe s'arrête ensuite sur un sujet qui lui était familier et qu'il considérait comme fondamental, pour les prêtres aussi bien que pour les simples fidèles, les caractères de la vie surnaturelle ou de la vie de la grâce. Nous aurons bientôt occasion d'exposer la doctrine de M. Moÿe sur ce sujet. Nous ne voulons ici que faire remarquer de nouveau la guerre impi-

toyable que le saint prêtre faisait à la nature, et à laquelle il s'efforçait de décider tous ceux qui acceptaient sa direction. Faut-il croire ce que nous lisons dans une notice publiée récemment, sans que nous sachions sur quoi est fondée cette affirmation, que les élèves du séminaire de Saint-Dié furent effrayés de la sévérité de leur supérieur, et que cette impression, se communiquant au dehors, éloigna les candidats qui auraient pu se présenter? Nous estimons que si l'essai du grand prévôt ne réussit point, c'est que dès lors il était question de l'érection de l'évêché de Saint-Dié, qui eut lieu en effet peu d'années après, en 1777. Tout ce qui rendait cet événement probable devait faire abandonner le projet d'un séminaire destiné, par la force des choses, sinon à être supprimé, du moins à être complétement transformé dans un avenir très-prochain. Quoi qu'il en soit des motifs de sa détermination, M. de Mareille ferma son séminaire au bout d'un an, et de nouveau M. Moÿe reprit sa liberté.

Mais si le séjour de M. Moÿe à Saint-Dié fut inutile pour l'œuvre dont les hommes l'avaient chargé, il eut les plus heureuses conséquences pour le développement et la conservation de celle qui entrait dans les vues de Dieu. C'est à Saint-Dié, en effet, qu'il se mit en rapport et se lia intimement avec l'un des membres du Chapitre, M. Raulin. Il retrouva dans le pieux chanoine les vertus solides, l'affection sûre et le zèle éclairé de l'ami que la mort venait de lui ravir dans la personne de M. Jobal. M. Antoine-François Raulin était né en 1738, à Nancy, où son père était avocat. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut ordonné prêtre en 1762. Il fut attiré à Saint-Dié, il y a tout lieu de le croire, par son oncle, M. Claude Raulin, membre du chapitre, qui mourut en 1778. M. Moÿe et M. Raulin se sentirent bientôt attirés l'un vers l'autre par la communauté de vues, de sentiments et de manière de vivre qui existait entre eux. M. Raulin était un

homme de recueillement et de prières. Il aimait la retraite et le silence, et il se refusait à toutes les récréations qui ne servaient point à l'édification, comme aux conversations que le devoir ou la charité ne motivait pas. Sa piété était vive et tendre, et lorsqu'il montait à l'autel, il frappait les assistants par son air de foi, de modestie et de dévotion. Il lisait son office à genoux, et tous les jours il honorait la sainte Vierge par la récitation du rosaire. Comme M. Moÿe, il menait une vie pénitente et mortifiée, persuadé, comme lui, que la grâce n'agit librement et efficacement en nous qu'à la condition que nous travaillions sans cesse à réduire le vieil homme en servitude. Il s'imposait l'abstinence tous les mercredis de l'année, et depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques. Il se donnait la discipline plusieurs fois par semaine, et tous les jours pendant les fêtes profanes du carnaval. Il était animé du zèle de la gloire de Dieu et du salut du prochain, et sa joie était de se dévouer pour les âmes les plus abandonnées. C'est ce sentiment qui le rendit fidèle toute sa vie, malgré les répugnances de la nature, à porter le secours de son ministère aux malheureux détenus dans les prisons de Saint-Dié. Il allait tous les dimanches célébrer la sainte messe en leur présence, et il leur adressait les exhortations convenables à leur situation.

Tel était l'ami et le coopérateur vers qui la Providence conduisait M. Moÿe à Saint Dié. Les deux saints prêtres allèrent spontanément l'un vers l'autre, et l'union la plus intime s'établit entre eux. M. Moÿe fit part au jeune chanoine de ses desseins, de leur commencement d'exécution, de ses peines et de ses épreuves, et aussi de ses consolations et de ses espérances. Le pieux instituteur sentait qu'il était compris, et il se réjouissait d'avoir trouvé un coopérateur pour le présent, et un continuateur pour l'avenir. Il n'hésita pas à le dire à son ami, pas plus que M. Raulin n'hésita à entrer dans ses

vues et à lui donner son concours. Ils se mirent immédiatement à l'œuvre et cherchèrent à ouvrir des écoles de la Providence dans la contrée. Mais, dit M. Moye lui-même, rien ne leur réussit d'abord. Il entrait sans doute dans les vues de Dieu que M. Raulin, comme M. Moye, se fortifiât par l'épreuve, et apprît dans l'humiliation à ne point compter sur lui-même ni sur aucun secours humain.

M. Raulin établit un noviciat à Saint-Dié, et il consacra sa propre maison à cette bonne œuvre. Si les premières écoles du Val de Galilée rencontrèrent tant et de si sérieux obstacles, il n'en fut pas de même du noviciat. Les aspirantes s'y présentèrent en grand nombre, et là se formèrent quelques-unes des sœurs qui devaient le plus contribuer à l'affermissement et à l'édification de l'institut. Ainsi, c'est à Saint-Dié, et sous la direction de M. Raulin que se prépara à la vie religieuse sœur Rose Methains, qui en 1779, après la mort de sœur Marie Morel, fut nommée supérieure générale de la Congrégation. Elle était née en 1747, à Stenay, où son père était collecteur royal, entrepreneur des travaux du roi, et lieutenant du maire de la ville, ainsi qu'il est qualifié dans les actes de baptême de ses enfants. Sans que nous connaissions les motifs de son choix, Rose Methains voulant se consacrer au service de Dieu et du prochain, résolut d'entrer dans la congrégation naissante de la Providence. Elle se rendit à Saint-Dié et se présenta à M. Raulin. Une difformité corporelle semblait devoir lui attirer un refus ; mais le prudent directeur, après un examen sérieux, reconnut en elle des qualités éminentes et il la reçut sans hésiter. Elle oublia la condition honorable de sa famille et l'aisance dans laquelle s'étaient écoulées les premières années de son enfance et de sa jeunesse, et elle se regarda comme la dernière parmi ses sœurs. Elle s'offrait pour les emplois les plus vils et les plus bas, et on aurait comblé ses vœux en la traitant comme une mendiante, et en

la nourrissant des restes des repas de la communauté. En elle, la grâce agissait constamment, sans agitations, sans intermittences, et ses progrès dans la vertu étaient soutenus et uniformes, comme le cours d'un ruisseau dans un lit uni et régulier. C'était en elle l'effet de son attention à se tenir toujours au-dessus de la nature, dans le sentiment de la présence de Dieu et le désir de posséder le ciel. Nous redirons plus tard les travaux et l'heureuse fin de cette religieuse, vraiment digne de M. Moÿe dont M. Raulin avait su lui communiquer l'esprit.

Parmi les premières novices de Saint-Dié, nous devons aussi faire connaître sœur Marie-Anne Michel. Elle était née à Gérardmer, en 1747, de parents qui vivaient péniblement de leur travail, mais à qui une foi vive et la pratique des devoirs de la vie chrétienne inspiraient des sentiments supérieurs à leur condition. Ils élevèrent leur enfant avec soin.

Lorsque la mère de Marie-Anne reconnut que si elle pouvait encore former sa fille à la piété, il ne lui était plus possible de lui donner elle-même les connaissances humaines, si élémentaires qu'elles fussent, dont elle ne voulait point la voir privée, elle recourut à son pasteur qui était aussi charitable que zélé. M. le curé de Gérardmer confia Marie-Anne Michel à une excellente maîtresse qui fut ravie des qualités et des progrès de son élève. Marie-Anne, par sa piété, surtout au moment de sa première communion, fut la joie et la consolation de son bienfaiteur. Rendue à ses parents, elle promettait d'être leur honneur et leur appui, et son vœu le plus cher était de rendre moins pénible leur vie si dure et si laborieuse. Mais bientôt elle reconnut que Dieu l'appelait plus particulièrement à son service, et ses parents, de peur de contrarier les vues du ciel, consentirent à une séparation qui était pour eux un douloureux sacrifice. Marie-

Anne Michel vint à Saint-Dié, et M. Raulin l'admit au noviciat. Elle acheva d'y acquérir les connaissances nécessaires à l'état qu'elle voulait embrasser, et s'y forma à la pratique des vertus propres à la vie religieuse. Au sortir du noviciat, et après un examen dont elle soutint les épreuves de manière à étonner les assistants, sœur Marie-Anne Michel fut envoyée à Fraize où nous la retrouverons dans la suite.

M. Raulin reçut encore au nombre de ses premières novices sœur Marguerite François. Cette pieuse fille était née en 1741, à Bezange-la-Grande, près d'Arracourt. Ses parents étaient pauvres, mais profondément chrétiens. Son père, qui se livrait aux plus rudes travaux des champs, interrompait souvent son sommeil vers la fin de la nuit, et se levait pour faire sa prière, afin de s'assurer que, lorsque le jour serait venu, rien ne l'obligerait à reprendre ses occupations avant de les avoir offertes et consacrées à Dieu. C'est assez pour faire pressentir avec quel soin ce digne père veilla sur les cinq filles que la mort de sa compagne lui laissa la charge d'élever. Lorsque l'institut de M. Moÿe commença à se répandre, Marguerite François se sentit attirée vers la Congrégation naissante. Avec l'autorisation de son père, elle entra au noviciat de Saint-Dié. Elle y fut bientôt suivie de l'une de ses sœurs, Christine, et de plusieurs jeunes personnes d'Arracourt. Dès qu'elles eurent reçu l'instruction convenable et revêtu l'habit religieux, on les envoya en différentes paroisses. Ainsi que le voulait M. Moÿe, et suivant son expression, *elles allaient tout à fait à la Providence*, sans autre subsistance assurée que la charité des bonnes gens, et d'autre sauvegarde, après la grâce de Dieu, que leur vertu. Une admirable ferveur signalait ces humbles commencements de la Congrégation dans les montagnes des Vosges. Nous ignorons dans quelle paroisse sœur Marguerite François fut d'abord envoyée ; mais aux approches de la Révolution, nous la retrouvons à Arracourt,

où elle dirigeait une école. Bientôt elle fut obligée de se retirer, avec une de ses sœurs, dans la maison paternelle. Elle y vécut au milieu des privations de tout genre, et en butte aux menaces et aux mauvais traitemens des ennemis de la religion. Plus d'une fois sa vie fut exposée, sans que jamais elle hésitât à confesser hautement sa foi et sa soumission à l'Église. Elle donnait asile dans sa maison au digne curé d'Arracourt qui revenait secrètement apporter les secours de son ministère à ses fidèles paroissiens. L'humble toit de Sœur Marguerite abrita souvent nos plus saints mystères, et la joie débordait de son âme en présence de Notre-Seigneur qui daignait se confier à sa prudence et à sa discrétion, et attendre, dans sa demeure, l'heure où il serait porté en viatique aux malades. Voilà comment Marguerite montrait que la charité qui l'avait portée à se consacrer à Dieu procédait d'une foi ferme et éclairée. Nous avons cru devoir recueillir ce précieux témoignage du caractère que M. Moÿe et M. Raulin savaient donner à la piété de leurs filles spirituelles.

Après dix ou douze mois de séjour à Saint-Dié, M. Moÿe se retrouvant libre, et voyant en M. Raulin le continuateur de son œuvre des écoles, résolut de répondre à un attrait intérieur qui le sollicitait depuis longtemps. Ainsi qu'on a pu le voir, sa première, son unique passion était de faire connaître et aimer Dieu par un plus grand nombre d'âmes, et rien ne réjouissait plus son cœur que la pensée d'un nouvel élu admis dans le ciel. Sans cesse il demandait à Notre-Seigneur d'appliquer à toutes les nations de la terre le fruit de son sang divin, répandu pour le salut des hommes. Chaque année, il passait la nuit de la fête de l'Épiphanie tout entière à prier pour la conversion des infidèles. Son plus ardent désir, après avoir établi, au prix de tant de souffrances et d'humiliations, l'œuvre des écoles, était de prêcher l'Évangile aux nations idolâtres, dût-il aller jusqu'aux extrémités

[illegible] occasion. [illegible]

de M. Lacombe surmontèrent tous les obstacles, firent cesser toutes les oppositions, et il réalisa son projet. Sœur Marie Morel se rendit à Haut-Clocher, pour aider M. Lacombe dans la direction du noviciat et la formation des futures institutrices. Le digne prêtre ayant été transféré à Sirstal, il y établit, pour les Allemandes, un noviciat qui se soutint. Les sœurs y vivaient en communauté, comme des religieuses, sous les ordres et la direction d'une supérieure. Après avoir passé quelque temps dans les villages de la contrée, elles revenaient à la maison conventuelle, se recueillir et se retremper dans la piété. Le dimanche, les femmes et les filles de la paroisse étaient invitées à se réunir avec les sœurs, pour prier en commun et entendre des lectures édifiantes.

Cependant lorsque M. Lacombe commença la construction du noviciat allemand, on tint à ce sujet les propos les plus injurieux, et on alla jusqu'à dire qu'il établissait une maison de prostituées. Il ne s'en émut point, et souffrit tout avec une patience et une douceur qui ne se démentirent jamais. Dieu le récompensa de son zèle et de sa charité, en faisant prospérer son établissement qui devint une maison de bénédiction pour le pays. « C'est quelque chose d'admirable, disait « M. Moÿe à son retour de la Chine, de voir l'affluence du « peuple qui y accourt, et l'ordre et la piété qui y règnent. « Cette paroisse était autrefois une Babylone, et c'est au- « jourd'hui une Jérusalem céleste. » Un jour, une des sœurs, en revenant de son école, fut attaquée par un libertin ; mais Dieu lui inspira un courage et lui donna une énergie telle qu'elle se tira des mains de son agresseur, sans avoir rien eu à souffrir que les blessures qu'il lui fit au visage. Cet événement montra aux sœurs que Dieu n'abandonne point dans le danger les âmes qui ont mis en lui leur confiance. M. Lacombe établit aussi quelques écoles particulières, et il eut la consolation d'en voir ouvrir une par M. son frère, curé à Hoff.

M. Lacombe doit être considéré comme l'un des principaux collaborateurs de M. Moÿe pour la fondation et le développement de l'œuvre des écoles. Aussi verrons-nous le reconnaissant instituteur placer son ami au nombre des bienfaiteurs de la Congrégation, et demander pour lui les prières des sœurs et de leurs élèves. Sans nul doute, sa confiance dans la prudence et le zèle de ce digne prêtre, comme le dévouement de M. Raulin, contribuèrent à lui faire croire que son action directe et personnelle n'était plus nécessaire à la conservation et à la prospérité de son œuvre. Dès lors il put préparer, sans craindre de compromettre ses chères écoles, la réalisation du projet qu'il méditait depuis longtemps, de se consacrer aux missions. Ainsi que nous venons de le voir, ses espérances ne furent point trompées. Pendant la Révolution, le digne frère de M. Lacombe, caché à Hoff, recueillit les sœurs qui n'avaient pu suivre M. Moÿe en émigration, et prépara ainsi dans l'ombre la restauration de l'œuvre. « Au premier signal de la « liberté religieuse, il sortit de sa retraite, rassembla sa pe« tite tribu, et s'en alla, au grand contentement de la contrée, « l'établir à Insming. La mort de cet excellent prêtre, arrivée « en 1812, fit passer la direction des sœurs aux mains de « l'abbé Deker, curé de Hommarting, qui jugea à propos « de transférer la communauté dans sa paroisse. » Cet état de choses dura jusqu'en 1826, « et ce fut à cette « époque seulement que la fraction allemande de la Congré« gation vint se fixer à Saint-Jean-de-Bassel, où nous la trou« vons aujourd'hui. Les statuts des sœurs de la Providence, « présentés à la sanction royale par M. d'Osmond, évêque de « Nancy, le 13 mars 1816, ont été reconnus et approuvés par « une ordonnance en date du 2 août de la même année. » La Congrégation de Saint-Jean-de-Bassel s'administrait dès lors elle-même ; cependant elle n'était point régulièrement séparée de la Congrégation de la Providence du diocèse de Saint-

Dié, et elle recevait des lettres d'obédience de la supérieure générale de Portieux. « Dans la suite, des raisons administra-
« tives ayant nécessité la séparation des sœurs allemandes des
« sœurs françaises, on sollicita l'érection en Congrégation in-
« dépendante de la communauté de Saint-Jean-de-Bassel. Le
« décret en fut signé le 16 mars 1852 (Constitut. et Direct. de
« l'Institut des sœurs de la Provid. de Saint-Jean-de-Bassel,
« p. 4 et 5). » Cette branche de la famille religieuse de M. Moÿe continua à se développer, en servant l'Église, et en 1866, M. Lavigerie, évêque de Nancy, lui donna des *Constitutions* et un *Directoire*.

A Morlin, qui était un pauvre hameau, on admira une sœur remplie de zèle, qui, par ses exhortations et ses exemples, produisit un bien dont le souvenir subsista longtemps. Sa santé était mauvaise ; mais sa charité pour le prochain la rendait comme insensible à ses souffrances. Elle consacrait une partie de ses nuits à instruire les pauvres gens par des exhortations et des lectures, et à les former aux pratiques de la piété. On vit des vieillards de soixante-dix et quatre-vingts ans qui en étaient touchés jusqu'aux larmes. Dans un moment où M. Moÿe donnait une mission dans le voisinage, à Rahlin, les habitants de Morlin y allaient en foule pour faire des confessions générales, et ils édifiaient l'assistance par la ferveur avec laquelle ils priaient en public, et souvent les bras en croix.

M. Moÿe établit une école à Rebin, village allemand très-considérable, sur la route de Bitche. La sœur qui y fut envoyée était une fille très-pieuse, qui avait reçu à un haut degré le don d'oraison. Elle priait sans cesse, même au milieu des occupations qui semblaient devoir absorber toute son attention. Elle sut inspirer à ses enfants l'esprit qui l'animait, à un tel point qu'après avoir prié longtemps, ils lui disaient : Prions encore. Les parents, frappés de l'assiduité de leurs en-

fants à la prière, en furent touchés et commencèrent à penser sérieusement à leur salut. Un jour, pendant son oraison, la sœur entendit une voix intérieure qui lui disait : « Ton « bonheur est prêt. » Peu de temps après elle mourut, et alla recevoir sa récompense au ciel.

Le zèle fondateur mentionne aussi, comme un modèle à imiter, la sœur de Bisping. Elle était douce et patiente, modeste et d'une pureté parfaite, et elle aimait par-dessus tout le silence, le recueillement, la prière et la pauvreté. Elle aussi fut bientôt mûre pour une vie meilleure.

M. Leo, de Fribourg, en Brisgau, homme plein de charité et de zèle, avait obtenu qu'on envoyât deux sœurs dans son pays pour y établir des écoles. Tandis qu'on les préparait à accomplir cette mission lointaine, il leur donnait des leçons lui-même, et veillait à la réussite d'une entreprise à laquelle sa foi lui faisait attacher une grande importance. L'une des sœurs destinées à Fribourg fut placée, par ses soins et à ses frais, chez les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, à [illegible], pour y recevoir plus régulièrement les leçons dont elle avait besoin. Elle semblait n'avoir aucune aptitude pour les sciences humaines, et on désespérait de lui voir acquérir les connaissances indispensables. Mais elle était pieuse et fervente, et par une application constante et avec la grâce de Dieu, elle devint une excellente maîtresse d'école. « Voilà les sœurs « que je préfère, écrit à cette occasion M. Moÿe, celles qui « ayant moins de talents ont plus de vertu et de confiance « surnaturelle. J'engage les supérieures à s'attacher à la piété « beaucoup plus qu'à des qualités humaines qui ramènent « vers le monde et tournent au mal les âmes qui ne sont pas « soutenues par une religion solide et éclairée. »

C'est en se livrant à ces travaux apostoliques et en recueillant les bénédictions que le ciel répandait avec abondance sur l'institut des sœurs et leurs écoles, que M. Moÿe vit sé-

couler plus d'une année. Au milieu de l'été de 1771, il fut tellement frappé du bien opéré en si peu de temps, qu'il crut devoir examiner si Dieu, par ces bénédictions extraordinaires, ne lui demandait pas de renoncer aux missions étrangères, ou du moins de différer encore l'exécution de son dessein. Il soumit son doute à M. Bertin. Le vicaire-général lui répondit, sans hésiter : « Si vous n'allez pas en mission « maintenant, quand irez-vous ? » M. Moÿe vit dans ces paroles l'expression de la volonté de Dieu sur lui, et il ne pensa plus qu'à tout disposer pour son prochain départ.

En quittant Saint-Dié, et avant sa première entrée au séminaire des Missions-Etrangères, à Paris, M. Moÿe avait confié à M. Raulin l'œuvre des écoles ; il remit en même temps à son ami, en le chargeant de le publier, un ouvrage où il avait consigné le résultat de ses études et de ses réflexions sur la conduite des âmes, et le fruit de son expérience dans ce grand art. Cet ouvrage a pour titre : *Le Dogme de la grâce mis à la portée des fidèles, pour leur en faire connaître l'excellence et la nécessité, suivi d'un Traité sur l'esprit du monde, considéré comme le plus grand obstacle à la grâce.* Dès 1768, M. Moÿe avait soumis son livre à l'examen des supérieurs ecclésiastiques, et il avait obtenu la permission de le faire imprimer ; cependant, pour des motifs que nous ignorons, l'ouvrage ne parut qu'en 1776, lorsque depuis plusieurs années son auteur avait quitté la France. Nous croyons cependant que c'est ici le lieu d'en parler, parce que M. Moÿe y avait mis la dernière main avant son départ, et surtout parce qu'il est l'exposé fidèle et complet des pensées qui ont animé et dirigé le saint prêtre dans son ministère, dans l'établissement de son institut et dans ses missions aux peuples des campagnes. Si l'on veut connaître M. Moÿe, c'est dans son livre sur *le Dogme de la grâce* qu'il faut chercher son portrait et l'étudier.

Le développement du titre qu'il a donné à son ouvrage, *Le*

Dogme de la grâce mis à la portée des fidèles, indique assez que M. Moÿe n'a pas voulu écrire un traité de théologie, ni s'adresser aux savants. Il ne faut donc pas y chercher ces théories profondes avec lesquelles il s'était familiarisé de si bonne heure, ni les questions subtiles dans la solution desquelles il avait montré la pénétration de son esprit, ni même la réfutation des erreurs qui avaient causé dans l'Église de France des agitations dont le retentissement durait encore. Le livre de M. Moÿe a été inspiré par la charité : c'est une œuvre de zèle en faveur du peuple chrétien. Toutefois nous croyons que le pieux auteur a atteint plus haut que le but qu'il s'était proposé : *Le Dogme de la grâce* serait lu utilement par les fidèles qui se préoccupent de leur sanctification, mais plus encore par les prêtres qui sont chargés de les guider dans la voie du salut. En effet, c'est un traité complet de l'action de la grâce dans les âmes, de ses procédés, de ses marques, des obstacles qu'elle rencontre et de ce que nous devons faire pour les écarter. Le lecteur a déjà pu le remarquer, le monde n'était pour M. Moÿe qu'une figure qui passe, ainsi que parlent les Saintes Écritures, et l'ordre surnaturel avait pour sa foi une réalité plus saisissante que les choses de la nature n'en peuvent avoir pour la raison et pour les sens. Il gémissait sur le malheur des hommes qui s'attachent à la poursuite de fantômes vains et trompeurs. Rien ne lui paraissait plus nécessaire que de leur faire connaître et désirer la grâce qui nous sanctifie ici-bas, et la gloire qui nous rendra heureux dans le ciel. Sans cesse, dans ses discours publics et dans ses conversations, au tribunal de la pénitence et dans ses lettres, il parlait de la vie de la grâce, il en exaltait l'excellence, il en décrivait les admirables effets, et il exhortait à en seconder l'action en nous. Son application la plus constante était à reconnaître les signes de la présence de la grâce dans une âme, les conditions de son action, sa marche et ses pro-

grès, la mesure et le mode de la coopération qu'elle exige, les obstacles qui l'arrêtent ou lui ôtent son efficacité relative. Or, tel est le sujet qu'il developpe dans son livre. C'est donc un traité de l'action de la grâce dans les âmes, une véritable méthode de direction. Nous l'avons étudié avec d'autant plus d'intérêt que M. Moÿe y a, en quelque sorte, déposé toutes ses pensées, fait passer toute son âme. On y voit éclater la foi éclairée, ferme et pratique qui se révèle dans toutes ses actions ; et on y suit cette volonté arrêtée et persévérante dans ses résolutions, dont il a donné tant de preuves. La persuasion, que la grâce ne règne qu'autant que la nature est assujettie, a fait passer de son âme dans son livre quelque chose de cette austérité, de cette sévérité qui procédait, en partie peut-être de la trempe de son esprit et de son caractère, mais aussi de la haute idée qu'il s'était formée de la sainteté de Dieu et du bonheur de jouir de sa présence. Ainsi, sur la question de la prédestination, qu'il ne craint pas d'aborder dans un livre destiné aux fidèles, sur celle de la distribution des grâces, comme sur le nombre des élus, il incline visiblement vers les opinions les plus rigoureuses. Mais même lorsqu'il abondait dans son sens, M. Moÿe ne perdait pas la juste mesure. Malgré l'austérité de son langage, il n'y a pas de pécheur si criminel qu'il ne sente renaître l'espérance, en lisant ce qu'il dit de la souveraine efficacité de la grâce et de la bonté avec laquelle Dieu l'accorde à ceux mêmes qui en paraissent le moins dignes. L'impression qui reste de la lecture de ces pages si nettes, si claires, si substantielles, c'est une vive crainte des jugements de Dieu et une confiance plus vive encore en sa bonté. N'est-ce pas là tout l'esprit de l'Évangile ?

Le *Dogme de la grâce* nous a fait comprendre la diversité des jugements qui ont été portés sur M. Moÿe, pendant la première partie de sa vie. Il a été aimé et estimé de ceux qui

l'ont vu de près, de ceux surtout qui ont été sous sa direction, parce qu'ils ont trouvé en lui, comme en Celui dont il était le ministre, la bonté qui attire, la force qui soutient, et la fermeté qui corrige. Ceux, au contraire, qui ne l'ont point approché, ont été effrayés par l'austérité de sa vie, la sévérité de ses maximes, et la rigueur avec laquelle il en faisait l'application aux autres comme à lui-même. Il ne faut pas isoler les dons de Dieu, ou bien l'on s'expose à méconnaître les plus belles de ses œuvres. Les pauvres, en qui l'esprit du monde a généralement moins d'accès, etaient touchés de l'austérité du saint prêtre, et se sentaient attirés vers lui par ce qui éloignait les délicats et les heureux du siècle. Bientôt leurs cœurs s'ouvraient aux ardeurs de la charité qui embrasait cette âme énergique, et ils écoutaient avec d'autant plus de confiance les paroles encourageantes qu'il leur adressait, qu'ils s'étaient laissé pénétrer plus profondément de la crainte des jugements de Dieu. Aussi l'action de la grâce, en ces âmes simples et droites, éclatait-elle souvent au dehors, durant les missions, par les larmes du repentir, les œuvres de réparation les plus édifiantes. La piété que M. Moÿe suscitait dans les âmes n'était pas un mouvement passager, qui cesse avec l'action de sa cause ; mais elle était ferme en même temps que vive, et il arriva plus d'une fois, ainsi que nous le rapporterons plus loin, que le souvenir de l'homme de Dieu fut rappelé à des prêtres sérieux et attentifs, par le seul caractère de la dévotion de quelques-uns de ses anciens pénitents. Si on doit juger de l'arbre par ses fruits, nous pouvons croire à la sagesse de la méthode de direction adoptée par le zélé et charitable missionnaire, dont les travaux ont été si visiblement bénis du ciel.

Le *Dogme de la grâce* est divisé en quatre parties. Dans la première, après avoir défini la grâce et donné une juste idée du surnaturel, M. Moÿe sépare et distingue nettement l'action

de la grâce de celle de la passion ou nature corrompue ; il établit que la grâce est le principe de la vie surnaturelle, et il en fait voir l'excellence, la nécessité et l'efficacité. Après en avoir rappelé la douceur, le pieux auteur enseigne qu'elle a ses moments, et il caractérise ses progrès, en décrivant ses commencements, en rendant compte de la lenteur de ses opérations en certains cas, et des éclipses qu'elle semble subir en des temps, pour ainsi dire, nébuleux. Puis, il en énumère les effets, signale les difficultés qui empêchent de reconnaître si elle agit réellement, et donne les moyens à l'aide desquels on peut distinguer ses inspirations, des illusions de l'imagination, ses mouvements de ceux des passions de la nature. Nulle part, peut-être, la connaissance approfondie que M. Moÿe avait acquise des principes, des règles, et des actes de la vie surnaturelle, n'apparaît comme dans ces chapitres où l'on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, de la science qui aborde les sujets les plus difficiles et les plus délicats, ou du bon sens dont cette science porte constamment l'empreinte. Les mêmes qualités se font remarquer dans la troisième partie. M. Moÿe y traite des obstacles à la grâce. Il appelle l'attention successivement sur la résistance à la grâce, sur le péché, sur les passions, sur les affections humaines et naturelles, sur les joies vaines, les désirs et les pensées inutiles, sur la dissipation et l'empressement, sur la tiédeur, sur l'esprit du monde et l'amour-propre. Enfin, la quatrième partie, en indiquant les moyens les plus nécessaires pour obtenir la grâce, parcourt les actes les plus importants de la vie chrétienne, et enseigne comment il faut les accomplir pour assurer le développement de la vie intérieure. Ces principaux moyens sont : la prière, la confiance qui s'exprime par le recours aux mérites de Jésus-Christ, et à l'invocation de la Sainte Vierge et des Saints ; la sainte Messe ; la fréquentation des sacrements, et une haute estime de la grâce. En parlant de la prière,

M. Moÿe montre comment l'oraison dominicale est la prière de demande la plus parfaite que nous puissions adresser à Dieu pour obtenir ses grâces. Il fait voir aussi, en rappelant et en commentant un grand nombre d'expressions de ces saints cantiques, que les psaumes sont, le plus souvent, inspirés par l'estime et le désir de la grâce, et qu'ils peuvent admirablement nous servir a la demander à Dieu et à l'obtenir de sa bonté. A lui seul, ce chapitre suffirait à prouver quelle étude sérieuse M. Moÿe avait faite des textes sacrés, et dans quel esprit il avait su les comprendre.

L'expérience avait appris à ce directeur éclairé que le grand obstacle à la grâce, celui qui est le plus dangereux et qui cause la perte du plus grand nombre d'âmes parmi les chrétiens, c'est l'esprit du monde. C'est pourquoi, non content de l'avoir signalé quand il énumère les difficultés qui s'opposent en nous à la vie surnaturelle, il en fait l'objet d'un traité particulier par lequel il termine son ouvrage. Cet opuscule, nous croyons ne pas exagérer, est un petit chef-d'œuvre d'observation, de jugement et de sens pratique. Nous ne pouvons lui comparer que les excellents chapitres que le révérend P. Faber a consacrés au même sujet, dans son livre du *Createur et de la créature*. Sans doute, rien dans la manière de M. Moÿe ne rappelle l'abondance de pensées, la variété de vues de l'oratorien anglais, et bien moins encore la richesse inépuisable de son imagination, et l'abandon de son exposition qui s'écarte sans cesse et revient toujours à son sujet. Mais la doctrine de M. Moÿe n'est pas moins sûre; ses aperçus ne sont pas moins fins, ni ses considérations moins élevées ou moins étendues, ni ses applications moins sensées ou moins pratiques. Dans l'un et l'autre auteur, on reconnaît cette science des âmes que l'on ne puise point dans les livres, mais dans la prière et l'expérience. Nous ne voulons point analyser ce petit traité de l'*Esprit du monde* : il est si subs-

tantiel, qu'en l'analysant on le reproduirait tout entier. Nous ne résisterons pas cependant au désir d'en mettre quelques passages sous les yeux du lecteur, ne serait-ce que pour lui donner une idée de la manière de penser et d'écrire d'un auteur qui a beaucoup écrit dans sa langue maternelle et dans une des langues les plus difficiles de l'Orient, et qui, s'il est connu et estimé en Chine, est complètement oublié dans son pays.

Ce qu'il y a de plus funeste aux âmes faibles et pusillanimes, et le nombre en est grand, c'est la crainte des discours et des jugements du monde. M. Moye consacre tout le chapitre XIV à prémunir ses lecteurs contre ce péril. Après avoir cité les paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ et celles de l'apôtre saint Paul, qui nous disent avec tant d'énergie l'indépendance dans laquelle nous devons nous tenir à l'égard du monde, il s'approprie la doctrine de saint François de Sales, dans la *Vie dévote*, montre avec ce saint évêque combien peu les personnes pieuses doivent s'inquiéter des jugements inspirés par l'esprit du siècle, et continue en ces termes : « D'ailleurs, c'est une erreur grossière que de prétendre que « la piété soit contraire à l'accomplissement des devoirs de « son état. Saint François de Sales l'a bien fait voir dans le « livre que je viens de citer, et Bourdaloue l'a démontré en « différents endroits de ses ouvrages. Il prouve évidemment « que jamais on ne remplira exactement ses devoirs si on n'a « une vraie piété, et si on n'est soutenu par des motifs de « religion, n'y ayant point de probité sans religion. Et, en « effet, quel roi a jamais mieux gouverné son royaume que « saint Louis ? Les mondains ne s'acquittent des devoirs de « leur condition, que lorsqu'ils sont vus et estimés des « hommes, ou que leur honneur et leur fortune y sont intéressés, ou qu'ils ont quelque autre motif humain qui les y « engage, au lieu qu'un vrai chrétien remplit toujours égale-

« ment les devoirs de son état, indépendamment de la vue et
« de l'approbation des hommes, par principe de conscience
« et de religion, principe qui, étant toujours le même et
« subsistant toujours, nous inspire une fidélité inviolable et
« constante dans la pratique de nos devoirs, malgré les diffi-
« cultés que nous y pouvons rencontrer, et contre nos inté-
« rêts mêmes.

« Les discours que les gens du monde tiennent contre les
« personnes de piété sont donc injustes, et, par conséquent,
« on ne doit y avoir aucun égard : mais ils sont encore plus
« déraisonnables. La plupart de ces discours sont si vains, si
« sots, si puérils, qu'ils font pitié; il n'y a ni raison ni bon sens;
« pour peu qu'on y réfléchisse, on n'y trouve ni principe ni
« conséquence. Comment peut-on se laisser toucher de pa-
« reilles niaiseries ? Cependant on voit des âmes faibles qui,
« après les avoir ouïes, en sont toutes déconcertées. Et moi,
« quand j'entends les mondains raisonner, j'ai compassion
« de leur aveuglement; et quand je compare tout ce qu'ils
« ont pu dire dans les conversations les plus longues, avec
« une sentence de l'Écriture ou un verset de l'*Imitation*,
« quelle prodigieuse différence entre l'un et l'autre ! Quelle
« solidité ! quelle énergie ! quel fonds inépuisable de ré-
« flexions ! quelle noblesse, quelle grandeur dans une pa-
« role de l'Écriture ! et quel vide dans les termes pompeux
« et magnifiques que les mondains débitent avec tant d'em-
« phase ! Ces beaux termes et ce ton impérieux et superbe
« avec lequel ils les prononcent peuvent faire impression
« sur les petits génies ; mais ils ne servent qu'à les rendre
« plus méprisables à ceux qui jugent sainement des choses,
« sans se laisser éblouir par les apparences. »

« Enfin, quand on fait un peu d'attention, il est aisé de
« voir que les gens du monde parlent presque toujours sans
« réflexion, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, selon que

« leur passion les fait parler. Ils se contredisent très-souvent, « ils avancent sans fondement ce qui leur vient à l'imagi- « nation, comme ils nient sans raison ce que leur caprice les « porte à nier. Si la personne qui parle leur plaît, ou qu'ils « aient quelque intérêt à lui plaire eux-mêmes, ils applau- « dissent à tous ses discours, et chaque parole qu'elle pro- « nonce est un oracle infaillible, quand même elle ne dirait « que des faussetés ; et si, au contraire, cette personne n'est « point dans leurs bonnes grâces, ils mépriseront tout ce « qu'elle pourra dire de plus sensé. Après cela et mille autres « considerations, comment un homme raisonnable peut-il « faire fond sur les discours et les jugements du monde?

« Laissons donc parler le monde. Il parlera tant qu'il vou- « dra, il nous censurera, il nous méprisera ; si les défauts « qu'il nous reproche sont réels, nous tâcherons de nous en « corriger ; s'ils sont imaginaires, nous mépriserons nous- « mêmes sa censure, et nous regarderons comme un bon- « heur d'être méprisés, humiliés, contredits et haïs du « monde avec Jésus-Christ et les saints, pourvu que nous « puissions plaire à Dieu. »

Une dernière remarque que nous devons faire sur le livre du *Dogme de la grâce* a trait à l'esprit de prière dont M. Moÿe était animé, et qui s'y produit dans toute sa vivacité et avec tous les caractères. Dans le cours ordinaire de la vie, toute chose rappelait le pieux écrivain à la pensée de Dieu et tournait à la prière : le sentiment de son infirmité, le souvenir de ses fautes et du pardon qu'il avait obtenu, le spectacle de la nature, les mystères de la foi, les préceptes de l'Évangile, les merveilles de la grâce, tout lui était une occasion, un motif et sujet d'adoration, de louange, de supplication et de reconnaissance. Le langage de la prière lui était devenu comme naturel. Aussi, dans son livre, quand il a achevé l'exposition d'une vérité, son âme émue s'élève vers Dieu, et il prie. Si,

comme renseignement les saintes Écritures. L'esprit du christianisme est un esprit de prières. On peut dire que M. Moye en était pénétré, et qui s'en doutera après avoir lu le *Dogme de la grâce*.

En offrant son livre au pieux lecteur, M. Moye lui adresse une demande où nous retrouvons toute son âme dans l'énumération des œuvres qui le préoccupaient. Il supplie ceux qui le liront de demander à Dieu l'accomplissement de ses intentions : le baptême et la sainte éducation des enfants, la conversion des pécheurs et des infidèles.

M. Moye ne se faisait pas illusion sur les difficultés qu'il rencontrerait dans la carrière des missions lointaines, et il ne se dissimulait pas que son âge (il avait alors quarante et un ans) n'était plus celui où l'on se forme aux habitudes d'une vie entièrement nouvelle. En même temps donc qu'il pourvoyait à la conservation de son œuvre principale, il s'essayait lui-même aux privations, aux incommodités, aux souffrances qu'il prévoyait et qu'il acceptait comme devant être son partage dans un avenir prochain. On remarqua à Cutting et dans les lieux où il donna ses dernières missions, que ses austérités redoublaient, qu'il abrégeait son sommeil, et ne prenait un très-court repos que sur la dure, et même sur le plancher nu. Il se privait de la viande et des aliments qu'il savait n'être point en usage en Orient. Souvent il se contentait, pour toute nourriture, d'herbages cuits à l'eau et ensuite desséchés à l'air. C'est ainsi qu'il se préparait, en renonçant d'avance à toutes ses habitudes, à souffrir pour le nom de Jésus-Christ, les privations qui seraient les conséquences nécessaires de sa vocation.

Quand arriva le moment fixé pour son départ, vers le commencement de l'année 1771, M. Moye se rendit à Cutting, près de son vénérable père, pour lui faire ses adieux et lui demander sa bénédiction. Toute la famille se rassembla autour de

son [illegible], afin de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] les [illegible] qui était sa [illegible] [illegible] devant Dieu comme devant les hommes. Or, pendant qu'ils étaient tous, [illegible] et petits-enfants, assis à la table de leur père, [illegible] [illegible] [illegible] avec son [illegible] ordinaire, [illegible] [illegible] de Dieu [illegible] leur sanctification, aussi tranquille d'âme et de visage que s'il n'avait pas été au moment d'accomplir la résolution la plus grave de sa vie. Vers le milieu du repas, il se leva de table et sortit, nous croyant qu'il allait rentrer. Comme il ne reparaissait pas, on alla à sa recherche, et bientôt on apprit avec certitude qu'il était parti pour ne plus revenir. M. Moye avait voulu accomplir son sacrifice seul et en la présence de Dieu. Il s'était privé de la douceur des derniers embrassements, de la consolation des derniers adieux, pour se livrer sans réserve à Celui qui lui avait fait entendre cette parole, comme autrefois à Abraham : *Sors de ta famille et de ton pays, et va dans la terre que je te montrerai.*

CHAPITRE VI.

M. Moye au Séminaire des Missions-Étrangères. De Paris à Macao.

1771-1772.

Vers 1650, le P. de Rhodes, jésuite, qui avait prêché la foi dans le Tonkin et la Cochinchine, et y avait converti un grand nombre d'infidèles, revint à Rome pour les affaires de ces Églises, après environ dix-huit ans d'apostolat. Il était frappé des funestes conséquences que lui paraissait avoir eues, pour le Japon, l'absence de prêtres formés dans le pays, et il craignait que la même cause ne produisît les mêmes effets dans les missions auxquelles il avait consacré sa vie. Il proposa donc au Saint-Siége de travailler à la formation d'un clergé indigène pour les contrées de l'extrême Orient. Le pape Innocent X applaudit à son projet, et le chargea d'en essayer la réalisation. Le zélé missionnaire parcourut une partie de l'Italie et vint à Paris, sans avoir pu se faire comprendre des uns, ni faire cesser l'opposition plus ou moins secrète des autres. A cette époque, les cours de la Sorbonne attiraient à Paris des auditeurs venus de toutes les provinces de la France, et surtout un grand nombre de jeunes clercs. Afin de se soustraire aux dangers qui les environnaient, et pour se soutenir mutuellement, ces étudiants s'organisaient en espèce de

[illegible] Rhodes [illegible] gens. [illegible] démarches. [illegible] Saint-Siège [illegible] M. de [illegible] Rouen [illegible] chine [illegible] polis [illegible] accompagnés [illegible] mier en [illegible] ques-uns [illegible] affaires, et [illegible] à fournir des sujets pour les missions [illegible] fondé en 1663. [illegible] évêque de [illegible] trouvait alors à Paris [illegible] maisons dans la rue du Bac [illegible] de Babylone. Il [illegible] à MM. [illegible] et Pallu [illegible] premiers directeurs du séminaire des Missions-Étrangères. Louis XIV, toujours attentif aux intérêts de la foi et de l'honneur de la France, autorisa la création du séminaire, et ajouta quinze

mille livres de rente aux fonds destinés à cette œuvre par les évêques de Bérythe et d'Héliopolis. Le légat du Pape et l'abbé de Saint-Germain accordèrent de même leur approbation au nouvel établissement.

Ce séminaire est composé d'un supérieur et de plusieurs directeurs, chargés de recevoir, d'instruire et de préparer à leurs saintes fonctions les jeunes ecclésiastiques qui se sentent appelés à travailler à la conversion des infidèles de l'Orient. Les revenus considérables qu'il devait aux bienfaits du Roi et à la charité des personnes zélées pour le salut des âmes, servaient à l'entretien de la maison, de ses maîtres et de ses élèves, aux frais de voyage des missionnaires, et à l'envoi des choses nécessaires, soit pour l'exercice du culte catholique, soit pour l'instruction des élèves des colléges et des séminaires établis dans les pays de mission. Le séminaire donnait en outre, à chaque évêque élu deux cents piastres, ou environ mille francs, pour former sa chapelle. Il lui envoyait tous les ans, sous le nom de [illegible], pareille somme de deux cents piastres. A chaque prêtre missionnaire sorti de son sein, il donnait annuellement cent piastres, ou cinq cents francs. Enfin il ajoutait à ses envois annuels deux cents piastres pour chaque mission, afin de subvenir aux besoins généraux. A l'époque où M. Moyë entra au séminaire des Missions-Étrangères, cet établissement était chargé des missions du Su-tchuen en Chine, de la Cochinchine, du Tonkin occidental et de Siam. Les missions du Malabar, de Pondichéry ou de la côte de Coromandel lui furent confiées en 1776. Chacune de ces missions avait un évêque *in partibus*, vicaire apostolique, et ordinairement un autre évêque coadjuteur. Le clergé comprenait quelques prêtres européens, le plus souvent en petit nombre, et des prêtres indigènes. On peut y ajouter les catéchistes dont le concours était indispensable aux missionnaires, et les élèves des colléges et des séminaires

qui assuraient l'avenir des missions. Cet état de choses dura jusqu'à la révolution française. La tempête dispersa les directeurs et les élèves du séminaire des Missions-Étrangères, et les dépouilla de tout ce que leur avaient confié la foi et la charité. Mais, même durant l'exil, ils surent encore prouver à leurs frères des missions lointaines qu'ils ne les abandonnaient point, et ils partagèrent avec eux les secours que leur octroyait la Providence. Lorsque l'ordre se rétablit en France, Napoléon permit la réorganisation du Séminaire des Missions-Étrangères, et les directeurs purent rentrer dans leur maison et y réunir des élèves. Mais ils y rentrèrent dépouillés de tout, et pour continuer leur œuvre, ils comptèrent sur la charité des fidèles, qui avait à réparer tant de ruines, et elle ne leur fit pas défaut (Nouvelles lettres édif., t. I, Préface, p. XI-XVIII). Aujourd'hui ce bel établissement est aussi florissant que jamais. De nombreux élèves y sont formés par des maîtres qui joignent à la science et à la vertu l'expérience que tous ont acquise en exerçant le ministère dans les missions ; c'est tout imprégnés du parfum des reliques des martyrs devant lesquelles ils ont si souvent prié, que chaque année de courageux missionnaires partent de ce sanctuaire, pour évangéliser les contrées de l'Orient tant de fois arrosées du sang de leurs frères aînés.

Lorsque M. Moÿe se présenta au séminaire des Missions-Étrangères, il était sérieusement question d'en modifier l'organisation intérieure. Jusqu'alors les directeurs avaient été choisis parmi les prêtres qui s'intéressaient aux missions, et consentaient à se dévouer pour elles ; mais on n'avait pas cru nécessaire qu'ils eussent été missionnaires eux-mêmes. L'expérience persuada à plusieurs qu'il serait utile que quelques-uns au moins des directeurs fussent choisis parmi les anciens missionnaires, ou que les missions fussent représentées au séminaire par des délégués ou députés qui connaîtraient

mieux leurs besoins spirituels et temporels, et indiqueraient plus sûrement les moyens d'y pourvoir. La question fut vivement et longuement agitée. Les avis se partagèrent, non-seulement au séminaire et à Paris, mais parmi les missionnaires, et jusqu'en Cochinchine et en Chine. Les lettres patentes du mois de mai 1775 résolurent la question dans le sens des missionnaires; mais, ainsi que nous le verrons dans la suite, leur application rencontra longtemps encore des difficultés presque insurmontables. M. Moÿe embrassa chaudement l'opinion de ceux qui demandaient que quelques-uns des directeurs fussent pris parmi les missionnaires, et dans plusieurs des lettres qu'il écrivit pendant son voyage, avant son entrée en Chine, il se prononça énergiquement en ce sens. La discussion se termina néanmoins à la satisfaction de tous les intéressés, et nous ne l'aurions pas rappelée si nous n'avions eu qu'à signaler la part qu'y prit M. Moÿe. Mais nous avons lieu de croire qu'elle le détermina à différer son départ pour l'Orient, et à passer en Lorraine la dernière année où nous l'avons vu se consacrer à ses travaux apostoliques, et au développement de l'œuvre des écoles de la Providence. Nous verrons plus tard que ces débats, parce que M. Moÿe y fut mêlé, exercèrent une influence décisive sur des mesures importantes dont il fut l'objet, et nous devrons y revenir encore pour expliquer les événements qui marquèrent la fin de sa carrière.

M. Moÿe se rendit au séminaire des Missions-Étrangères pour la seconde fois, pendant l'automne de 1771. Le 7 septembre, il fut arrêté qu'il partirait pour les Indes, avec M. Steiner, comme lui prêtre du diocèse de Metz, et que ces deux missionnaires s'embarqueraient à Lorient, sur le *Duc de Duras*, armé par M. Bernier, et à destination de Macao.

Avant de quitter Paris, M. Moÿe écrivit aux sœurs de la Providence, pour leur faire ses adieux, leur donner ses derniers conseils, et leur demander le secours de leurs prières.

Il insiste, selon sa coutume, sur les vertus de simplicité, la charité, de pauvreté et d'abandon absolu à la Providence, et il enseigne qu'à ses yeux la fidélité des sœurs à leur vocation et l'accomplissement des desseins de Dieu sur elles dépendent de leur persévérance dans ces vertus fondamentales. Il s'humilie, en confessant son néant et sa misère, et il donne pour motif de sa détermination que, n'ayant pas le courage de faire pénitence par son propre choix, il [illegible] sera forcé par les nécessités et les exigences de l'état qu'il embrasse. M. Moye répondait généreusement et sans arrière-pensée à ce qu'il croyait être l'appel de la grâce; cependant il laisse voir dans cette première lettre l'impression produite sur lui par les paroles de M. Vilars, supérieur du séminaire des Missions-Étrangères, qui lui avait dit, au moment de son départ [illegible] arrivé: *[illegible]* « Je ne serai [illegible] de vous, « [illegible] aux yeux... mais dans peu, si nous sommes « fidèles, nous nous verrons pour jamais réunis dans le sein « de Dieu. Et encore nous ne nous séparons que de corps, « car je vous serai toujours uni de cœur et d'esprit; et nous « demeurerons toujours réunis dans les sacrés cœurs de Jésus « et de Marie. [illegible] je ne viendrai pas vous visiter « après plusieurs années, et voir les progrès que vous aurez « faits! [illegible] « Nous ne savons pas ses desseins; il faut les adorer dans « [illegible] »

M. Moye et M. Steiner arrivèrent à Lorient vers le milieu du mois de novembre. Ils se présentèrent aussitôt chez l'intendant de la marine avec l'ordre du ministre qui leur accordait le passage sur l'un des navires actuellement en partance. Il y avait alors à Lorient douze missionnaires de différents ordres qui attendaient une occasion favorable pour s'embarquer. Parmi eux, deux barnabites italiens attendaient depuis un an. Nous le comprenons à peine aujourd'hui qu'il n'est

[illegible]

[illegible] M. Moye [illegible] ses amis et visita les églises [illegible] il [illegible] édifié. Il eut occasion de voir un monastère de la Trappe, et il en garda un souvenir d'édification [illegible] le point de départ de la vocation de sœur Rose Methains, la seconde supérieure des sœurs de la Providence. Il était touché et [illegible] par les marques de foi et les marques de piété qu'il recueillait dans les églises et jusque sur les grands chemins et dans les lieux publics, où il voyait des hommes du peuple prier avec ferveur et montrer leur respect pour la religion. Tout pénétré de la grâce que Dieu avait faite à la France en lui communiquant la foi dès les premiers siècles, et en la lui conservant dans sa pureté et son intégrité, il le bénissait de ce qu'il s'était réservé tant de serviteurs qui ne fléchissaient point le genou devant Baal. Cette pensée le rassurait et dissipait l'effroi dont il était pénétré en envisageant l'avenir de sa patrie. Au moment de quitter la France, il sentait pour elle un amour plus vif et

plus tendre, et c'était pour [illegible] de ses [illegible]. Fidèle à l'Évangile, qu'il offrait à Dieu tout ce qu'il souffrait et [illegible] aux nations païennes, souvent aussi M. Moye s'arrêtait à contempler l'océan, et en présence de l'immensité de la mer son âme était saisie de la pensée de Dieu, de ses infinies perfections, de sa toute-puissance qui commande aux flots et en règle tous les mouvements jusque dans leurs plus tumultueuses agitations. Il aimait aussi à répéter avec [illegible] les paroles des saintes Écritures qui rappellent la mer et ses merveilles.

Enfin, le 30 décembre 1771, le *Penthièvre* mit à la voile. Il marcha rapidement, poussé par un vent favorable. Les missionnaires qu'il portait, en voyant disparaître les rivages de la France, sentirent se briser les derniers liens qui les attachaient encore à ce monde. M. Moye était tout pénétré de la douceur de l'abandon à la Providence, et il envisageait sans inquiétude les dangers qu'il allait courir sur mer, et les travaux et les épreuves qui l'attendaient au terme de sa navigation. « Je suis plus content et plus consolé, écrivait-il, qu'au mi-« lieu de ma patrie et au sein de ma famille. Que cette pensée « est consolante : *je suis où Dieu me veut, je vais où il me* « *conduit !* » Il récitait le psaume *Domine, probasti me*, pour adorer les desseins de Dieu sur lui et s'y conformer.

La navigation fut heureuse. M. Moye, cependant, en souffrit beaucoup, surtout du moment où il ressentit les premières atteintes du scorbut. Mais sa piété et sa confiance en Dieu le soutinrent au milieu des souffrances, et l'aidèrent même à trouver des forces pour instruire et ramener à la pratique de la religion quelques-uns des hommes de l'équipage qui y étaient étrangers depuis leur enfance. Après une traversée de quatre mois et demi, au commencement du mois de mai 1772, le *Penthièvre* aborda à l'Ile-de-France, où relâchaient communément les vaisseaux à destination des Indes et de la

[illegible] entrée. [illegible] dans la [illegible] rempla-cement [illegible] quelques [illegible] par [illegible] de [illegible] conversation [illegible]

[illegible] les campagnes environnantes. [illegible] nombre [illegible] vingt ou trente mille [illegible] langue. [illegible] Mozambique [illegible] les contrées orientales de [illegible] grande [illegible] dans les [illegible] gouvernement. En

1750, à la suite d'un voyage d'exploration exécuté par le général Mahé-Labourdonnaye, gouverneur de l'Ile-de-France, on avait jeté les bases d'un nouvel établissement dans la petite île de Sainte-Marie. En 1763, sous le gouvernement du comte de Mondove, on avait relevé le fort Dauphin, et la domination française s'étendait sur toute la côte orientale. Enfin, à l'époque du passage de M.Moÿe à l'Ile de France,l'aventurier polonais Béniouski obtenait de l'État une petite flotte, des soldats, de l'argent, tout ce qui était nécessaire pour fonder une colonie importante. Mais tous ces préparatifs n'aboutissaient qu'à des opérations sans suite, et à des guerres sans raison comme sans but, qui n'avaient d'autre résultat que de faire répandre beaucoup de sang et de rendre la France odieuse et suspecte à des populations disposées à recevoir de ses mains le bienfait de la civilisation chrétienne. Depuis 1642, époque de la prise de possession de Madagascar au nom du roi de France, jusqu'à nos jours, toutes les tentatives d'établissement et de colonisation en cette belle et riche contrée, n'amenèrent que des désastres financiers et des échecs politiques et même militaires. Ne serait-ce point parce que les auteurs et les exécuteurs de ces projets ne se souvinrent pas que la religion seule pouvait donner à leurs établissements la durée qu'ils attendaient de leur activité et de leur génie ? Toujours est-il que durant le XVIIIe siècle, pas plus que de nos jours, on ne trouve à signaler aucun effort religieux parmi les impuissantes tentatives dont Madagascar a été le but et l'objet. Loin de là, trop souvent ceux qui faisaient partie des expéditions pour la grande île y étaient conduits par la cupidité, y donnaient libre carrière à leurs passions désordonnées et corruptrices, et n'estimaient jamais leurs opérations plus heureuses que lorsqu'elles aboutissaient à l'enlèvement d'un grand nombre d'esclaves qu'ils vendaient à l'Ile-de-France.

C'est ce que M. Moÿe entendait dire à Port-Louis, par les

personnes qui lui paraissaient devoir être les mieux renseignées. Son cœur était douloureusement ému à la vue du triste état auquel ces malheureux étaient réduits. A peine vêtus, ne recevant qu'une nourriture grossière et insuffisante, souvent enchaînés deux à deux, et même en plus grand nombre, à une longue tige de bambou, ils portaient le poids des plus rudes travaux, et, à l'heure du repos, c'était sur la terre nue qu'ils étendaient leurs membres fatigués. Mais cette misère corporelle n'était rien, aux yeux du pieux et zélé missionnaire, en comparaison du triste et lamentable abandon où il voyait leurs âmes. Ses entrailles étaient émues de compassion, et il brûlait du désir de se dévouer au soulagement de si grands maux Au bout de quelques jours il parvint à énoncer en langue malgache les principaux mystères de la foi chrétienne, et à se mettre en communication avec ces pauvres esclaves. Il les visitait à la ville et à la campagne, dans les ateliers et à l'hôpital, dans les lieux où ils travaillaient, et souvent même il les accompagnait dans les rues et sur les chemins. Toujours il était accueilli avec empressement et respect, et écouté avec attention et docilité. Les enfants surtout s'empressaient autour du charitable prêtre. Dès qu'il l'apercevaient, ils se rangeaient sur son passage, se tenant à genoux, les mains jointes et répétant avec lui: *Loué soit Jésus !* «Mon Dieu, s'écriait-il alors, si nous « avions une maîtresse ici, quel bien n'y ferait-elle pas! » Ces pauvres petits suivaient M. Moÿe, et ils semblaient ne pouvoir se séparer de lui.

Il visitait l'hôpital, allant de chambre en chambre, confessant les uns, baptisant les autres, et adressant à tous des instructions qui étaient écoutées avec avidité. Alors même qu'il ne pouvait se faire entendre, ses gestes, l'expression de son visage et son attitude suppléaient à ses paroles, et, à des signes non équivoques, il reconnaissait l'action intérieure de

la grâce dans ces âmes droites et si longtemps abandonnées. Il fut touché surtout de la conduite de l'un de ces pauvres malgaches, âgé d'environ cinquante ans, à qui il conféra le baptême, après l'avoir instruit autant que le permettait la connaissance imparfaite qu'il avait de sa langue. Ce fervent néophyte, dès qu'il l'apercevait, se mettait à genoux, et récitait avec ferveur les prières qu'il avait apprises. Il souffrait, sans se plaindre, les maux de sa triste condition, et l'action de la grâce en lui était visible pour tous les témoins de sa conduite.

Si M. Moÿe était surpris et édifié de la docilité et de l'empressement des esclaves pour la parole évangélique, il était navré par le spectacle de la conduite d'un grand nombre de blancs, et par leur indifférence pour les vérités et les devoirs de la religion, pour leur salut et celui du prochain. Sa charité et son zèle n'étaient point approuvés de tous, et souvent les colons rougissaient des démarches qu'ils lui voyaient faire, ou même blâmaient hautement sa condescendance pour les esclaves. Mais M. Moÿe savait depuis longtemps que l'œuvre de Dieu souffre violence, et il n'était pas homme à se laisser décourager ni arrêter par les contradictions et les mépris du monde. Toutefois il était accablé de douleur quand il apprenait que de malheureux esclaves, pour avoir accompli les devoirs de la religion, subissaient de mauvais traitements. Un jour, un esclave s'arrêta devant le presbytère où M. Moÿe avait sa résidence, demandant avec larmes qu'on lui donnât l'absolution. *Moi travailler dans les bois*, répétait-il, *moi mourir sans sacrements, moi damné* ! Il obtint satisfaction. Il rentra chez son maître qui lui fit rendre compte de l'emploi de son temps. Comme il répondit qu'il avait été à l'église, et s'était confessé : *Oui,* lui dit son maître aussi cruel qu'impie, *je vais te faire faire la pénitence.* Il le fit lier et déchirer à coups de fouet. Le lendemain l'esclave revenait tout joyeux

vers M. Moÿe, en disant : *Moi bien content* ; *mon maître m'a fait pénitence*. Et en même temps il montrait ses membres couverts de plaies. Une jeune esclave résistait avec courage et constance aux sollicitations honteuses de son maître ; celui-ci, exaspéré de son refus, la menaça, si elle ne consentait à sa passion, de la faire déchirer de coups. Elle se soumit à cette torture, plutôt que de consentir à offenser Dieu.

Tandis qu'il se livrait à ces exercices de zèle et de charité, M. Moÿe apprit que la persécution sévissait en Chine et qu'il était à peu près impossible aux missionnaires de pénétrer dans cet empire. Depuis son arrivée à l'Ile-de-France, il était pressé du désir d'aller prêcher l'Évangile à Madagascar, espérant qu'il y trouverait des peuples disposés à recevoir la bonne nouvelle. Il se demanda si les événements qui s'accomplissaient en Chine n'étaient pas pour lui une indication de la Providence. Selon sa coutume, il se garda de prendre aucune résolution de lui-même. Il soumit ses pensées au Préfet apostolique, M. Coutenot, dont la juridiction s'étendait à la grande île, et il en écrivit à ses supérieurs, par un navire anglais qui retournait en Europe. Son dessein était de partir seul, ou accompagné de deux ou trois prêtres, et de se faire précéder, chez les peuples malgaches, de quelques-uns des esclaves de ces nations qu'il avait convertis à l'Ile-de-France. Les récits qu'il avait entendus de la bouche de ceux qui avaient séjourné à Madagascar, lui avaient persuadé que les habitants ne se défieraient point de gens de qui ils n'auraient rien à craindre, et il jugeait volontiers de leurs dispositions par celles de leurs compatriotes qu'il voyait à Port-Louis et à Pamplemousse. Son projet ne fut point accueilli et il y renonça. En 1775, il fu tquestion d'envoyer des missionnaires à Madagascar et d'y favoriser leur établissement et leur apostolat. Le gouvernement demanda des prêtres à la Congrégation des Missions, et M. Gabriel de Roches fut désigné pour conduire cette

entreprise. Comme tant d'autres, ce projet n'eut aucune suite. Cependant M. Moÿe en eut connaissance, et, en 1778, du fond de la Chine, il en écrivait au P. Coutenod, religieux barnabite et missionnaire en Birmanie, et lui exprimait la joie dont son cœur était inondé à la nouvelle que la foi allait être prêchée aux habitants de Madagascar. Mais l'heure de la Providence n'était pas encore venue pour cette grande et riche contrée, que le nom de Nouvelle-France semblait néanmoins prédestiner dès lors à la civilisation chrétienne. Aujourd'hui la croix y est plantée. Fasse le ciel que la présence du signe du salut, sur cette terre si riche des dons de la nature et si pauvre de ceux de la grâce, soit le signe et le gage du prochain accomplissement des vœux de notre zélé missionnaire !

Pendant son séjour à l'Ile-de-France, M. Moÿe adressa aux sœurs de la Providence une lettre, datée du 16 mai 1772, où il leur exprime sa constante sollicitude et son vif désir de les voir fidèles à leur sainte vocation. Il les exhorte à avoir toujours devant les yeux ces paroles de l'Apôtre, que ce n'est que par beaucoup de peines et de tribulations que nous devons entrer dans le royaume de Dieu. Le spectacle du dénuement et des souffrances des esclaves qu'il avait sous les yeux, lui paraissait propre à faire accepter avec une soumission plus entière et une résignation plus parfaite les peines ordinaires de la vie. « Que sont nos privations, écrit-il à ses « filles, si on les compare à celles de ces pauvres malades, « que je vois étendus sur la terre, abandonnés de tous, privés « des secours que réclame leur triste état, et que la lumière « de la foi n'a pas éclairés ! » A cette vue, il se sent plus détaché du monde, plus indépendant du secours des hommes, et plus rempli de confiance en Dieu. Malgré les ennuis, les tristesses et les peines intérieures qu'il ressent, il s'attache à sa vocation, et il estime que la part qu'il a choisie est la

meilleure. Il entend déjà comme un bruit lointain de persécution ; la croix lui apparaît aux frontières des contrées inconnues qu'il va évangéliser, et il se sent rempli de courage et de confiance. Au récit des souffrances de l'un de ses confrères, qu'il connaîtra plus tard, M. Gleyo, et qui, depuis plusieurs années, est emprisonné pour Jésus-Christ, il est animé d'une nouvelle ardeur. Il se dit à lui-même, en se rappelant les paroles de son Supérieur au moment où il quittait Paris : *Voilà un serviteur de Jésus-Chrit ! Mais moi, je n'ai encore rien souffert qui soit digne de Dieu.* Il termine en recommandant aux sœurs les vertus qui lui sont si chères, la charité, la simplicité, la pauvreté, et l'abandon à la Providence. Il parle encore de la reconnaissance dont il est pénétré pour Dieu, qui, en l'appelant aux missions, l'a, en quelque sorte, mis dans la nécessité de renoncer à ce qui flatte la nature, et de travailler et de souffrir pour son service et pour sa gloire. « Pensez de même pour vous, ajoute-t-il. Si vous étiez restées dans le monde, vous vous seriez peut-être perdues « comme tant d'autres. Mais votre état vous oblige à éviter « les dangers auxquels vous auriez été exposées. Je sens tout « le prix de notre vocation. Laissons le monde se divertir, se « réjouir ; pour nous, nos travaux finiront et notre tristesse « se changera en joie. »

Après un séjour de plusieurs semaines à Port-Louis, M. Moÿe et M. Steiner reprirent le cours de leur longue navigation qui ne cessa pas d'être très-heureuse et très-paisible. M. Moÿe était tout entier aux graves réflexions que faisait naître en lui le souvenir du triste sort de tant de nations qui n'avaient pas encore ouvert les yeux à la lumière de l'Évangile. Il ne pouvait oublier cette île de Madagascar où il aurait voulu aller planter la croix, et en longeant les côtes de Ceylan, il se rappelait les merveilles de l'apostolat de Saint François-Xavier qui avait sanc-

tifié cette terre par sa présence, et il se réjouissait d'être appelé, malgré son indignité, à évangéliser aussi les infidèles. Il communiquait ses impressions à ses compagnons de voyage, et jusqu'aux hommes de l'équipage, il les intéressait tous au sort de ces belles régions encore ensevelies dans les ténèbres de l'idolâtrie et de l'ignorance. Tous les jours, disait-il aux sœurs, dans une lettre qu'il leur écrivait à bord, tous les jours nous prions sur notre vaisseau, avec nos bons matelots, pour la conversion de ces peuples. L'un des matelots s'étant laissé tomber dans la mer, M. Moÿe eut la douleur de le voir périr sous ses yeux. Il se consolait et se rassurait en se rappelant que cet infortuné s'était confessé et avait communié à Pâques, et qu'il lui avait donné l'absolution au moment où il disparaissait dans les flots.

M. Moÿe profita des loisirs et de la tranquillité dont il jouit durant la traversée de l'Ile-de-France à Malacca, pour se livrer à son goût pour la méditation et la prière. Il n'était point insensible au spectacle si nouveau et si varié que ces contrées lointaines offraient à ses yeux. Mais, comme il le disait, en écrivant à ses amis, il ne s'était point séparé de sa famille, exilé de sa patrie et arraché à ses œuvres, pour s'occuper des choses de ce monde, qui, si belles qu'elles puissent être, ne pouvaient ni lui rendre ce qu'il avait sacrifié, ni remplacer le but qu'il voulait atteindre. Il voulait servir Dieu et sauver les âmes. Aussi l'un des objets de ses réflexions les plus constantes, pendant qu'il traversait la mer des Indes, était-il le mystère de la distribution des grâces et le sort de ces populations innombrables errant loin des voies du salut. Il s'attristait à la pensée de tant de nations païennes qui souillent de leurs idolâtries ces terres heureuses où tout devrait rappeler la puissance et la bonté du Créateur. Son cœur était ému de la perte d'un si grand nombre d'âmes, et il brûlait du désir d'en arracher quelques-

meilleure. Il entend déjà comme un bruit lointain de persécution ; la croix lui apparaît aux frontières des contrées inconnues qu'il va évangéliser, et il se sent rempli de courage et de confiance. Au récit des souffrances de l'un de ses confrères, qu'il connaîtra plus tard, M. Gleyo, et qui, depuis plusieurs années, est emprisonné pour Jésus-Christ, il est animé d'une nouvelle ardeur. Il se dit à lui-même, en se rappelant les paroles de son Supérieur au moment où il quittait Paris : *Voilà un serviteur de Jésus-Christ ! Mais moi, je n'ai encore rien souffert qui soit digne de Dieu.* Il termine en recommandant aux sœurs les vertus qui lui sont si chères, la charité, la simplicité, la pauvreté, et l'abandon à la Providence. Il parle encore de la reconnaissance dont il est pénétré pour Dieu, qui, en l'appelant aux missions, l'a, en quelque sorte, mis dans la nécessité de renoncer à ce qui flatte la nature, et de travailler et de souffrir pour son service et pour sa gloire. « Pensez de même pour vous, ajoute-t-il. Si vous étiez restées dans le monde, vous vous seriez peut-être perdues « comme tant d'autres. Mais votre état vous oblige à éviter « les dangers auxquels vous auriez été exposées. Je sens tout « le prix de notre vocation. Laissons le monde se divertir, se « réjouir : pour nous, nos travaux finiront et notre tristesse « se changera en joie. »

Après un séjour de plusieurs semaines à Port-Louis, M. Moÿe et M. Steiner reprirent le cours de leur longue navigation qui ne cessa pas d'être très-heureuse et très-paisible. M. Moÿe était tout entier aux graves réflexions que faisait naître en lui le souvenir du triste sort de tant de nations qui n'avaient pas encore ouvert les yeux à la lumière de l'Évangile. Il ne pouvait oublier cette île de Madagascar où il aurait voulu aller planter la croix, et en longeant les côtes de Ceylan, il se rappelait les merveilles de l'apostolat de Saint François-Xavier qui avait sanc-

[illegible] père [illegible] et jusqu'[illegible] de [illegible] jours [illegible] pour la [illegible] laissé [illegible] M. Moÿe eut la douleur de le voir périr sous ses yeux. Il se consolait et se rassurait en se rappelant que cet infortuné s'était confessé et avait communié à Pâques, et qu'il lui avait donné l'absolution au moment où il disparaissait dans les flots.

M. Moÿe profita des loisirs et de la tranquillité dont il jouit durant la traversée de l'Ile-de-France à Malacca, pour se livrer à son goût pour la méditation et la prière. Il n'était point insensible au spectacle si nouveau et si varié que ces contrées lointaines offraient à ses yeux. Mais, comme il le disait, en écrivant à ses amis, il ne s'était point séparé de sa famille, exilé de sa patrie et arraché à ses œuvres, pour s'occuper des choses de ce monde, qui, si belles qu'elles puissent être, ne pouvaient ni lui rendre ce qu'il avait sacrifié, ni remplacer le but qu'il voulait atteindre. Il voulait servir Dieu et sauver les âmes. Aussi l'un des objets de ses réflexions les plus constantes, pendant qu'il traversait la mer des Indes, était-il le mystère de la distribution des grâces et le sort de ces populations innombrables errant loin des voies du salut. Il s'attristait à la pensée de tant de nations païennes qui souillent de leurs idolâtries ces terres heureuses où tout devrait rappeler la puissance et la bonté du Créateur. Son cœur était ému de la perte d'un si grand nombre d'âmes, et il brûlait du désir d'en arracher quelques-

unes à la foi [illegible] aux heureux privilèges des nations [illegible]. [illegible] de l'[illegible] d'un si grand nombre [illegible] aux lois de Dieu. Puis, il bénissait Dieu de [illegible] de grâces si précieuses, et [illegible] qui ne le connaissaient pas et [illegible] le cœur de M. Moye, et [illegible] à l'[illegible]. Chose étrange, en effet, [illegible] environné d'innombrables [illegible] se persuade de plus en plus [illegible] pour une multitude d'hommes, et [illegible] il commence à se relâcher de la sévérité [illegible] caractérise sa dévotion. Il [illegible] de son manuscrit de la *Vie* de M. Jobal [illegible] avait dit de l'admission des pénitents, cette règle : qu'il faut donner les sacrements après avoir pris les précautions qu'exige la *prudence ordinaire*, comme fait le *commun des bons confesseurs*, et surtout comme faisaient les saints. En passant en vue des contrées que l'apôtre des Indes avait évangélisées, M. Moye relisait sa vie et surtout ses lettres, afin de se pénétrer de l'esprit de ce grand saint et de se préparer à marcher sur ses traces. Or, il était frappé de ce fait, que saint François-Xavier, d'une part, tremblait pour le salut de la plupart des adultes dans les Indes, et que, d'autre part, il n'hésitait pas à baptiser des multitudes innombrables, non plus qu'à accorder l'absolution aux pécheurs accourant en foule vers lui. Cette pratique d'un grand saint lui faisait mieux apprécier les trésors de la miséricorde infinie, et comprendre la sagesse qui s'inspire de la charité de Jésus-Christ dans la dispensation des mystères dont le but est la sanctification et le salut des hommes.

M. Moye avait toujours eu une grande dévotion pour le Sacré-Cœur de Jésus ; mais à mesure qu'il approchait du théâtre de ses travaux apostoliques, il méditait plus assi-

[illegible] Sacré-Cœur [illegible] les plus saintes, et parce qu'il rappelle [illegible] charité. « Par le cœur de Jésus [illegible] on n'entend pas « seulement son cœur de chair, qui est vraiment adorable, « parce qu'il est uni hypostatiquement à la divinité, et qu'en « lui c'est le cœur de Dieu que l'on adore; mais on entend « aussi l'âme de Jésus et toutes ses puissances, son intérieur, « toutes ses affections et tous ses sentiments. » M. M[illegible]ye consacre le commencement de son Chapelet à honorer les trois personnes de la Sainte Trinité qui habitent dans le Sacré Cœur de Jésus, avec toute la plénitude de la divinité. Il récite la première dizaine pour honorer toutes les saintes affections du Sacré Cœur de Jésus envers le Père céleste, les présentant à la Majesté divine, avec prière de les communiquer à son cœur. Par la seconde dizaine, il honore le Sacré Cœur de Jésus comme la source de tous les dons célestes, le priant de purifier nos âmes et de les sanctifier, en y répandant ses grâces et ses vertus. La troisième dizaine rappelle les sentiments de bonté et de charité du cœur de Jésus pour nous, et la reconnaissance que nous lui devons. L'objet de la

[illegible]

[illegible]

[illegible] tendresse [illegible]

[illegible] Anges [illegible]

[illegible] Nous [illegible]

[illegible] entièrement change-

[illegible]

[illegible] concentration [illegible]

[illegible] inconv-

[illegible]

[illegible] Nous [illegible]

[illegible] Mais

[illegible]

au chapelet, c'est-à-dire aux formules de prières les plus familières à tous les chrétiens, la plupart des mystères de la foi, et faire de cette dévotion populaire un moyen facile d'instruction, et une source de piété aussi tendre qu'éclairée. Nous devions faire connaître, avec la restriction imposée par le Saint-Siége, cette méthode de prière que le saint prêtre adoptait pour lui-même, et qu'il s'efforça, en Chine et en Europe, de répandre parmi les fidèles.

Vers la fin de juillet, le *Penthièvre* entra dans le détroit formé par la grande île de Sumatra et la péninsule de Malacca, et bientôt il s'arrêta en vue de la ville de ce nom qui, alors, appartenait aux Hollandais. Ce port était le centre d'un mouvement commercial très-considérable, et les missionnaires y virent à l'ancre une multitude de vaisseaux anglais, portugais, danois, maures, chinois et autres. A peine le *Penthièvre* fut-il arrivé, qu'il fut aussitôt entouré des embarcations de Malais venant offrir des cocos, des ananas et d'autres fruits que la contrée produit en abondance. Ce spectacle si nouveau et si animé ne distrayait point M. Moye du souvenir de saint François-Xavier. L'apôtre des Indes, durant sa vie, avait souvent évangélisé cette ville, et, après sa mort, il l'avait longtemps protégée par la présence de ses précieuses reliques. Mais alors Malacca était au pouvoir d'une nation hérétique, encore remplie de préjugés et de haine contre l'Église romaine. Aussi la foi catholique y était-elle privée de liberté, et n'y était-elle plus représentée que par quelques milliers de Portugais, pauvres pour la plupart, tristes et faibles restes des anciens dominateurs de la contrée. M. Moye quitta plusieurs fois le vaisseau pour pénétrer dans Malacca. Ces excursions lui étaient douloureuses, parce que, pour les faire, il était obligé de quitter l'habit ecclésiastique, les Hollandais ne voulant pas tolérer, même pour un instant, la présence d'un autre prêtre que le Portugais chargé du ministère pastoral

près de ses compatriotes catholiques. Ils étaient si rigoureux sur cet article, que si ce pauvre prêtre était malade nul ne pouvait le remplacer, et lorsqu'il venait à mourir, la population catholique restait privée de tout secours religieux jusqu'à l'arrivée de son successeur, c'est-à-dire pendant plusieurs mois. On voyait encore à Malacca l'emplacement des anciennes églises, qui avaient été élevées au temps de la domination portugaise, lorsque la religion y était libre et florissante. Les catholiques ne possédaient plus qu'une sorte de chapelle, en dehors de l'enceinte de la ville : ce n'était qu'une misérable construction, dont les murs ne s'élevaient qu'à trois ou quatre pieds du sol, le reste étant ouvert jusqu'à la toiture. C'est là que M. Moÿe célébra la sainte messe. Plusieurs chrétiens, en se présentant pour se confesser, rendirent plus douloureuse au zélé missionnaire l'impossibilité où il était réduit de demeurer à terre. Il eût la consolation de baptiser l'un des enfants d'un résident français, mais en secret, pour ne point l'exposer aux reproches et aux avanies des Hollandais qui auraient voulu qu'il s'adressât à leurs ministres.

M. Moÿe vit des Chinois à Malacca. Ils y étaient fort nombreux, comme aujourd'hui, et ils s'y livraient activement au commerce et à toutes les industries propres à satisfaire leur soif de gain. Il fut ému en se trouvant au milieu d'eux, et il lui semblait que la bonne nouvelle ne leur serait point annoncée inutilement. Il s'appliquait dès lors à l'étude de la langue du Céleste-Empire, et déjà il put en prononcer quelques mots et se faire entendre. Mais, à Malacca, pour les Chinois comme pour tous les autres, l'intolérance de l'hérésie ne lui laissait d'autre liberté que celle de pleurer sur le sort de tant d'âmes, et de prier pour elles. Il en éprouvait une douleur d'autant plus vive qu'il voyait les Mahométans jouir de cette liberté si rigoureusement refusée aux catho-

liques. Dans cette foule d'hommes rassemblés de toutes les contrées de l'Europe et de l'Asie, nul ne semblait penser à Dieu ni à la vie future. M. Moÿe ayant rencontré un Français qui paraissait avoir pris les mœurs et les usages des Hollandais de Malacca, l'interrogea sur les Malais qu'on lui avait dit être absolument inaccessibles à la lumière de la foi ; il lui demanda plus particulièrement ce qu'on pouvait en espérer pour la religion. Ce malheureux répondit gravement, et d'un air de conviction : *Toute la religion consiste à manger ce que l'on a.*

Après quelques jours de relâche devant Malacca, le *Penthièvre*, reprenant sa course, entra par le détroit de Singapoure, dans cette mer de Chine si redoutée des navigateurs à cause de ses fréquentes et terribles tempêtes. Mais Dieu continua de protéger ses serviteurs, et M. Moÿe et M. Steiner arrivèrent heureusement en vue de Macao, au commencement du mois de septembre de l'année 1772.

CHAPITRE VII.

De Macao au Su-tchuen.

1772-1773.

Au XVIIIe siècle, Macao était l'entrepôt unique entre la Chine et le reste du monde. Le florissant commerce de la Compagnie des Indes entraînait dans son mouvement les provinces méridionales du Céleste-Empire, et c'était Macao qui était le bureau des échanges. « Que de rêves on fonda alors « sur ce point infiniment petit, couvert en plume des mers de « Chine, appelant à lui les navires qui viennent du bout du « monde, déchargeant et emmagasinant leurs cargaisons, « puis les rejetant, comme les rayons divergents d'un foyer « de lumière, vers les lointains parages, avec les produits « encore si recherchés de l'Empire du Milieu. Mais en un « jour tout cet édifice brillant s'écroule ; il suffit qu'en 1842, « grâce à [illegible] et aux capitaux de la Grande-« Bretagne, un autre rocher désert, du nom de Hong-Kong, « soit cédé à la reine des mers et [illegible], pour « que le centre de gravité se déplace ; la naissance de cette « colonie britannique tue l'antique comptoir portugais, et il « n'y a plus [illegible] sur leurs ancres, que quelques « vieilles coques de navires [illegible] au service de la [illegible]

« des coulies (M. le comte de Beauvoir, *Java*, etc., p. 404). »

Macao était véritablement un phare d'où rayonnait, vers toutes les provinces du Céleste-Empire, la lumière de l'Évangile, la lumière que Jésus-Christ est venu apporter au monde. Ces vaisseaux qui, de toutes les extrémités du monde, venaient à Macao, et lui apportaient les éléments de sa prospérité commerciale, lui amenaient en même temps ces hardis missionnaires qui étaient prêts à supporter toutes les fatigues, à affronter tous les périls, pour obéir à cette parole du Sauveur : *Allez, enseignez toutes les nations*. Chaque corps de missionnaires était représenté à Macao par un procureur, qui servait d'intermédiaire entre l'Europe et les pays évangélisés par ses prêtres. La Sacrée Congrégation de la Propagande y avait sa procure, qui centralisait, en les rendant sûres et régulières, ses relations avec toutes les missions de l'extrême Orient. La Congrégation des Missions Étrangères avait de même sa procure spéciale à Macao. Le procureur recevait les missionnaires nouvellement arrivés, pourvoyait à leurs besoins, et les dirigeait vers les provinces auxquelles ils étaient destinés. Il faisait parvenir aux vicaires apostoliques, pour être distribués selon les besoins, les secours en argent ou en nature qui leur étaient envoyés d'Europe. Il était l'intermédiaire obligé de toutes les correspondances, même des missions entre elles, et chaque année, si les circonstances le permettaient, les courriers envoyés par les vicaires apostoliques venaient lui apporter leurs relations et leurs lettres, et reprenaient ensuite le chemin des chrétientés, avec les envois qui leur étaient destinés, et servaient de guides aux nouveaux missionnaires. La destruction de la procure de Macao, ou même son simple éloignement, eût été la ruine des missions. Et cependant rien n'était plus précaire que son existence. M. Moÿe n'y pouvait penser sans effroi. « Ici, nous avons une « procure que Dieu conserve; car, dès demain, les Chinois

« pourraient nous chasser : mais la Providence ne le permet « pas, quoique nous venions et demeurions contre la défense du royaume. » Malheureusement l'intolérance et la défiance des Chinois ne mettaient pas seules en péril l'existence de la procure de Macao. De mesquines passions troublent souvent les intelligences les plus droites et faussent les meilleures intentions : les missionnaires français purent le reconnaître plus d'une fois dans leurs relations avec les Portugais. Les choses en vinrent à ce point qu'il fallut, en 1786, recourir à l'intervention du pape Pie VI près de la reine de Portugal pour qu'elle enjoignît, par des ordres très-précis, au gouverneur et au sénat de Macao de permettre au procureur de la Congrégation des Missions Étrangères de continuer à résider en cette ville. Les grands hommes qui, au XVe et au XVIe siècle, fondèrent la puissance portugaise dans les Indes, considéraient comme le premier de leurs devoirs d'ouvrir la voie et d'accorder secours et protection aux pacifiques conquérants de l'Évangile. Si le Portugal n'avait point cessé d'être fidèle à cette glorieuse mission, peut-être n'aurait-il pas vu lui échapper ces riches contrées de l'Orient. Aujourd'hui Macao ne renferme plus les procures des missions qui ont cédé la place aux maisons de jeu, et ses rares vaisseaux transportent, non plus des apôtres, mais des trafiquants d'opium ou de coulies ; Hong-Kong l'a supplanté, et déjà cette nouvelle ville étonne le monde par les merveilles de son rapide développement. Mais ce *port franc* est un asile toujours ouvert et toujours inviolable, aussi bien pour les apôtres qui portent la bonne nouvelle aux habitants de ces extrémités de l'univers, que pour les puissants commerçants qui vont partout offrir ou demander des richesses. Les grands navires de Hong-Kong remontant le fleuve Bleu conduisent rapidement, avec sécurité, sans fatigue, et quelquefois gratuitement, les missionnaires catholiques jusqu'au centre de la Chine, en des

provinces où nous verrons M. Moÿe pénétrer au travers de mille périls, et au prix de fatigues inouïes. Les promoteurs de la prospérité de Hong-Kong ne s'en doutent peut-être point ; mais pourquoi ne verrions-nous pas dans les services rendus à l'œuvre apostolique de la Propagation de la foi le principe et la vraie cause du succès de ces entreprises bénies par *Celui qui a tout fait pour ses élus.*

Peu d'heures avant d'arriver au terme de sa course, le *Penthièvre* avait passé en vue de l'île de Sancian où saint François-Xavier a rendu le dernier soupir, sans avoir pu pénétrer dans cet empire de la Chine qu'il aspirait à conquérir et à soumettre à Jésus-Christ. M. Moÿe, rempli de ce souvenir, priait cet illustre apôtre de lui obtenir de participer à son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Il était encore sous ces pieuses impressions, quand le vaisseau ralentit sa course, puis s'arrêta, et jeta l'ancre à l'entrée d'une rade circulaire où se pressaient des milliers de navires aux formes étranges, et en face d'une agglomération de pics hardis, couronnés de créneaux de granit rouge et portant les couleurs portugaises. C'était Macao. C'était l'entrée de la Chine.

Les missionnaires furent bientôt arrachés à ce spectacle, si nouveau et si intéressant pour eux, par les préoccupations et les difficultés du débarquement. Les grands vaisseaux devaient jeter l'ancre à une distance considérable du rivage, et, par suite, l'ennui d'une véritable traversée en barque se joignait à la nécessité de se soustraire à l'inquisition soupçonneuse des Chinois. Déjà M. Moÿe et M. Steiner avaient quitté l'habit ecclésiastique, et laissé croître leur barbe et leurs cheveux, de telle sorte qu'il fût possible de les confondre avec les marchands que leurs affaires attiraient à Macao. En mettant le pied sur le sol de la Chine, les charitables missionnaires purent se rappeler qu'ils abordaient une terre ennemie. Il

[illegible] véritable caractère [illegible] de la [illegible] de Lieou-Tcheou [illegible], aux [illegible] M. Moyë et son compagnon [illegible] traversant les rues [illegible] et étroites de la ville, ils arrivèrent [illegible] de la Congrégation des Missions Étrangères [illegible] une réception [illegible]. Ils y trouvèrent le repos dont ils avaient besoin. M. Moyë surtout [illegible] longue navigation. [illegible] exigea les soins assidus qui lui furent donnés avec autant d'empressement que d'intelligence.

La charité de Jésus-Christ, qui avait déterminé M. Moyë à tout quitter pour venir en ces régions lointaines, le pressait de se préparer [illegible] à commencer l'œuvre à laquelle il s'était dévoué [illegible] et de [illegible] si nouveau et si intéressant qu'il avait sous les yeux. « Je [illegible] admirer les « belles productions de la nature, [illegible] ce qui me satisfait [illegible] mais rien ne m'affecte et tout m'est « insipide. Plaise à Dieu que je puisse dire avec vérité : Vale-« [illegible] aucune affection ne « m'attache à ce monde, et que rien ne me plaise désormais « que Jésus-Christ. » Toute l'application du zèle missionnaire était de s'instruire de ce qui pouvait le préparer à son ministère apostolique. Il se mettait en rapport avec les chrétiens chinois, étudiait leur caractère, leurs dispositions naturelles, et s'efforçait de se rendre compte des effets de l'action de la grâce dans ces âmes si longtemps plongées dans les ténèbres et la corruption de l'idolâtrie. Ces chrétiens lui semblaient [illegible], et leur piété l'édifiait et l'encourageait pour l'avenir. Il observait attentivement, dans les rares circonstances

où il le pouvait, les mœurs, les usages et les maximes des païens eux-mêmes, et il se persuada dès lors qu'un peuple qui, malgré tant de siècles écoulés depuis ses premières origines, avait su conserver les principes fondamentaux de la loi naturelle, pourrait plus facilement ouvrir les yeux à la lumière de l'Évangile.

M. Moye s'empressa surtout de voir et d'entendre ceux des anciens missionnaires qui étaient à Macao, et de se mettre à leur école, en quelque sorte, pour s'approprier leurs lumières et leur expérience. « Je vois ici, écrivait-il, de saints mis- « sionnaires de toutes les nations, ... et parmi eux des con- « fesseurs qui ont souffert des tourments pour la foi. » Il écoutait avec une religieuse attention les récits de ses confrères sur l'état des missions, et sur les persécutions qui mettaient souvent à l'épreuve la foi des nouveaux chrétiens. Il admirait la merveilleuse efficacité de la grâce qui éclate si visiblement dans certaines conversions, et, en même temps, il s'étonnait du petit nombre des idolâtres convertis à la vraie foi. Les missionnaires, à qui il en exprimait son douloureux étonnement, lui répondaient que les prêtres étaient en si petit nombre qu'ils suffisaient à peine au ministère près des anciens chrétiens, loin de pouvoir s'occuper des idolâtres qui ne se convertissaient, pour ainsi dire, que par miracle. A ces récits, son zèle s'enflammait, et il écrivait à ses amis du diocèse de Toul, les pressant, au nom de Jésus-Christ, de venir aux missions, s'ils y étaient appelés, ou du moins de coopérer à cette œuvre apostolique, en recueillant d'abondantes aumônes. « Ayant déjà un peu vu les choses, écrivait-il encore, « je désire plus que jamais des Européens. Nous avons des « écoliers, un collége à Pondichéry, et un autre au Camboge; « mais ces écoliers nous coûtent plus que des missionnaires « européens, et ils ne sont pas certains, il s'en faut de beau- « coup. D'ailleurs je crains, au moins pour l'avenir, des fac-

« tions, des schismes, comme chez les Grecs ; si les persécu-
« tions cessent, nous verrons des guerres intestines. » Ces considérations lui donnaient un plus vif sentiment de la gravité de ses devoirs, de la grandeur de sa vocation et des vertus nécessaires pour y répondre. Il l'exprimait en ces termes, dans une lettre à ses amis : « Envoyez, Seigneur, ceux que vous des-
« tinez à une telle œuvre ! S'ils ne sont choisis de Dieu, en-
« voyés de Dieu, ils ne feront que du mal, et le démon les
« renversera. Il faut des saints, au moins des humbles qui se
« défient d'eux-mêmes et se confient tout en Dieu. Ah ! que
« de pareils sujets peuvent faire de bien ? C'est Dieu qui fait
« tout ; seulement il ne faut pas mettre d'obstacles à ses des-
« seins. »

Sous cette impression, il ajoutait : « Dieu me fait la grâce
« de découvrir sans cesse en moi de nouvelles fautes, de nou-
« veaux défauts que je ne voyais pas. J'admire, je bénis, j'a-
« dore et remercie la patience de Dieu qui me supporte avec
« tant de misères. »

Les supérieurs décidèrent que M. Steiner resterait à Macao, en qualité de procureur, et que M. Moÿe se rendrait à la mission du Su-tchuen. M. Moÿe se mit aussitôt en relation avec M. Alary qu'il devait remplacer dans cette province, et qui attendait, à Canton, l'occasion et les moyens d'aller en France, où il était renvoyé pour remplir les fonctions de directeur au séminaire des Missions Étrangères. Les lettres de ce missionnaire disposèrent M. Moÿe à lui accorder sa confiance. Il s'ouvrit à lui au sujet de l'organisation intérieure du séminaire, mais en ajoutant qu'il voulait s'en remettre à la Providence dont les vues sont si souvent différentes des nôtres, en même temps qu'elles leur sont infiniment supérieures. Ces communications établirent entre les deux missionnaires une affection et une estime réciproques, dont nous verrons, dans la suite, M. Moÿe recueillir d'utiles et précieux témoignages.

[illegible] faisait connaître à son successeur [illegible] était en pouvoir [illegible] [illegible] [illegible] patience pour [illegible] voyage [illegible] entreprendre. [illegible] que [illegible] que Dieu [illegible] que je [illegible] jour [illegible] [illegible] pour [illegible].

Le jour du départ il n'était pas encore [illegible] M. [illegible] vait déjà [illegible] durant le voyage, on lui avait [illegible] donnait pour [illegible] qui avait été [illegible] du séminaire. Le jeune homme [illegible] conçu pour lui une haine mortelle. Il [illegible] tout son pouvoir [illegible] les [illegible] hors de Macao. Le saint prêtre ne fit aucune observation. Il s'en remit à la Providence [illegible] Dieu [illegible] Seigneur qui [illegible] des Juifs.

Le [illegible] durant la nuit. M. [illegible] dans la barque qui devait le conduire [illegible] de Canton [illegible] à Fou-tchan. Les courriers du Su-tchuen [illegible] dans cette dernière ville, ainsi que l'élève [illegible] du séminaire. On lui avait donné pour l'accompagner durant cette première partie du voyage, un des domestiques chinois de la procure. Le patron de la barque était païen, ainsi que tous les hommes de son petit équipage. Tandis que M. [illegible] faisait ses adieux à ses confrères et à un religieux franciscain venu pour le saluer et se recommander à ses prières, la barque était visitée par la douane chinoise de Macao qui exigeait des droits pour l'entrée des marchandises. Les visites [illegible] se renouvelèrent souvent durant un voyage de 600 lieues, entrepris sous la conduite et la protection de la Providence. Il y a des douanes par-

tout, tantôt à l'entrée ou à la sortie des villes, tantôt à l'embouchure des rivières, quelques-unes par simple mesure de police, le plus grand nombre pour la perception des droits de l'État. L'Européen qui, bravant les lois du Céleste-Empire, tente de pénétrer à l'intérieur, s'expose, en affrontant ces douanes, à être reconnu s'il se laisse voir, ou trahi par la découverte des objets d'origine étrangère qui sont à son usage. De plus il faut qu'il se confie à la fidélité et à la prudence de païens qui le méprisent et le détestent, qui ne voient en lui qu'un *diable d'Occident*, et que la soif du gain seule détermine à le conduire et à le protéger. Il n'est donc jamais sûr de ceux qui tiennent son sort entre leurs mains, et il a toujours à craindre les mandarins et les douanes qui sont partout, et qu'il est impossible d'éviter.

Lorsque M. Moye s'embarqua, le vent était contraire et la mer agitée. Cette circonstance favorisa le passage de Macao à Canton, qui était le plus périlleux à cause de l'exactitude avec laquelle la police chinoise surveillait les voyageurs et s'assurait de leur identité. Pour éviter les points où les stations de la douane sont le plus nombreuses, la barque s'enfonça dans le labyrinthe de détroits et de canaux formés par les îles sans nombre de la partie occidentale de la rivière de Canton, et chercha à se dérober entre les innombrables jonques de pêche ou de commerce qui sillonnaient les eaux dans toutes les directions. M. Moye s'était couché, et il restait immobile dans la position d'un homme plongé dans un profond sommeil. A plusieurs reprises les gardes, qu'on ne pouvait toujours éviter, montèrent dans la barque et vinrent jusqu'à lui ; il fallait toute la présence d'esprit de ses conducteurs pour conjurer le péril, car il n'aurait pu parler sans se trahir. Quelquefois les gardes hélaient la barque de loin, la sommant de s'arrêter ou d'aborder ; mais le domestique de la procure répondait avec sang-froid, et la barque, glissant rapidement

sous l'effort des rameurs disparaissait dans l'obscurité. M. Moye admirait le calme et la promptitude des réponses de ces hommes, quand leur sécurité dépendait du succès de leurs déguisements et de leurs feintes.

M. Moye franchit ainsi la [illegible] du Tigre qui forme les [illegible] si renommées de Canton, et bientôt il se trouva en vue de cette grande ville. La magnifique rivière qui forme son port était couverte de jonques et d'embarcations de toutes formes et de toutes couleurs, rangées symétriquement les unes à côté des autres, et formant une ville mobile avec son dédale de rues et de places, sur une longueur de cinq ou six kilomètres. Il était nuit; mais des millions de lanternes de papier coloré illuminaient cette ville flottante, et les explosions sans cesse répétées d'innombrables pétards annonçaient au loin le mouvement et la joie tumultueuse de cette étrange population. La barque de M. Moye était arrêtée à la douane à l'entrée de Canton; il s'avança lui-même hardiment, comme s'il n'avait rien eu à craindre, jusque dans la ville. Mais il s'aperçut bientôt qu'il était remarqué, et, se dérobant dans la foule, il se hâta de regagner son embarcation et de se soustraire aux regards des curieux.

Ainsi que nous l'avons dit, M. Moye devait trouver ses courriers à Fou-chan, au delà de Canton, à environ soixante lys chinoises ou six de nos lieues. Fou-chan est une ville de deux cent mille habitants, ayant un marché considérable, et où la douane est excessivement sévère. Il avait été convenu que les courriers viendraient à la rencontre de M. Moye, lui feraient quitter la barque avant le passage de la douane, et le conduiraient par terre au delà de la ville, pour y prendre la nouvelle barque qu'ils étaient chargés de louer. Mais M. Moye arriva après l'heure marquée, et les courriers ne se trouvèrent plus au rendez-vous. On était en vue de la douane, et à chaque instant la barque pouvait être visitée. Effrayé du

péril, le domestique de la procure s'éloigna sous prétexte d'aller à la recherche des courriers. Tout le jour s'écoula pour M. Moÿe dans ce dangereux abandon, sans autres protecteurs que des païens, sur un passage fréquenté où l'on ne cessait de demander à qui appartenait cette barque et qui elle conduisait. Ses alarmes devinrent plus vives quand il entendit des cris lamentables qui lui paraissaient poussés par des malheureux subissant le dernier supplice. Il craignit que le mandarin, à la vue d'une barque arrêtée, n'ordonnât de la visiter, et ne reconnût ainsi sa présence. Il apprit plus tard que ce qu'il avait pris pour des clameurs arrachées par la crainte et la souffrance, n'était que le bruit confus des chants, quelquefois modulés, que les ouvriers et les mariniers chinois ont coutume d'exécuter, pour s'aider à marcher ou à agir avec ensemble et diminuer ainsi la fatigue du travail.

Sur le soir, M. Moÿe vit enfin arriver le jeune écolier du Su-tchuen. Sous sa conduite, il se rendit à Fou-chan. A peine y eut-il pénétré, qu'il vit son guide céder à la crainte, s'éloigner rapidement, et l'abandonner au milieu d'une foule compacte et affairée dont il se résigna à suivre le mouvement, dans l'espoir qu'il serait ainsi entraîné vers la rivière. Avec l'aide de Dieu, il parvint, en effet, à sortir de la ville et du marché, et à trouver la barque sur laquelle il devait continuer son voyage, et où l'attendaient l'écolier et les courriers de la mission. Cette barque était excessivement étroite et incommode. Comme la première, elle était conduite par les païens à qui elle appartenait. Ils ne tardèrent pas à reconnaître un européen dans leur passager. Ces hommes grossiers ne trahirent point M. Moÿe, mais ils lui firent endurer toutes sortes de mauvais traitements. C'était surtout dans le voisinage des douanes que M. Moÿe reconnaissait avec terreur combien il devait se défier de ses guides. Il n'y avait presque pas de jour où la barque ne fût visitée, et où le missionnaire ne courût le

risque d'être découvert. Les précautions dont il était obligé de s'entourer irritaient ses conducteurs; ils tournaient contre lui la mauvaise humeur que leur causait tout retard, et souvent ils ne craignaient pas de l'exposer pour se mettre eux-mêmes à l'abri du danger. Un jour, les soldats d'un poste entrèrent dans la barque pour la visiter. M. Moÿe entendit le patron murmurer à l'oreille de l'un des rameurs quelques mots chinois dont le sens était équivoque et qui semblaient indiquer l'intention de le trahir et de le livrer. L'air farouche de ces hommes le confirmait dans cette pensée. Le plus souvent, lorsqu'on approchait des douanes, M. Moÿe quittait la barque, et, accompagné d'un guide, il s'éloignait dans la campagne, pour revenir quand il pensait que la visite était achevée, et qu'il n'était plus exposé à être interrogé et reconnu. Il nous apprend lui-même que, dans ces circonstances, son âme était agitée des sentiments les plus divers et les plus opposés. La vue du martyre le faisait tressaillir et le remplissait de consolation et de joie. Cependant la crainte d'être arrêté le faisait frémir, soit qu'il se souvînt de la faiblesse de la nature, soit qu'il se représentât les suites de son arrestation pour la mission à laquelle il voulait se dévouer. Néanmoins ces impressions contraires ne lui ôtaient point la paix du cœur ; il se remettait alors avec un abandon plus filial sous la protection de la Providence, et son âme se détachait tellement des choses humaines qu'il paraissait étranger à tout ce qui se passait autour de lui.

A cent lys ou dix lieues de Fou-chan, la barque de M. Moÿe quitta le Tchou-kiang (fleuve des perles), qui se jette dans la mer près de Canton, et s'engagea dans le Pé-kiang, ou fleuve du nord, pour en remonter le cours jusqu'aux monts Mei-lin où il prend sa source. Comme toutes les rivières de la Chine, le Pé-kiang était couvert de barques qui le sillonnaient en se croisant dans tous les sens. M. Moÿe vit, pendant quelque

temps, s'étendent sur ses deux rives des plaines admirablement fertiles, produisant le riz, la canne à sucre, le tabac et le mûrier. Mais à mesure qu'il avançait vers le nord, le pays prenait un aspect plus sévère, et sa beauté devenait sauvage. « Longtemps la rivière coule entre des montagnes arides, dont « les sommets présentent l'assemblage des figures les plus fan- « tastiques. Et au milieu de cette nature inerte, sans vie, règne « un morne silence que trouble seule la colère des eaux se « heurtant violemment aux rochers semés çà et là dans le lit « du fleuve. De loin en loin, sur l'aridité des rives, se dessinait « le vert feuillage de quelques petits bosquets, et là toujours « s'élevait une pagode. A un certain moment, le spectacle devint « grandiose. La rivière roule une demi-lieue ses flots comme « endormis entre deux montagnes extrêmement rapprochées, « formant deux murs gigantesques qui s'élancent à perte de « vue. Sur leurs flancs, des roches énormes se suspendent en « saillie ou recouvrent de sombres cavernes; des espèces de pi- « lastres, de corniches, de guirlandes, tous les ornements d'une « architecture aux proportions démesurées, aux conceptions « bizarres, forment les interminables façades de ces colosses « qui sont là, se regardant depuis des siècles. Parfois ils « semblent vouloir se réunir par leurs cimes aériennes, et « jeter sur les flots qui passent une voûte d'une prodigieuse « hardiesse. Quelques ronces seulement, comme on en voit « qui s'élancent aux ruines, viennent errer sur ces sculptures « étranges, et encadrer de leur verdure argentée les com- « partiments divers de ce tableau sans limites. Partout un so- « lennel silence : on n'entendait que le clapotement cadencé « des rames et la musique de quelques filets d'eau descendant « en cascade par les rochers (*Annales*, 1852, p. 360.) » Les plus fameux de ces rochers, aux formes bizarres, sont ceux que l'on a surnommés les Cinq-têtes-de-chevaux, et celui dans les flancs duquel on a taillé un temple avec ses sanctuaires, ses

cellules, ses autels et ses statues, et qui n'a pas moins de cinq cents pieds de hauteur. C'est un pèlerinage célèbre dans tout l'empire. Ces grands spectacles élevaient l'âme de M. Moÿe vers le créateur de tant de merveilles. Pour protester, autant qu'il était en lui, contre l'idolâtrie dont les signes attristaient ses regards, il invitait les créatures inanimées à louer avec lui Celui dont elles rendaient visibles la puissance et la divinité.

Après environ quinze jours de navigation, M. Moÿe arriva à une ville de troisième ordre, Ny-tchang-hién. Là il fallut quitter la rivière pour traverser la chaîne des monts Mei-lin et passer ainsi de la province de Canton dans celle du Hoû-nân. Cette chaîne de montagnes étant la ligne de partage de deux bassins opposés, dont les eaux coulent vers le nord et vers le midi, il est impossible de la franchir sans quitter la voie si commode des fleuves et des rivières. La route qui la traverse, sur plusieurs points, est si étroite que trois hommes peuvent difficilement y marcher de front ; et bien qu'elle soit pavée d'un bout à l'autre, ce travail a été exécuté d'une façon si irrégulière, que c'est une nouvelle cause de fatigue et de souffrance pour les voyageurs. Les seuls moyens de transport, pour les hommes aussi bien que pour les marchandises, sont les épaules des portefaix qui vont et viennent, montent ou descendent par troupes de trente, quarante et cinquante, courant plutôt qu'ils ne marchent, et chargés de fardeaux énormes. Le trajet n'est que de quatre-vingt-dix lys ou neuf lieues ; cependant, à cause des difficultés du transport des effets et des marchandises, M. Moÿe ne put l'accomplir qu'en deux jours. Pour la première fois il passa la nuit dans une auberge chinoise, exposé aux questions de voyageurs curieux et indiscrets. Sur la route, au milieu de la foule qui s'écoulait lentement par un étroit passage, il remarqua plus d'une fois qu'il attirait l'attention, et il ne se déroba pas sans peine à de malencontreux questionneurs. Ce fut en bénissant la Pro-

vidence à qui il se croyait redevable d'avoir échappé au danger, qu'il arriva, après deux jours d'une pénible marche, à Tcheng-Tcheou, dans le Hoû-nân, sur les bords d'une rivière qui se jette, à quelque distance, dans le Hen-kiang, grand fleuve dont les eaux vont se mêler à celles du lac de Tong-tin, vers le nord.

M. Moÿe entra dans une nouvelle barque, mais avec les mêmes conducteurs, et la navigation, toujours aidée par le cours de la rivière et quelquefois favorisée par le vent, fut dès lors moins laborieuse et plus rapide. Quand le vent se faisait sentir les voyageurs pouvaient jouir du plus beau spectacle. Comme le lit du Hen-kiang décrit des courbes nombreuses, on voyait au loin, et dans des directions diverses, sans apercevoir les jonques, un grand nombre de hautes voiles qui paraissaient se promener majestueusement sur la campagne et entre les cimes des arbres. Il arriva un jour que la barque prit eau ; il fallut la décharger et en louer une autre. Les curieux s'arrêtaient pour voir ce qui était arrivé et M. Moÿe, caché dans les hautes herbes du rivage, passa de longues heures dans les transes les plus cruelles. Dans une autre circonstance, la barque qui était surchargée n'obéissant plus à la manœuvre, les mariniers, pour sortir de cette situation difficile, eurent à transporter les bagages à une certaine distance ; mais, de peur de se compromettre, s'il était reconnu parmi eux durant ce trajet, ils voulurent se séparer de M. Moÿe et le laisser exposé à la curiosité de tous ceux à qui il plairait de l'interroger.

Les fêtes du renouvellement de l'année, qui arrivent du 20 janvier au 20 février, furent pour M. Moÿe une autre cause d'ennui et de danger. Les fêtes durent jusqu'à quinze jours dont tous les moments sont remplis par les visites, les félicitations mutuelles, les superstitions et les festins. La veille de cette grande solennité populaire, les rues, les maisons, les

magasins sont lavés et nettoyés avec soin ; on ferme toutes les boutiques, et toute affaire demeure suspendue ; chacun se munit de petites pancartes rouges et dorées, où sont inscrits les vœux qui conviennent à sa profession, et les colle à tous les objets sur lesquels il veut appeler la protection divine. Après avoir employé la plus grande partie de la nuit à tirer un nombre prodigieux de pétards pour épouvanter les démons, on va pieusement, dès l'aurore, déposer ses offrandes dans la salle des ancêtres ; puis on se met en marche, revêtu de costumes d'apparat, pour rendre ses devoirs à ses supérieurs, à ses parents, à ses amis. Les passants, mis avec une élégante recherche, échangent entre eux des politesses. Vers le soir, chacun prend place pour plusieurs heures, à une table amie ; puis, sur le seuil de toutes les maisons, de formidables explosions de pétards retentissent jusqu'au matin. Les visites, les échanges de félicitations recommencent le lendemain et le jour suivant, et les gens riches continuent souvent plusieurs semaines ces plaisirs monotones qui ne durent en général que trois jours pour les artisans. (M. de Courcy, *Emp. du Milieu*, p. 268.) Le maître de la barque s'arrêta pour célébrer les fêtes de la nouvelle année, et le missionnaire resta exposé durant trois jours aux indiscrétions dont les réjouissances pouvaient être l'occasion ou le prétexte. Il redoutait surtout d'être obligé de prendre part au festin que le maître de la barque offrit aux matelots et aux passagers. Mais sa réponse fut mal comprise, et comme on crut qu'il était malade, on le laissa seul et en repos.

M. Moÿe, en effet, était souffrant, par suite des fatigues de ce long voyage et des mauvais traitements auxquels il était constamment en butte. Le patron de la jonque et ses gens disposaient librement des provisions ; ils en abusaient étrangement, sans prendre aucun soin de celui qu'ils avaient promis de conduire et de protéger. M. Moÿe ne mangeait plus qu'avec répugnance

le riz cuit à l'eau qu'il recevait pour toute nourriture, et ses forces se perdaient visiblement. Son esprit de mortification et de pénitence lui interdisait toute observation et toute demande. On ne lui permit pas même, malgré l'état de faiblesse où il était réduit, de se réserver quelques pains de farine de froment que les courriers avaient achetés, et il fallut tout abandonner à ces hommes grossiers et avides qui le pillaient sans scrupule, et souvent l'affligeaient du spectacle de leur ivresse. Il était l'objet des railleries et des insultes de ce malheureux écolier qui paraissait ne se rappeler les leçons de ses maîtres, que pour tourner en ridicule les mystères et les préceptes de la religion. Les matelots, que l'écolier excitait sans cesse, déchargeaient sur M. Moÿe toute leur colère, et ils l'accablaient de reproches, quand un obstacle rendait leur travail plus pénible. Ils ne lui laissaient pas même la liberté de se mouvoir, de telle sorte qu'il passait la plus grande partie des jours et des nuits, immobile au fond de cette barque infestée par la vermine et les immondes cancrelas. « En toute chose, écrivait-il plus tard, ces hommes durs « et grossiers me traitaient comme un écolier, un enfant, un « esclave. » Parfois son indignation était extrême, et il pensait à ressaisir l'autorité de son droit méconnu, et à réclamer l'accomplissement des conditions acceptées de part et d'autre. Mais, outre qu'il redoutait les conséquences d'une pareille démarche, il s'humiliait au souvenir de ses propres défauts, et acceptait silencieusement ces souffrances comme une expiation salutaire. Il lui semblait aussi que Dieu voulait le punir de la curiosité présomptueuse avec laquelle, durant son séjour à Macao, il avait cherché pourquoi une nation qui lui paraissait si heureusement douée n'avait pas encore reçu l'Évangile. Voyant les Chinois de plus près, il comprenait mieux la nature des obstacles qu'ils opposent à la grâce, et il les reconnaissait surtout dans la duplicité et la perfidie

dont il était victime. Il ne cessait de prier Dieu de changer ces âmes avides et de redresser ces cœurs tortueux, en en faisant des âmes simples et des cœurs droits. Il répétait cette prière toutes les fois qu'il se trouvait dans la foule, ou quand il apercevait les villes et les villages qui se succédaient sur les rives du fleuve.

Dieu n'abandonna pas son serviteur au milieu de ces épreuves. Tandis que ceux qui auraient dû protéger M. Moÿe l'affligeaient et le mettaient en péril, il sentait la grâce pénétrer son cœur, et il surabondait de consolation et de joie. « Jamais, « ce me semble, dit-il, je n'ai eu de si bonnes pensées et des « sentiments si pieux, malgré les embarras inévitables durant « un pareil voyage, et jamais mon âme ne fut plus en paix. « Quand autrefois, après les missions, je retournais à la mai- « son paternelle, je sentais je ne sais quel vide dans mon « cœur; mais sur cette barque, où je ne pouvais faire un « mouvement sans être maltraité, j'étais comme dans mon « centre, recueilli et uni à Dieu, élevé au-dessus de tout, et, « autant qu'il me paraissait, détaché de moi-même. Autrefois, « après les plus longs exercices d'oraison, je me sentais tou- « jours un retour de la nature ou quelque chose d'humain, « tantôt le boire et le manger, tantôt le repos ou la prome- « nade, une conversation avec un ami ; dans cette union avec « Dieu, durant ce voyage, au lieu de désirer ce qui pouvait « plaire à la nature, je le craignais comme un piége dange- « reux. C'est la liberté qui naît d'un détachement complet de « tout et de soi-même, avec la disposition à tout faire et à « tout souffrir. Je craignais même le ministère, en tant qu'il « oblige à communiquer avec les hommes, parce que je sen- « tais qu'il est presque impossible de n'y pas faire de fautes. « Je me rappelais ce passage des cantiques : *J'ai lavé mes « pieds, comment les souillerai-je ? J'ai ôté ma tunique, « comment la reprendrai-je ?* Les passages de l'Écriture

« étaient presque toujours le fondement des pensées et des af-
« fections que Dieu m'inspirait; il les produisait ou les con-
« servait. Un saint missionnaire disait qu'on sent dans les
« pays étrangers le souffle de l'Esprit-Saint plus que dans sa
« patrie : jamais je n'ai récité les psaumes avec plus d'effusion,
« et c'est dans l'affliction qu'on en pénètre mieux le sens, et
« que l'application à soi-même en est plus facile. Je pouvais
« bien dire : *J'ai entendu les reproches injurieux de ceux*
« *qui m'entouraient* (Ps. XXX, 14); *mes ennemis murmu-*
« *raient en secret contre moi* (Ps. XV, 8), *et celui qui man-*
« *geait mon pain a fait éclater sa trahison contre moi*
« (*Id.*, 10). »

Un effet sensible et durable de ces grâces de consolation et de force intérieure convainquit bientôt M. Moÿe qu'elles venaient réellement de la bonté de Dieu. Nous avons vu combien était vive la crainte qu'il éprouvait d'être trahi ou abandonné par ses conducteurs, et de tomber entre les mains des mandarins ou de leurs satellites : au bout d'un mois, ces terreurs s'évanouirent entièrement, et les troubles qu'elles lui causaient furent suivis de la paix la plus profonde et la plus inaltérable, comme si la sécurité était devenue complète.

Au moment même où Dieu délivrait son serviteur de la crainte des traîtres et des persécuteurs, il le laissait aux prises avec un ennemi aussi opiniâtre que dangereux. C'était le démon, qui s'efforçait de troubler le pieux et patient missionnaire par les plus horribles tentations, et de renverser tous ses bons desseins en le faisant tomber dans le péché. M. Moÿe était arrivé à la maturité de l'âge, et les austérités de sa vie pénitente avaient préservé de la plus légère souillure son âme et son corps, comme les ronces et les épines protégent l'humble fleur, en la laissant répandre les parfums qui révèlent sa présence. Afin de lui apprendre par sa propre expérience que la source du péché est en nous, dans la cor-

ruption de notre nature, Dieu permit que M. Moÿe fût tenté contre la vertu qui lui était si chère, dans un moment où la solitude, les périls, les persécutions et les souffrances devaient l'en préserver plus sûrement. Aussi l'intervention de l'Esprit du mal lui paraissait-elle évidente : « Je sentais, dit-il, comme « une main étrangère qui me mettait dans l'esprit les imagi- « nations les plus affreuses. L'ennemi de mon salut revenait « sans cesse à la charge pour me livrer de nouveaux assauts, « et quand il avait fait pénétrer une mauvaise pensée dans « mon âme, il excitait en moi les plus pénibles impressions, « en me représentant cent occasions délicates où j'ai été ex- « posé. » Dans ces moments, la pensée de la mort, de l'enfer même, faisait peu d'impression sur M. Moÿe, et ses peines intérieures l'obsédaient au point qu'il ne pouvait en être distrait ni par les réflexions les plus sérieuses, ni par la vue d'un danger imminent. Sa plus grande crainte était que Dieu, en punition de ses fautes, de ses négligences, ne l'abandonnât à lui-même, bien certain qu'alors il succomberait à la tentation. Il se sentait si accablé durant ces obscurités et ces luttes, qu'il protestait intérieurement à Dieu qu'il préférerait, s'il en avait le choix, supporter de nouveau toutes les privations, toutes les terreurs, toutes les fatigues et toutes les peines de son voyage, plutôt que d'être ainsi exposé aux attaques du démon. Au moment où il sentait et reconnaissait humblement qu'il n'avait plus d'appui que dans la grâce de Dieu, au plus fort de la tentation, Notre-Seigneur venait à son aide. Par une impression intérieure dont l'effet était immédiat, ce bon Maître l'arrachait au péril, faisant évanouir les pensées charnelles auxquelles succédaient les pensées les plus saintes et les sentiments les plus purs.

Ces épreuves intérieures et extérieures, en détachant M. Moÿe des créatures, donnaient à son âme plus de vigueur et de générosité, au point qu'il trouvait de la consolation jusque

dans ses souffrances. « Une âme sans croix languit, écrivait-« il, elle est sans force et sans vigueur, et elle tombe par « son propre poids, mais une âme qui souffre sent je « ne sais quelle force qui l'élève vers Dieu et la rend « conforme à Jésus-Christ. C'était là encore une de mes « grandes consolations, de voir que Dieu me faisait la grâce « de participer, en quelque sorte, aux peines et aux humi-« liations de son Fils. La vue des souffrances de Jésus-Christ « me faisait paraître les miennes bien petites, quoiqu'à cer-« tains moments j'eusse bien désiré la mort. Oui, souvent je « désirais de mourir ; mais ce n'était pas par le mouvement « de cette ardente charité qui faisait dire à saint Paul : *Je « désire de mourir pour être réuni à Jésus-Christ* ; c'était « pour être délivré des misères et des tentations de cette vie, « et pour ne plus pécher. Cependant je sens aussi quelquefois « un désir de voir la sainte Vierge dans sa gloire, et quand « je repasse dans mon esprit, comme je fais souvent, le sou-« venir des bonnes âmes qui sont devant Dieu, je me sens un « grand désir de leur être réuni. Une de mes occupations « journalières était de me rappeler le souvenir de toutes ces « âmes qui me sont chères, tant vivantes que défuntes ; je « les recommandais toutes à Dieu en particulier, et je les « mettais sous le manteau de la sainte Vierge ; je repassais « toutes les villes et tous les villages où j'avais été, priant « Dieu pour ceux qui priaient pour moi, et lui demandant de « les bénir, de leur rendre au centuple ce que je devais à « leur charité. »

L'une des consolations les plus douces que Dieu ménagea à M. Moÿe, durant ce long et dangereux voyage, fut la visite qu'il fit à une chrétienté du Hoû-nan. Il n'était pas encore fort éloigné de Canton, lorsqu'il passa par une ville où un prêtre du séminaire des Missions Étrangères dirigeait une chrétienté; mais, outre qu'il apprit que son confrère était absent de sa

résidence, il comprit qu'il ne devait point se montrer dans un pays où, à cause du voisinage des ports ouverts au commerce, un Européen pouvait aisément être reconnu. Il s'éloigna donc en priant pour ces frères inconnus qui ignoraient son passage au milieu d'eux. Il fut plus heureux dans le Hoû-nan. A quelque distance en avant de la capitale de la province, à Siang-tan-hien, ville du troisième ordre, les conducteurs de M. Moÿe s'arrêtèrent pour changer de barque, et faire les préparatifs rendus nécessaires par la puissance des cours d'eau sur lesquels ils allaient naviguer désormais. Il y avait dans cette ville une ancienne et nombreuse chrétienté, dont plusieurs familles possédaient des barques ou jonques propres à remonter le fleuve et à le descendre, et qui les mettaient volontiers à la disposition des missionnaires et de leurs courriers. C'est ainsi que Siang-tan-hien était devenu la station principale, pour les agents de la procure, de Canton au Su-tchuen. Les courriers qui l'accompagnaient conduisirent donc M. Moÿe chez les chrétiens. Ceux-ci le reçurent avec respect, et le comblèrent des marques de leur charité. Au milieu de ces fidèles adorateurs de Jésus-Christ qui, depuis plus d'un siècle, se transmettaient le don de la foi, M. Moÿe put reconnaître les merveilles que la grâce opère dans les âmes. Il demanda au Jésuite portugais chargé de cette mission, si le spectacle qu'ils avaient sous les yeux ne déterminait pas les païens à se convertir en grand nombre. Le missionnaire lui répondit que les conversions étaient rares, et que tout l'effet de son ministère se bornait à conserver la foi dans les familles qui l'avaient autrefois reçue, et à les aider à en faire la règle de leur conduite.

Cependant la jonque qui devait porter M. Moÿe jusqu'au Su-tchuen étant prête, il reprit le cours de son voyage. Il arriva bientôt sur les bords du grand lac de Tong-ting qui a donné son nom aux deux provinces du Hoû-nân (*Hoû*, *lac*, et

nân, *midi)* et du Hoû-pé (*Hoû*, *lac* et *pe*, *nord)*, et là, comme sur une petite Méditerranée, notre voyageur retrouva le calme et la sécurité, mais non la solitude. La vaste étendue de ce lac, qui a environ quatre-vingts lieues de tour, est constamment couverte de barques et de jonques pour le transport des voyageurs et des marchandises ; d'autres sont destinées à la pêche et se font remarquer par de noirs filets suspendus au grand mât. On rencontre sur ce lac l'un des produits les plus bizarres et les plus ingénieux de l'industrie chinoise, et dont jamais peut-être aucun autre peuple ne s'est avisé : ce sont les îles flottantes. Elles consistent en radeaux énormes, construits en général avec de gros bambous, dont le bois résiste longtemps à l'action de l'eau. On a transporté sur ces radeaux une couche assez épaisse de bonne terre végétale, et grâce au patient labeur de quelques familles d'agriculteurs aquatiques, l'œil émerveillé voit s'élever à la surface des eaux des habitations riantes, des champs, des jardins et des plantations d'une grande variété. Les colons de ces fermes flottantes paraissent vivre dans une heureuse abondance. Dans les moments de repos que leur laisse la culture des rizières, la pêche devient pour eux un passe-temps lucratif et agréable. Souvent, après avoir fait leur récolte au-dessus du lac, ils jettent leur filet et le ramènent sur le bord de leur île, chargé de poissons ; car la Providence, dans sa bonté infinie, fait encore germer au fond des eaux une abondante moisson d'êtres vivants, pour les besoins de l'homme. Plusieurs oiseaux, et notamment les pigeons et les passereaux, se fixent volontiers dans ces campagnes flottantes, pour partager la paisible et solitaire félicité de ces pacifiques insulaires. (M. Huc, *l'Empire chinois*, t. II, p. 114 et 115.)

En quittant le lac de Tong-ting, la barque de M. Moÿe entra dans les eaux du Yang-tse-kiang ou fleuve Bleu, avec lequel il communique et dont il fallait remonter le cours jusque dans

l'intérieur de la province du Su-tchuen. Les sources de ce fleuve n'ont pu encore être déterminées ; on sait toutefois qu'il est formé par la réunion de deux rivières qui mêlent leurs eaux au sud du Su-tchuen. Il arrose les districts sud-est de cette province, et le Hoû-pé où son canal, large de quatre kilomètres, forme le port de l'immense ville de Ou-tchang-fou, que l'on dit peuplée de cinq ou six millions d'habitants ; il borde ensuite le Kiang-si au nord, baigne le Nan-hoeï et le Kiang-sou et termine son cours en se jetant dans la mer orientale de Chine. Navigable sur une longueur de sept cents lieues, il peut porter de gros navires, et aujourd'hui les bateaux à vapeur le remontent jusqu'à Out-chang-fou et ouvrent un chemin facile aux missionnaires comme aux commerçants. Souvent il inonde et ravage le Hoû-pé. Il ressent encore les effets de la marée à cent soixante lieues de son embouchure, ce qui est une précieuse ressource pour la navigation. Dans beaucoup d'endroits on ne trouve pas le fond de son lit à vingt brasses, et il en mesure encore plus de dix à quelques mètres de ses rives. Il renferme une variété infinie de poissons de toute grosseur. (M. de Courcy, *l'Empire du Millieu*, p. 14, et M. Huc, *l'Empire chinois*. t. II. p. 34.)

Dans la partie inférieure, le Yang-tse-kiang coule constamment à pleins bords, large, profond, lent et majestueux. Mais dans le Hoû-pé, à environ soixante lieues de la limite orientale du Su-tchuen, son lit se resserre et la masse puissante de ses eaux se précipite entre des rives escarpées et sur un lit de rochers qui rendent la navigation excessivement difficile et périlleuse. Arrivée à Tsing-tan, au pied de ces rapides, la barque de M. Moÿe fut déchargée de tout ce qu'elle portait, et on n'y laissa que deux mariniers pour la manœuvre. Le mandarin civil du lieu, selon le devoir de sa charge, fournit un grand nombre d'hommes dont les uns hâlaient la barque à l'aide de cordes et lui faisaient remonter le cours du fleuve,

tandis que les autres transportaient les marchandises et les bagages. Pendant cette longue opération, M. Moÿe se tenait autant que possible à l'écart, évitant les curieux et les indiscrets, et tremblant d'être dénoncé par cet écolier dont il avait appris à connaître la méchanceté.

Le 5 mars, la barque de M. Moÿe s'arrêta, pour la déclaration des marchandises qu'elle portait, devant la douane de Ou-tchân-hien. Elle venait de franchir la limite orientale du Su-tchuen. C'était le premier vendredi de carême 1773. Le pieux missionnaire salua cette terre inconnue comme sa patrie d'adoption ; il bénit Dieu qui l'y amenait de si loin et à travers tant de périls, et lui demanda avec toute la ferveur de son âme, d'y travailler et d'y souffrir conformément à sa volonté. Il n'était encore qu'à la frontière, et déjà ses désirs le portaient au milieu de ces populations qui ne connaissaient pas Jésus-Christ, et il lui tardait de travailler à la vaste mission offerte à son zèle. « Voilà, s'écriait-il, les âmes qui sont « confiées à mes soins ! Mais que puis-je faire, sinon les re« commander à la divine Providence, à Jésus-Christ, le sou« verain Pasteur de toutes les âmes. »

Dès son entrée dans le Su-tchuen, M. Moÿe rencontra plusieurs chrétientés sur son passage. L'une d'elles s'était formée dans une grande ville ; mais elle ne comprenait pas plus de cinquante fidèles. Ils avaient été avertis du passage du missionnaire, et quelques-uns vinrent le visiter. Ils lui apprirent que plusieurs chrétiens avaient été arrêtés par les satellites, mais que ceux-ci avaient été punis par le mandarin, pour avoir agi sans ordres. Il n'en avait pas été de même dans un district voisin, où quatre chrétiens ayant été arrêtés un an auparavant, l'un d'eux venait de mourir dans la prison. « J'en bénis Dieu de tout mon cœur, écrit M. Moÿe, et « j'estimerais que lors même que nos missions n'aboutiraient « qu'à faire confesser Jésus-Christ devant les hommes par

« quelques martyrs, nous serions assez récompensés de nos « travaux et de nos peines. » Le zélé missionnaire fut affligé de l'abandon où demeuraient ces chrétientés, à cause du petit nombre des prêtres et de leur éloignement ; mais il fut consolé en voyant qu'ils possédaient un grand nombre de livres de religion, que plusieurs étaient en état de lire ces livres et que, pour la plupart, ils étaient instruits des vérités de la foi.

Tandis que M. Moÿe recevait ces pieux fidèles, un des courriers alla visiter une chrétienté qui était à une journée de chemin de la rivière. Il apprit qu'il y avait eu dans ces contrées un commencement de persécution dont voici l'occasion. Un idolâtre, délivré ,par les prières des chrétiens, du démon qui le possédait, s'était converti ; n'ayant point persévéré, il tomba dans une sorte de fureur. Dans cet état, il disait à tout venant qu'il était en révolte contre l'Empereur, qu'il avait des soldats, et il nommait les chrétiens qu'il connaissait, et particulièrement ceux qui l'avaient instruit. Le mandarin du lieu porta cet incident à la connaissance du vice-roi qui ordonna d'examiner l'affaire. On fit des perquisitions, et plusieurs chrétiens furent emprisonnés. Le vice-roi n'aimait pas les chrétiens, et il avait résolu, avec les mandarins des trois provinces où étaient établies les missions françaises, d'y exterminer le christianisme. Environ un an avant l'arrivée de M. Moÿe, il avait fait présenter une requête en ce sens à l'Empereur, mais en avouant que les chrétiens ne conspiraient pas contre l'Etat. L'Empereur avait répondu : *Je le sais.* La requête n'avait pas eu de suite. Un inconnu ayant osé afficher jusque dans le tribunal du vice-roi une tablette où il était écrit : *La religion chrétienne est la vraie religion*, il fit venir les chrétiens et leur dit : *S'il n'eût dépendu que de moi, je vous aurais fait trancher la tête ; mais l'Empereur vous fait grâce.* Ces récits, en ins-

truisirent M. Moyë de l'état de la religion au Su-tchuen, lui firent pressentir les travaux auxquels il devrait se livrer, et les dangers auxquels il serait sans cesse exposé. Son ardeur n'en était que plus grande, et il lui tardait d'arriver enfin au terme de son voyage et de ses vœux. Mais il fallut s'arrêter encore une fois, à environ cent lieues de la frontière de la province, à Tchong-kin-fou, chef-lieu du Su-tchuen oriental, où nous le verrons revenir pour y fixer sa résidence. Il y apprit la mort d'un généreux chrétien qui avait longtemps souffert pour la foi. C'était le père d'un jeune homme du nom de Benoît Sên, qui devint le disciple le plus dévoué et le plus fidèle de notre saint missionnaire. Les bagages et les marchandises ayant été transbordés sur une barque légère, les voyageurs quittèrent le grand fleuve, et remontant ses affluents qui viennent du nord-ouest, ils se dirigèrent vers Tchen-tou-fou, capitale de la province, terme de leur long et périlleux voyage. M. Moyë y arriva heureusement. C'était le quatrième dimanche du Carême, 28 mars 177[illegible], trois mois après sa sortie de Macao, et un an et demi après son départ de Paris.

CHAPITRE VIII.

Le Vicariat Apostolique du Su-tchuen.

1773.

L'Empire chinois se compose de la Chine proprement dite et des pays tributaires. Ces pays sont le Leaotong, la Mandchourie et la Mongolie. La Chine proprement dite s'étend du 20e au 41e degré de latitude nord, et du 140e au 95e de longitude; ce qui lui donne cinq cent vingt-cinq lieues du nord au sud, et six cents lieues de l'est à l'ouest. Sa superficie égale six fois celle de la France. D'après le recensement de 1812, sa population serait de trois cent soixante-deux millions d'habitants. Elle se divise en dix-huit provinces, dont plusieurs sont étendues et peuplées comme de puissants royaumes. Ces provinces se subdivisent en portions de territoires que l'on peut, à la rigueur, considérer comme autant de départements, d'arrondissements, de cantons, de districts et de communes. Les villes sont classées en trois ordres: celles du premier ordre sont indiquées par la terminaison *fou*, ajoutée à leur nom; celles du second ordre, par la terminaison *tcheou*; et celles de troisième ordre, par la terminaison *hien*. La dénomination *fou* désigne le siége de l'administration générale d'un grand département, et les villes dont

elle fixe le rang peuvent être comparées à nos préfectures. Les villes du second rang, ou *tcheou*, sont les chefs-lieux des arrondissements, et reconnaissent, sauf quelques exceptions, la juridiction des villes de premier ordre, alors même qu'elles les surpassent par leur population et leur richesse. Les villes de troisième ordre, ou les *hien*, exercent aussi une juridiction particulière qui relève assez communément des villes *fou*.

L'Empereur est le père de tous ses sujets, et c'est à ce titre qu'il exerce sur eux la souveraine autorité qu'il a reçue d'un mandat du Ciel et dont il n'est que le dépositaire. Les magistrats à qui il délègue une partie de ce pouvoir paternel et absolu, administrent sous son contrôle, restent humblement soumis à ses ordres, et sont responsables envers lui. Il est simplement aidé dans l'exercice de son plein pouvoir législatif et exécutif par les avis les *censeurs*, et par les deux grands conseils de l'empire, dont l'un, le conseil privé, revêtu des plus hautes attributions, lui prête la respectueuse assistance de ses délibérations secrètes, tandis que l'autre est plus spécialement chargé de la rédaction des édits et de l'expédition des affaires importantes. Ces deux conseils surveillent et contrôlent les départements desquels émane toute l'administration de l'empire. Sous la direction centralisatrice des départements ou ministères, qui ont leur siége dans la capitale, fonctionne, dans les provinces, une hiérarchie de magistrats dont les attributions correspondent aux divisions territoriales (M. de Courcy, *l'Empire du Milieu*, passim.). Tous les fonctionnaires, civils et militaires, sont compris sous la dénomination générique de *Kou-an*. Nous traduisons ce terme par le mot de *Mandarin*, tiré du verbe portugais *Mandar*, qui signifie *régir*, *gouverner*.

Dans une région comprenant plusieurs provinces moins importantes, ou dans une province considérable, comme le

Su-tchuen, le *Tsong-tou*, ou Vice-Roi, représente directement l'autorité souveraine de l'Empereur, et il réside dans la capitale d'où il dirige toute l'administration. Mandataire du Vice-Roi qui lui délègue une partie de son autorité, le *Tao* administre une étendue de territoire comprenant presque toujours plusieurs départements. C'est ainsi que le Su-tchuen oriental, où nous suivrons M. Moÿe, formait une grande circonscription dont le chef-lieu est Tchong-kin-fou que nous avons déjà mentionné. Les préfets, *tche-fou*, relèvent du vice-roi, soit directement, soit par l'intermédiaire du *Tao*. Ils exercent dans un département la pleine autorité administrative. Sous la direction du préfet, est placé le fonctionnaire qui administre l'arrondissement : la loi lui confie l'instruction de tous les crimes qui se commettent dans son ressort, elle le constitue juge civil en première instance de toutes les contestations, et elle le charge, en outre, d'assurer l'exacte perception des impôts.

Parmi les agents secondaires qui dépendent des préfets et des sous-préfets, il convient de placer au premier rang les commissaires de police, ceux qui administrent, sous des noms divers, soit les quartiers des grandes villes, soit les cantons ou réunions de communes. Ces derniers sont assistés dans leur tâche ardue par les maires des villes. Ni les uns ni les autres ne peuvent prétendre à la dignité de *kou-an* ou *mandarin* ; mais si les fonctions responsables et lucratives des administrateurs des quartiers ou des cantons sont, en général, peu respectées, celles que le consentement des notables impose au maire du village et dont il ne peut s'acquitter dignement sans s'imposer de grands sacrifices, sont entourées de la considération publique. Les missionnaires désignent généralement sous le nom de satellites les employés inférieurs de la police chinoise, et plus spécialement sous celui de prétoriens, ceux qui sont attachés au service des tribunaux ou prétoires.

A vrai dire, la police n'existe pas dans les campagnes, et trop souvent elle signale son action dans les villes, où elle est organisée, par des procédés si humiliants, si arbitraires, si vexatoires, par des exacteurs si injustes et si impitoyables, qu'elle inspire partout la terreur et le dégoût, au lieu d'entretenir la sécurité et la confiance. Dans les grandes villes, cependant, à Péking surtout, les satellites sont soumis à un contrôle assez rigoureux, et astreints à un régime militaire, et ils fonctionnent avec régularité. Ils portent la pique et le sabre et ils sont vêtus comme les soldats, ce qui les fait souvent confondre avec eux.

Dans chaque province ou grand gouvernement, les troupes tartares sont commandées par un général mandchoux, dont la juridiction ne dépasse pas les murs des villes de guerre, mais dont le rang égale celui du vice-roi. On le croit investi, par la confiance impériale, d'une mission fort redoutable. Elle consiste à exercer une surveillance occulte et silencieuse, mais constante, sur les actes des hautes autorités provinciales, et à transmettre directement au cabinet impérial des rapports confidentiels. C'est ce qui explique les inquiétudes, les craintes dont se montrent si souvent agités les fonctionnaires chinois, et dont nous aurons plus d'une fois le spectacle dans le cours de ce récit.

Tous ces fonctionnaires sont rétribués. Mais quand on sait que les convenances et les coutumes qui régissent impérieusement la société chinoise imposent à un mandarin, administrateur d'une sous-préfecture, une trentaine de domestiques : secrétaire, intendant, cuisiniers, valets, pages, porteurs de chaise, plus fainéants, plus insolents, plus vicieux les uns que les autres ; et qu'il doit, en outre, rétribuer, indemniser, nourrir, sur ses propres appointements, les dix ou douze agents placés sous ses ordres, on est convaincu que, si son patrimoine ne lui fournit d'abondantes ressources, sa maison

et son administration particulière se trouvent forcées, comme lui, de vivre aux dépens du public, et on ne s'étonne plus de voir l'argent jouer un si grand rôle dans le sanctuaire de la justice, si ce beau nom peut être appliqué aux prétoires de la Chine.

Telle est, dans ses éléments essentiels, l'administration à laquelle était livrée la province du Su-tchuen, lorsque M. Moÿe y entra : de beaux principes et des règles d'une étonnante sagesse, et partout, en réalité, le despotisme, la vénalité et la corruption. Par ce qui précède, nous n'avons pas prétendu donner un tableau, même incomplet, du gouvernement et de l'administrarion de l'empire chinois ; tout notre but a été de faciliter au lecteur l'intelligence des récits qui vont suivre, et qui, sans ces préliminaires, eussent exigé de continuelles explications. Il nous reste maintenant à faire connaître la composition et l'organisation du vicariat apostolique du Su-tchuen, à l'époque où y arriva M. Moÿe.

Ce vicariat était composé, en 1773, des trois provinces du Su-tchuen, du Kouy-tcheou et du Yun-nan; il embrassait ainsi les immenses contrées du centre de la Chine occidentale. Le Su-tchuen est une des plus vastes des dix-huit provinces du Celeste-Empire, et peut-être la plus belle, dit M. Huc. Il est borné à l'est par les provinces du Hou-nan et du Hou-pé ; au nord, par celle du Chen-si ; au sud, par le Kouy-tcheou et le Yun-nan ; et à l'ouest, par le Thibet. Les monts Yun-ling en forment la limite occidentale, et ils étendent leurs ramifications dans toute la province dont le sol, à l'exception de la grande plaine où est située la capitale, est sillonné de hautes montagnes, de vallées profondes, et de défilés étroits et dangereux. Le Yang-tsé-kiang, ou fleuve Bleu, traverse le Su-tchuen du sud-ouest au nord-est, et y reçoit quatre principaux affluents qui arrosent toute la province. La fertilité du sol est telle qu'on dit communément

que les produits d'une seule récolte ne peuvent être consommés en dix ans. On cultive en grand nombre les plantes textiles et tinctoriales. Les coteaux sont couverts de belles plantations de thé dont les récoltes sont, en grande partie, expédiées par les caravanes aux habitants du Thibet et du Turkestan. Les cours d'eau secondaires sont utilisés pour le transport des bois de charpente tirés des forêts qui couronnent les montagnes ; le fleuve Bleu est couvert de barques qui transportent les voyageurs et les marchandises. En hiver comme en été, la température du Su-tchuen est assez modérée ; on n'y éprouve jamais les longs et terribles froids du nord, ni les chaleurs étouffantes des provinces méridionales. Outre un grand nombre de forts et de places de guerre, on compte au Su-tchuen dix villes du premier ordre, onze du second, et cent-onze du troisième. La population était évaluée, en 1812, à vingt-et-un millions d'habitants.

Tchen-tou-fou, capitale du Su-tchuen, est une des plus belles villes de l'empire. « Elle est située au milieu d'une « plaine d'une admirable fécondité, arrosée par de belles « eaux, et bornée à l'horizon par des collines aux formes va- « riées et gracieuses. Les principales rues sont assez larges, « pavées en entier de grandes dalles, et d'une telle propreté « qu'on serait tenté de se demander, en les parcourant, s'il « est bien vrai qu'on est dans une ville chinoise. Les maga- « sins, avec leurs longues et brillantes enseignes, l'ordre ex- « quis qui règne dans l'arrangement des marchandises qu'on « y étale, le grand nombre et la beauté des tribunaux, des « pagodes et des établissements des lettrés, tout contribue à « faire de Tchen-tou-fou une ville en quelque sorte excep- « tionnelle ; c'est du moins l'impression qui nous est restée, « même après avoir visité, dans la suite, les cités les plus re- « nommées des autres provinces (M. Huc, *l'Empire Chinois*, « t. I., p. 88). »

« La richesse et la beauté du Su-tchuen semblent avoir « exercé une grande influence sur les habitants ; ils ont gé- « néralement des manières plus distinguées que les Chinois « des autres provinces. On remarque dans les grandes villes « de l'ordre et une certaine propreté relative. L'aspect des « villages mêmes et des fermes témoigne de l'aisance de ceux « qui les habitent. On ne trouve pas au Su-tchuen les patois « inintelligibles qu'on rencontre si fréquemment dans les « autres provinces. A peu de chose près, le langage qu'on y « parle a la même pureté que celui de Péking. Les Su-tchuen- « nois sont d'un tempérament fort et robuste ; leur physio- « nomie est plus mâle que celle des Chinois du midi, et moins « rude que celle des habitants du nord. Ils ont la réputation « d'être bons soldats, et c'est ordinairement parmi eux qu'on « choisit le plus grand nombre des mandarins militaires (M. Huc, *l'Empire Chinois*, t. I, p. 318). »

Ce brillant tableau a cependant ses ombres, ainsi que notre récit le fera bien voir, et comme le démontrent les relations des missionnaires contemporains. Si les montagnes renferment de grandes richesses minérales et autres, souvent aussi elles sont stériles et d'un difficile accès, et leurs habitants sont condamnés à une existence à la fois très-dure et très-précaire. Les famines, en dépit du proverbe rappelé par M. Huc, sont fréquentes. Les habitants, qui appartiennent à plusieurs races, sont loin d'être pacifiques par nature. Les brigandages, les meurtres, les insurrections troublent cette province comme les autres parties de l'empire, et les tribus des montagnes où nous suivrons M. Moÿe se sont montrées souvent indisciplinées.

La province de Kouy-tcheou s'étend au sud du Su-tchuen, entre le Hoû-nan, à l'est, le Yun-nan, à l'ouest, et le Kouang-si, au sud. Elle est coupée en tous sens par les hautes ramifications des monts Nan-ling, et le sol passe pour y être re-

belle à la culture. Elle renfermait, en 1812, environ six millions d'habitants formant une population rude et pauvre. On y compte douze villes du premier ordre, treize du second, et trente-quatre du troisième. Kouy-yang-fou, sa capitale, est située au centre, dans une contrée très-montagneuse.

Le Yun-nan est borné à l'est par le Kouy-tcheou, au nord par le Su-tchuen, au sud par le Tonquin et le pays de Laos, et à l'ouest par l'empire de Birmanie. Cette province est très-montagneuse, et, en beaucoup d'endroits, l'air y est malsain. Elle a quatorze villes du premier ordre, vingt-sept du second, et trente-neuf du troisième. Sa capitale, Yun-nan-fou, arrosée par l'un des affluents du fleuve Bleu, se trouve dans la partie septentrionale de la province. La population du Yun-nan est, d'après le recensement de 1812, de cinq à six millions d'habitants. Elle est formée par des peuples différant, non-seulement des Chinois, mais encore les uns des autres. On trouve de même, au sud et à l'ouest des trois provinces, des populations que les Chinois appellent barbares. Ces populations vivent selon leurs usages et leurs lois. Quelques-unes ont des gouverneurs chinois et dépendent, ou sont censées dépendre du Su-tchuen; mais les Miào-tse, au sud du Kouy-tcheou, les Lo-los, au sud du Yun-nan, ont à leur tête des rois ou des gouverneurs indépendants, que les Chinois appellent *Tou-se*. Plusieurs de ces tribus ne reconnaissent, en aucune façon, même cette apparence de dépendance. Elles ont des mœurs très-bizarres et très-diverses, ainsi que nous le verrons. Elles guerroient souvent entre elles, attaquent rarement les habitants de la plaine, et résistent avec une féroce énergie à toutes les tentatives envahissantes du Céleste-Empire.

La religion chrétienne fut prêchée dans le Su-tchuen dès le XVIIe siècle. Elle y fit peu de progrès, sans doute par suite de l'opiniâtre résistance que cette province opposa aux Tartares qui la dévastèrent entièrement, et n'en achevèrent la

conquête que vers l'an 1680. M. Artus de Lyonne, sacré à Canton, avec le titre d'évêque de Rosalie, en 1699, fut le premier vicaire apostolique du Su-tchuen appartenant à la Congrégation des Missions-Étrangères. Mais jamais il ne put pénétrer dans sa mission qui, pendant longtemps, parut condamnée à une incurable stérilité. M. Pottier, de la Congrégation des Missions-Étrangères, entra au Su-tchuen en 1755, et en 1759, ayant été nommé vicaire apostolique de la province, il fut sacré, avec le titre d'évêque d'Agathopolis, par l'évêque, vicaire apostolique du Chen-si.

Au commencement du XVIII[e] siècle, les missionnaires jésuites évangélisèrent le Kouy-tcheou ; les chrétiens y étaient alors au nombre d'environ vingt mille. Le Père Visdelou, aussi jésuite, avait été nommé vicaire apostolique de la province en 1707, par le cardinal de Tournon, pour succéder au P. Turcati, sacré en 1702 et mort en 1708 ; il mourut à Pondichéry en 1737, sans avoir jamais vu son vicariat. Depuis cette époque, le Kouy-tcheou était resté confié au vicaire apostolique du Su-tchuen qui, chaque année, le faisait visiter par un de ses missionnaires.

En 1702, M. Le Blanc, nommé vicaire apostolique du Yunnan, y pénétra avec un autre missionnaire français, M. Dany, et n'y trouva que quatre chrétiens, et encore étaient-ils étrangers au pays. Ils furent bientôt bannis. M. Enjolbert de Martillat, évêque d'Ecrinée et vicaire apostolique du Yunnan, qui avait été chargé provisoirement de l'administration du Su-tchuen, quitta la Chine en 1746, sans avoir vu son vicariat et mourut à Rome en 1755. Dès lors le Saint-Siége remit l'administration spirituelle du Yun-nan, comme celle de Kouy-tcheou, au vicaire apostolique du Su-tchuen, et nous verrons comment la foi y fut introduite de nouveau.

Lorsque M. Moÿe arriva au Su-tchuen, le nombre des chrétiens, dans toute l'étendue du vicariat, était d'environ sept

[illegible] pour le temps de son séjour dans la maison d'une famille fidèle et sûre, et là il célébrait la sainte messe, administrait les sacrements et remplissait toutes les fonctions de son ministère.

Pour se conformer aux ordres du Saint-Siège, qui voulait que l'évêque eût un lieu fixe de résidence, le vicaire apostolique du Su-tchuen avait établi sa demeure à Tchen-tou-fou, capitale de la province. Mais ses séjours y étaient rares et de courte durée. Les besoins de la mission et le petit nombre des prêtres exigeaient de lui des courses et des visites presque aus-

si longues et aussi multipliées que celles des missionnaires. Néanmoins, il passait quelques mois de l'année à Tchen-tou-fou, pour qu'il fût possible aux prêtres et aux chrétiens de recourir à lui lorsqu'il était nécessaire de faire intervenir son autorité. Pendant son absence, il laissait dans sa résidence quelques chrétiens instruits de son itinéraire, et chargés de recevoir et de diriger vers les lieux où il se trouvait les personnes qui avaient à traiter avec lui. Il en résultait que son humble maison était une espèce d'hôtellerie, ouverte à tous les chrétiens des différentes parties de la province, et qu'il devait, malgré sa pauvreté, exercer constamment cette hospitalité que saint Paul met au nombre des vertus propres de l'épiscopat.

Pour suppléer, autant que possible, au petit nombre des prêtres, à la rareté de leurs visites dans les chrétientés, et au défaut d'instruction régulièrement donnée aux fidèles, et afin de travailler à répandre la foi parmi les païens, le zélé vicaire apostolique du Su-tchuen avait donné des soins tout particuliers à l'institution des catéchistes. Ce que nous allons en dire d'après M. Pottier ui-même, aidera plus tard le lecteur à comprendre l'importance que M. Moÿe attacha à la coopération des catéchistes, et les efforts qu'il fit pour augmenter, en la dirigeant, leur action dans les chrétientés durant l'absence des missionnaires. Ces catéchistes, écrivait M. Pottier, sont de deux sortes. Les uns sont fixés dans les chrétientés où ils doivent accomplir la mission qui leur est confiée ; les autres sont pour ainsi dire ambulants, accompagnant les missionnaires, ou allant seuls d'un lieu à un autre. Les premiers sont communément des chefs de famille zélés, instruits et d'un âge un peu avancé. C'est dans leurs maisons que se tiennent, les dimanches et les fêtes, les assemblées des chrétiens. Il en est ordinairement de même pendant la visite du missionnaire. Ils sont chargés d'instruire, autant qu'ils en sont capables, et surtout de veiller à faire régner

l'ordre et observer la discipline de l'Église parmi les chrétiens. Ils reçoivent les nouveaux convertis, pour leur enseigner les prières, les éléments du catéchisme, les préceptes et les vertus du Christianisme. Lorsque ces néophytes viennent de loin, ils demeurent chez les catéchistes, vivent à leurs dépens et leur imposent ainsi une lourde charge qui retombe sur la mission. Si ces nouveaux prosélytes, pauvres pour la plupart, n'étaient pas ainsi recueillis, ils oublieraient bientôt les nouvelles impressions qu'ils ont reçues et retourneraient à leurs superstitions.

Les catéchistes que nous avons appelés *ambulants*, sont employés principalement pour la conversion des infidèles. Quand il y a quelque espérance de conversion dans une localité païenne, soit que les habitants demandent à entendre parler de la religion, soit que leurs parents ou amis, déjà chrétiens, servent d'introducteurs, le missionnaire y envoie des catéchistes qui attaquent l'idolâtrie, démontrent la vanité et la folie des superstitions du pays et prêchent la vérité de notre sainte religion. Cette mission n'est pas toujours sans danger. Quelquefois la parole du catéchiste excite de véritables troubles; les païens mécontents s'ameutent, s'emparent du prédicateur et l'accablent de coups. Le plus souvent néanmoins, ces assemblées sont assez paisibles, quoique nombreuses. Les chrétiens, surtout les nouveaux convertis, ne craignent pas de se montrer, dès qu'ils sont avertis de la présence d'un catéchiste dans le canton ; ils réunissent tous les païens de leur connaissance ; ceux-ci appellent leurs amis qui, attirés par la nouveauté du spectacle, accourent en grand nombre. Le catéchiste les prêche, argumente avec eux, dissipe leurs doutes, stimule leur indifférence, et parvient ordinairement à en ébranler quelques-uns. Quand les païens qui ont ainsi répondu à l'appel de la grâce ont donné des preuves suffisantes de leur sincérité, le missionnaire les visite, pour compléter

leur instruction et les disposer au baptême. Telle est la mission des catéchistes, et il n'est point nécessaire d'insister pour en faire comprendre la nécessité et l'importance. La suite de notre récit, en nous faisant connaître le catéchiste qui accompagna le plus longtemps M. Moÿe, nous donnera la mesure des services rendus par ces indispensables coopérateurs des missionnaires.

CHAPITRE IX.

M. Moyë se prépare dans sa retraite aux fonctions de son nouveau ministère.

1773.

[illegible] arrivé [illegible] Tchen-tou-fou, M. Moyë se rendit à la maison qui [illegible] possédait en cette ville, et qui était la demeure [illegible]. Dès le soir même il apprit [illegible] les satellites y étaient venus [illegible] M. [illegible] avait failli tomber entre leurs mains [illegible] lui faisait connaître [illegible] immédiatement à la [illegible] de Tchen-tou-fou. M. [illegible] qui lui était assignée. [illegible] famille qui lui donnait asile, [illegible] devoirs [illegible] au milieu des [illegible] pas de [illegible] nécessaires les [illegible] voyage [illegible] chaque jour

le saint sacrifice. Il offrit sa première messe pour le repos de l'âme de sa vénérable mère ; les jours suivants, avec le sentiment des besoins de la mission à laquelle il allait consacrer sa vie, il porta à l'autel le souvenir de son père, de ses parents et de tous ceux qu'il avait aimés dans sa patrie. Dès lors, son intention habituelle, en célébrant la sainte messe, fut de rendre à Dieu, par Jésus-Christ, toute la gloire que l'empire de la Chine aurait dû lui procurer, de réparer tous les outrages que cette nation a faits à la majesté divine, et de concourir à l'accomplissement de la prophétie de Malachie. « Cela seul, disait-il, pourrait engager un missionnaire à venir « ici et à y demeurer, quand même il ne ferait autre chose. »

Quelques jours après sa fuite de Tchen-tou-fou, M. Moÿe vit arriver dans sa retraite le vicaire apostolique du Su-tchuen, M. Pottier, qui venait le visiter. Ce saint et zélé missionnaire, comme nous l'avons dit, était entré au Su-tchuen en 1755. Cette chrétienté venait alors d'être éprouvée par une persécution qui lui avait fait déplorer l'apostasie de plusieurs néophytes, et qui l'avait privée de la plupart de ses prêtres retenus dans les prisons, ou gémissant dans l'exil, loin de leur troupeau. Pendant dix ans aucun missionnaire européen ne put pénétrer dans la province. Par l'effet de ces malheurs, le nombre des chrétiens, qui était de neuf mille, descendit à cinq mille. La piété, la science, le zèle et la constance de M. Pottier sauvèrent l'Église du Su-tchuen d'une ruine complète. Son mérite détermina le Saint-Siége à lui confier l'administration de ce vicariat apostolique. C'est à dater de cette époque, 1769, que la mission du Su-tchuen est devenue florissante, que le clergé indigène y a pris des accroissements plus sensibles, et que l'Évangile y a multiplié rapidement ses conquêtes. Cette fécondité inattendue fut le fruit et la récompense des sueurs et du sang répandus par le zélé et intrépide évêque. M. Moÿe parvint à grand'peine à obtenir de

l'humble et saint prélat le récit incomplet des travaux et des tortures qu'il avait supportés pour le nom de Jésus-Christ. Ce fut des fidèles qu'il apprit que leur pasteur avait été traîné devant les tribunaux, et qu'il y avait glorieusement confessé la foi dans les plus affreux supplices. M. Pottier avait enduré l'horrible torture des entraves. Cette torture consiste à étreindre les chevilles du pied du patient entre deux pièces de bois que l'on serre, en rapprochant leurs extrémités, jusqu'à aplatir les os, et sur lesquelles le bourreau frappe ensuite un certain nombre de coups. Il n'est pas rare que le patient meure de douleur, et toujours il reste longtemps dans l'impuissance de marcher. Au grand étonnement des chrétiens qui crurent à un miracle, après cette douloureuse torture, M. Pottier marcha sans difficulté, comme s'il n'eût rien souffert. Dieu le récompensa par des merveilles de grâce qui réjouirent son cœur d'apôtre. Dès 1773, il voyait le nombre des chrétiens monter à sept mille, et l'année de sa mort, en 1792, il y avait au Su-tchuen plus de vingt-cinq mille disciples de l'Évangile. Leur nombre était de quarante mille en 1809. Il a toujours été en augmentant jusqu'en 1815, alors qu'une nouvelle et sanglante persécution éprouva cette Église, et procura la couronne du martyre à M. Dufresse, l'un des collaborateurs de M. d'Agathopolis et son second successeur.

M. Moÿe fut touché et ravi de tout ce qu'il apprit de ce vénérable apôtre et qu'il était heureux de voir son modèle et son chef. « C'est un véritable évêque d'or, écrivait-il, quoi-
« qu'on puisse dire qu'il porte une crosse de bois. Il mène
« une vie apostolique ; il pratique la pauvreté, l'humilité, la
« patience, la charité, et il essuie des travaux immenses. Il a
« parcouru et administré cette année toute la partie occiden-
« tale où nous sommes. Il a baptisé plus de cent adultes,
« confessé et confirmé des milliers de chrétiens. Il fait encore

« douze lieues par jour à pied, et couche sur la dure, ce qui « est ordinaire en ce pays. C'est un homme unique, je n'en « ai jamais vu qui lui soit comparable. Voilà dix-huit ans « qu'il mène cette vie-là. Il a souffert les tourments pour la « religion. Il a été exposé, et après avoir été conduit par des « soldats à cent lieues, jusqu'à la dernière ville de la pro- « vince, les chrétiens, par une providence divine, le rencon- « trèrent et le délivrèrent. Il retourna sur ses pas, et Dieu l'a « conservé miraculeusement, car, depuis un certain temps, « les mandarins connaissent les chrétiens, entre autres mon « hôte, et ils savent qu'ils ont un évêque et comment il se « nomme. Aussi M. Pottier a-t-il pour maxime de ne se trou- « bler jamais, quoi qu'il puisse arriver. »

Le vénérable prélat passa plusieurs jours avec le nouveau missionnaire. Les heures s'écoulaient rapidement dans des entretiens qui encourageaient M. Moye en lui révélant des preuves irréfragables de la protection dont la Providence se plaît à couvrir les prédicateurs de l'Évangile, et ranimaient son zèle par le récit des merveilles opérées par la grâce dans les âmes qu'elle a touchées et qui se montrent dociles. Il recevait en même temps une direction précieuse pour le noviciat apostolique qu'il devait faire dans sa retraite, jusqu'à ce qu'il connût assez la langue du pays pour commencer les travaux de son nouveau ministère. De son côté, M. Pottier reconnaissait dans son coopérateur une science solide et étendue, une grande expérience dans la conduite des âmes, un zèle vraiment apostolique, et toutes les qualités qui font le missionnaire, *l'ouvrier digne d'être employé dans la vigne du Père céleste*. Aussi le traita-t-il avec respect, comme l'aide envoyé du ciel qu'il avait si longtemps appelé de tous ses vœux : il voulut même, malgré la confusion de M. Moye, lui témoigner sa joie en le servant de ses propres mains. Il annonçait en ces termes son arrivée aux directeurs du séminaire

[illegible]

[illegible] — J'ai « toujours été persuadé, [illegible] M. Moÿe, que ces paroles « étaient prophétiques. L'événement les a confirmées, car « c'est environ cinq ans après que sont arrivées les choses les « plus essentielles pour lesquelles Dieu m'appelait en Chine, « le baptême des enfants durant la famine, et l'établissement « des écoles. »

Dès que M. Moÿe fut établi dans sa retraite, il reprit avec

ardeur l'étude de la langue chinoise. Il montra dans cette étude hérissée de difficultés si nombreuses et si nouvelles, l'intelligence et le sens pratique dont il avait donné déjà tant de preuves. « Parmi les langues dont font usage actuellement « les diverses nations du globe, il n'en est pas d'aussi an- « cienne ni d'aussi répandue que la langue chinoise. Plus de « quatre cents millions d'hommes, habitant les riches et fer- « tiles contrées qui forment la partie orientale du continent « asiatique, la Chine propre et ses dépendances, l'empire « d'Annam et le Japon, l'emploient tous, sinon comme leur « idiome naturel et dans leurs rapports intimes, au moins « dans leurs communications officielles. Ils ne la parlent pas « avec le même accent, mais ils l'écrivent avec les mêmes « signes, et elle est le plus utile passe-port du voyageur « perdu dans ces lointaines régions. Tandis que les dialectes « antiques des races primitives qui peuplaient le centre et l'oc- « cent de l'Asie, sont devenus des langues mortes, le langage « que parle de nos jours le peuple aux cheveux noirs se re- « trouve, avec ses signes et sa syntaxe, dans les œuvres clas- « siques rédigées, il y a plus de trente siècles, par les anciens « sages de la Chine (*l'Empire du Milieu*, par M. de Courcy, « p. 333). »

La langue chinoise, dit M. Huc, se divise réellement en deux langues bien distinctes, l'une écrite et l'autre parlée. La langue écrite ne se compose pas, comme nos langues alphabétiques, d'un petit nombre de caractères qui, par leurs combinaisons variées, représentent tous les sons articulés produits par la voix humaine ; c'est la réunion d'une immense quantité de caractères plus ou moins compliqués, dont chacun exprime un mot, représente une idée ou un objet. Les caractères primitifs usités chez les Chinois furent d'abord des signes, ou plutôt des dessins grossiers qui représentaient imparfaitement les objets matériels. En multipliant les com-

binaisons de ces caractères, les Chinois ont formé une innombrable multitude de signes, composés, le plus souvent, arbitrairement, mais qui offrent quelquefois des symboles ingénieux, des définitions vives et pittoresques, des énigmes d'autant plus intéressantes que le mot n'en a pas été perdu. Le nombre des caractères successivement introduits par la combinaison des traits, s'élève à trente ou quarante mille dans les dictionnaires chinois; mais les deux tiers à peine sont usités, et le P. Prémare réduit à quatre mille le nombre des signes dont l'homme du monde doit posséder l'intelligence pour l'ornement de son esprit ou la conduite des affaires. Mais, s'il y a de l'exagération à dire que les Chinois ne parviennent que difficilement eux-mêmes à lire leur propre langue, on comprend ce qu'il y a de rebutant et de pénible, pour un étranger, dans l'étude d'un idiome qui compte autant de caractères que de mots, et dont les signes tracés au pinceau, de droite à gauche et en lignes verticales, n'ont aucune analogie avec l'écriture des Européens. La difficulté redouble à raison de la différence des trois sortes de style qu'on emploie dans la langue écrite. Le style antique ou sublime, aux formes grammaticales très-rares, n'est entendu que des lettrés les plus instruits ; le style vulgaire, remarquable par l'emploi d'un grand nombre de mots composés, est celui de la conversation ; enfin le style académique qui participe des deux précédents, étant moins concis que le style antique, et plus concis que le style vulgaire, n'est point compris par le peuple.

Mais le grand obstacle, pour les missionnaires européens, se trouve dans la prononciation de la langue chinoise. Tous les mots s'énoncent par une seule émission de voix et sont, en conséquence, monosyllabiques. Mais il n'est pas donné à la voix humaine d'émettre tant de milliers de monosyllables différents, et, en effet, la langue parlée est composée d'un nombre

limité d'intonations, quatre cent-cinquante, qui, par la variation très-subtile des accents, se multiplient jusqu'à seize cents environ. Les mots sont donc infiniment plus nombreux que les sons dont on fait usage pour les exprimer, c'est-à-dire que beaucoup de caractères, ayant des significations différentes, doivent s'énoncer par des sons identiques, ce qui peut produire les plus fâcheuses et les plus grossières confusions. On évite cette difficulté en répétant certains monosyllabes, en joignant des mots qui ont un son identique et une prononciation différente, mais surtout en faisant usage des tons. Les monosyllabes chinois ne se prononcent pas seulement, ils se modulent, suivant leur signification, de six manières différentes. Les travaux des sinologues contemporains, ajoute M. Huc, dont nous avons abrégé l'exposé en le rectifiant d'après les indications d'un savant missionnaire, ont démontré que les mystères de la langue chinoise ne sont point impénétrables, et il est permis aujourd'hui de dire que le chinois peut s'apprendre aussi aisément que les autres langues étrangères (*l'Empire chinois*, t I, p. 355). Cette assertion du spirituel voyageur est parfaitement vraie, sans doute, de la langue écrite et pour les philologues à qui le temps ne fait pas plus défaut que les moyens d'étude ; mais il en est autrement de la langue parlée, surtout lorsque celui qui doit l'employer, étant déjà avancé en âge, a perdu cette flexibilité et cette souplesse de l'organe sans laquelle il est impossible de produire, en gardant toutes les nuances, cette variété des tons qui détermine la signification des mots. Pour les missionnaires, malgré des apparences favorables, les difficultés deviennent plus particulièrement insurmontables. Il est bien vrai qu'ils sont constamment en relations directes avec les chrétiens chinois ; mais, ainsi que l'un d'entre eux le faisait remarquer dans un mémoire adressé à la Congrégation de la Propagande, ils sont renfermés dans un cercle excessivement

étroit, et quant aux personnes qu'ils peuvent entretenir, et quant aux sujets des conversations auxquelles ils prennent part et des instructions qu'ils adressent à leurs disciples. A la longue il s'est formé, dans le milieu spécial où vivent les missionnaires, une sorte de dialecte chinois-chrétien, qui leur suffit dans les circonstances ordinaires, mais dont la connaissance et la pratique ne les préparent que d'une manière incomplète à la lecture des classiques chinois et aux relations avec les païens. Aussi peut-on remarquer, aujourd'hui comme dans le passé, que ceux des missionnaires qui ont contribué à rendre accessibles aux philologues européens les trésors de la littérature du Céleste-Empire, ont franchi ce cercle étroit où les renferment le plus souvent les devoirs et les exigences de leur ministère. Si l'un des successeurs de M. Moye dans la carrière apostolique, M. l'abbé Perny, provicaire au Su-tchuen, marche sur les traces du P. Prémare et des savants jésuites du XVIIe et du XVIIIe siècle, et publie en ce moment un dictionnaire qui a mérité les plus honorables suffrages et les encouragements les plus efficaces, c'est qu'il a voulu et qu'il a pu sortir du milieu chrétien, et pénétrer jusqu'au cœur de la société chinoise et de sa littérature.

M. Moye s'effraya d'abord de cette difficulté de la prononciation d'une langue aussi étrangère à ses aptitudes organiques qu'à ses habitudes intellectuelles. « Je fais assez « de progrès dans la connaissance des caractères, écrivait-il à « son père, et je comprends déjà les livres, mais les tons, les « accents, jamais nous ne pourrons les apprendre parfaite- « ment. » Cependant la Providence lui avait ménagé un secours qui se présenta d'abord sous la forme d'une fatigue et d'un ennui. De l'appartement où il se tenait enfermé, il entendait pendant une grande partie de la journée des voix d'enfants, chantant, criant à tue-tête, sans qu'il pût s'imaginer ce que signifiait ce bruit inintelligible et cependant ré-

gulier. Il [illegible] que [illegible] et ces chants partissent d'une école dirigée par un vieillard vénérable, lettré devenu chrétien, et qui [illegible] les enfants des chrétiens et ceux des païens. Le vieillard se rendait souvent chez l'abbé [illegible]. Par ses récits il édifiait le missionnaire, et en même temps il déposait dans son esprit des germes qui devaient se développer plus tard, en fixant son attention sur la manière dont les enfants des fidèles chinois étaient élevés et instruits. « En Chine, l'enseignement est libre, sans « restriction ; chacun peut tenir une école, sans que le gou« vernement intervienne en aucune façon. L'intérêt qu'un « père doit naturellement porter à l'éducation de ses enfants « est, dit-on, une garantie suffisante pour le choix du maître. « Les chefs des villages et des quartiers des villes s'enten« dent donc, quand ils veulent fonder une école, sur le choix « du maître et sur le traitement qui lui sera alloué du pro« pre [illegible], et l'école est ouverte sans autre formalité. « Si le maître cesse d'être à la convenance de ceux qui l'ont « appelé, on le remercie et on en choisit un autre. Les maîtres « ne manquent pas, car on les tire de la classe toujours très « nombreuse des lettrés sans fortune qui, n'ayant pu arriver « au mandarinat, n'ont d'autre ressource que l'enseignement. « Aussi trouve-t-on des écoles partout, dans les plus petits « villages, dans les réunions de quelques fermes, et on peut « dire que la Chine est le pays du monde où l'instruction pri« maire est le plus répandue. Apprendre à reconnaître les ca« ractères, à bien les prononcer, à les former avec le pinceau, « voilà la base de l'enseignement dans les écoles chinoises. Pour « la connaissance et la bonne prononciation des caractères, « le maître a soin, au commencement de la classe, d'en lire un « certain nombre à chaque élève, suivant sa portée, puis tous « retournent s'asseoir à leur place, et se mettent à répéter « en chantant et en se balançant la leçon qui leur a été assi-

« gnée. On conçoit le tapage et la confusion qui doivent « régner dans une école chinoise où chaque élève vocifère « ses monosyllabes sur un ton particulier, sans se mettre en « peine de la chanson de son voisin. Pendant qu'ils passent « ainsi leur temps à s'égosiller et à se balancer, le maître, « comme un chef d'orchestre, tient ses oreilles dressées, et « lance à droite ou à gauche des coups de gosier pour donner « la véritable intonation à ceux qui s'en écartent. Dès qu'un « élève a sa leçon bien gravée dans sa mémoire, il va se pré- « senter devant le maître, lui fait une profonde inclination, « lui remet son livre, tourne le dos et récite ce qu'il a appris. « Il paraît que cette manière d'étudier, en criant et en bat- « tant la mesure par le balancement du corps, est moins « fatigante pour les petits Chinois (M. Huc, *l'Empire chinois*, « T. I, p. 121-126), » mais doit le plus souvent faire redouter le voisinage immédiat d'une école. M. Moÿe néanmoins se plaisait à entendre les élèves chrétiens qui, dans leurs leçons criées et chantées, faisaient retentir au milieu des idolâtres les noms sacrés de Jésus et de Marie. Il s'aperçut bientôt qu'à mesure que ses oreilles se familiarisaient avec ces cris et ces chants des petits écoliers, sa voix devenait plus souple et plus flexible, et rendait moins imparfaitement cette variété et ces nuances des tons qu'il avait désespéré d'atteindre jamais. « Les élèves chinois apprennent dans les « écoles les livres classiques sans se préoccuper du sens des « mots ni de la pensée de l'auteur ; s'ils y entendent quelque « chose, ils le doivent uniquement à leur propre sagacité. « Lorsqu'ils sont capables de les réciter imperturbablement « d'un bout à l'autre, alors seulement le maître développe le « texte mot à mot et donne les explications nécessaires (M. « Huc, *id. ibid.*). » C'est ce qui explique comment M. Moÿe entendait lire des livres chrétiens dans une école où les enfants des fidèles étaient mêlés à ceux des idolâtres. Il de-

mandait quelquefois au maître qui dirigeait cette école, s'il essayait d'initier les enfants des infidèles à la connaissance du Christianisme; mais ce vieillard timide et circonspect, comme tous les Chinois, s'abstenait de toute tentative de ce genre. Toutefois il prenait un soin particulier des enfants chrétiens.

La facilité et la rapidité avec lesquelles M. Moÿe acquit la connaissance de la langue chinoise et se forma à son usage, parurent tenir du prodige, et, au dire du témoignage d'un missionnaire qui a connu des vieillards contemporains de notre saint prêtre, on n'hésita point à y voir l'effet d'un don surnaturel. M. Moÿe lui-même écrivait : « Je crois que c'est une grâce spéciale que Dieu m'a faite « de pouvoir ainsi apprendre cette langue si difficile, au « point que j'ai pu composer en chinois des livres de prières « et des livres de piété. J'avais un si grand désir de con- « naître cette langue, que je me serais estimé heureux, dans « les premiers moments, de savoir quelque précis ou le ca- « téchisme, et cela me paraissait impossible. Mais quand Dieu « demande quelque chose de nous, il donne les moyens d'y « parvenir. Je n'ai presque point eu de maîtres, c'est par le « secours divin que je suis parvenu à apprendre ce que je « sais, jusqu'à pouvoir expliquer a mes chers chrétiens nom- « bre de livres chinois, et leur inspirer le goût de cette langue, « car beaucoup ne comprennent pas les prières qu'ils ré- « citent, parce qu'elles sont écrites dans le style sublime et « concis de la langue des savants, qui diffère beaucoup du « langage populaire. Aussi a-ce été pour nous une occupa- « tion pénible que celle d'expliquer aux fidèles les prières et « les livres d'instruction. Il est étonnant que les Européens « viennent enseigner la langue chinoise aux Chinois, et cela « est cependant vrai ; il n'y a guère qu'eux qui puissent ex- « pliquer les livres de religion écrits en chinois. » M. Moÿe commença bientôt à entendre les confessions, et à remplir les

autres fonctions du ministère pour lesquelles il était nécessaire qu'il pût comprendre et être compris. Peu à peu le chinois lui devint si familier qu'il put, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, parler sans préparation sur tous les sujets, et improviser ses instructions comme s'il les avait faites dans sa langue maternelle. Dans la suite, le lecteur pourra le remarquer, jamais les païens les plus soupçonneux, en entendant parler M. Moÿe, ne reconnurent en lui un étranger, tant il était parvenu, malgré son âge qui en doublait la difficulté, à se familiariser avec ce qu'il y a de plus caractéristique dans le langage des habitants du Céleste-Empire.

Il est impossible de pénétrer en Chine, ne fût-on qu'y passer, sans être frappé du respect, de la vénération des habitants de cette vaste contrée pour la mémoire de Confucius, et du culte qu'ils rendent à celui qui est, pour eux, le saint par excellence. « Jamais, dit M. Huc, il n'a été donné à aucun « mortel d'exercer pendant des siècles un si grand empire « sur ses semblables, d'en recevoir des hommages qui se « traduisent par un véritable culte, quoique tout le monde « sache bien que Confucius était tout simplement un homme « né dans la principauté de *Lou,* six siècles avant l'ère chré« tienne. On ne trouve certainement rien, dans les annales « humaines, de comparable à ce culte tout à la fois civil et « religieux, rendu à un simple citoyen par un peuple im« mense, et durant vingt-quatre siècles. Les descendants de « Confucius, qui existent encore en grand nombre, participent « aux honneurs extraordinaires que la nation chinoise rend à « leur glorieux ancêtre ; ils constituent la seule noblesse hé« réditaire de l'empire, et jouissent de certains privilèges qui « ne peuvent appartenir qu'à eux seuls *(l'Empire chinois,* « T. II, p. 206). » Un des premiers soins de M. Moÿe fut de se procurer les ouvrages du philosophe chinois. Le style de ces livre lui parut concis et obscur. Il ne se découragea pas ce-

pendant. Quoique la doctrine et la religion des disciples de Confucius ne se distinguent guère d'un grossier matérialisme, et n'aient produit qu'une civilisation immobile où tout se rapporte à l'art de vivre en paix et de jouir, il crut que les enseignements du célèbre docteur n'étaient pas bien compris, et qu'ils avaient été altérés. Divers passages de ses livres permettent, en effet, de penser que Confucius admettait l'existence d'un Dieu tout-puissant et rémunérateur, présent, par son immensité, à tout l'univers qu'il a créé. Mais le peu d'attention qu'il a mise à inculquer ces vérités fondamentales à ses disciples, le vague des expressions qu'il a employées, et le soin qu'il a pris d'appuyer exclusivement ses idées de morale et de justice sur le principe de l'amour de l'ordre et d'une conformité mal définie avec les vues du ciel et la marche de la nature, ont permis aux philosophes qui l'ont suivi de s'égarer de la plus étrange manière. C'est à tel point que plusieurs d'entre eux, depuis le XIIIe siècle de notre ère, ont enseigné, toujours en s'appuyant sur l'autorité de leur maître, un système qui tient du matérialisme et dégénère en athéisme. Mais M. Moÿe pensait que Confucius n'était point entièrement responsable de ces tristes résultats de l'enseignement du *Maître des arts et du pivot de la science*. « Il est « à remarquer, disait-il, que Confucius n'a pas écrit, et que « ce sont ses disciples qui ont écrit sa doctrine. Ils étaient « païens, et ils ont peut-être altéré ses enseignements. Il « est à présumer qu'il a connu Dieu au moins autant que « les autres philosophes du paganisme. Outre les lumières « naturelles que Dieu lui communiquait, il paraît qu'il avait « encore quelque connaissance de la tradition, puisqu'il « dit : *Il y a un saint en Occident.* Il savait sans doute quelque chose de plus que ce que la raison enseigne. Quoi « qu'il en soit, Dieu l'a suscité pour enseigner aux Chinois « au moins la loi naturelle et la civilité. Il n'y a peut-être

« pas sur la terre de nation plus polie, plus civile, plus mo-
« dérée et plus modeste : on ne saurait croire combien ils
« sont réservés, du moins à l'extérieur, car il n'y a que la
« grâce de Jésus-Christ qui puisse purifier le cœur. »

A mesure qu'il faisait des progrès dans l'étude de la langue chinoise, M. Moÿe se réjouissait de la trouver riche en termes propres à exprimer les mystères de notre foi, et plus particulièrement les préceptes de la morale. « Le mot de personne, « disait-il, est très-exprès et très-intelligible pour le mystère « de la sainte Trinité : ils disent : *San ouei y ty*, c'est-à-dire « *la seule substance de trois personnes* ou *trois personnes* « *une substance*. Toutes les vertus et tous les vices ont des « noms qui leur sont propres. » A Tchen-tou-fou, comme à Macao, M. Moÿe se plaisait à recueillir tout ce qui tend à établir que le Christianisme a été prêché autrefois en Chine. On lui avait fait remarquer dans les temples des idolâtres une figure d'homme, ayant les pieds nus et joints, et portant sur son épaule ses chaussures suspendues à un bâton. Les païens disaient que c'était l'image d'un saint homme, venu autrefois en Chine par mer et sans vaisseau, et les chrétiens voyaient en lui un apôtre ou un homme apostolique. Il semblait à M. Moÿe reconnaître le souvenir indistinct, mais réel de l'un des anciens prédicateurs de l'Évangile, qui aurait été favorisé d'un miracle analogue à celui dont saint Philippe fut l'objet après le baptême de l'eunuque de la reine Candace. On lui parla d'une médaille que l'évêque du Chen-si avait envoyée à Rome, sur laquelle sont gravées les images de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, et où l'on voit des caractères un peu différents de ceux qui sont actuellement en usage. Il remarquait d'autres coutumes ou pratiques qui lui semblaient les restes de l'antique foi. Le nombre trois, par exemple, a une grande importance dans les actes du culte religieux : les Chinois, en se présentant devant une idole, la saluent trois

fois : ils offrent des sacrifices en faisant une triple oblation de la victime : ils mettent trois tasses de vin de riz devant les idoles, ou dans le lieu où une feuille de papier doré indique la présence de l'esprit qu'ils adorent ; ils sonnent trois fois le matin et le soir une clochette en l'honneur de leur dieu (Pou-ssa). Il est à remarquer encore, ajoute-t il, que dans les cérémonies funèbres, ils témoignent de leur foi à la survivance de l'âme, et font des prières pour obtenir le pardon des péchés du mort.

Mais ce qui intéressa le plus vivement M. Moÿe, ce fut une copie qu'on lui apporta de la célèbre inscription de Si-ngan-foù, capitale de la province de Chen-si. On sait qu'en 1625 « des ouvriers chinois, creusant les fondements d'une maison « en dehors des murs de la ville, trouvèrent enfermée dans « la terre une grande pierre monumentale, semblable à « celles que les Chinois ont la coutume d'élever pour conser- « ver à la postérité le souvenir des événements remarquables « et des hommes illustres. La table était de marbre de cou- « leur foncée, elle avait dix pieds de haut et cinq de large. « Sur une de ses faces étaient gravées une croix et une ins- « cription en ancien chinois. Il y était dit qu'un religieux « nommé Olopen, homme d'une éminente vertu, vint, en « 635, du Ta-Thsin, ou empire romain, à Si-ngan-foù. L'Em- « pereur envoya des officiers au devant de lui, le fit intro- « duire dans son palais et ordonna qu'on traduisît les livres « qu'il avait apportés. Ces livres ayant été examinés, l'Empe- « reur jugea que la doctrine en était bonne et qu'on pouvait « la publier. Cette doctrine proclamait qu'*Aloho*, c'est-à-dire « Dieu, en langue syrienne, créa le ciel et la terre, et que « Satan ayant séduit le premier homme, Dieu envoya le Mes- « sie pour délivrer l'humanité du péché originel ; que le « Messie naquit d'une Vierge dans le pays du Ta-Thsin, et que « des Persans vinrent l'adorer, afin que la loi et la prédiction

« fussent accomplies. Des caractères syriaques, formant quatre-« vingt-dix lignes, contiennent les noms des prêtres syriens « qui étaient venus en Chine, à la suite d'Olopen (M. Huc, *le « Christianisme en Chine*, t. I, p. 48-51). Cette pierre fut exposée en public et visitée par une foule de curieux. Plusieurs missionnaires jésuites, répandus à cette époque dans les provinces de la Chine, allèrent l'examiner, et en entreprirent l'explication avec l'aide d'un lettré chinois. Cette découverte excita un grand émoi dans le monde, et elle était bien faite pour déconcerter les esprits. On était habitué à croire que la Chine avait toujours été séparée de tout contact avec l'Occident, et qu'avant 1583, le nom de Jésus-Christ n'avait jamais été prononcé ni vénéré sur cette terre isolée du reste des hommes. Mais voilà que Dieu fait sortir des entrailles de la terre un témoignage irréfragable, proclamant que le Christianisme a été prêché dès le commencement aux peuples les plus éloignés, que la lumière a lui depuis longtemps aux yeux des Chinois, et que s'ils sont encore dans les ténèbres ils ne peuvent l'imputer à la Providence. Le monument de Si-ngan-fou avait trop d'importance pour que son authenticité ne fût point contestée par les incrédules de la vieille Europe ; c'est ce qui ne manqua pas d'arriver. Sans réfléchir aux caractères intrinsèques d'authenticité de cette inscription, qu'il était d'ailleurs incapable de remarquer et d'apprécier, sans tenir compte des auteurs chinois qui mentionnent le fameux marbre de Si-ngan-fou, Voltaire, avec sa légèreté accoutumée, déclara que c'était une invention et une fourberie des Jésuites. La science avait répondu par l'organe d'Abel Rémusat, et l'on pouvait croire que personne ne répéterait le conte imaginé par Voltaire et débité tout au long par le marquis d'Argens. Mais l'inscription de Si-ngan-fou importe trop à la tradition et à l'histoire de l'Église catholique, pour que la science rationaliste n'ait pas essayé de

nos jours d'en contester de nouveau l'authenticité et même la réalité. M. Renan, en effet, s'appuyant sur une série de textes qu'il dit importants, recueillis par M. Stanislas Julien, reproduit, avec l'habileté qu'on lui connaît, toutes les objections soulevées jusqu'ici contre l'inscription de Si-ngan-foù. Grâce à la savante réplique de M. Pauthier, la question doit être considérée comme vidée définitivement, et personne ne sera plus tenté, sans doute, d'imputer aux missionnaires catholiques une supercherie dont le seul projet aurait été une absurdité. Cependant, comme c'est aux Jésuites que, de Voltaire à M. Renan, on a attribué la fraude, il n'est pas sans intérêt ni hors de propos de dire que les missionnaires qui n'appartenaient pas à la Compagnie de Jésus s'assurèrent aussi de l'existence et de l'authenticité de la fameuse inscription, et en comprirent la valeur. Le missionnaire à qui M. Moÿe succéda au Su-tchuen, M. Alary, était allé lui-même à Si-ngan-foù ; il fit de l'inscription, en la calquant, une copie exacte et fidèle, qu'il déposa au séminaire des Missions-Étrangères, à Paris, lorsqu'il y rentra, en 1773, en qualité de directeur. Une partie des papiers et des documents appartenant au séminaire, étant restée aux archives de l'État, la copie de M. Alary ne s'y retrouverait-elle pas, et ne serait-elle pas celle qui existe à la bibliothèque nationale ? Quoi qu'il en soit, M. Moÿe lut avec admiration cette inscription où sont exprimés, en un style concis et élégant, les grands mystères de notre foi, et qui atteste que la vraie religion a été prêchée autrefois en Chine. Cependant il ne put la lire entièrement, parce qu'il ne connaissait pas les caractères syriaques, dits *estranghelo*, qui avaient été employés, au lieu des caractères chinois, pour écrire les noms des missionnaires gravés sur le marbre.

En même temps qu'il étudiait leur religion et leur histoire, M. Moÿe cherchait à connaître les qualités intellectuelles et

morales des Chinois. Il avait pu se mettre en rapport avec eux, pour la première fois, à Malacca, et dès lors leur air et leurs manières lui avaient plu et il avait conçu les meilleures espérances pour leur conversion. A Macao, il se confirma dans cette première impression : « Les Chinois, écrivait-il, ont « l'esprit de Confucius, beaucoup de respect et de vénération « pour les supérieurs et les parents, de la justice, une bonne « administration et une bonne police. Les femmes sont d'une « modestie excessive. Elles demeurent toujours cachées au « fond de leurs maisons. Personne n'entre chez son voisin « sans la permission du maître. On ne permettra pas même « à un garçon d'une dizaine d'années de voir sa cousine du « même âge. Et cependant ces gens adorent non-seulement « les idoles, mais expressément le diable. Dieu choisit des « barbares, il en fait des saints, et il repousse les sages du « monde, pour faire voir l'efficacité de sa grâce que l'homme « ne peut mériter par les qualités et les vertus humaines. »

Si M. Moÿe remarquait avec plaisir les qualités des Chinois, et s'il aimait à vanter leur législation fondée sur les règles essentielles de la justice et du droit naturel, il ne fermait pas les yeux sur leurs défauts, et il s'effrayait, comme il le répètera plus tard avec plus d'insistance, de leur cupidité qui les rend uniquement attentifs aux biens périssables de cette vie, de leur légèreté qui leur fait oublier ou négliger la vérité qu'ils ont reconnue, de leur timidité en présence de l'autorité et de la force, et de leur orgueil et de leur dédain pour les étrangers qu'ils appellent barbares et pour tout ce qui vient d'eux. Mais il était rassuré par ce qu'il voyait des habitudes religieuses et des mœurs des néophytes. Il était édifié des récits qu'on lui faisait du courage et de la générosité des chrétiens qui portaient la cangue, vivaient dans l'exil, ou enduraient la torture dans les prétoires, plutôt que de renoncer, même en apparence, à l'Évangile. « Tels sont, écri-

« vait-il, les chrétiens avec lesquels je vis. Ce sont des con-
« fesseurs de Jésus-Christ, qui ont souffert pour les intérêts
« de la religion. Quand j'y pense, je me confonds, surtout
« quand ils se prosternent devant moi, selon la coutume des
« Orientaux. »

Nous avons cru devoir nous étendre sur l'étude intelligente et attentive que M. Moÿe fit des lois et des usages, du caractère et des mœurs des Chinois, parce que, avec le zèle de ce saint prêtre pour la conversion des infidèles, on y voit éclater cette bienveillance charitable qui ne sait pas désespérer des âmes les plus égarées, et qui aime, au contraire, à reconnaître ce qu'il y a encore de bon et de louable en elles, pour y appuyer sa confiance et son espoir. Il importait, en outre, pour bien apprécier, dans la suite, les jugements et les pratiques du laborieux missionnaire, de connaître ses premières impressions, et la direction qu'elles avaient donnée à ses pensées.

Du fond de sa solitude, où pour la dernière fois peut-être il goûtait quelque repos, M. Moÿe reportait ses pensées vers l'Europe, et il écrivait à son respectable père. Il lui témoignait qu'en s'éloignant de lui, pour obéir à la voix de Dieu qui l'appelait, il avait gardé toute la vivacité et toute la tendresse de sa piété filiale. « Vous pouvez assurer toutes nos
« bonnes gens de Cutting, écrivait-il, que je ne les oublie
« pas ; je leur suis toujours présent de cœur et d'esprit, et
« presque toutes les nuits je rêve que je suis avec vous et
« avec eux, car les premières impressions ne s'effacent
« jamais. » Mais comment aurait-il pu oublier son œuvre de prédilection, la fondation des écoles ? « Je vous suis très-
« présent de cœur et d'esprit, écrivait-il aux sœurs, le 19
« juin de cette année 1773 ; il n'est pas de jour que je ne pense
« à vous devant Dieu, non pas une fois mais sans cesse, et je
« vous recommande à Dieu dans toutes les messes que je dis. »

L'expérience lui a appris que les hommes sont faibles et changeants ; il recommande donc aux sœurs de ne compter que sur Dieu : « Qu'il soit *leur tout*, en tout temps, en tout « lieu, en toute occasion. » Avec une inépuisable variété de sentiments et d'expressions, il leur rappelle qu'elles ne doivent vivre que pour Dieu dont la Providence est leur soutien, et il résume toutes ses instructions par ces paroles : « Ne recherchez point votre gloire, mais la gloire de Dieu; ni « votre intérêt, mais l'intérêt de Jésus-Christ; ni vos plaisirs, « mais le bon plaisir de Dieu; ni ce qui plaît aux hommes, « mais ce qui plaît à Dieu seul ; ni votre volonté, mais celle « de Dieu. »

La retraite de M. Moÿe fut loin d'être constamment tranquille. Il ne tarda pas à apprendre, par les périls auxquels il se vit exposé, combien était précaire la situation d'un missionnaire dans ces contrées païennes et ennemies. Vers le mois d'avril, une femme s'étant faite chrétienne, ses parents et ses amis lui demandèrent la raison de ce changement. Elle répondit d'une manière évasive, mais en promettant de leur faire voir quelqu'un qui leur donnerait pleine satisfaction. Elle parlait d'un zélé fidèle qui avait le don de convertir les idolâtres. Il vint à l'appel de cette néophyte. Lorsque les païens l'eurent entendu, ils lui dirent : « Puisqu'il en est « ainsi, nous allons laisser nos idoles. » En effet, dès ce moment, ils adorèrent le vrai Dieu, et ils formèrent une nouvelle chrétienté comprenant environ quarante personnes. Les païens du voisinage murmurèrent, en faisant des menaces, et recherchèrent l'auteur de ce changement. Il se présenta de lui-même, mais ils refusèrent de l'entendre. M. Pottier reçut les nouveaux convertis au nombre des catéchumènes. Il remarqua parmi eux un médecin qui ne pouvait entendre, sans être ému jusqu'aux larmes, l'exposé de la doctrine chrétienne sur le baptême. L'autorité qu'il exerçait

sur tous les convertis donna beaucoup à espérer pour leur persévérance. Ils ne tardèrent pas à être mis à l'épreuve.

Au commencement du mois de mai, les païens se saisirent de tous ces néophytes, et les conduisirent au mandarin. Celui-ci les interrogea sur plusieurs points de la foi, et sur quelques-unes de leurs pratiques ; mais surtout il voulut savoir qui les avait déterminés à embrasser le christianisme. Ils furent contraints de nommer celui qui les avait instruits. Comme on leur demandait qui donc était cet homme, ils répondirent : « Cet homme était autrefois un scélérat qui a « souvent comparu au prétoire ; mais depuis qu'il est chré- « tien, il est complétement changé. » Souvent M. Pottier signalait des conversions aussi merveilleuses. « Voyez, disait- « il, ces hommes que la crainte des supplices ne pouvait « contenir, et que ni la prison ni les tourments ne pouvaient « changer ; à peine sont-ils chrétiens qu'ils deviennent réglés « dans leurs mœurs, et irréprochables dans leur conduite. « Ce changement n'est-il pas une preuve de la vérité de notre « sainte religion, et de l'efficacité de la grâce qui opère dans « les cœurs ? » L'attitude des nouveaux convertis en face des tortures et de la mort dont on voulait les effrayer, achevait de confondre les idées de leurs persécuteurs. « Nous ne « changerons pas de religion, disaient-ils au mandarin, « quoi que vous fassiez. Si on nous fait porter la cangue, « nous la porterons ; si vous nous envoyez en prison, nous « sommes prêts ; si vous voulez nous battre, nous faire « mourir, nous souffrirons et nous donnerons notre vie. » Le mandarin se contenta de les faire enfermer et garder dans une auberge. Frappés de la constance des confesseurs, et encouragés par la modération du magistrat, plusieurs païens disaient : « Nous voulons aussi être chrétiens. » Lorsque le médecin dont nous avons parlé fut arrêté, il était infirme et marchait

avec peine, en s'appuyant sur un bâton ; après qu'il eut confessé Jésus-Christ, son mal disparut, et il marcha librement. Pendant ce temps, l'auteur de la conversion de ces généreux néophytes était recherché partout ; il se dérobait aux poursuites de ses ennemis, de peur que, s'il était arrêté, la violence des tortures ne lui fît découvrir la demeure du vicaire apostolique que le mandarin voulait connaître.

Au moment où M. Moÿe achevait de consigner dans son journal le récit que nous lui empruntons, il vit tous les habitants de la maison dans la consternation et l'effroi. On fait disparaître en toute hâte les objets à l'usage du missionnaire, et on cache avec le plus grand soin les ornements et les vases sacrés. La nuit venue, on le conduit dans une autre maison. Il n'y est pas depuis une heure qu'on l'avertit qu'il court risque d'y être surpris par les soldats qui explorent les environs. Il s'enfuit donc de nouveau et va, avec ses compagnons, chercher un asile dans un moulin qui paraissait inhabité. Au milieu de la nuit, plusieurs personnes cherchent à y pénétrer. Ne sachant ce qu'ils ont à attendre de ces nouveaux venus, les fugitifs s'échappent du côté opposé, par des chemins rudes et étroits, et à travers des marécages où M. Moÿe fait des chutes fréquentes. A plusieurs reprises ses compagnons voulurent le porter, et il était plus sensible à ces marques de leur affection et de leur dévouement qu'à la fatigue qu'il ressentait, et aux dangers auxquels il était exposé. Après avoir ainsi erré longtemps dans les ténèbres et sous la pluie qui tombait, ils revinrent à la maison d'où ils étaient partis. Ils y prirent un peu de nourriture et se reposèrent. Il fallut bientôt reprendre leur route incertaine et dangereuse, jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à une rivière qu'ils ne pouvaient traverser sans secours. Ils aperçurent un enfant qui venait de franchir cet obstacle à l'aide d'un buffle ; ils passèrent de même, les uns après les autres,

et trouvèrent enfin un refuge dans la maison d'un chrétien. Durant cette course aventureuse, ne sachant ni où il était ni où on le conduisait, M. Moÿe ne perdit pas sa sérénité un seul instant, et il reconnut combien il est doux de ne rien attendre des hommes et de se confier à la Providence. Les jours suivants les fugitifs furent assaillis par les plus fâcheuses nouvelles. La maison de l'hôte de M. Moÿe avait été envahie, et on le recherchait lui-même partout. Les néophytes ayant nommé M. Pottier, le mandarin avait envoyé à sa poursuite dans toutes les directions, et les soldats n'étaient plus qu'à quatre ou cinq lieues de la retraite de notre missionnaire. Enfin il fallut abandonner un asile que les satellites devaient envahir le jour même, et y revenir encore, après avoir erré çà et là, sans trouver une maison où on osât les recevoir. C'est dans ces agitations que se passèrent les fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte, après quoi, le calme paraissant rétabli, M. Moÿe retourna dans la retraite que le vicaire apostolique lui avait fixée. Il y reçut bientôt des nouvelles des confesseurs. Le mandarin, exaspéré de l'inutilité de ses recherches, les avait condamnés à porter la cangue. On sait que la cangue consiste en une sorte de table d'un bois épais, carrée, large de quatre à cinq pieds, et pesant quatre-vingts, cent et même deux cents livres. Cette table est divisée en deux parties que l'on appuie sur les épaules du patient et que l'on réunit par les deux extrémités, à l'aide de cordes ou de crochets en fer, de sorte que le cou se trouve pris au milieu, dans une échancrure ménagée à dessein. Ordinairement le patient ne peut, en cet état, se servir de ses mains ni pour boire ni pour manger, et il est réduit à se faire servir Il ne quitte cette cangue ni le jour ni la nuit. Les uns, parmi les condamnés, la font suspendre, par des cordes, aux poutres de la prison pour n'en être pas écrasés, et dorment assis ; les autres en font appuyer l'extré-

tête supérieure contre la muraille, tandis que l'extrémité inférieure reposait à terre, et tournait ainsi à genoux. Les néophytes se soumirent avec joie à ce supplice incommode autant que douloureux, s'estimant heureux de souffrir pour Jésus-Christ et prêchant son saint nom avec ardeur et persévérance.

Souvent la sécurité de M. Moÿe et de ses hôtes était troublée par les incursions que des partis de Thibétains, avec qui les Chinois étaient en guerre depuis dix ans, faisaient jusqu'au centre de la province du Su-tchuen, portant partout le ravage et l'incendie. On en voyait jusque dans le voisinage de la capitale. Ils s'étaient cachés dans les cavernes des montagnes, et de là, au moment favorable, ils se répandaient dans les campagnes qu'ils désolaient par leurs meurtres et leurs déprédations. Longtemps ils se défendirent avec courage et non sans succès. Au moment où M. Moÿe rentrait dans sa retraite, ils venaient de gagner une grande bataille où dix mille Chinois avaient perdu la vie. Mais leurs victoires restaient infructueuses, parce qu'aux armées qu'ils détruisaient succédaient d'autres armées plus nombreuses qu'ils ne pouvaient combattre toujours sans s'affaiblir et se ruiner peu à peu. Aussi les Chinois finirent-ils par s'emparer du territoire contesté, le Kin-tchouan, au nord-ouest du Su-tchuen. Une foule d'émigrants l'envahit aussitôt, et le gouvernement y installa, comme dans les autres provinces, l'administration des villes des trois ordres. Les vainqueurs ne chassaient pas les anciens habitants, mais la plupart de ceux-ci préféraient l'exil au séjour d'une patrie qui, en perdant son indépendance, leur était devenue odieuse. M. Moÿe suivait avec intérêt ces événements, non pas tant à cause des périls qu'ils lui faisaient redouter pour le Su-tchuen, que parce qu'ils ouvraient des voies nouvelles à la prédication de l'Évangile. Plusieurs familles chrétiennes, en effet, allèrent s'établir dans le Kin-

tchouan et préparèrent ainsi un asile aux missionnaires qui devaient les suivre plus tard.

Mais, pendant ces événements, la persécution continuait toujours. Néanmoins la nouvelle chrétienté, dont la formation avait excité la fureur des païens, augmentait de jour en jour, en nombre et en ferveur. Ce merveilleux accroissement ne fut point retardé par le trouble où jeta tout le pays la présence de coureurs thibétains qui, après une grande victoire remportée sur les Chinois, pénétrèrent jusque dans Tchen-tou-fou et cherchèrent à y allumer l'incendie. Les Chinois traquaient ces coureurs de tous les côtés. M. Pottier et ses prêtres étaient en danger d'être découverts à chaque instant par des troupes qui ne les cherchaient pas. L'intrépide prélat était néanmoins rentré dans la ville, et il y avait baptisé des adultes et rempli toutes les fonctions de son ministère. Ce courage apostolique ravissait M. Moÿe, et il remerciait Dieu qui lui accordait la faveur de contempler de près un si parfait modèle. Il commençait à instruire lui-même quelques païens. Il eut la consolation de voir et d'admirer l'efficacité de la grâce chez un enfant de quatorze ans, qui s'instruisait pour ainsi dire de lui-même, et qui fut destiné au collége de Pondichéry.

M. Moÿe se reposait du travail de l'étude par la prière, et il retrempait son courage dans la méditation des mystères que lui rappelaient les solennités de l'Église. En la présence de Dieu il sentait redoubler sa charité et son zèle pour le salut des âmes, et quand il se relevait, son premier mouvement le portait à répandre autour de lui les grâces de lumière et de piété qu'il avait reçues dans l'oraison. Sous cette inspiration, il composa, dans sa retraite, trois *Chapelets* pour le temps pascal, la fête de l'Ascension et celle de la Pentecôte, en suivant la méthode que nous avons fait connaître à propos de son *Chapelet du Sacré-Cœur*. Il les envoya en France, en

priant ses fidèles amis, M. Matthieu, secrétaire de l'évêché de Metz, et M. Raulin, d'en surveiller l'impression. A cette occasion, en leur annonçant ces compositions pieuses, le prudent directeur recommandait aux sœurs de la Providence de ne point rechercher les livres nouveaux et de se défier, dans le choix de leurs lectures, de la vanité et de la curiosité. « Si « vous pouvez vous procurer le Nouveau-Testament, lisez-le « à genoux. Je vous recommande l'Imitation de Notre-Sei- « gneur Jésus-Christ ; qu'elle soit votre ressource contre « toutes les tribulations. Mais votre vocation demande que « vous vous attachiez aux catéchismes, c'est-à-dire aux livres « qui exposent et expliquent la doctrine chrétienne. »

Enfin M. Pottier jugeant qu'il était suffisamment préparé à son nouveau ministère, se rendit aux instances de M. Moÿe, et lui annonça qu'il irait évangéliser le district dont avait été chargé M. Alary, c'est-à-dire le Su-tchuen oriental et toute la province du Kouy-tcheou. On comptait dans ces régions environ deux mille chrétiens qui, depuis le départ de M. Alary, étaient destitués de tout secours spirituel, et n'avaient pu être visités par aucun missionnaire. M. Pottier conféra à M. Moÿe le titre et les pouvoirs de pro-vicaire, et lui donna ses dernières instructions. Au mois de septembre de l'année 1773, notre missionnaire s'achemina, joyeux et confiant, vers le théâtre des travaux apostoliques dont nous allons commencer le récit.

CHAPITRE X

Premiers travaux de M. Moÿe au Su-tchuen oriental.

1773.

Pour se rendre à la partie orientale du Su-tchuen qui lui était échue en partage, M. Moÿe fit à pied, à travers des montagnes escarpées, et en suivant des chemins excessivement difficiles, un voyage de plus de cent lieues. Il était accompagné d'un jeune écolier chinois, nommé Benoit Sên, qui devait lui servir de catéchiste. Souvent le sentier, pavé de fragments de marbre polis par les pieds des passants, descendait des pentes si escarpées qu'il aurait été impossible de s'y soutenir, sans le secours des pointes ou crochets de fer que les Chinois attachent à leur chaussure et qui la rendent fort pesante. M. Moÿe en fut prodigieusement fatigué. Il demandait un abri aux familles chrétiennes, quand il y en avait sur sa route ; le plus souvent il était obligé de loger dans les auberges chinoises, au risque d'y être connu et arrêté. Pour se faire une idée de ses alarmes et de ses frayeurs dans ces auberges, et des périls auxquels il y était exposé, il faut se rappeler que notre humble missionnaire ne pouvait se présenter dans les hôtelleries des villes où l'on trouve des

chambres réservées pour tous les voyageurs, mais dans ces misérables hangars que l'on rencontre d'espace en espace sur les routes du Céleste-Empire, et où le maître, moyennant quelques sapeques ou petites pièces de monnaie, loue, pour une nuit, une place dans une salle commune.

« Les gros caractères que l'on lit à la porte d'entrée, pro« mettent paix, concorde, désintéressement, générosité, « toutes les vertus fondamentales, et, de plus, l'abondance de « toutes choses, et l'accomplissement de tous les désirs. A « peine a-t-on franchi le seuil, qu'on se trouve, en quelque « sorte, dans une caverne de voleurs, où l'on cherche à piller « le voyageur, tout en le faisant mourir de faim et de misère « (M. Huc, l'*Empire Chinois*, t. I., p. 452). » Outre ce que pouvait lui faire souffrir cet ignoble entourage, M. Moÿe avait à supporter la curiosité indiscrète que le moindre objet nouveau excite chez le Chinois, et dont il n'essaie pas même de se défendre. Notre voyageur tremblait que son accent, les traits de son visage, un geste, ne le fît découvrir. Mais Dieu veillait sur lui, et le réservait à d'autres travaux et à d'autres épreuves.

Dès qu'il fut entré dans son district, M. Moÿe commença la visite des chrétientés, instruisant, exhortant, administrant les sacrements, et rappelant les fidèles aux habitudes de religion et de piété que plusieurs avaient abandonnées. Il fut accueilli avec joie par ces populations qui, depuis si longtemps, n'avaient pas vu de missionnaire. Mais il craignit bientôt que cet empressement ne fût trop humain, et il se reprocha, dans la suite, d'avoir alors admis trop facilement certaines âmes dont son inexpérience ne lui avait pas permis de découvrir la légèreté et l'hypocrisie.

Il parvint ainsi sur les bords du fleuve Bleu, à la ville de Kiangtchen. En entrant au Su-tchuen, il avait appris que, durant la persécution précédente, plusieurs chré-

tiens de cette ville, par crainte de la torture ou de la perte de leurs biens, avaient apostasié misérablement. Il leur infligea une pénitence sévère, les privant pour un temps, selon la discipline des premiers siècles, de l'assistance au saint sacrifice, et les obligeant à faire publiquement et un cierge à la main, l'aveu de leur faute, avec amende honorable. La cérémonie fut si touchante que d'anciens apostats qui, depuis trente ans, avaient abandonné toute religion, et des chrétiens tièdes qui, depuis dix ans, restaient éloignés des sacrements, allèrent se placer au milieu des pénitents, confessèrent leurs crimes, implorèrent leur pardon, en se reconnaissant indignes de la profession du christianisme. Cet édifiant spectacle, au début de ses travaux dans sa mission, touchait profondément M. Moÿe, et lui faisait concevoir les meilleures espérances. Mais tout à coup on aperçoit trois hommes qui, en descendant d'une hauteur voisine de Kiang-tchen, paraissent se diriger vers le lieu de la réunion. On se persuade que ce sont des satellites ; le trouble et la confusion se mettent dans l'assemblée, et tous pressent le missionnaire de s'éloigner. M. Moÿe comprit dès lors jusqu'où va la timidité naturelle des Chinois, et ce qu'il faut attendre de ces âmes égoïstes et pusillanimes, tant qu'elles sont dominées par l'amour des biens terrestres. Pareille panique, et aussi peu justifiée, s'empara plusieurs fois des chrétiens de Kiang-tchen, durant les séjours qu'y fit M. Moÿe. Enfin, pour les humilier, il fit placer dans la salle de réunion, l'inscription suivante : « *Les pusillanimes n'auront point de part au royaume des cieux.* » Après plusieurs années de travaux infructueux, et lorsqu'il lui fut possible d'agir sur l'enfance et la jeunesse, M. Moÿe vit enfin cette chrétienté se transformer et devenir sa consolation et sa joie. « Voilà, dit à cette occasion le zélé mission-« naire, la ressource des prêtres qui exercent le ministère ; « quand les anciens sont endurcis et incorrigibles, ils doivent

« former comme une nouvelle chrétienté dans la jeunesse. »

De Kiang-tchen, M. Moÿe remonta à Tchong-kin-fou, ville de premier ordre, après Tchen-tou-fou, la plus importante de la province, et capitale du Su-tchuen oriental. Sa population était alors de trois à quatre cent mille habitants. Elle est heureusement située sur la rive gauche du fleuve Bleu. Sur le bord opposé, en face, est une autre grande ville qui pourrait n'en former qu'une seule avec Tchong-kin-fou, si le fleuve qui les sépare n'etait pas d'une largeur aussi considérable. Ce point est le centre d'un commerce important.

M. Moÿe fut d'abord reçu par un ancien prétorien. Bientôt la Providence lui ménagea un asile plus convenable, qui lui rendit plus facile l'accomplissement des fonctions de son ministère. Un banquier, nommé Lô, lui ouvrit sa maison, en le priant d'en user, en quelque sorte, à son gré. L'associé de Lô était son frère cadet, qui lui ressemblait par sa religion et la générosité de son cœur. La maison de Lô devint donc le lieu de réunion des chrétiens de Tchong-kin et des environs. C'était là qu'ils venaient, la nuit comme le jour, trouver le missionnaire, entendre ses instructions, recevoir les sacrements et assister à la sainte messe. Souvent plusieurs s'y rendaient de loin, et se trouvaient, comme la foule qui avait suivi Notre-Seigneur au désert, sans moyens de subsistance. Non-seulement la famille de Lô les accueillait, sans se lasser ni de la fréquence ni de la durée de leurs visites ; mais, avec un abri, elle leur offrait la nourriture, et les retenait jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu ce qui les avait amenés. La femme de Lô aîné s'occupait plus particulièrement des soins de cette laborieuse et dispendieuse hospitalité, et pendant dix ans elle s'acquitta de ce devoir de charité, de manière à exciter l'admiration de M. Moÿe, et à mériter toute sa reconnaissance. Lô avait toujours eu un grand fond de droiture et de religion, et il s'était fait remarquer par sa charité envers le prochain, « qualité

« rare, dit notre missionnaire, parmi les Chinois ». Dieu acheva de le purifier par une longue maladie qui rompit les derniers liens par lesquels il était encore attaché aux créatures. Il avait une fille qui, bien qu'elle fût à peine sortie de l'enfance, était depuis longtemps promise en mariage, selon la coutume chinoise. M. Moÿe fut frappé des qualités naturelles et des vertus religieuses de cette jeune fille, et il jugea que Dieu l'appelait à la virginité, pour l'exemple et l'édification des fidèles. Fermement convaincu des vues de Dieu sur cette enfant prédestinée, il n'hésita pas à dire au père, dont la maladie s'aggravait de jour en jour : « Consacrez votre fille « au Seigneur, et je prierai pour le rétablissement de votre « santé. » Lô donna son consentement, et il guérit de sa maladie. Dès qu'il en eut la force, il conduisit lui-même la jeune vierge à l'autel, pour accomplir sa promesse de la consacrer à Dieu. La nouvelle épouse de Jésus-Christ passa plusieurs années dans la retraite, pratiquant la mortification la plus austère, jusqu'à ce que vint l'heure où elle put prendre part aux œuvres de zèle de son pieux directeur.

Le frère cadet du chef de cette religieuse famille mourut peu de temps après l'arrivée de M. Moÿe au Su-tchuen oriental, et il mourut en prédestiné. Il parut que, par cette mort, Dieu avait voulu rendre à la veuve du défunt une liberté qu'elle ne devait employer que pour des œuvres de piété, de zèle et de charité. Nous verrons dans la suite avec quelle fidélité elle répondit à cette belle vocation.

Tous les membres de la famille Lô apprécièrent promptement les éminentes qualités du nouveau missionnaire, et ils l'entourèrent à l'envi de respect, de confiance et d'affection. Ils s'estimaient heureux de pouvoir mettre à sa disposition leurs personnes et leurs biens. M. Moÿe en était pénétré de reconnaissance, et plus tard, après avoir quitté la Chine, il ne pouvait penser à la famille Lô sans émotion. Ce souvenir,

si cher à son cœur, lui faisait dire : « Voilà comment s'ac-
« complit la parole du Sauveur, que celui qui abandonnera
« pour le saint Évangile père, mère, frères et sœurs, trou-
« vera le centuple même en ce monde, et la vie éternelle en
« l'autre. » La famille Lô elle-même, aussi bien que son saint hôte, fut l'objet de la protection visible de la Providence qui la récompensa de la sorte ici-bas, de sa charité et de son dévouement. Souvent le péril parut imminent. M. Moÿe raconte que dans les commencements surtout, et plus tard dans quelques circonstances particulières, il ressentit de terribles frayeurs pour lui-même et pour ceux qui l'avaient reçu. Lô conçut d'abord des craintes fort vives au sujet des réunions des chrétiens qui se faisaient chez lui ; plus d'une fois il se crut au moment d'être saisi par les satellites et chargé de chaînes. Jamais ces craintes ne se réalisèrent, et pendant dix ans, malgré de violentes persécutions, la maison Lô n'eut rien à souffrir à l'occasion de la présence de M. Moÿe ou des assemblées des chrétiens. M. Moÿe l'attribua à la protection de saint Michel qu'il avait donné pour patron, dès son arrivée, à la ville de Tchong-kin-fou.

Quand M. Moÿe entra dans cette grande ville pour la première fois, on n'y comptait que soixante chrétiens, et encore la plupart étaient-ils tombés dans la tiédeur. L'action du nouvel apôtre y produisit bientôt son effet : en même temps que la ferveur des anciens fidèles se ranimait, de nombreuses conversions faisaient de cette chrétienté une des stations les plus importantes du Su-tchuen oriental.

M. Moÿe était attentif à tout ce qui se passait autour de lui, et son premier soin était d'étudier les dispositions de la population au milieu de laquelle il était appelé à exercer son ministère. Un fait le frappa vivement dès son arrivée au Su-tchuen oriental. Depuis deux ou trois ans, la persécution avait sévi dans la contrée, et l'on y avait vu de nombreux chré-

tiens paraître devant les tribunaux, et, traînés de prétoire en prétoire, confesser partout le nom de Jésus-Christ et prêcher hautement sa doctrine. Les mandarins avaient interrogé publiquement les prisonniers sur les articles de leur foi, et les idolâtres avaient entre les mains des ornements, des crucifix, des formules et des livres où ils pouvaient apprendre la vérité sur le christianisme. Les satellites eux-mêmes chantaient le *Pater* et l'*Ave Maria*, le décalogue et des formules de prières que les prisonniers avaient souvent répétées en leur présence. Plusieurs de ces généreux chrétiens, après avoir été torturés cruellement, avaient porté de lourdes chaînes ou la cangue jusqu'à six mois, professant explicitement et constamment leur foi. C'était une sorte de prédication continuelle. Jusqu'alors les mandarins avaient présenté la religion chrétienne comme une secte infâme de rebelles, et M. Moÿe lui-même entendit encore quelque chose de ces calomnies, quand il comparut devant les tribunaux. Mais à l'époque dont nous parlons, la calomnie restait sans effet, et les mandarins étaient obligés de reconnaître que le christianisme est l'expression de la droite raison, et qu'un peuple, en l'observant, devient nécessairement meilleur. « Mais, « ajoutaient-ils, en parlant aux confesseurs, nous craignons « que vous ne l'observiez pas ; nous-mêmes nous ne le pour- « rions. »

Il semblait donc à M. Moÿe que le temps des miséricordes était venu pour cette immense province, et il brûlait du désir de communiquer le zèle dont il était animé à tous ceux qui pouvaient contribuer avec lui à la conversion des idolâtres. Il s'adressait à ses amis d'Europe, les conjurant de l'aider à obtenir du ciel la fécondité pour ses travaux. « Con- « tinuez, écrivait-il à M. Raulin, continuez à prier et à faire « prier pour nous, et Dieu exaucera mes vœux. Je lui de- « mande continuellement de rendre ses grâces et ses béné-

« dictions au centuple à ceux qui ont la charité de prier pour « nous, et je célèbre la sainte messe pour eux. »

La famille Lô répondit à l'appel de M. Moÿe, et s'associa avec zèle à tous ses travaux. Elle en fut bientôt récompensée par la conversion de l'un de ses membres, un mandarin qui embrassa le christianisme, en même temps que ses quatre fils, ses deux brus, sa fille et sa petite-fille. La fille de ce mandarin était douée des qualités les plus heureuses, et une excellente éducation avait favorisé le développement de ses talents naturels. On remarquait en elle un esprit vif, une mémoire heureuse et une admirable facilité d'élocution. M. Moÿe lui donna le nom de Thècle. La suite justifia les espérances que cette néophyte lui fit concevoir dès le moment de sa conversion. Dès que le père de Thècle parut disposé à embrasser la foi et à se faire baptiser, tous ses parents infidèles se réunirent pour lui reprocher de déshonorer sa famille, et lui représenter les dangers auxquels il s'exposait avec tous les siens. Mais sa fille soutenait son courage. Elle répondait à tous, leur démontrait la vérité de la religion, et les confondait par sa merveilleuse éloquence. Le père du mandarin néophyte, qui exerçait lui-même de hautes fonctions, manifestait un mécontentement qui allait jusqu'à la fureur. M. Moÿe craignait que cet homme, qui était puissant, en exécutant ses menaces, ne rallumât la persécution. La Providence écarta ce péril ; cet homme irrité fut nommé, sur les entrefaites, à un emploi qui l'obligea à s'éloigner pour trois ans. Quand il revint, sa colère était apaisée, et il n'inquiéta plus ses enfants. Mais les autres parents du mandarim continuèrent à les menacer. Le père, la mère et les enfants répondaient avec une invincible constance : « Tuez-nous, si vous le voulez, « mais nous sommes chrétiens, et nous le serons jusqu'au « tombeau. » Ces opiniâtres persécuteurs, pour dissimuler leur défaite, demandèrent qu'au moins on leur abandonnât

la petite-fille qu'ils se proposaient de donner en mariage à un mandarin païen. L'aïeul et les oncles de cette enfant la défendirent avec courage : « Faites-nous mourir, disaient-ils, et ensuite « vous la prendrez. Elle est chrétienne, et nous ne pouvons « la donner à un païen ; le péché en retomberait sur nous. »

En même temps qu'elle soutenait le courage des siens et les aidait à persévérer, Thècle ouvrait les yeux à l'une de ses parentes qui s'était rendue célèbre, chose rare en Chine, par ses succès dans les lettres, et surtout par son application à l'étude de la philosophie de Confucius. Au moment où cette nouvelle convertie se rendait, en chaise à porteurs, près de M. Moÿe, pour recevoir le baptême, elle fut rencontrée par ses deux frères que son changement avait exaspérés ; ils la ramenèrent de force, et la retinrent près de leur mère malade, qui était convertie, et qui mourut en demandant le baptême. La main de Dieu ne tarda pas à s'appesantir sur les coupables, et l'un d'eux étant mort, la jeune et savante néophyte recouvra sa liberté.

La famille Lô continua à répandre la bonne semence autour d'elle. Parmi les âmes qui la recueillirent, M. Moÿe remarqua une femme dont la dévotion était si vive qu'elle était attendrie jusqu'aux larmes, dès qu'elle entendait parler de la passion de Notre-Seigneur. Cet attendrissement se tourna en énergie et en zèle, et cette pieuse amante de la croix ouvrit le ciel à des milliers d'enfants, en leur conférant le baptême à l'article de la mort, malgré les périls de toute nature auxquels l'exposait cette bonne œuvre.

C'est ainsi que M. Moÿe, au Su-tchuen comme en Lorraine, en même temps qu'il travaillait lui-même à l'œuvre de Dieu, y conviait tous ceux qu'il en jugeait capables, et faisait preuve, dans le choix de ses coopérateurs, d'un véritable don du discernement des esprits. En suscitant autour de lui des âmes qu'il pénétrait de son zèle et de son ardeur pour la pro-

[illegible] son [illegible] et la [illegible] [illegible] lorsqu'il [illegible]. Les âmes d'élite qu'il [illegible] restaient dans les lieux où il ne pouvait qu'[illegible] demeuraient comme ces flambeaux [illegible] dont parle l'Écriture, et elles [illegible] sans interruption la lumière et la foi et le feu de la charité qu'elles avaient reçue de l'homme apostolique. Aux yeux de M. Morel, c'était le moyen le plus facile et le plus efficace de répandre l'Évangile et de former de nouvelles chrétientés. [illegible] de prosélytes de toutes parts.

[illegible] de l'commencement de son apostolat, et après avoir été instruits et baptisés, ils retournent dans leur famille. [illegible] un jeune homme qui [illegible] un mois de chemin [illegible] son grand-père était chrétien et son père [illegible]. Quel avantage [illegible] J'ai encore baptisé un autre [illegible] de la même province; il vient d'un [illegible] de chrétiens et où il serait facile d'en établir. Saint François-Xavier, convertissant les Indes, disait que la religion étant bien enracinée dans une famille, [illegible] il y a lieu d'espérer [illegible] maintenant. »

M. Morel, voyant la chrétienté de Tchong-kin-fou revenue à la ferveur et à la régularité, résolut de visiter celle de [illegible] à la distance de deux journées de la capitale, vers l'orient et sur les bords du fleuve Bleu. Il se joignit à quelques marchands qui se rendaient par eau à cette ville pour les affaires de leur négoce. Il mit sous la protection de la sainte Vierge cette chrétienté qui devait dans la suite lui donner tant de si précieuses consolations. Elle devint comme son refuge durant les persécutions et comme le lieu de son repos après ses courses apostoliques

dans les autres parties du district. Il fut reçu par une famille du nom de Kiao. Elle fut pour l'homme de Dieu, à Tchang-keou-hien, ce que la famille Lô était à Tchong-kin-fou, et, à son tour, elle fut récompensée de son constant et généreux dévouement par des marques non moins visibles de la protection du ciel. La ville elle-même parut être devenue un asile sûr pour tous les chrétiens; tandis que la persécution sévissait dans le voisinage, elle s'arrêtait à ses portes, à tel point que le mandarin qui la gouvernait dit un jour à quelques chrétiens: « Votre sainte Mère vous a protégés. »

Une des filles de Kiao avait épousé un païen qui était mort peu après son mariage. Dès son arrivée à Tchang-keou, M. Moye recommanda à la jeune veuve de ne pas contracter de nouveau une alliance qui mettait en danger le salut de son âme. Mais poussée par les instances de ses parents, et séduite peut-être par les avantages terrestres qu'on faisait briller à ses yeux, elle consentit encore à contracter mariage avec un païen. A peine eut-elle donné ce consentement coupable, qu'elle fut frappée de cécité, et que son futur époux lui fut enlevé par une mort soudaine et imprévue. Sa mère, qui avait le plus contribué à sa chute, mourut de même en peu de jours. Toute la famille, effrayée d'un châtiment si prompt et si terrible, se jeta aux pieds du missionnaire, en versant des larmes : « C'est Dieu qui nous a punis, disaient-« ils, parce que nous n'avons pas obéi au prêtre. » La jeune veuve reconnut et adora la main qui la frappait, se donna à Dieu sans réserve, et consacra sa vie à la pénitence et aux œuvres de zèle et de charité. « Elle convertit les païens, « écrivait M. Moye, instruit les néophytes, édifie les fidèles, « ranime les tièdes, et soutient les fervents par son exemple « et par ses exhortations, ses avis charitables et ses conseils « salutaires, inspirés par la prudence et l'équité. Elle se fait « porter en chaise ou va en bateau dans les lieux voisins

pour convertir les païens, et exhorter les chrétiens, et sa maison est devenue un foyer d'instruction et d'édification. » Son père était un bon chrétien, rempli de piété. Son oncle était plus pieux encore. Et son frère et sa belle-sœur étaient les gens de bien, chrétiens fervents et courageux. Leur maison, comme celle de Lô, était ouverte à tous les fidèles, et les réunions s'y faisaient avec si peu de mystère que les païens du voisinage pouvaient entendre la récitation des prières, et que plus d'une fois ils furent avertis de l'arrivée du missionnaire avant les chrétiens à qui ils en donnaient connaissance.

En même temps que la ferveur se ranimait dans la chrétienté de Tchang-keou, les conversions s'y opéraient en grand nombre, et plusieurs furent attribuées à l'intervention directe et surnaturelle de la sainte Vierge, patronne de la chrétienté de cette ville. Parmi plusieurs païens qui se sentaient inclinés à embrasser la religion chrétienne, quelques-uns affirmèrent avoir vu, en songe, une femme vénérable, vêtue d'un habillement violet, qui les exhortait à croire en Jésus-Christ. La sincérité de leur conversion confirma la vérité de leur récit. Un enfant, âgé d'environ quinze ans, vit aussi en songe le même personnage, qui l'excitait à aller prier avec les chrétiens. Comme il témoignait qu'il n'oserait le faire sans le consentement de son père, cette dame lui dit : « Va, ton père ne t'en empêchera pas. » Il se rendit en effet à l'assemblée des chrétiens, et M. Moÿe fut si charmé de sa candeur et de ses heureuses dispositions qu'il ne tarda pas à le baptiser. La conversion merveilleuse de cet enfant fut bientôt suivie de celle de son père, de sa mère, de son frère et de sa propre fiancée.

M. Moÿe sortait souvent de Tchang-keou, pour visiter les chrétiens qui vivaient isolés dans la campagne ou dans les villages voisins. Un jour qu'il arrivait, vers le soir, dans une

maison éloignée de plus de six lieues de la ville, il fut fort étonné de voir entrer une nouvelle chrétienne, avec sa petite fille, qui lui dit qu'elle n'avait pu dormir la nuit précédente, à cause du pressentiment qu'elle avait de sa venue. Beaucoup d'autres personnes furent ainsi amenées près du missionnaire par un pressentiment semblable. Une sainte fille, qui mourut comme un ange, raconte M. Moÿe, lui assura que la sainte Vierge, ou du moins une dame vénérable, lui apparaissant en songe, l'avait avertie de son arrivée. « Je suis sûr de « cette sainte fille comme de moi-même », ajoute M. Moÿe, en racontant ce fait extraordinaire.

Le pieux et humble missionnaire ne voyait dans ces traits singuliers que des marques de la bonté de Dieu pour les âmes disposées à correspondre à ses grâces, et une obligation pour lui de coopérer avec plus de zèle et d'ardeur aux vues miséricordieuses de la Providence sur les populations vers qui elle l'avait envoyé. Il pensait de même, quand, par un concours heureux de circonstances, il arrivait près de certains malades qui ne pouvaient espérer sa venue, et qui, avec le secours des sacrements qu'ils avaient le bonheur de recevoir, couronnaient une sainte vie par une sainte mort. Comme il était a deux jours de Tchang-keou, il apprit qu'une excellente chrétienne de cette ville était à la mort. Il se hâte de faire louer une barque et se dirige vers le fleuve. Mais les eaux étaient gonflées par une crue extraordinaire, et le fleuve roulait ses vagues furieuses avec une telle impétuosité, qu'une barque qui s'était éloignée de la rive avait été immédiatement engloutie par le torrent. Malgré les instances du missionnaire, qui ne voulait point tenter Dieu en s'exposant à un péril évident, le maître de la barque, qui craignait moins de perdre la vie que l'occasion d'un gain modique, s'obstina à partir. M. Moÿe, pensant que cette obstination pouvait cacher quelque dessein de la Providence, rentra dans

la barque qui partit avec la rapidité d'un trait, et franchit heureusement en quelques heures une distance qu'on ne parcourait ordinairement qu'en deux jours. Le courageux missionnaire eut la consolation d'arriver à temps pour administrer les secours de la religion à la malade qui expira aussitôt.

Les fidèles de Tchang-keou, anciens chrétiens et nouveaux convertis, se montraient avides de la parole du missionnaire, et après l'avoir écoutée religieusement, ils s'appliquaient à la lecture et à l'étude, afin de compléter leur instruction et d'affermir leur foi. Leur ardeur à apprendre les prières et à lire les livres de religion était si grande, que souvent ils y passaient des nuits entières. On voyait des prosélytes de la campagne accourir à la ville et rivaliser de zèle avec les anciens chrétiens pour s'instruire, assister à la messe avec recueillement et prendre part à tous les exercices de piété.

Si la chrétienté de Tchang-keou n'eut point à souffrir de persécution sanglante, les épreuves cependant ne manquèrent ni à sa foi ni à sa ferveur. Cette ville était extrêmement superstitieuse, et à chaque instant on y voyait apparaître quelque nouvelle idole à qui ses adorateurs improvisés prétendaient élever un temple et rendre un culte public. Or, un satellite, sur la foi d'un songe, prétendit qu'en un lieu qu'il indiqua, il y avait un dieu qui accueillerait favorablement les vœux qui lui seraient adressés. Aussitôt un mandarin, afin d'obtenir les premières faveurs du nouveau dieu, entreprend d'élever un temple dans l'endroit désigné, mais à l'aide d'une contribution dont il frappe les habitants du quartier. Dans ces occasions, les fonds qui restent après la construction projetée sont employés à honorer le dieu par des réjouissances et des comédies dont les Chinois sont extrêmement avides. Les adorateurs de la nouvelle idole ne man-

quèrent pas de se présenter chez les chrétiens de Tchang-keou qui refusèrent courageusement ce qui leur était demandé. Alors on les injuria, on pilla leurs maisons, et on les menaça des dernières violences. La famille Kiao, que son commerce avait enrichie, eut plus particulièrement à souffrir. Le respectable vieillard, son chef, résistait avec énergie. « Faites ce que vous voudrez, répondait-il à ceux qui le me-« naçaient; je suis chrétien, je ne vous donnerai pas un denier « pour vos idoles. Maudissez-moi, frappez-moi, tuez-moi; il « n'en sera ni plus ni moins. » Son fils se jetait à genoux devant la foule, et montrant son cou, disait aux païens : « Cou-« pez-moi la tête, je ne vous donnerai rien. » Ces scènes violentes eurent lieu pendant que M. Moÿe était caché dans l'intérieur de la maison.

Un jour, à la suite d'un pareil refus, les Kiao furent traînés au prétoire devant le mandarin qui reçut l'accusation portée contre eux. C'était un dimanche, au moment où les chrétiens étaient réunis pour la prière. Les païens se rendirent en foule au prétoire, dans le désir et l'espoir de voir les prisonniers condamnés et maltraités. « Pourquoi, leur dit le man-« darin, ne voulez-vous pas contribuer au culte du dieu à « qui l'on élève un temple ?—Parce que nous sommes chré-« tiens, répondirent-ils. – Pourquoi observez-vous cette re-« ligion ? — Pour sauver notre âme, mériter le ciel et éviter « l'enfer. —Quoi, reprend le mandarin, c'est donc à dire que « moi et tous les gens de mon prétoire nous irons en enfer, si « nous ne sommes pas chrétiens? » Les accusés répondirent avec prudence et charité : « Dieu est juste, et il récompense « les bons et punit les méchants. » Alors le mandarin prononça la sentence en ces termes : « Puisque vous ne voulez pas « donner quatre cents sapèques pour ce dieu, vous en don-« nerez deux mille pour la réparation des portes de la ville. » Cette sentence qui épargnait au timide mandarin l'obligation

de deployer une severite dont il appréhendait les suites pour lui-même, réjouit les chrétiens qu'elle frappait injustement, en les délivrant pour cette fois d'une odieuse vexation, et couvrit de confusion les accusateurs et les païens qui s'attendaient a une autre conclusion de cette affaire. Telle est la justice chinoise, qui blesse en protégeant, et redoute ceux qu'elle devrait condamner. Les païens, ainsi éconduits, se vengerent en affichant sur le théâtre, élevé en l'honneur de la nouvelle idole, cette interdiction : « Défense aux chrétiens « d'assister a la comedie, puisqu'ils ne veulent point prendre « part a la depense » M. Moye pouvait lire cette défense de la maison où il etait, et il s'en réjouissait avec les chrétiens.

Malgré tant de merveilleux effets de la grâce dont il était temoin, M. Moye avait souvent occasion de reconnaître que ceux a qui il annonçait la parole de vie n'étaient pas tous dignes de la recevoir, et que la bonne semence tombait parfois en une terre mal preparee. Ces insuccès, en affligeant son cœur, lui rappelaient que ce n'est pas celui qui seme, ni celui qui arrose qui donne l'accroissement. Il s'humiliait dans le sentiment de son impuissance personnelle, et demandait à Notre-Seigneur d'avoir pitie de ces âmes rachetees au prix de son sang, de n avoir point egard a l'indignite de son ministre, et de suppleer a son insuffisance.

Un jour, on l'appela de Tchang-keou a la campagne, près d un malade. Il profita de cette excursion pour visiter les chretientes voisines, qui étaient tombees dans le relâchement et la tiedeur. L'attachement aux biens de la terre était la cause premiere de tout le mal; il avait produit une indolence mortelle, un dégoût, une sorte d'horreur insurmontable pour les exercices de religion. Ces malheureux n'avaient plus de chrétien que le nom. M. Moye n'epargna ni les exhortations, ni les réprimandes, mais la douceur et la severite furent éga-

lement inutiles. Il baptisa quelques prosélytes, quelques femmes qui avaient épousé des païens sans dispense, et il eut bientôt lieu de s'en repentir. Ses avis les trouvaient indociles, et ils se moquaient de ses menaces, quand il leur parlait des chutes lamentables qui sont ordinairement la suite et le châtiment de la négligence. Les habitants de ces chrétientés se réunissaient encore le dimanche ; mais après avoir récité quelques prières, ils passaient le temps en conversations oiseuses, ou en repas auxquels ne présidaient ni la réserve ni la tempérance. Aussi succombaient-ils honteusement au moment de l'épreuve. Durant l'une des persécutions qui suivirent, plusieurs d'entre eux furent arrêtés et conduits à Tchang-keou ; ils apostasièrent lâchement et allèrent d'eux-mêmes offrir de l'encens aux idoles. Le zélé missionnaire n'abandonna point cependant ces chrétientés infidèles; plus tard il essaya de les ranimer, en formant des générations instruites et habituées de bonne heure aux pratiques de la vraie piété.

Durant cette excursion si peu consolante, M. Moÿe arriva, un jour, près d'une malade qui l'avait fait appeler, si épuisé par le travail et la marche qu'il ne pouvait prendre aucune nourriture. Il en fut dédommagé par les dispositions édifiantes de la mourante et de tous ceux qui l'entouraient. Le mari, nommé Jean, était un chrétien fervent qui édifiait par la vivacité de sa foi et par l'accomplissement régulier de tous ses devoirs. M. Moÿe, voyant la piété se ranimer dans cette chrétienté, la mit sous la protection de Notre-Seigneur couronné d'épines. Il bénit et fit placer une couronne d'épines dans la salle des assemblées. Les païens qui ne cessaient de persécuter les fidèles de ce lieu s'emparèrent de la couronne; mais celui qui avait été le principal auteur de ce sacrilége mourut peu de temps après. La main de Dieu s'appesantit de même sur un malheureux coupable d'une semblable profana-

tion. Dans une nouvelle chrétienté, les fidèles avaient planté une grande croix devant la maison où ils avaient coutume de se réunir. Les idolâtres, persuadés que les chrétiens rachèteraient à tout prix ce symbole cher à leur foi, enlevèrent la croix, la chargèrent de chaînes et la gardèrent dans une auberge. L'auteur de cette profanation enfla prodigieusement, et mourut.

Souvent M. Moye fut poursuivi par les païens qui voulaient l'arrêter et le livrer aux mandarins. Un jour ils avertirent de sa présence les satellites qui accoururent aussitôt, et envahirent la maison où il était retiré. Un enfant alla en toute hâte l'avertir du danger, et le fit rester dans un jardin où il venait de descendre, et où on ne s'avisa point de le chercher. L'intelligente charité de cet enfant attira la bénédiction du ciel sur sa famille, qui, se voyant isolée au milieu des païens, abandonna ses terres, et se retira dans les montagnes où les chrétientés étaient plus nombreuses et plus ferventes, heureuse de servir Dieu dans la pauvreté et la liberté.

De cet endroit qu'il nomme Mao pin, M. Moÿe se dirigea vers la partie occidentale de son district, et se rendit à Kuin-tang-fong, chez la mère de son écolier ou catéchiste, Benoît Sen, qui l'accompagnait dans ses excursions. Benoît Sen était né de parents chrétiens. Son père se livra lui-même durant une persécution, pour procurer la paix aux autres fidèles. Il resta longtemps dans les prisons, et comme on le faisait passer d'un prétoire dans un autre, il tomba malade. Les satellites le voyant près de mourir, le renvoyèrent dans sa maison où il expira peu de temps après. La mère de Benoît était une sainte, dit M. Moÿe ; elle jeûnait souvent et ne se permettait pas de boire entre les repas, même durant les plus grandes chaleurs. Elle avait le don d'oraison et de componction. Benoît Sen avait sucé la piété et la dévotion avec le lait d'une telle mère, et se montra dès s

jeunesse plein d'amour pour Dieu et le prochain, mort aux choses de ce monde, et tout préparé au ministère que nous le verrons accomplir pour le salut d'un grand nombre d'âmes. M. Moÿe eut occasion, en cette circonstance, de voir quelques uns des exilés qui, durant la persécution de 1772, avaient été emmenés du Kouy-tcheou au Su-tchuen, tandis que ceux de cette dernière province avaient été emmenés jusque dans le Kouang-si. Quelques-uns avaient été condamnés à perpetuité, et d'autres à six années et même à trois seulement. L'un d'eux, en particulier, édifia beaucoup M. Moÿe par son courage, sa piété et son amour des souffrances. Le missionnaire voulant le consoler et l'encourager, il lui répondit, en se prosternant, qu'il ne souffrait pas encore assez à son gré. Il visita les familles des exilés du Su-tchuen, et fut extrêmement consolé de tout ce qu'il apprit des souffrances, du courage et de la persévérance de ces généreux confesseurs de la foi. Il leur fit écrire, pour les féliciter, et s'appliqua à exhorter et à consoler les familles à qui étaient donnés de si heureux exemples. Ce fut alors qu'il entendit pour la première fois louer les vertus de M. Tsiang ; dans la suite, lorsqu'il revint de l'exil, il l'attira près de lui, et le prépara à la prêtrise.

CHAPITRE XI

M. Moÿe visite les Chrétientés des montagnes de Fou-tcheou. — Vierges et Femmes chrétiennes.

1773-1774.

M. Moÿe employa les premiers temps de son ministère à visiter les chretientés des villes principales, et celles qui en étaient le plus rapprochées. Il arriva ainsi à la fin de l'automne de 1773. Malgré la rigueur de la saison dans cette contrée, il résolut de commencer immédiatement la visite du district montagneux qui s'étend, à l'est du Su-tchuen, entre le fleuve Bleu, au nord, et le Kouy-tcheou, au sud. Ces montagnes sont, pour la plupart, très-élevées, et s'échelonnent de telle sorte qu'après en avoir gravi péniblement une première, puis une seconde, le voyageur épuisé se trouve en face d'un nouveau sommet. Tandis que dans la plaine il règne une chaleur parfois insupportable, le froid est vif sur les hauteurs, et la neige les couvre durant trois mois, quoiqu'elles se trouvent entre le 29e et le 31e degré de latitude. Le relief de ces montagnes est formé presque uniquement d'un marbre sur lequel l'air et le soleil semblent n'exercer aucune action, mais que l'eau polit et rend très-éclatant. « J'ai navigué, dit M. Moÿe, « sur une riviere bordée de ces montagnes de marbre. Les

« eaux étant basses, laissaient à découvert le pied des mon-
« tagnes polies par le courant du fleuve, et sillonnées par les
« torrents. Cette masse énorme, embellie de toutes les cou-
« leurs les plus vives et les plus charmantes, offrait à la vue
« le spectacle le plus agréable que j'aie vu de ma vie. J'ai vu
« aussi des montagnes creusées et percées à jour par les eaux
« des sources qui en jaillissent, et des rivières qui les baignent.
« En certains endroits l'eau disparaît tout à coup dans des
« gouffres, et forme des rivières souterraines. Il est probable
« que ces montagnes, aujourd'hui divisées, étaient autrefois
« réunies, et ne formaient qu'un seul massif. »

Pour parcourir ces montagnes, il fallait suivre des chemins et des sentiers tracés, le long des pentes les plus rapides, sur le marbre que les pas des voyageurs avaient rendu glissant et extrêmement dangereux. « Combien de fois ai-je été en dan-
« ger de me précipiter, raconte l'infatigable missionnaire. Un
« jour, je suis tombé tout de mon long, à la renverse, la
« tête sur le marbre. La chute fut si lourde que je pensai
« mourir du coup, sans pouvoir me relever. Cependant, avec
« l'aide de Dieu, après un instant, je me relevai, et, à mon
« grand étonnement, je continuai mon chemin. Ces paroles
« du psaume me vinrent à l'esprit : *Justus si ceciderit, non*
« *collidetur, quia Dominus supponit manum suam : lors-*
« *que le juste tombera, il ne se brisera point, parce que le*
« *Seigneur met sa main sous lui* (Ps. XXXVI, 24). L'applica-
« tion était bien mal faite quant à la première partie ; mais
« elle était exacte quant à la seconde. »

Ces montagnes ont été désertes autrefois ; à mesure que la population de la plaine a augmenté, elle a reflué vers les régions plus élevées, et peu à peu elle les a occupées complétement. L'air y est pur et très-sain, et le sol n'est point stérile, malgré la rigueur de l'hiver. Les sommets les plus élevés sont les plus fertiles, parce qu'ils sont rafraîchis par des

pluies fréquentes, et par les vapeurs qui les couvrent presque constamment. « Souvent, dit M. Moÿe qui, contre sa coutume, « se plaît à décrire ce théâtre de ses travaux, souvent on y « voit les nuages à une grande profondeur à ses pieds. Un des « plus beaux spectacles dont j'aie joui en Chine, s'offrit à mes « regards comme je descendais de l'une de ces hautes mon- « tagnes : les plaines étaient couvertes d'un brouillard ou « nuage blanc, qui s'étendait au loin, comme une vaste mer, « au-dessus de laquelle les plus hauts sommets apparaissaient, « éclairés par le soleil. » L'eau est très-saine sur ces hauteurs. Pendant la belle saison le sol se pare de fleurs, comme les violettes et les roses, et on trouve en abondance, alors qu'ils ont disparu de la plaine, des fruits rafraîchissants, des fraises, des cerises et des framboises. Ces productions, malgré leur peu de saveur, rappelaient agréablement au missionnaire la patrie absente. Tout le monde connaît l'estime des Chinois pour l'agriculture, et l'activité intelligente avec laquelle ils s'y appliquent. M. Moÿe admirait les travaux par lesquels ils arrêtaient les terres sur les pentes les plus escarpées, y faisaient monter ou descendre les eaux pour les arroser, et se préparaient jusque sur le flanc de rochers, en apparence inaccessibles, d'abondantes récoltes de maïs, de millet et de tabac.

Les chrétiens qui habitaient ces montagnes lorsque M. Moÿe en entreprit la visite, étaient pauvres pour la plupart, et ceux mêmes qui étaient dans l'aisance vivaient très-durement. Les maisons qui n'étaient, en général, que des cabanes mal construites, laissaient pénétrer le vent, la pluie et la neige. Couverts de vêtements fort légers, ces montagnards ne connaissaient guère d'autre nourriture que le maïs ou blé de Turquie. Néanmoins ils étaient forts et robustes, et ils montraient un esprit plus ouvert et plus actif que les habitants de la plaine.

La contrée que nous venons de décrire appartenait à [illegible]

district dont le chef-lieu était Fou-tcheou, ville située sur le fleuve Bleu, au sud-ouest de Tchong-kin-fou.

« C'est sur ces montagnes, dit M. Moÿe, que j'ai souffert le « plus de fatigues et d'incommodités corporelles ; mais aussi « c'est là que j'ai trouvé le plus de consolations et de satis- « factions spirituelles. J'étais là, comme dans mon centre, au « milieu d'une ou de plusieurs chrétientés qui m'aimaient. « Les fidèles me voyaient partir avec tant de regret que c'é- « tait des pleurs et des gémissements, lorsqu'il fallait se sé- « parer de moi, et ils soupiraient ardemment après mon « retour. Logé pauvrement, nourri sobrement, couché dure- « ment, j'y étais plus content que partout ailleurs, et je « n'eusse pas voulu changer mon état avec la tiare des Sou- « verains Pontifes, ni avec la couronne des empereurs et des « rois. Je n'ai jamais vu nulle part une ferveur si grande, si « générale, si constante. »

Lorsque le missionnaire arrivait dans une chrétienté, en prenant les précautions convenables pour que sa présence ne fût pas connue des païens, il se renfermait dans la maison d'une famille sûre et dévouée, ordinairement celle du catéchiste, pour y remplir les fonctions de son ministère. Généralement les maisons des chrétiens étaient bénites, conformément aux prescriptions du rituel, à cause du saint sacrifice de la messe qui pouvait y être célébré. Dès que l'arrivée du prêtre était connue, les païens qui voulaient se faire instruire, les catéchumènes qui avaient été préparés au baptême, les fidèles qui se disposaient à recevoir les sacrements, tous venaient à lui, quelquefois en franchissant de grandes distances, et au prix de beaucoup de fatigues et de dangers. Les journées se passaient à donner des avis, à pacifier les différends, à exhorter, à instruire, à entendre les confessions, mais en évitant toute réunion, toute affluence propre à attirer l'attention et à exciter les soupçons des idolâtres. Lorsque la nuit était

avancée et que la circulation au dehors était interrompue, l'assemblée se formait dans la salle où un autel avait été préparé. Alors les prosélytes bien disposés étaient admis au nombre des catéchumènes, et le baptême était administré aux enfants et aux adultes, après quoi ceux-ci recevaient ordinairement la confirmation. Toute l'assemblée prenait part aux prières qui étaient faites à voix haute, et souvent durant des heures entières, pour ranimer la piété des assistants et leur rappeler les mystères de la foi. La série de ces exercices nocturnes se terminait par la célébration de la sainte messe, et il n'était pas rare que le jour surprît les fidèles encore réunis autour du missionnaire. Les jours et les nuits se passaient de la sorte, jusqu'à ce que toute la chrétienté eût profité du passage du prêtre qui, sans prendre de repos, se multipliait afin de répondre à tous les besoins. Sa présence réveillait ordinairement le zèle de tous, et on voyait alors les fidèles, comme le catéchiste du missionnaire, exhorter et prêcher, et amener à l'assemblée des pécheurs et des apostats qui rentraient dans la bonne voie, ou des païens qui voulaient se convertir. Il semblait que durant ces jours les grâces fussent plus abondantes et plus efficaces, et les cœurs mieux disposés et plus dociles.

Tel était l'ordre suivi dans tout le vicariat apostolique, ainsi que M. Pottier l'expose dans son rapport, pour l'année 1777, d'où nous avons tiré les détails qui précèdent. M. Moÿe s'y conformait exactement. A peine était-il arrivé dans l'une des chrétientés du district de Fou-tcheou, qu'il voyait arriver les fidèles des environs. Rien ne les arrêtait. Brisés de fatigues, mouillés par la pluie ou la neige, transis de froid, ils s'agenouillaient en arrivant, et priaient longtemps les bras en croix. Leur avidité pour la parole de Dieu était incomparable. Tous les jours il fallait entendre des confessions, et chaque nuit plusieurs se présentaient à la table

ainte ; le soleil était déjà haut sur l'horizon, dit M. Moÿe, [u'ils n'avaient point terminé leur action de grâces. Les dinanches se passaient presque tout entiers dans les exercices le piété. « A peine prenait-on le temps de manger. » Un jour M. Moÿe, ayant appris que les récoltes étaient en danger de périr, permit aux chrétiens de travailler ce dimanche, à parir de midi ; mais ils refusèrent unanimement d'user de cette)ermission qui, d'ailleurs, était générale.

Ce fut dans ces chrétientés ferventes que M. Moÿe commença à établir des pratiques de piété particulières, et à introduire des formules de prières intelligibles pour tous ceux qui les récitaient. Cette innovation fut, plus tard, une occasion d'ennuis et de peines pour son auteur. Pour l'apprécier, il est nécessaire de bien connaître la situation qui l'inspira, et le mal auquel elle était destinée à appliquer un remède efficace. Nous puiserons ces renseignements à la source la plus sûre, dans le rapport du vicaire apostolique que nous avons déjà cité. Or, selon M. Pottier, la plupart des chrétiens du Su-tchuen interrompaient leur travail, les jours de dimanche et de fête, jusque vers l'heure de midi ; mais, en l'absence du prêtre, ils n'accomplissaient presque aucun exercice public de religion et de piété, et ils n'avaient pas plus de soin de leur propre instruction que de celle de leurs enfants. D'ailleurs, les livres convenables pour les instruire leur faisaient défaut, soit parce qu'ils étaient rares, soit parce qu'ils étaient d'un style trop élevé pour qu'ils fussent intelligibles à des lecteurs presqu'illettrés et fort ignorants. Ils se contentaient donc de réciter quelques formules de prières ; mais ces formules elles-mêmes n'étaient qu'une lettre morte pour le plus grand nombre de ceux qui en faisaient usage. L'origine de cet abus, disait le prélat, était l'opinion sans fondement, répandue parmi les missionnaires de plusieurs provinces, que le Saint-Siége avait défendu d'écrire des livres

[illegible] la Sacrée Congrégation [illegible] qui lui paraissait urgente, [illegible]

J. Jove reconnut bien vite la gravité du mal et la nature du remède qu'il fallait y apporter. Il obtint sans peine des chrétiens des montagnes de Son-tchem qu'ils récitassent trois fois par jour après l'*Angelus*, les actes de foi, d'espérance et de charité, une assez longue prière, et cinq *Pater* et cinq *Ave Maria*, pour honorer le Sacré-Cœur et les cinq plaies de Notre-Seigneur, et enfin une prière au saint patron. Toutes ces prières devaient être récitées à genoux, et les bras étendus en forme de croix. Le zélé missionnaire composa une autre *formule comprenant* trente-trois fois l'Oraison dominicale et *autant de réflexions*, divisées en trois parties, où sont exposés *avec clarté et* précision, et dans le langage de la *piété la plus vraie et* la plus tendre, les mystères de l'Incarnation de *Jésus* Christ, de son enfance, de sa vie cachée

et de sa vie publique, de sa passion et de sa mort. Enfin il rendit populaire, dans ces chrétientés, une *Imitation de la Sainte Vierge,* où les mystères et les vertus de la Mère de Dieu sont exposés en soixante-trois articles correspondant aux *Pater* et aux *Ave* du chapelet, avec lesquels on les entremêle dans la récitation. Ces deux petits ouvrages offrent un exposé exact et complet, aussi bien que touchant et pieux, de tous les grands mystères de la religion, et ils peuvent tout à la fois, selon l'intention de leur auteur, instruire et édifier. M. Pottier approuva ces pratiques qui furent soumises à son jugement, et peu à peu elles se répandirent dans toute la province. Mais elles furent accueillies avec plus d'empressement et avec une véritable reconnaissance dans le district de M. Moÿe. Elles y devinrent populaires, et aujourd'hui, après plus de quatre-vingts ans, elles sont encore chères aux populations des trois provinces du Su-tchuen, du Yûn-nan et du Kouy-tcheou. M. l'abbé Perny nous racontait qu'au début de son ministère dans ces contrées, il y a vingt-six ans, il entendit un chrétien se reprocher d'avoir omis la récitation de son *soixante-trois*. Naturellement, le missionnaire ne savait à quoi ce pieux Chinois faisait allusion ; il demanda des explications et il apprit, que les pratiques établies par M. Moÿe étaient encore en vigueur, et que la principale de ces formules de prières et d'instruction était encore comprise parmi celles dont un usage universel avait établi l'obligation.

En même temps qu'il composait ces ouvrages, M. Moÿe expliquait les anciennes formules qui étaient inintelligibles pour le commun des fidèles, et cherchait par tous les moyens à ranimer la foi en l'éclairant. « Ce qui fait voir, dit-il à ce « sujet, que c'est la Providence qui dirigeait cette œuvre, « c'est que je n'en avais aucun dessein ; c'était le temps, le « lieu, le besoin et les circonstances qui me faisaient agir, « et l'événement, c'est-à-dire le fruit qui en résultait, confir-

« mait et consolidait ces pratiques. Quoi qu'il en soit, le peu « de bien que j'ai fait en Chine vient de Dieu. Que la gloire « lui en soit rendue ! Le mal vient de moi, j'en mérite l'humiliation et le châtiment : *Non nobis, Domine, non nobis, « sed nomini tuo da gloriam.* »

Au commencement de ses courses dans les montagnes de Fou-tcheou, M. Moÿe eut une vision que nous croyons devoir rapporter, soit parce qu'elle avait produit sur lui une impression si vive que dix ans après elle durait encore, soit parce que le récit qu'il en fait lui-même montrera au lecteur comment il recevait ces grâces d'illumination ou d'avertissement, quand il s'en croyait favorisé malgré son indignité. « Je vis, « dit-il, un champ de blé mûr, s'étendant du nord au midi. « Je vis en même temps une faucille, et j'entendis une voix « qui me dit : *Il vous faut moissonner ce champ.* Cependant, « admirant la beauté, la fécondité et la maturité des épis, je « m'aperçus que les oiseaux en avaient mangé une partie, et « j'entendis une voix qui m'avertit qu'ils étaient vides. Ce « songe se vérifia dans toutes ses circonstances. Il se forma « dans cet endroit, et plus loin, au nord, en inclinant vers le « midi, un nombre considérable de chrétientés qui suivaient « les mêmes règles, les mêmes pratiques. Quoique à l'extérieur ces chrétiens fussent tous pieux, exacts au jeûne, à « la prière, aux exercices de piété, à la fréquentation des « sacrements, le temps et l'expérience me firent voir qu'il y « en avait dont l'intérieur, souillé par des défauts essentiels, « ne répondait pas à cette apparence de religion. Le démon, « figuré par les oiseaux, les avait dépouillés, et leur avait enlevé ce précieux trésor de la charité qui est incompatible « avec le péché et toute passion criminelle. Cependant la « pratique extérieure des devoirs de la religion n'était pas « sans avantage, au moins pour l'édification des autres et « l'éducation des enfants, car j'ai eu la consolation de voir

« dans les maisons où les parents avaient des défauts es-
« sentiels, les enfants se former à la plus grande piété. »

Parmi les chrétiens de ces montagnes, beaucoup d'hommes se faisaient remarquer par l'ardeur et la sincérité de leur foi ; néanmoins M. Moÿe estimait que les femmes bien souvent les surpassaient en piété, en connaissance de la religion, en talents, en zèle et en prudence. Elles opéraient le plus grand nombre des conversions parmi les païens. Celle que M. Moÿe appréciait par-dessus toutes les autres était une femme âgée d'environ soixante ans. Sa foi vive et son tendre amour pour Notre-Seigneur lui faisaient verser des larmes dès qu'elle voyait le prêtre monter à l'autel. Autant que cela était possible, elle communiait chaque jour, et elle passait ensuite de longues heures dans le recueillement et la prière. Elle était en même temps un parfait modèle d'activité et d'ordre dans sa famille, et les témoins d'une vie si édifiante s'étonnaient de la voir remplir avec une inviolable fidélité des obligations en apparence incompatibles. Une parole de louange l'eût cruellement blessée. Elle jeûnait très-souvent, et elle priait longtemps, les bras étendus en croix. Malade à la mort et réduite à la plus extrême faiblesse, elle voulait encore prier dans cette attitude humiliante et pénible. Elle était d'un jugement exquis, et par la sagesse des conseils qu'elle répandait autour d'elle, autant que par ses bons exemples, elle aida puissamment M. Moÿe à soutenir la chrétienté fervente dont elle était le plus bel ornement. M. Moÿe était reçu chez cette sainte femme. C'est de cette maison qu'il fut arraché un jour par le maître du terrain sur lequel elle était bâtie, accablé de coups et de mauvais traitements, sans que personne pût le secourir. La pieuse hôtesse, qui le voyait en danger de périr, ne pouvait que verser des larmes et prier pour sa délivrance. Elle souffrit elle-même d'horribles tortures pour la foi de Jésus-Christ. Il est très-rare, en Chine,

observe M. Moÿe, que les femmes soient directement comprises dans les persécutions suscitées contre le christianisme, et, en règle générale, les officiers de justice, quand ils font des recherches, ne pénètrent même pas dans leurs appartements. Mais, pour cette pieuse chrétienne, on viola tous les usages : elle fut traînée devant le tribunal, et là on déchira à coups de bambous, son corps, mis à nu : on lui appliqua un grand nombre de soufflets qui lui mirent le visage en sang, et enfin on lui infligea le plus grand opprobre qu'on puisse faire à une femme en Chine, en la renvoyant après lui avoir coupé les cheveux.

Cette courageuse chrétienne était la tante de Benoît Sèn, disciple de M. Moÿe, qui devint prêtre dans la suite, et à qui elle vint plus d'une fois en aide dans son ministère près des malades et des infidèles. Nulle autre chrétienne ne semblait l'égaler dans les exercices de la vie contemplative ; mais plusieurs pouvaient lui être comparées, et quelques-unes même la surpassaient dans les œuvres de charité active, et par leur zèle pour la propagation de la foi parmi les gentils, et pour l'instruction et l'édification des fidèles.

Parmi ces admirables servantes de Notre-Seigneur et de son Église, il faut placer au premier rang une âme noble et généreuse, qui réunissait un mâle courage à toutes les vertus propres à son sexe. Elle se nommait Monique Sèn. Elle était née de parents pieux, et elle avait épousé un chrétien qui avait été exilé pour la foi, durant la persécution de 1772. Elle était âgée d'environ vingt ans, à l'époque de la première visite de M. Moÿe. Le missionnaire fut frappé de la pénétration de son esprit, de la sûreté de sa mémoire, de la clarté, de la précision, de l'éloquence de son langage, et de ses progrès rapides dans la connaissance de la religion. Sa sœur et quelques autres femmes révélaient les mêmes qualités et déployaient le même zèle à répéter les instructions du missionnaire, et à les

expliquer à [illegible] pour [illegible] prises. M. Moye [illegible] un jour [illegible] avec [illegible] disciple de [illegible] et [illegible] par des raisons si [illegible] qu'il [illegible] l'admiration. « [illegible] dit-il [illegible] pas [illegible] et « j'avoue que je [illegible] pas [illegible] des raisons « aussi [illegible] » [illegible] femmes, en se faisant [illegible] de M. Moye, instruisaient [illegible] un grand nombre d'idolâtres. [illegible] au [illegible] sous la [illegible] de l'un de ses parents. Elle [illegible] à souffrir [illegible] lui arriva une fois par [illegible] M. Moye l'envoya [illegible] montagnes [illegible] s'y installa avec elle [illegible] Il s'y forma [illegible] d'elle [illegible] une [illegible] assez nombreuse, [illegible] d'autres [illegible] Elle y établit [illegible] parmi les [illegible] des [illegible] et il [illegible] que Dieu lui avait accordé le don de répandre autour d'elle le feu de la charité qui embrasait son cœur [illegible] M. Moye leur demanda de [illegible] il n'y avait qu'un très-petit nombre de [illegible] Elle [illegible] sans tenir compte de ses [illegible] et elle [illegible] de même [illegible] que dans les autres parties de la mission, [illegible] le même [illegible] Elle professait [illegible] sa foi, et elle la confessa [illegible] au milieu des [illegible] et malgré la torture qui lui fut appliquée. Un jour, elle se trouva dans une pagode, au milieu de [illegible] femmes qui y étaient rassemblées. Elle parla de la religion, et toutes l'admirèrent; mais [illegible] et persévérèrent. M. Moye vit en songe un réservoir dans lequel lui et cette sainte femme

cherchaient des poissons et d'où ils ne retiraient que des serpents. Depuis lors il ne se fit aucune conversion sérieuse à Fou-tcheou. Nous verrons plus tard Monique Sên prendre une part active aux plus belles œuvres de son guide spirituel, et aller enfin préparer les voies à l'Évangile dans la province du Yun-nan.

Nous devons faire connaître aussi la tante de Monique. Elle se nommait Madeleine Tuên. Son père avait été chef de chrétienté ou catéchiste, et sa mère était une femme pieuse et toujours égale à elle-même. Néanmoins, elle fut donnée en mariage à un païen, mais elle le convertit, comme on va le voir. Malgré la fureur, les menaces et les violences de son beau-père, elle exhorta une de ses belles-sœurs qui paraissait sur le point de mourir, et lui administra le baptême. La malade, ayant reçu ce sacrement, se trouva mieux, et bientôt elle fut guérie. Le beau-père de Madeleine, frappé de cette merveille, et reconnaissant les vertus de sa bru, revint peu à peu à de meilleurs sentiments, et Dieu se servit de lui pour délivrer M. Moye d'un grand danger.

M. Moye, pour entrer dans la région des montagnes, devait passer par un marché très-fréquenté. Un jour qu'il y était, environné d'un grand nombre de païens, le maître ou chef de ce lieu, qui était en même temps aubergiste, mécontent de ce que le missionnaire ne s'était point arrêté chez lui, vint le saisir publiquement, comme un homme suspect, frappa ses compagnons, et menaça de le dénoncer au mandarin. Il lui défendit de quitter le lieu où il se trouvait, et M. Moÿe passa la nuit dans des transes mortelles. Mais un de ses compagnons ayant envoyé prévenir le beau-père de Madeleine, qui était fort considéré dans cet endroit et dans les environs, celui-ci accourt sans retard, adresse les reproches les plus vifs au chef qui, disait-il, l'avait insulté lui-même, en insultant ses amis et ses alliés, et prenant M. Moÿe par la main, l'em-

mène hardiment et le met en sûreté. Les païens le regardaient avec étonnement, et lui, dans son enthousiasme, les exhortait à se faire chrétiens. M. Moÿe, émerveillé de ce qui venait de se passer, voulut baptiser, sans plus de retard, cet homme courageux, et lui donnant son propre nom, il l'appela Martin. Sên, son fils, sa femme et sa belle-fille devinrent de vétables apôtres ; ils convertirent un grand nombre d'infidèles, et ils en présentèrent quelquefois jusqu'à vingt parfaitement instruits et préparés au baptême.

La famille de Martin était extrêmement nombreuse et puissante. Elle se composait de plus de mille personnes portant le nom de Tcheou. Madeleine travailla avec un zèle infatigable à les éclairer et à les convertir. Rien ne faisait obstacle à son ardeur. On la voyait aller d'un lieu à un autre, le plus souvent chargée d'un enfant qu'elle allaitait, exhortant, instruisant et préparant ceux qu'elle trouvait dociles à recevoir le baptême. Elle eut la consolation de voir quelques centaines des membres de cette famille embrasser la vraie foi et y persévérer. Dieu la récompensait de tant de travaux supportés pour son amour en faisant régner la paix autour d'elle et en accordant à sa famille la prospérité temporelle.

Monique Sên avait une sœur cadette nommée Lucie, qui la suivait de près dans la voie des plus hautes vertus, et la dépassait par ses talents naturels. Lucie exerçait dans sa famille, et sur tous ceux qui l'entouraient, la plus heureuse influence. Les païens eux-mêmes étaient si touchés, en la voyant prier, qu'ils priaient avec elle, et souvent ce fut là le commencement de leur conversion. Plusieurs des néophytes qu'elle instruisit et prépara au baptême souffrirent courageusement pour la foi, qu'ils propagèrent ensuite avec ardeur. Dans une chrétienté, qui se forma à cinq ou six lieues de sa résidence, à Pamma-keou, Lucie opéra, parmi un grand nombre d'autres conversions, celle d'un lettré célèbre, très-

redoute dans la contrée. M. Moÿe et tous les fidèles en ressentirent une grande joie, espérant que cet homme serait leur protecteur en ce pays. « Mais malheur, dit à ce sujet le pieux « missionnaire, à celui qui met sa confiance dans un bras de « chair. Dieu nous a fait voir plusieurs fois que c'est s'ap-« puyer sur un roseau qui nous perce la main en se rom-« pant, que de s'appuyer sur un homme. La conversion de ce « lettré, au lieu d'apaiser les persécutions, n'a fait que les « rendre plus violentes. » Le nouveau converti lui-même fut traîné devant les tribunaux où il confessa généreusement la foi, et après avoir édifié les idolâtres comme les chrétiens par le prodigieux changement que la grâce opéra en lui, il mourut avant la fin de la seconde année. Son corps demeura exposé pendant huit jours, sans qu'il exhalât aucune mauvaise odeur et que ses membres cessassent d'être flexibles. Les chrétiens se réunirent en grand nombre et lui rendirent publiquement les derniers honneurs, malgré les cris et les menaces d'une multitude de païens qui voulaient les en empêcher. Plus tard nous verrons Lucie Sèn partir avec son mari, traverser le Kouy-tcheou et aller jusqu'aux extrémités du Yun-nan travailler à la conversion d'un peuple barbare.

Il y avait encore sur ces montagnes un grand nombre d'autres femmes vertueuses, parmi lesquelles nous nommerons seulement Françoise Jên, de Che-kia-tong, nous réservant de la faire connaître lorsque, la première, elle répondra à l'appel du zélé missionnaire pour l'établissement et la direction des écoles. Mais il faut entendre M. Moÿe lui-même sur un sujet auquel il attachait une extrême importance, et qui fut le point de départ de ses plus belles œuvres. «Je l'ai dit bien des fois, « je ne me lasserai pas de le répéter : ce n'est pas assez de « convertir les païens ; l'essentiel est de former leurs cœurs, « leurs sentiments, leurs mœurs, et de les habituer à une vie « chrétienne, sans quoi ils sont des fils de *Géhenne*, enfants de

« perdition, comme Notre-Seigneur le reprochait à ceux qui « couraient par terre et par mer pour faire un prosélyte, et « ensuite, par leurs mauvais exemples, le rendaient plus « coupable qu'auparavant. Il est donc de la dernière impor- « tance de former les prosélytes à la piété par des instruc- « tions, et plus encore par ses exemples, en pratiquant « devant eux et avec eux tous les exercices de religion et de « vertu, et en leur insinuant, par des conversations pieuses, « les sentiments chrétiens, l'amour de Dieu et du prochain, « le mépris du monde, le désir du Ciel, la douceur, l'humilité, « le goût de la prière, la pensée de Dieu et du salut. Or, « c'est à quoi les femmes et les vierges chinoises se sont ap- « pliquées avec le plus heureux succès. Les hommes, au « contraire, ne s'entretiennent guère que de leur commerce, « des vanités du monde. M. Pottier, notre évêque, me ra- « contait un jour qu'après un voyage très-long et très-fati- « gant pour visiter des chrétiens, il avait eu la douleur de « les voir, dans leurs conversations, uniquement occupés « de leurs intérêts de l'ordre le plus inférieur. » En fils do- cile de l'Église, M. Moÿe soumit cette appréciation et les pra- tiques qui en étaient la conséquence, à son évêque d'abord, et ensuite à la Congrégation de la Propagande, et ce n'est qu'après avoir pris cette sage précaution, qui faisait toute sa sécurité, qu'il se laissa aller aux inspirations de son zèle.

Plus M. Moÿe attachait d'importance au concours des femmes et des vierges chrétiennes, plus il était circonspect, réservé, sévère même en tout ce qui les concernait. Au début de ses excursions dans les montagnes de Fou-tcheou, un songe, qui lui parut mystérieux, lui fit comprendre avec quel soin il devait éviter tout ce qui serait de nature à donner prétexte à la malveillance ; et Dieu bénit constamment sa prudente ré- serve. Il avait toujours les yeux ouverts sur celles de ces pieuses femmes qui accomplissaient les œuvres les plus

utiles, et il les entretenait dans la défiance d'elles-mêmes, et l'esprit de prière, d'humilité et de mortification sans lequel leur vertu n'aurait été qu'une illusion.

La coopération active des femmes et des vierges chrétiennes devait être d'autant plus efficace pour la diffusion du véritable esprit de l'Evangile, qu'elle était le moyen le plus sûr de changer la condition de la femme chinoise, et d'améliorer la constitution de la famille dans ce vaste empire. La condition de la femme, en Chine, fait pitié, dit M. Huc. Les souffrances, les privations, le mépris, toutes les misères et toutes les abjections la saisissent au berceau et l'accompagnent jusqu'à la tombe. D'abord sa naissance est, en général, regardée comme une humiliation et un déshonneur pour la famille; c'est une preuve évidente de la malédiction du ciel. Si elle n'est pas immédiatement étouffée, selon un usage atroce, elle est considérée et traitée comme un être d'une condition radicalement méprisable et appartenant à peine à l'espèce humaine. La servitude publique et privée des femmes, servitude que l'opinion, la législation et les mœurs ont scellée de leur triple sceau, est devenue, en quelque sorte, la pierre angulaire de la société chinoise. La jeune fille est enfermée dans sa maison, occupée exclusivement des soins du ménage, traitée par tout le monde et surtout par ses frères, comme une servante dont on a le droit d'exiger les services les plus bas et les plus pénibles. Les plaisirs et les distractions de son âge lui sont inconnus ; toute son instruction consiste à savoir manier l'aiguille ; elle ne doit apprendre ni à lire ni à écrire; il n'y a pour elle ni école, ni maison d'éducation ; elle est condamnée à végéter dans l'ignorance la plus absolue et dans l'isolement le plus complet, jusqu'à ce qu'on songe à la marier. Alors seulement on s'occupe d'elle. Mais l'idée de sa nullité est poussée si loin, qu'elle n'entre pour rien dans la négociation de cet acte, le plus grave et le plus décisif de la vie d'une

femme : la consulter, lui faire connaître son futur époux, lui en dire même le nom, serait considéré comme une ridicule superfluité. La jeune fille est comme un objet de trafic, un article de marchandise : on la vend au plus offrant, sans qu'elle ait le droit de faire la moindre question sur la qualité ou le mérite de l'acquéreur. Par son mariage elle est jetée, faible et sans expérience, chez des inconnus, au milieu des privations, entourée de mépris, et à la merci de son acheteur. Dans sa nouvelle famille elle doit obéissance à tous, sans exception. Selon l'expression d'un ancien auteur chinois, la nouvelle mariée ne doit être dans la maison qu'une pure ombre et un simple écho. Elle n'a pas le droit de prendre son repas avec son mari, pas même avec ses enfants mâles ; son devoir est de les servir à table, debout et en silence, de leur verser à boire et de leur allumer la pipe. Elle doit manger seule, après les autres et à l'écart. Sa nourriture est grossière et peu abondante : elle n'oserait toucher aux restes de ses fils. On trouve peut-être que tout cela ne s'accorde pas avec le fameux principe de la piété filiale : mais il ne faut pas oublier qu'en Chine la femme ne compte pas. La loi la laisse de côté, et on ne s'en occupe que pour la charger d'entraves, constater sa servitude et son incapacité légale. Son mari peut impunément la frapper, la faire mourir de faim, la vendre, ou, qui pis est, la louer pour un temps plus ou moins long, comme cela se pratique dans la province de Tche-kiang. La polygamie, qui est permise aux Chinois, vient encore augmenter les infortunes et les misères de la femme mariée. Cet état perpétuel d'abjection auquel les femmes sont réduites, les pousse parfois à d'épouvantables extrémités. Les fastes judiciaires de la Chine sont remplis d'événements qui atteignent les dernières limites du tragique. Le nombre des femmes qui se pendent ou se suicident de diverses manières est très-considérable.

La réhabilitation des femmes s'opère, en Chine, par l'action de l'Évangile, avec lenteur, il est vrai, mais d'une manière frappante et efficace. D'abord on comprend que dans les familles chrétiennes, la petite fille qui vient au monde ne peut pas être sacrifiée comme chez les païens.La religion est là qui veille à sa naissance, la prend avec amour dans ses bras, et dit, en la montrant à ses parents: voilà une enfant créée à l'image de Dieu, et prédestinée comme vous à l'immortalité. Remerciez le Père céleste de vous l'avoir donnée, et que la Reine des anges soit sa patronne. Il n'est pas permis à la jeune fille chrétienne de croupir dans l'ignorance. Elle ne végète plus, abandonnée de tout le monde, dans un recoin de la maison paternelle ; puisqu'elle doit apprendre ses prières et étudier la doctrine chrétienne, on renoncera, en sa faveur, aux usages les plus invétérés de la nation ; on passera par dessus tous les préjugés, et on fondera pour elle des écoles où elle pourra aller développer son intelligence, apprendre à connaître, dans les livres de religion, ces caractères mystérieux qui sont pour les autres femmes une énigme indéchiffrable. Enfin elle vivra avec de nombreuses compagnes de son âge, et, en même temps que son esprit s'élargira et que son cœur se formera à la vertu, elle apprendra un peu en quoi consiste la vie de ce monde. C'est surtout par le mariage contracté chrétiennement que la femme chinoise secoue l'affreuse servitude des mœurs païennes, et entre, avec ses droits et ses privilèges, dans la grande famille humaine. Les femmes chrétiennes possèdent dans leurs familles l'influence et les prérogatives d'épouses et de mères. On peut remarquer aussi qu'elles jouissent au dehors d'une plus grande liberté. L'usage de se réunir les dimanches et les jours de fête dans les chapelles et les oratoires, pour prier en commun et assister aux offices divins, les met souvent en rapport,

et entretient parmi elles des relations d'intimité. Ainsi elles sortent plus souvent pour se visiter, et former de temps en temps de ces réunions si utiles pour dissiper des chagrins de l'âme, et aider à porter le fardeau des misères de la vie.

Les chrétiennes chinoises sentent profondément combien elles doivent à une religion qui est venue les tirer de ce dur esclavage où elles gémissaient, et qui tout en les conduisant au bonheur éternel, leur procure, même durant cette vie, des joies et des consolations qui semblaient n'être pas faites pour elles. Aussi se montrent-elles reconnaissantes ; elles sont pleines de ferveur et de zèle, et on peut dire que c'est principalement à elles que sont dus les progrès de la foi dans le Céleste-Empire. Elles maintiennent la régularité et l'exactitude à la prière dans les chrétientés ; on les voit, bravant les préjugés de l'opinion publique, pratiquer avec dévouement les œuvres de charité chrétienne, même envers les païens, soigner les malades, recueillir et adopter les enfants abandonnés par leurs mères. Dans les temps de persécution, contrairement aux mœurs et à l'usage de l'empire, plusieurs ont comparu devant les mandarins, et toujours elles ont confessé la foi avec le courage le plus héroïque. Du reste, ce zèle des femmes pour la religion est de tous les temps et de tous les pays.

L'histoire remarque que lorsque l'Évangile est annoncé à un peuple, les femmes montrent toujours une sympathie particulière pour la parole de vie, et qu'elles devancent habituellement les hommes par leur empressement à la recevoir et à la propager. On dirait que la réponse docile de Marie à l'ange: *Voici la servante du Seigneur*, trouve dans leur âme un écho plus retentissant. Ceci fut préfiguré, dès l'origine du christianisme, dans la personne des saintes amies de la Vierge, qui, ayant devancé au tombeau du Sauveur le dis-

ciple bien-aimé lui-même, furent les premières à connaître la résurrection et l'annoncèrent aux Apôtres. La mission des femmes a toujours été importante dans la prédication du christianisme. Au commencement de toutes les grandes époques religieuses, on voit planer une forme mystérieuse, céleste, sous la figure d'une sainte. Quand le christianisme sortit des catacombes, la mere de Constantin, Hélène, donna à l'ancien monde romain la croix retrouvée, que Clotilde érigea bientôt sur le berceau du monde moderne. L'Église doit, en partie, les plus beaux triomphes de saint Jérôme à l'hospitalité que lui offrit sainte Paule dans sa paisible retraite de Palestine, où elle institua son académie chrétienne de Dames romaines. Monique enfanta par ses prières le véritable Augustin. Dans le moyen âge, sainte Hildegarde, sainte Catherine de Sienne, sainte Thérèse conservèrent, bien mieux que la plupart des docteurs, la tradition d'une philosophie mystique, si bonne au cœur, et si vivifiante, que, dans notre siècle, plus d'une âme desséchée par le doute, vient se retremper à cette source et essaie de rentrer dans la vérité par l'amour. (M. Huc, *l'Empire chinois*, t. I, p. 272-281.)

Ces remarques nous ont paru d'autant plus intéressantes qu'elles ont été faites par un missionnaire, observateur intelligent, au moment où il venait de parcourir le Su-tchuen, c'est-à-dire les lieux mêmes où M. Moÿe entreprit si courageusement l'œuvre de régénération que ses successeurs continuent avec non moins de zèle et de succès. Tout ce que M. Huc signale à l'attention de ses contemporains, comme devant conduire peu à peu, mais infailliblement, à la délivrance et à la réhabilitation de la femme chinoise, et par elle à la conversion de cet empire, si elle entre dans les desseins de la Providence, M. Moÿe l'avait vu et compris par l'inspiration de sa foi, et nous le verrons trouver dans sa charité la force et le courage nécessaires pour l'entreprendre et l'accomplir

Il ne nous est pas possible de raconter en détail les conversions nombreuses qui couronnèrent les travaux de M. Moÿe dans les montagnes du district de Fou-tcheou ; ce qui nous importait surtout, c'était de montrer comment la Providence lui envoyait les instruments dont il avait besoin pour l'avenir, afin qu'il pût les façonner d'avance, en quelque sorte, et les préparer à ses œuvres futures. Qu'il nous suffise maintenant de dire qu'il établit des chrétientés nouvelles à Che-kia-fong, à ke-lao, à Long-ky, et dans sept ou huit autres localités qui devinrent comme autant de foyers d'où, par l'édification, le bon exemple et les exhortations des femmes et des vierges pieuses, la lumière de la foi se répandait dans toute la contrée. Le zélé missionnaire se plaît, dans ses relations, à décrire les opérations et les merveilles de la grâce dans ces âmes droites et dociles, et c'est à peine s'il parle de ses souffrances, de ses fatigues et des dangers auxquels il était continuellement exposé. Souvent il arrivait au gîte marqué pour la nuit, épuisé par la marche sur des montagnes couvertes de neige, et il trouvait à peine un abri et une chétive nourriture dans les maisons où il était reçu. Bientôt sa présence fut connue des païens qui menaçaient de l'arrêter. Cependant il ne pouvait éviter de traverser de nouveau, et en plein jour, des lieux où il avait été inquiété, comme ce marché, à l'entrée des montagnes, où il avait dû sa délivrance à l'énergique intervention de Martin Tcheou. D'autres fois une irruption subite de païens l'obligeait de fuir au moment où il se disposait à conférer le baptême ; ou bien il apprenait que son catéchiste, Benoit Sên, avait été cruellement battu par les infidèles. A Che-kia-fong, comme il descendait de l'autel, les satellites entrèrent pour le saisir, il s'échappe à grand'peine et arrive, presque mort de fatigue et de soif, chez des prosélytes qui le recueillent. Mais d'autres satellites l'y suivent de près avec des chaînes dont ils prétendent le charger. Il leur

échappe encore, pour fuir devant une autre bande qui était à sa recherche.

Ce fut à Long-ky que M. Moÿe tomba pour la première fois entre les mains des païens, et qu'il courut les dangers les plus extrêmes. Il avait traversé une rivière dans le voisinagede la chrétienté, et sa présence avait été découverte par les bateliers qui avaient été inquiétés précédemment pour n'avoir pas dénoncé des néophytes appartenant à leurs familles. Au milieu d'un festin pour lequel les païens, à l'occasion d'une fête, s'étaient réunis en grand nombre, les jeunes gens, instruits par les bateliers de la présence de M. Moÿe, sortirent en tumulte pour l'arrêter Une femme chrétienne courut avertir le missionnaire, et en même temps elle fit disparaître les ornements et tous les objets religieux qu'elle cacha dans un champ de maïs. M. Moÿe se dirigea vers un rocher couvert de broussailles, et où les eaux avaient creusé deux profonds sillons. Il franchit le premier, et se blottit dans le second. Les païens viennent droit à lui, explorent le premier sillon, puis ils s'éloignent. M. Moÿe pouvait se croire délivré. Mais l'un des persécuteurs se détache de la bande, et passant jusqu'au second sillon, écarte les branches des buissons, et découvre le fugitif. Tous accourent autour de lui, et l'un d'eux, armé d'un lourd morceau de bois, lève le bras pour frapper M. Moÿe d'un coup mortel ; mais son bras reste immobile, comme retenu par une force invisible. Les autres saisissent le prisonnier et le conduisent vers un gouffre, pour l'y précipiter après l'avoir tué. Les cris d'une femme chrétienne leur font abandonner ce dessein. Ils traînent donc M. Moÿe vers la maison où ils avaient cru le surprendre, et essaient, par leurs menaces, de se faire livrer les vases sacrés et les ornements. Ne pouvant vaincre sa constance, et voyant leurs recherches inutiles, ils le conduisent au milieu de leur assemblée, dans la salle même du festin. Ils l'introduisent,

en jetant des cris de triomphe, et lui montrent les instruments de son supplice étalés sur une table. M. Moÿe contemplait avec horreur une sorte de marteau de fer, dont la tête était divisée en plusieurs carrés, et qui paraissait propre à broyer les corps les plus durs. Mais en même temps il sentait au dedans de lui-même une vive et forte impression de la grâce. Les païens s'attroupent autour de lui et l'accablent de reproches, d'injures et de questions. M. Moÿe leur répond, leur parle de Dieu, et les oblige de convenir de la fausseté des idoles. Les plus furieux l'interrompent en criant : il faut lui couper la tête. Déjà on se disposait à l'attacher à une sorte de chevalet, et son supplice paraissait inévitable. Cependant un des assistants obtient qu'on laisse aller le prisonnier, pourvu qu'il promette de ne plus prêcher dans le pays. M. Moÿe refuse. Aussitôt plusieurs de ces forcenés lèvent le bras pour le frapper, en criant : Que risquons-nous, en tuant un étranger ! Quelques-uns le repoussent, et le missionnaire demeure ainsi plusieurs heures au milieu de ces furieux, comme un agneau au milieu des loups. Mais Dieu veillait sur lui. Au milieu de ce tumulte, celui qui avait déjà arrêté les coups dont on le menaçait, lui dit de se retirer promptement, et on le laissa aller. A quelque distance il rencontra une autre troupe de païens qui l'arrêtèrent, l'accablèrent de coups, et l'obligèrent à chercher un refuge dans cette salle où, un moment auparavant, on voulait l'égorger. Dans cette course précipitée, sur une pente rapide et glissante, il tomba et se blessa grièvement. Il fut de nouveau tiré des mains de ces hommes sanguinaires par le protecteur inconnu que la Providence avait amené auprès de lui. La conséquence de ce tumulte fut l'arrestation de plusieurs chrétiens, et M. Moÿe n'échappa aux satellites qu'au prix de courses sans fin et de fatigues inouïes.

Peu de temps après, un de ceux qui avaient le plus molesté le

[illegible]

[illegible] pendant a

nuit, un certain nombre d'adorateurs. Mais, sur l'observation de M. Pottier, il renonça bientôt à cette pratique, à cause du danger de profanation résultant des incursions subites des païens qui, au moment où on s'y attendait le moins, se mettaient à la recherche du missionnaire et pillaient les lieux de réunion. Cependant, à Tchong-kin, il crut pouvoir conserver les saintes espèces du jeudi saint au jour suivant, pour l'office de la passion. Pour honorer l'humilité du Sauveur qui avait lavé les pieds à ses apôtres, il lava les pieds à douze enfants, tandis que le saint Sacrement reposait sur un autel orné de lumières, de fleurs, et des bijoux d'or et d'argent que les chrétiennes avaient offerts avec un empressement pieux. Le même jour il écrivait à M. Raulin : « Je ne
« puis vous dire quelle consolation j'éprouve de voir Jésus-
« Christ adoré au milieu des infidèles, et surtout dans cette
« ville où il y a un million d'âmes. Je dis de bon cœur :
« *Dominez au milieu de vos ennemis*, et je verse des larmes
« au pied de l'autel. »

Dans cette même lettre M. Moye louait et remerciait M. Raulin de son zèle pour l'œuvre des écoles et lui donnait son avis sur quelques mesures qui lui semblaient opportunes.
« Vous faites voir par les actes que vous êtes un vrai ami, et
« que vous embrassez de tout votre cœur l'œuvre que je
« vous ai confiée comme un dépôt : *Scio cui credidi, et*
« *certus sum....* *je sais à qui je me suis confié, et je suis*
« *sûr de lui...* Continuez, mon cher ami, à la seconder, à
« l'étendre, à l'affermir ; c'est l'œuvre de Dieu, et rendons-
« lui-en toute la gloire. En apprenant les bonnes nouvelles
« que vous me donnez, je me dis : Que rendrai-je au Sei-
« gneur ? Je vous aimerai, ô mon Dieu ! Oh ! la bonne chose
« que l'amour divin, quand on sent quelque impression de
« cette charité qui vient du Sacré-Cœur de Jésus ! Comme on
« méprise toutes les choses créées, tous les plaisirs du

« [illegible] ! C'est comme un « [illegible] sérons tous réunis « [illegible] comme sûr d'y aller, mon « [illegible] trembler à la vue de ma « [illegible] de dangers qui « [illegible].

CHAPITRE XII.

M. Moÿe est fait prisonnier et confesse la foi à Oû-tchouàn-hien.

1774.

M. Moÿe ayant traversé de nouveau les montagnes du district de Fou-tcheou, partit de la chrétienté de Long-ky, et pénétra dans le Kouy-tcheou le jour de l'Invention de la sainte Croix, le 3 mai 1774. Cette coïncidence lui semblait être l'annonce des souffrances qui lui étaient sans doute réservées et auxquelles il voulait toujours s'attendre, parce que la croix nous est préparée en tous lieux : *crux ubique parata manet*. Il se réjouissait à la pensée qu'il participerait aux tribulations des chrétiens persécutés et exilés pour la foi. Ce pressentiment ne le trompait point.

Après deux ou trois jours de marche, le missionnaire trouva enfin quelques chrétiens chez qui il put s'arrêter. Le voyage était pénible à travers les montagnes du Kouy-tcheou ; si elles sont moins élevées que celles du district de Fou-tcheou, le froid cependant y est de longue durée, et la neige et la glace en couvrent souvent les sommets et les pentes escarpées. Néanmoins, elles étaient dès lors si peuplées que les défrichements faisaient disparaître les dernières forêts, et qu'on craignait que le bois n'y fût bientôt rare. Les eaux y

sont abondantes et belles, mais elles n'y forment que des torrents ou des rivières peu considérables, à l'exception d'une seule qui entre dans le Su-tchuen et se jette dans le fleuve Bleu, près de Fou-tcheou. Cette rivière est navigable, mais très-dangereuse. Son cours est souvent brisé par des chutes rapides ou cataractes, pour le passage desquelles les voyageurs doivent quitter les barques. Plusieurs fois M. Moye fut obligé de s'embarquer sur cette rivière, et il courut risque, tantôt de périr dans les flots, tantôt d'être trahi et livré aux païens. Il remarqua sur les bords des hommes occupés à recueillir le sable qu'ils criblaient ensuite, et d'où, à l'aide du mercure, ils tiraient des parcelles d'or et d'argent. Cette province, en effet, renferme des mines d'argent et d'étain, et il y a des mines d'or dans le Yun-nan qui l'avoisine à l'ouest, et d'où vient une rivière qui se jette dans le fleuve Bleu. Les montagnes du Kouy-tcheou produisent du millet, une espèce de blé, mais surtout le maïs qui forme la base de la nourriture des habitants de cette partie de la province. M. Moye attribuait à cette nourriture, qui lui semblait plus fortifiante que le riz, la vigueur et la santé des montagnards du Kouy-tcheou. Il leur trouvait aussi l'esprit plus sérieux, la raison plus ferme. Ces hommes savaient souffrir la fatigue, le froid, la faim, la soif, et ils fournissaient les meilleurs soldats de l'empire. Ils se flattaient eux-mêmes d'avoir plus de probité et de sincérité que les Su-tchuennais qu'ils disaient vains et fourbes, et pour qui ils témoignaient de l'antipathie. M. Moye pensait que le Kouy-tcheou fournirait, en plus grand nombre que les autres provinces, des sujets propres au ministère et dignes d'être élevés au sacerdoce, et l'événement justifia cette appréciation.

Au moment où M. Moye y entra, le Kouy-tcheou ne renfermait pas plus de trois cents chrétiens, dispersés dans les montagnes sur une étendue d'au moins dix journées de chemin.

Le zélé missionnaire, malgré les fatigues qui l'accablaient, éprouvait une grande consolation à visiter ces fidèles depuis si longtemps abandonnés, et dont sa seule présence ranimait la foi et la ferveur. Mais les épreuves ne tardèrent pas. Il quitta sa première station qui était un village nommé Maó-tièn, et descendant des hauteurs, il alla, à sept ou huit lieues, visiter une autre chrétienté et y assister un moribond. La nuit était à peine venue, que quelques chrétiens, effrayés des dangers auxquels les exposait sa présence, vinrent le prier de s'éloigner. Vainement il essaya de les rassurer ; il fallut céder, et s'en aller, malgré les ténèbres et la pluie, pensant à ces hommes de Génésareth qui obligèrent Notre-Seigneur à quitter leur pays. Il retourna à Maó-tièn, où les chrétiens le reçurent avec de grandes démonstrations de joie, et le prièrent de passer avec eux les fêtes de l'Ascension. Cependant une sourde rumeur faisait craindre quelque fâcheux événement de la part des païens : « Je ressentais de grandes « frayeurs, dit M. Moÿe : mais n'ayant pas encore assez d'ex- « périence pour me décider par moi-même, je me rendis au « désir des chrétiens, et je passai avec eux les jours des « Rogations. »

Le matin du 10 mai, tandis que M. Moÿe faisait une instruction aux fidèles réunis pour entendre la sainte messe qu'il allait célébrer, cinq ou six païens, conduits par l'officier rural du lieu, se présentèrent à l'entrée de la maison et mirent des gardes à toutes les issues, de sorte qu'il était impossible au missionnaire de leur échapper. La présence de M. Moÿe leur avait été dénoncée par une femme païenne qui l'avait vu arriver. On les retint quelque temps à la porte de la salle, et le missionnaire put distribuer les saintes espèces à ceux des assistants qui étaient préparés pour la communion, communier lui-même, et éviter ainsi les horreurs d'une profanation. Les païens pénétrèrent enfin dans la salle, demandant

qui était le *maître de la maison*. « C'est moi, » répondit le missionnaire. Ils accoururent aussitôt à *[illegible]*, et s'emparèrent des ornements. Cependant, dit M. Moyë, je me « [illegible] quoique seul, l'esprit je fusse « [illegible] tout. Je sentis combien peu je ressem- « blais aux saints martyrs qui allaient au supplice pleins de « joie. » L'officier [illegible] lui reprocha d'oser prêcher une religion proscrite, et affirma que le mandarin du district [illegible] de l'année précédente, d'arrêter quiconque professerait le christianisme comme coupable d'un crime capital. M. Moyë lui répondit : « L'Empereur n'a point défendu notre religion, « et vous devez craindre que Dieu ne vous châtie. Au reste, « nous ne craignons pas la mort ; nous la souffrirons volontiers « pour notre foi, parce que nous espérons le bonheur du « ciel. » Les envahisseurs disputèrent avec les chrétiens pendant environ deux heures, tandis que le prisonnier, à genoux, priait et demandait à Dieu que cet événement tournât à la plus grande gloire de son saint nom. Les païens sortirent enfin de la salle, pour prendre le repas qu'ils obligèrent les chrétiens à leur servir ; mais ils firent garder soigneusement les portes. M. Moyë profita de leur éloignement pour faire disparaître le calice, les corporaux, un crucifix et un missel qu'il confia à quelques femmes. Il conserva quelques livres chinois contre le paganisme, qui avaient été composés et imprimés à Peking.

Les chrétiens dirent à M. Moyë que les païens désiraient, avant tout, extorquer de l'argent, et que, moyennant une certaine somme, ils le laisseraient en liberté. Il leur répondit qu'il était permis de donner de l'argent pour sa délivrance, mais qu'il ne savait si ce serait expédient. L'officier rural, voyant qu'on ne lui faisait aucune proposition, déclara qu'il retenait prisonniers M. Moyë, son disciple et son hôte, et qu'il les dirigerait le jour même vers la ville où résidait le manda-

rin de ce district. Cette ville était Ou-tchouan-hien, à une journée et demie de la chrétienté où avait lieu l'arrestation du missionnaire.

Sur le soir, les païens parurent incertains, comme s'ils se fussent repentis de leurs violences ; ils marchaient lentement et à quelque distance de leurs prisonniers qui eussent pu s'échapper facilement. M. Moÿe n'en voulut rien faire. Il pensait qu'il pouvait entrer dans les vues de la Providence qu'ils rendissent témoignage à l'Evangile devant les tribunaux, et qu'elle saurait bien les délivrer quand le moment en serait venu. Les persécuteurs se rapprochèrent d'eux, et les firent entrer dans une auberge, pour y passer la nuit. Ces hommes avides et sensuels prétendaient vivre largement et aux dépens de leurs prisonniers ; mais l'hôte et le disciple de M. Moÿe qui portaient son argent, ne voulurent payer que les dépenses rigoureusement nécessaires. Exaspéré par ce refus, l'officier les accabla de reproches et d'injures, il leur passa une chaîne autour du cou, et les obligea à marcher liés l'un à l'autre. Il pleuvait et le chemin était glissant. Les deux prisonniers avançaient péniblement, faisant des chutes fréquentes, où ils s'entraînaient réciproquement, et ressemblaient à des brebis que l'on conduit à la boucherie. M. Moÿe les suivait immédiatement, en les félicitant de ce qu'ils étaient ainsi traités pour le nom de Jésus-Christ, et en prenant part à leur ignominie. « Quel beau commencement, disait-il en lui-« même ; pourvu que la suite y réponde ! »

La foule s'assemblait sur leur passage, et on demandait ce que c'était que ces prisonniers. « Ce sont des chrétiens, » s'empressait de répondre M. Moÿe, heureux de voir qu'ils étaient ainsi donnés en spectacle au monde. L'officier ne cessait d'accabler ses captifs d'injures et de mauvais traitements. Ils arrivèrent ainsi à Ou-tchouan-hièn, et entrèrent dans une auberge pour y passer la nuit, et y attendre les

ordres du mandarin. Cependant le disciple Benoît Sên s'inquiétait de l'interrogatoire qu'il lui faudrait subir, et des réponses qu'il serait obligé de faire aux questions du magistrat. Son maître lui rappela ces paroles de Notre-Seigneur: « Quand on vous conduira devant les tribunaux, ne vous « inquiétez pas de ce que vous aurez à répondre : le Saint-« Esprit vous suggèrera ce que vous devrez dire. » La foule accourut autour d'eux, à l'auberge, et M. Moÿe prêcha aussitôt la vérité de la religion pour laquelle il était prisonnier. L'un des auditeurs disait : « J'ai lu leurs livres ; leur religion « est bonne : qui est-ce qui, dans la peine, ne lève pas les « yeux au ciel, pour implorer les secours de Dieu ? »

Le lendemain, les prisonniers furent mandés au prétoire, et la foule qui les suivit fut si grande qu'un officier fit évacuer les salles. En même temps, il y eut un grand mouvement parmi les satellites, et M. Moÿe crut que la dernière heure était venue pour lui et pour ses compagnons de captivité. Mais un second officier s'approcha d'eux, en disant : « Qui sont ces « gens? » Le missionnaire s'avance et répond. « C'est moi. » Cependant Benoît Sên fut conduit le premier, et seul, en présence du mandarin qui était assis sur son tribunal. Il s'obstina, selon le caractère des Chinois à ne pas répondre aux questions qui lui étaient adressées, ou à ne répondre que d'une manière évasive qui irrita le mandarin. Le juge ordonna d'appliquer cent soufflets au prisonnier. L'un des satellites le fait agenouiller devant lui, tandis qu'il s'assied lui-même, lui renverse la tête en l'appuyant sur un de ses genoux, et un autre bourreau frappe ainsi le patient sur les joues avec un instrument formé de deux épaisses semelles de cuir, unies seulement à l'extrémité par laquelle on les saisit. M. Moÿe, du lieu où il était retenu, entendait le bruit des coups, et les cris que la douleur arrachait à la victime, et il en avait le cœur ému et navré. L'hôte comparut après

Benoît, et aux questions que lui adressa le mandarin sur l'entrée du missionnaire dans le pays et sur la doctrine qu'il prêchait, il répondit que le maître de religion exhortait à la vertu. Il reçut un certain nombre de soufflets.

M. Moÿe comparut le dernier. Les satellites l'obligèrent à s'agenouiller, conformément à l'usage chinois, devant le mandarin qui lui dit : Qui es-tu ? « Je suis Européen, et je « suis venu en ce pays pour exhorter les habitants à honorer « le maître suprême du ciel et de la terre, et de toutes « choses. » Le mandarin répliqua, en reprochant au prisonnier d'induire les hommes en erreur, et en lui demandant de quelle utilité était la religion qu'il prêchait. M. Moÿe répondit : « Elle sert à acquérir le bonheur éternel. — Ces orne- « ments sont-ils à toi ? — Ils m'appartiennent. — Et ce « livre ? » et, en même temps, le mandarin montrait un ouvrage de religion écrit en chinois, que M. Moÿe avait laissé prendre à dessein. Il répondit : « C'est un ouvrage imprimé « à Pékin, où il a été composé par des savants attachés au « service de l'empereur. — Qui l'a apporté ? — Je l'ignore. — « Est-ce là tout ce que tu as apporté ? » M. Moÿe répondit : « Tout est là, » voulant indiquer ce que les païens avaient enlevé. Sa conscience lui reprocha cette réponse, comme peu conforme à la vérité. La crainte de retomber dans ce qu'il considérait comme une faute, lui faisait redouter les interrogatoires, et demander à Dieu de confondre les desseins des ennemis de son nom, comme autrefois il avait confondu les conseils d'Achitophel.

Le mandarin ordonna de dépouiller le confesseur de tous ses vêtements, à l'exception du dernier, et alors on découvrit un crucifix et un reliquaire qu'il portait suspendus à son cou. Un satellite dit au juge : « C'est leur idole qu'ils nomment « Jésus. — Nous n'adorons aucune idole, s'écria le prison- « nier ; c'est l'image de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le fils

« de Dieu, incarné et crucifié pour notre salut. » Le mandarin ne parut pas le comprendre ; il lui fit donner cinq soufflets, et il ordonna de l'attacher avec l'hôte par une chaîne qui leur saisissait le cou, et de les reconduire en prison. Ils y demeurèrent ainsi enchaînés, sans qu'il leur fût possible de se séparer l'un de l'autre en aucune circonstance. En même temps Benoît Sên fut ramené devant le mandarin qui lui fit encore appliquer cent soufflets, pour le punir, disait-il, de son obstination à ne pas répondre directement aux questions qui lui étaient adressées. Cette scène cruelle et sanglante dura jusque bien avant dans la nuit. Enfin le courageux chrétien fut reconduit en prison, chargé de chaînes, la tête meurtrie, le visage déchiré et couvert de sang, les lèvres et la bouche si enflées qu'il ne pouvait ni parler ni prendre aucun aliment. Il était étendu sans mouvement devant M. Moÿe qui n'attendait plus que son dernier soupir. L'officier, chargé de la garde du prisonnier, eut pitié de Benoît ou s'effraya des suites que sa mort pourrait avoir : il lui ôta sa chaîne et permit aux satellites de panser ses plaies. Au grand étonnement de tous, Benoît fut guéri dès le troisième jour, comme si Dieu, à qui il devait de nouveau rendre témoignage devant le mandarin, avait voulu le mettre en état de souffrir de nouvelles tortures. Les trois confesseurs étaient détenus dans la prison des criminels ordinaires, et ils n'étaient séparés de ces malheureux que par une grille. C'est dans ce lieu horrible qu'ils passèrent la veille et le jour de l'Ascension. M. Moÿe pensait au triomphe de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le ciel, et se réjouissait, avec son hôte et son disciple, d'avoir part aux ignominies du Sauveur, afin de participer un jour à sa gloire.

Durant ces deux jours, la cour du prétoire fut constamment remplie d'une foule de curieux qui voulaient voir et entendre l'Européen prisonnier. Plusieurs se montraient malveillants,

et tournaient en ridicule ce qu'ils considéraient dans le missionnaire captif comme des usages ou des manières propres aux *barbares* occidentaux. Beaucoup d'autres, au contraire, écoutaient attentivement M. Moÿe, qui, avec l'aide de ses compagnons de captivité, leur démontrait la vanité des idoles et leur prêchait hautement l'Évangile. Les enfants eux-mêmes se montraient attentifs et confiants.

Le vendredi, les prisonniers comparurent de nouveau devant le mandarin, et l'interrogatoire recommença. — « Qui « es-tu, dit le juge à M. Moÿe, et ta religion, est-elle vraie ? « — Elle est vraie, » répliqua le confesseur. Le juge lui fit appliquer cinq soufflets et continua : « — Pourquoi ne te con« tentes-tu pas d'instruire et d'exhorter les habitants de ton « pays ? — Parce qu'en Europe tous les mandarins et l'Em« pereur, comme le peuple, connaissent le vrai Dieu et l'a« dorent. — Quel est ton vrai nom ? » M. Moÿe prononça son nom de famille seulement, ne voulant pas exposer aux railleries des païens le nom de son saint patron. Or, le nom de M. Moÿe étant, par une homophonie imprévue, un mot chinois qui s'écrit par ce caractère 梅 mêy, frappa le mandarin qui le tourmenta beaucoup à ce sujet. Il le questionna ensuite sur ses parents, sur ses frères, lui demanda s'il était marié, où était situé le royaume de France, et comment il était divisé et administré. Il le fit écrire jusqu'à trois fois le nom de la capitale, celui de sa province et de son chef-lieu, examinant attentivement à chaque fois son écriture. Comme M. Moÿe, dans ses réponses, se répandait en éloges sur la richesse, la grandeur et la puissance de la France, le mandarin lui ordonna de se taire. Pendant plus d'une heure, le juge continua ses questions insidieuses. — « Quand as-tu quitté ton pays ? « Par quelles contrées as tu passé ? — A quelle époque es-tu « entré en Chine, et comment as-tu échappé à la vigilance « des gardes ? — Où as-tu séjourné ? Où et comment

« as-tu appris la langue chinoise ? » Ni le mandarin ni les assistants ne pouvaient croire qu'un étranger eût appris leur langue en si peu de temps. « As-tu apporté de l'argent ? — « Par quelle voie peux-tu t'en procurer ? — » Tandis que le mandarin multipliait ses questions sans fin et sans mesure, un satellite se tenait debout près du confesseur, un cuir plombé à la main, prêt à frapper. Lorsque les réponses lui déplaisaient, le juge faisait un signe, et M. Moÿe était rudement souffleté. « Je ne sentais aucune douleur de ces coups, « dit-il: les peines intérieures, la crainte, l'inquiétude étaient « si grandes qu'elles absorbaient tout autre sentiment. Ou « peut-être était-ce la grâce qui me reconfortait, car ces « coups ranimaient mon courage et me rendaient plus har- « di. » Le généreux confesseur eut, en effet, la consolation de ne trahir jamais, dans ses réponses, ni sa foi, ni la vérité, ni les intérêts de la mission. Il remercia Dieu plus particulièrement de la réponse qu'il eut la présence d'esprit de faire, quand on lui dit : « — Êtes-vous venus plusieurs Européens « en Chine ? — Oui, nous étions deux; mais mon compagnon « est resté à Macao. » Rien n'était plus exact, et le mandarin n'insista plus sur ce point délicat. Il fit apporter une grammaire arabico-chinoise dont se servent les mahométans de l'empire, et remarquant que les mots français qu'il ordonna à M. Moÿe de prononcer n'étaient pas les mêmes que les termes correspondants de ce livre, il prétendit en conclure que le missionnaire mentait, qu'il n'était point Européen, mais Chinois. Le but de tout cet interrogatoire où le bourreau venait en aide au magistrat, était de découvrir si M. Moÿe, comme on en accusait les chrétiens, était de la secte des Pe-lien-kiao, ou du *Nénuphar-blanc*.

Cette remarque, qui est de M. Moÿe lui-même, nous fournit l'occasion d'exposer brièvement la cause ou le prétexte des persécutions qui se renouvellent si souvent en Chine contre

le christianisme, et d'indiquer le principal obstacle à la libre prédication de l'Évangile dans ce vaste empire. Le gouvernement chinois ne repose sur aucune croyance religieuse, et ce n'est ni par zèle ni par aucun autre sentiment de cet ordre qu'il s'oppose à la diffusion et à l'exercice de la religion chrétienne. En matière de religion, il est d'une indifférence complète, et quoiqu'il admette pour les fonctionnaires publics un culte officiel qui se borne à quelques cérémonies extérieures, il laisse le peuple parfaitement libre d'avoir les idées religieuses qu'il lui plaira ; il l'invite même, et cela s'est vu, dit M. Huc, à n'avoir aucune religion, parce que toutes, y compris le christianisme, sont fausses. Ainsi, un Chinois peut être, à sa fantaisie, disciple de Boudha, de Confucius, de Lao-tse ou de Mahomet, sans que la loi y fasse obstacle ; mais les tribunaux poursuivent avec rigueur certaines sectes qui ne sont que des sociétés secrètes, organisées pour le renversement de la dynastie tartare. Or, le gouvernement chinois range le christianisme parmi ces sociétés secrètes dont il connaît et redoute l'influence. L'une des plus puissantes et dont le mandarin voulait que M. Moÿe fût un affilié, est celle du Nénuphar-blanc, Pe-lien-kiao, qui prit naissance, il y a deux siècles, sous le règne Kang-hy, trama longtemps dans l'ombre, puis, sûre de ses forces, parut au grand jour, en causant des discordes effroyables et en mettant en péril l'existence de l'empire. La fin du XVIIIe siècle et le commencement du XIXe furent marqués, au Su-tchuen, par une des explosions les plus violentes de ce volcan qui mine sans cesse le terrain sous les pieds des Tartares, conquérants de la Chine ; de 1775 à 1805, les Pe-lien-kiao couvrirent la province de meurtres et de brigandages, et leur réduction fut une œuvre aussi périlleuse qu'elle fut longue et difficile. Les Chinois qui ne croient à rien, qui n'ont d'autre mobile que l'intérêt ou le plaisir, ne peuvent se persuader que les mis-

sionnaires obéissent uniquement aux inspirations de la foi et de la charité. Ils ne voient en eux que des émissaires destinés à préparer les voies à la conquête, et ils les haïssent de toute la force de leur patriotisme. Voilà le principal obstacle à la propagation de l'Évangile dans l'empire du Milieu. Le gouvernement est intolérant et persécuteur par politique, et pour se défendre. Le Chinois, d'un caractère naturellement timide et pusillanime, se retranche dans la prohibition de l'Empereur et comprend difficilement, même quand la vérité a lui à ses yeux, *qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes* (M. de Courcy, M. Huc, op. cit. passim.).

Ces explications étaient nécessaires pour faire apercevoir le but où tendaient les questions du mandarin, et pourquoi il voulait amener M. Moÿe à dire qu'il était Chinois. N'ayant rien pu obtenir du courageux et prudent missionnaire, le féroce magistrat s'en dédommagea en le torturant, et en faisant frapper cruellement sous ses yeux le jeune Benoît, qui reçut encore quatre-vingts coups sur le visage.

On reconduisit les confesseurs en prison. M. Moÿe apprit alors que celui par qui ils avaient été livrés, avait reçu mille deniers en récompense. Cette nouvelle augmenta ses appréhensions. Néanmoins il se sentait résigné, et il eût entendu avec joie une sentence de mort. « Mais, dit-il, je n'en étais pas digne.»

Cependant la foule se pressait toujours plus nombreuse autour des prisonniers, et du matin au soir on les interrogeait sur la religion. M. Moÿe ne cessait de prêcher. « Par un « miracle de la Providence, écrit-il dans une relation adressée « à M. Pottier, nous étions dans les fers, et la parole de Dieu « n'était pas enchaînée. Le mandarin nous faisait torturer « cruellement, parce que nous avions annoncé l'Évangile, et « pour nous arracher les noms de ceux qui nous avaient « écoutés, et nous prêchions publiquement, à haute voix, « dans sa propre demeure, à la foule qui nous environnait. »

Quelques-uns des satellites qui avaient entendu les chrétiens détenus pendant les dernières persécutions, répétaient, par manière de moquerie, des formules de prières qu'ils avaient retenues, et disaient : « Quels gens sont-ce là ? On « défend leur religion, on les punit, on les exile, et ils la « pratiquent encore ! Ils sont incorrigibles et vraiment dignes « de mort. » M. Moÿe fut frappé de l'air de sincérité et de candeur de l'un de ces satellites, nommé Tcheou, qui l'écoutait avec une attention sérieuse, et qui paraissait avoir de la conscience et des mœurs. En effet, après la délivrance des prisonniers, quoiqu'il ne quittât pas le prétoire tout d'abord, on le vit souvent parmi les chrétiens, priant avec eux, et se montrant en toute circonstance ennemi déclaré des idoles. Un jour, étant entré dans une pagode, il ne put contenir son zèle ; il renversa et brisa l'idole sous les yeux du bonze, en disant à celui-ci qui voulait l'arrêter ; « Si tu raisonnes, je « t'en ferai autant. Nous n'enseignons pas cela, ajoute « M. Moÿe, mais un tel excès de zèle est pardonnable dans « un prétorien néophyte. »

M. Moÿe et ses compagnons passèrent huit jours dans la prison, toujours enchaînés, et subissant une torture qui n'était pas moins cruelle que celle qu'ils avaient endurée au prétoire. Pour s'en faire une idée, il faut se rappeler ce que sont les prisons chinoises, ces affreux repaires où les détenus, séparés seulement par des cloisons en bois ou en fer, sont en réalités confondus les uns avec les autres, dans un effroyable contact, où la vermine et la saleté ne sont pas ce qu'il y a de plus répugnant. La justice chinoise ne distingue pas l'accusé du condamné, ni le simple délinquant du criminel endurci et corrompu : elle est cruelle pour tous, les abandonnant tous indistinctement à la faim, à la maladie et à l'immoralité. « Cependant, dit M. Moÿe, j'y étais content, résigné ; « ma chaîne m'était agréable, et je n'en sentais pas le poids.

Durant les huit jours qui s'écoulèrent après le second interrogatoire, le mandarin s'aperçut du péril auquel il était lui-même exposé. S'il condamnait ses prisonniers, il ne pouvait dissimuler que l'un d'eux était Européen, et il courait grand risque de perdre sa charge et d'être puni pour n'avoir pas su l'empêcher de pénétrer dans son district, ou pour n'avoir pas été averti immédiatement de la présence de cet étranger. S'il les renvoyait, il avait à craindre d'être accusé à son tour, pour avoir troublé le pays par des poursuites inutiles. Il fit donc circonvenir les prisonniers, et, la lâcheté ne faisant jamais taire la cupidité chez un Chinois, il leur laissa entendre qu'ils seraient délivrés, moyennant une somme d'argent, si le maître de religion voulait se dire originaire de Canton. Quelques chrétiens, mus par une affection trop humaine, joignaient leurs sollicitations aux instances des satellites. Mais ce qui contrista le plus profondément M. Moÿe, ce fut la conduite de son hôte qui, jusque-là, n'avait souffert que la chaîne et la prison. Cet homme était un chrétien convaincu, sincère même, mais lâche et attaché aux biens de la terre. Il avait apostasié durant la dernière persécution, et il devait tomber encore une fois. Il représentait à M. Moÿe qu'il y allait de l'intérêt de la religion dont son obstination entraînerait la ruine ; qu'ils étaient menacés d'une prison perpétuelle ; qu'il suffisait de dissimuler un moment, sur un point de peu d'importance. « Or, dit M. Moÿe, ces « discours me crucifiaient plus que ma chaîne, et ma prison, « et les insultes des satellites. Je lui disais que Dieu est tout-« puissant, que c'était de lui seul qu'il fallait attendre ma « délivrance, dont il saurait trouver les moyens ; que je souf-« frirais la mort plutôt que de m'y soustraire par un moyen « que ma conscience réprouvait. » Le courageux disciple de M. Moÿe l'aida à résister aux obsessions des satellites qui, voyant leur proie sur le point de leur échapper, en voulaient

au moins extorquer de l'argent. Ils demeurèrent inébranlables dans leur refus, comprenant bien qu'un acte de faiblesse ne ferait que retarder l'heure de leur délivrance, et compromettre la paix et la sécurité des chrétientés.

Le mandarin, désespérant de séduire le missionnaire, le fit ramener au prétoire, avec les deux autres prisonniers, le vendredi qui précède la Pentecôte. Comme on lui demandait, pour condition de sa mise en liberté, de dire qu'il était de Canton, il répondit avec une fermeté invincible : « Plutôt « mourir que de dire un mot contre la vérité ou la religion. » Les satellites eux-mêmes montrèrent des dispositions plus favorables. Ils disaient aux spectateurs : « Ce sont d'honnêtes « gens, qui ne font de mal à personne, et qui obéissent à la « droite raison et à leur conscience. »

Lorsque le mandarin parut sur son tribunal, Dieu avait changé son cœur. Il ne parla plus contre la religion, et il se contenta de demander à M. Moÿe l'engagement de s'éloigner et de ne plus reparaître dans le pays. Le missionnaire répondit : « Si le mandarin l'ordonne, je m'en irai. » Mais il ne promit point de ne plus revenir. Sur l'ordre du mandarin les ornements furent apportés, et des satellites les déchirèrent et les foulèrent aux pieds. M. Moÿe, à la vue de cette profanation, ressentit une vive impression d'horreur ; il pensait intérieurement que ces ornements déchirés, au jour du jugement, rendraient témoignage contre les coupables.

Le lendemain, samedi, veille de la Pentecôte, les prisonniers furent amenés une dernière fois devant le mandarin qui, s'adressant à l'hôte du missionnaire, lui demanda s'il se conduirait mieux à l'avenir. Le malheureux eut la lâcheté de promettre de s'amender. Néanmoins le juge lui fit appliquer vingt-cinq coups de bambou sur les reins. « Pour vous, dit-« il à M. Moÿe et à son disciple, je vous fais grâce du châti-« ment, parce que vous devez supporter les fatigues d'un

« voyage. » Puis il ordonna la mise en liberté des trois prisonniers. Il fallut néanmoins les reconduire en prison, parce qu'on ne trouva pas le satellite qui avait la clef de leur chaîne. Ils furent enfin élargis, et sortirent du prétoire, au milieu des félicitations des satellites et des païens, rendant grâces à Dieu et chantant : *Seigneur, vous avez brisé nos liens : Dirupisti, Domine, vincula mea.* Ils restaient cependant sous la garde des prétoriens qui laissèrent l'hôte de M. Moÿe retourner dans sa maison, et qui, durant plusieurs jours, conduisirent le missionnaire et son disciple çà et là, sans dessein arrêté. La foule s'assemblait partout où ils s'arrêtaient et les interrogeait sur la religion. M. Moÿe prêchait publiquement, et exhortait ses auditeurs à renoncer au culte des idoles. Il lui semblait voir l'accomplissement de ces paroles du psaume : *Le Seigneur a fait entendre sa voix, et la terre a été ébranlée.* Toute la contrée, en effet, était dans l'agitation. Partout on parlait de religion, à tel point qu'en passant devant les maisons, le confesseur entendait le bruit des discussions qui avaient lieu à l'intérieur. Dès qu'on était instruit de sa présence, on sortait pour le prier d'entrer et de parler. Il ne pouvait se rendre à toutes ces instances, et le plus souvent il répondait en exhortant à adorer le vrai Dieu, et continuait son voyage. Des milliers de personnes entendirent ainsi parler de Notre-Seigneur, et presque tous approuvaient les discours du confesseur, autant qu'ils avaient admiré son courage et sa persévérance.

L'espoir d'une récompense détermina le satellite qui conduisait M. Moÿe à lui permettre de retourner à Maô-tièn, dans la maison où il avait été arrêté. Déjà son hôte y était rentré, et avait rétabli la tablette de religion. C'est l'usage, chez les Chinois, d'orner la salle des ancêtres de tablettes ou de bandes de papier, sur lesquelles ils tracent des inscriptions, et dont une indique le siége de l'âme du défunt en

l'honneur de qui elle a été placée. Dès qu'une famille fait profession de christianisme, elle affiche, au fond de la salle principale de la maison, qui est celle où l'on reçoit les hôtes, la tablette de la religion chrétienne. C'est une bande de papier de couleur, de cinq à six pieds de long, sur un pied et demi de large, sur laquelle sont gravés en gros caractères ces mots : « Au vrai Seigneur, créateur du ciel, de la terre, des « hommes et de toutes choses. » Les chrétiens affichent aussi, de chaque côté de cette tablette, des vers qu'ils appellent *correspondants*, et qui contiennent des sentences religieuses, ou l'énoncé des mystères de la foi. Telle était la tablette que l'hôte de M. Moÿe avait rétablie, en rentrant dans sa maison, pour montrer qu'il n'avait point eu l'intention de renoncer à sa foi. Les fidèles de Maô-tièn éprouvèrent une grande joie en revoyant le missionnaire qui avait si courageusement confessé le nom de Jésus-Christ, et ils s'agenouillèrent tous ensemble, pour prier avec lui et remercier le ciel de sa délivrance. Le satellite laissait tout faire, et témoignait même son approbation. M. Moÿe lui dit en souriant : « Puis « donc que notre religion est bonne, ainsi que vous le voyez, « il ne vous arrivera plus désormais de persécuter les chré- « tiens. » Cet homme n'était pas le seul, parmi les prétoriens, que la grâce eût touché, et en qui elle eût fait succéder la bienveillance à la haine. Le mandarin de Ou-tchouan-hien lui-même resta sous l'impression qu'avait produite en lui la foi si simple et si courageuse des confesseurs. On en eut bientôt la preuve. Les chrétiens timides qui avaient obligé M. Moÿe à sortir de chez eux et à retourner sur ses pas, jusqu'au lieu où il avait été arrêté, touchés de l'exemple qu'il leur avait donné, et de la ferveur qui régnait dans la chrétienté de Maô-tièn, avouèrent leur faute et la réparèrent par une conduite hautement chrétienne. Les païens qui avaient livré M. Moÿe accusèrent ces fidèles convertis, et jusqu'à trois fois

le mandarin de Ou-tchouan-hien les renvoya en les traitant de brouillons. Comme ils revinrent encore à la charge, il les fit jeter en prison, en même temps qu'il donna ordre d'arrêter dix des chrétiens dénoncés. Le mandarin leur offrait leur délivrance, à la condition qu'ils promettraient de ne plus professer le christianisme. Ils répondirent avec constance : « Nous ne le pouvons. » Ils restèrent donc enchaînés avec leurs accusateurs, mais avec cette différence que tandis que ces méchants étaient abandonnés de tout le monde, et souffraient de la faim et des horreurs de la prison, les confesseurs faisaient l'admiration des païens eux-mêmes qui s'empressaient, aussi bien que les chrétiens, de les nourrir et de les soulager.

Il fallut cependant que M. Moÿe et Benoît Sên reprissent le chemin de Su-tchuen, toujours sous la garde d'un satellite qui ne les quittait jamais. Le voyage fut long, pénible et dangereux. Le bruit des événements de Où-tchouan-hièn les avait précédés, et quelquefois on refusait de leur donner un abri pour la nuit. Tout leur devenait un sujet de crainte. Un jour les deux fugitifs virent un groupe d'hommes venir à eux, et ils crurent qu'ils allaient être arrêtés de nouveau ; ils furent agréablement détrompés, quand ils reconnurent des chrétiens qui les avaient suivis. La conduite de leur surveillant, qui les pillait sans pudeur, leur donnait tout à redouter, parce qu'il n'y a rien dont un Chinois de cette classe ne soit capable pour de l'argent. La nuit les surprit un soir, avant qu'ils eussent trouvé un gîte ; ils s'égarèrent dans une forêt des montagnes, et ils y errèrent longtemps, épuisés de faim, de soif et de fatigue. Ils arrivèrent enfin à une maison où des chrétiens étaient réunis pour la prière. Ces pieux fidèles avaient eu connaissance de l'emprisonnement de M. Moÿe, mais ils ignoraient encore sa délivrance. Dès la première nouvelle de son arrestation, ils n'avaient cessé de jeûner et

de prier pour lui. On peut juger des transports de leur joie, quand il parut inopinément au milieu d'eux, vivant et libre, comme autrefois saint Pierre au milieu des fidèles de Jérusalem qui priaient pour sa délivrance. M. Moÿe était arrivé sans le savoir à Long-ky. Déjà le satellite, son gardien, l'avait quitté. Malgré l'ordre qui lui avait été donné de conduire son prisonnier au mandarin du Su-tchuen, arrivé à la limite du Kouy-tcheou, cet homme, ne voyant aucun profit pour lui à aller plus loin, s'empara du meilleur des vêtements qui restaient à M. Moÿe, le salua profondément, ainsi que son disciple, et les laissa aller où ils voulurent.

En terminant sa relation, M. Moÿe écrivait à ses amis de France : « J'ai toujours demandé à Dieu cette grâce, que cet « événement, au lieu de m'élever, m'inspire une plus pro« fonde humilité, et attire ses plus grandes bénédictions sur « notre mission. Maintenant je dois me regarder comme le « criminel de Jésus-Christ, qui a été enchaîné pour ses « fautes, et qui appartient toujours à son maître. »

Nous avons cru ne devoir rien retrancher du récit de l'emprisonnement et des souffrances de M. Moÿe, parce que sa confession devant le tribunal de Où-tchouan-hiên est son plus beau titre de gloire, comme missionnaire, et parce qu'il nous a paru propre à faire mieux connaître la foi et le caractère de ce saint prêtre. Ainsi qu'on a pu le remarquer, M. Moÿe ne parle pas volontiers de ce qu'il a souffert personnellement, et certainement, s'il avait été libre de garder le silence, nous n'en saurions pas plus sur ce qu'il a enduré au prétoire et dans les prisons de Où-tchouan-hiên que nous ne savons ce qu'il a souffert, en d'autres circonstances, pour le nom de Jésus-Christ. Mais M. Pottier lui ordonna d'écrire une relation exacte et circonstanciée de ce qui lui était arrivé au Kouy-tcheou, et M. Moÿe révéla par obéissance ce que son humilité voulait lui faire tenir secret. Le vénérable

prélat transcrivit de sa propre main cette relation, et l'envoya à Rome où elle nous a été communiquée ; nous l'avons reproduite dans l'espoir qu'elle ferait dire au lecteur, comme le cardinal Antonelli, préfet de la Sacrée Congrégation, l'écrivit à M. Pottier, que l'action de Dieu a été manifeste dans cet événement, et que la délivrance de M. Moye a été l'œuvre de la Providence.

CHAPITRE XIII

M. Moÿe continue la visite des Chrétientés.

1774-1776.

M. Moÿe passa le reste de cette année 1774, jusqu'au mois de décembre, dans la partie orientale du Su-tchuen, soit dans les montagnes de Fou-tcheou, soit dans la préfecture de Tchong-kin-fou. La joie était grande dans les chrétientés, d'autant plus que lorsqu'il y arrivait, la plupart ne connaissaient que son arrestation, et priaient encore pour sa délivrance. « C'est à ces prières, dit M. Moÿe, que je suis en « grande partie redevable de ma mise en liberté. »

Durant cette visite, le zélé missionnaire commença à recueillir les fruits de ses premiers travaux. Presque partout la ferveur s'était ranimée parmi les anciens chrétiens, et des prosélytes nombreux se faisaient instruire et se préparaient au baptême. Sa plus grande joie était de voir les chrétiens mettre plus de zèle et d'ardeur à instruire les idolâtres, et suppléer ainsi à l'inaction forcée du missionnaire, à qui la prudence ne permettait presque aucune relation directe avec les infidèles. Se voyant, d'ailleurs, presque toujours absorbé par les travaux ordinaires du ministère, il envoyait vers les païens son disciple Benoît, qui paraissait merveilleusement

propre à cette mission. Cependant on avait d'abord déclaré à M. Moÿe que ce jeune homme était absolument incapable; « mais, disait le pieux missionnaire, Dieu se plaît à choisir « ce que le monde réprouve. » Nous devons ajouter que les succès de Benoît prouvèrent une fois de plus jusqu'à quel point Dieu avait accordé à son serviteur le don du discernement des esprits.

L'une des préoccupations les plus vives de M. Moÿe avait pour objet les malades dont plusieurs, malgré son zèle et son activité, mouraient sans avoir reçu le secours des sacrements. On comprendra que ce malheur était inévitable, si on se rappelle l'immensité du district qu'il était chargé d'administrer. Aussi, dans les chrétientés qu'il visitait, les malades et les moribonds attiraient-ils, avant les autres, toute sa sollicitude. Il exhortait ensuite les fidèles à se tenir toujours prêts à paraître au jugement de Dieu, et à saisir avec empressement l'occasion de recevoir les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Cependant cette préoccupation ne le conduisait pas à se relâcher de la rigueur avec laquelle il exigeait les dispositions nécessaires pour l'absolution et la sainte communion. L'expérience lui apprenait chaque jour à se défier de certaines âmes sensuelles ou attachées aux biens de la terre, qui ne voyaient dans leur admission aux sacrements qu'un moyen de dérober leur état de péché ou de langueur à leur propre conscience et aux regards du prochain. A cette occasion, M. Moÿe se rappelait les scènes scandaleuses auxquelles avaient donné lieu, en France, les prétentions des Jansénistes, et l'intervention des magistrats en des questions qui ne les concernaient pas, et il écrivait à ses amis : « Par « bonheur, les fidèles à qui les sacrements sont refusés, ne « vont pas présenter des requêtes aux mandarins, pour im- « plorer le secours du bras séculier. Nous sommes libres là- « dessus. Comme dans l'Église primitive, je trouve ici qu'au

« milieu des païens mêmes, notre Église est plus libre que « l'Église gallicane. Dieu veuille soumettre le troupeau au « Pasteur, *et je ne craindrai rien de ce que l'homme entre-* « *prendra contre moi : et non timebo quid faciat mihi* « *homo.* »

Mais cette liberté de son ministère, M. Moÿe, comme tous ses confrères dans l'apostolat, la payait de sa liberté d'homme et de citoyen, dans une contrée où il était sans cesse poursuivi comme un criminel dangereux, et où il n'échappait à un péril que pour tomber dans un autre. Il passa presque tout l'été dans la région des montagnes, parce qu'il était plus facile de les parcourir pendant la belle saison, tandis qu'alors les chaleurs de la plaine étaient accablantes. Mais il y trouvait à peine un abri pour se reposer, ou la nourriture nécessaire pour réparer ses forces bientôt épuisées par les courses continuelles qu'il faisait en allant d'un lieu à un autre, et en se dérobant aux recherches des païens. Quand ses travaux lui laissaient un peu de relâche, il aimait à passer quelques heures, loin des habitations, sur une cime élevée et solitaire, et là il se reposait dans la prière et la méditation, ou bien en écrivant ses relations.

Or, le 8 août de cette même année 1774, en un lieu nommé Pan-kia-keou, comme il était assis au sommet d'un monticule voisin des habitations, occupé à écrire la lettre d'où nous tirons ces détails, son disciple Benoit Sên accourut, et lui annonça qu'une troupe de satellites était à sa recherche, et que déjà la maison était envahie. M. Moÿe se jeta, à quelques pas, dans les broussailles qui couvraient le sol, et se cacha avec tout le soin possible, mais sans se dissimuler que sa situation était extrêmement précaire. Les satellites ne l'ayant point trouvé dans la maison, se divisèrent en deux bandes, dont l'une garda les issues, tandis que l'autre se plaça en observation sur une éminence d'où il était facile d'aperce-

voir tout ce qui se passait alentour. Cependant un jeune chrétien assis près du missionnaire, voyant tout sans être vu, l'avertissait des mouvements de ses persécuteurs avec tant d'à-propos qu'il put s'éloigner à la faveur des buissons et échapper à toutes les recherches. La nuit venue, il se rapprocha de la maison. Il jugea au bruit qu'il entendait, que les satellites ne s'étaient pas encore retirés. Il se rendit avec son guide à un quart de lieue, chez un chrétien qui lui donna asile dans une chambre écartée et peu apparente. Les satellites arrivèrent bientôt, et on leur ouvrit comme si on n'avait rien eu à craindre. La pièce où était M. Moÿe, outre la porte de communication avec l'appartement principal, en avait une autre vers l'extérieur, par laquelle il s'échappa, avec son compagnon, quand les satellites se présentèrent à la première. Les fugitifs retournèrent hardiment à la maison d'où ils avaient été chassés, et M. Moÿe, après avoir pris quelque nourriture, se retira, à une journée de là, chez des chrétiens chez qui il écrivit un récit de cette alerte qu'il conclut, en disant à ses amis : « Remerciez Dieu pour moi et priez-le « de me conserver en de semblables rencontres, et dans les « dangers au milieu desquels nous sommes continuellement. « Un missionnaire peut dire avec David : *Mon âme est toujours sur mes mains : anima mea in manibus meis semper*. Mais, bien considéré, les dangers de l'âme sont « bien plus à craindre que ceux du corps. Malheur au « monde qui en est environné, sans les apercevoir. »

Vers la fin de l'été, M. Moÿe quitta les montagnes, et le 22 septembre il était rentré à Tchong-kin-fou. Il y reçut enfin un message de la partie du Kouy-tcheou où il avait été arrêté, et d'où il n'avait pu jusqu'alors obtenir de nouvelles. Il y avait cependant fait parvenir des livres pour l'instruction des païens qui montraient des dispositions favorables. Il avait aussi envoyé des messagers dans les chrétientés du

même district qu'il n'avait point visitées, afin de savoir s'il lui serait possible d'y pénétrer. Mais l'agitation causée par son arrestation durait encore, et les chrétiens lui faisaient dire que dans trois mois ils viendraient le chercher, pour le guider et le protéger. Cette précaution était indispensable pour un voyage de dix jours, à travers un pays de montagnes et infesté par les voleurs. Un autre messager vint lui apprendre l'emprisonnement des chrétiens qui furent dénoncés par l'officier rural et les païens de Mao-tien, et il se réjouit au récit de la courageuse et persévérante fermeté de ces confesseurs.

Sa consolation ne fut pas moins grande à la vue des progrès qu'avait faits, durant son absence, la chrétienté de Tchong-kin. Il attribuait les nombreux retours des apostats, les conversions fréquentes des païens, et le redoublement de ferveur des fidèles à la grâce de Dieu qui opère victorieusement dans les âmes, et sait y faire fructifier la semence de la foi. Cependant il reconnaissait partout, à Tchong-kin et dans les environs, l'heureuse influence de la famille Lô dont tout les membres, par leur vertu, leur zèle et leur intelligence, étaient autant d'apôtres dans la contrée. M. Moÿe se convainquit de plus en plus de l'efficacité du concours des âmes ferventes ; ce concours était indispensable pour porter la bonne nouvelle aux païens avec qui les missionnaires ne pouvaient se mettre en relation, pour former les nouveaux convertis aux pratiques de la vie chrétienne, en les pénétrant de l'esprit de l'Évangile, et pour maintenir, ranimer et développer la piété chez les fidèles. Le zélé missionnaire voyait avec admiration, dans la famille de son hôte, une enfant de douze ans qui soutenait de longues discussions contre un païen, et concluait en le pressant par ces paroles : « Il faut se faire « chrétien, non pas pour les honneurs et les prospérités « temporels, mais pour la gloire de Dieu et le salut de son

[illegible] divine. [illegible] pour [illegible] les hommes [illegible] la voie du salut. Cette idée d'une rédemption humaine par une incarnation divine est généralement populaire parmi les bouddhistes et elle appartient à cet ordre de vérités traditionnelles qui sont toujours du domaine de l'humanité tout entière. D'après les livres anciens, hindous, thibétains, mongols et cingalais, on peut faire remonter la naissance de Bouddha, ou du personnage qui se rapporte l'origine du bouddhisme, à l'an 600 avant Jésus-Christ. Le bouddhisme n'admettant pas la distinction des castes, fut l'objet de persécutions longues et violentes de la part du brahmanisme indien, malgré les ressemblances doctrinales des deux sectes. Vers le VIe siècle de notre ère, les bouddhistes, enfin expulsés de l'Hindoustan, furent forcés de franchir les Himalaya, et se répandirent dans le Thibet, la Boukharie, la Mongolie, la Chine et jusqu'au Japon et à Ceylan. Aujourd'hui le bouddhisme compte encore ses sectateurs dans ces contrées par centaines de millions. La femme chinoise qui a donné lieu à cette digression, avait adopté sincèrement ce qu'elle connaissait des doctrines du bouddhisme. Depuis deux ans elle jeûnait continuellement, et observait une rigoureuse abstinence. Cette âme droite

s'ouvrit à la lumière dès qu'on la fit briller à ses yeux. « Hélas ! disait-elle, nous ne savions rien de tout ce que vous « nous enseignez. »

Elle était venue vers M. Moÿe avec une femme imbue des doctrines de Confucius, qui, après avoir entendu le missionnaire et lu les livres qu'il lui remit, était à son tour ravie d'admiration, et s'écriait : « Ces livres nous apprennent ce « que Confucius n'enseigne pas, à sauver nos âmes. » Une autre femme ayant écouté les leçons et les recommandations de M. Moÿe, retournait au milieu des siens, et les exhortait efficacement par ces paroles, qu'elle prononçait le cœur pénétré et les larmes aux yeux : « Notre-Seigneur Jésus-Christ a « souffert pour nous ; sauvez vos âmes. » Elle ne savait rien dire autre chose, et, à sa voix, plus de cent personnes se disposèrent à embrasser la foi et à recevoir le baptême. C'était aux yeux du pieux missionnaire une nouvelle vérification de ces paroles de l'Apôtre : *Dieu a choisi ce qui est faible aux yeux du monde, infirma mundi elegit Deus.*

Vers le mois de décembre, les guides qu'il attendait étant arrivés, M. Moÿe reprit le chemin du Kouy-tcheou, et se dirigea vers la partie occidentale de cette province qu'il ne connaissait pas encore. Les chrétiens qu'il se proposait de visiter étaient dispersés, principalement dans les environs d'une ville du premier ordre appelée Tsen-ny-fou. Il passait sans cesse d'un lieu à un autre, selon sa coutume; il prêchait, rétablissait les exercices de religion, et ranimait partout la ferveur. La plupart des chrétiens se montraient touchés, et commençaient un genre de vie plus en rapport avec leur foi. Il trouva sur le territoire de Tsen-ny-fou des Miao-tse qui cultivaient les champs d'une famille chrétienne. Vainement il les exhorta ; aucun d'eux ne se convertit, et ils ne parurent pas même l'écouter sérieusement.

Au début de ses travaux dans cette partie de sa mission,

M. Moÿe eut un songe ou une vision qui l'impressionna profondément, et qui lui parut surnaturelle et prophétique. Il vit Notre-Seigneur attaché à la croix, entre les deux larrons, versant son sang pour nous racheter, et faisant voir qu'il était plus occupé de notre salut que de ses souffrances. La croix lui paraissait moins élevée au-dessus de la terre qu'on ne la représente ordinairement. Il se sentit pressé intérieurement de parler à Notre-Seigneur, et il lui dit avec affection : « Seigneur, aurez-vous pitié du Kouy-tcheou ?» Notre-Seigneur pencha la tête, en signe d'affirmation. Cependant, comme cette inclination de tête n'était pas très-sensible et le laissait dans la perplexité, il réitéra la même demande, avec un grand effort. Alors Notre-Seigneur inclina la tête bien plus visiblement, et jusqu'à deux fois. Après quoi Jésus-Christ, prenant une verge, chassa le missionnaire du Kouy-tcheou. Cette dernière circonstance paraissait étrange à M. Moÿe, et elle le portait à croire que cette vision pouvait n'être qu'un songe ordinaire, un phénomène de l'ordre naturel, qu'expliquaient suffisamment ses préoccupations de chaque jour. Mais les événements dissipèrent ses doutes. En effet, la religion pénétra dans la province, mais lentement et par degrés, comme l'indiquaient les signes d'abord à peine visibles, et ensuite plus affirmatifs, de Jésus-Christ crucifié; or toutes les fois que M. Moÿe pénétra dans la contrée, il s'en vit bientôt expulsé, comme dans la seconde partie de l'apparition. Pendant plus d'un an il garda le silence sur cette vision ; mais lorsqu'il lui parut que le doute n'était plus possible, il en parla pour la consolation et l'édification des fidèles. Toutefois, craignant toujours l'illusion et se défiant de lui-même, il soumit ce songe extraordinaire au jugement de la Congrégation de la Propagande, comme nous verrons, dans la suite, qu'il le fit pour tous les événements qui lui semblaient sortir de l'ordre commun et naturel.

Quoiqu'il en soit, cette vision soutint le courage de M. Moÿe, et le disposa à employer tous les moyens pour répondre au désir du Cardinal Antonelli, Préfet de la Propagande, qui lui recommandait vivement l'établissement de la religion dans le Kouy-tcheou. Ce qu'il ne pouvait faire par lui-même, il le faisait entreprendre par ceux qu'il en jugeait capables. Quelques années plus tard, il eut la consolation d'apprendre qu'un prêtre chinois qu'il y envoya, était parvenu, malgré l'opposition d'un officier rural, son oncle, à former une nouvelle chrétienté, régulière et fervente. Un marchand de soie, originaire du Kiang-si, passa à Tchong-kin-fou, pour aller à Koueï-yang-fou, capitale de Kouy-tcheou, ou l'appelaient les affaires de son négoce. C'était un chrétien pieux et zélé. Durant le voyage, il avait exhorté un de ses associés qui l'accompagnait, et l'avait déterminé à embrasser le christianisme. Il l'instruisit, et, à Tchong-kin, il le présenta, avec son fils aîné, à M. Moÿe pour qu'il leur conférât le baptême. Le missionnaire saisit avec empressement une occasion si favorable de commencer un établissement dans la capitale du Kouy-tcheou. Avec ce pieux marchand et sous sa protection, il envoya la veuve Lô dont nous avons déjà parlé, et une autre chrétienne de Tchong-kin. Les commencements furent heureux. Mais les troubles, occasionnés par les bandes de voleurs qui désolaient la contrée, obligèrent les envoyés de M. Moÿe à se retirer. La veuve Lô versait des larmes en s'éloignant d'une moisson qui lui paraissait mûre. Dans la suite, Benoit Sên, devenu prêtre comme nous le dirons, recueillit ces premiers éléments dispersés par l'orage, et en forma une chrétienté qu'il augmenta par de nouvelles conversions. Il gagna à la foi, dans les environs de Kouy-yang-fou, un lettré riche et de grande réputation, qui, ayant reçu sa visite, le reconduisit loin de sa maison. M. Sên lui faisait observer qu'il n'avait pas coutume d'accompagner ainsi ses visiteurs : « Eh!

« quoi, lui répondit-il, les Européens font neuf fois dix mille « lys pour venir en Chine nous convertir, et je ne vous re- « conduirais pas ainsi quatre ou cinq lys ! » M. Moÿe renvoya aussi dans sa province un habitant Tsen-ny-fou que le commerce de la soie avait amené à Tchong-kin où il se convertit, afin d'y préparer les voies à l'Évangile. C'est ainsi que, docile à ce qu'il croyait un avertissement d'en haut et aux ordres de ses supérieurs, M. Moÿe travailla, par tous les moyens à sa disposition, à opérer, ou du moins à commencer la conversion de la province du Kouy-tcheou.

Au mois de décembre de cette même année 1774, M. Moÿe revint dans le district de Où-tchouan-hien, dans le pays même où il avait été arrêté et emprisonné. Il était accablé de fatigue, et de violentes douleurs lui rendaient le travail extrêmement pénible. Mais la moisson était abondante, et il se ranimait à la pensée que la grâce agit d'autant plus que la nature est moins satisfaite, et que le bien accompli dans la douleur est plus surnaturel, plus pur, comme l'or qui a passé par le creuset. Il conféra le baptême à un grand nombre d'adultes, parmi lesquels se trouvaient des lettrés, des ennemis acharnés autrefois à la poursuite des chrétiens, et surtout la femme qui l'avait dénoncé et avait été cause de son arrestation. Cette nouvelle néophyte apprit, après son baptême, qu'on avait instruit le missionnaire de sa conduite envers lui; elle alla le trouver à six lieues de sa demeure, et elle se jeta à ses pieds en lui demandant pardon, et en le conjurant d'oublier sa faute. M. Moÿe la rassura, et lui dit que les chrétiens, conformément à la doctrine de Jésus-Christ, et à son exemple, se faisaient une obligation et une gloire de pardonner à leurs ennemis, de les aimer et de leur rendre le bien pour le mal.

A Mao-tièn même, où résidait l'officier rural qui l'avait livré au mandarin, au bruit de son arrivée les païens accou-

rurent en foule ; ils assistaient aux exercices de piété des chrétiens, et entraient en discussion avec eux, les uns par curiosité, les autres pour s'instruire. Cependant un de ces hommes que les Chinois appellent aux enterrements pour y chanter des prières qu'ils n'entendent pas, et qui sont réellement inintelligibles, faisait craindre qu'en excitant la convoitise des païens de cette contrée, qui étaient cupides et turbulents, il ne parvînt à causer des scènes fâcheuses. Pour éviter un malheur qui paraissait imminent, aussitôt qu'il eut terminé l'administration des sacrements, M. Moÿe s'éloigna, en suivant, à travers les montagnes, des chemins que la neige et la glace rendaient difficiles et dangereux. Il passa devant un poste ; les gardes le reconnurent et le laissèrent aller ; mais ils arrêtèrent ceux qui portaient les bagages, et ils ouvrirent un panier. Heureusement, ce n'était pas celui qui renfermait les ornements. Ne voyant que des habits communs, ils dirent au jeune homme qui en était chargé : « Quoi ! « votre maître, après la persécution qu'il a essuyée, revient « encore ! » Le chrétien répondit courageusement : « Il en « sera ainsi jusqu'à la fin du monde. La religion chrétienne « n'a rien de répréhensible. » Pendant ce temps, M. Moÿe éprouvait les craintes les plus vives, et s'attendait à être arrêté. Quand il vit le jeune homme le rejoindre en liberté, sa joie fut si grande qu'il oublia la fatigue et le besoin de nourriture. Il fait observer, à cette occasion, que ses voyages étaient rendus extrêmement périlleux par la nécessité où il était, comme ses confrères, de faire transporter, avec ses bagages, dans les stations qu'il visitait, sa chapelle, c'est-à-dire les vases sacrés, les ornements et tous les objets nécessaires pour la célébration de la sainte messe et l'administration des sacrements. Il courait le risque d'être dépouillé par les voleurs qui infestaient les chemins ; mais il redoutait plus encore celui d'être découvert par les inspecteurs des

douanes. Il évitait autant que possible celles de ces douanes qui étaient fixes ; mais il arrivait souvent qu'on en établissait de temporaires, dans des passages écartés, à la suite de déprédations considérables dont on voulait surprendre les auteurs ; le missionnaire y était arrêté au moment où il y pensait le moins, et les bagages étaient ouverts pour savoir s'ils contenaient ou des effets volés ou des armes. Pour diminuer le danger qui était extrême, M. Moÿe employa une partie de ses ressources à multiplier les chapelles, de telle sorte qu'il ne fut plus obligé de les transporter, si ce n'est à de faibles distances et lorsqu'il était facile de s'assurer que la route était libre.

CHAPITRE XIV.

Visite des chrétiens. — Lettres annuelles aux Sœurs. — Fondation de villages chrétiens.

1774-1776.

M. Moÿe repassa au Su-tchuen et se trouva à Tchong-kin-fou, pour la fin du carême et les solennités pascales de l'année 1775. Il revenait heureux d'avoir souffert pour Jésus-Christ, et il considérait comme la récompense de ses travaux les périls auxquels il avait été exposé. Il se sentait protégé par la Providence qui seule avait pu le conserver, et le ramener sain et sauf, à travers tant de dangers. L'état des chrétientés de Tchong-kin et des environs lui fut une consolation plus grande encore. La ferveur régnait parmi les fidèles, et il ne put retenir ses larmes quand, pendant la semaine sainte, il les vit adorer la croix, en poussant des soupirs et des sanglots. Leur ardeur pour la pénitence et la mortification était si grande, qu'à l'exemple de sainte Catherine de Sienne qui jeûnait jusqu'à l'Ascension, ils ne voulaient pas terminer aux fêtes pascales les austérités du carême. A ce spectacle, M. Moÿe sentait redoubler sa foi, sa charité et surtout sa dévotion envers l'auguste Mère de Dieu. Voici comment il en parle lui-même : « Entre les consolations dont il plût à la divine misé-« ricorde de soutenir son indigne serviteur, ou pour mieux

« dire son criminel de lèse-Majesté, car c'est ainsi que je me « nomme devant Dieu, depuis que j'ai été en prison et que « j'ai porté les chaînes, une des plus grandes me vient de la « sainte Vierge. Je sens l'effet de ces paroles : *Vita, dulcedo, « et spes nostra*. Une douceur suave remplit mon cœur dès « que je pense à elle, ou que je vois une de ses images. Je « lui demande ses consolations avec son esprit. C'est toujours « à cette divine mère que j'ai recours dans mes périls et en « toute occasion. Priez-la pour moi, et remerciez Dieu des « grâces qu'il nous accorde par son intercession. »

Il écrivait encore à ces mêmes amis de France : « C'est une « belle vie que la vie d'un missionnaire détaché de tout, « errant çà et là, exposé à tous les dangers, n'ayant d'appui « qu'en Dieu, souffrant tout pour la gloire de Dieu et le « salut des élus, mourant tous les jours en esprit, continuel- « lement en péril de mort, toujours prêt à s'immoler lui- « même après avoir tout sacrifié, et jouissant sur une terre « étrangère des consolations célestes que Dieu donne à ceux « qui renoncent aux aises de la vie pour en embrasser les « peines. Il éprouve alors que la vie naturelle énerve l'âme, « et que la vie surnaturelle le fortifie merveilleusement et « élève l'homme vers le ciel à mesure qu'il se détache de « la terre. Au sein de la patrie, de la famille, chez soi, que « d'attraits pour la nature qui attachent le cœur, embar- « rassent l'âme et l'empêchent de s'élever ! Rompez ces liens, « chers amis, et prenez l'essor pour voler vers nous : *Quis « dabit mihi pennas, et volabo, et requiescam :* qui me « donnera des ailes, et je volerai, et je me reposerai ! Vous « trouverez, en effet, le repos de l'âme, la paix du cœur que « ne vous donneront jamais les satisfactions naturelles qui ne « sont que des illusions: *fascinatio nugacitatis obscurat bo- « num.* »

Depuis un an et demi qu'il était entré dans son district,

M. Moÿe avait administré le baptême à plus de quinze cents personnes, et autour de lui la moisson semblait mûrir et se préparer abondante. Plus de cent apostats avaient été réconciliés. Environ trente vierges s'étaient consacrées à Dieu, et faisaient l'ornement et l'édification des chrétientés. Ces heureux succès qu'il attribuait uniquement à la grâce et aux prières des âmes pieuses, l'enflammaient d'une nouvelle ardeur. Il se multipliait pour prêcher, pour administrer les sacrements, pour faire instruire les païens de bonne volonté, pour visiter les malades et pour parcourir les chrétientés. Il gémissait quand il pensait à certaines stations considérables où il n'avait pu se rendre encore, et qui n'ayant pas vu de prêtre depuis quinze et même vingt ans, étaient tombées dans le plus triste état. Alors il suppliait Dieu d'envoyer des ouvriers à sa vigne, et il écrivait à ses amis de France, pour exciter leur charité et leur zèle. Il tremblait, dans son humilité, que ses péchés ne fissent obtacle à la propagation de la foi. « Je suis plein de défauts, écrivait-il à cette époque, « et je fais des fautes innombrables ; priez que Dieu me les « pardonne et les répare. Un sentiment qui m'est très-pré« sent, c'est de faire sans cesse une amende honorable pour « mes péchés et tous les péchés du monde ; je me mets en « esprit devant les églises, devant les croix, la torche aux « mains, pour faire réparation publique et authentique.

Durant son séjour à Tchong-kin, M. Moÿe écrivit sa lettre annuelle aux sœurs de la Providence, en Lorraine. Il leur recommande, pour l'éducation des enfants, l'édification, le bon exemple par lequel elles peuvent opérer un si grand bien. « Mais n'oubliez pas, ajoute-t-il aussitôt, que nous ne « faisons rien de nous-mêmes, et que c'est Dieu, par sa « grâce, qui est le véritable auteur de tout ce qui est bon et « digne de récompense. C'est par la croix que Notre-Sei« gneur nous a engendrés à la vie surnaturelle, c'est donc

« par la [illegible] souffrances que vous ferez prospérer les [illegible] même j'ai établi cette œuvre. » Pour les [illegible] leur fait ensuite le tableau rapide de ses travaux, de ses peines, de ses privations, et des persécutions [illegible] exposé. Nous apprenons par [illegible] du mois d'avril 1775 il avait déjà essuyé [illegible] et que l'une des causes de l'affaiblissement de sa santé et de la diminution rapide de ses [illegible] organique pour [illegible] qu'il est heureux [illegible] de ses souffrances et de son dénûment, et que [illegible] qu'il exhorte les sœurs à [illegible] comme un véritable trésor. « Les in- « [illegible] sont un piège qui prend et « [illegible] saint Paul, mille distrac- « [illegible] dangereuses qu'ils suscitent « [illegible] conduisent ainsi à la mort éter- « [illegible] cette funeste tentation. Tenez « [illegible] de la terre, élevée vers le ciel. « [illegible] saints désirs et de pieuses « [illegible] la plus grande gloire de Dieu et le salut des « [illegible] devoir, et jetez toutes vos « [illegible] de la Providence qui nourrit les « [illegible]

Nous [illegible] donner ici une courte analyse des lettres [illegible] aux sœurs de France, de 1776 à 1780, afin [illegible] le récit de ses travaux durant ces mêmes années. Nous nous bornerons, d'ailleurs, à faire ressortir la fermeté avec laquelle le pieux instituteur veille au maintien de l'esprit primitif de son œuvre, [illegible] à ses filles l'estime et l'amour des vertus [illegible] et à leur en enseigner la pratique. Par [illegible] du 24 février 1776, on voit que M. Raulin

rendait un compte exact à M. Moÿe de tout ce qui intéressait les sœurs, la formation et la direction des écoles. Le vigilant et zélé chanoine lui faisait connaître les développements de son œuvre, l'entretenait des dispositions qu'il remarquait dans les maîtresses, et provoquait ainsi les avis, les leçons, et, au besoin, les réprimandes. « Que la bénédic-« tion du ciel descende sur vous et sur vos écoles, dit le « pieux instituteur, au début de sa lettre. Je vous écris tous « les ans pour vous renouveler dans l'esprit primitif d'humi-« lité, de pauvreté, de charité et d'abandon total à la divine « Providence. » Il leur exprime ensuite la crainte qu'il éprouve, avec M. Raulin, que les succès n'engendrent la vaine complaisance et l'orgueil, qui seraient pour elles un poison funeste. Qu'elles se défient donc des applaudissements et des caresses du monde, et ne se regardent, ainsi que le veut Notre-Seigneur, que comme des servantes inutiles. « C'est ma pensée que je ne suis qu'un avorton, et vous de « même ; nous venons après tous les autres, et nous nous « ressentons de la corruption du siècle où nous vivons. » Il leur présente ensuite la pauvreté comme la gardienne de l'humilité, et la croix comme leur force et leur consolation. « Que Dieu vous remplisse de son saint amour, afin que vous « n'ayez d'autre intention que de procurer sa gloire, fallût-il « tout souffrir et tout sacrifier. » Dans l'ardeur qui l'entraîne, M. Moÿe ne craint pas de dire: « Nous devons, sans contredit, « sacrifier pour la gloire de Dieu notre salut et le salut du prochain. »Ici il prend le mot *sacrifier* dans le sens de *consacrer* ou de *rapporter*, comme il l'a dit un moment auparavant: « Nous devons tout *sacrifier*, tout *rapporter* à la gloire « de Dieu, à l'amour de Dieu, même notre félicité éternelle, « c'est-à-dire que nous ne devons désirer d'aller au ciel que « pour y louer et aimer Dieu à jamais. »

M. Moÿe avait compris que, pour établir des écoles en fa-

veur des pauvres, il fallait former des maîtresses ou directrices qui fussent pauvres elles-mêmes, comme les familles dont elles prétendaient instruire et élever les enfants. Il envoya donc ses sœurs, ainsi que nous l'avons vu, sans autre ressource, sans autre appui que la Providence à qui il les confiait, et ces généreuses filles surent mériter le beau nom que leur donna la voix populaire, de Sœurs de la Providence. La foi qui était nécessaire pour enfanter ces merveilles, ne l'était pas moins pour les comprendre. Aussi la critique ne fut-elle point muette. Quelquefois elle parvenait à exciter, sinon la défiance, au moins l'inquiétude dans les âmes qui avaient obéi à l'impulsion de la grâce et répondu à l'appel du courageux fondateur. M. Moÿe en fut averti par M. Raulin, et le 23 avril 1777 il écrivit à ses filles pour les affermir et les consoler. « On vous dit que vous n'avez pas un état fixe; « quel état fixe y a-t-il ici-bas ? C'est notre exil, le ciel est « notre patrie. Voyez si saint Paul avait une demeure per- « manente ; considérez que je ne suis jamais quinze jours « dans un même endroit. Ne sommes-nous pas des voya- « geurs ? Saint Pierre nous exhorte à être sur la terre « comme des pèlerins. Malheur à ceux qui s'attachent au « monde et aux choses du monde qui périssent. Attachons- « nous à Jésus-Christ ; il ne nous abandonne, ni à la vie ni à « la mort. Si tout nous manque, lui seul nous suffit et sup- « plée à tout. » Il continue à leur tenir ce langage élevé de la foi qui lui était si familier, et leur représente combien il est beau de consacrer à Dieu leur vie encore dans sa fleur. Il leur rappelle que Jésus-Christ veille sur ceux qui sont envoyés en son nom. « Prenez pour règle, continue-t-il, la re- « commandation de saint Pierre, de jeter toutes vos inquié- « tudes dans le sein de Dieu qui prendra soin de vous comme « un bon père, et Notre-Seigneur ne vous abandonnera pas. « Vous êtes environnées de vos saints anges gardiens, car les

« bons anges les enfants que vous enseignez sont autour de « vous pour vous protéger. » Après avoir exprimé sa reconnaissance pour les curés qui appelaient les sœurs de la Providence dans leurs paroisses, il conclut en ces termes : « Levez « sans cesse les yeux vers le ciel, dans l'espérance d'une « récompense prochaine. C'est là, c'est au ciel qu'est notre « trésor, notre vraie félicité, notre vraie récompense. Ainsi « n'en attendez point sur la terre. Tâchez d'agir toujours sur- « naturellement, unies à Dieu, dans des vues et des motifs « de religion, et jamais par passion. »

Dans sa lettre annuelle du 13 mars 1778, il revient encore sur ce point de l'abandon total à la Providence qui lui paraissait d'une importance extrême. « Rappelez-vous souvent « ces paroles de Jésus-Christ : *Hommes de peu de foi, que « craignez-vous ?* Pourquoi s'inquiéter pour le peu de temps « que nous avons à être en ce misérable monde ? *Cherchez « premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et le reste « vous sera donné par surcroît.* Votre Père céleste prendra « soin de vous nourrir ; jetez-vous dans son sein paternel. » Il les exhorte ensuite à se préserver de l'esprit du monde, à pardonner à leurs ennemis, à aimer les humiliations, afin de ressembler à Notre-Seigneur *qui s'est humilié jusqu'à la mort sur la croix.* « Regardez-vous comme les dernières « créatures, comme la *balayure* du monde, et allez indiffé- « remment partout où on vous envoie, sans désirer une place « plutôt qu'une autre, à moins que ce ne soit la dernière, si « on la laisse à votre choix. Ou plutôt, mettez-vous tout en- « tières entre les mains de la Providence. Laissez-vous con- « duire par l'organe de ceux qu'elle établit pour vous « gouverner, comme un roseau dans la main de Notre-Sei- « gneur Jésus-Christ, comme un faible instrument dont Dieu « veut se servir, pour que la gloire du bien qu'il opère lui « soit rendue uniquement. »

Le 28 avril 1779, le pieux instituteur se félicite, en bénissant Dieu, des progrès constants des écoles, et il remercie les personnes charitables qui concourent à leur établissement : « Mais, ajoute-t-il aussitôt, plus Dieu nous bénit, plus nous « devons nous humilier, comme un arbre dont les branches « s'abaissent d'autant plus qu'elles sont chargées de fruits. » Il recommande à ses filles la vigilance contre les piéges et les tentations dont elles sont environnées ; la persévérance qui fait éviter les changements dans les œuvres comme dans les résolutions ; la confiance en Dieu et la pauvreté, jusqu'à ne point faire de réserve pour l'avenir. « Après avoir pris sur ce « qu'on vous donne votre pauvre subsistance, chaque année « distribuez le reste aux pauvres, sans rien réserver, de peur « de tomber dans le défaut de confiance et d'abandon à Dieu. « Donnez aux pauvres de l'endroit plutôt qu'à vos parents, « de peur que la chair et le sang ne soient le principe de « votre aumône, et non la vraie charité. Je dis cela, non pas « pour nuire à la vraie piété qui vous doit faire prendre soin « de vos parents, mais pour prévenir les abus de l'avarice et « d'une affection charnelle et passionnée. » Dans cette même lettre, M. Moÿe rapporte que Notre-Seigneur dit à un de ses serviteurs « qui vit encore », et que nous croyons être M. Gleyo qui venait de sortir de prison, ces paroles encourageantes : « Si vous saviez que votre âme est bien entre mes « mains ! Oh ! si vous saviez qu'elle y est bien ! » Il part de là pour exhorter ses filles à n'avoir d'autre appui que Notre-Seigneur, et à s'appliquer, avec son secours, à accomplir les desseins de la Providence, sans perdre un instant d'une vie qui ne leur appartient pas, en enseignant par l'exemple encore plus que par la parole.

« Priez, dit-il, et faites prier vos enfants pour moi, pauvre « pécheur, afin que je fournisse le reste de ma carrière qui « ne sera pas bien longue, à ce que je pense ; que ce qui me

« reste de temps à passer sur cette terre soit toujours em-
« ployé à procurer la plus grande gloire de Dieu et le salut
« des âmes, à faire uniquement la volonté de Dieu, quelle
« qu'elle soit, et que nous soyons à Dieu à la vie et à la mort,
« dans le temps et dans l'éternité. »

Dans une lettre du 24 août 1780, M. Moÿe revient encore une fois sur cette pauvreté absolue qu'il avait tant recommandée. Il donne une règle de conduite qui montre bien qu'en lui la ferveur n'excluait point la prudence, et qu'il n'y avait dans ses recommandations ni exagération ni exaltation quelconque. Voici ses paroles : « Tenez-vous en à ce principe,
« de ne désirer d'autre fonds que celui de la Providence. Ce-
« pendant je vous ai écrit, encore était-ce en tremblant, que
« vous pouviez recevoir des pensions, sans les désirer, sans
« les demander, sans vous y attacher ; c'est pour deux rai-
« sons qui ne vous touchent pas, car vous n'avez nul besoin
« de ces pensions, et la Providence vous suffit : 1° de peur
« de quitter une école pour laquelle une pension serait con-
« stituée ; 2° pour ne pas refuser la charité de MM. les
« Curés, ou des autres personnes qui auraient la pieuse et
« bonne intention de faire une fondation, ce qui est certaine-
« ment une sainte œuvre, selon les vues de l'Église. »

Après quelques semaines passées à Tchong-kin-fou, M. Moÿe visita de nouveau les montagnes qui avoisinent le Koui-tcheou. La ferveur régnait dans toutes les chrétientés. Les femmes, les vierges elles-mêmes travaillaient avec zèle et succès à la conversion des païens. Aussi, durant les deux ou trois mois qu'il passa dans la contrée, put-il conférer le baptême à environ cent adultes qui avaient été instruits et préparés. Les obstacles, cependant, se multipliaient en même temps que les conversions, et il fallait aux néophytes un courage et un désintéressement qui ne sont point naturels aux Chinois, pour embrasser l'Évangile malgré les instances de leurs

parents, les menaces de leurs maîtres, et la perte de tous leurs moyens d'existence. M. Moÿe, qui dès lors était connu dans tout le district, se voyait partout poursuivi et traqué, en quelque sorte, comme une bête fauve, et ce n'était plus qu'au milieu des dangers les plus pressants qu'il remplissait les fonctions de son ministère.

Les chrétiens du Kouy-tcheou ayant été avertis de la présence de M. Moÿe dans le voisinage de leur province, le firent prier de les visiter. Monique Sên, qu'il y avait envoyée quelques mois auparavant, y était encore, et elle réveillait et entretenait la piété parmi les fidèles, en même temps qu'elle convertissait plusieurs idolâtres. Le missionnaire était malade, et sa faiblesse était si grande que ses guides durent essayer de le transporter sur un brancard. Mais le chemin était rude sur ces montagnes escarpées, et à plusieurs reprises M. Moÿe ne voulut plus permettre qu'on le portât; alors il marchait, faisait quelques pas, puis tombait de défaillance ; après un moment de repos il se relevait et marchait encore, jusqu'à ce qu'il fût arrêté par une nouvelle faiblesse.

Au moment où il commençait ce pénible voyage, et s'engageait dans une vallée étroite, une pierre se détacha de la montagne, et vint tomber à ses pieds. Il ne vit en cela qu'un accident ordinaire. Mais comme il allait sortir de la contrée habitée par les chrétiens, une pierre prodigieusement grande se détacha, comme d'elle-même, et roula avec fracas sur les voyageurs. Un accident du terrain lui fit prendre une autre direction, et M. Moÿe échappa à une mort qui lui paraissait certaine. Ses guides s'étonnaient d'un phénomène qui est inouï dans ces montagnes, et qui venait de se produire deux fois sous leurs yeux ; pour lui, il pensait que le démon, frémissant de voir arriver le ministre de Dieu pour lui faire la guerre, voulait au moins l'effrayer, sinon l'obliger à reculer.

Ils arrivèrent enfin à la première chrétienté du Kouy-tcheou, où résidait Monique Sên. Ils avaient pris la précaution d'arriver pendant la nuit ; néanmoins le missionnaire fut reconnu par un apostat qui avertit les païens de sa présence. M. Moÿe commença son ministère, mais en redoublant de précautions. Tandis qu'il prêchait, le second jour du mois d'août, la maison fut subitement entourée de païens qui voulaient s'emparer de sa personne. Au bruit que faisaient les envahisseurs en occupant toutes les issues, il comprit ce qui se passait, et la frayeur le saisit. « Cependant, raconte-t-il « lui-même, je ne quittai point la partie. Si à chaque alarme « nous voulions quitter l'exercice de notre ministère, nous « ferions peu de chose. Je me disais en ce moment, comme « en beaucoup d'autres circonstances : Quand je devrais « mourir, je ferai mon devoir. » L'exercice achevé, tandis que par les soins de Monique tout signe religieux disparaissait, M. Moÿe se retira dans sa chambre, et se prépara à la mort, au pied d'un crucifix qu'on lui avait laissé. Un moment il pensa à se livrer lui-même, pour préserver les chrétiens des violences dont il les entendait menacer ; puis il comprit qu'il était plus sage pour lui de tout confier à la Providence. Bien que tout fût tumulte et confusion autour de lui, il se sentait fortifié et réjoui par l'espérance d'une récompense prochaine que la mort lui assurerait pour ses souffrances et ses travaux. « J'avais, racontait-il plus tard, « des lumières et des vues intellectuelles plus pures et plus « vives que dans l'oraison, et surtout une vue du bonheur « éternel dont ces peines seraient suivies que ne pouvait « empêcher l'horreur naturelle de la mort que j'éprouvais « dans la partie inférieure et sensible. Je ne puis bien ex- « primer ce qui se passait en moi ; mais c'est un état bien « propre à purifier l'âme, à l'élever, à la sanctifier, et à la « porter à tous les sacrifices. »

Cependant les chrétiens empêchaient les persécuteurs de forcer l'entrée de la maison, et les intimidaient en leur disant qu'ils agissaient sans ordres, et qu'ils auraient à rendre compte au mandarin de cette violation de leur domicile. Les païens n'apercevant point M. Moÿe dans les diverses pièces de la maison où ils pouvaient tout découvrir du dehors, finirent par croire qu'il s'était évadé, et qu'il était caché dans les montagnes. Lorsque la nuit fut venue, les chrétiens détournèrent un moment les persécuteurs, en les invitant à se reposer et à manger. M. Moÿe s'échappa, accompagné de deux guides. Mais il tomba entre les mains de gens armés qui le reconnurent, et se disposèrent à le livrer au mandarin. Tout à coup ces hommes changent de sentiments ; ils se font les guides et les protecteurs de leur prisonnier, et ne le quittent qu'au retour du jour, lorsqu'il peut pourvoir à sa sûreté. A la vérité, en dignes Chinois qu'ils étaient, ils se payèrent eux-mêmes en prenant ce qu'il y avait à leur convenance dans les vêtements des fugitifs.

M. Moÿe se réfugia à Maó-tiên, chez le chrétien qui avait été emprisonné avec lui, l'année précédente, et il le conjura de l'accompagner dès le lendemain matin, et de l'aider à rejoindre ses guides qui avaient pris les devants. Cet homme, toujours lâche et pusillanime, fit quelques pas, puis refusa d'aller plus loin. Tandis que M. Moÿe le pressait inutilement, survint un chrétien qui lui dit que ses gens étaient déjà loin, et qu'ils se hâtaient, le croyant devant eux. Ce chrétien consentit à lui servir de guide. M. Moÿe redoublait de vitesse, à la poursuite de ses gens qui précipitaient leur marche et s'éloignaient de lui, en cherchant à l'atteindre. Il courait sur les montagnes, au grand étonnement de tous ceux qu'il rencontrait et qui lui demandaient la cause de tant de hâte. Rompu de fatigue, épuisé de faim et de soif, il atteignit enfin son escorte, et sortit de la province du Kouy-tcheou. M. Moÿe se

souvint de la vision où Notre-Seigneur lui était apparu armé d'une verge, et le chassant du Kouy-tcheou ; il pensa dès lors à prier M. Pottier d'ordonner son disciple Benoît Sên, et de le décharger sur lui de l'administration d'une contrée qui lui était devenue inaccessible. Il retourna cependant une quatrième et dernière fois dans le Kouy-tcheou, et sans rentrer dans la chrétienté où il avait été arrêté, il visita les autres stations au prix de fatigues inexprimables qui ébranlèrent définitivement sa santé. Après la première station, il se trouva si épuisé qu'il ne pouvait plus faire un pas. Il se recommanda à Dieu, et se traîna encore l'espace de deux journées de chemin. Vainement il prenait un peu de repos, quand un arbre pouvait le défendre des rayons du soleil, ou demandait un peu de rafraîchissement aux belles sources qui jaillissent de ces montagnes. Ses forces s'épuisèrent complètement, et ses souffrances devinrent si cruelles qu'il les aurait comparées aux tourments de l'enfer, s'il ne s'était senti soulagé par la pensée du bien qu'il pouvait faire aux âmes vers qui il était envoyé, et s'il ne s'était souvenu de Jésus-Christ qui nous a engendrés sur la croix. C'est ainsi qu'il s'immolait lui-même, et arrosait de ses sueurs, et, on peut le dire, de son sang, une terre qui ne devait porter que plus tard tous ses fruits.

Un des plus grands obstacles à la conversion des païens déjà convaincus, et à la persévérance des néophytes, venait de leur pauvreté et de l'obligation où ils étaient, pour subvenir aux besoins de leurs familles, de louer et de cultiver des terres appartenant presque toujours à des infidèles. Souvent la haine de ceux-ci pour le christianisme leur faisait refuser les terres que les chrétiens étaient réduits à leur demander. Mais surtout une expérience presque quotidienne empêchait les païens d'accepter les chrétiens pour fermiers, parce que les persécutions qui étaient fréquentes et éclataient au moment où on y pensait le moins, les mettaient dans

[illegible] et sans [illegible] les païens [illegible] de leur [illegible] le moyen de vivre, et [illegible] encouragea [illegible] chrétiens et riches, qui [illegible] dans les chrétientés [illegible] où il pourrait s'en former de nouvelles et de louer leurs terres à des convertis. La famille [illegible] acheta ainsi des terres dans les montagnes, sur les confins du Kouy-tcheou, et il se forma autour de cet établissement une chrétienté qui prospéra pendant plusieurs années. Mais les païens des environs, turbulents et cupides, s'associèrent pour vexer les propriétaires et les fermiers et leur extorquer de l'argent. Ils attirèrent dans leur parti un chrétien qui, ayant été nommé officier rural, à la grande joie de ses coreligionnaires, se retourna contre eux, et ne chercha plus qu'à découvrir et à perdre M. Moÿe. Aussi le missionnaire ne visitait-il cette chrétienté qu'en prenant des précautions infinies. Cependant le bien se faisait, et les fidèles persécutés déployaient d'autant plus de courage et de persévérance, qu'ils reconnaissaient à des marques plus visibles l'intervention de la Providence en leur faveur. Ainsi une femme, que tous croyaient à l'article de la mort, se levait tout à coup, rendue à la santé, et racontait que la sainte Vierge lui était apparue, et l'avait guérie en touchant une tumeur qui l'étouffait et dont, en effet, il ne restait plus de trace. Ou bien c'étaient des profanateurs du dimanche qui étaient punis subitement, ou des persécuteurs visiblement frappés d'en haut. Ce lieu, par sa situation entre une rivière qui le séparait du Kouy-tcheou, et de hautes montagnes qui l'isolaient complètement, était si paisible et paraissait si sûr

que M. Moÿe pensait à y établir le séminaire dont nous parlerons plus tard. « Mais, dit-il, il n'y a pas d'endroit si caché « que les Chinois ne sachent découvrir, quand ils ont espé« rance de satisfaire leur cupidité. » Les vexations furent si continues et si odieuses, que les chrétiens furent enfin obligés de se disperser. Mais la religion n'avait pas été prêchée en vain, car Dieu conserva dans le pays, malgré cette dispersion, de nombreux adorateurs en esprit et en vérité.

Un autre établissement du même genre se forma dans un lieu nommé Pe-lan-tze, sur une des plus hautes montagnes de la contrée. Les chrétiens, propriétaires ou fermiers, s'y croyaient en parfaite sécurité, et ils accomplissaient tous les exercices de religion sans se cacher des païens qui, dans les premiers temps, ne les inquiétèrent point. La nouvelle chrétienté, docile aux exhortations et suivant les exemples de Monique Sên, se forma sur le modèle de celle de Che-kia-fong, et elle devint admirable de ferveur et de régularité. Mais, ici comme partout, l'envie et la cupidité des païens suscitèrent bientôt des troubles, et mirent tout en péril. M. Moÿe, que sa faiblesse obligeait à se laisser porter, n'échappa qu'à grand'peine, tantôt aux poursuites de ceux qui voulaient l'arrêter, tantôt aux mauvais traitements d'hommes ivres et furieux. Plus d'une fois il fut surpris dans la maison où se faisaient les exercices religieux, et sa délivrance fut l'effet de l'un de ces changements dans les dispositions de ses persécuteurs que l'intervention secrète de Celui qui dispose des esprits et des cœurs peut seule expliquer.

Entre Pe-lan-tze et Che-kia-fong, à San-kia-tzao, une famille acheta un terrain qui devint un lieu de refuge pour les chrétiens, en temps de persécution. On y construisit des maisons où quelques néophytes allèrent s'établir. Si les conversions n'y furent pas nombreuses parmi les païens, du moins la paix n'y fut point troublée sérieusement par quelques ten-

tatives d'extorsions dont le propriétaire eut à se défendre. Il était difficile de former des établissements dans ces conditions avantageuses, parce que la population était si dense, jusque sur les plus hautes montagnes, qu'il était très-rare de trouver occasion d'y acquérir des terres propres à la culture. Cependant il était nécessaire d'assurer du travail aux pauvres que les propriétaires chassaient de leurs terres, parce qu'ils s'étaient faits chrétiens. Aussi M. Moÿe eut-il toujours cette œuvre à cœur, et il ne craignit pas de solliciter la charité de ses amis de France, et de leur demander, dans ce but, les aumônes les plus abondantes. Il s'adressa à M. l'abbé Mathieu, secrétaire de l'Evêché de Metz, qui lui était resté fidèlement attaché, malgré toutes les épreuves, et le pria d'organiser, s'il le jugeait convenable, une sorte de quête générale, principalement chez les ecclésiastiques de Metz et des paroisses voisines, en faveur de ses œuvres et surtout de ses fermes chrétiennes. Nous verrons plus tard quel fut le résultat de ces demandes ; mais nous nous sommes empressé de les mentionner, parce qu'elles n'honorent pas moins ceux à qui elles étaient adressées que celui qui ne craignait pas de les faire.

Nous terminons ce tableau des travaux et des souffrances de M. Moÿe dans les montagnes de Fou-tcheou, par le récit d'une épreuve périlleuse qu'il eut à subir, en 1776 ou 1777, à Che-kia-fong, la chrétienté modèle qui était située à l'entrée même de la région, entre les hauts sommets des montagnes de Fou-tcheou et leurs contreforts, vers le fleuve Bleu. Plusieurs familles cultivaient les terres de trois frères et de leur belle-sœur, qui habitaient Che-kia-fong. L'un d'eux s'était converti sincèrement, ainsi que ses enfants. Le plus jeune des deux autres frères possédait une terre appelée Chè-kou-chàn, ou *les dix montagnes stériles*. M. Moÿe observe que dans ce district, les monticules qui sont en avant

de la chaîne proprement dite sont stériles pour la plupart. Afin de détruire les animaux venimeux qui y pullulent, chaque année on mettait le feu aux broussailles qui les couvraient. On les cultivait quand il était possible d'y faire parvenir l'eau que les Chinois savent distribuer avec infiniment d'art, non-seulement en la faisant couler sur les pentes, mais en l'élevant, de terrasse en terrasse, jusqu'à une grande hauteur. Le maître de Chè-kou-chàn ayant appris que M. Moÿe était dans la maison de son fermier, prit ses dispositions pour l'arrêter et le perdre. Mais la main de Dieu s'appesantit sur lui, et la mort l'empêcha d'accomplir son dessein. Sa veuve se convertit, et s'efforça de communiquer le bienfait de la foi à sa famille. Le survivant des deux frères païens n'en devint que plus furieux. Sous prétexte que les chrétiens nuisaient à ses récoltes, en traversant ses champs pour se rendre à leurs assemblées dans une de ses fermes, il pénétra un jour dans la maison ; il trouva le missionnaire dans la salle qui avait été disposée et ornée pour la célébration de la sainte messe. Il le traîna dehors en le frappant, et s'armant d'un bâton il l'accabla de coups. Tandis qu'il s'arrête un moment, pour expliquer sa conduite aux assistants interdits, M. Moÿe s'échappe, ayant perdu sa chaussure, et se cache dans un champ de blé de Turquie. Son ennemi le cherche, en disant qu'il veut le tuer. Fuyant de maison en maison, de la plaine au sommet de la montagne, n'échappant à un danger que pour tomber dans un autre, découvert par les chiens de garde qui le poursuivaient en aboyant, M. Moÿe passa la nuit la plus horrible qui se puisse imaginer. Dans cette course désordonnée, il était revenu, sans le savoir, près de la maison de son ennemi, et il se crut perdu en apercevant un cheval et des gens qui semblaient l'attendre. Ils l'attendaient, en effet ; mais c'étaient des chrétiens qui le firent monter à cheval, et pourvurent à sa sûreté en le conduisant, au milieu

des hautes montagnes, dans une chrétienté où on ne pouvait penser à le poursuivre.

Tels furent les travaux, les souffrances et les succès de M. Moÿe dans ce district des montagnes de Fou-tcheou, de 1773 à 1777 ou 1778. Il les décrit lui-même, dans sa correspondance et dans sa relation générale, avec une complaisance visible, non pas pour lui-même, mais pour les chrétiens fervents et généreux dont il parle, afin de rendre gloire à Dieu qui a tout opéré par sa grâce, et pour l'édification de ses lecteurs. Il ne nous a pas été possible de consigner ici tous les pieux détails dans lesquels il entre, et qui devaient intéresser souverainement ses amis de France, pour qui il les écrivait. Il s'excusait de ce qu'il appelait ses longueurs et ses minuties, en disant : « Je pourrais faire des descriptions, ou « vous communiquer mes vues, mes jugements ; mais alors « je vous ferais moins connaître la réalité des choses que mes « impressions personnelles, et je n'atteindrais pas mon but « qui est de vous donner une idée juste et vraie des mis- « sions. » Et, en effet, ces détails dans lesquels il entre sur la conversion des familles dociles à la grâce, sur les changements que la foi opère dans les néophytes, ou sur les causes et les suites de l'obstination des infidèles qui ferment les yeux à la lumière, font assister le lecteur à ce travail des missions, si merveilleux et presque toujours séduisant pour ceux qui le voient de loin, et plus merveilleux encore, mais si pénible et si crucifiant pour ceux qui l'accomplissent. Désormais nous n'aurons plus guère à suivre le serviteur de Dieu dans ses courses quotidiennes, ni à décrire ce travail de chaque heure qui ne varie presque jamais, soit parce que les documents dont nous disposons ne sont plus aussi complets sur ce point, soit parce que l'heure approche où M. Moÿe commencera des œuvres d'une portée plus grande qui absorberont toute notre attention. Mais avant de terminer cette

première période par le récit de la visite des chrétientés de la plaine, nous devons faire connaître les missionnaires avec qui M. Moÿe eut des rapports plus fréquents et plus décisifs, et raconter la victoire signalée qu'il remporta, grâce à une science éclairée et à une volonté inébranlable, sur l'un des vices les plus enracinés dans l'âme des Chinois.

CHAPITRE XV.

Les Missionnaires du Su tchuen réunis par M. Pottier. — M. Gleyo.

1777.

Pendant l'été de 1777, M. Moÿe se rendit à Tchen-tou-fou, près de M. Pottier, en même temps que les autres prêtres européens du Vicariat apostolique, pour délibérer, sous sa présidence et sa direction, sur diverses questions du plus grand intérêt. La réunion se composait de M. Gleyo, qui, en ce moment même, sortait de prison, et dont nous allons raconter l'histoire; de M. de Saint-Martin, né à Paris, âgé de trente-quatre ans, docteur en théologie, et entré dans les missions en 1774; de M. Devaut, originaire de Tours, âgé de trente-trois ans, et arrivé au Su-tchuen en 1776; de M. Hamel, du diocèse de Bayeux, qui était arrivé l'année même, après avoir passé deux ans au collége général de Pondichéry; de M. Taurin-Dufresse, de Clermont, âgé de vingt-six ans, bachelier en théologie, et aussi arrivé au Su-tchuen cette même année 1777; enfin, de M. Moÿe lui-même qui, en vertu de son titre de pro-vicaire, était le représentant du vicaire apostolique dans une partie considérable de la mission. Tel était, en ce moment, le clergé que M. Pottier dirigeait et qui,

sous sa conduite sage et paternelle, travaillait avec tant de succès à la propagation de la foi dans les trois provinces du Su-tchuen, du Kouy-tcheou et du Yun-nan. Tous étaient des prêtres d'une grande vertu, de véritables apôtres. M. de Saint-Martin était un homme intelligent, en qui le zèle était réglé par une raison calme et un jugement droit, mais aux yeux de qui l'ordre et la mesure constituaient la pierre de touche de la vraie sagesse. Il devint le coadjuteur puis le successeur de M. Pottier, et il inaugura son épiscopat par l'emprisonnement et l'exil pour la foi. M. Devaut et M. Hamel étaient des prêtres pieux et zélés, humbles et modestes, et cependant éclairés et très-fermes dans leurs déterminations. La carrière du premier fut très-courte : il mourut pour la foi, dans les prisons de Pékin, en 1785 ; le second dirigea pendant plus de trente ans le séminaire ou collége que nous verrons établir dans le Yun-nan, et mourut, plein de jours et de mérites, le 13 décembre 1812. M. Taurin-Dufresse fut le second successeur de M. Pottier dans le Vicariat apostolique, et il mourut martyr en 1815, vraiment digne d'être compris, parmi les prémices de cette abondante moisson de confesseurs et de martyrs, longuement préparée par ses travaux et ceux de ces saints prêtres dont nous redisons les noms inconnus des hommes, mais glorieux devant Dieu.

Après M. Pottier et M. Gleyo, M. Moÿe était le plus ancien des missionnaires européens ; on peut dire qu'il était aussi le plus considéré et le plus estimé parmi ses confrères. Il le devait à la réputation de savoir et de vertu qui l'avait précédé et qui avait été confirmée par ses travaux, son courage au milieu des persécutions et des souffrances, la sainteté de sa vie et ses succès. M. Pottier faisait son éloge dans la plupart de ses lettres. « Depuis l'arrivée de M. Moÿe dans la partie « orientale qui a été votre portion, écrivait-il à M. Alary, « cette partie de notre vigne produit beaucoup de fruits.

[illegible] est d'un zèle infatigable : il ne se [illegible] est continuellement en course. [illegible] à laquelle il fait le moins [illegible] ne peut vivre longtemps. [illegible] dangereusement malade et [illegible] A peine s'est-il trouvé mieux qu'il [illegible] voyage du Kouy-tcheou. [illegible] Tsen-gny-tcheou où vous avez été [illegible] pas véritablement qu'il puisse vivre [illegible] instamment M. Devaut pour [illegible].

[illegible] relatif loue le zèle de M. Moyë, se [illegible] exprime la crainte de le voir bien-[illegible]. Il vante son humilité, et [illegible] sur un ordre formel qu'il lui a fait [illegible] qu'il a souffert pour la foi, lors de son arrestation au Kouy-tcheou. A peine arrivé à Macao, M. [illegible] parler des immenses travaux de M. Moyë [illegible] que cet intrépide missionnaire ne pourrait [illegible] beaucoup d'années. Lorsqu'il le connut mieux, il le loua plus vivement encore, mais en se plaignant de ce que son humilité lui faisait cacher beaucoup de choses [illegible]. Au moment de la réunion des missionnaires, M. Moyë était affaibli au point qu'il était incapable d'une marche un peu prolongée. M. Pottier fut obligé de lui enjoindre de modérer ses jeûnes et ses austérités qui étaient parfois effrayantes. Ce n'était pas assez pour lui des privations inséparables de son genre de vie, ni des fatigues excessives, ni des veilles presque continuelles, ni de l'insuffisance de la nourriture des Chinois à laquelle jamais son estomac ne put s'accoutumer ; ainsi qu'il le faisait en France, il réduisait son corps en servitude par les cilices et les disciplines fréquentes. Quelquefois, vers le déclin du jour, lorsque la

chaleur était encore intense, et quand les cousins et les moucherons remplissaient l'air, il se retirait à l'écart, dans les roseaux, et là, à demi-nu, exposé au soleil, livré aux morsures des insectes et bientôt couvert de sang, il priait et méditait longtemps, implorant le pardon de ses péchés et le salut des âmes qui étaient l'objet de sa sollicitude apostolique.

Nous avons nommé M. Gleyo. Après avoir confessé la foi dans les tourments, et enduré les rigueurs d'un emprisonnement de huit années, il avait été délivré au moment même où les missionnaires se réunissaient, à Tchen-tou-fou, autour du vicaire apostolique. Il est nécessaire que nous fassions connaître plus complètement ce saint prêtre, non-seulement parce qu'il était lié dès lors avec M. Moÿe par l'amitié la plus étroite, mais plus encore parce qu'il exerça sur lui, sur ses œuvres et sur ses résolutions, l'influence la plus décisive. Désormais, tant que M. Moÿe sera en Chine, son nom ne pourra plus être séparé de celui de M. Gleyo ; ils n'auront plus qu'un cœur et qu'une âme. et ils resteront unis dans l'action comme dans la pensée.

M. Gleyo naquit à Saint-Brieuc. Il fit ses études au séminaire de Saint-Sulpice, entra dans la vénérable compagnie qui dirigeait cette maison, et fut envoyé, en qualité de professeur, à Clermont, en Auvergne. Il en revint bientôt à cause de l'affaiblissement de sa santé, et fut nommé second directeur de ce qu'on appelait alors la petite communauté. Il y avait déjà neuf ans que M. Gleyo appartenait à la société de Saint-Sulpice, quand il résolut de se consacrer à la conversion des infidèles, et demanda à être admis au séminaire des Missions-Étrangères. Il s'embarqua à Lorient le 24 avril 1764, et, à son arrivée à Macao, il y fut retenu pour y remplir les fonctions de procureur de la Congrégation des Missions-Étrangères. Ce ne fut qu'en 1767 qu'il lui fut permis

de partir de Macao, avec un autre prêtre, M. Alary, pour la mission du Su-tchuen à laquelle ils étaient l'un et l'autre destinés. M. Gleyo, après avoir consacré quelque temps à l'étude de la langue, se livra avec ardeur au ministère apostolique, et des fruits abondants ne tardèrent pas à récompenser son zèle. Mais en 1769 il fut pris et livré au mandarin de Yang-tcheang, ville du troisième ordre, à quatre journées au nord-ouest de Tchong-kin-fou. Cette arrestation fit une grande sensation dans la contrée, parce que le bruit se répandit que l'Européen qu'on avait emprisonné était le chef des Pe-lien-Kiao ou sectaires du *Nénuphar-blanc*. Le mandarin de première classe de Tchong-kin-fou se rendit, avec plusieurs autres, à Yang-tcheang, pour interroger et juger le prisonnier. Ils arrivèrent en grand appareil, accompagnés de quatre ou cinq cents satellites et soldats. Après plusieurs interrogatoires où il fut appliqué à la torture, M. Gleyo fut conduit à Tchen-tou-fou résidence du vice-roi. Comme il sortait de la prison, Notre-Seigneur lui apparut tel qu'on le représente montant au ciel, et il lui dit : « Je vous serai propice à « Tchen-tou-fou, comme je vous l'ai été à Yang-tcheang. » M. Gleyo, pour le voyage, fut placé dans une chaise à porteurs, enchaîné comme les prisonniers passant d'une province dans une autre, et on le traita comme les plus grands criminels. L'aspect des campagnes et des hommes en liberté lui causaient un plaisir qu'il se reprocha dans la suite, comme une jouissance indigne d'un prisonnier de Jésus-Christ.

M. Gleyo arriva à Tchen-tou-fou le 21 juin 1769. Il comparut devant le vice-roi qui aurait voulu, pour éviter les embarras que pouvait lui susciter la prise d'un Européen dans sa province, lui faire dire qu'il était de Canton. Vainement il fut rudement souffleté, soumis à la bastonnade la plus cruelle, jamais il ne voulut se prêter à ce mensonge. Le vice-roi exas-

péré ordonna qu'on lui fit subir le supplice des entraves. Les bourreaux saisirent M. Gleyo, lui appliquèrent cet affreux instrument que nous avons déjà décrit, et commencèrent à lui serrer les chevilles, en rapprochant les ais les uns des autres avec effort. La torture fut d'autant plus cruelle que les cavités de ces ais, destinées à recevoir les chevilles du patient, ne se correspondaient point. En même temps le vice-roi criait du haut de son tribunal : « Dis donc que tu es venu ici pour « chercher des richesses. » Le prisonnier répondait : « Je ne « le dirai point. — Pourquoi donc es-tu venu ? — Pour prê- « cher la religion. — Quelle religion ? — La religion chré- « tienne. — Écrasez-lui les os, » disait le vice-roi aux bourreaux. La violence de la torture fit évanouir le confesseur. Alors on relâcha la machine, et les satellites, prenant M. Gleyo sous les bras, le portèrent hors de la salle. Après cette torture, le patient éprouva un violent mouvement dans les entrailles, et un malaise dans tout le corps qui dura assez longtemps. Lorsqu'on l'eut reconduit en prison, M. Gleyo, outre ces accidents, ressentit une fièvre violente. Il crut que sa dernière heure était arrivée. Il n'en fut pas ainsi. A la sollicitation des chrétiens, il prit un peu de nourriture, et ses douleurs se dissipèrent et il se trouva presque entièrement guéri.

La prison où M. Gleyo était confondu avec des hommes infâmes, était un séjour horrible. Bientôt il y régna une maladie contagieuse qui fit de nombreuses victimes. Les mandarins auraient voulu que M. Gleyo mourût dans la prison. Afin de lui rendre le repos impossible, on le plaça, chargé de fers, à côté d'un énorme tube en bois qu'on frappait pour marquer les différentes heures de la nuit, de sorte qu'il était complément privé de sommeil. Déjà à Yang-tcheang les mandarins avaient donné ordre d'essayer de le faire mourir à force de mauvais traitements. Ces hommes cruels redoutaient les

suites de la découverte d'un Européen dans le pays. Et pour leur désir était d'étouffer cette affaire par la mort de leur prisonnier. Mais Dieu veillait sur son serviteur. Et la plupart de ses bourreaux reçurent bientôt le châtiment dû à leurs crimes et à leur lâcheté. « En Chine, dit M. Moye, à cette occasion, « quand les mandarins échouent en une affaire importante, « comme lorsqu'ils perdent une bataille, ils sont condamnés « à se pendre. On attache un cordon de soie au-dessus d'une « table, et on leur dit : M. le mandarin, on vous invite à mon- « ter au ciel ; et le condamné se met lui-même le cordon au « cou. » C'est de la sorte que finirent quelques-uns des mandarins les plus acharnés contre M. Moyo. Dieu réservait son serviteur pour les desseins de miséricorde ; il ne voulait que le purifier par une longue épreuve, afin d'en faire un vase d'élection utile au salut d'un grand nombre d'âmes.

Au bout de quelques semaines, M. Gleyo fut renvoyé à Yang-tcheang, et c'est là qu'il demeura jusqu'à la fin de son emprisonnement, c'est-à-dire jusqu'en 1777. Il fut mis plusieurs fois à la question, et les mandarins qui se succédèrent s'appliquèrent avec une sorte d'acharnement à lui rendre intolérable une prison qui était par elle-même le plus horrible séjour qu'on puisse imaginer. « J'ai rapporté avec moi en Europe, dit M. Moye, la pauvre tunique du prisonnier, qui « était son unique habillement pour l'hiver et pour l'été, et « la chaîne qu'il a portée pendant huit ans. Mais outre cette « chaîne, je lui ai ouï dire que, pendant un certain temps, il « avait encore les fers aux pieds et aux mains, avec une barre « qui lui tenait les bras fixés sur la poitrine. Quelquefois, en « cet état, il lui fallait marcher aussi vite que les porteurs du « mandarin dont il suivait la chaise, poussé et frappé par les « satellites. Il avait une si longue barbe qu'on l'appelait « Tcheou Hou-tsé. C'était son nom chinois : *Hou-tsé* veut dire « barbe. Son surnom chinois était Te-Chèn, la *Vertu* céle-

« *rieuse*. Cela s'est accompli en lui. Monseigneur a depuis
« changé son nom, et lui a donné celui de *Gay*, qui veut dire
« *amour* et *charité*. Ayant ainsi les mains liées, sa barbe
« était remplie de vermine. Il y en avait tant dans la prison
« qu'on aurait cru voir des fourmis courir sur le sol. M. Gleyo
« m'a dit lui-même que cette seule incommodité aurait suffi
« pour le faire mourir, à cause des plaies et de la gangrène
« qui en sont la suite inévitable. » Il fut aussi affligé de plusieurs graves maladies, et en particulier d'une fluxion sur les yeux, qui augmenta au point qu'il crut perdre la vue. Alors Dieu le consola d'une manière sensible, et il le guérit contre toute apparence. Le mandarin lui refusait les remèdes que réclamait son état, et défendait expressément qu'on lui fournît du dehors les choses dont il avait besoin. Mais la Providence y pourvut, en inspirant à quelques chrétiens le courage de braver tous les périls pour pénétrer jusqu'à lui, ou bien en amollissant le cœur de ses féroces gardiens.

Dieu lui-même voulut être la force et la consolation de son serviteur. Pendant toute la durée de sa détention, M. Gleyo fut favorisé de visions merveilleuses, d'apparitions fréquentes où Dieu le Père, Notre-Seigneur, la très-sainte Vierge, les Anges et les Saints se montraient à lui, l'instruisaient, le corrigeaient, le réconfortaient et l'aidaient à mettre à profit ses souffrances et à avancer dans les voies de la perfection. Après sa délivrance, durant trois jours, il raconta à M. Moÿe les révélations et visions extraordinaires, et toutes les autres faveurs qui lui avaient été accordées. « En faisant ce récit, dit
« M. Moÿe, il avait le visage d'un ange plutôt que celui d'un
« homme : *Tanquam vultum angeli*. Quelquefois un senti-
« ment d'amour et de reconnaissance lui ôtait la parole, et
« faisait couler ses larmes ; d'autres fois il se confondait à la
« vue de son indignité, s'abîmait dans sa bassesse. J'en étais
« ravi d'admiration, ne perdant pas une de ses paroles. Mon

« silence et l'accablement produit en moi par la chaleur et « les fatigues lui faisaient craindre d'abuser de mon atten- « tion, et il me priait d'avoir patience et de l'écouter jusqu'au « bout. »

Il ne peut entrer dans notre dessein de raconter ces merveilles dont M. Gleyo fut constamment favorisé pendant les huit années que dura sa détention ; mais nous devons faire connaître le jugement qu'en porta M. Moÿe, afin de montrer que la confiance sans limites qu'il accorda à son saint ami, était le résultat d'une conviction sérieuse et réfléchie. Pour obéir à ses supérieurs, M. Gleyo écrivit ce qu'on pourrait appeler l'histoire de sa vie intérieure et surnaturelle dans la prison. Nous avons vu et nous avons touché avec respect les pages où l'humble et généreux confesseur a révélé les grâces extraordinaires qui ont été le principe de sa persévérance, au milieu de si longues et si cruelles épreuves. De son côté, après l'avoir recueilli de la bouche de M. Gleyo, M. Moÿe écrivit ce même récit, mais avec moins de développements, et l'envoya au séminaire des Missions-Étrangères, à Paris. Il le fit précéder d'une courte exposition des motifs qui le déterminèrent à croire aux visions et aux révélations dont M. Gleyo avait été favorisé, et à leur attribuer un caractère surnaturel. Nous reproduisons cet exposé, parce qu'il est l'explication nécessaire et la justification anticipée de quelques-unes des graves déterminations que M. Moÿe prit dans la suite.

« Raisons qui prouvent que les visions et révélations de « M. Gleyo viennent de Dieu.

« Je parle de visions certaines, soit oculaires ou imagi- « naires, soit intellectuelles. Les visions oculaires ou imagi- « naires se font par la représentation d'un objet peint dans « l'imagination, comme si on le voyait des yeux. Elles sont « au-dessus de notre nature ; il faut qu'elles viennent de « Dieu ou du démon. Les visions intellectuelles se font sans

« images, sans objets sensibles, et elles donnent des lumières, « des connaissances, des idées au moins aussi vives, aussi « fortes et plus certaines que celles qu'on tire des sens. Les « théologiens mystiques disent que le démon peut les imiter. « Pour les inspirations légères, semblables aux bonnes pen- « sées, aux bons sentiments que la grâce produit souvent « dans les justes, il est plus difficile de les discerner ; on peut « s'y tromper, en prenant pour inspiration ce qui vient de « notre propre esprit et de nos habitudes : *difficile est dis- « cernere an a proprio spiritu*, et je vois que M. Gleyo s'y « est trompé aussi. Ainsi je parle de ses visions et révéla- « tions expresses, et voici ce qui prouve qu'elles sont di- « vines :

« 1° Bien des choses qui lui sont révélées sont au-dessus « de son propre esprit et de son génie ; il n'a jamais pensé « à rien de semblable. 2° Elles sont contre son propre sens. « Cela est si vrai que souvent ses révélations lui causaient « une révolte intérieure, qu'il appelle le contre-coup de sa « corruption, et qui montre qu'elles ne venaient point de « lui. Elles venaient d'un principe intérieur, de Dieu ou du « démon 3° Malgré cette révolte, elles apportaient en lui la « paix, la consolation, l'humiliation sans découragement, lui « montrant ses défauts qu'il ne connaissait pas, l'encoura- « geant à se corriger et à tendre à un plus grand bien, sur- « tout à souffrir, à reconnaître les bienfaits de Dieu, à se « détacher de tout et de lui-même, à mettre toute sa con- « fiance en Dieu. Elles produisaient en lui le recueillement, « l'union à Notre-Seigneur et la paix, et elles laissent encore « les mêmes impressions à ceux qui les lisent ou les enten- « dent. 4° Sa soumission. Il a aussitôt proposé ses visions à « l'examen des personnes qu'il croyait les plus capables d'en « juger, prêt à se soumettre à leur décision, sans la moindre « opiniâtreté, craignant de se tromper, s'il s'en rapportait

à lui-même. 5° L'événement. Ce qui lui a été prédit se rapportait à des choses que Dieu seul pouvait connaître, comme sa délivrance, sa demeure dans la mission sans retourner à Canton, les travaux qu'il y endurerait, les vues que Dieu lui donnait sur les âmes, et beaucoup d'autres choses qui étaient contre toutes les apparences humaines. Elles se sont cependant accomplies, et elles sont une preuve que le reste de ce qui lui a été prédit s'accomplira de même. Cependant on peut quelquefois se tromper, en entendant mal une prédiction. 6° L'état de peine et d'affliction où M. Gleyo était réduit pendant cet emprisonnement de huit années, était de nature à porter Dieu, qui veille sur les siens, à le consoler et à l'encourager par des grâces extraordinaires. 7° Sa sainteté, son humilité, sa charité surtout envers le prochain, et le fruit qu'il fait dans le ministère pour la conversion réelle des âmes à qui il inspire une foi et une piété sincères, sont des garants de la divinité de ses révélations.

« Les théologiens donnent surtout ces marques comme les plus infaillibles : une vie sainte, constance dans le bien, les vertus solides, et particulièrement l'amour du prochain sans envie ni jalousie, et ses effets réels. Combien d'âmes M. Gleyo n'a-t-il pas converties, édifiées, portées à Dieu [illegible] et [illegible] qui l'ont [illegible] au démon, et même admirables. [illegible] 8° Les visions et révélations de M. Gleyo, quand on y fait attention, sont très-conformes à la doctrine de l'Église, et les paroles qui lui ont été adressées sont [illegible]. 9° Elles le portaient à la dévotion envers Notre-Seigneur et sa très-sainte Mère, en lui rappelant souvent le souvenir de la passion du Sauveur et de la compassion de Marie. Or, le démon ne fait pas cela. Si pour tromper, il peut produire quelques images à l'ex-

« térieur, il ne peut, il veut encore moins mettre de pieux
« sentiments dans le cœur.

« Si on objectait que M. Gleyo quelquefois n'a pas compris
« lui-même ses révélations, et même les a mal entendues, je
« répondrais que Notre-Seigneur parlait à ses apôtres, quoique
« souvent ils ne le comprissent pas ou le comprissent mal ; que
« saint Paul, en parlant du don des langues, dit que ceux qui
« l'ont reçu doivent demander à Dieu d'accorder à quelqu'un
« celui de les interpréter. Celui à qui Dieu fait une révéla-
« tion n'est pas toujours celui à qui il accorde d'en saisir et
« d'en interpréter le vrai sens, et cela afin d'entretenir dans
« l'Église l'union et la dépendance, comme dans un même
« corps les membres sont unis parce qu'ils ont besoin les uns
« des autres.

« Quoiqu'on regarde comme très-certaines les visions et
« révélations de M. Gleyo, on ne saurait trop engager les per-
« sonnes qui les liront pour leur édification, à avoir toujours
« devant les yeux que ce missionnaire est un saint, qu'il a
« mérité toutes ces grâces et toutes ces faveurs singulières
« par des travaux immenses, par des souffrances inexpri-
« mables, et surtout par l'humilité la plus profonde. Dieu
« n'accorde de pareilles faveurs, même aux saints, que rare-
« ment et par des dispositions admirables, mais secrètes, de sa
« Providence. On ne doit donc pas prendre occasion de la lec-
« ture de ces révélations pour croire qu'on en pourrait avoir
« aussi ; ce serait se tromper soi-même, et vouloir s'exposer
« aux illusions du démon. »

La ville de Yang-tcheang-hien, où M. Gleyo fut détenu, est située au nord-ouest de Tchong-kin-fou, et appartenait alors au district oriental du Su-tchuen, dont M. Moÿe était chargé. Ainsi qu'on doit s'y attendre, le prisonnier de Jésus-Christ devint l'objet des préoccupations les plus vives et de la charité la plus tendre de son pieux confrère. M. Moÿe pourvoyait à

[illegible]

Cependant M. Moye continuait à employer, en vue de la délivrance de son saint ami, les intermédiaires les plus actifs et les plus intelligents. Mais toute démarche restait inutile, parce que le mandarin inférieur à qui avait été confiée la garde de M. Gleyo, malgré tout son désir de se débarrasser

d'un prisonnier aussi compromettant, n'aurait pas osé relâcher de sa propre autorité un criminel condamné par le vice-roi. Il aurait voulu le voir mourir dans sa prison, mais sans en encourir la responsabilité. Le vice-roi lui-même avait craint d'ordonner l'exécution du condamné, parce que, d'après la législation chinoise, on ne permet de donner suite à une condamnation capitale qu'autant qu'elle a été confirmée par l'Empereur, et qu'il n'aurait pu demander cette confirmation sans s'exposer aux suites fâcheuses et compromettantes que pouvait avoir la constatation de la présence d'un Européen dans la province. M. Moÿe, reconnaissant que la délivrance de M. Gleyo était humainement impossible, lui annonça qu'il prierait désormais pour la consommation de son martyre. Mais le prisonnier lui répondit qu'il n'était pas mûr pour une grâce aussi insigne, qu'il savait qu'il ne mourrait point cette fois, et qu'il serait infailliblement délivré de prison. Dieu le lui avait révélé clairement. Ce n'est pas que M. Gleyo n'eût ressenti plus d'une fois le désir de recouvrer sa liberté. Un jour il se plaignait intérieurement, se disant à lui-même : On ne veut pas travailler à ma délivrance. Il en fut sévèrement repris par les anges. Dès lors il renonça à tous ses désirs naturels pour se jeter, sans réserve, dans les bras de la Providence, disposé à rester en prison toute sa vie. Dieu l'en récompensa, en lui disant : « Puisque vous avez renoncé aux moyens humains, je me charge de vous délivrer. »

En 1776, M. Steiner, procureur du séminaire des Missions-Étrangères à Macao, recourut, pour obtenir la délivrance de M. Gleyo, à un ancien jésuite portugais. M. Da Rocha, qui était resté à Pékin en qualité de membre du tribunal des mathématiques, et qui était revêtu de la dignité de grand mandarin. M. Da Rocha n'hésita pas à user de son grand crédit en faveur du prisonnier, et il en écrivit au tsong-tou ou vice-roi du Su-tchuen, qui était son ami. Le mandarin de

Yan-tcheang avait assuré au vice-roi que le prisonnier dont on lui demandait la liberté, était atteint et convaincu de folie. Cette première démarche de M. Da Rocha n'eut point de résultat. [illegible] la conquête du petit Thibet étant achevée, [illegible] fut chargé par l'Empereur de licencier l'armée. Il lui fallut se rendre dans ce pays en traversant le Su-tchuen. M. Da Rocha arriva à Tchen-tou-fou [illegible] 1777. Au même moment M. Pottier rentrait dans sa résidence, après avoir terminé la visite de quelques nouvelles chrétientés où il n'avait pas trouvé moins de quatre cents fidèles. Il écrivit aussitôt à ce personnage dont la bonne volonté n'était pas [illegible], et qui pouvait tout obtenir à cause de son [illegible] et de l'étroite amitié qui l'unissait au vice-roi. [illegible] Dès le lendemain il fit remettre au Vicaire apostolique, par un de ses serviteurs, la réponse la plus obligeante, et quelques jours après il lui écrivit de nouveau pour lui apprendre que, sur ses instances, le vice-roi avait donné ordre de [illegible] M. Gleyo de Yan-tcheang à Tchen-tou-fou, afin de s'assurer par lui-même de son état mental. Sur ces entrefaites, M. Da Rocha reprit la route du Kin-tchoan. Vers la fin du mois de mai, M. Gleyo arriva à la capitale, escorté de trois soldats, la chaîne au cou et aux pieds et des menottes aux mains. Il fut jeté aussitôt dans les prisons, et confondu avec les criminels. Au bout de huit jours, un mandarin inférieur, par ordre du vice-roi, le fit comparaître devant lui, pour l'examiner et s'assurer de l'état de ses facultés. Il ne le maltraita point, ne lui dit aucune injure, et ayant reconnu qu'il jouissait de toute son intelligence, il ordonna qu'on le fit sortir de prison. On le confia à un petit mandarin, élève et ami de M. Da Rocha, qui eut ordre de le garder dans son prétoire, et qui le traita d'abord avec bonté et même avec distinction. Il lui fit raser la tête selon la coutume chinoise, ce qui est interdit pour les condamnés, et témoigna ainsi qu'il ne le considérait plus

comme un criminel. Mais lorsque M. Gleyo eut déclaré sans détour qu'il ne voulait ni retourner à Canton, ni suivre à Pékin son libérateur à qui on comptait le remettre au moment de son passage, tout parut perdu, et il s'attendit à reprendre ses chaînes et à rentrer en prison.

Cependant le bruit de sa délivrance s'était déjà répandu, et M. Moÿe avait reçu cette nouvelle tant désirée à Tchong-kin, au moment où il se disposait à se rendre à la capitale, avec les autres missionnaires, près du Vicaire apostolique. M. Da Rocha, à son retour du petit Thibet, s'arrêta de nouveau à Tchen-tou-fou. Il n'hésita pas, malgré l'irritation du vice-roi, à exiger qu'on lui remît M. Gleyo, et il le retint dans sa propre demeure. Là, le courageux confesseur eut à subir une dernière et dangereuse épreuve. Son libérateur l'accusait d'obstination et d'imprudence, et voulait qu'il le suivît à Pékin. Plein de confiance dans les promesses que Dieu lui avait faites, il s'y refusa avec constance, remit la décision à son évêque, et finit par persuader M. Da Rocha lui-même. Le mercredi, 2 juillet, jour de la Visitation de la sainte Vierge, le généreux Portugais, après en avoir prévenu M. Pottier, ordonna que M. Gleyo fût conduit par ses gens, dans une chaise à porteurs, à la maison de la Mission. On était à l'entrée de la nuit, et une pluie torrentielle écartait les curieux dont l'indiscrétion peut être si dangereuse en Chine. « Ce « fut ainsi, dit M. Gleyo, que je fus remis entre les bras de « ces chers confrères, dont les cœurs m'étaient ouverts de« puis si longtemps par la charité et la plus tendre compas« sion. » Il fut reçu par M. Pottier et par M. de Saint-Martin. Leur émotion fut extrême quand ils aperçurent le vénérable confesseur, exténué, et d'une maigreur excessive, ne pouvant presque se soutenir, ressemblant plus à un mort qu'à un vivant. Ils eurent peine à retenir leurs larmes en l'embrassant, et en récitant, avec lui, le *Te Deum*, en action de

grâces pour cette délivrance presque miraculeuse. M. Pottier rappela MM. Dufresse, Devaut et Hamel qui étaient restés à Tchen-tou-fou, afin qu'ils jouissent du bonheur de voir et d'entretenir le confesseur dont ils ne connaissaient encore que les souffrances endurées avec tant de courage pour le nom de Jésus-Christ. Quelques jours après, sans connaître encore cet heureux événement, M. Moÿe arriva avec son disciple, Benoît Sèn. Il fut transporté de joie, quand il vit M. Gleyo sortir de sa chambre pour le saluer et se jeter entre ses bras. Il ne cessait de bénir le ciel, et il se laissait aller aux plus belles espérances pour l'avenir d'une mission à qui la Providence rendait un ouvrier si véritablement animé de l'esprit apostolique. Les deux confesseurs achevèrent, dans de longs entretiens, de se communiquer réciproquement les dons de Dieu, et ils conçurent l'un pour l'autre une estime et une confiance qui ne pouvaient être égalées que par leur affection et leur charité mutuelles.

M. Moÿe s'était fait accompagner à Tchen-tou-fou par son disciple Benoît, parce que son intention était de demander à M. Pottier de l'élever au sacerdoce. De son côté, le Vicaire apostolique se préoccupait des travaux excessifs de M. Moÿe, et remarquait avec inquiétude l'affaiblissement rapide de la santé de ce zélé missionnaire. « Le cher M. Moÿe est déjà « bien bas », écrivait-il en ce moment même à M. Alary. Dès le commencement de cette année, il lui avait donné pour coadjuteur M. Hamel, qui venait d'entrer dans la mission. Ce nouveau missionnaire ayant appris le chinois au collége de Pondichéry, pouvait commencer aussitôt la visite des chrétientés. M. Moÿe l'envoya à Tsen-gny-fou, dans cette province du Kouy-tcheou où il ne pouvait plus pénétrer lui-même sans danger sérieux pour toute la mission. Mais M. Hamel ne fut pas plus heureux ; tout son extérieur trahissait son origine européenne, et il fut bientôt obligé de se

retirer, malgré son vif chagrin de laisser sans secours plusieurs centaines de chrétiens qui ne le cédaient guère, écrivait-il à M. Pottier, ni en ferveur ni en courage, aux chrétiens de la primitive Église. Le Vicaire apostolique pensa alors au disciple de M. Moÿe, qui avait des parents et des amis au Kouy-tcheou, avec le secours desquels, s'il était prêtre, il lui serait facile de résider en cette province et de la parcourir pour l'évangéliser. Il communiqua ce dessein à M. Moÿe qui lui répondit : « Je bénis Dieu de ce que votre « manière de penser soit la même que la mienne, que je « n'avais pas encore osé manifester. Je vois que *le doigt de « Dieu est ici, digitus Dei est hic.* » La foi, la charité, le zèle, l'aptitude pour le ministère de Benoît Sên étaient bien connus de tous les missionnaires, et aucun n'hésita à lui donner son suffrage. Lui seul essaya de s'opposer à son ordination dont son humilité lui faisait dire qu'il était totalement indigne ; mais il dut céder devant l'avis unanime des missionnaires, et il se soumit à la décision du prélat. Le 26 juillet, M. Moÿe eut la consolation de voir prendre rang parmi ses frères dans le sacerdoce, ce jeune homme qu'il avait formé et aimé comme son fils, et qui avait été, pendant quatre ans, le fidèle compagnon de ses travaux, de ses dangers et de sa captivité. M. Pottier voulut achever lui-même son instruction, avant de l'envoyer à Kouy-ang-fou, au secours des chrétiens alors en butte à la persécution.

Quelques jours après l'ordination de M. Sên, sur le bruit d'une persécution qui s'était élevée à quelques lieues de la ville, M. Pottier et les missionnaires qui étaient réunis autour de lui, crurent nécessaire à leur sûreté de sortir de Tchen-tou-fou, et de se retirer dans une maison, hors de l'enceinte des murailles, où l'on pouvait jouir d'une sécurité d'autant plus grande que l'habitation était environnée d'un enclos. Le Vicaire apostolique l'avait achetée pour y déposer les

livres de religion qu'il faisait imprimer en aussi grand nombre que possible, et afin d'assurer un asile aux missionnaires, en cas de persécution. Il en avait fait aussi une sorte d'hôpital, où il recueillait des lépreux. Ils y étaient alors au nombre de sept. « M. Moÿe, écrivait M. Pottier, a été enchanté de « cette maison, et il est parti bien déterminé à faire ses « efforts pour former le même établissement dans la ville de « Tchong-Kin ; et il disait, en nous quittant, que lorsqu'il « serait hors d'état de travailler, et s'il n'avait pu réussir à « créer une maison semblable dans sa mission, il reviendrait « ici pour avoir soin de ces pauvres chrétiens dont le nombre « s'est considérablement accru depuis un an. » En effet, l'année qui suivit la réunion de Tchen-tou-fou, M. Moÿe avait déjà réalisé le projet dont parle M. Pottier, car il exécutait sans hésiter les résolutions qu'il avait mûries et dont l'opportunité lui était démontrée. Le 8 avril 1778, il écrivait à M. Mathieu, secrétaire de l'évêché de Metz : « J'ai fait bâtir, « hors de Tchong-Kin, une maison pour y retirer les pauvres, « mendiants ou malades, les y instruire et convertir, un « hôpital, c'est-à-dire ; et j'ai encore dessein d'en établir un « ou deux autres ailleurs. Voyez si vous voulez faire une « quête générale, chez MM. les chanoines de la Cathédrale, de « Saint-Sauveur, de Saint-Thiébaut, et surtout exciter la « charité des plus riches. Dites à M. le curé d'Ars de me « céder les revenus de deux ou trois ans de sa Cure, c'est-« à-dire de quatre à huit mille livres. Le tout ensemble nous « fera une somme suffisante pour acheter un terrain, et pour « établir des hôpitaux. Le tout à notre bon plaisir et au gré « de ces messieurs : *Hilarem enim datorem diligit Deus.* « On concourt à l'œuvre des missions en y allant, en priant, « en y envoyant. »

Maintenant que nous avons fait suffisamment connaître les coopérateurs que la Providence, répondant à ses vœux les

plus chers, avait enfin accordés au zèle Vicaire apostolique du Su-tchuen, il est temps que nous exposions l'objet principal de la réunion de Tchen-tou-fou, et la part importante qu'eut M. Moÿe dans les décisions qui y furent prises.

CHAPITRE XVI.

L'usure en Chine. — M. Moÿe la fait disparaître de son district.

1777.

« L'immense population de la Chine, la richesse de son sol « et la variété de ses produits, la vaste étendue de son terri- « toire et la facilité des communications par terre et par eau, « l'activité de ses habitants, les lois, les mœurs publiques, « tout semble se réunir pour rendre cette nation la plus « commerçante du monde. De quelque côté qu'un étranger « entre en Chine, quel que soit le point que l'on visite, ce qui « frappe avant tout, ce qui saisit d'étonnement, c'est l'agita- « tion de ce peuple que la soif du gain, que le besoin du tra- « fic tourmentent sans cesse. Du nord au midi, d'orient en « occident, c'est comme un marché perpétuel, une foire qui « dure toute l'année, sans interruption. Le Chinois est cu- « pide et passionné à l'excès pour l'usure, il aime l'agiotage, « les spéculations, et son esprit, plein de ruse et de finesse, se « plaît infiniment à calculer, à combiner les chances d'une « opération commerciale. Les jeux mêmes auxquels se li- « vrent les petits Chinois, sont toujours imprégnés de cet es- « prit de mercantilisme ; ils s'amusent à tenir boutique, à ou- « vrir des monts-de-piété, et ils se familiarisent ainsi aux

« ruses, au jargon et aux subtilités des marchands. Leurs « connaissances sur tout ce qui regarde le commerce sont si « précises et si positives qu'on ne fait pas difficulté de les « mettre dans les confidences les plus importantes, et de leur « donner à traiter des affaires sérieuses à un âge où les en- « fants ne sont ordinairement préoccupés que d'amusements « et de bagatelles. (M. Huc, l'*Empire Chinois*, t. II, p. 174 et « 176.) » Aussi, depuis des siècles, ont-ils imaginé et mis en pratique tous les procédés financiers et commerciaux en usage chez les nations civilisées, et ont-ils produit des économistes non moins féconds en théories et en formules que les maîtres les plus renommés parmi nous. La banque, les billets à ordre, les lettres de change, les endos, les associations financières et commerciales sont d'un usage familier, en Chine, jusque dans les classes inférieures, et pour les affaires les plus communes et de la plus minime importance. Nous allons le prouver, en exposant, d'après les missionnaires de l'époque, quelques-uns des procédés entachés d'usure que M. Moÿe trouva au Su-tchuen, qu'il soumit au jugement de la Congrégation de la Propagande, et qu'il parvint à extirper de ses chrétientés.

Le taux légal, en Chine, a été fixé à trente pour cent par an, et comme cet intérêt se paie par lune ou mois lunaire, c'est trois pour cent par mois, la sixième, la douzième lune et la lune intercalaire, quand il y en a, ne portant point d'intérêt. (M. Huc, *id.*, *ibid.*, p. 157.) Rien de plus curieux que les théories des économistes du Céleste-Empire, pour établir que cet intérêt si élevé de l'argent n'a rien que de moral, maintient la valeur des biens-fonds et de l'argent lui-même dans un équilibre convenable, facilite le commerce, et rend la circulation monétaire plus active et plus uniforme. Nous renvoyons les lecteurs qui s'intéresseraient à ces questions, soit au livre de M. Huc (t. II, p. 157 et suiv.), soit au travail

plus complet inséré dans les *Mémoires sur la Chine* (t. IV, p. 299-391). Pour l'intelligence de ce qui va suivre, et pour se faire une juste idée des excès de l'usure en Chine, il faut se rappeler que le taux légal y est de trente pour cent, et savoir que le prêteur ne peut réclamer devant les tribunaux au delà des arrérages de trois années, de sorte que le débiteur ne peut jamais être obligé, par sentence juridique, de payer au-delà du capital et du montant des intérêts de trois années. Il résulte de cette disposition de la loi chinoise que, malgré l'élévation du taux de l'intérêt, le revenu des capitaux reste toujours incertain et qu'il dépend du résultat de la lutte entre le débiteur et le créancier. En effet, il arrive souvent que celui-ci ne trouve qu'une garantie insuffisante dans le taux légal, bien que ce taux reproduise le capital en trois années. Aussi allons-nous voir que le capitaliste chinois a su imaginer un moyen efficace d'assûrer en même temps la conservation de son argent et la continuité des intérêts des sommes prêtées.

C'est l'État d'abord qui se fait lui-même commerçant et prêteur. Une partie des impôts est payée en nature, en riz principalement. La portion de ce riz qui n'est point envoyée à Pékin, ou vendue immédiatement, reste dans les magasins élevés à cet effet dans toutes les villes. La moitié de cette réserve est destinée à faire face aux nécessités imprévues, et l'autre moitié est prêtée avec un intérêt qui est de dix pour cent. Toutes ces opérations, avec les charges qu'elles entraînent, comme la réception somptueuse des inspecteurs impériaux, les pertes imprévues qu'il faut couvrir, l'obligation de payer pour les débiteurs insolvables, sont imposées par les mandarins aux habitants les plus riches. Ceux-ci, pour se couvrir des frais et des risques qui leur incombent, prêtent au taux le plus élevé, alors même, qu'au cas particulier, il n'existe aucune chance de perte.

Dans la plupart des communes, les habitants s'associent librement et forment un fonds commun, soit pour la construction des temples et des autres édifices publics, soit pour couvrir les dépenses des spectacles ou comédies, et des festins par lesquels ils célèbrent certains événements. Les administrateurs de ces fonds communs les font valoir, en les prêtant sur gage, à vingt et trente pour cent, et ces revenus exagérés grossissent le capital.

D'autres associations ont pour but de former, au moyen de cotisations dont le chiffre est déterminé, des capitaux sur lesquels on accorde une part à ceux qui se marient, à qui il naît un enfant mâle, ou qui se trouvent dans une des situations indiquées par les statuts. Ce capital est aussi prêté sur gage et se grossit des intérêts.

Les pauvres eux-mêmes, ceux qui ne peuvent jamais disposer que de quelques *sapèques* ou centimes, s'associent pour se procurer, au moyen d'économies infinitésimales que l'association multiplie, les capitaux dont ils ont besoin. Ainsi, chaque associé verse une petite somme déterminée et égale pour tous, et le total est tiré au sort, et ainsi de suite, toutes les fois qu'un nouveau capital a pu être formé, jusqu'à ce que tous les sociétaires aient reçu la même somme. Mais, parce que ceux qui ont été les premiers favorisés par le sort ont pu employer leur capital, afin de rétablir l'équilibre entre tous les sociétaires, ils paient aux derniers un intérêt auquel ceux-ci n'ont d'autre titre que celui qui leur est conféré par les statuts de l'association.

Le contrat le plus commun, celui qui suscita le plus de difficultés et d'embarras aux missionnaires du Su-tchuen, est celui que M. Moÿe appelle contrat *d'oppignoration*, ou de prêt sur gage immobilier, et qu'il expose en ces termes : Lorsqu'un propriétaire veut se procurer de l'argent, soit pour une opération commerciale, soit pour un autre motif, il s'adresse

à un capitaliste qui lui prête une somme proportionnée à la valeur en revenu de son immeuble, et cet immeuble passe, à titre de gage, au prêteur, jusqu'à ce qu'il soit remboursé. Dans l'intervalle, le créancier jouit complétement de la propriété ainsi engagée, et en perçoit tous les fruits, tandis que le propriétaire emprunteur en paye les contributions et en supporte toutes les charges publiques. Alors même que les revenus de l'immeuble engagé surpassent les frais d'exploitation, le prix rémunérateur du travail dont il est l'objet, et les intérêts à garantir, ils restent au capitaliste, et l'emprunteur, pour se libérer, doit rendre intégralement la somme qu'il a reçue. S'il devient insolvable, ou s'il refuse de se libérer, son immeuble reste au prêteur, bien que sa valeur soit deux ou trois fois supérieure à celle du capital en garantie duquel il a été engagé.

M. Moÿe range de même dans la catégorie des contrats usuraires les conventions qui interviennent le plus souvent, en Chine, entre les propriétaires et les fermiers. Ceux-ci, pour garantir le paiement de leurs fermages, versent entre les mains des premiers une somme convenue d'avance ; ils en perçoivent les intérêts, ordinairement en les soustrayant du prix du loyer, et ces intérêts atteignent et dépassent souvent le taux de quinze pour cent.

L'usure pénètre ainsi la plupart des actes de la vie des Chinois, et M. Moÿe signalait ce vice comme l'un des plus sérieux obstacles à la conversion des infidèles, à la persévérance des néophytes, et à la conservation de l'esprit de foi parmi les anciens chrétiens eux-mêmes. M. Pottier tenait le même langage, et n'hésitait pas à déclarer à la Congrégation de la Propagande que l'usure était la lèpre des chrétientés de son vicariat.

Déjà les anciens missionnaires s'étaient préoccupés de cet abus, et ils avaient eu recours au Souverain Pontife. Innocent X soumit cette grave question à une Congrégation de

cardinaux qui réprouva, comme usuraire, le taux de trente pour cent autorisé, en Chine, indépendamment de toute cessation de gain, ou de tout danger de perte ; mais elle reconnut qu'on pouvait tenir compte, dans la fixation de l'intérêt, des difficultés du recouvrement des fonds prêtés, qui sont si grandes et si communes dans cet empire. (Cabass. Theo. et Praxis juris, liv. VI, c. VII, n. 10, p. 317.)

Néanmoins les missionnaires crurent pouvoir tolérer encore le taux de quinze pour cent, et les contrats de la nature de ceux que nous venons de faire connaître. M. Moÿe, au contraire, n'hésita pas un seul instant, et dès son arrivée au Su-tchuen oriental, il attaqua vigoureusement le mal jusque dans sa racine. M. Pottier, dès le mois de septembre 1774, en exprimait son étonnement au prédécesseur de M. Moÿe, M. Alary, en lui rappelant que ni lui, ni ses confrères, ne s'étaient préoccupés de ces contrats, maintenant condamnés et poursuivis avec tant de sévérité.

Cependant M. Moÿe, malgré la fermeté de ses convictions personnelles, et bien que plusieurs de ses collègues, aussi instruits que pieux, pensassent comme lui, éprouvait le désir de soumettre cette question à l'autorité suprême du Vicaire de Jésus-Christ, de qui il faut recevoir la règle de la foi et des mœurs. Il en écrivit en ce sens aux directeurs du séminaire des Missions-Étrangères, à Paris.

De leur côté, les missionnaires du vicariat apostolique du Su-tchuen, en présence de l'énergie avec laquelle M. Moÿe proscrivait les contrats usuraires dans toute l'étendue de son district, comprirent qu'il n'était pas possible de fermer les yeux, et qu'il fallait, au moyen d'une décision faisant autorité, déterminer une règle commune. L'exemple de M. Moÿe entraîna d'abord M. Pottier, et ce prélat défendit les contrats usuraires dans les districts occidentaux. Mais il hésitait à tirer les conséquences de cette défense, et il n'obligeait point

à restituer ceux à qui il ordonnait de renoncer à leurs contrats. Il consulta sur cette question si épineuse et si controversée au point de vue pratique, les vicaires apostoliques de Nan-kin, du Chen-si et du Fo-kien. Les deux premiers lui répondirent, en appuyant leur sentiment d'arguments nombreux, que ces contrats pouvaient être tolérés. Aussitôt M. Pottier annonça qu'il adoptait cette manière de voir, du moins jusqu'à ce qu'on reçût une décision de la Congrégation de la Propagande, et il ordonna de le faire savoir aux fidèles. M. Moÿe, lui rappelant les recommandations de Benoît XIV, le conjura de ne rien imposer à ses prêtres en une matière où, sans autorité suffisante et contre l'intention du Saint-Siége, il s'exposerait à violenter les consciences. Le zélé missionnaire insistait d'autant plus vivement que l'argumentation des vicaires apostoliques de Nan-kin et du Chen-si lui paraissait faible, et qu'il montrait sans peine le vice de leurs raisonnements. Sur ces entrefaites, M. Pottier reçut enfin la réponse de l'évêque du Fo-kien, qui condamnait, sans hésiter, les conventions usuraires et les contrats *d'oppignoration* ou prêt sur gage immobilier, et reconnaissait l'obligation de restituer tout le profit résultant de ces contrats et conventions.

Tandis que M. Pottier hésitait, consultait et différait toujours d'adopter un parti définitif, M. Moÿe continuait d'agir avec décision. Il sentait cependant qu'il ne devait point rester ainsi isolé, autrement le résultat de ses efforts serait bientôt anéanti. Il se rendit donc à Tchen-tou-fou, avec tous les missionnaires qui se réunissaient autour de M. Pottier, bien résolu de faire tous ses efforts pour obtenir, par une délibération commune, une règle de conduite qui pût être adoptée par tout le vicariat. Messieurs Gleyo, Hamel et Dufresse, après l'avoir entendu, se rangèrent à son avis. M. de Saint-Martin hésita d'abord sur la nécessité d'imposer la restitution à ceux qui avaient fait des contrats usuraires ; mais il condamnait les

pratiques signalées comme entachées d'usure, et il voulait qu'on les extirpât du milieu des chrétiens. M. Devaut, qui arrivait de Pondichéry, rapporta que M. d'Adran y avait enseigné la même doctrine que M. Moÿe ; et, s'appuyant sur cette autorité, il concluait en exigeant la restitution de tous ceux qui s'étaient rendus coupables d'usure, alors même qu'ils ne s'étaient point enrichis des bénéfices qu'ils avaient pu faire.

Cependant M. Pottier hésitait toujours. Il pensait, avec M. de Saint-Martin, qu'il y aurait trop de sévérité à imposer la restitution, quand les Chinois affirmaient que les contrats considérés comme usuraires, ne les rendaient pas plus riches. M. Moÿe répliquait qu'on ne devait point croire facilement, sur ce point, les Chinois que la cupidité rend menteurs et trompeurs, et qu'il fallait juger les choses d'après leur nature. Si on lui opposait les avis des vicaires apostoliques qui toléraient les pratiques usuraires des Chinois dans l'étendue de leur juridiction, il répondait que ces avis étaient sans autorité, selon la règle admise par tous les catholiques, en présence des décisions du Souverain Pontife.

Le résultat de ces conférences fut que la question serait soumise à la Sacrée-Congrégation de la Propagande, comme à l'autorité à laquelle doivent recourir les missionnaires, et qui a le droit de leur donner, au nom et avec l'approbation du Souverain-Pontife, des décisions doctrinales et une direction pratique. De son côté, M. Moÿe, qui avait des relations avec la Propagande, écrivit à plusieurs reprises au Cardinal-Préfet, pour lui fournir les renseignements les plus précis, et solliciter une prompte solution. M. Pottier adressa en même temps à la Sacrée Congrégation une consultation rédigée par M. Moÿe, qui fut soumise à l'examen des cardinaux, en présence du Souverain Pontife Pie VI.

La réponse de la Sacrée Congrégation donna gain de cause

à M. Moÿe, et mit fin aux débats. Cette réponse, en effet, rappelant les décisions émanées antérieurement du Saint-Siége, condamna l'usure dont étaient évidemment entachées les pratiques des Chinois déférées à la Propagande. Mais avec cette sagesse dont Rome possède la tradition, aussi bien que celle de la vérité, la Sacrée Congrégation recommandait aux missionnaires d'éviter toute règle absolue, quant à la restitution, attendu que si les lois du Céleste-Empire ne pouvaient rendre légitime ce qui est contraire au droit naturel, il fallait néanmoins tenir compte de toutes les charges, de tous les risques, de toutes les pertes que les usages et les faits imposaient aux prêteurs, et qui pouvaient varier pour chaque cas particulier. Par cette décision, la Sacrée Congrégation renouvelait les dispositions du concile de Tours, célébré en 1163, qui interdit une forme de prêt, avec garantie immobilière, exactement semblable aux contrats condamnés par M. Moÿe, comme entachés d'usure. (Labb. Concil. V. x. p. 1418.).

Ainsi que nous l'avons déjà dit, M. Moÿe, aux yeux de qui la question était décidée par l'évidence qu'il croyait y voir, et par les décrets des Souverains Pontifes, n'avait pas hésité un seul instant à attaquer les pratiques usuraires dans son district. Il sentait combien l'entreprise était difficile et périlleuse ; mais il mit sa confiance en Notre-Seigneur qui a aimé son Église jusqu'à se livrer pour elle, et le succès répondit à ses efforts. A la vérité les chrétiens chinois ne se soumettaient pas sans peine à une mesure si contraire à leurs passions les plus vivaces, et à leurs habitudes les plus invétérées. « Mais, dit M. Moÿe, ils avaient de la religion, et ils «n'osaient y contredire.» D'ailleurs il parut que la Providence confirmait ses enseignements et ses injonctions, en châtiant ceux qui se montraient ou rebelles ou trompeurs. Trois chefs de famille, qui avaient refusé obstinément de rompre des contrats usuraires, virent leurs maisons réduites en cendres

par un incendie. Les chrétiens en furent très-frappés, parce qu'en Chine les incendies sont aussi rares dans les campagnes qu'ils sont fréquents dans les villes. Une femme refusait d'obéir ; elle fut subitement frappée d'une paralysie de la bouche. Effrayée de cet accident, elle se soumit à restituer, et elle fut guérie. Un autre usurier qui, non content de ne point se soumettre, ne cessait de parler contre le missionnaire, fut atteint d'un mal de gorge qui lui ôta subitement la parole. Un autre refusait avec impertinence de restituer, disant qu'il renoncerait plutôt à la religion ; il mourut bientôt misérablement, comme il avait vécu. M. Moÿe cite un de ces usuriers opiniâtres qui, n'osant pas résister et ne voulant point renoncer à un gain illicite, crut se tirer d'embarras par une ruse qu'un Chinois seul pouvait imaginer : il déclara qu'il se soumettait, et, en effet, il rompit le contrat condamné par M. Moÿe ; mais aussitôt il alla secrètement en négocier un autre de même nature. En peu de temps la mort lui enleva tous ses enfants, et les chrétiens virent dans ces coups redoublés le juste châtiment de son avarice et de sa perfidie.

Selon les règles de la prudence humaine, cette rigueur aurait dû mettre obstacle à la propagation de l'Évangile, car lorsque les païens se montraient disposés à embrasser le christianisme, il fallait qu'ils se résolussent à rompre tous leurs contrats usuraires, et à restituer les profits illégitimes qu'ils en avaient tirés. « Mais Dieu qui repousse la prudence « des sages du siècle, dit M. Moÿe, et qui aime à montrer « que notre religion s'est établie sans aucun secours humain, « par la seule force d'en haut, tourna cet obstacle en preuve « et en moyen. Les païens voyant les chrétiens restituer « les fruits de l'usure, en étaient saisis d'admiration, et con- « venaient que la religion était bonne, juste et sainte. Les « néophytes voyant qu'au lieu de retenir ces restitutions

« pour nous, nous ne craignions pas de dépouiller souvent
« nos ouailles pour enrichir nos ennemis, sentaient se dis-
« siper tous les doutes qui les faisaient encore hésiter. Ainsi
« ces restitutions furent très-glorieuses à la religion. »

Tandis qu'il était à Tchen-tou-fou, M. Moÿe fut appelé près d'un malade, à une journée de cette ville. On lui fit voir une jeune fille, parfaitement saine de corps et d'esprit, qui autrefois avait été possédée du démon. Cette possession avait été connue de tout le monde, des mandarins eux-mêmes, et nul ne la révoquait en doute. Vainement les parents de la jeune fille avaient employé tous les moyens pour la délivrer, quand les chrétiens parlèrent de son malheureux état à M. Pottier. Le prélat résolut de l'exorciser. Il ordonna d'abord un jeûne de trois jours, après lequel il commença les exorcismes, en présence d'un grand nombre de témoins. Le démon opposa une résistance longue et obstinée. Il agitait la jeune fille avec fureur, la précipitait contre terre, la blessait et la faisait écumer et jeter de grands cris. Néanmoins il répondait à l'exorciste qui l'interrogeait sur les causes de cette possession, et sur les signes ou preuves de sa réalité. Sur l'ordre du prélat, le démon s'éloigna enfin, en faisant un grand bruit, et la jeune fille se trouva guérie et rendue à son état naturel. Cette délivrance excita une grande admiration dans la contrée, et détermina la conversion de deux familles qui furent à leur tour délivrées d'obsessions de même nature.

A cette occasion, M. Moÿe rapporte plusieurs exemples, dont il avait été témoin, de la puissance extraordinaire du démon dans ces contrées où règne encore l'idolâtrie, et de l'efficacité de la prière et des autres moyens que les chrétiens lui opposent. « Ainsi, dit-il, j'ai vu souvent, dans mon dis-
« trict, des maisons tourmentées par le démon, ou des per-
« sonnes évidemment obsédées par l'esprit malin, que les
« fidèles délivraient par la prière et l'aspersion de l'eau bé-

« nite, et plusieurs conversions eurent lieu à cette occasion,
« A Ho-pâ, j'envoyai mon disciple Tsiang, qui n'était pas
« encore prêtre, vers un jeune homme qui fut délivré de la
« possession par les prières des fidèles. Sa mère et ses frères
« se convertirent, et j'ai baptisé l'un de ses frères et sa sœur.
« A Zao-men-tou, une maison était devenue inhabitable par
« suite d'obsessions diaboliques. Le démon frappait les uns,
« flattait la vanité des autres, jetait de la boue à ceux qui
« essayaient d'entrer, et apportait dans cette maison les
« objets qu'il prenait ailleurs. Tout paraissait en mouvement,
« et une femme âgée fut si rudement atteinte qu'elle pensa
« mourir du coup, et fut malade plusieurs mois. Si les en-
« fants se mettaient en prière, le démon les frappait ; il leur
« parlait familièrement, et leur apparaissait quelquefois sous
« la figure d'une femme parée et fardée, portant un enfant
« sur son dos, selon la coutume des nourrices chinoises.
M. Moÿe envoya M. Tsiang, qui était alors prêtre, conjurer l'esprit malin. Quand il commença la sainte messe, le démon fit tomber à ses pieds une masse de fer qu'il avait prise on ne sait où, et il se moqua d'une personne qui se présenta pour communier. « On s'imaginera que je suis trop
« crédule, ajoute le narrateur, mais on se trompe bien.
« Je sais que la plupart des faits qu'on raconte en ce genre
« sont controuvés; mais il est sûr qu'il y en a de réels ;
« il faut savoir discerner le vrai du faux, et sans donner dans
« l'excès de la crédulité, il ne faut pas rejeter ce qui est
« avéré. Cette maison retrouva la paix quand ceux qui l'ha-
« bitaient revinrent à la pratique régulière de leurs devoirs,
« et se furent réconciliés avec Dieu par la réception des sa-
« crements.

M. Moÿe rapporte encore qu'on voyait souvent dans les villes, des lampes que les païens allumaient toutes les nuits, en accomplissement des vœux formés pour éloigner les

démons qui infestaient ces lieux. Souvent il ouït dire que les démons apparaissaient aux païens sous différentes figures, les attaquaient, les frappaient, les étouffaient ou les excitaient à se donner la mort. Son confrère, M. Devaut, s'était assuré de la réalité de faits de cette nature. Le disciple de M. Moÿe, M. Sên, alla, avec son consentement, visiter des jeunes gens qui désiraient devenir chrétiens, et que le démon empêchait d'exécuter leur pieuse résolution. Leurs parents les voyant atteints de maladie, depuis le moment où ils avaient exprimé leur intention d'embrasser le christianisme, consultèrent des devins ou sorciers, conformément à une superstition fort commune en Chine. Ces misérables, après avoir longtemps sauté et dansé, entrèrent dans une sorte de fureur, et le démon dit à ceux qui le consultaient : « Autrefois vous m'a-« doriez comme votre Dieu, et maintenant vous voulez adorer « le Dieu des chrétiens ; je n'ose m'y opposer, mais c'est pour « cela que je vous cause des maladies ; je ne me plais plus « ici. » A Tchong-Kin une femme païenne voulait se convertir ; le démon disputait avec elle, et lui disait distinctement : « Il faut que tu me suives, que tu sois comme moi. « Non, répondit cette femme ; j'adore et je prie Dieu. » Elle avait, en effet, déchiré sa tablette pour y substituer celle des chrétiens. Le démon lui disait encore : « Tu as déchiré mes « habits ; il faut que tu me les restitues. » Le démon apparut encore à une autre jeune femme, et disputa avec elle pour l'empêcher d'embrasser la foi. Comme elle lui résistait, il lui dit : « Il est bien difficile de changer de cœur. » Ces deux femmes persévérèrent néanmoins, et furent toujours des chrétiennes pieuses et ferventes.

M. Moÿe rassurait les fidèles contre ces vexations du démon, et leur rappelait, avec saint François-Xavier, que l'ennemi du salut est moins dangereux quand il s'attaque ainsi aux biens extérieurs, et même à notre vie, que lorsqu'il agit sur

les cœurs, pour les éloigner de Dieu, par la crainte de la souffrance et des privations, par l'amour des richesses et des plaisirs, par la dissipation et la vaine joie, par les illusions et les entraînements de nos passions. Il observait que le démon a plus de liberté et de pouvoir dans les pays idolâtres que dans les pays chrétiens. En effet, si le signe de la croix fait trembler l'esprit du mal et le met en fuite, quelle ne doit pas être sa terreur dans les lieux où Notre-Seigneur Jésus-Christ réside sur nos autels, et demeure avec le peuple chrétien, pour le protéger et le défendre ! Là où règne celui qui a détruit son empire, Satan est plus étroitement enchaîné, et il ne peut se livrer à toute sa rage. De là vient que les possessions et les obsessions sont rares dans les pays chrétiens, tandis qu'elles sont toujours communes chez les idolâtres, comme le témoignent les missionnaires : « Hélas ! dit « M. Moÿe, en terminant ces récits, la ruse la plus dange- « reuse du démon, c'est de persuader aux chrétiens de nos « jours qu'il n'existe pas, afin qu'ils ne se défient point des « piéges qu'il leur tend. Peu importe à cet ennemi fraudu- « leux par quel moyen il séduit les âmes, pourvu qu'il les « trompe et les entraîne dans le précipice. »

Peu de temps après l'excursion qui a donné lieu à cette digression, M. Moÿe vit ses confrères se disperser de nouveau dans les diverses parties de l'immense région qu'ils étaient chargés d'évangéliser. Il songea lui-même à se séparer de cet ami qu'il avait si longtemps aimé sans le voir, et qu'il aimait maintenant avec d'autant plus de tendresse qu'il le connaissait plus parfaitement. Les tortures, les maladies, les rigueurs d'un long et cruel emprisonnement avaient détruit la santé de M. Gleyo, et il semblait impossible qu'il soutînt jamais le poids du ministère. Il demanda cependant qu'il lui fût permis de reprendre immédiatement le cours de ses travaux apostoliques ; M. Pottier consentit à lui assigner un

district, mais à la condition qu'il irait d'abord prendre du repos au sein d'une famille chrétienne, celle de son propre disciple, André Tang, qui avait été emprisonné et torturé avec lui, et qui était à ce moment au Collége général de Pondichery. Le vicaire apostolique destina à M. Gleyo le district de Soui-fou, qui comprenait le sud-ouest du Su-tchuen et toute la province du Yun-nan. Il lui donna ce district écarté, pour le faire, en quelque sorte, disparaître du Su-tchuen, et oublier des païens. Ainsi qu'il l'exposa à la Sacrée-Congrégation, il crut devoir cette précaution à M. da Rocha et au vice-roi lui-même, qui, l'un et l'autre, avaient pris la responsabilité d'un acte pouvant avoir pour eux les conséquences les plus graves. Il ouvrait un vaste champ au zèle du confesseur rendu à sa mission, et en même temps il témoignait la reconnaissance convenable à ses libérateurs. Ce district, en effet, était dans l'état le plus déplorable : « Je ne trouve « partout, écrivait M. Gleyo, que des apostats, des usuriers, « des mariages illicites, presque point de piété sincère. Il « n'exagérait pas, ajoute son ami ; je l'ai vu moi-même, et « j'ai reconnu par quels travaux il a fait partout refleurir la « religion. »

CHAPITRE XVII.

M. Moÿe reprend la visite des chrétientés. — Le collège de Vou-lou.

1777-1778.

M. Moÿe quitta Tchen-tou-fou et retourna vers le théâtre de ses travaux apostoliques, soutenu par l'espérance que bientôt il serait aidé dans le Su-tchuen oriental, comme il l'était déjà dans le Kouy-tcheou par son fidèle élève, M. Benoît Sên. Il reprit alors et acheva la visite des chrétientés de la partie septentrionale de son district, au-delà du fleuve Bleu. Son zèle, sans être stérile dans ces contrées, était loin d'y être aussi fécond que parmi les rudes habitants des montagnes de Fou-tcheou. Il semblait que la foi ne pouvait s'enraciner dans ces âmes sensuelles et attachées aux biens et aux jouissances de la terre. Ordinairement l'arrivée du missionnaire parmi les anciens chrétiens réveillait les plus négligents, et tant qu'il était présent il était permis de tout espérer. Mais dès que le prêtre les avait quittés, ces âmes inconstantes retombaient dans la tiédeur, jusqu'au point de ne plus observer ni les fêtes ni les dimanches ; ou bien une persécution, une simple menace venait bientôt tout faire évanouir. Néanmoins Dieu comptait encore des élus au sein de ces populations si peu fidèles à la grâce, et jamais M. Moÿe

ne quittait une chrétienté sans y avoir admiré les desseins de Dieu pour le salut de quelques âmes. Dans un lieu nommé Ho-kien-tchâng, qui était un marché où la foule se rendait des extrémités de la province, la semence de la parole de vérité paraissait étouffée par l'ivraie et les épines des richesses et des sollicitudes mondaines. Cependant le chef d'une famille qui avait abandonné tous ses devoirs, se convertit, et aida à convertir plusieurs de ses enfants. Un lettré, qui avait de la fortune, ayant embrassé le christianisme, travailla avec zèle et persévérance à ouvrir les yeux de ses frères, et après bien des persécutions, mourut en prédestiné. Une autre famille se convertit en ce même lieu. Son chef, qui était lettré, se glorifiait de posséder enfin la vérité, et ne parlait plus qu'avec mépris des païens. Mais le mandarin l'ayant appelé devant son tribunal avec les nouveaux convertis, il apostasia lâchement, et n'eut jamais le courage de revenir à cette foi dont il avait été si fier et si vain. Les autres furent frappés et emprisonnés ; quelques-uns apostasièrent encore. Cette persécution acheva de dissiper une chrétienté qui n'en avait plus que le nom.

A Tong-leang-hien, au nord de Tchong-kin-fou, M. Moÿe trouva les restes d'une chrétienté, qu'il essaya de reconstituer à l'aide de quelques familles ferventes qui demeuraient dans le voisinage, à la campagne. Il recevait l'hospitalité chez une veuve dont le mari avait été catéchiste, et dont la fille avait épousé un des fils du banquier Lò, de Tchong-kin. La présence de M. Moÿe fut bientôt connue, et la pieuse veuve fut accusée d'avoir reçu un maître de religion, et d'ouvrir sa maison pour les réunions des chrétiens. Le mandarin se rendit lui-même dans sa demeure, entouré de satellites, et avec tout l'appareil de sa dignité. La veuve, aussi prudente qu'intrépide, ne se laissa ni surprendre ni intimider. Vainement le mandarin fit-il torturer en sa présence ses enfants et se

neveux ; elle refusa d'abjurer sa foi et de révéler la retraite du missionnaire. Les autres prisonniers ne surent point imiter sa constance ; pour recouvrer leur liberté, ils signèrent une formule d'apostasie, ainsi que d'autres chrétiens tièdes et sensuels, dont le mandarin avait ordonné l'arrestation dans le voisinage.

M. Moÿe ramena de même quelques âmes à Ho-tcheou. C'est une ville de second ordre, d'une population de deux cent mille âmes, et située sur l'un des affluents du fleuve Bleu qui descendent des régions septentrionales de la province. Autrefois la chrétienté de Ho-tcheou avait été nombreuse et fervente, et elle avait été la résidence du vicaire apostolique. Mais alors elle était bien déchue, et les efforts de M. Moÿe pour la relever n'eurent d'autre résultat que le baptême d'un grand nombre d'enfants, lorsque la famine et la peste ravagèrent la contrée, comme nous le dirons au chapitre suivant. Les chrétiens de Ho-tcheou, comme ceux de Tong-leang-hien, ne semblaient plus à M. Moÿe qu'un sel affadi pour lequel il n'y avait plus de remède, et il tournait ses regards et ses pas vers les régions des montagnes du midi, où une moisson abondante et mûre appelait des ouvriers.

A la fin de l'année 1777, M. Pottier rendit compte, selon l'usage, à la Sacrée-Congrégation de la Propagande de l'état de sa mission, et répondit en détail aux questions qui lui avaient été adressées. Ce rapport dont l'original existe aux archives de la Propagande, nous a permis d'apprécier exactement le résultat des travaux de M. Moÿe dans la partie du vicariat apostolique qui lui était échue en partage. A cette époque, le Kouy-tcheou, qui ne comptait que deux cents chrétiens en 1774, en renfermait six cents dont la plupart étaient dispersés dans la partie occidentale de la province. Dans la partie orientale du Su-tchuen, de deux mille le

nombre des fidèles s'était élevé à plus de trois mille trois cents. Un tiers seulement de ces chrétiens paraissaient avoir peu de ferveur, et ils appartenaient sans doute, quoique M. Pottier ne le dise pas, à ces chrétientés du nord du district dont nous savons que le zèle de M. Moÿe ne put vaincre complétement la tiédeur. La Sacrée-Congrégation félicitait M. Pottier du zèle et des vertus de ses missionnaires, et de l'efficacité que la grâce de Dieu donnait à leurs travaux, en lui faisant écrire, le 4 février 1779, en réponse à sa relation: « Les lettres de Votre Grandeur, à la date du 15 septembre « 1777, ont causé une très-grande joie à la Sacrée-Con- « grégation. Elles lui apportaient, en effet, le tableau de « la religion dans les vastes provinces que vous évangélisez, « et le témoignage du zèle de vos missionnaires et de leur « parfaite obéissance aux décrets du Saint-Siége. C'est pour- « quoi je ne puis assez louer votre grande application à vous « acquitter dignement de votre charge, ni vous exprimer « toute l'estime que font de votre ministère et la Sacrée-Con- « grégration et le Souverain Pontife Pie VI. » Déjà le 29 jan- vier de l'année 1778, le secrétaire de la Propagande, M. Borgia, avait écrit en ces termes au vicaire apostolique du Su-tchuen : « Rien ne peut être plus agréable à la Sacrée-Con- « grégation que d'apprendre de votre bouche avec quel zèle « les prêtres envoyés pour prêcher la religion dans ces pro- « vinces s'acquittent de leur charge, et travaillent à ré- « pandre dans les âmes la connaissance de la vraie foi. Votre « Grandeur en conclura facilement combien agréables et « précieuses ont été pour leurs Éminences vos lettres du 10 « octobre 1776. Je ne puis vous dire quelles actions de grâces « nous avons rendues à Dieu, et combien nous avons loué « votre sollicitude et votre zèle, en apprenant le grand nombre « des conversions, la constance des néophytes dans la foi, et « leur courage au milieu des tourments et des persécutions. »

Sans aucun doute, ces louanges du Vicaire apostolique et de la Sacrée Congrégation s'adressaient à tous les missionnaires, mais plus particulièrement à M. Moÿe, ainsi qu'il résulte des témoignages que nous avons rapportés précédemment. Nous devons le dire, cependant, dès lors M. Pottier commençait à s'inquiéter, à s'effrayer peut-être, malgré l'humilité et la sainteté qu'il reconnaissait dans le missionnaire du Su-tchuen oriental, de son activité, de son initiative, de la fermeté de ses vues, de l'inflexibilité de ses jugements, et de sa décision dans l'action. Il s'en exprima formellement à l'occasion de la question des contrats usuraires. Le pieux et charitable prélat se préoccupait aussi de la sévérité avec laquelle M. Moÿe traitait les apostats qui demandaient leur réconciliation. Malgré les succès qui semblaient justifier ces pratiques rigoureuses, et quoiqu'il les eût approuvées, il crut devoir les soumettre à l'appréciation et au jugement de la Propagande. A sa consultation du 26 janvier 1776 la Sacrée Congrégation répondit, le 10 avril 1777, que le Souverain Pontife louait le zèle, la doctrine et la piété du prélat, mais voulait qu'il enjoignît à M. Moÿe de tempérer, dans l'application, la rigueur de ses principes, en se conformant aux règles tracées par le Pape Benoît XIII, qui limitent à six mois le temps de l'épreuve à laquelle les apostats doivent être soumis avant d'être admis à la participation des sacrements, et laissent à la prudence des confesseurs le soin d'imposer des expiations convenables. Cette réponse, en rappelant la mansuétude évangélique dont l'Église use envers tous les pécheurs, donnait satisfaction à M. Pottier et le tranquillisait ; et en imposant aux confesseurs le soin et le devoir de prescrire aux apostats les pénitences qu'ils jugeraient salutaires, elle laissait au Vicaire apostolique et aux missionnaires la liberté d'agir selon les circonstances et pour le plus grand bien des âmes.

Après avoir employé la fin de l'été et l'automne à la visite

des chrétientés répandues au nord du fleuve Bleu, M. Moÿe rentra dans les montagnes ; il y passa la fin de cette année 1777, et les premiers mois de l'année suivante. Pour la première fois, il n'y essuya aucune persécution. Mais il trouva toute la contrée, à trente ou quarante lieues à la ronde, remplie des bruits les plus injurieux pour la religion chrétienne, et pour ceux qui l'enseignaient. Les Chinois, comme les païens des premiers siècles de l'Église, accusaient les fidèles de toutes sortes de crimes contre les mœurs, répétaient que le christianisme n'était rien autre chose que la magie, et prétendaient, en conséquence, que le maître de religion qu'on voyait partout et qu'on ne pouvait ni saisir ni arrêter, était un fantôme diabolique, prenant les formes les plus diverses, pour commettre ou faire commettre des infamies. Parmi les païens, plusieurs voulurent en juger par eux-mêmes. Ils cherchèrent donc le missionnaire de station en station, et demandèrent aux chrétiens de le leur faire voir. De l'avis des plus sages parmi ceux qui l'entouraient, et afin d'éviter de plus grands maux, en confirmant par un refus les calomnies qui se répandaient partout, M. Moÿe se montra aux païens, les entretint et leur prêcha la vérité et la sainteté du christianisme. Il est très-digne de remarque que, dans cette assemblée de Chinois idolâtres, aucun ne soupçonna que celui qui leur parlait était un étranger, un *barbare* de l'Occident. M. Moÿe s'était dès lors rendu l'usage de la langue chinoise si familier qu'il pouvait, nous dit-il, être compris de tout auditoire, et parler de tout ce qui peut être un sujet de conversation parmi les indigènes. Il observe cependant, en cette circonstance, que jamais il n'atteignit cette perfection de l'accent qui est le privilége des natifs du pays, et de ceux qui ont habité la Chine dès leur enfance. Cet accent défectueux fit croire aux auditeurs de M. Moÿe qu'il était étranger au Su-tchuen, mais non au Céleste-Empire. Ils se

montrèrent satisfaits de l'avoir entendu, et le résultat de tous ces bruits calomnieux fut que la religion étant mieux connue fut plus justement appréciée, et que désormais M. Moÿe put se montrer plus librement au milieu des populations, avec la certitude que sa qualité d'étranger ne serait plus pour lui la cause d'un péril sérieux.

Quelques pieuses femmes qui parcouraient le pays, sans provisions d'aucune sorte, pour instruire et convertir les païens, eurent lieu de s'apercevoir de ce changement dans l'opinion. Les idolâtres eux-mêmes leur offraient l'hospitalité. Elles les édifiaient par leur sobriété et leur mortification, n'acceptant de ce qui leur était généreusement offert que les aliments les plus grossiers, la nourriture des pauvres. Le mandarin de Fou-tcheou, qui administrait ces montagnes, connaissait la religion, et lui paraissait favorable. Les satellites ayant arrêté quelques chrétiens, les lui amenèrent chargés de chaînes. Il fut si satisfait de leurs réponses qu'il les renvoya en liberté, et réprimanda les satellites qui demeurèrent confus.

Dans la principale chrétienté de ces montagnes, à Che-kia-tong, où M. Moÿe avait sa résidence principale durant la visite, les chrétiens se réunissaient ostensiblement, et la messe était célébrée en plein jour. La ferveur des assistants était si grande que, pendant toute la durée du saint sacrifice, on les voyait prier en versant des larmes. A côté de la salle qui servait de chapelle, M. Moÿe occupait un petit carré de six pieds de long sur cinq de large. Les cloisons, faites de terre et de fascines, donnaient libre passage au vent, et la pluie tombait à travers la toiture. « Cependant, dit M. Moÿe, « j'y étais plus heureux, avec de si bonnes gens, qu'un roi « dans son palais, entouré de sa cour. »

Beaucoup d'adultes reçurent alors le baptême, et un plus grand nombre de païens paraissaient bien disposés ; on disait

même que sur la grande montagne de Pé-lan-tzin un millier de personnes embrasserait le christianisme, si le propriétaire du sol ne les en empêchait. C'était là toujours le grand obstacle. Partout et en tout temps les pauvres reçoivent les premiers la bonne nouvelle ; mais partout et en tout temps, à la condition de souffrir pour la justice. M. Moÿe ne savait que trop bien que les Chinois, pour la plupart, quand même ils ont reconnu la vérité, ne sont pas assez généreux pour la professer aux dépens de leur fortune ou de leur bien-être. D'ailleurs il avait le cœur navré, lorsqu'il voyait de pauvres familles chassées des terres qu'elles avaient cultivées et ensemencées, parce qu'elles s'étaient faites chrétiennes. Il sentit plus vivement la nécessité d'acheter des terres pour y établir les nouveaux convertis. Il eut quelquefois, dans ces montagnes, la consolation de voir de riches chrétiens s'associer à cette bonne œuvre, et y consacrer leur fortune. « Miracle « de charité en Chine, s'écrie-t-il, car on peut dire que l'a- « mour de l'argent est comme l'âme des Chinois. » Il exhortait à suivre un si bel exemple, en rappelant les aumônes que les fidèles de Grèce et d'Asie remettaient à saint Paul, pour les pauvres de l'Église de Jérusalem. Les terres qui étaient ainsi achetées demeuraient exclusivement réservées aux néophytes que leur conversion avait fait expulser par des propriétaires païens.

Quelquefois des événements extraordinaires venaient favoriser ce mouvement des conversions parmi les païens. Un néophyte étant mort, environ quatre mois après son baptême, on le lave, on l'habille et on l'expose, selon la coutume du pays. Quatre heures s'écoulent, et tout à coup le mort se lève, ne parlant que de la gloire du ciel. Il fait venir son frère et son fils, les exhorte à se faire chrétiens, et quatre jours après il meurt avec la joie de les voir convertis.

Un autre néophyte, qui avait confessé la foi devant les

tribunaux, était mort, après avoir ordonné à ses frères, encore païens pour la plupart, de ne pas inhumer son corps que les chrétiens n'eussent longtemps prié près de lui. Les fidèles se réunirent au nombre de vingt, et pendant huit jours ils continuèrent à prier près du corps du défunt. A ce spectacle les païens s'assemblerent, et bientôt on en compta plus de mille. Tantôt ils menaçaient la petite troupe sans parvenir à les effrayer, et tantôt ils écoutaient les exhortations que ces courageux chrétiens entremêlaient à leurs prières. Ce qui acheva d'émerveiller la foule, et de la confirmer dans ses bonnes dispositions, c'est qu'après ces huit jours le corps du défunt était encore flexible, et ne présentait aucun signe de corruption.

Durant les premiers mois de 1778, notre saint prêtre repassa le fleuve, s'avança vers l'occident plus qu'il ne l'avait encore fait, et visita pour la première fois la chrétienté d'Yan-tcheang. Cette ville lui était chère, parce que c'était là que M. Gleyo, le plus tendre et le plus fidèle des amis que Dieu lui donna en Chine, avait confessé le nom de Jésus-Christ, et passé huit années dans une prison dont les rigueurs furent adoucies par les faveurs célestes les plus merveilleuses. Il visita plusieurs autres villes, et partout il baptisa un grand nombre de néophytes, ou laissa des catéchumènes bien disposés.

Lorsque M. Moÿe écrivait à ses amis, presque toujours il terminait ses lettres, selon le pieux usage de plusieurs missionnaires, par ces paroles de Notre-Seigneur : « Priez le « Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour la re- « cueillir : *Rogate Dominum messis ut mittat operarios in* « *messem suam.* » Il indiquait ainsi l'objet de l'une de ses préoccupations les plus vives. Son disciple Benoît Sèn lui avait montré tout ce que l'on pouvait espérer des Chinois, si on les préparait par une bonne éducation à recevoir les saints

oniers. Aussi, malgré les travaux qui l'accablaient, il cherchait parmi les jeunes gens, au sein des familles les plus fermes dans la foi, ceux qui présentaient quelques signes de vocation. Nous apprenons par sa correspondance, qu'il envoya plusieurs élèves au collége général que la Congrégation des Missions-Étrangères avait établi à Pondichéry. Mais, après quelques années d'observation et d'expérience, M. Moÿe n'hésita pas à déclarer à la Propagande, en lui soumettant son appréciation, qu'il y aurait plus d'avantages à former en Chine les jeunes gens destinés à y exercer un jour les fonctions de missionnaire. Il reconnaissait qu'au collége de Pondichéry les élèves seraient mieux instruits, et surtout y acquerraient plus facilement la connaissance et l'usage de la langue latine. Mais le caractère des Chinois lui faisait craindre que ces jeunes gens, lorsqu'ils rentreraient dans la mission, ne succombassent quelquefois, comme il en avait vu des exemples, à la tentation de se prévaloir de leur science acquise au loin, et ne devinssent une occasion de difficultés et d'embarras. « Si quelque jour, ajoutait-il, l'hérésie divise « l'Église en Chine, elle aura pour auteurs ces prêtres chi« nois qui s'enorgueillissent de leur savoir incomplet, et « prétendent ne relever que d'eux-mêmes. » Il disait de nouveau que, pour prévenir le mal, il fallait les former de bonne heure à des habitudes de respect pour le Saint-Siége, dont les décrets doivent être pour tous la règle de la foi et des mœurs. Tandis que M. Moÿe soumettait son appréciation et ses vues à la Congrégation de la Propagande, M. de Saint-Martin, faisant allusion à l'éloignement du collége et aux difficultés qui en résultaient, écrivait à l'un des directeurs du séminaire de Paris : « Soyez persuadé que tant que le col« lége restera à Pondichéry, vous n'en ferez rien qui vaille. « Nous ne nous sentons pas grand cœur à y envoyer des « élèves : ils y perdent leur temps et leur santé. »

M. Pottier, de son côté, comprenait qu'il était de toute nécessité de former des élèves dans la mission même. « Nous « ne pouvons compter, disait-il, sur le séminaire de Paris « pour satisfaire entièrement à tous nos besoins. En conséquence, nous tâchons de suppléer à ce défaut par la for- « mation d'un clergé national. Nous choisissons parmi les « enfants des chrétiens ceux qui marquent le plus de dispo- « sitions, tant pour la piété que pour l'étude. Nous les réu- « nissons dans un petit collége, sous la conduite d'un « missionnaire européen principalement occupé de cet objet, « qui les instruit dans la langue latine. Ils sont nourris et « entretenus à mes frais. Ceux qui sont encore jeunes, et qui « donnent de très-bonnes espérances, sont envoyés, au « bout d'un an ou deux d'épreuves, au collége général du « corps situé maintenant sur la côte de Coromandel (ce col- « lége fut dissous en 1782). C'est pour lors le séminaire qui « se charge de leur nourriture et de leur entretien, jusqu'à « ce qu'ils soient en état d'être ordonnés prêtres. Les plus « âgés restent au petit collége, y apprennent ce qu'il y a « d'essentiel dans la théologie positive et morale, et à lire « simplement le latin, sans l'entendre; ensuite, quand ils ont « atteint le degré suffisant pour être légitimement ordonnés, « ils le sont en vertu d'une dispense du Saint-Siége. Ceux-ci « sont ordinairement des catéchistes qui se sont distingués « dans le ministère. Parmi les six prêtres chinois que j'ai « dans ma mission, il y en a trois qui ont souffert généreu- « sement les tortures dans les prétoires pour la cause de la « religion. Nous nous attachons d'autant plus à cette par- « tie, qu'elle fait l'objet principal des missions; c'est en « premier lieu pour cela qu'elles ont été instituées. Le Saint- « Siége insiste avec beaucoup de force pour soutenir ces « sortes d'établissements; c'est sans contredit le moyen le « plus propre à perpétuer la religion en Chine. Si tous les

« Européens étaient pris ou dispersés, ce qui est déjà ar-
« rivé, les chrétiens se trouveraient sans ressources. Les
« malheurs du Japon ont fait ouvrir les yeux sur l'impor-
« tance de cette œuvre. Notre malheur ici, c'est que nos
« fonds ne nous permettent d'en élever qu'un très-petit
« nombre ; et quoique leur vie soit très-dure, les dépenses au
« total sont considérables, surtout dans ce pays-ci où les
« denrées sont plus chères qu'ailleurs. Lorsque les prêtres
« du pays sont formés, ils visitent les chrétiens comme mis-
« sionnaires, ils ne reçoivent point, comme les Européens,
« de subsides du séminaire de Paris ; ce sont les chrétiens
« qui sont obligés de les nourrir. Il arrive souvent que ces
« chrétiens, à raison de leur pauvreté, peuvent à peine four-
« nir la moitié des dépenses, pour les voyages, l'entretien et
« quelquefois la nourriture ; pour lors nous leur divisons une
« partie de nos viatiques, car ils sont ordonnés sous le titre
« de la mission (*Nouvelles Lettres édif.*, t. I p. 358-360). »

Afin de répondre aux désirs du Vicaire apostolique, M. Moye, aussitôt après la réunion de Tchen-tou-fou, s'occupa du choix et de la formation de quelques élèves. Il en réunit sept dans une chrétienté des montagnes nommée Vou-lou, pensant qu'il pourrait les visiter là plus souvent et plus régulièrement que dans toute autre partie de son district, et veiller lui-même à leur instruction et à leur éducation. Parmi ces élèves se trouvait un homme qui avait été marié. Il fut violemment tenté de rentrer dans le monde ; mais la grâce l'emporta, et il resta fidèle à sa vocation. Il était de bonnes mœurs et faisait concevoir les plus belles espérances. « C'est
« là le point principal, écrivait M. Moye à la Sacrée Congré-
« gation, et il y a lieu de compter beaucoup plus sur ceux
« qui sont déjà avancés en âge que sur ceux qui sont encore
« dans la première jeunesse. Généralement il s'opère un
« grand changement en ceux-ci de dix-sept à vingt ans ; nous

« venons d'en faire une triste expérience. » M. Moÿe les exhortait souvent, prêtres et jeunes élèves, à s'attacher de tout leur cœur au Saint-Siége, et à craindre les schismes et les hérésies ; et afin de les affermir dans ces sentiments, il leur racontait l'histoire du schisme des Grecs.

Le collége de Vou-lou était établi sur la propriété d'un idolâtre qui l'avait affermée à des chrétiens. Un jour cet homme entra dans la maison comme un furieux, et chassa M. Moÿe, en l'accablant de coups. Le missionnaire s'arracha avec peine de ses mains, et à la faveur de la nuit il se déroba par la fuite à cette scène violente et inattendue. Les élèves se dispersèrent, tandis que le païen exaspéré s'épuisait en cris et en menaces. Quelques jours après, néanmoins, tous rentrèrent au collége.

Nous l'avons déjà remarqué, rien n'est plus triste que la condition de la femme en Chine. Elle est dans une dépendance si complète et si absolue, qu'elle est donnée en mariage sans qu'on songe à la consulter. Il arrive très-fréquemment qu'une fille est promise par ses parents dès son plus bas âge, et qu'elle est élevée dans la famille de son futur époux, et avec lui. Cet usage, qui est passé dans les mœurs, expose aux plus grands dangers l'innocence et la foi des filles chrétiennes. M. Moÿe observe que si, de loin en loin, on voit les filles idolâtres embrasser la foi des chrétiens à qui elles ont été promises, et ensuite provoquer et obtenir la conversion de leurs parents, les fiancées chrétiennes, surtout si elles appartiennent à des familles tièdes et négligentes, sont toujours exposées à se laisser entraîner à l'apostasie par les païens à qui elles ont été accordées dès leur enfance, et, pour la plupart, succombent misérablement. Vainement on tenterait de faire rompre ces fiançailles ; alors même que les fiancées chrétiennes y consentiraient, il serait impossible de les soustraire aux violences de leurs parents qui, en Chine, ont

sur elles une autorité absolue. Nous avons constaté cependant que quelques vierges généreuses, soutenues par la grâce de Dieu, avaient réussi à secouer le joug tyrannique et impie qu'on voulait leur imposer. Mais il ne faut voir dans ces faits que des exceptions qui ne pourraient devenir la règle. M. Moye résolut donc d'attaquer le mal dans sa racine, du moins en ce qui concernait les familles chrétiennes. Il se montra rigoureux, inflexible envers les parents, qui, abusant de leur autorité, et pour des motifs d'ambition ou d'intérêt, promettaient leurs filles à des idolâtres. Dieu bénit ses efforts, et il parvint à sauvegarder la foi des filles chrétiennes. Il s'efforçait de démontrer à leurs parents la gravité du crime dont ils se rendraient coupables en sacrifiant la religion de leurs enfants à des vues humaines et charnelles. La famille se constituait ainsi, dans les chrétientés de son district, selon les principes et les règles de l'Évangile, et la femme y retrouvait la dignité de sa condition avec la liberté de sa foi. Mais le zélé missionnaire était obligé d'user de plus de réserve quand les parents étaient païens, ou quand, au moment de leur conversion, ils avaient déjà fiancé leurs filles. Les idolâtres auraient employé la violence, plutôt que de renoncer à ces conventions, et il n'eût pas été possible de leur opposer une résistance que les lois et les mœurs consacraient. Dans ces cas, qui se reproduisaient fréquemment, M. Moye se conformait aux instructions du Saint-Siège qui exigeait des garanties pour la liberté religieuse de l'épouse et pour l'éducation chrétienne des enfants. Malheureusement il n'était pas toujours possible d'obtenir ces garanties, à cause de l'obstination et de la fourberie des idolâtres. Si l'épouse chrétienne était ferme dans la foi, [illegible] dans [illegible] [illegible] de ses devoirs, M. Moye [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] pas [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

traitements pour l'obliger elle-même à y renoncer. Par ce mélange de sévérité et de condescendance, le mal était amoindri ; mais il subsistait toujours, et toujours il fallait le combattre. En cette circonstance, comme en toutes les autres qui lui paraissaient graves, M. Moÿe eut recours à l'autorité souveraine ; il exposa la situation à la Congrégation de la Propagande, et soumit à son jugement ses principes et sa manière de les appliquer.

CHAPITRE XVIII.

La famine et la peste ravagent le Su-tchuen. — Œuvre du baptême des enfants moribonds.

1777-1780.

Lorsque M. Moye rentra dans la partie orientale du Su-tchuen, vers la fin de l'année 1777, on commençait déjà à y souffrir de la sécheresse qui continua pendant l'année suivante, et causa une horrible famine, bientôt suivie de la peste. On crut que ces calamités avaient été annoncées par l'éclipse ou disparition de l'étoile du matin qui cessa, en effet, d'être visible dans les parties de la province les plus cruellement éprouvées. Ce phénomène dura plusieurs mois, et il fut constaté par les idolâtres comme par les chrétiens. Plusieurs de ceux-ci voulurent passer la nuit dehors, afin de voir par eux-mêmes l'état du ciel, et de s'assurer de la réalité d'un fait qui jetait l'épouvante dans tous les cœurs.

Les païens, dans cette conjoncture, eurent recours à leurs idoles, et se montrèrent plus superstitieux que jamais. Ils exposaient les images des dieux, et organisaient des processions où l'on portait solennellement un chien, au milieu des rires des assistants, dans la persuasion que ces rires insensés

attireraient la pluie. Ou bien ils exposaient les idoles et les bonzes à la plus grande ardeur du soleil, afin que l'excès de chaleur obligeât ceux-ci à intercéder avec de plus vives instances, et celles-là à exaucer plus promptement leurs vœux. Les mandarins indiquaient des jours de jeûne et d'abstinence, durant lesquels la vente de la viande était rigoureusement défendue. « Tant il est vrai, dit M. Moÿe, que les anciens « usages des Chinois sont conformes aux pratiques que nous « savons être celles des peuples primitifs. Dans les temps de « calamités publiques, on supplie, on jeûne en Chine comme « on le faisait autrefois à Ninive. » Tout le résultat de ces démonstrations vaines, ridicules et cruelles, fut la mort de plusieurs de ces malheureux bonzes qui avaient été exposés au soleil, comme on le fait quelquefois de certains criminels condamnés à expirer dans cette cruelle torture.

Les chrétiens, de leur côté, cherchèrent aussi, par des prières publiques, à apaiser la colère céleste, et à obtenir la pluie. Ils demandèrent à M. Moÿe de célébrer la sainte messe en leur faveur, et le missionnaire se rendit à leur désir. Il n'y avait aucune apparence que leurs vœux fussent exaucés, et cependant la pluie tomba le jour même. Ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est que tandis que la pluie tombait d'un côté de la rivière, sur les terres des chrétiens, la sécheresse continuait sur l'autre rive qui n'était habitée que par des païens. Ceci se passait en un lieu appelé Iang-kia-tsao. Les supplications des fidèles et la célébration de la sainte messe obtinrent le même soulagement à Mou-hou-tang et dans deux autres chrétientés. M. Moÿe se rendit à Che-kou-chan, pour la fête de l'Assomption, en 1778. La sécheresse, qui durait depuis un an, était extrême, et les denrées étaient rares et à haut prix. Les chrétiens s'effrayaient de la nécessité où ils allaient être de procurer des aliments à ceux de leurs frères qui viendraient chez eux pour cette solennité et qui y séjourne-

[illegible] les sacrements [illegible]

[illegible] distributions de vivres [illegible]

[illegible] ne pouvait [illegible]

[illegible] cherchèrent [illegible]

[illegible] tandis que [illegible]

[illegible] d'égarement, jusqu'à ce qu'[illegible]

tombaient et rendaient le dernier soupir. On vit des [illegible]

vendre leurs femmes, et des mères vendirent de même leurs enfants. Quelques chrétiens aussi se laissèrent réduire à ces affreuses extrémités. Cependant M. Moÿe employa toutes ses ressources à les soulager, et il fut puissamment aidé dans cette bonne œuvre par les fidèles qui avaient quelque fortune. Non content de leur procurer les aliments indispensables, il fit acheter une grande quantité de vêtements que l'on vendait alors à vil prix, et tant que dura la famine, et pendant la peste qui suivit, il put vêtir la plupart des chrétiens pauvres.

Ainsi qu'il arrive ordinairement, la misère engendra les maladies, et en 1779 la peste éclata avec fureur. Elle sévissait partout, dans les campagnes comme dans les villes, sur les montagnes comme dans la plaine ; mais elle paraissait plus cruelle, et les victimes devenaient plus nombreuses à mesure que l'on avançait vers l'extrémité orientale de la province, en suivant les bords du fleuve Yang-tse-kiang. Des familles entières périssaient, et grand nombre de maisons restaient inhabitées et tombaient en ruines. Sur les grands chemins, dans les rues et les places publiques, gisaient des morts et des mourants de tout âge et de tout sexe. Le soir, des satellites, par ordre des mandarins, enlevaient les cadavres pour les enterrer. Souvent ils se contentaient de les jeter, en toute hâte, dans des cloaques, ou de les précipiter dans le fleuve. C'était un spectacle horrible de voir ces corps humains, qui bientôt remontaient à la surface des eaux, flotter en grand nombre au courant du fleuve, et porter les oiseaux de proie qui en faisaient leur pâture.

Pendant ces calamités M. Moÿe resta presque constamment à Tchong-kin qui paraissait être le foyer de la contagion. L'air était infecté. Souvent, dans les familles chrétiennes, il ne restait plus une personne valide et en état de soigner les malades. M. Moÿe multipliait ses visites près des fidèles les plus

cruellement éprouvés, afin d'assurer à tous, autant qu'il était en son pouvoir, avec les secours spirituels, l'assistance que réclamait leur triste état. Les amis qu'il avait laissés en France lui étaient restés fidèles, et, par une admirable disposition de la Providence, ils lui envoyèrent alors d'importants secours pour les œuvres de sa mission. Il put multiplier ses aumônes, et pourvoir encore au ministère de grâce et de salut dont nous allons parler.

Le charitable missionnaire eut cependant la douleur de voir les chrétiens atteints par la contagion et succomber en grand nombre. Le nombre des victimes de la peste parmi les fidèles de son district fut si grand que plusieurs chrétientés disparurent entièrement. Si lui-même, malgré sa faiblesse et les travaux incroyables dont il fut accablé en ces douloureuses circonstances, fut épargné, on ne doit l'attribuer qu'à une protection spéciale de la Providence qui voulait bien frapper le troupeau, mais non le disperser en lui ôtant son pasteur. Un jour, cependant, après avoir administré les derniers sacrements à un homme et à une femme que leurs enfants eux-mêmes ne voulaient plus approcher, tant l'infection était horrible, M. Moye se sentit très-mal, et eut lieu de se croire atteint de la peste. Après une nuit très-pénible, il craignit de commettre une irrévérence en montant à l'autel, malgré l'état de faiblesse où il était réduit. Mais dans la vivacité et la simplicité de sa foi, il se rappela que Notre-Seigneur, dans l'auguste sacrement de l'eucharistie, est le médecin qui peut guérir le corps en même temps que l'âme : plein de confiance, il célébra, et il fut guéri.

Nous avons dit que, dès ses débuts dans le ministère, M. Moye se préoccupa vivement du salut des enfants exposés à mourir sans le bienfait du baptême. Il ne craignit point de heurter les préjugés et la routine, ni de provoquer le mécontentement de ceux dont son zèle signalait et condamnait

négligence. Ce fut là, on s'en souvient, l'occasion de sa sortie de Metz, et la cause ou le prétexte des premières persécutions qu'il eut à soutenir. Cette œuvre de charité lui paraissait si grande, si digne du ministère sacerdotal, que souvent il répétait qu'il irait jusqu'au bout du monde, et qu'il supporterait volontiers toutes les fatigues, quand il ne devrait procurer que le salut d'un seul petit enfant, en lui conférant le baptême. Ce n'était point une vaine parole, car, au moment où il allait quitter la France, il était préoccupé du sort des enfants qui sont privés du bienfait du baptême, et il écrivait aux Sœurs : « Vous aurez une dévotion singulière « pour le saint Enfant Jésus ; vous réciterez ses litanies, et « vous offrirez, comme je le fais, en récitant le chapelet, le « sang précieux qu'il a répandu dans la circoncision, pour « obtenir la grâce du baptême pour les enfants. » Aussi, dès son arrivée dans la mission, il veilla à ce que le baptême fût administré exactement et régulièrement aux enfants des familles chrétiennes. Il éprouvait la douleur la plus profonde, quand il apprenait qu'une de ces infortunées créatures était morte sans avoir reçu la grâce de la régénération. Durant les premières années, ce malheur arrivait assez souvent. M. Moÿe remarqua, à cette occasion, que les chrétiens chinois, les hommes surtout, étaient généralement tièdes, peu actifs, quand il ne s'agissait pas de leurs intérêts, et manquaient d'initiative pour les œuvres de piété et de charité. Il s'appliqua, en conséquence, à les instruire sur la nécessité du baptême, et à leur représenter la gravité du devoir qui pesait sur eux, de procurer ce sacrement à leurs propres enfants, et même de l'administrer aux enfants moribonds des païens. Il encourageait ceux qui se montraient dociles à ses exhortations, et leur donnait lui-même l'exemple, baptisant ceux de ces petits êtres qu'il voyait en danger de mort, et même ceux que leurs mères infidèles lui présentaient et promettaient de

faire élever dans la religion par des parents chrétiens et demeurant dans la même maison. En poursuivant cette bonne œuvre, il s'efforçait de se conformer aux prescriptions de la bulle *Inter omnigenas*, de Benoît XIV, qu'il croyait alors favorable à la manière que nous allons le voir adopter, et qu'il dut ensuite modifier, conformément aux instructions de la Sacrée-Congrégation.

Lorsque la famine et la peste commencèrent à sévir dans le Su-tchuen oriental, M. Moyë prévit bien que les enfants seraient en grand nombre parmi les victimes de ce double fléau, et il crut qu'il était de son devoir de recueillir l'abondante moisson qui se préparait pour le ciel. La famine et la peste régnaient partout à la fois, et il fallait régler, organiser ce ministère de charité, pour qu'il produisît tous les effets qu'on pouvait en attendre. M. Moyë n'hésitait jamais en présence d'un devoir à accomplir, et son [illegible] lui faisait discerner promptement les moyens d'action qui étaient à sa portée. En cette conjoncture, il se souvint de ces femmes pieuses, de ces vierges ferventes [illegible] de ses chrétiennes, et il résolut de les employer à l'œuvre sainte du baptême des enfants moribonds. Elles répondirent avec un généreux empressement à son appel. On les vit en grand nombre descendre des montagnes dans la plaine et dans les villes où le fléau sévissait avec le plus de fureur. M. Moyë avait soin de pourvoir à leur subsistance, mais souvent il était prévenu par la charité de leurs familles. Aussi frugales et aussi mortifiées qu'elles étaient zélées et courageuses, elles n'emportaient d'autres provisions que quelques grains de maïs, et elles allaient ainsi jusqu'à plusieurs journées de leurs habitations, recherchant les enfants malades ou abandonnés, et leur administrant le baptême. Le prudent missionnaire voulait qu'elles fussent toujours accompagnées, afin de les mettre à l'abri de tout soupçon inju-

rieux, et pour les protéger durant ces courses qui étaient quelquefois périlleuses. Les voleurs étaient devenus nombreux et hardis, et ils infestaient les routes. Un jour deux de ces pieuses femmes, accompagnées par M. Tsiàng qui n'était pas encore prêtre, furent arrêtées par une bande de quarante de ces brigands. Au moment où ils se mettaient en devoir de les dépouiller et de leur enlever une petite provision d'argent qui leur avait été donnée, l'un d'eux dit aux autres : « Laissons-les. » Dieu toucha le cœur de ces hommes, et ils les laissèrent aller. D'autres furent délivrées d'une façon non moins extraordinaire, le ciel témoignant ainsi qu'il les protégeait à cause de leur charité. Il arrivait souvent que les païens eux-mêmes, poussés par un mouvement dont ils ne se rendaient pas compte, leur apportaient leurs enfants malades, et les priaient de les baptiser. Peut-être attribuaient-ils au baptême la vertu de guérir les maladies ; mais tandis qu'ils ne pensaient qu'à sauver la vie naturelle à leurs enfants, ils permettaient de leur assurer le bonheur de la vie éternelle. Les envoyées de M. Moÿe parcouraient ainsi les villes, les villages et même les lieux écartés où s'égaraient des familles fuyant la contagion, et où plus souvent gisaient de malheureux enfants abandonnés.

Mais ce fut dans la grande ville de Tchong-kin-fou que la moisson fut la plus abondante. Les habitants des campagnes, pressés par la faim, y accouraient de toutes parts, et les mandarins se virent bientôt dans l'obligation de nourrir toute une population d'affamés. Ils établirent une sorte de camp, à une demi-lieue de la ville, et ils firent faire des distributions de riz à l'immense multitude qui y accourait chaque jour, avec une infinité d'enfants. Beaucoup de ces malheureux y trouvèrent, avec la mort, la fin de leurs souffrances. Les enfants, s'ils survivaient à leurs parents, n'étaient point recueillis, et périssaient bientôt dans le plus cruel abandon. Les femmes

chrétiennes, la vertueuse épouse du banquier Lô à leur tête, se rendaient tous les jours, ou tous les deux jours, dans ce camp où les morts étaient aussitôt remplacés par d'autres multitudes qui venaient y mourir. Les satellites les repoussèrent d'abord, en leur disant : « Vous ne venez point, sans doute, manger le riz des pauvres. » Sur leur réponse, qu'elles ne venaient que distribuer des remèdes aux malades, on les laissa entrer et circuler librement, au milieu de la foule des affamés et des pestiférés. Les mandarins et les satellites, touchés d'une charité qu'ils admiraient sans la comprendre, les protégeaient, les admettaient dans l'enceinte du camp et leur facilitaient ainsi, sans le savoir, l'accomplissement de leur pieuse mission. La plupart des enfants qu'elles baptisaient un jour, étaient morts le lendemain. La peste devint si horrible dans ce camp, qu'on ne prenait plus le soin d'enterrer les cadavres ; à peine si on les couvrait encore de quelques poignées de poussière. L'air en était vicié, et l'infection était effroyable. Rien n'arrêtait ces courageuses femmes, et elles n'interrompirent point leur œuvre de charité.

A deux journées de Tchong-kin, dans la direction de l'ouest, une vierge, du nom de Catherine Lô, donna l'exemple d'un courage et d'un zèle sans égal. Elle appartenait à une chrétienté dont presque tous les membres étaient ses parents. Mais parce que sa piété et sa ferveur étaient la condamnation de leur tiédeur et de leur négligence, ils la poursuivirent longtemps de leur envie, de leur haine et de leur critique envenimée. Par sa constance et sa charité elle surmonta tous les obstacles; elle eut la joie de voir son père et sa mère se convertir, et elle obtint la liberté d'élever chrétiennement ses frères et ses sœurs. Toutefois sa mère ne persévéra point : le démon de l'avarice reprit peu à peu son empire sur cette âme sans générosité, et elle retomba dans son premier état. Catherine Lô se dévoua à l'œuvre du baptême des enfants. Par une dispa-

tion admirable de la Providence, elle fut toujours, dans ses fréquents voyages, accompagnée de sa mère qui, malgré sa répugnance pour tout ministère de charité, ne voulait pas que sa fille pût être blâmée de ses démarches. Catherine Lô fit un catalogue exact des enfants qu'elle baptisa, jusqu'au nombre d'environ deux mille, afin de pourvoir à leur éducation, s'ils survivaient ; mais lorsqu'elle retourna à leur recherche, elle constata qu'ils étaient tous morts.

Ayant appris qu'un mandarin converti, mais chrétien assez tiède, s'était établi à Kian-kiang, à quatre ou cinq journées à l'est de Tchong-kin, M. Moÿe y envoya le prêtre Sên, avec un jeune homme dont le père était satellite, et habitait cette même ville depuis quelques années. Cette mission n'eut pas le résultat que ce concours de circonstrances permettait d'espérer. M. Sên quitta bientôt Kian-kiang, et retourna dans le Kouy-tcheou, afin d'y travailler, avec l'aide de sa famille, à la propagation de la foi. M. Moÿe, durant ces années de 1778 et de 1779, ne s'éloigna jamais pour longtemps de Tchong-kin, parce que sa présence y était indispensable pour assurer des secours aux chrétiens qui affluaient de toutes parts, et surtout pour organiser et diriger l'œuvre du baptême des enfants. Néanmoins il parcourut fréquemment les districts les plus voisins, et pénétra même jusqu'à celui de Fou-tcheou. Si dans la plaine les païens répondaient en petit nombre à la grâce, les conversions se multipliaient dans les montagnes ; et malgré les efforts du démon et quelques scandales, la ferveur et la paix régnaient parmi les fidèles. Tandis qu'il achevait la visite de ces heureuses chrétientés, le bruit se répandit qu'il avait été dénoncé au tribunal de Fou-tcheou Il fallait cependant qu'il traversât cette ville, pour retourner à sa résidence. Le péril était d'autant plus grand que le mandarin supérieur s'était rendu à Fou-tcheou, pour réprimer les courses et les brigandages auxquels se livrait, à la faveur des

calamités publiques, une troupe de rebelles, de cette secte des Pe-lien-kiao, que l'on affectait souvent de confondre avec les chrétiens. Mais, en cette circonstance, les mandarins défendirent d'inquiéter personne sous prétexte de religion, et, grâce à cette protection inattendue, M. Moÿe échappa au danger.

Pendant ces voyages de peu de durée, mais assez fréquents, M. Moye saisissait toutes les occasions de conférer le baptême aux enfants malades, et provoquait partout le zèle des chrétiens pour cette œuvre excellente. Au mois d'avril 1779, en terminant la visite des chrétientés des montagnes, il envoya quelques chrétiens à Ho-tcheou, ville considérable où nous l'avons déjà vu essayer, mais en vain, de rétablir une ancienne chrétienté. Durant le trajet ses envoyés baptisèrent environ deux cents enfants, et plus de mille dans la ville elle-même. Il envoya en même temps deux pieuses femmes dans un marché où la mortalité était effrayante parmi les adultes, et bien plus encore parmi les enfants. L'une de ces courageuses chrétiennes avait baptisé, en divers lieux, jusqu'à quinze cents enfants, quand elle administra le sacrement de la régénération à l'enfant malade d'un prétorien. L'état du petit néophyte ayant empiré, on fit remarquer à son père que tous ceux que cette femme avait baptisés étaient morts. Aussitôt le prétorien, accompagné d'une foule d'hommes qui excitent sa fureur, accourt chez la chrétienne, l'accable d'injures et la menace de mort. Ces furieux l'entourent et crient à l'envi : « Qu'on apporte des chaînes et qu'on la conduise au « tribunal. — Il n'est pas besoin de chaînes, répondit-elle, « je marcherai la première, et suivez-moi. » Dieu ne permit pas que l'on mit la main sur elle. Tout se borna à exiger qu'elle déclarât, par un écrit signé de sa main, qu'elle répondait sur sa tête de la vie de l'enfant. Elle leur expliqua que la vie et la mort étaient au pouvoir de Dieu seul, mais

qu'elle espérait que Dieu conserverait cet enfant en faveur des chrétiens; et elle signa. En parlant ainsi, elle montrait au dehors un courage imposant, et au dedans son cœur surabondait de joie. L'enfant n'étant point mort au bout de quinze jours, on la laissa libre. Elle se rendit en plusieurs villes et jusqu'à Yang-tchang, à quarante lieues environ de Tchong-kin. Quelques-unes de ces courageuses messagères de la charité étendirent leurs courses jusqu'à plus de cent lieues, au midi et au nord, et plus loin encore vers l'orient. Malgré les incursions des brigands qu'elles rencontrèrent plus d'une fois, la haine et les violences des païens qui les repoussaient, les dangers inévitables de la navigation sur les fleuves, au milieu de la foule des voyageurs, il n'y eut aucun malheur à déplorer, et la porte du ciel fut ouverte à des légions d'anges. M. Moÿe, dans la relation qu'il adressa à la Sacrée-Congrégation, évalue à trente mille le nombre des enfants ainsi baptisés dans son district, pendant la peste et la famine, pour les années 1778 et 1779.

L'importance que ce ministère de charité avait prise tout-à-coup, fit bientôt comprendre à M. Moÿe qu'il était de son devoir de le soumettre au jugement et à la direction de l'autorité suprême. Dès 1779, au mois d'août, il en écrivait à la Propagande et lui exposait minutieusement l'origine et l'organisation de cette œuvre, et de mois en mois, jusqu'au 7 avril 1780, il ne cessa d'en consigner, dans ses relations, les développements inattendus et les prodigieux résultats. Il allait au-devant de certaines objections qu'il pouvait déjà prévoir. Il faisait remarquer que s'il confiait cette mission périlleuse et délicate à des femmes, c'est qu'en général, il trouvait en elles plus de zèle et de dévouement que chez les hommes; qu'elles couraient d'ailleurs moins de risques, parce que ce n'est que bien rarement, même en temps de persécution, qu'en Chine on inquiète les femmes; et qu'enfin

il leur était plus facile d'approcher les enfants à qui il y avait lieu de conférer le baptême. D'ailleurs, il avait soin de les faire observer, il exigeait qu'elles fussent prudentes et toujours convenablement accompagnées. Nous l'avons vu, l'événement démontra que ces précautions étaient suffisantes, et il parut qu'elles étaient une inspiration de la prudence aussi bien que de la charité.

En 17[illegible], M. Moÿe constatait que la plupart des enfants ainsi baptisés étaient morts. « Je recommande, écrivait-il à la Sa-« crée-Congrégation, de baptiser les enfants qui paraissent « en danger de mort, *quelle que soit la cause de ce danger.* « Dans le doute, je leur dis de s'adresser à Dieu, de lui de-« mander ses lumières, et de faire ensuite ce que la pru-« dence leur suggérera. » M. Moÿe, pour donner ces avis et ces règles, invoquait l'autorité de quelques théologiens de renom, et il s'appuyait sur une doctrine que nous aurons à exposer plus tard, et sur laquelle nous verrons la Propagande se prononcer définitivement. En ce moment, il suffit de remarquer que M. Moÿe, le premier, soumit son sentiment et sa conduite au Saint-Siège, et qu'il le fit en des termes où l'on ne peut méconnaître la véritable expression de ses sentiments les plus intimes. « J'enseigne, disait-il, qu'il faut baptiser les enfants « qui sont en danger de mort, n'ignorant pas que ces termes « de *danger de mort* peuvent avoir plus ou moins d'exten-« sion, selon la doctrine d'après laquelle on les explique, « mais sans en avertir nos chrétiens. Je prie Dieu sans cesse « de me montrer la voie droite où je dois marcher. C'est en « priant de la sorte durant la peste et la famine, que je crois « avoir entendu cette réponse d'en haut : *La divine Provi-« dence qui vous a aidé à établir cette œuvre en ces temps « de calamité, vous aidera encore à la poursuivre.* J'ex-« pose ainsi toute ma conduite à la Sacrée-Congrégation, afin « qu'elle daigne m'avertir et me corriger, si je me trompe en

« quelque chose. Par un effet de la divine miséricorde, les « trois cents adultes qui sont morts jusqu'ici de la famine et « de la peste, ont reçu le secours des sacrements. C'est ainsi « que je vois s'accomplir ce qui me fut dit en songe, quelques « mois avant ces calamités : *Qui pourra séparer la miséri-* « *corde de Dieu de sa justice* ? En effet nous avons vu au « milieu de ces travaux, la miséricorde et la vérité se ren- « contrer, et la justice et la paix s'embrasser. »

Le district de M. Moÿe ressentit plus cruellement que le reste du Su-tchuen, les horreurs de la famine et de la peste. Un tiers de la population périt par la faim et par la maladie, et le nombre des morts atteignit cette même proportion parmi les chrétiens. Les autres parties de la province souffrirent moins ; cependant le mal y fut grand, et la charité des missionnaires eut partout à s'exercer. M. Pottier adressa à la Sacrée-Congrégation un tableau affligeant de la misère qui régna pendant deux ans, dans tout son vicariat, et il rendit un compte exact des moyens auxquels il dut recourir pour adoucir de si grands maux et sauver les âmes. Il rapporte qu'en ces temps calamiteux l'œuvre principale fut celle du baptême des enfants ; il la décrit et la loue sans réserve, et résume en ces termes les instructions qu'il faisait donner aux femmes chargées de ce ministère : « Il leur était ordonné de « baptiser indifféremment tous les enfants des pauvres, dans « les lieux où la maladie était plus violente et sévissait plus « particulièrement sur les indigents ; mais dans les endroits « où la mortalité était moins grande, de ne conférer le sacre- « ment qu'aux enfants déjà atteints par la contagion, ou d'une « mauvaise constitution, ou enfin privés d'une nourriture « convenable. On assignait un district à chacune de ces « femmes, et on veillait à ce que le baptême ne fut point « réitéré. » On le voit, M. Moÿe ne s'écartait pas des règles tracées par son évêque. M. de Saint-Martin le louait de

[illegible]

[illegible] même temps que par l'a[illegible] des maisons [illegible] ainsi dans la charité la plus pure [illegible] monde sait que l'œuvre de la Sainte-Enfance a été définitivement organisée par Mgr de Forbin-Janson, que [illegible]-Pontife l'a bénie, qu'elle compte aujourd'hui ses associés par centaines de mille, et qu'elle est une des ressources les plus importantes des missions de l'Extrême-Orient, et l'un des instruments les plus efficaces de leurs succès. Mais, en France, a-t-on gardé le souvenir de l'humble missionnaire qui, le premier, a entrepris d'organiser cette œuvre, l'a proposée publiquement à la charité catholique, et ainsi a préparé le développement merveilleux

de l'œuvre de la *Propagation de la foi* ? La Congrégation des *Sœurs de la Providence* n'a point oublié ce que son saint fondateur a accompli et souffert pour le baptême des enfants malades ou abandonnés. Fidèle à l'esprit de M. Moÿe, elle a reconnu son œuvre dans l'institution de la Sainte-Enfance, et elle en a fait, partout où elle dirige des écoles, l'objet le plus cher de sa charité, nous dirions volontiers de sa piété filiale. Mais seules, ou à peu près, les filles de M. Moÿe lui attribuent la part qu'il a eue dans cette merveille, fruit de cet apostolat d'où l'Église catholique tire son inépuisable fécondité. Personne ne s'étonnera si nous nous arrêtons à ces origines trop peu connues d'une œuvre que beaucoup croient toute récente, mais qui a ses premières racines à Rome, et doit ses développements à un missionnaire français et lorrain.

CHAPITRE XIX.

L'Œuvre angélique et la Sainte-Enfance.

1780-1782.

D'après les renseignements authentiques, que possèdent les archives de la Propagande, il faut reporter à M. Mezzabarba, patriarche d'Alexandrie, légat du Saint-Siége en Chine, en 1723, la première pensée et le premier essai de l'œuvre connue sous le nom d'*Œuvre angélique*. Au début, il n'y avait aucune organisation, et les missionnaires suivaient les inspirations de leur charité, dans la mesure des ressources dont ils pouvaient disposer. En peu d'années, le procureur de la Propagande, à Macao, consacra jusqu'à quatre mille écus à cette œuvre naissante. Dès 1735, il demandait à la Sacrée-Congrégation une allocation régulière et permanente. Cependant le service ne tarda point à s'organiser, et nous voyons que dès lors il occupait un personnel qui est encore à peu près le même aujourd'hui : des femmes qui allaient à la recherche des enfants exposés ; un chrétien qui était chargé d'approvisionner la maison où ces enfants étaient recueillis ; un médecin, des nourrices, et enfin un surveillant avec le titre de catéchiste. La bonne œuvre s'étendit à plusieurs provinces ; mais elle avait son siége principal à Canton où les enfants ex-

posés étaient recueillis en plus grand nombre, et où il était plus facile de les élever. Les divers corps de missionnaires lui donnèrent leurs soins. Les résultats furent si consolants, que la Sacré-Congrégation adopta de bonne heure le projet qui lui avait été suggéré, de créer un fonds qui assurât la perpétuité et l'extension de ce ministère de charité vraiment chrétienne. Le pape, les cardinaux, les personnes pieuses envoyaient des aumônes, et la Propagande ordonnait de prélever sur ces offrandes une part, pour constituer des rentes dont les capitaux seraient placés à Manille. Le séminaire des Missions-Étrangères ne négligea point cette belle œuvre, et il doit être nommé quand on recherche les origines de cette association de la Sainte-Enfance, qui est aujourd'hui l'un des meilleurs appuis de ses missions en Chine. Pour lui rendre l'hommage auquel il a de si justes titres, nous allons reproduire, d'après ses archives, l'extrait suivant du rapport que lui adressait, en 1767, M. Romain, son procureur à Macao.

« Il s'exerce à Macao une œuvre de charité qui mérite l'at- « l'attention des personnes zélées pour le salut des âmes. Des « Espagnols de piété ont donné un fonds dont le P. Procureur « des missions espagnoles ici a l'administration. L'emploi est « pour retirer et élever dans la religion chrétienne les en- « fants des pauvres Chinois gentils, que les pères et mères « en grand nombre, vendent, exposent ou font mourir en « cette ville. A sept ans on les envoie à Manille, où les Espa- « gnols les instruisent et leur procurent un état. Voilà dix « ans que l'œuvre dure. Des femmes chrétiennes nourrissent « et élèvent ici ces petits enfants moyennant une piastre le « mois, et une piastre par quartier pour l'habillement. La « Sacrée-Congrégation, touchée du fruit de cette charité, a « donné ordre à son procureur ici d'employer pour la même « œuvre, trois cents soixante piastres par an. Il le fait depuis « plusieurs années, et à l'âge convenable, il envoie ces en-

« fants à Manille, par la voie des Espagnols. Le P. Procureur « espagnol, ancien docteur et homme d'un grand mérite, me « suggère le désir de participer à cette œuvre. Je la propose « aux bonnes âmes dont la France ne manque pas. La charge « ne sera pas grande pour moi, ou pour mes successeurs, « d'avoir en compte séparé la somme qu'on confiera pour en « faire ce pieux emploi. Le moyen de me faire tenir ce que le « zèle inspirera de me donner sera facile par la voie de Mes« sieurs les directeurs des Missions-Étrangères. Pour le mo« ment, ne pouvant disposer que de ce qui m'appartient, j'ai, « sur les honoraires de mes messes, retiré une petite fille « de deux ans et demi dont la mère est morte. Je l'ai fait « baptiser. Son nom est Madeleine de Pazzi, jour de son « baptême. Une femme chrétienne en a soin. Si on envoie « pour cette œuvre, et qu'on veuille assurer une partie du « fonds pour demeurer fixe, je pourrai, comme fait le « procureur espagnol, placer les deux tiers sur les vaisseaux « d'ici. »

Pendant le séjour assez long qu'il avait fait à la procure de Macao, M. Moÿe avait pu remarquer cette œuvre qui répondait si parfaitement à l'une de ses préoccupations les plus anciennes et les plus vives, et il n'était pas possible que le souvenir n'en fût point réveillé dans son âme par le spectacle qu'il venait d'avoir sous les yeux, pendant la famine et la peste. Aussi, en rendant compte de sa conduite à la Sacrée-Congrégation, disait-il que l'œuvre de la recherche et du baptême des enfants moribonds ou abandonnés, ne devait pas finir avec les calamités qui lui avaient donné tout à coup un immense développement. Il pouvait compter sur le zèle et le désintéressement des femmes pieuses qu'il avait employées à ce ministère; mais il fallait néanmoins pourvoir à leur subsistance, et pour cela d'abondantes aumônes étaient indispensables. Non content de recourir à la charité de ses amis qui ne

lui manquait jamais, il résolut de s'adresser à tous ceux qui avaient du zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes et de provoquer, s'il était possible, un mouvement général en faveur du baptême des enfants chinois moribonds ou abandonnés. Dans ce but, il rédigea un *Avis aux âmes charitables d'Europe*, dont l'original est conservé avec un soin pieux par les filles du zélé missionnaire, les Sœurs de la Providence de Portieux. Nous allons le transcrire entièrement, car il révèle, avec la plus grande simplicité, les ardeurs du cœur de M. Moÿe, et il constitue l'un des plus beaux titres de cet homme apostolique à la reconnaissance de l'Église de la Chine, et à l'admiration de tous ceux qui comprennent le prix des âmes.

« J'ai rapporté, dans ma relation, comment dans une fa-
« mine et peste qui vient d'affliger cette partie orientale, par
« un miracle, ou plutôt par mille miracles de la Providence
« et de la miséricorde divine qui accompagne presque
« toujours la justice, nos chrétiens avaient baptisé vingt-
« quatre mille enfants. Nous en compterions bien vingt-six
« ou vingt-sept mille ; mais parce que plusieurs ont peut-
« être été baptisés deux fois, sans le savoir, tenons-nous à
« vingt-quatre mille, sans comprendre ceux qui ont été bap-
« tisés par les soins de M. Hamel dans les endroits qu'il ad-
« ministre. Ce sont surtout les femmes qui se sont distinguées
« dans cette bonne œuvre. Maintenant que l'abondance est
« revenue après une bonne récolte, et que les maladies cessent,
« voilà nos zélatrices désœuvrées. Cependant leur zèle n'est
« point ralenti : plus on fait de bien plus on veut en faire.
« Certes, j'ai remarqué en elles pour cela, des forces et un
« courage surnaturels. Elles sont encore toutes prêtes à
« aller partout où je les enverrai. Il y en a même qui me
« proposent d'aller à vingt journées d'ici, dans une ville de
« second ordre, nommée Ta-tcheou. Mais presque toutes vi-

« vent de leur travail, excepté la tante de cette maison, la « famille Lô, de Tchong-kin. Elles ne demandent cependant « pas de dédommagement pour l'interruption de leur travail, « ni rien pour l'habillement; elles se contenteraient du sim- « ple viatique, et elles ménageraient tant qu'elles pourraient. « Sans cela comment aurais-je pu faire dans cette famine, où « le riz se vendait dix fois plus qu'à l'ordinaire ? Or, il est à « remarquer qu'en Chine il y a partout quantité d'enfants « malades et en danger de mort. Il est vrai qu'elles ont par- « couru les villes de cette partie à quatre, cinq et dix jour- « nées à la ronde, mais on pourrait les envoyer plus loin et il « y aura bientôt de nouveaux enfants nés. Aussi je puis pro- « mettre, avec l'aide de Dieu qui ne nous abandonnera pas, « j'espère, que si on m'envoie d'Europe tous les ans mille « livres pour cette bonne œuvre, je ferai baptiser chaque an- « née au moins mille enfants, peut-être deux mille, ou trois « ou quatre mille. Mais quand ce ne serait que mille, acheter « et sauver une âme au prix de vingt sols, c'est l'acheter à « bon marché. Par ce moyen les bonnes âmes d'Europe au- « ront part à cette bonne œuvre, et multiplieront tous « les jours le nombre de leurs intercesseurs dans le ciel. « Si on ne nous envoie point d'argent, au moins qu'on nous « aide par de ferventes prières, et la Providence suppléera à « tout. »

Nous ignorons quelle publicité fut donnée à cet avis, mais nous savons qu'il fut accueilli avec faveur à Metz et dans les lieux où M. Moÿe était connu. Sa requête en faveur des enfants à qui il voulait procurer le baptême, parvint en France vers le mois de juin 1780, et déjà l'année suivante il recevait des secours si abondants, qu'il pouvait disposer de l'importante somme de douze mille francs, en faveur de l'un de ses confrères, chargé de l'administration d'un autre district du Sut-chuen. Le courrier qui lui apportait une aumône de six

cents francs, recueillie et annoncée par M. Mathieu, secrétaire de l'évêché de Metz, avait été arrêté et dépouillé par des voleurs, aux portes de Canton ; M. Moÿe écrivait, en apprenant cet accident : « Dieu veut que je m'abandonne en toutes « choses à sa Providence. Elle ne m'a pas manqué, et elle ne « me manquera pas. » En 1782, il écrivait de nouveau à M. l'abbé Mathieu, en des termes qui témoignent en même temps de la générosité de ceux qui répondaient à ses appels réitérés, et de la sincérité et de l'ardeur de sa reconnaissance. « Votre dernière lettre a fait renaître notre ancienne « amitié qui a toujours persévéré en moi ; je me sens de « temps en temps porté intérieurement à prier pour vous. « Je vous ai mille obligations des peines que vous prenez « pour moi et nos sœurs d'école, des charités et aumônes « que vous me procurez. Dieu soit votre récompense ! J'ai « été bien touché de la générosité des demoiselles Masset. « J'avais toujours compté sur elles, et elles pouvaient aussi « compter sur moi. Ce sont des âmes choisies. J'ai béni Dieu « de la mort édifiante de M. leur père, et je dirai la messe « pour lui. » Puis il nomme, en grand nombre, ceux qui ont acquis des titres plus particuliers à sa reconnaissance, et nous révèle ainsi l'origine des ressources abondantes qui lui permettaient d'obéir à presque toutes les inspirations de son zèle et de sa charité.

Toutefois, dès qu'il fut question d'organiser l'œuvre du baptême des enfants pour les temps ordinaires, M. Moÿe rencontra des difficultés d'un autre ordre, pour la solution desquelles il fallut recourir à l'autorité du Saint-Siége. Tant que durèrent les ravages de la famine et de la peste qui décimèrent si cruellement les populations du Su-tchuen, M. Pottier et tous les missionnaires s'accordèrent à penser qu'on pouvait, en ces douloureuses conjonctures, considérer comme étant en péril de mort tous les enfants pauvres ou débiles, alors même

que la contagion ne les avait pas encore atteints, et leur conférer le baptême. L'événement sembla justifier cette appréciation, puisque, dès 1782, sur quarante mille enfants ainsi baptisés, de 1778 à 1780, il ne restait qu'un très-petit nombre de survivants. Néanmoins M. Dufresse demandait déjà si, par cette pratique, on ne dépassait pas les limites fixées par l'usage de l'Église et les décisions des Souverains Pontifes. Lorsque M. Moyë songea à perpétuer, en la consolidant, l'œuvre qui avait ouvert l'entrée du ciel à un si grand nombre d'âmes, M. Pottier hésita, et les missionnaires se divisèrent. Les uns voulaient, avec M. Moyë, qu'il fût permis de baptiser tout enfant de parents païens qui, eu égard aux tristes conditions faites aux familles pauvres en Chine, pouvait être considéré comme voué à la mort avant l'âge de raison ; les autres s'appuyaient sur le texte précis des instructions du Saint-Siége, et soutenaient qu'un enfant de parents infidèles ne peut être baptisé, qu'autant qu'il est actuellement et personnellement en danger de mort, comme lorsqu'il est atteint d'une maladie ordinairement mortelle. M. Moyë alléguait en faveur de son sentiment, l'autorité de quelques théologiens français, comme le continuateur de Tournely, Collet, et surtout ce fait, qu'à sa connaissance, tous les enfants qui avaient été baptisés conformément à la règle qu'il défendait, étaient morts, sans aucune exception.

Le 15 février 1781, la Sacrée-Congrégation annonça à M. Moyë sa réponse à la consultation développée qu'il avait adressée à Rome, et lui fit écrire en ces termes : « Nous avons « reçu avec un très-grand plaisir votre relation des événe- « ments qui se sont accomplis dans la partie orientale du « Su-tchuen, et nous ne pouvons assez louer votre zèle pour « la propagation de la foi. Il ne peut rien arriver de plus « agréable à la Sacrée-Congrégation que d'apprendre que « les ouvriers envoyés par le Père de famille dans sa vigne,

« non-seulement ne demeurent point oisifs, mais que, « surmontant les infirmités et la maladie, ils redoublent « d'efforts pour produire plus de fruits au temps marqué par « Dieu. Tel est le sentiment que nous fait éprouver la con- « naissance des travaux auxquels vous vous appliquez. Con- « tinuez donc, comme vous l'avez fait jusqu'ici, à suivre les « élans de votre zèle dans le ministère apostolique, et « quoique le succès n'ait point encore couronné vos efforts « dans la province du Kouy-tcheou, n'épargnez rien pour y « introduire notre sainte religion.... Pour ce qui est du bap- « tême des enfants des infidèles, nous avons jugé convenable « de vous adresser une instruction qui vous fera connaître la « doctrine du Saint-Siége, afin que vous puissiez vous y con- « former dans l'accomplissement de cette œuvre qui a procuré « la grâce de la régénération à un si grand nombre d'âmes. »

Le même jour, en envoyant l'instruction annoncée à M. Moÿe, la Sacrée-Congrégation écrivait à M. Pottier : « Ce que Votre Grandeur nous apprend des persécutions « excitées dans votre province contre les sectateurs de la « vraie foi, nous a profondément affligés, surtout parce que « leur effet a été d'intimider les païens qui paraissaient dis- « posés à se convertir, et de les retenir dans l'idolâtrie. Deux « choses cependant nous consolent : la première, c'est que « ces tempêtes n'ont pas été de longue durée, et que bientôt « le champ du Seigneur a reparu couvert de fleurs et a pro- « mis des fruits abondants ; la seconde, c'est que le Père des « miséricordes, dans son ineffable bonté, a compensé la « perte de ces païens timides par le salut de ce grand nombre « d'enfants qui ont été baptisés. Aussi voulons-nous, pour ce « motif, louer la vigilance de votre Grandeur, et son zèle « infatigable, au milieu d'embûches multipliées et de piéges « tendus par des ennemis nombreux, à défendre et à aug- « menter le troupeau confié à ses soins. »

L'instruction adressée à M. Moÿe, par l'intermédiaire de M. Pottier pour qui elle était aussi une réponse, est vraiment digne de cette science, de cette sagesse, de cette prudence qui caractérisent toutes les décisions du Saint-Siége, et qui président, par une tradition dont il a seul le privilége, à l'action des Congrégations romaines dans l'Église. La réponse de la Propagande rappelle d'abord que le Saint-Siége, malgré le plus vif désir de faire participer un plus grand nombre d'âmes à la grâce de la régénération, a toujours respecté le droit naturel des parents sur leurs enfants, et a veillé, avec une constante sollicitude, à ne point exposer le sacrement de baptême à une profanation toujours inévitable, quand les enfants qui l'ont reçu doivent être élevés par des païens, ou rester parmi eux. L'instruction établit ensuite : 1° que les enfants des infidèles ne peuvent être baptisés, sans le consentement de leurs parents, si ce n'est lorsqu'ils sont en danger moralement certain de mort prochaine, *in articulo mortis*, et qu'on peut le faire sans causer de scandale, sans exciter la haine des païens ; 2° que ce danger prochain de mort n'existe, même en temps de famine ou de peste et parmi les pauvres, que pour les enfants atteints *individuellement* par la contagion, ou par une maladie qui les expose *actuellement* à perdre la vie.

Cette instruction, si sage et si précise, dissipa tous les doutes, et fit cesser toutes les difficultés. M. Moÿe, qui l'avait provoquée, en recourant, selon sa coutume, au chef de l'Église à qui il était si profondément soumis d'esprit et de cœur, la reçut avec la gratitude et l'obéissance qui convenaient à la sincérité de sa vertu et à la fermeté de sa foi. Nous reproduisons, pour honorer la mémoire de ce vénérable prêtre, la lettre qu'il adressa, en cette circonstance, à la Sacrée-Congrégation. Elle est datée du 2 avril 1782. « J'ai omis, « l'an dernier, la relation annuelle que j'ai coutume d'adres-

« ser à la Sacrée-Congrégation. J'avais entendu dire qu'à « l'évêque seul il appartient de rendre ainsi compte de ce qui « concerne la mission. Mais la lettre de l'Éminent Cardinal « m'a fait comprendre que je dois reprendre mes relations, « comme je le fais aujourd'hui, avec l'approbation de Mon-« seigneur notre Évêque. Au reste, je n'écris ainsi qu'afin « que la Sacrée-Congrégation, connaissant toutes choses, mes « défauts et mes erreurs, me corrige et me dirige dans la « bonne voie. Ayant lu ce qu'elle a décidé relativement au « baptême des enfants des infidèles, je reconnais que j'ai « excédé quand j'ai conféré le baptême à ceux d'entre eux « que la maladie n'avait point atteints individuellement, « mais pour qui je prévoyais un péril imminent de mort. Je « croyais, en agissant ainsi, me tenir à égale distance de « Tournely et de quelques autres théologiens, qui assurent « qu'on peut baptiser indistinctement tous les enfants des « infidèles, et ceux qui enseignent qu'on ne doit baptiser « ces mêmes enfants qu'autant qu'ils sont en péril *extrême* « de mort. Cependant je n'étais point tranquille, et je souhai-« tais ardemment une décision de la Sacrée-Congrégation. « Cette décision nous est parvenue, et je m'y soumets de « tout mon cœur. J'en donne connaissance à ceux de mes « confrères qui avaient adopté mon sentiment, et je veille à « ce que nos chrétiens s'y conforment exactement. Grâces en « soient rendues à Dieu, tous, autant que nous sommes de « prêtres français en cette province, nous obéissons, avec la « soumission la plus entière, aux décrets du Saint-Siége. »

Ainsi préservée des entraînements du zèle, l'œuvre si justement appelée *angélique*, continua à donner des élus au ciel, et à préparer de vrais chrétiens pour les églises naissantes de la Chine. En effet, lorsque la cessation des calamités qui affligèrent le Su-tchuen pendant deux années, permit de penser à l'avenir, tous ceux qui étaient chargés de l'œuvre du

baptême reçurent avis de se conformer aux ordres et aux instructions de la Propagande, et de recueillir les enfants qu'ils trouveraient exposés, ou que leurs parents auraient abandonnés. Les relations des Vicaires apostoliques du Sutchuen démontrent que l'œuvre à laquelle M. Moÿe a donné de si beaux et de si rapides développements y a toujours été florissante, et que chaque année elle produit des fruits plus merveilleux et plus consolants. Les moyens à l'aide desquels l'*Œuvre angélique* s'est perpétuée sont ceux à l'aide desquels M. Moÿe l'a établie : la distribution gratuite des remèdes qui permet aux *baptiseurs* de pénétrer près des malades et de leur administrer le baptême, et la recherche des enfants exposés, afin de les baptiser, et, s'ils survivent, de les élever chrétiennement. Nous avons sous les yeux l'état des baptêmes ainsi administrés dans le vicariat apostolique du Sutchuen, en trente-quatre années appartenant à la période de 1789 à 1850, et nous trouvons le chiffre total de sept cent sept mille neuf cent quarante-quatre. C'est par millions, sans doute, que nous devrions compter, si la plus grande partie des états de l'œuvre n'avait échappé à nos recherches. Mais d'innombrables légions d'anges, qui n'ont passé sur la terre qu'un seul jour, pour s'y épanouir, comme des fleurs, dans l'innocence baptismale, louent au ciel le Sauveur miséricordieux qui a envoyé, pour les recueillir et leur procurer le bonheur éternel, un prêtre selon son cœur, aimant les âmes jusqu'à dire que ce serait assez pour le récompenser de ses travaux, d'assurer, par le baptême, le salut d'un seul petit enfant.

Il n'entre pas dans notre sujet de faire l'histoire de l'*Œuvre angélique*, et bien moins encore de décrire l'organisation définitive de l'association de la *Sainte-Enfance*, et les merveilles de charité qu'elle permet à l'*Œuvre angélique* d'accomplir. Mais nous devions montrer qu'elles sont nées l'une et

l'autre d'une inspiration de ce zèle apostolique dont Rome est le foyer, et revendiquer pour M. Moÿe l'honneur qui lui appartient. C'est lui, en effet, qui a développé et organisé l'œuvre du baptême des enfants au Su-tchuen, et qui a ouvert la voie à l'association de la Sainte-Enfance, en adressant le premier un appel public à la charité des fidèles de France et d'Europe. Cependant nous croyons opportun d'établir que cette double institution répond, en Chine, à un besoin réel et pressant. On rencontre, en effet, des écrivains, voyageurs ou publicistes, qui contestent la vérité des récits des missionnaires, lorsqu'ils parlent de l'abandon et de l'exposition des enfants, comme de l'une des plaies les plus affreuses de cet empire chinois où les plus belles maximes n'empêchent point les plus cruelles abominations. Les uns nient l'exposition des enfants, parce que ce crime leur paraît inconciliable avec la base fondamentale de la société chinoise, la piété filiale, l'amour de la famille, comme si la Chine n'était pas le pays du monde où la morale a perdu le plus complétement toute réalité vivante. Les formules existent encore, et on les répète avec une grande affectation de respect ; mais elles ressemblent à ces papiers chargés de chiffres dont les vivants prétendent, en Chine, enrichir les défunts à qui ils les offrent, après avoir recueilli leur héritage. D'autres affirment que des voyageurs dignes de foi ont parcouru les villes chinoises, ont navigué sur les fleuves du Céleste-Empire, sans jamais voir de traces de ces expositions que l'on dit si fréquentes. Ils ne font pas attention que ces voyageurs ne savent pas plus ce qui se passe en Chine, pour avoir visité Canton, Chang-haï, ou même la capitale, qu'un Chinois ne connaîtrait la France pour avoir passé quelques jours à Marseille ou à Bordeaux, et remonté la Seine jusqu'à Paris. Les missionnaires parlent de ce qu'ils ont vu de leurs propres yeux, souvent, et dans une infinité de lieux. Nous devons donc recueil-

lir leurs témoignages, si nous voulons apprécier l'œuvre qui combat et atténue une si effroyable misère.

« Quelques personnes demandent encore s'il est vrai que « la Chine soit remplie de tant d'infanticides. Bien que ma « voix soit peu de chose, je la joindrai pourtant à une foule « d'autres voix, pour vous assurer que, chaque jour, des mil- « liers et des milliers d'enfants périssent dans les eaux des « fleuves et sous la dent des animaux immondes. Les lettres « des missionnaires que j'ai lues dans les annales donnent, « en général, pour cause de cette épouvantable barbarie, ou « l'inconduite des parents, ou la misère et la gêne d'une « nombreuse famille, ou simplement le caprice et l'usage. « Toutes ces causes ne sont que trop réelles, et je n'en ai « que trop vu les douloureux effets, soit autrefois à Macao, « soit dans les autres pays que j'ai parcourus depuis cinq « ans. Il faudrait, ce me semble, y ajouter la superstition, « car c'est elle qui opère les ravages les plus affreux, et mal- « heureusement les plus irrémédiables (Mgr de la Place, *An- « nales* 1852, p. 250). »

« Les infanticides, dit M. Huc, sont innombrables en Chine, « plus communs, sans contredit, qu'en aucun lieu du monde. « Ils ont pour cause principale le paupérisme. D'après les « renseignements recueillis dans les diverses provinces que « nous avons parcourues, il est certain qu'on tue sans pitié « les nouveaux-nés, quand on en est embarrassé... Dans les « grandes villes, on voit, près des remparts, des cryptes des- « tinées à recevoir les cadavres des enfants que les parents « ne peuvent faire ensevelir. C'est dans ces puits profonds « qu'on va les jeter et l'administration y fait porter de temps « en temps de la chaux vive pour consumer les chairs. Il existe « ordinairement des pères et mères dénaturés, qui n'ont pas « horreur de précipiter dans ces fosses communes leurs filles « encore vivantes (M. Huc, *l'Emp. chinois*, t. II p. 339 et 405). »

Le dernier trait cité par M. Huc nous rappelle un tableau que nous empruntons à celui des confrères de M. Moÿe qui l'avait secondé avec le plus de zèle dans l'œuvre du baptême des enfants des infidèles. M. Dufresse, lorsqu'il écrivait cette page, en 1800, était devenu, sous le titre d'évêque de Tabraca, vicaire apostolique du Su-tchuen. Nous le citons d'autant plus volontiers, que son témoignage, en établissant la nécessité de l'*Œuvre angélique*, prouve en même temps que l'impulsion donnée par M. Moÿe durait encore longtemps après son départ de la Chine. «Il y a, dit le prélat, hors des murs de cette ville « (Tchong-kin-fou), attenant aux murs, un caveau de 20 à « 25 pieds de profondeur, et d'environ 10 de diamètre. On « l'appelle *Oua-oua-kien*, c'est-à-dire le *caveau des enfants* « *isolés*, parce qu'on y jette ceux qui sont le fruit d'un crime « qu'on veut tenir secret. Quelques parents y jettent aussi « leurs enfants légitimes, sans que le gouvernement s'y op- « pose. Or quand les chrétiens s'aperçoivent que les enfants « ainsi sacrifiés ne sont point morts, ils se font descendre « dans le caveau à l'aide de cordes, et sauvent ces innocentes « victimes. Comme je faisais l'administration assez près de « là, au mois d'avril dernier, mon catéchiste en fit retirer un « par un païen à qui il donna une récompense. Je le baptisai, « et il mourut le lendemain. D'autres parents, moins barbares, « exposent les enfants sur les murailles où les passants « peuvent les ramasser. Il n'est pas rare que les chrétiens en « trouvent; ils les emportent, les baptisent et les nourrissent. « Peu vivent longtemps. Une femme de cette ville, aveugle « et mendiante, a trouvé moyen de baptiser six enfants d'in- « fidèles qui sont tous morts. Une autre, âgée de quatre- « vingt-quatre ans, et qui peut à peine marcher, en a baptisé « sept qui sont également morts. Enfin, une troisième, qui se « donne pour médecin autour de ces enfants, en a baptisé « nonante-neuf dont quatre seulement vivent. »

Il convient cependant d'observer, avec M. Huc, qu'il ne faut pas considérer comme des victimes de l'exposition ou de l'abandon, tous les enfants dont les cadavres demeurent sans sépulture. « En Chine, il n'existe pas, comme en Europe, de « cimetières communs. Chaque famille enterre ses morts sur « son terrain propre, d'où il résulte qu'une sépulture est or- « dinairement très-coûteuse, et que les personnes peu aisées « sont souvent très-embarrassées pour rendre les honneurs « funèbres à leurs proches. Quand il s'agit d'un père ou « d'une mère, on fait tous les sacrifices imaginables, afin de « leur donner un cercueil et de les ensevelir convenablement. « A l'égard des enfants morts, on n'y attache pas la même « importance. On se contente de les envelopper de quelques « lambeaux de nattes, puis on les abandonne au courant des « eaux, on les expose dans les ravins sur les montagnes iso- « lées, ou le long de quelque sentier. On peut donc rencon- « trer assez fréquemment, dans les campagnes, des cadavres « de petits enfants ; quelquefois ils peuvent devenir la pâ- « ture des animaux ; mais on aurait tort de conclure que « ces enfants étaient encore vivants quand ils ont été ainsi « jetés et abandonnés. Cela peut cependant arriver assez « souvent, surtout pour les petites filles dont on veut se dé- « faire et qu'on expose de la sorte, dans l'espérance qu'elles « seront peut-être recueillies (id. ibid. p. 405). »

Au mois de février 1869, un voyageur français visitait Canton, l'une des villes du Celeste-Empire ayant cédé, si cela est possible à un degré quelconque, à la civilisation européenne qui a pénétré jusqu'à ses portes. Or, voici ce qu'il raconte, pour l'avoir vu de ses yeux, et lorsqu'il croyait encore à l'impossibilité de cette horrible barbarie. « Le soleil va se « coucher ; pour revenir à notre demeure, il nous faut en- « core traverser la ville dont les portes se ferment le soir, et « il ne serait pas tentant de découcher de ce côté-ci... Ser-

« dain, tandis que nous pressons le pas, dans les sentiers
« boueux et déserts qui longent les murs en terre d'un petit
« village presque en ruine, nous voyons à trois pas, dans les
« herbes abattues par la gelée, un petit panier en nattes,
« cousu à son orifice ; quelque chose semble remuer au de-
« dans ; la natte molle se soulève, puis retombe ; avec un
« couteau nous entr'ouvrons le tissu grossier, et nous trou-
« vons un pauvre petit être nu, bleu et glacé de froid, âgé
« peut-être de vingt-quatre heures : à peine rendu à la lu-
« mière, il vagit plaintivement. Au bout d'un instant, d'autres
« cris lui répondent : ils s'échappent d'un buisson voisin, et
« un autre enfant s'y débat aussi contre la mort. Celui-ci a
« sans doute été jeté par-dessus le mur, car il semble fracturé,
« et sur un espace de cinq cents mètres, le long de ce sentier,
« nous comptons bientôt sept moribonds, âgés de quelques
« heures seulement ; les uns sont atteints de la lèpre, les
« autres sont presque entièrement gelés ; un d'eux a un coup
« de couteau dans le côté ! Je ne puis vous dire combien
« notre cœur se soulève de pitié, de douleur et de colère, à
« la vue de ces enfants qui gisent là, tellement meurtris ou
« gelés, que rien ne saurait les rendre à la vie. Sept, en moins
« d'un quart de lieue, n'est-ce pas le spectacle le plus affreux
« et le plus navrant? Pour notre premier jour en Chine, le
« hasard nous fait voir un exemple de la plus affreuse des
« cruautés ; cherchant encore au milieu des immondices,
« nous ne pouvons découvrir un seul de ces petits êtres qu'on
« puisse espérer de sauver ; ici, le sang coule, là, le froid a
« glacé ces membres frêles, plus loin l'enfant empoisonné vo-
« mit en râlant ; mais les tam-tams des fortifications nous
« avertissent qu'il faut courir pour ne pas trouver notre re-
« traite coupée ; et, portant dans le cœur la plus poignante
« des tristesses, nous hâtons notre marche, et au bout d'une
« heure nous arrivons à Cha-min, concession européenne.

« Certes, je l'avoue bien franchement, et je prie les mis-
« sionnaires de me le pardonner, je n'avais jamais voulu
« croire à l'exposition des petits Chinois ! Je me disais que
« puisque les bêtes féroces soignent leurs petits, il ne de-
« vait pas y avoir de pays où l'abandon des enfants fût de-
« venu une coutume. Qu'il y ait des crimes isolés, des in-
« fanticides comme dans certains quartiers de nos capitales,
« c'était, pensais-je, là comme chez nous, une triste consé-
« quence des colères ou des misères humaines ; c'était, selon
« moi et selon mon ignorance, pure question de cour d'as-
« sises chinoise, exploitée en Europe et exagérée par les cor-
« respondances qui nous parvenaient, et qui étaient encore
« exagérées dans chaque paroisse.

« Ah ! maintenant que j'ai vu la plaie, comme Thomas, je
« suis convaincu et je m'incline ! Je verrai toute ma vie ces
« sept enfants jetés aux gémonies, à la porte de la première
« ville chinoise que nous visitons, ces sept enfants que nous
« fait découvrir notre première promenade au hasard dans
« la campagne de Canton. Je ne m'étonne plus désormais des
« chiffres de vingt ou vingt-cinq mille auquel les *Annales de
« la Propagation de la Foi* portent, si je m'en souviens
« bien, le nombre des enfants exposés par an dans les grands
« centres chinois.

« De ces tristes chiffres et de ce qu'il nous a suffi d'une
« heure pour voir aujourd'hui, que pouvons-nous conclure,
« sinon que l'exposition est bien véritablement une coutume
« nationale, et que l'abandon des enfants, qu'il commence
« par la vente ou qu'il finisse par le meurtre, ne révolte pas
« le moins du monde un bon nombre de mères chinoises,
« qui ont évidemment un caillou à la place du cœur. Il nous
« reste à chercher jusqu'où cet usage, puisque c'en est un,
« porte en soi l'impunité aux yeux des Chinois, et nous sau-
« rons assurément si les mandarins ferment les yeux sur ce

« point, ou s'ils ne condamnent même pas moralement tant « de mères coupables. (*Java*, *Siam*, *Canton*, par le Comte de « Beauvoir, 3e édition, p. 423-426.) »

Pour répondre à la dernière question que s'adresse M. de Beauvoir, et qui est sans doute dans l'esprit de tous nos lecteurs, nous reproduirons un document officiel, publié par le gouvernement chinois lui-même. Il constate le mal, et en prescrivant le remède, il nous apprend que les successeurs de M. Moÿe sont restés fidèles aux traditions de zèle et de charité qui remontent à notre saint missionnaire. Nous espérons même que ce document, en rendant témoignage à l'Évangile et à ses inspirations, prouvera une fois de plus qu'il n'est pas de sentiment si sacré pour la nature qui ne se pervertisse ou ne disparaisse du cœur de l'homme, quand il n'est pas sanctifié par l'élément surnaturel de la grâce. Ce n'est pas en vain que Notre-Seigneur a dit aux dépositaires de la vérité : *Vous êtes le sel de la terre, vos estis sal terræ ;* le cœur même d'une mère a besoin de ce sel sanctificateur, pour se préserver de la corruption.

En 1866, on lisait ce qui suit dans le *Moniteur* de Pékin :

« Les deux Reines-mères, régentes de l'Empire, ont rendu « le décret suivant :

« Notre secrétaire Lin-che nous a respectueusement fait « savoir, que, parmi notre peuple, la coutume de noyer les « petites filles n'est pas encore extirpée, et il nous prie de la « prohiber sévèrement. Dès le temps de l'empereur de Kien- « long, il fut publié une loi qui condamnait ceux qui « noyaient leurs petites filles aux mêmes peines que ceux « qui tueraient leurs descendants mâles, et cela, afin d'extir- « per plus sûrement ce mauvais usage. Notre susdit secré- « taire nous annonce que ce crime est commis encore dans « les provinces de Canton, Fo-kien, Tché-kiang, Chen-si, etc.,

« et qu'il est difficile de supposer qu'il ne se commette pas « aussi dans les autres provinces de l'empire. Cet attentat « trouble l'harmonie du ciel et de la terre, et si nous ne le « reprenions pas sévèrement, comment pourrions-nous éviter « le blâme, et sauver notre peuple?

« En conséquence, nous ordonnons à tous les vice-rois et « gouverneurs de commander aux mandarins de leur pro- « vince de faire des édits pour prohiber cet usage.

« Que les préfets et sous-préfets de toutes les villes invitent « les notables et les riches à contribuer pour l'érection d'or- « phelinats nombreux, destinés à recueillir les enfants aban- « donnés : de cette sorte les pauvres ne pourront plus objec- « ter leur pauvreté, pour se justifier du crime abominable « de tuer les enfants qu'ils ont engendrés.

« S'il s'en trouve qui, malgré nos ordres, ne se corrigent « pas, qu'ils soient punis selon toute la rigueur de la loi « susdite, et qu'on ne soit pas indulgent. Respectez ceci.

« *Adresse du ministre chargé de veiller à l'exécution du précédent édit impérial, aux deux Reines Régentes de l'Empire.*

« Je viens de parcourir les deux provinces du Chang-tong « et du Tché-ly, pour rentrer à Pékin. Sur toute la route, j'ai « reconnu grand nombre de pauvres émigrants. Ils jettent sur « les chemins leurs enfants qui meurent ainsi abandonnés. « C'est à faire pitié. Déjà plusieurs fois Vos Altesses impé- « riales ont donné des ordres, afin qu'on fasse dans toutes les « provinces des orphelinats pour y recueillir les enfants, « mais on n'a tenu nul compte de vos ordres urgents. Il n'y « a que Lao-Tsong-Kouan, vice-roi du Yun-nan et du Kouy- « tcheou, qui nous annonce que dans la métropole du Kouy- « tcheou, les orphelinats sont nombreux et bien tenus. et

« qu'on y recueille beaucoup d'enfants. Nous prions vos Al-« tesses impériales d'ordonner que dans tout l'empire, on « suive l'exemple de cette province. »

Suit l'extrait de la dépêche du vice-roi Lao, adressée à L.L. M. M. impériales :

« L'évêque du Kouy-tcheou a sauvé beaucoup de malheu-« reux émigrants, mais surtout il a recueilli un nombre in-« calculable d'enfants abandonnés. Nous avons cru interpré-« ter les intentions de Vos Majestés en lui confiant les orphe-« linats. Il les a rétablis sur leur ancien pied, et tout y est en « bon ordre. Les enfants y sont nombreux et bien soignés « (*Univers*, du 4 août 1867). »

Ce n'est point hypothétiquement et par voie d'induction que nous rattachons les merveilles de charité que produit la *Sainte-Enfance* ou qu'elle favorise, à la sainte entreprise de M. Moÿe au Su-tchuen, au Kouy-tcheou et, nous le verrons bientôt, jusque dans le Yun-nan. En effet, un missionnaire contemporain, M. l'abbé Perny, après avoir raconté les tortures endurées par plusieurs néophytes, durant une persécution, ajoute : « Un de ces chers confesseurs, âgé de quatre-« vingts ans, vieillard vénérable, *dont toute la vie a été con-« sacrée à l'Œuvre angélique* (le baptême des enfants mori-« bonds des infidèles) m'écrivait naguère sa joie et son bon-« heur de souffrir pour le divin Maître. Sa foi vive, son cou-« rage et sa fermeté ont excité l'admiration de son juge, « qui, par respect pour son grand âge, lui a rendu la liberté « (*Annales*, 1855, p. 62.). » Cet homme avait pu connaître M. Moÿe, et recevoir ses instructions ; du moins il avait recueilli son esprit, dans cette province où sa mémoire est si vivante et si respectée jusqu'à ce jour, que l'on montre encore aux prêtres européens le lieu où il faillit être mis à mort, à l'occasion du baptême d'un enfant moribond.

CHAPITRE XX.

Pratiques particulières de M. Moÿe dans la conduite des Chrétientés.

1779 - 1780.

Au commencement de l'année 1779, M. Gleyo ayant visité le district qui lui avait été assigné, c'est-à-dire la partie sud-ouest du Su-tchuen et le Yun-nan, voulut revoir M. Moÿe. Il se rendit à Tchong-kin au moment où la famine et la peste y sévissaient encore avec violence. M. Moÿe avait alors près de lui des élèves qu'il instruisait et préparait aux saints ordres. L'un d'eux lui était particulièrement cher, à cause de ses éminentes qualités, et sans doute aussi parce qu'il l'avait en quelque sorte engendré spirituellement, lorsqu'il était lui-même dans les fers pour Jésus-Christ. C'était l'ancien satellite Tcheou. M. Gleyo le lui demanda, pour le préparer au sacerdoce, et nous verrons dans la suite comment ce fervent néophyte répondit aux soins de ses saints et habiles maîtres.

Il s'était formé entre les deux missionnaires une de ces amitiés fortes et tendres, comme les connaissent seules les âmes en qui domine la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Entre eux régnait la plus entière confiance, aussi bien que

la plus généreuse affection. Ce n'était pas que leurs pensées fussent toujours les mêmes sur tous les objets; mais les divergences ou les oppositions de détail disparaissaient dans la commune ardeur de leur amour pour Dieu et de leur zèle pour le salut du prochain. L'humilité leur rendait réciproquement possibles et profitables ces avis, ces leçons et même ces réprimandes qui trop souvent rompent les liens des amitiés naturelles, tandis qu'ils affermissent les affections des saints, en les pénétrant du parfum de la reconnaissance. M. Gleyo se confiait à M. Moÿe comme à un guide expérimenté et sûr ; M. Moÿe vénérait dans son ami le prisonnier de Jésus-Christ, le confesseur de la foi, favorisé, dans ses visions et révélations, de lumières surnaturelles. D'ailleurs, dès que les deux saints prêtres avaient entendu parler l'un de l'autre, alors même que M. Gleyo était encore en prison, ils s'étaient sentis portés l'un vers l'autre par l'un de ces attraits mystérieux que l'on n'explique pas, et qui partent du plus intime de l'âme. Les longs entretiens de M. Moÿe et de M. Gleyo, à Tchen-tou-fou, achevèrent de former, en les rendant indissolubles, les liens de cette amitié vive et confiante. L'éloignement ne fit point cesser leurs relations. M. Gleyo revit M. Moÿe avant que l'état de sa santé lui permit de reprendre l'exercice du ministère, et lorsqu'il fut fixé dans son district, il écrivit souvent à celui qu'il regardait en même temps comme son maître et son ami. Nous n'avons retrouvé qu'une seule de ces lettres de M. Gleyo. Elle est du 23 juillet 1779. Nous voudrions pouvoir la citer tout entière, tant elle peint au naturel et au vif, et l'humble missionnaire qui l'a écrite, et le saint prêtre à qui elle était adressée; du moins nous en mettrons quelques passages sous les yeux du lecteur qui, nous l'espérons, en sera édifié. Après avoir raconté à M. Moÿe comment, un jour, il eut, à l'autel, une vision qui lui présentait le salut de son ami comme assuré, M Gleyo continuait en ces termes :

« Consolez-vous donc, mon cher confrère, et réjouissons-nous « en Notre-Seigneur, comme il m'a été dit en prison. J'espère « que Notre-Seigneur, vous donnera en réalité ce que je n'ai « eu jusqu'à présent qu'en faibles velléités et misérables « projets, et que vous le ferez régner uniquement en vous. « Vous considérant en cet état-là, et versant des larmes ar- « rachées par le sentiment de ma corruption, je vous dis, « comme Joseph à l'échanson de Pharaon : Souvenez-vous de « moi dans votre bonheur, et faites-moi miséricorde ; de- « mandez au Seigneur de me tirer de cette prison, de ces « liens de mes péchés et de mes répugnances, et qu'il me « transporte dans son admirable lumière, en créant en moi un « cœur pour aimer ce que je crois, ô grâce des grâces! pour « me pénétrer de contrition et d'humilité, m'enivrer du vin de « sa sainte passion, et ordonner en moi la charité envers lui « et envers sa sainte mère, ma reine. O bonheur des bon- « heurs! Mais ô misère des misères que de moi ! Mon Dieu, « donnez-moi un autre cœur pour aimer à croire, et j'aurai « où mettre vos dons... Je vous ennuie peut-être en vous « parlant ainsi de mes maux. Quoi qu'il en soit, mon cher « confrère, nous nous aimerons durant toute l'éternité ; ainsi « aimons-nous grandement, tendrement en cette vie. Je vous « ai fait de la peine presque toutes les fois que nous nous « sommes vus; je vous en ferai peut-être encore par la suite. « Je suis un pauvre monstre de misères, sujet à d'étranges « incartades ; que la charité couvre tout cela. Viendra le temps « où Notre-Seigneur me fera *membrum aptum sibi*, *membre « propre à lui être uni*, et je ne vous gênerai plus. »

On peut juger, d'après cette lettre, quelle fut la joie des deux amis, et quels furent leurs entretiens dans cette réunion après une longue absence et de pénibles épreuves. Comme on se le rappelle, le district confié à M. Gleyo était dans l'état le plus déplorable, tant à cause des malheurs des temps que

parce que le petit nombre des prêtres n'avait pas permis de visiter régulièrement ces chrétientés éloignées. A la vue de ce champ envahi par l'ivraie et les épines, son zèle s'enflamma, et il se mit à l'œuvre avec une énergie que réglait la prudence, mais qui n'hésitait devant aucun obstacle. En même temps que les chrétiens négligents sortirent de leur tiédeur, les usuriers restituèrent, les apostats firent pénitence, et les païens se convertirent en grand nombre. Il attirait les âmes par la sainteté de sa vie et son parfait renoncement, et il soutenait d'une main ferme, et à l'aide d'une discipline sévère, ces chrétiens chinois qui sont par nature si peu sensibles à l'action intérieure de la grâce. M. Pottier et M. de Saint-Martin qui résidait ordinairement près du prélat, trouvaient que M. Gleyo se montrait trop rigoureux, et exigeait trop de ses chrétiens. On lui laissait cependant sa liberté, et il en usait, en priant Dieu de l'éclairer.

Or, M. Moÿe partageait la manière de voir de M. Gleyo, et il pensait comme lui que les chrétiens chinois devaient être conduits avec sévérité, et même avec une certaine rigueur qui n'exclut ni l'affection ni la compassion, puisqu'elle procède du zèle pour la gloire de Dieu et de l'amour des âmes rachetées au prix du sang de Notre-Seigneur. Dès 1774, M. Moÿe écrivait à M. Mathon, directeur au séminaire de Pondichéry : « Vous connaissez le caractère des Chinois ; ils sont « irrésolus, timides, cherchant des prétextes pour se dispen« ser de faire le bien, reculant toujours. Leur réponse ordi« naire est celle-ci : *Cela ne se peut.* Inspirez donc du « courage à vos sujets, de la confiance en Dieu, du zèle pour « le salut des âmes et les intérêts de Jésus-Christ. Il faut ici « des sujets fervents pour animer la timidité, la lâcheté des « Chinois qui ne font rien si on ne les presse ; leur vie ordi« naire, c'est de causer, perdre le temps, s'occuper de riens. « Mais la grâce de Dieu peut tout ; elle peut faire de ces vases

« d'ignominie des vases d'élection, utiles à Dieu et au pro-
« chain » L'année suivante, M. Moÿe écrivait encore à ce même directeur : « Abandonnés à eux-mêmes, les Chinois « n'ont ni zèle pour entreprendre, ni courage pour exécuter, « ni prudence pour voir quoi et comment. Tout le temps se « passe à causer et à s'amuser. Point de charité pour le pro- « chain ; ils n'aiment qu'eux-mêmes. » A M. Alary, qui l'avait précédé dans sa mission, et qui connaissait parfaitement les chrétientés du Su-tchuen, il écrivait le 22 avril 1775 : « La nation est telle que vous l'avez dépeinte ; il faut des mi- « racles de grâce pour y faire quelque chose. Je les presse, « les force pour ainsi dire, à faire le bien ; je les gronde, je « les humilie. Surtout il faut être toujours le premier à la « tête de tous les exercices. Enfin je parviens, à force d'exhor- « tations, à leur faire faire ce que je désire. Je multiplie les « exercices ; sans cela les Chinois seront toute la journée à « causer. Je leur reproche sans cesse leur vie oisive, inutile, « et le flux de leurs vaines paroles. » En 1780, il écrivait encore au même M. Alary : « Les hommes ne savent autre chose « que fumer, causer, rire. S'ils parlent, c'est sans méthode, « sans discernement ; ils disent, sans se gêner, ce qui leur « vient à la bouche, comme pour causer, de sorte qu'après « un an, trois ans, personne ne fait rien d'eux. Dans un jour, « les femmes en apprennent plus que les hommes en un an. « Cependant il y en a ; *sed pauci electi, mais il y a peu « d'élus*. Je me suis souvent indigné, voyant la manière « froide, languissante, peu respectueuse dont ils s'appro- « chaient de la sainte communion. C'est ce qu'il m'est échappé « de dire de vous aussi bien que de moi, que nous avions « admis à la sainte communion bien des gens qui ne le méri- « taient pas. Je crie, je tonne, je mets tout en œuvre pour « leur inspirer du respect pour le saint Sacrement. Je les « force à faire des préparations et des actions de grâces.

« Or, les bonnes âmes communient bien dévotement. »

Naturellement les deux amis se communiquèrent leurs vues, et, se trouvant d'accord sur la nature du mal qu'il fallait combattre, ils convinrent facilement des moyens qu'il fallait employer. Dès lors M. Moÿe n'hésita plus. Il était nécessaire, d'une part, de fixer l'esprit léger et distrait des néophytes chinois et de les discipliner, et, de l'autre de compléter leur instruction ou, du moins, de la maintenir, en suppléant d'une manière facile et efficace à l'enseignement du missionnaire dont la présence était rare et l'action intermittente. M. Moÿe crut pouvoir atteindre ce double but, en recommandant les pratiques de mortification chrétienne qui lui parurent propres à rendre les caractères plus virils et plus généreux, et en prescrivant de longues et nombreuses formules de prières dont la récitation publique, en fortifiant le lien des communautés, y conserverait et y développerait, avec le sens religieux, la connaissance des vérités de la foi et des lois de la morale évangélique. Nous empruntons l'exposé de ces pratiques à la relation que M. Pottier adressa à la Sacrée-Congrégation, au mois de septembre 1782, et aux observations de M. Moÿe qui crut devoir, de son côté, rendre compte de sa conduite au Saint-Siége.

M. Moÿe, sans rien exiger, conseillait à ses chrétiens de jeûner le vendredi de chaque semaine, ainsi que les veilles des fêtes principales, et de s'abstenir non-seulement de viande, mais encore de l'usage du vin et même du tabac. La nuit passée en prière préparait à la communion ceux qui ne s'approchaient de la sainte table qu'une ou deux fois par an, et ainsi que nous l'avons vu, le pieux missionnaire insistait sur la préparation immédiate à ce grand acte de la vie chrétienne, et sur l'action de grâces qui devait le suivre. Il avait remarqué que, par suite de la difficulté de célébrer la sainte messe dans les chrétientés et de l'impossibilité de les faire jouir de

la présence de Notre-Seigneur au Saint-Sacrement de l'autel. Les fidèles chinois n'avaient point pour l'auguste Eucharistie le culte et le respect nécessaire, ni tout l'empressement qui est dû à la nature de ce saint mystère. Il croyait de son devoir d'insister avec énergie afin de suppléer par la vivacité des impressions à leur tiédeur et à leur négligence [illegible]. Aux âmes plus généreuses et qu'il en croyait capables, il conseillait les macérations qui sont communément réservées à l'élite des pénitents et l'usage des haires et des cilices s'était ainsi répandu dans la plupart de ses chrétientés.

Mais c'était à la prière, soit privée, soit commune, que M. Moye attachait la plus grande importance. Selon l'usage qu'il avait établi, après la prière ordinaire du matin, qui durait environ un quart d'heure, les chrétiens de M. Moye consacraient une demi-heure à la récitation de formules plus développées. A midi et le soir, l'*Angelus* était de même suivi de longues prières, et la journée finissait par une heure consacrée à des exercices analogues. La plupart de ces prières étaient récitées en commun, dans les familles, et elles consistaient généralement dans le chapelet, entremêlé de formules où étaient exposés et expliqués les principaux mystères de la vie de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, en même temps que les règles essentielles de la vie chrétienne. Les formules variaient avec les jours de la semaine, et le vendredi elles étaient plus particulièrement consacrées à la passion de Jésus-Christ. Le dimanche et les jours de fêtes, elles étaient plus multipliées et plus longues, afin d'empêcher les réunions de dégénérer, comme il arrivait en plusieurs chrétientés, en assemblées de conversation et de dissipation. L'exemple de M. Moye, qui aimait à prier les bras en croix, rendit cette pratique très-commune dans les chrétientés de son district, à tel point qu'on voyait de pieux fidèles garder cette attitude pénible pendant toute la durée de la sainte messe.

M. Gleyo adopta ces règles de conduite, et les établit dans le Su-tchuen occidental et le Yun-nan. Elles se répandirent bientôt dans tout le vicariat, mais non sans difficulté ni opposition. Quelques-uns des confrères de M. Moÿe et de M. Gleyo craignaient que cette rigueur et cette austérité n'eussent pour effet de décourager les néophytes, et d'éloigner les païens qui en entendraient parler ou qui en seraient les témoins. M. Devaut surtout se laissa prévenir de ces sentiments, et pendant quelque temps il se tint en garde contre les idées et les pratiques de M. Moÿe. Mais écoutons M. Moÿe lui-même raconter le changement qui s'opéra dans l'esprit de son pieux confrère : « Ayant travaillé plusieurs années sans beaucoup « de fruit, et voyant que Dieu répandait quelques bénédic- « tions sur le champ que je cultivais, après avoir vu M. Gleyo « dont la charité est très-propre à réunir les esprits et les « cœurs, il commença à penser différemment sur mon compte, « et se plaignit de ce que je ne lui écrivais pas assez. Dans « cette circonstance, tout bien considéré, je crus qu'il était « des intérêts de Dieu d'aller le voir dans son district, espé- « rant lui être utile en quelque chose. Comme il était alors « disposé à recevoir mes avis, le premier que je lui donnai « fut de travailler à l'éducation de la jeunesse, et le second « d'établir les pratiques qui étaient déjà en usage chez « M. Gleyo et chez moi. Depuis ce moment M. Devaut prit « en moi une entière confiance, et il me consultait sur tout. « Malgré la rigueur de mes avis, il s'y conformait. C'est à « M. Gleyo surtout, après Dieu, que nous en sommes rede- « vables. Il s'élève parfois entre les meilleurs amis quelques « discussions; mais quand on sait que ce n'est point ni par « envie ou jalousie, ni par aucun autre motif humain, mais « par zèle et avec une bonne intention, on demeure toujours « unis en Dieu qui est le vrai fondement de l'amitié chré- « tienne. Je puis dire que quand nous nous voyons, M. Gleyo,

« M. Devant et moi, au lieu de nous entretenir des défauts « des autres, nous nous avertissons charitablement des nôtres, « et ainsi nos visites sont toujours suivies de quelque avan- « tage spirituel. »

Pendant ce séjour chez M. Devaut, qu'une maladie l'obligea à prolonger au-delà d'un mois, M. Moÿe mit la dernière main à cette *Imitation de la sainte Vierge*, en soixante-trois articles, dont nous avons déjà parlé. Ce petit livre fut bientôt connu de tous les fidèles, et M. Dufresse ne tarda pas à l'adopter, ainsi que les autres pratiques de son confrère. Il en fut bientôt de même dans tout le vicariat, et le 16 octobre 1780, M. Pottier écrivait : « M. Gleyo fait merveille dans la « partie du Yun-nan qui est sous sa conduite, et qui paraît « devoir être bientôt une terre de bénédiction. M. Moÿe qui « a été l'y visiter avec grand danger, y a répandu une se- « mence de foi qui s'y conserve et qui fructifie. Ce sont cer- « tainement deux missionnaires conduits par des voies extra- « ordinaires de l'esprit de Dieu. Je ne reprends plus leurs « pratiques qui m'ont paru, dans les premiers temps, avoir « quelque chose de singulier. Dieu les bénit ; cela me suffit « pour les laisser faire. »

Si M. Moÿe était si persuasif quand il conseillait ces pratiques qui supposent des âmes douées au plus haut degré de l'esprit de prière et de pénitence, c'est qu'il appuyait ses exhortations de l'exemple de toute sa vie. Son corps, dompté et réduit en servitude par le travail et par les plus austères mortifications, n'était plus que le docile instrument de sa volonté, et, profondément uni à Dieu, il ne pouvait que s'entretenir avec lui, ou parler de lui, ou travailler pour sa gloire. Tel était le secret de cette influence toute puissante, non-seulement sur les chrétiens, mais encore sur les païens eux-mêmes qu'on voyait en grand nombre accepter le joug, et apprendre la loi de l'Évangile. Les mortifications qu'il conseil-

lait, il les pratiquait, et plus austères encore ; les prières qu'il prescrivait et qu'il enseignait, il les avait offertes à Dieu, comme le pur encens de son cœur, avant de les formuler par des paroles écrites. Lorsqu'il avait célébré la sainte messe, après avoir quitté les ornements, il se prosternait devant l'autel et y demeurait longtemps en prière. Un jour, son action de grâces se prolongeant plus que de coutume, les fidèles qui l'attendaient dans l'une des salles de la maison, s'en inquiétèrent. L'un d'eux rentra dans l'oratoire, et s'approcha de M. Moÿe qui ne s'aperçut point de sa présence. Le pieux missionnaire, le visage enflammé, les yeux élevés vers le ciel et les bras étendus en croix, priait avec une ferveur qui le rendait étranger à ce monde, et dans l'élan de son amour, il parlait à demi voix. Étonné et ravi, le chrétien qui était entré pour inviter M. Moÿe à se rendre au milieu des fidèles, l'écouta longtemps, et alla raconter à l'assemblée ce dont il venait d'être l'heureux témoin. Lorsque M. Moÿe, sans se douter de rien, revint vers les chrétiens qui l'attendaient, ils l'entourèrent et le supplièrent de leur apprendre à prier pour la communion, ainsi qu'il venait de le faire lui-même après la sainte messe. Le serviteur de Dieu ne put résister à ce pieux empressement, et il composa, en chinois, les admirables prières que les fidèles du Su-tchuen, du Kouy-tcheou et du Yun-nan récitent encore aujourd'hui, avant et après la communion. Nous en avons sous les yeux une traduction dont nous sommes redevables à M. Eyraud, missionnaire en Chine. Nous y retrouvons toutes les qualités de M. Moÿe : la piété qui naît d'une foi éclairée, d'une connaissance précise des mystères ; l'application de l'esprit, du cœur et de la volonté à la méditation et à la contemplation de l'auguste sacrement de l'autel ; l'estime profonde de la grâce divine, et le désir de la recueillir et de la faire fructifier; l'effort sincère et constant, pour renoncer à la nature et se

dépouiller du vieil homme, afin de se revêtir de l'homme nouveau en Jésus-Christ, et se pénétrer uniquement de ses pensées et de ses sentiments ; une sincère reconnaissance pour les bienfaits de Dieu, qui tend à se traduire en acte et à transformer toute l'existence. Tel apparaît M. Moÿe dans cet opuscule, et nous ne doutons pas que nos lecteurs, s'il leur est donné de le parcourir, ne l'y reconnaissent comme dans un fidèle portrait. En toute chose, M. Moÿe tendait au but, et son sens pratique se révèle dans cette fervente prière comme dans toutes ses œuvres. En formulant les brûlantes affections de son âme, il se souvient qu'il écrit pour ses chers chrétiens : à mesure qu'il avance, il accentue d'une manière plus marquée ce qui doit les aider à se corriger de leurs défauts, et à multiplier en eux les fruits de la grâce divine.

M. Moÿe ne voulait pas que la ferveur des chrétiens confiés à sa sollicitude fût l'effet seulement de ses exhortations et de son exemple ; il souhaitait qu'elle procédât d'un esprit éclairé et convaincu. Il savait que la persévérance est à cette condition, et c'était par dessus tout la persévérance qu'il s'appliquait à obtenir. Dans ce but, il composa, pour l'usage des fidèles, un petit ouvrage qu'il intitula : *La Voie droite du ciel*. C'est une sorte d'extrait ou d'abrégé de son *Dogme de la grâce*, approprié aux dispositions et aux besoins des chrétiens chinois. Il commence son opuscule en rappelant que *La voie droite du ciel* n'est pas autre chose, selon les paroles de Jésus-Christ, que l'observation des commandements de Dieu. Il détermine, dans le chapitre suivant, les conditions requises pour que nos actions soient méritoires et dignes de la vie éternelle ; il faut que ces actions soient bonnes en elles-mêmes, qu'elles soient accomplies avec une intention droite et surnaturelle, et qu'elles soient le fruit de la grâce que nous a méritée Notre-Seigneur Jésus-Christ. Dans les chapitres troisième et quatrième, il définit la grâce, développe les carac-

tères de la grâce habituelle et de la grâce actuelle, en démontre la nécessité, ainsi que cette force pleine de suavité qui se concilie parfaitement avec notre libre arbitre. Nous voudrions pouvoir citer tout le chapitre sixième où, en montrant la différence qui existe entre la grâce et la nature, il fait preuve d'une connaissance si approfondie du cœur humain et des mystères de la vie surnaturelle. Après avoir établi, au chapitre septième, que le péché, les passions non réprimées et l'esprit du monde sont les principaux obstacles à l'action de la grâce, et qu'il faut d'abord écarter, il indique, avec le plus grand détail, au chapitre huitième, les moyens d'obtenir le secours d'en haut sans lequel il nous serait impossible d'entrer et de marcher dans *la voie du ciel*, c'est-à-dire l'humilité et la défiance de soi, la confiance aux mérites de Jésus-Christ, les sacrements et l'acte de contrition parfaite, la sainte messe, l'intercession de la sainte Vierge et des saints, et, en tout et toujours, la prière qui résume ces divers moyens et les fait employer convenablement. Dans les chapitres neuvième et dixième, le pieux auteur définit les diverses sortes de prière, et détermine les conditions qui doivent toujours s'y rencontrer pour qu'elle soit efficace : l'humilité, la ferveur, la pureté d'intention, la confiance et la constance. Il montre ensuite comment l'exercice de la prière doit nous en donner l'esprit, et sanctifier toutes nos actions. Il entre, à ce sujet, dans les plus minutieux détails, et l'on trouve dans ces pages, si sensées et si pieuses, les motifs de ces pratiques que nous l'avons vu établir dans ses chrétientés. Rien n'est omis: ni les actions nécessaires à l'entretien de la vie, ni le travail, ni les relations avec le prochain, ni les actes intérieurs, ni les devoirs religieux, ni les tentations, ni les épreuves des temps de persécution, ni même ce qui peut alléger le poids des maux inévitables ici-bas. On sent que le zélé missionnaire se propose, comme but essentiel de tous ses efforts, de ré-

pandre dans les cœurs cet esprit de prière que le prophète annonce comme devant être l'âme de la loi nouvelle. Quand la journée s'est ainsi écoulée, en la présence de Dieu, M. Moÿe veut que le chrétien la termine par un sérieux retour sur lui-même, et ne se laisse aller au sommeil, qui est une image de la mort, qu'après avoir pénétré son cœur des sentiments d'une véritable contrition. L'opuscule finit par une prière où le fidèle demande à Dieu les grâces nécessaires pour avancer dans la vertu.

Cette vie de recueillement et de prière, de renoncement et de mortification paraît pénible à la nature, et le monde ne peut en entendre parler sans murmurer et dire, comme autrefois les Juifs : *Cette parole est dure*, *durus est hic sermo*. En réalité, cependant, ce joug est suave et léger, ainsi que le savent ceux qui l'ont accepté généreusement. Le cœur de l'homme est fait pour le dévouement et le sacrifice, et il est véritablement heureux, autant qu'on peut l'être ici-bas, quand il se donne à celui pour qui il a été créé, c'est-à-dire à Dieu qui l'a tiré du néant, à Notre-Seigneur Jésus-Christ qui l'a racheté du péché et de la mort éternelle. Tel est le secret de la joie que goûte le vrai chrétien, malgré les révoltes de la nature corrompue, les persécutions des méchants, et les mépris et les dédains du monde. M. Moÿe eut la consolation de voir ses chrétiens accepter en grand nombre et porter courageusement le joug de l'Évangile, tel qu'il le leur présentait, et il admirait en eux les effets merveilleux de la vertu de la croix qui les attirait et les soutenait. Nous l'avons vu, il portait un jugement très-sévère et très-défavorable sur le caractère et les dispositions naturelles des Chinois, et il avoue que dans ces commencements il se persuadait que la différence du climat, des mœurs et de l'éducation devait en produire une non moins marquée en ce qui concerne la religion. « Mais j'ai vu « depuis, continue-t-il, j'ai vu avec admiration que les vrais

« chrétiens, en Chine, pensent, parlent et agissent comme « font les bonnes âmes en Europe ; même retenue, même « modestie, mêmes sentiments, parce que c'est le même « esprit qui les anime, c'est la même mère, la grâce, qui les « a enfantés en Dieu : *In unam parit gratia mater infantiam*. C'est une preuve bien sensible de notre religion, que « la force de la grâce produise en si peu de temps un chan« gement si prodigieux dans les âmes, fasse des chrétiens « fervents de païens aveugles et corrompus, change leur in« térieur, réforme leur conduite et les transforme en des « hommes nouveaux. C'est ce qui paraissait impossible à « saint Cyprien, avant son baptême ; mais après en avoir fait « l'expérience, il rapporte avec admiration le changement « incompréhensible que le baptême avait opéré en lui-même. « C'est ce que nous avons admiré cent fois en Chine. Des « païens convertis avaient autant d'horreur pour les idoles « qu'ils y avaient eu d'attache. Ils avaient du respect, une « tendre dévotion, une profonde vénération pour la croix et « la passion de Jésus-Christ, le Saint-Sacrement et la sainte « messe, les images, le prêtre, pour tout ce qui regarde la « religion chrétienne. Qui donc peut opérer ce subit et admi« rable changement ? Dieu seul, par la grâce. » Ne faut-il pas en conclure que le christianisme seul constitue l'humanité dans cette unité fraternelle qu'on dit être le terme de ses aspirations. Par son origine, comme par le fond même de la nature de l'homme, le genre humain ne forme qu'une seule famille, mais une famille dont les membres se séparent, et que tout tend à éloigner de plus en plus les uns des autres : le climat, le caractère, les mœurs, les lois, les intérêts, tout devient une cause d'irréconciliable antagonisme. Seul l'Évangile, tel que le prêche l'Église catholique, en soumettant les esprits et les cœurs au joug de la vérité et de la justice, peut les retenir dans l'unité par les liens de la charité, et leur faire

goûter les délices d'une paix fraternelle. C'est parce que *tous ceux qui ont été baptisés en Jésus-Christ ont été revêtus du même Jésus-Christ*, que l'apôtre saint Paul a pu ajouter : *Il n'y a plus maintenant ni de Juif, ni de Gentil, ni d'esclave ni de libre, ni d'homme ni de femme ; mais vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ* (Gal. 3, 27 et 28).

Les pratiques établies par M. Moÿe dans sa mission, étaient si conformes à l'esprit de l'Évangile, et si bien appropriées aux besoins et aux dispositions des chrétiens chinois, qu'elles se répandirent promptement, comme nous l'avons vu, dans tout le vicariat, et qu'aujourd'hui, après trois quarts de siècle, elles y sont encore en vigueur. Il y a vingt ans, nous disait un missionnaire du Su-tchuen, nous rencontrions des vieillards qui avaient été formés à la vie chrétienne par M. Moÿe, et il nous était facile de les reconnaître au caractère de leur piété, à la fois éclairée et fervente. Ils avaient eux-mêmes conservé le souvenir du saint et zélé missionnaire, et ils n'en parlaient qu'avec reconnaissance et respect. L'esprit de ce véritable apôtre s'est perpétué dans tous les vicariats qui se partagent maintenant le Su-tchuen, le Kouy-tcheou et le Yun-nan, c'est-à-dire les trois provinces où il a exercé le ministère. Il faut l'attribuer, en grande partie, à ces divers ouvrages que nous avons tâché de faire connaître, et dont la réunion forme, en quelque sorte, le manuel de prière et d'instruction de tous les fidèles. « Bon nombre de chrétiens, dit M. Eyraud, à « qui nous devons la traduction de cet écrit, apprennent par « cœur l'opuscule de la *Voie droite du ciel*; c'est un des livres « élémentaires de nos vierges, et le second après le caté- « chisme. » Le même missionnaire écrivait en 1866, à propos des prières avant et après la communion : « Il n'est pas un « chrétien dans les trois provinces qui, lorsqu'il approche de « la sainte table, ne les récite ou ne se les fasse lire. C'est « devenu classique. Tout chrétien qui a soin de son salut

« doit les savoir par cœur. Jugez par là de tout le bien que « fait encore et que fera M. Moÿe dans nos missions ! N'eût-il « fait que cela en Chine, il aurait bien travaillé pour la gloire « de Dieu et le salut des âmes. »

Lorsque M. Gleyo quitta M. Moÿe, après cette visite dont nous avons parlé, il s'était entendu avec lui sur la direction commune à donner à leurs chrétientés ; dès lors ils n'eurent plus de secrets l'un pour l'autre, et ils agirent de concert en toutes choses. C'est dans ces dispositions que M. Gleyo reprit le chemin de son district. Il courut plusieurs dangers pendant ce voyage. Comme il s'en inquiétait jusqu'à se laisser abattre, des anges lui apparurent et lui reprochèrent son découragement, en lui disant : *Ne croyez-vous pas que nous puissions éloigner ce péril ?*

CHAPITRE XXI.

Voyage dans le Yun-nan. — Retour à Tchong-kin-fou. — Mort de Pierre Lô.

1780.

Le mercredi de Pâques, peu après le départ de M. Gleyo, M. Moÿe eut un songe dont il parla à M. Hamel. Il vit Notre-Seigneur, revêtu des ornements sacerdotaux, le visage amaigri et ruisselant de sueur. Après plusieurs incidents que M. Moÿe ne voulut point faire connaître, le Sauveur se tourna vers lui, avec un visage animé, et du ton d'une personne qui exhorte, il lui dit : « Faites attention à votre voyage. » Et en même temps une inspiration vive et distincte lui faisait comprendre que Notre-Seigneur lui annonçait des peines et des épreuves. « Connaissant ma faiblesse, ajoute humblement « M. Moÿe, je lui dis : Mon Dieu, aidez-moi ! Et il me prit les « mains entre les siennes, en signe de protection. »

Dès ce moment, M. Moÿe avait formé le projet d'aller visiter M. Gleyo dans son district, et il ne douta point que cette vision ne fût relative à ce voyage qu'il entreprit, en effet, vers la fin de l'année 1779. Le 24 novembre il arriva à Souifou, qui était la résidence ordinaire de son saint ami. M. Gleyo

était alors à la campagne, à deux journées de la ville. M. Moÿe, sans s'arrêter à Soui-fou, partit aussitôt pour aller le rejoindre. En sortant de la ville, il baptisa un enfant qui était sur le point d'expirer. A quelque distance, ayant aperçu un jeune homme qui portait un autre enfant, il s'approcha et lui demanda s'il était malade. Aussitôt le jeune homme court vers son père qui le précédait, et celui-ci revient, comme un furieux, sur le missionnaire, et l'accable de coups. Les deux chrétiens qui accompagnaient M. Moÿe, le tirèrent avec peine des mains de ce forcené. Mais il fallait passer devant une garde que le Chinois avait déjà avertie, et tout paraissait à craindre. Le fleuve d'un côté, les montagnes de l'autre, rendaient la fuite impossible. Les trois voyageurs, fort inquiets, avancent cependant et s'en remettent à la Providence du soin de leur vie. Déjà, ils avaient dépassé le poste, quand le Chinois, se mettant à leur poursuite, les atteint, se jette sur M. Moÿe et fait pleuvoir sur lui une grêle de pierres qui le blessent grièvement. Puis il le renverse, le dépouille de presque tous ses vêtements, et se met en devoir de le traîner au corps de garde. Un soldat accourt au bruit, en même temps que plusieurs personnes qui se montrent révoltées de cette scène barbare. Mais le Chinois était dans une exaspération telle qu'il ne cessait de vociférer, et qu'on eut peine à l'empêcher d'accabler sa victime sous le poids d'une énorme pierre. Pendant qu'on allait quérir l'officier du poste, l'attroupement devenait plus considérable, et M. Moÿe était importuné de questions auxquelles il eût été dangereux pour lui de répondre. Son accent faillit le trahir ; mais les deux chrétiens firent observer que l'accent de M. Moÿe ne différait pas de celui des habitants des provinces orientales, et la foule se contenta de cette réponse.

L'officier arrive enfin. Tandis que M. Moÿe le salue par une inclination, son ennemi se jette aux pieds du chef de poste,

et accuse le missionnaire d'avoir essayé de nuire à son enfant par un attouchement magique. M. Moÿe et ses compagnons nient avec énergie le fait de l'attouchement, et disent qu'on ne doit pas s'étonner qu'un médecin se soit informé de l'état d'un enfant. Un des assistants, qui semblait avoir quelque autorité, fit alors observer que cet enfant avait pu être touché sans crime. L'officier se prononça en faveur de M. Moÿe. Mais les bagages renfermaient des ornements, et on devait s'attendre à ce qu'ils seraient visités, selon l'usage en pareil cas, d'autant plus que le Chinois, pour confirmer son accusation, parlait d'un écrit que le hasard lui avait fait découvrir dans le chapeau du missionnaire. C'était un calendrier. Les chrétiens parvinrent à s'emparer de cette dangereuse pièce de conviction et s'empressèrent de la détruire. Ils soutinrent que les bagages étaient à eux; ils parvinrent ainsi à éviter la visite tant redoutée. Cependant on continuait à interroger M. Moÿe sur son pays, sur le but de son voyage et les motifs qui le lui avaient fait entreprendre; il répondait à tous qu'il habitait Tchong-kin, et qu'il allait visiter un ami, ce qui était conforme à la vérité. Malgré la sentence rendue en sa faveur, il craignait, en sortant du poste, de se trouver sans défense, exposé à toute la fureur d'un ennemi obstiné qui voulait, disait-il, avoir raison d'une injure intolérable. La nuit approchant, M. Moÿe se réfugia, avec ses compagnons, dans une auberge voisine. Son ennemi ne cessa de le harceler, proférant les menaces les plus terribles, sans que rien pût le calmer. Par une intervention visible de Celui qui tient dans ses mains les cœurs et les volontés, tous les païens du lieu prirent le parti de M. Moÿe, et ils parvinrent à lui faire rendre ses vêtements. Le matin, avant de continuer sa route, M. Moÿe crut devoir aller remercier les soldats du poste qui l'accueillirent avec bienveillance. Il leur montra les meurtrissures dont il était couvert, et ces bonnes gens lui

témoignèrent un véritable intérêt. Mais le Chinois avait rassemblé ses parents pour lui préparer un mauvais parti, surtout au moment où il aurait à traverser un marché du voisinage. Comme M. Moÿe avançait le long de la rivière, il se trouva tout-à-coup face à face avec ce forcené qui voulait s'emparer de lui ; mais l'un des chrétiens, enhardi par les bonnes dispositions des soldats du poste, se mit en colère, comme s'il voulait répondre à la violence par la violence. Il n'en fallut pas davantage pour mettre en fuite ce malheureux qui n'était audacieux, comme la plupart des Chinois, qu'avec les gens timides.

« Comme il est difficile, écrit à cette occasion M. Moÿe, « d'exprimer toutes les peines que l'on ressent dans ces fâ« cheuses circonstances, dont le missionnaire craint les fu« nestes suites pour la religion et les chrétiens, on ne peut « non plus donner une juste idée de la joie, de la consolation « que l'on goûte après une si heureuse délivrance. Elle tem« père bien la douleur des coups qu'on a reçus. J'ai toujours « regardé cet évènement comme l'accomplissement de la « prédiction que Notre-Seigneur m'avait faite des peines « que j'aurais à souffrir durant ce voyage, et cette miracu« leuse délivrance comme l'effet de la protection qu'il m'a« vait promise. Chacun en pensera ce qu'il voudra ; lorsque « je parle aux chrétiens des visions ou songes qui peuvent « les instruire, les édifier, et les préparer à quelque événe« ment, comme à la mort qui devait en enlever un grand « nombre au temps de la famine et de la peste, j'ai soin de « leur dire que cela n'intéresse pas la foi, qu'ils sont libres « de le croire ou de ne le pas croire. Les personnes pru« dentes ne croient pas légèrement. Pour moi, je remets tout « cela et toute autre chose au jugement du souverain Juge, et « à la décision de l'Église. Quand j'eus ce songe, de peur de « me tromper (car il contenait encore des choses plus impor-

« tantes que mon voyage j'en fis part à Monseigneur, priant « Dieu de l'éclairer, et sa Grandeur l'a regardé comme sur- « naturel. Quoi qu'il en soit, je crois que je n'en vaux pas « mieux pour cela. Ce sont des dons que Dieu accorde quel- « quefois aux pécheurs, surtout dans les pays étrangers, pour « l'édification de l'Église et des personnes en place. J'avais « déjà vu dans les lettres d'un missionnaire que le Saint- « Esprit souffle en Chine ; aussi ne me suis-je plus aperçu de « rien de semblable depuis que j'en suis sorti. M. Gleyo, « pour s'humilier à l'occasion de ces visions qu'il me racon- « tait, me citait le passage de l'*Imitation* où il est dit que ce « n'est pas dans les visions que consiste la sainteté. Les « jeunes gens qui affectent de faire les esprits forts, rejettent « indistinctement tout ce qui a l'air de visions, de révéla- « tions, et donnent aux événements les plus surnaturels des « interprétations naturelles et humaines. Ils montrent ainsi « leur ignorance, car s'ils avaient étudié les auteurs les plus « savants et les plus judicieux, comme le Cardinal Bona et « ceux qui traitent expressément de ces matières, ils ver- « raient le contraire de ce qu'ils pensent. Les histoires les « plus avérées, et les vies des saints écrites par les auteurs « les plus éclairés, sont pleines de faits merveilleux et sur- « naturels, et l'Église, loin de les rejeter, les approuve. Les « miracles ne coûtent rien à Dieu, comme dit M. Gleyo. »

M. Moye continua son voyage sans nouvel accident, et il parvint enfin près de son ami. La joie des deux mission- naires fut grande, et ils se consolèrent mutuellement par le récit des grâces que Dieu faisait aux fidèles confiés à leurs soins. Les chrétientés de M. Gleyo semblaient entièrement renouvelées, les abus avaient cessé, l'esprit de prière et de mortification régnait dans les âmes, et partout des vierges ferventes répandaient autour d'elles la bonne odeur de Jésus- Christ. Tout ce bien ne s'était pas accompli sans résistance

mais M. Gleyo avait mis sa confiance en Dieu, et il avait vu ses travaux bénis du ciel, ainsi qu'il lui avait été promis dans sa prison.

M. Moÿe visita la province du Yun-nan qui faisait partie du district de M. Gleyo, et il y admira la ferveur de plusieurs chrétientés formées par des familles du Su-tchuen et du Kouy-tcheou, qui étaient venues s'établir dans la contrée. Il remarqua surtout des jeunes filles, d'une admirable piété, qui demandaient, en grand nombre, de se consacrer à Dieu par le vœu de virginité. Mais jusqu'à ce moment, aucun indigène n'avait embrassé le christianisme. Souvent M. Gleyo avait eu des visions qui semblaient lui annoncer que Dieu l'enverrait un jour évangéliser un peuple peu connu, celui des Lo-lo, étranger à la Chine et occupant le sud-ouest du Yun-nan, jusque dans le voisinage du Pégou, où une mission était dirigée par des religieux barnabites. Afin de s'assurer si le temps des miséricordes était venu pour ce peuple, M. Moÿe, envoya, pour explorer leur territoire, un catéchiste et son disciple Tcheou , cet ancien satellite dont il avait commencé la conversion lorsqu'il était lui-même dans les fers, et qu'il avait ensuite confié à M. Gleyo. Tcheou était d'une foi et d'une piété admirables. M. Moÿe, en écrivant à la Sacrée-Congrégation, ne craignait pas de dire qu'on ne trouverait peut-être pas son égal dans toute la Chine. Les deux envoyés pénétrèrent chez les Lo-lo , et leur prêchèrent l'évangile. L'oppression sous laquelle la Chine les faisait gémir avait rendu ces peuples timides : ils écoutaient les prédicateurs de Jésus-Christ sans leur rien contester, mais aussi sans montrer aucune disposition à embrasser la vraie foi. Les Lo-lo brûlent leurs morts et en suspendent les cendres dans leurs maisons, persuadés que les âmes des défunts résident dans les lieux où se trouvent les restes des corps qu'elles ont animés. Ils paraissent avoir mêlé à leurs propres

superstitions celles qu'ils ont empruntées des Chinois : ainsi ils vénèrent le ciel, et ils sont adonnés à l'astrologie judiciaire. Ils offrent en sacrifice des taureaux et des agneaux, en les immolant selon des rites d'une haute antiquité. Quand les catéchistes leur demandaient quels étaient les dieux qu'ils prétendaient ainsi honorer, ils répondaient : nous ne pouvons vous les faire connaître, si vous n'êtes pas disposés à leur offrir un sacrifice. Les catéchistes remarquèrent aussi que ce peuple était alors gouverné par une femme. Ce fait n'était pas rare chez les Lo-lo, comme M. Moÿe l'apprit dans la suite.

Tandis que M. Moÿe et M. Gleyo s'occupaient des moyens d'annoncer l'Évangile chez ce peuple barbare, ils eurent, l'un et l'autre des visions qui les affermirent dans un dessein dont nous raconterons bientôt la réalisation. Nous croyons que c'est ici le lieu d'appeler de nouveau l'attention du lecteur sur ces visions, ces songes et ces révélations qui exerçaient une si grande influence sur les résolutions les plus importantes et, on peut le dire, sur toute la conduite de M. Moÿe. Ce n'était pas seulement sur les personnes et les choses concernant sa mission, que Dieu donnait à son serviteur des lumières paraissant appartenir à l'ordre surnaturel ; des témoignages dignes de foi nous apprennent que le jour même de la mort du vénérable curé de Cutting, M. Fisné, quinze jours après celle du père de notre missionnaire, qui arriva le 1er janvier 1776, M. Moÿe écrivit de la Chine à ses parents et à ses amis, pour implorer le secours de leurs prières en faveur de ces deux défunts qu'il disait être dans les flammes du purgatoire. Le 16 mai de cette même année 1776, était morte à Dieuze, madame de Ried, supérieure de ce monastère de la Congrégation de Notre-Dame où M. Moÿe avait été l'objet d'une estime et d'une confiance que rien n'avait pu ébranler. Quelle ne fut pas la surprise des religieuses, quand elles re-

çurent du saint missionnaire, une lettre datée du jour même de la mort de leur supérieure, où il leur parlait de la perte que faisait leur communauté. A toutes les pages des écrits et des lettres de M. Moÿe nous trouvons, tantôt le récit détaillé de songes extraordinaires et de visions merveilleuses, tantôt des allusions à des révélations et à des lumières surnaturelles qui devenaient le motif déterminant de ses résolutions.

Parmi ces visions, nous croyons devoir signaler la suivante, dont M. Moÿe lui-même donna une interprétation que les événements vérifièrent exactement et contre toute apparence. Le 5 octobre 1778, notre pieux missionnaire écrivait à M. Alary : « Il faut vous dire aussi que j'ai eu des songes qui m'ont « annoncé les choses à venir ; je tiens cela pour assuré, « surtout touchant certains évènements de la mission. Il y a « deux ou trois jours que je fis un songe singulier : mais « *non erat visio manifesta*. Je ne sais même si c'est pure « imagination, ou s'il y a quelque chose de surnaturel. Le « voici ; vous en ferez tel usage que vous voudrez ; je le « laisse à votre prudence. » M. Moÿe raconte ensuite que, pendant son sommeil, il était occupé des jésuites, et réfléchissait à ce que leurs ennemis leur avaient fait souffrir, particulièrement dans sa province. Après diverses vues confuses, il aperçut une église de jésuites environnée et couverte d'énormes pièces de charpente, dont le poids immense menaçait d'écraser l'édifice, et qui étaient tellement liées entre elles et enchevêtrées, qu'il semblait impossible d'en retirer une seule sans ébranler le tout et entraîner dans une chute commune les bois et l'église. Tandis que notre missionnaire reconnaissait l'impossibilité de dégager l'édifice sans le ruiner, il vit paraître un homme de haute taille, tenant une hache de chaque main, et s'élevant sur cette masse informe dont il précipitait les débris à terre et faisait ainsi reparaître l'église dans son intégrité. « Or, re-

« ment M. Moye, ce songe signifie que *les jésuites seront* « *rétablis un jour*. Je le soupçonnais par ce que j'ai lu dans « la vie de sainte Thérèse. Elle avait parlé des jésuites; ensuite « elle dit que Dieu lui a révélé qu'un ordre dans la suite se « rétablirait et rendrait de grands services à l'Église. Quand « j'ai lu cela, les jésuites subsistaient encore, ainsi je ne « croyais pas qu'il fût question d'eux; mais après leur des- « truction, j'ai souvent pensé que cette prophétie de sainte « Thérèse les regardait. Quoi qu'il en soit, je suis bien « éloigné de juger ni de blâmer ce que le Souverain Pontife « a fait; quand même il les rétablirait, il serait toujours vrai « de dire que l'Église fait tout, et que leur destruction « comme leur rétablissement vient de Dieu qui *mortifie et* « *vivifie, deducit ad inferos et reducit.* »

Nous avons déjà vu que ces grâces singulières, de la réalité desquelles il ne pouvait douter, ne faisaient que rendre son humilité plus profonde et son zèle plus ardent. Se défiant de lui-même et craignant de tomber dans l'illusion, il consultait ses confrères, et provoquait le jugement de son évêque à qui il exposait tout avec une confiante simplicité. Toutefois il crut, ainsi que M. Gleyo, qu'il fallait aller plus loin et ils résolurent, d'un commun accord, de soumettre à la Sacrée-Congrégation de la Propagande ce qu'ils considéraient comme des grâces singulières et des dons surnaturels. Ils estimaient cet acte de déférence et de soumission d'autant plus opportun, qu'ils étaient sur le point d'entreprendre, sur la foi de ces inspirations d'en haut, une œuvre d'une grande importance et d'une délicatesse extrême. C'est de la lettre que M. Moÿe adressa à ce sujet à la Sacrée-Congrégation, le 1er avril 1780, que nous avons tiré tous les détails qui précèdent sur sa visite à M. Gleyo. Nous allons placer sous les yeux du lecteur la réponse que lui fit faire la Propagande, le 29 janvier 1782. Si la Sacrée-Congrégation ne se prononce point d'une manière

affirmative ni sur la nature, ni sur le caractère de ces visions et de ces révélations, elle témoigne la plus grande estime et la plus grande confiance pour les deux missionnaires dont elle loue la vertu et encourage le zèle pour la diffusion de la vraie foi. Ne possédant point de renseignements précis et juridiques, elle ne pouvait prononcer un jugement que l'humilité de M. Moÿe et de M. Gleyo leur faisait provoquer, en même temps qu'elle en écartait la nécessité. Nous recueillons donc la réponse de la Propagande comme un précieux témoignage rendu à la vertu, à la sainteté de notre missionnaire. Voici la traduction de cette lettre, dont le texte existe aux archives de la Propagande.

« A M. Moÿe, pro-vicaire pour la partie orientale du Su-« tchuen et pour le Kouy-tcheou. Le 29 janvier 1782.

« Nous avons appris par vos lettres du 1er avril 1780, les « merveilles que Dieu accomplit en vous, pour la glorification « du nom de Jésus-Christ parmi les Gentils. Béni soit Dieu, « auteur de ce courage, de ce zèle pour la foi qui fait votre « gloire au milieu des travaux, des périls, des persécutions « et des souffrances que vous supportez pour Jésus-Christ. « Nos éloges resteront toujours au dessous de vos œuvres, et « nous ne croirons jamais vous avoir loués selon vos mérites. « Nous parlons de vous comme nous vous estimons, et nous « vous proposons à tous les autres comme des modèles d'hu-« milité, d'obéissance, de patience, de vraie foi, de ferme « espérance et de charité sincère. En toutes ces choses, c'est « Dieu qui opère en vous, pour la gloire de Jésus-Christ par-« mi les nations, et il sera lui-même votre soutien. Mais « pour ce qui est de vos visions, de vos révélations, *s'il faut « vous en glorifier, cela n'est pas avantageux ;* que votre « gloire soit le témoignage rendu par votre conscience, « que vous avez vécu parmi les gentils dans la simplicité et « dans la droiture de votre cœur, non dans la sagesse char-

« nelle, mais dans la grâce de Dieu. C'est pourquoi considé-
« rez avec crainte et frayeur les merveilles que Dieu opère,
« car il veut qu'il soit difficile de les discerner de l'œuvre du
« prince des ténèbres, de peur que nous ne recevions sa
« grâce en vain. La Sacrée-Congrégation, en soumettant la
« province du Yun-nan à la juridiction du Vicaire apostolique
« du Su-tchuen, ouvre une nouvelle carrière à votre zèle, afin
« que vous y poursuiviez des grâces plus excellentes. Multi-
« pliez-y vos efforts, et, comme de généreux athlètes de
« Jésus-Christ, combattez sur ce vaste champ qui sera d'au-
« tant plus fécond en palmes glorieuses qu'il sera plus arro-
« sé de vos sueurs. Que le Dieu de toute espérance et de toute
« vertu multiplie les fruits de votre justice, et qu'il exauce
« mes prières, en vous conservant longtemps en santé. »

M. Moÿe ne connut probablement jamais cette lettre, car, lorsqu'elle parvint en Chine, il en était déjà sorti pour retourner en Europe. Il y aurait trouvé l'expression certaine et autorisée de la règle que nous l'avons vu formuler lui-même, et qui consiste à ne point précipiter son jugement, et à *reconnaître l'arbre à ses fruits.* Or, nous avons déjà pu le constater, et la suite le fera mieux voir encore, toutes les fois que M. Moÿe et M. Gleyo croyaient avoir entendu la voix de Dieu, ils se sentaient animés d'un zèle plus ardent pour sa gloire, et en même temps ils s'humiliaient dans un sentiment plus vif de leur misère et de leur insuffisance.

Au commencement de l'année 1780, après avoir goûté pendant plus d'un mois les joies et les consolations d'une amitié sainte, M. Moÿe quitta M. Gleyo, et reprit le chemin du Su-tchuen oriental. Il s'arrêta néanmoins quelques jours dans les environs de Soui-fou, pour y exercer son ministère parmi les chrétiens. Quand il se rendit à la barque sur laquelle il devait descendre le fleuve Bleu, les démonstrations de respect et d'affection des fidèles attirèrent l'attention de

quelques païens, qui firent aussitôt prendre les devants par une autre barque, pour donner l'éveil aux gardes de la station prochaine. En effet, à peine la barque de M. Moÿe y fut-elle arrivée, qu'elle fut envahie par les satellites qui menaçaient, prétendaient tout visiter, et surtout exigeaient de l'argent. Le patron de la barque, ignorant la qualité des voyageurs qu'il conduisait, se défendit hardiment, et refusa de payer et de subir la visite des bagages. Les satellites enlevèrent les avirons et les portèrent au tribunal des mandarins du lieu. Pour parer au danger d'une visite en apparence inévitable, M. Moÿe confia ses ornements à un de ses compagnons, qui les emporta dans une auberge où il passa la nuit. Mais le patron se présenta avec confiance devant le tribunal, et le mandarin ayant ordonné de lui rendre les avirons, M. Moÿe put continuer son voyage.

En rentrant dans son district, il apprit que dans le lieu même où il se trouvait, on venait d'afficher un édit qui proscrivait le christianisme et obligeait les chrétiens de livrer leurs livres de religion. Déjà trente ou quarante satellites avaient reçu l'ordre de commencer les recherches, quand un officier supérieur arrivant de la capitale, prit la défense des chrétiens, blâma le mandarin auteur de l'édit. Dans le même temps, le préfet de Tchong-kin avait aussi publié un édit où les chrétiens étaient accusés de former des réunions nocturnes et clandestines et de séduire les populations. Les maîtres de religion devaient être punis de mort, et les fidèles envoyés en exil. Mais le mandarin supérieur désapprouva cet édit, qui demeura sans effet. « Et voilà, dit M. Moÿe, com-
« ment la Providence dissipe les conseils des hommes qui se
« réunissent contre Dieu et son Christ. Tous leurs projets
« s'évanouissent comme la fumée, et la vérité du Seigneur
« subsiste éternellement : *Veritas Domini manet in æter-*
« *num.* »

A peine M. Moÿe était-il rentré dans sa résidence, qu'il vit passer à un monde meilleur le banquier Pierre Lô, ce généreux chrétien qui, depuis son arrivée à Tchong-kin, lui donnait l'hospitalité, et ouvrait sa maison pour les réunions des chrétiens de la ville et des environs. Nous avons vu de quel secours était au zélé missionnaire la famille de cet homme de bien dont la foi vive, la piété sincère, et l'ardente charité se communiquaient à tous ceux qui avaient le bonheur de lui appartenir. M. Moÿe avait cependant remarqué que Lô était, ar nature, mou et sensuel ; mais ce vrai chrétien, toujours fidèle à la grâce, combattait ses défauts et s'en corrigeait peu à peu. Dieu acheva, par une longue et douloureuse maladie, de le purifier et de le détacher des biens de ce monde. Mais l'épreuve la plus sensible lui vint de l'un de ses fils qui, après s'être montré très-fervent et avoir édifié par ses pratiques de piété et de mortification, se relâcha, tomba dans la tiédeur, et se rendit coupable de fautes graves. Il en arrivait souvent de même, observe M. Moÿe, aux chrétiens favorisés des biens de la fortune, quand, obéissant à leur sensualité, ils s'affranchissaient des pratiques de pénitence en usage parmi les fidèles. A la vue de la conduite de son fils, Pierre Lô était navré de douleur ; il lui représentait la vanité de ce monde, la honte des plaisirs auxquels il s'abandonnait, et lui remettait sous les yeux les souffrances que Notre-Seigneur a endurées sur la croix pour notre salut. Cet enfant ingrat, livré au démon et à ses propres passions, non content de repousser ces avis charitables, s'oublia jusqu'à lever la main contre son père. C'était par de telles croix que Dieu voulait purifier son serviteur et le préparer à la mort.

M. Moÿe s'était arrêté à Tchang-keou, à deux journées de Tchong-kin, quand on lui annonça que Pierre Lô était en danger de mort prochaine. Aussitôt il loua une barque, pour descendre le fleuve jusqu'à sa résidence. Arrivé à une ville

appelée Moutang, le patron de la barque, qui était païen, voulut aborder, malgré les instances du missionnaire, dans l'espoir d'augmenter son gain, en prenant d'autres voyageurs. La barque n'avait pas touché le rivage, qu'elle fut envahie par une bande de satellites armés, gens sans aveu que leurs brigandages faisaient chasser du prétoire de ce lieu. Il fallut voyager avec ces scélérats, obéir à leurs injonctions, et naviguer fort avant dans la nuit, malgré les dangers causés par l'obscurité et la crue du fleuve. Néanmoins ils se retirèrent dès le lendemain, sans avoir causé d'autre mal qu'une extrême frayeur. Aussitôt qu'il fut arrivé à Tchong-kin, M. Moÿe administra les derniers sacrements à son hôte et ami, et deux jours après il le vit expirer dans les sentiments de piété, de résignation, de détachement, de confiance et d'amour qui caractérisent la mort des prédestinés.

Pierre Lô avait une grande position dans la ville de Tchong-kin, et, quoique chrétien, il était très-estimé et très-considéré. Il avait même reçu des titres de noblesse. « On sait que « la corporation des lettrés constitue une classe privilégiée, « la seule noblesse reconnue en Chine. Les titres héréditaires « n'existent que pour les membres de la famille impériale, « et pour les descendants de Confucius. Les premiers man- « darins civils ou militaires, qui se sont distingués dans « l'administration ou dans la guerre, reçoivent des titres tels « que *kong*, *heou*, *tche*, *tse et nan*. Ils peuvent correspondre « à ceux de duc, marquis, comte, baron et chevalier. Ces « titres ne sont pas héréditaires, et ne donnent aucun droit « aux fils des individus récompensés ; mais, ce qui paraît fort « peu en harmonie avec nos idées, ils peuvent être reportés « sur les ancêtres. Cette coutume a été introduite en vue des « cérémonies funèbres, et des titres que tous les Chinois « doivent adresser à leurs parents défunts. Un officier, élevé « en grade par l'empereur, ne pourrait accomplir un rite fu-

« nèbre d'une manière convenable, si les ancêtres n'étaient « pas décorés d'un titre correspondant. Supposer que le fils « est plus qualifié que le père, ce serait bouleverser la hiérar- « chie et porter une grave atteinte au principe fondamental « de l'empire (M. Huc, l'*Emp. chinois*, t. 1, p. 98) ». C'était un titre de cette nature qui avait été conféré à Pierre Lô, sans doute en récompense des services qu'il avait rendus, soit comme administrateur, soit comme banquier. Aussi ses funérailles eurent-elles une grande solennité.

Dès son arrivée à Macao, M. Moÿe avait été frappé des rites funèbres usités chez les Chinois, et sans s'arrêter aux puérilités supertitieuses qui, dans le cours des siècles, les avaient altérés et tendaient de plus en plus à leur ôter leur véritable caractère, il aimait à y reconnaître le témoignage de l'ancienne croyance à l'immortalité de l'âme. Aussi revient-il souvent, dans sa correspondance comme dans ses relations, sur ces antiques usages, sur ces coutumes si chères aux Chinois qui, la plupart du temps, en ignorent l'origine et la signification. Le spectacle des cérémonies funèbres dont il avait été souvent témoin, lui avait révélé l'extrême mobilité des impressions chez les Chinois, et avait contribué à fixer ses idées sur le caractère de ce peuple singulier. Tel fut l'un des motifs de la rigueur qui lui fut quelquefois reprochée. Elle était cependant charitable, parce qu'elle procédait d'un zèle véritablement éclairé. M. Moÿe s'appliqua, sans se ralentir jamais, à détacher les fidèles des superstitions si chères aux Chinois. Ainsi, raconte notre missionnaire, ils choisissent avec soin le lieu de la sépulture, et s'imaginent qu'une terre composée, mélangée d'une certaine manière est avantageuse au défunt, et que si on y place son corps, cela portera bonheur à ses héritiers. Un mauvais chrétien, raconte-t-il, avide de richesses et de prospérités temporelles, voyant que rien ne lui réussissait, s'avisa que sa pauvreté et ses malheurs

venaient de ce que son père était mal enterré. Il le fit transporter ailleurs. Mais la même année il fut réduit à aller travailler chez les idolâtres, comme un mercenaire, et il mourut misérablement. Les chrétiens, dans cet événement, reconnurent et adorèrent la justice divine.

M. Moÿe avait pu écrire à la Sacrée-Congrégation de la Propagande que les chrétiens du Su-tchuen avaient entièrement renoncé aux pratiques supertitieuses en usage dans les funérailles, ainsi qu'au culte idolâtrique des ancêtres. En effet, à la mort de Pierre Lô, malgré l'affluence des païens, tout se passa conformément aux prescriptions de l'Église. Le défunt avait ordonné qu'on différât l'inhumation de son corps, non pas pour donner lieu aux pratiques vaines et idolâtriques si chères aux habitants du Céleste-Empire, mais pour engager les fidèles à prier plus longtemps et avec plus de ferveur pour le repos de son âme. Lorsque les premiers préparatifs furent terminés, M. Moÿe célébra la sainte messe de très-grand matin, en présence du corps, et fit la cérémonie des obsèques avant que les païens ne se présentassent selon la coutume. Ils vinrent en très-grand nombre, chacun d'eux apportant une offrande en argent, pour concourir à la solennité des funérailles et lui donner plus d'éclat. Le nombre et l'importance de ces offrandes déterminent le rang occupé par le défunt dans l'estime et l'affection de ses concitoyens. La veuve et les enfants de Lô recevaient les visiteurs, et après les civilités ordinaires en pareille circonstance, ceux-ci éclataient en sanglots et en gémissements, déplorant le malheur de leurs parents ou amis, et tâchant de les consoler. Mais ces païens, après leur salut et leurs compliments de parade, ne manquaient pas, selon l'usage, d'aller boire, jouer et se divertir. Les chrétiens ne leur permettaient point de faire devant le corps du défunt les prostrations accoutumées parmi les idolâtres ; ils restaient constamment en grand

nombre autour du cercueil pour prier, et les paï
étaient temoins de ce spectacle, en étaient en même
étonnés et édifiés. Enfin l'enterrement se fit avec une
pompe. Le cortége était très-considérable, et on y rem
jusqu'à vingt ou trente chaises à porteurs, pour les 1
qui faisaient partie du convoi. Les prières et les céré
de l'Eglise sanctifièrent la dernière demeure de ce c
fervent, dont la maison, durant tant d'années, avait t
été ouverte au missionnaire et aux fidèles, pour la p
tion de l'Évangile, la célébration du saint sacrifice et
nistration des sacrements.

CHAPITRE XXII.

M. Moÿe retourne près de M. Gleyo. — Collége de Su-tchuen dans le Yun-nan.

1781.

Depuis plusieurs années, l'une des préoccupations les plus vives de M. Moÿe était de former des jeunes gens à la science et aux vertus ecclésiastiques, et de les préparer à recevoir les saints ordres. Voici en quels termes il en écrivait à la Sacrée-Congrégation, le 7 avril 1780 : « Je supplie les Éminents Cardinaux de me pardonner les négligences et les « fautes de cette lettre, que le manque de temps ne me permet point d'écrire avec le soin convenable. Je suis accablé « par le travail, maintenant que je suis chargé de ce district « où les chrétientés sont à de grandes distances les unes des « autres. De plus, je suis occupé de la formation et de l'instruction d'élèves dont le nombre n'a pas été au dessous de « six. En ce moment, trois d'entre eux sont déjà âgés ; les « quatre autres sont des adolescents. Un de ces élèves, « nommé Xavier Tông, est mort dernièrement. C'était un « jeune homme d'un excellent caractère, d'une piété fervente et sans affectation, doué d'intelligence, et qui déjà « lisait facilement les textes latins et commençait à les entendre. Dieu l'a appelé à lui, sans doute de peur que la

« malice du siècle ne le pervertit. Un autre, qui est âgé de « trente ans, est un homme de grande vertu ; mais la lecture « du latin lui offre des difficultés insurmontables. Il parle « parfaitement sa langue maternelle, il a du zèle et il pour- « rait être employé près des païens. S'il ne parvient pas à « vaincre cette difficulté de la prononciation du latin, il « serait à souhaiter qu'on pût l'ordonner, en lui permettant « de célébrer toujours la même messe, par exemple celle de « la sainte Trinité. La plupart des élèves que nous envoyons « à Pondichéry y meurent ; cette année nous ne pouvons y « en envoyer aucun, et il est difficile que des prêtres euro- « péens pénètrent jusqu'à nous. Que deviendrons-nous ? Il ne « reste avec moi, dans ce district, que mon disciple Benoît « Sên, qui a été ordonné prêtre ; mais, après m'avoir aidé « pendant plusieurs années, il a lui-même besoin de secours. « Notre évêque est brisé, épuisé par des travaux incessants. « Il ne nous reste d'autre ressource que de présenter, pour « l'ordination, nos élèves chinois, quoiqu'ils ne sachent pas « le latin. Nous ferons néanmoins tous nos efforts pour les « instruire. Mais je puis à peine suffire à des travaux si nom- « breux et si divers. » Ce qui rendait impossible l'envoi des élèves du Su-tchuen à Pondichéry, était la guerre qui régnait alors entre la France et l'Angleterre, et le défaut de sécurité qui en était la suite pour les missionnaires français, dans toute l'étendue de la mer des Indes.

Ces considérations déterminèrent M. Moÿe et M. Gleyo à prier M. Pottier d'ordonner deux de leurs disciples, qu'ils jugeaient dignes d'être promus au sacerdoce, Augustin Tcheou et André Yang. Le prélat crut devoir accéder à la demande de ces missionnaires qu'il regardait comme deux saints, disait-il, et qui s'intéressaient vivement à ces sujets sur lesquels, suivant les révélations faites à M. Gleyo, Dieu avait des vues de grande miséricorde. On leur en adjoignit

un troisième, nommé Jean-Baptiste Tsiang. André Yang, ainsi que nous l'avons rapporté, avait confessé la foi, dès l'âge de dix-huit ans, avec M. Gleyo, et il avait montré un courage et une constance dignes des plus grands éloges. Après sa délivrance, il avait été envoyé au collége de Pondichéry où il avait passé quelques années. Augustin Tcheou était ce satellite que M. Moÿe avait converti dans sa prison, et qu'il avait confié plus tard à M. Gleyo. Jean-Baptiste Tsiang avait été exilé pour la foi, huit ans auparavant, et il avait été arrêté et enchaîné par Tcheou avec qui il allait être ordonné prêtre. Qui aurait dit, en voyant le persécuteur Tcheou traîner le chrétien Tsiang devant le mandarin, que Dieu les destinait l'un et l'autre à être unis, peu de temps après, par les liens d'une même foi, et par la dignité d'un même sacerdoce, reçu en un même jour, et des mains du même évêque ?

Les deux zélés missionnaires résolurent de donner des soins plus particuliers et plus assidus à l'éducation des jeunes gens, en qui ils remarquaient des talents et des dispositions convenables pour le sacerdoce et l'exercice du saint ministère. M. Gleyo se mit sans retard à l'œuvre, et commença l'établissement d'un collége dans le Yun-nan, où, à cause, sans doute, du petit nombre des chrétiens, les persécutions étaient moins fréquentes. Ce fut, pour M. Moÿe, l'occasion d'un second voyage dans ces contrées. Il y fut déterminé de la manière suivante : « Je vis en songe le curé de ma paroisse qui « me disait de remonter le fleuve, pour visiter un saint « prêtre et m'entretenir avec lui de l'esprit de la croix. On « lui demanda combien j'y resterais ; il témoigna une cer- « taine indignation de cette demande, pour faire voir que je « n'en devais pas revenir de sitôt. » Environ six mois après ce songe, il partit avec un marchand de soie du Kiang-si, qui se rendait pour son commerce à Ksui-tin-fou, ville du district de M. Gleyo. Il s'embarqua avec lui et un prosélyte de la ca-

pitale du Kouy-tcheou qu'il avait converti, et qui avait été baptisé le samedi saint. Le voyage ne fut pas sans danger, parce que les gardes qui visitaient les marchandises des deux négociants voulurent plus d'une fois visiter le bagage du missionnaire, qui, sans la fermeté du patron de la barque, aurait été infailliblement découvert. A cinq ou six journées de Tchong-kin, à Ho-kiang, il trouva un prosélyte dont l'histoire lui parut digne d'être recueillie, parce qu'elle est une preuve de la protection sensible que Dieu donne, contre le monde et le démon, à la vraie religion et à ceux qui la professent avec sincérité. Cet homme avait d'abord été prétorien, puis il était entré dans la classe des lettrés. Sa conduite avait toujours été honorable. Étant allé à Tchong-kin, et ayant entendu parler de la religion, il lut les livres chrétiens, se convertit, et montra un grand zèle pour la foi. Il convertit d'abord ses compagnons de voyage, et, rentré chez lui, il détermina à suivre son exemple sa femme, son fils et sa bru. Il plaça dans la salle d'honneur de sa maison la tablette de religion, et fit profession publique de christianisme, en priant ostensiblement avec sa famille. La persécution ne tarda pas à l'éprouver. Ses anciens compagnons du prétoire, avertis par le bruit public, l'évitèrent comme un pestiféré. On le dénonça au tribunal; mais son accusateur mourut, visiblement frappé par la main de Dieu. Le mandarin qui avait reçu l'accusation avait ouï parler de la religion, et il savait combien étaient embarrassantes les affaires suscitées sous ce prétexte : « Prenez un chrétien, disait-il, interrogez-le ; il répond qu'il « est chrétien. Interrogez-en un autre, il vous dit la « même chose. C'est une cause bien épineuse. » Il craignit de se compromettre avec l'accusé, et il lui conseilla d'aller habiter ailleurs. Les prétoriens lui suscitèrent mille vexations, et il finit par être expulsé de la maison qu'il habitait. Dans cette extrémité, il demanda à sa femme si elle regrettait le

parti qu'elle avait pris ; cette généreuse chrétienne, consolée par la grâce du Saint-Esprit, lui répondit que, loin de s'affliger, elle était charmée de ce qu'ils avaient à souffrir quelque chose pour Jésus-Christ. Il alla trouver M. Moÿe, qui était à la campagne, dans le voisinage de Tchong-kin, pour lui demander une règle de conduite en des conjonctures si délicates. Après avoir prié, M. Moÿe se sentit plein de confiance en ce courageux chrétien, et l'ayant admis à la communion, il lui conseilla, pour l'honneur de la religion, de retourner à Ho-kiang, et de résister à ses persécuteurs. A son arrivée, il fut accueilli par les prétoriens et d'autres idolâtres qui lui disaient : « Comment! vous revenez encore ! Eh ! pourquoi ne « reviendrais-je, répondit-il? Suis-je un voleur? Je suis chré« tien et la religion chrétienne est vraie. » Il les réduisait au silence, et il continuait de parler, en dépit de l'endurcissement de ses persécuteurs qui, pour le décourager, lui disaient : « Vous parlez en vain ; on ne vous écoute pas. » Il convertit néanmoins plusieurs personnes, et il tint d'une main ferme le flambeau de la foi pour le salut de ceux qui ouvrirent les yeux à sa lumière, et le juste jugement des endurcis qui demeurèrent dans leur obstination.

A cette occasion, M. Moÿe fait de nouveau observer que souvent les mandarins étaient déconcertés par les réponses des chrétiens interrogés au prétoire, et en face de la torture. Quand on les pressait de renier leur foi, « Comment le fe« rions-nous, disaient-ils ! et prenant successivement les dix commandements, ils faisaient voir quel crime il y avait à les trangresser. « Notre religion nous ordonne d'adorer le vrai « Dieu ; pouvons-nous lui refuser le culte qui lui est dû, pour « le rendre à des idoles faites de pierre et de bois? Notre « religion nous défend le faux serment, faut-il que nous ju« rions contre la vérité? Notre religion nous prescrit d'hono« rer nos pères et nos mères, l'empereur, les mandarins;

« faut-il leur manquer de respect? Notre religion défend l'ho-
« micide, l'impureté, le vol, la calomnie; si j'y renonce,
« faudra-t-il que je tue, que je vole, que je commette des
« adultères ? » C'est ainsi que les chrétiens confondaient leurs accusateurs, et obtenaient une liberté qui était la conséquence de l'estime que les païens ne pouvaient leur refuser.

Après une navigation de quatorze jours sur le fleuve Bleu, M. Moÿe arriva à Soui-fou. Il éprouva une grande joie, en voyant la ferveur de la chrétienté qui s'était formée dans cette ville par les soins de M. Gleyo. Les fidèles se montraient avides de la parole de Dieu et se rendaient assidument aux réunions, mais sans prendre les précautions ordinaires pour dérober aux païens la connaissance de ces assemblées. Ils assuraient qu'il n'y avait rien à craindre, et cependant M. Moÿe n'était pas sans inquiétude. En effet, les païens dont ces mouvements excitaient la curiosité, épiaient ce qui se passait dans les réunions. Ils reconnurent le missionnaire, et ils coururent aussitôt avertir les satellites qui vinrent pour s'emparer de sa personne. Heureusement, quand ils arrivèrent, la réunion était finie, et M. Moÿe ne paraissait plus. Ne trouvant plus qu'un chrétien qui leur répondit qu'il était habitant de Soui-fou, les satellites hésitèrent, puis prirent le parti de se retirer. M. Moÿe se hâta de s'éloigner, et, craignant une trahison de la part d'un néophyte qui l'avait suivi, il se réfugia, à quelque distance, au sein d'une famille qui avait apostasié autrefois, mais qui semblait revenir à de meilleurs sentiments. M. Moÿe s'aperçut bientôt qu'il était au milieu de gens mous, timides et capables de le livrer. Ne pouvant fuir, il s'abandonna à la Providence, et, le crucifix entre les mains, il passa la journée à méditer sur la passion du Sauveur, et se prépara à souffrir de nouveau pour la foi. Tout à coup un grand bruit se fait entendre ; nul doute qu'il

n'annonce la venue des satellites. Il n'en était rien, cependant, ce bruit était occasionné par l'arrivée d'une chaise à porteurs que les chrétiens lui envoyaient. Mais un guide manquait encore, quand survint le courageux et intelligent marchand du Kiang-si, qui, laissant la chaise à porteurs, conduisit M. Moÿe par des chemins détournés jusqu'au bord du fleuve, et le fit embarquer aussitôt, pour remonter jusque dans la province du Yun-nan. Au même moment, par ordre du mandarin, on visitait de nouveau la maison où M. Moÿe réunissait les fidèles; plusieurs chrétiens furent arrêtés et mis à la question, et l'hôte du missionnaire vit son habitation démolie par les païens furieux. Ces excès furent commis dans la nuit qui suivit l'embarquement de M. Moÿe, alors qu'il était encore dans le voisinage immédiat de Soui-fou. « Jusqu'alors, écrit-il, « je croyais être un peu en sécurité durant la nuit, et sou- « vent je soupirais après les ténèbres, craignant à chaque « moment de la journée que les païens ne vinssent me « prendre, surtout quand nous étions menacés ou avertis des « desseins qui se tramaient contre nous. Mais depuis cet « événement, je vis bien qu'il n'y avait pas plus de sûreté la « nuit que le jour. Jamais ces craintes d'une irruption de « païens ne me furent plus sensibles qu'en célébrant le saint « sacrifice de la messe, surtout depuis la consécration jus- « qu'à la communion. Quand, dans ces moments, nous avions « des alertes, quel coup de foudre pour moi ! Et cependant « alors la grâce et les lumières ne font qu'augmenter. Je « regarde comme un vrai miracle que tant de missionnaires « disent tous les jours la messe, au milieu des païens, des « apostats, souvent dans la salle d'entrée où chacun peut « venir à chaque moment, et cependant il n'est jamais arrivé « qu'on soit venu saisir le prêtre ni les chrétiens pendant la « messe. »

M. Moÿe arriva sain et sauf à Long-ki, dans le Yun-nan, où

[illegible] avait fait élever une grande [illegible] séminaire. Comme rien ne [illegible] persécutions qui trou- [illegible] de la mission. M. Gleyo [illegible] qui [illegible] égard aux cir- [illegible] en partie masquée [illegible] et dissimuler la [illegible] à l'intérieur. [illegible] des [illegible]. Les au- [illegible] M. [illegible] et ses amis. [illegible] comme [illegible] ces impor- [illegible] que M. Gleyo [illegible] avait [illegible] la construc- [illegible] paraissait de [illegible] des populations [illegible] la Providence en [illegible] en 1781. [illegible] Cette [illegible] la [illegible] Mère de Dieu de [illegible] du moins été [illegible] de ce séminaire qui de- [illegible] pour la mission du Su-tchuen.

[illegible] M. [illegible] avait rejoint M. Gleyo [illegible] dans la direction du séminaire. La pré- [illegible] une impulsion nouvelle à cette œuvre importante. Ce dernier fit venir à Long-ki [illegible]

élèves qu'il avait préparés dans les montagnes de Fou-tcheou, et on leur adjoignit le frère d'André Yang dont M. Gleyo estimait au plus haut point les vertus et les talents. Après deux années d'études préparatoires, le jeune homme pouvait suivre les leçons de théologie en langue latine, et déjà il révélait des dispositions pour le saint ministère. Les nouveaux prêtres chinois, André Yang, Augustin Tcheou et J.-B. Tsiang, après leur ordination, revinrent au séminaire, se remettre sous la conduite de M. Gleyo, pour achever leur instruction et se préparer immédiatement aux fonctions sacerdotales. M. Moÿe admirait le zèle, la charité, l'abnégation avec lesquels son saint ami se dévouait, ainsi que M. Hamel, à la formation de ces jeunes clercs qui étaient presque tout l'espoir de l'église du Su-tchuen.

Cependant le séminaire attirait l'attention des païens. Ainsi que M. Moÿe l'avait prévu, ils étaient frappés de l'importance des constructions, et ils ne pouvaient ignorer entièrement ni le grand nombre des élèves, ni la présence des trois prêtres qui y étaient réunis. On les voyait souvent sur les éminences voisines, tâchant de découvrir ce qui se passait à l'intérieur. L'imprudence de quelques chrétiens détermina l'explosion. Quelques-uns d'entre eux, répétant ce qui s'était fait ailleurs, mutilèrent une idole que les païens des environs avaient placée sur un chemin public. Pour se venger, ceux-ci jurèrent la destruction du collége et le renversement de la religion. Malheureusement les événements publics favorisèrent ces projets de vengeance. Les mahométans venaient de se révolter dans une province limitrophe, et les troupes envoyées pour les réduire n'y étaient parvenues qu'après avoir essuyé des défaites qui avaient exaspéré l'Empereur. Jusque-là, les mahométans avaient joui d'une entière liberté; mais, pour les punir de leur révolte, on résolut de proscrire leur religion, que les Chinois assimilaient à celle des chré-

tiens, par cette excellente raison qu'elles étaient professées l'une et l'autre par des *barbares de l'Occident*. Bientôt, en effet, on vit arriver au séminaire un officier rural, père de l'un des élèves les plus appréciés de M. Gleyo, porteur d'un édit du mandarin, proscrivant en même temps la religion des mahométans, le christianisme et la secte des Pe-lien-kiao qu'on ne manquait jamais de confondre avec les chrétiens, quand on voulait perdre ceux-ci plus sûrement. On ne pouvait plus compter, comme naguère, sur la protection du vice-roi. Le mandarin chargé de ces hautes fonctions, qui avait élargi M. Gleyo, venait d'être exilé et on lui avait donné pour successeur un jeune parent de l'Empereur, d'après les apparences, fort indifférent en matière de religion. Il se jouait des dieux du pays, qu'il prétendait punir, en temps de sécheresse, en faisant enlever les toits de leurs temples : « S'ils ne « veulent pas donner de pluie, disait-il, qu'ils grillent au so- « leil. » Les Chinois ne faisaient qu'en rire. Mais les chrétiens ne pouvaient rien espérer d'un sceptique orgueilleux et frivole.

Dès que les missionnaires eurent connaissance de l'édit de persécution, ils se mirent en devoir de faire disparaître tous les objets compromettants, et, cédant à la nécessité, ils pourvurent à leur sûreté personnelle et à celle des élèves. « Je « partis le premier, dit M. Moÿe, comme le plus pusillanime. » Les satellites ne tardèrent pas à paraître, mais ils ne trouvèrent plus qu'une maison vide. Ils arrêtèrent l'officier rural qui avait averti les missionnaires si fort à propos, et l'ayant chargé d'une cangue, ils le conduisirent en prison. Après le départ des satellites, M. Hamel crut pouvoir rentrer dans l'établissement ; mais ils revinrent bientôt, et il eut peine à s'échapper, tandis que les soldats s'emparaient de quelques volumes latins et de la boîte aux saintes huiles. Les femmes et les filles chrétiennes du voisinage accoururent en grand nombre. Elles effrayèrent si bien les satellites qu'elles reti-

rèrent les volumes de leurs mains ; mais elles durent les suivre jusqu'au prétoire, pour y racheter la boîte aux saintes huiles. Pendant cette espèce de tumulte, M. Hamel prit la fuite et s'éloigna.

Malgré ces troubles, M. Gleyo, comptant toujours sur les promesses qu'il avait reçues de la protection divine, avait conservé l'espoir de rentrer bientôt dans son séminaire. Il dut néanmoins céder aux événements et reconnaître que M. Moÿe avait mieux interprété les promesses dont il s'autorisait, et les élèves furent réunis dans une localité du nom de Lô-lân-keou, dans le Su-tchuen, mais près de la frontière du Yun-nan. Il n'y avait de sécurité ni sur l'une ni sur l'autre des rives du fleuve-Bleu, parce que si la persécution continuait dans le Yun-nan, le district de Soui-fou, où était le séminaire provisoire, était parcouru dans tous les sens par les troupes envoyées à la poursuite d'une bande nombreuse de brigands. Tous les chemins étaient rigoureusement surveillés et on interrogeait tous les voyageurs. Il fut donc impossible à M. Moÿe de retourner dans son district, et il demeura environ quatre mois à Lô-lân-keou ; il y exerçait le saint ministère, et donnait tous ses soins aux élèves du séminaire et à une autre œuvre dont nous parlerons bientôt. Pour éviter de plus grands malheurs, M. Gleyo fit démolir la chapelle dont la construction lui avait tant coûté et lui avait causé une si grande joie. « Il en fut affligé, dit M. Moÿe, mais se montra « résigné. Il m'édifiait et me confondait par sa ferveur, sa « mortification et toutes les vertus dont il me donnait « l'exemple. Il se disposait alors à visiter lui-même le pays « des Lo-lo, et il s'y préparait par la prière et par d'in- « croyables mortifications, malgré le déplorable état de sa « santé. Il était sujet à tant d'infirmités qu'il était surprenant « qu'il vécût, et plus encore qu'il fît ce qu'il faisait, travail- « lant avec un zèle infatigable, voyageant à pied, en des

« chemins affreux. Je l'ai vu entendre des confessions debout,
« pour combattre le sommeil, et il était toujours en prière.
« Quand je faisais l'instruction en sa présence, il l'é-
« coutait à genoux. Mais comme le zèle de la maison de
« Dieu le dévorait, ses mortifications extérieures n'étaient
« rien en comparaison des peines intérieures qu'il ressentait
« à la vue des désordres de certains chrétiens. Voilà ce qui lui
« causait des chagrins mortels. »

M. Gleyo avait une confiance sans bornes en M. Moÿe, et il lui témoignait en toute circonstance la docilité la plus entière. Son saint ami était couvert de confusion quand il le voyait s'agenouiller pour recevoir ses avis, ou prendre partout la dernière place, et chercher toutes les occasions de s'humilier. Cette conduite ne venait point d'une faiblesse de caractère, mais uniquement de la vertu et de la confiance. Quand M. Gleyo ne partageait pas la manière de voir de son ami, il exposait ses motifs, il discutait les raisons qui lui étaient opposées, et sa joie était grande quand il reconnaissait qu'il pouvait se soumettre et renoncer à son avis en toute sûreté de conscience. M. Moÿe lui reprochait de l'impétuosité dans ses désirs, de l'empressement dans l'action et en tout temps trop de générosité et une affection trop tendre pour ses disciples. « Je voulais le régler en tout cela, dit-il, moi
« qui n'étais pas digne de dénouer les cordons de ses sou-
« liers, et qui avais mille fois plus de défauts, et des défauts
« bien plus considérables : les siens ne venaient que d'excès
« de bonté et de zèle, et les miens d'immortification, de sen-
« sualité et de manque de charité. Mais je savais que Dieu
« en voulait faire un saint et je tâchais de travailler à sa
« perfection. Il y avait des moments où il sentait de terri-
« bles répugnances contre mes avis, et, recourant à Dieu dans
« la prière, il en reçut un reproche, mais indirect et tempéré
« par ces paroles de Notre-Seigneur : *Je vous donnerai une*

« *obéissance de cœur*. Par suite, il fit vœu d'obéissance à « ses confrères, et se montra envers eux docile comme un « enfant. »

De ces rapports intimes et prolongés entre les deux missionnaires devait naître une communauté plus entière de sentiments, de vues et de pratiques. Aussi vit-on se reproduire dans le Su-tchuen occidental tout ce que M. Moÿe avait établi et développé dans son propre district, de sorte que les deux missions semblaient n'en plus former qu'une seule. C'était la même organisation dans les chrétientés pour la célébration des offices, la régularité des réunions et leur discipline, la récitation des prières, la pratique de la mortification, la répression de l'usure, le baptême des enfants, la formation des Vierges et l'instruction des néophytes, des enfants et des païens. Non content de travailler lui-même et de s'immoler pour le salut des âmes, M. Gleyo, à l'exemple de son confrère, cherchait autour de lui des cœurs à qui il pût communiquer son zèle, et tâchait d'étendre son action en multipliant les instruments animés du même esprit que lui.

« Le zèle de M. Gleyo, dit M. Moÿe, embrassait le monde « entier. » Aussi, malgré tant d'autres travaux, il ne pouvait oublier ce peuple des Lo-lo à qui l'Évangile n'avait pas encore été annoncé. Il résolut de pénétrer lui-même jusqu'à leur territoire, et de faire briller à leurs yeux le flambeau de la foi. Il partit, à pied, suivant des chemins impraticables, à travers des montagnes presque inaccessibles, parcourant de vastes contrées arides, où l'eau et le bois manquaient en même temps que le blé et le riz. Il atteignit enfin de belles plaines, couvertes de moissons de blé noir, et où paissaient de nombreux troupeaux de moutons. Il arriva alors chez les Lo-los qui lui parurent simples, affables et sincères dans leurs discours. Les femmes, quoique moins timides que les Chinoises, étaient modestes et réservées. Les Chinois eux-

mêmes, qui étaient répandus en grand nombre dans le pays, ne se montraient pas aussi méchants que les païens du Su-tchuen. M. Gleyo prêcha l'Évangile et annonça le nom de Jésus-Christ dans un certain nombre de familles. Cette tentative eut pour résultat de convaincre le prudent missionnaire que le moyen le plus efficace, pour agir sur ce peuple simple mais timide, serait d'y faire venir et d'y fixer quelques familles chrétiennes. Il fut confirmé dans ce dessein par ce que le bruit public rapportait d'un mandarin, chrétien, disait-on, et nommé Sou-ti-jen, chargé, à l'extrême frontière occidentale, de la garde d'un défilé qui avait donné entrée, pendant la dernière guerre, à l'armée assaillante du roi d'Ava. Après avoir consulté M. d'Agathopolis qui approuva son projet, il y envoya quelques chrétiens. Ces chrétiens marchèrent pendant dix jours dans la direction du sud-ouest, et rencontrèrent une caravane qui revenait de la ville, située sur le bord d'un lac, ou mer intérieure, comme disent les Chinois, où ils devaient se rendre. Ils interrogèrent les gens de cette caravane, et en ayant appris que le mandarin Sou-ti-jen était mahométan, ils revinrent sur leurs pas. Cependant M. Gleyo ne pouvait se résigner à abandonner ce peuple des Lo-lo : plusieurs visions le persuadaient que Dieu voulait l'envoyer vers eux. Un jour, comme il célébrait la messe, après l'élévation, il sortit une éclatante lumière de la sainte hostie qu'il tenait entre ses mains, et il entendit ces paroles : « *Je vous envoie vers ce* « *peuple.* » Plusieurs fois, dans des visions dont le sens ne lui paraissait pas douteux, il lui sembla qu'il était sur le chemin qui conduisait au pays des Lo-lo, et qu'il recevait de Dieu l'ordre d'aller vers eux. Il consulta M. Moÿe qui lui rendit la paix du cœur, en lui conseillant d'exécuter le projet d'envoyer d'abord chez les Lo-lo des familles chrétiennes, qui achèteraient des terres pour s'y fixer, et prépareraient les voies aux missionnaires. La famille Ouen se dévoua à cette

œuvre de zèle et de charité, et Monique elle-même rejoignit les siens au fond du Yun-nan, et elle y fut suivie plus tard, sur l'ordre de M. Gleyo, par le prêtre chinois, Augustin Tcheou. Les commencements de cette mission, dont M. Moÿe ne vit pas la suite, demeurèrent infructueux. Cependant M. Gleyo ne se découragea point. Il reprit le projet d'établir des familles chrétiennes dans la ville frontière dont nous avons parlé, et qui se nomme Tên-guê-tchéou, et nous verrons plus tard M. Moÿe appeler l'attention de la Congrégation de la Propagande sur cette entreprise.

Le collége fut définitivement fixé à Lo-lân-keou, dans le Su-tchuen, non loin de la ville de Soui-fou. On s'y décida peut-être avec plus de facilité, parce que le climat y était plus tempéré que dans les montagnes de Long-ki, et que la santé de M. Hamel paraissait s'y améliorer rapidement. M. Moÿe et M. Gleyo eurent la part principale dans la première organisation de cet établissement qui devait rendre de si grands services à la mission ; mais à leur confrère, M. Hamel, revient l'honneur d'y avoir maintenu l'esprit de sa première origine, et d'y avoir préparé de dignes collaborateurs ou successeurs aux saints missionnaires qui l'avaient fondé. M. Hamel était fort versé dans notre littérature et dans la théologie, écrivait M. Dufresse ; mais il était également instruit dans la littérature chinoise à laquelle il s'était appliqué, avant d'entrer dans cette mission, pendant quatre ans qu'il avait passés à Pondichéry, dans notre ancien collége général. Il écrivait facilement les caractères chinois. Certains jours de la semaine il expliquait à ses élèves les livres de la religion écrits en cette langue, et surtout celui de l'*Imitation*, le plus difficile à entendre, mais le plus propre à leur inspirer le détachement du monde. Il a traduit en chinois toute la théologie scolastique et morale, à l'usage des élèves qui ne savent pas assez de latin pour l'étudier dans cette langue. Il a aussi tra-

duit les rubriques du rituel et divers autres ouvrages. Il paraissait n'avoir d'autre goût et d'autre inclination que pour l'instruction de la jeunesse, et pour travailler dans la retraite au bien de la mission. Il forma ainsi vingt-sept prêtres qui, alors que les malheurs de la Révolution française ne permettaient plus d'espérer l'arrivée des missionnaires européens, devinrent une ressource précieuse pour le vicariat apostolique du Su-tchuen. M. Hamel ayant rempli ses humbles et laborieuses fonctions pendant trente-trois années, mourut, plein de jours et de mérites, le 13 décembre 1812, dans cette maison de Long-ki où M. Gleyo avait, avant lui, rendu son âme à Dieu. Le collége lui-même ne subsista plus que deux ans. Lorsqu'éclata la cruelle persécution où M. Dufresse, devenu Vicaire Apostolique du Su-tchuen, consomma par le martyre sa longue carrière d'apôtre, le collége fut l'objet des premières violences, et les païens le détruisirent par le feu, au mois d'octobre 1814. Cet incendie qui privait la mission de son plus précieux établissement, fut signalé par plusieurs traits de la vengeance divine, par le court récit desquels nous terminerons ce qui se rapporte à l'une des œuvres communes de M. Moÿe et de M. Gleyo. « Après que l'édifice fut tout con-
« sumé, il resta une chambre qu'on ne put brûler, quelques
« efforts que l'on fit. Un satellite en fureur s'écrie : *Je ne*
« *puis croire que la maison du Seigneur ne puisse brûler.*
« Il vomissait en même temps mille blasphèmes contre Dieu
« et sa religion. Comme il ramassait de la paille pour mettre
« le feu, il fut saisi de douleurs d'entrailles si violentes, qu'il
« mourut sur-le-champ, en criant : *Le feu me brûle dans les*
« *entrailles.* Trois autres satellites moururent sur la place,
« deux pour avoir trop bu, et le troisième de la morsure
« d'un serpent. Un autre qui, du haut d'un rocher, mau-
« dissait les chrétiens, et menaçait de les tuer, tomba, et on
« trouva ses membres épars çà et là. Seize autres n'ayant pu

« descendre à Soui-fou dans la barque ordinaire, parce qu'elle
« était trop pleine, en prirent une autre qui, après avoir fait
« deux lieues, alla se briser contre un rocher, et ils périrent
« tous. » (*Nouvelles lettres édifiantes*, t. V, p. 2[illegible]0-202.)

CHAPITRE XXIII.

Institut des Vierges chrétiennes pour les Ecoles.

1779-1781.

Avant de faire connaître la dernière et la plus féconde des œuvres que M. Moÿe fonda dans le vicariat apostolique du Su-tchuen, il est nécessaire que nous indiquions un changement qui se préparait dans l'administration ecclésiastique de la province, et dont les préliminaires ne furent point sans influence sur les événements les plus importants de la vie de notre missionnaire. Dès 1779, M. Pottier, soit par lui-même, soit par les intermédiaires qu'il croyait les plus autorisés, avait exprimé à la Congrégation de la Propagande le désir qu'il lui fût donné un coadjuteur destiné à lui succéder un jour. Il exposait avec insistance que, depuis dix ans qu'il supportait les travaux d'un pénible épiscopat, il était épuisé et avait besoin d'un secours désormais indispensable. Il demandait, en conséquence, que M. de Saint-Martin fût élevé à la dignité épiscopale. S'il n'avait tenu compte que de la vertu et de la sainteté, disait-il, il aurait désigné M. Moÿe mais il lui semblait que M. de Saint-Martin, à une piété vraie, à un zèle ardent, à une science solide, joignait les qualités qui feraient de lui un administrateur sage et prudent

Les directeurs du Séminaire des Missions-Étrangères voulaient rappeler M. de Saint-Martin à Paris, et le faire entrer dans leurs rangs. De son côté, M. de Saint-Martin, à qui son humilité faisait redouter la dignité et le fardeau de l'épiscopat, déclarait à M. Pottier qu'il ne pouvait se rendre à son désir. « Pourquoi, disait-il, ne pense-t-on pas, pour cette charge, « à M. Gleyo ou à M. Moÿe, qui, outre qu'ils sont plus anciens, « sont encore deux saints ? » M. Pottier insista, et, en 1784, après le départ de M. Moÿe, il eut la consolation de se décharger d'une partie de l'administration de son immense vicariat sur M. de Saint-Martin qui lui succéda dans la suite, et qui développa le bien qu'il avait si heureusement commencé. Le choix de M. Pottier avait été bien inspiré, car M. de Saint-Martin ne le cédait à aucun des missionnaires distingués qui, de 1770 à 1815, donnèrent une si admirable impulsion à la propagation de l'Évangile dans le Su-tchuen. Outre les lettres de M. de Saint-Martin, imprimées, en 1822, par les soins de M. l'abbé Labouderie, nous avons eu sous les yeux les relations et les mémoires qui sont conservés, en grand nombre, dans les archives du séminaire des Missions-Étrangères, à Paris, et dans celles de la Propagande, à Rome. Tous ces écrits révèlent la science, la vertu, le zèle et la prudence de leur auteur, et donnent la plus haute idée de cet évêque missionnaire, digne d'occuper l'un des plus grands siéges de France, et qui mourut connu de Dieu seul et de quelques rares coopérateurs, au fond d'une province reculée de la Chine.

Si on compare M. Moÿe à M. de Saint-Martin, il faut reconnaître que celui-ci avait dans le caractère quelque chose de moins énergique et de moins dominateur, et que dans l'action il montrait moins d'ardeur et, si l'on veut, moins d'impétuosité. M. Moÿe, quand il formait un projet, hésitait d'abord, réfléchissait, priait, avait recours à ses supérieurs ; mais une

fois sa résolution prise, il allait droit à son but, avec une rigueur inflexible, et s'inquiétait peu des obstacles. M. de Saint-Martin délibérait encore en agissant, et cette modération, qui n'excluait point le zèle, était plus sympathique à la nature un peu timide et hésitante de M. Pottier. Il en résultait que, d'accord sur les principes, M. de Saint-Martin et M. Moÿe différaient souvent dans la manière de les appliquer. Ils se firent remarquer l'un et l'autre par l'extrême facilité avec laquelle ils se rendirent familier l'usage de la langue chinoise, à ce point qu'ils pouvaient improviser des instructions sur les sujets les plus divers, et paraître au milieu des païens sans laisser soupçonner leur qualité d'étrangers. Ainsi que son confrère, M. de Saint-Martin comprit de quelle importance il était de rendre compréhensibles à tous les fidèles, les livres chinois écrits pour leur instruction ou leur édification. A cet effet, il revit, en les ramenant au langage populaire, divers ouvrages des jésuites Verbiest, Ricci et autres, et il traduisit lui-même l'*Imitation*, sous ce titre: *Règles pour imiter Notre-Seigneur*. Il rédigea aussi des formules de prières. A l'occasion de ces derniers écrits, il s'éleva des difficultés assez vives entre les deux missionnaires. M. Moÿe y reprit quelques propositions peu exactes, et qu'il croyait de nature à induire les fidèles en erreur sur les mystères de la Trinité et de l'Incarnation. Il soumit ces observations au Vicaire apostolique, en demandant qu'on rétablît la version primitive qui était familière aux fidèles, tandis que celle que M. de Saint-Martin voulait y substituer et qu'il avait déjà répandue dans les chrétientés de son district, constituait une nouveauté inutile et peut-être dangereuse. M. de Saint-Martin défendit son œuvre, et le Prélat craignit de voir commencer des divisions fâcheuses. M. Moÿe, selon sa coutume, soumit ses doutes et ses inquiétudes à la Sacrée Congrégation, qui imposa silence aux deux contendants sur

l'une des questions agitées entre eux, et décida l'autre en faveur de notre missionnaire.

La foi, la vertu, le zèle unissaient M. de Saint-Martin et M. Moÿe ; mais parce que leurs caractères différaient, M. Moÿe n'obtenait point de M. de Saint-Martin cette sympathie, cette confiance qui l'unissaient si étroitement à M. Devaut, dont les préjugés et les répugnances s'étaient promptement dissipés ; à M. Gleyo, ce saint confesseur que Dieu dirigeait dans des voies si évidemment surnaturelles ; à M. Dufresse, le futur martyr et le soutien fidèle des œuvres dont nous racontons les origines ; à M. Pottier lui-même, quand il était laissé à ses impressions personnelles. Il en résultait des tiraillements, des embarras, des difficultés assez graves pour que M. Moÿe crût devoir en faire mention dans une de ses relations adressées à la Propagande. « M. de Saint-Martin, « disait-il, est seul à exposer ses vues et ses pensées à « M. Pottier près de qui il demeure, et les impressions qu'il « lui donne sont communiquées par leurs correspondances « aux directeurs du séminaire de Paris, et ceux-ci répondent « à son gré. Nous, au contraire, nous gardons presque tou- « jours le silence, persuadés que la charité doit nous rendre « indifférents à ce qui ne touche que nos personnes. Plaise à « Dieu seulement que la pureté de la foi et la tranquillité de « la religion ne soient point mises en péril ! Dans nos dan- « gers et nos angoisses, où sera notre refuge, sinon au pied « du Saint-Siége apostolique, à qui nous exposons toutes « choses, afin qu'il juge, qu'il avertisse et nous donne une « règle ? »

Les craintes exprimées par M. Moÿe au sujet des impressions défavorables pour lui et pour ses œuvres, que pouvaient produire les correspondances de M. de Saint-Martin, n'étaient malheureusement pas sans fondement. M. Descourvières, alors procureur à Macao, le jugeait sévèrement, lui et M. Gleyo ;

et au séminaire de Paris. L'un des directeurs, M. Bramany avait conçu contre lui des préjugés tels que notre missionnaire écrivait à M. Mary « *qu'ils allaient jusqu'au fanatisme*. » Dieu le permettait, sans doute, pour éprouver son serviteur, et aussi, comme la suite le montrera, pour assurer l'accomplissement des desseins de sa providence.

Au mois de septembre 1782, M. Pottier, rendant compte à la Sacrée-Congrégation de l'état de son vicariat, s'exprimait en ces termes : « Le grand nombre et la dispersion des chré« tientés forment un obstacle insurmontable à l'établissement « de maîtres en état de donner aux enfants les connaissances « usuelles, et surtout de leur enseigner les vérités de la re« ligion. A peine si nous pouvons en placer quelques-uns « dans les localités les plus importantes. Il en résulte que les « enfants sont entièrement abandonnés aux soins de leurs « parents ; comme ceux-ci sont souvent tièdes et négligents, « à la troisième génération la foi est très-affaiblie, et à la « quatrième elle est éteinte dans près de la moitié des fa« milles chrétiennes. »

Le mal était donc, en même temps, et très-grave et très-étendu. Il devait encore s'étendre et s'aggraver, car il ne pouvait être combattu au Su-chuen, comme il l'est en France, par les instructions du prêtre que les fidèles entendaient rarement, ni par les conversations trop souvent frivoles des chrétiens entre eux, ni même par l'accomplissement des pratiques de piété qui consistaient seulement, en bien des cas, dans la lecture de livres et la récitation de prières inintelligibles au plus grand nombre. Enfin, ce qui mettait le comble au mal, c'était l'abaissement même où la loi et les mœurs réduisent la femme chinoise. Les écoles sont nombreuses en Chine, et l'instruction primaire y est très-répandue ; mais ce bienfait, nous devons le redire, n'est assuré qu'aux garçons et il est très-rare qu'une fille reçoive une instruction quel-

co nque. Il en résulte que la mère de famille n'a que peu ou point d'influence sur la formation de l'esprit et du cœur de ses enfants, chose, au reste, dont la Chinoise païenne n'a pas le moindre soin. Les missionnaires ne pouvaient donc espérer des mères de famille un concours efficace, pour l'éducation et l'instruction de l'enfance et de la jeunesse, et il semblait pour longtemps inévitable que la foi allât toujours s'affaiblissant, de génération en génération, au sein des familles chrétiennes.

Il n'était pas possible que M. Moÿe ne reconnût point un mal aussi grave, et que l'ayant constaté il ne cherchât pas à y porter remède. Ce qu'il avait vu, et ce qu'il apprenait chaque année des bénédictions que le ciel accordait à son œuvre des écoles, en Lorraine, le portait à tenter quelque chose de semblable en Chine. La Providence semblait lui avoir préparé des instruments convenables dans ces Vierges dont l'institut, ancien déjà et réglé par M. de Martillat, évêque d'Ecrinée et vicaire apostolique du Yun-nan, avait reçu la consécration de l'expérience et du temps. A la vérité, cet institut des Vierges chrétiennes, en Chine, ne pouvait être comparé ni aux ordres monastiques, ni même aux simples associations religieuses d'Europe. Ces pieuses filles, en effet, ne quittaient point la maison paternelle et ne sortaient point du monde ; néanmoins elles étaient unies par une certaine communauté d'observances, par la surveillance plus attentive des missionnaires, et surtout par le vœu temporaire de virginité qu'elles pouvaient être admises à émettre, dès qu'elles avaient atteint l'âge de vingt-cinq ans, et qu'elles justifiaient des moyens d'une existence indépendante et convenable. « Leur nombre fut fort restreint jusqu'à l'arrivée du « saint missionnaire, M. Moÿe », dit M. Pérochau, évêque de Maxula et vicaire apostolique de Su-tchuen. Nous avons vu M. Moÿe, dès les premières années de son apostolat, louer la

piété, la charité, le dévouement et le courage d'un grand nombre de ces Vierges, qu'il avait formées, les présenter comme le plus bel ornement de ses chrétientés, et faire reposer sur elles ses plus chères espérances. D'année en année les événements donnèrent raison à sa confiance, et il voyait avec admiration ces Vierges généreuses s'instruire avec ardeur, répandre la lumière de la foi dans leurs familles et la faire pénétrer jusque chez les païens, exhorter efficacement les apostats, ranimer et entretenir la ferveur dans les chrétientés, et ouvrir la porte du ciel à des multitudes d'enfants qu'elles baptisaient quand elles les savaient en danger de mort. Le zélé missionnaire tressaillait de joie et de reconnaissance, quand il voyait la divine Providence, toujours admirable dans ses voies, suppléer ainsi au petit nombre des ouvriers évangéliques appelés à recueillir l'immense moisson qui mûrissait devant eux.

Un jour, en [illegible], qu'il réfléchissait et priait, demandant à Dieu le secours de ses lumières, il lui fut répondu, dans une vision : [illegible] *pour l'éducation de la jeunesse*. [illegible] ses pensées se fixèrent, et quand il alla, pour la première fois, vers la fin de cette même année, visiter M. [illegible], dans la partie occidentale du Su-tchuen, son projet [illegible] des écoles de filles était arrêté. Il s'en ouvrit à son saint ami, mais M. [illegible] en fut effrayé. En lui-même ce projet [illegible] de difficultés, puisque tous les éléments faisaient défaut à la fois : les écoles, les maîtresses et même les élèves qu'on ne pouvait penser à réunir, comme on le fait en Europe. Il paraissait simplement impossible, si l'on songeait aux mœurs des Chinois, même chrétiens, aux dangers et aux persécutions qu'un pareil établissement ne manquerait pas de susciter de la part des [illegible]. M. Moÿe retourna donc dans son district, sans avoir pu déterminer M. Gleyo à tenter un essai. Quelle ne fut pas sa surprise, quand [illegible]

printemps de l'année suivante, il reçut une lettre qui lui apprenait que son confrère avait changé d'avis, et qu'il était disposé à mettre la main à l'œuvre. M. Gleyo lui écrivit en ces termes : « Il a plu à Dieu de me changer le cœur totale-
« ment sur cet article des écoles. Voici comment. Réfléchis-
« sant sur ce sujet, il me vint en pensée que tout consistait à
« savoir si c'était la volonté de Dieu ; que cette volonté étant
« une fois connue, il ne fallait pas s'arrêter aux difficultés, ni
« pour le présent ni pour l'avenir, d'autant plus que Dieu
« m'a moi-même conduit dans une voie où je ne puis avancer
« qu'à travers les obstacles. Je me mis alors en devoir de réciter
« Matines. Aussitôt que j'en fus à l'*Ave Maria*, je ressentis
« une profonde impression de paix, de contentement et de
« consolation, et en même temps j'avais cette inspiration que
« la sainte Vierge verrait avec complaisance un tel institut
« de vierges. Pendant cette inspiration, je voyais la sainte
« Vierge, un peu en arrière et au dessus de moi, debout, me
« regardant et me disant : *Cet établissement est mon ou-*
« *vrage.* Cette inspiration, malgré mon bréviaire, me fit
« penser que Dieu tirerait sa gloire de cet institut, qu'il se
« servirait peut-être de ces vierges pour le progrès de la re-
« ligion, même dans cette contrée où je suis envoyé. Tandis
« que je roulais ces pensées dans mon esprit, une nouvelle
« inspiration, avec l'impression de la présence de la sainte
« Vierge, me fit entendre ces paroles : *Cela ne convient-il*
« *pas dans un pays consacré à la sainte Vierge ?* Je tiens
« donc pour certain que votre projet se réalisera. Vous voyez
« sous quelle protection vous devez le mettre ; la sainte
« Vierge s'en charge. Il faut qu'il ait pour fondement la dé-
« votion et la consécration à la sainte Vierge. Si cela dé-
« pendait de moi, je l'appellerais : *Les filles de la Congréga-*
« *tion de la sainte Vierge*, *Chén moù hoùy ty Koù niâng.*
« La sainte Vierge a été seule, avec les anges dans les cam-

« pagnes à préparer les voies à Notre-Seigneur. Étant à sa « suite, elle répétait souvent aux saintes femmes les prédi- « cations de son fils. Ces filles seront établies pour honorer « les travaux évangéliques de la sainte Vierge. Ayons con- « fiance. J'espère en Dieu. »

Cette lettre remplit M. Moÿe de joie et de consolation, et lui fit concevoir les meilleures espérances. La vision, qui avait changé les sentiments de M. Gleyo, paraissait à son ami renfermer l'approbation de l'institut des Sœurs de la Providence, en Lorraine, aussi bien que du projet de confier l'instruction des jeunes filles du Su-tchuen aux Vierges chrétiennes. Il en écrivit aussitôt à ses filles d'Europe : « De là s'en suit, leur « disait-il, que la sainte Vierge approuve votre institut, et « qu'elle vous prend sous sa protection. Quelle consolation et « quel sujet de confiance pour vous ! Ainsi dans le commen- « cement, lorsqu'il est arrivé que Monseigneur l'évêque de « Metz, voyant les oppositions du Parlement et de quelques « personnes en place, me fit défense d'envoyer désormais des « sœurs à la campagne, je remis tout ce projet entre les « mains de Notre-Seigneur et de la très-sainte Vierge; elle le « prit sous sa protection, elle s'en est chargée, et elle l'a ressus- « cité. Vous voyez ainsi que, sans avoir passé les mers, vous « vous trouvez établies en Chine. Unissez-vous aux Vierges « qui font ici ce que vous faites en Europe. Priez pour elles. « Elles vous connaissent sans vous avoir vues, et elles vous « sont unies de cœur et d'esprit. »

Lorsque M. Moÿe reçut la lettre où M. Gleyo lui annonçait le changement survenu dans ses pensées, et lui promettait son concours, il avait déjà envoyé, çà et là, quelques vierges ou femmes pieuses, qu'il chargeait d'instruire les néophytes en même temps que les filles des familles chrétiennes. Ces essais, restreints et timides, lui ayant réussi, il ne craignit plus d'envoyer à M. Gleyo l'une de ces vierges dont nous

avons parlé. C'était Françoise Jèn, qui, par sa vertu longtemps éprouvée et sa rare capacité, lui inspirait la plus entière confiance. « Je l'ai connue dès l'enfance, pour ainsi dire, écri-
« vait M. Moÿe, et les traits de modestie qui paraissaient sur
« son visage me faisaient espérer qu'elle serait dans la suite
« un vase d'élection. En effet, elle apprit à lire, et étudia à
« fond la doctrine chrétienne pour l'enseigner aux autres,
« après l'avoir pratiquée elle-même. Elle fut partout un mo-
« dèle de vertu, et elle porta dans plusieurs provinces la
« bonne odeur de Jésus-Christ. Mais Dieu la conduisit par les
« voies de la croix et des humiliations. Elle fit vœu de vir-
« ginité. Le démon, jaloux, en faisait murmurer les païens,
« surtout le maître du terrain que ses parents cultivaient, et
« ceux-ci, ne pouvant supporter ces reproches, les faisaient
« retomber sur leur fille. Mais elle demeura ferme dans son
« dessein. Un jour, accablée de tristesse et de reproches, elle
« s'endormit, et la sainte Vierge lui apparut, pour la con-
« soler, la fortifier, et lui dit que le prêtre arriverait bientôt.
« Ce qui eut lieu ainsi. A l'âge de dix-huit ans, elle avait
« toute la maturité et la prudence d'une personne consom-
« mée. » L'intention de M. Moÿe, en envoyant Françoise Jèn dans le district de M. Gleyo, était qu'elle fût reçue par une famille charitable qu'il connaissait, et qu'elle ouvrît une école dans cette maison. Mais lorsqu'elle atteignit le terme de son long voyage, la mère de famille était morte; les héritiers ne pensant qu'à leurs intérêts, la délaissèrent et l'abandon fut si complet que, durant trois jours, elle manqua de nourriture. Elle fut obligée de se réfugier dans une chrétienté voisine, où l'on avait murmuré dès qu'il avait été question du projet des écoles. Par un effet visible de la protection divine, malgré ces mauvaises dispositions, la jeune vierge fut accueillie, et elle put remplir sa mission de zèle et de charité. Elle se concilia bientôt l'estime et l'affection de tous, au point

qu'on ne voulait plus la voir quitter la chrétienté.

La mort de Pierre Lô, au commencement de l'été de 1780, et avant le second voyage de M. Moÿe au Su-tchuen occidental, permit à notre missionnaire d'ouvrir la voie dans laquelle les filles de cet excellent chrétien étaient prêtes à marcher. Elles tombèrent gravement malades l'une et l'autre. La plus jeune ayant reçu les sacrements se trouva mieux. Mais l'état de l'aînée empirait de façon à ôter tout espoir, quand M. Moÿe ordonna de renvoyer le médecin chinois, qui n'était qu'un charlatan livré au démon, et recommanda d'attendre tout secours de Dieu seul. Le lendemain, la malade, pleine de confiance en Notre-Seigneur, reçut la sainte communion: aussitôt elle se sentit guérie, n'éprouvant plus autre chose qu'un sentiment de faiblesse. Elle voulait reprendre immédiatement ses mortifications et ses austérités, et il fallut lui défendre de porter la haire. L'air de la campagne devant contribuer à son complet rétablissement, M. Moÿe l'envoya à Che-kia-tong, prendre la direction de l'école que Françoise Jèn avait quittée, pour se rendre dans le district de M. Gleyo. Cette jeune fille, qui appartenait à une famille riche et considérée, et qui avait passé sa vie dans l'abondance et sous la protection d'un père tendre et dévoué, se sépara des siens, au mépris des usages et des convenances de son pays, pour vivre dans la pauvreté, au milieu des étrangers, et se consacrer à l'instruction de quelques néophytes et de quelques enfants. Le premier mouvement de M. Moÿe avait été de munir ces femmes dévouées et courageuses de quelque argent, pour subvenir aux besoins les plus pressants ; mais il en fut détourné par un sentiment intérieur auquel il crut devoir obéir. La Providence, en pourvoyant à toutes les nécessités, montra qu'elle approuvait cette entreprise.

A Tchang-Keou, M. Moÿe établit l'une de ses premières écoles dans la maison de ce riche marchand qui lui donnait

l'hospitalité, quand il visitait la chrétienté de cette ville. Il mit cette école sous la direction de la fille même de Kiao, cette jeune femme qui, s'étant laissé fiancer une seconde fois à un païen, avait été frappée de cécité, et était devenue un prodige de piété, de charité et de zèle. Non contente d'instruire les enfants qui se réunissaient autour d'elle, elle continuait de se livrer à toutes les œuvres que nous l'avons vue entreprendre aussitôt après sa conversion. Tant de charité et de dévouement attirèrent des bénédictions de plus en plus abondantes sur la maison de Kiao. *En cherchant le royaume de Dieu et sa justice, il reçut le reste par surcroît*, selon la promesse de Jésus-Christ.

M. Moÿe rappela Monique Sèn du Kouy-tcheou, où elle avait rendu les plus grands services, autant par ses exemples que par ses instructions, et il lui confia une école à Hoang-tsao, sur un terrain acheté par son père, et où elle fixa sa demeure. Lorsque, sur l'ordre de M. Moÿe, elle alla, avec son mari, s'établir à Fou-tcheou, elle y ouvrit une nouvelle école, et en répandant la bonne semence dans le cœur des enfants, elle prépara une génération meilleure que celle qui demeurait insensible à ses instructions et à ses exemples. Elle quittait souvent sa résidence, allant de chrétienté en chrétienté, s'arrêtant quelques jours dans chacune, pour y instruire les enfants, au moins des choses essentielles.

Lucie, la sœur de Monique, leur tante, qui se nommait Madeleine Sèn, et Catherine Lô dont nous avons admiré le zèle pour l'*Œuvre angélique*, doivent être nommées avec ces âmes d'élite. En aidant M. Moÿe à vaincre les premières difficultés, en apparence insurmontables, elles lui inspirèrent de la confiance, et le déterminèrent à agir avec plus de décision.

Il était dans ces dispositions, quand il se rendit près de M. Gleyo, pour la seconde fois, vers la fin de l'année 1780.

Nous avons déjà vu que M. Gleyo avait commencé un établissement considérable à Long-Ky, dans le Yun-nan, où il avait le projet de réunir et de former des élèves destinés au sacerdoce. Le séminaire et la chapelle étaient placés sur une hauteur au bas de laquelle, à un quart d'heure de distance, se trouvait une maison habitée par une famille chrétienne. M. Moÿe y plaça Françoise Jèn, pour y enseigner d'autres vierges et les préparer à devenir maîtresses elles-mêmes. On se rappelle qu'à son premier voyage dans le Yun-nan, il y avait remarqué beaucoup de filles chrétiennes, désireuses de se consacrer à Dieu et au service du prochain ; ce fut pour elles qu'il ouvrit cette école, dont il voulait faire une sorte de noviciat. En effet, elles y allèrent en grand nombre, recevoir les leçons de Françoise Jèn qui se montra à la hauteur de sa mission. M. Moÿe, pendant son second séjour dans le Yun-nan, descendait chaque matin du séminaire à l'école, pour y célébrer la sainte messe, et y expliquer les livres chinois. C'est là qu'il commença à donner une forme à l'institution nouvelle, en réglant les exercices des écoles, et en fixant les heures des prières et des instructions.

Lorsque M. Gleyo fut obligé d'abandonner son séminaire et de repasser dans le Su-tchuen, l'école des Vierges, qui en était voisine, dut aussi se disperser. Mais elle se reforma bientôt à Lô-lân-keou, et la persécution s'apaisant, celle du Yun-nan fut de même rétablie, mais dans une autre chrétienté, en un lieu que M. Moÿe nomma Lô-Kô-sên. Le saint instituteur avait été obligé, comme nous l'avons vu, de prolonger son séjour dans le Su-tchuen occidental : il partageait son temps entre le ministère et la direction du Séminaire et des écoles. Il allait souvent de Lô-lân-keou à Lô-kô-sên, et passa même jusqu'à quatre mois en ce dernier endroit, afin d'y donner des soins plus assidus à l'école qui était de nouveau confiée à Françoise Jèn. Cette sainte fille faisait l'admiration du missionnaire.

« Ce que je sais, dit-il, c'est qu'elle avait une conscience des « plus éclairées et des plus délicates, et toutes les vertus qui « forment une sincère piété, humilité, modestie, mortification « continuelle, portant des instruments de pénitence même « dans ses infirmités ; un talent extraordinaire pour instruire « avec méthode et précision, et pour gouverner une école, « tenir tout en ordre et en respect, à l'âge de dix-huit, vingt-« un, vingt-deux ans, marchant toujours dans la voie de la « croix, la première levée, la dernière couchée, car nos « écoles, sous elle, étaient comme de petits monastères dont « elle était la Supérieure. »

D'après le témoignage de M. Pérochau, Vicaire apostolique du Su-tchuen, M. Moÿe avait entretenu M. Pottier, dès son arrivée dans la mission, du projet d'établir des écoles en faveur des jeunes filles. Le fait est possible, car il est naturel que M. Moÿe, plutôt que ses confrères, ait reconnu la nécessité et l'opportunité d'une institution qui l'avait occupé toute sa vie, et dont il avait eu occasion de remarquer l'absence en Chine, durant son séjour près de Tchen-tou-fou. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il n'entreprit point de le réaliser sans le consentement de son supérieur. Il était encore à Lô-kô-sên, quand M. d'Agathopolis lui demanda quelques-unes des vierges formées sous sa direction, pour établir des écoles dans le district qu'il administrait lui-même, avec l'aide de M. de Saint-Martin. M. Moÿe ne put d'abord envoyer qu'une seule maîtresse à Tchen-tou-fou ; mais le prélat insista, et non content de ce qui lui était accordé, il envoya une vierge à Lô-kô-sên, pour y être formée sous les yeux de M. Moÿe, par Françoise Jèn, et revenir ensuite près de lui, pour préparer à son tour des maîtresses. Enfin, cédant à de nouvelles instances de son Évêque, M. Moÿe lui accorda Françoise Jèn elle-même. Cette sainte fille obéit sans murmurer à un ordre qui, en la séparant de celui qu'elle considérait à juste titre comme son père

selon la grâce, et de tous ceux qui étaient ses protecteurs naturels, lui imposait les plus pénibles sacrifices. Elle pressentait qu'elle allait au-devant de nouvelles croix. Elle fut mal accueillie, en effet, et elle eut beaucoup à souffrir. Néanmoins elle persévéra courageusement, allant de maison en maison pour enseigner, et répandant partout la bonne odeur de Jésus-Christ. M. de Saint-Martin écrivait à M. Moÿe: dans toutes les chrétientés où Françoise Jên passe quelques jours, on reconnaît bientôt les effets de sa présence et de son action, surtout sur les jeunes filles dont les plus déréglées ellesmêmes protestent qu'elles veulent changer de vie, imiter ses vertus et se consacrer à Dieu. Il rapportait qu'un homme avait eu une inspiration de la sainte Vierge, qui lui disait : « *Pourquoi n'allez-vous pas chercher cette maîtresse pour enseigner ?* » Il s'excusa, en répondant : « *Nous n'avons pas de viatique.* » La sainte Vierge lui ayant assuré que les ressources ne feraient pas défaut, cet homme alla trouver M. Pottier, et le prélat envoya Françoise Jên dans la chrétienté où elle était ainsi appelée. On rapporta à M. de Saint-Martin que la sainte Vierge apparut dans l'air, précédant et protégeant cette pieuse fille, durant son voyage. M. Moÿe mentionne le fait, mais sans rien affirmer, parce qu'il ne connaissait pas les personnes qui disaient en avoir été témoins. « Je puis assurer, ajoute-t-il, que Françoise Jên est une « sainte fille, et qu'elle a reçu des faveurs singulières de la « sainte Vierge. »

Parmi les vierges formées par les soins de M. Clet, M. Moÿe en distingua une qui n'avait que onze ou douze ans et qui lui parut un prodige d'esprit et de piété. Elle tomba malade, et on crut qu'elle allait rendre le dernier soupir. M. Moÿe lui administra l'Extrême-Onction, et le lendemain sa mère, la prenant dans ses bras, la porta dans la salle où la messe allait être célébrée, pour y recevoir le saint viatique

quoique ses douleurs fussent extrêmes. Elle fut guérie dans la journée, et le soir elle se trouva en état de faire l'école et d'en diriger les exercices. Nous avons vu déjà qu'il en était arrivé de même à la fille de Pierre Lô, à Tchong-kin. Cette enfant entendait parfaitement les livres de religion du style le plus relevé, et elle était en état de les expliquer dans les écoles. M. Gleyo n'hésita pas à l'envoyer à Soui-fou, pour y diriger une école et enseigner les néophytes. Elle y était convenablement accompagnée, « et, dit M. Moÿe, quand on a des « gens sûrs et prudents avec qui on puisse placer ces jeunes « filles, il n'y a moralement rien à craindre, surtout en Chine « où il y a une séparation complète et une grande réserve « entre les deux sexes. »

Le 4 juillet 1781, M. Moÿe écrivait aux sœurs de France : « Bénissons la Providence. Outre les différentes écoles répan- « dues çà et là, nous avons ici, en la province du Yun-nan, un « petit séminaire de vierges propres à devenir maîtresses. « Dieu me donne la commodité de les instruire tous les jours. « Hier je leur ai prescrit de prier pour vous tous les jours. « Elles disent désormais chaque jour un dizain, cinq *Ave*, « pour elles-mêmes, cinq pour vous, avec cette finale répétée « dix fois pour cette intention : *Béni soit Jésus, l'époux des* « *Vierges! Bénie soit Marie, la Vierge des Vierges! Nous* « *prions Jésus et Marie de nous protéger, bénir et secou-* « *rir, afin d'augmenter tous les jours en piété et en vertu,* « *et de persévérer jusqu'à la mort.* En priant pour vous, « elles disent : *Nous prions Jésus et Marie de protéger, bénir* « *et secourir les vierges d'Europe*, etc. Je leur ai expliqué « vos quatre vertus fondamentales : simplicité, abandon à la « Providence, pauvreté et charité, leur disant qu'elles étaient « les quatre colonnes sur lesquelles repose notre édifice, de « sorte qu'avec ces vertus il subsistera, et sans elles il tom- « bera en ruine. »

On le voit, l'intention de M. Moÿe était que les vierges institutrices de Chine et les sœurs de Lorraine se considérassent comme ne formant qu'un seul et même institut. Il stimulait et encourageait les vierges du Su-tchuen, en leur faisant connaître ce que ses filles aînées accomplissaient en Europe, et il rappelait les sœurs de la Providence à l'esprit de leur vocation, en les entretenant du zèle et de l'ardeur des vierges chinoises à pratiquer les vertus fondamentales qu'il leur avait si souvent recommandées. Ce n'était pas assez pour son cœur de père de réunir, dans une même affection, les filles que Dieu lui avait données aux deux extrémités du monde ; il voulait qu'elles se connussent sans se voir, et il les mettait en relations fréquentes par un mutuel échange de lettres. Deux des lettres des vierges chinoises à leurs sœurs de France nous ont été conservées, et nous les reproduirons lorsque la suite de notre récit nous conduira à l'époque où elles furent écrites. Il ne nous a pas été possible de nous procurer les réponses des sœurs de la Providence ; elles existent cependant, mais traduites en chinois. Elles font partie du manuel de piété à l'usage des vierges des trois provinces qui composaient, à l'époque de cette histoire, le vicariat apostolique du Su-tchuen, et elles demeurent comme un témoignage authentique de la communauté d'origine des deux instituts, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de les rapprocher davantage, et de mettre au grand jour l'unité du dessein qui a présidé à leur formation.

CHAPITRE XXIV.

L'Institut des Vierges chrétiennes jugé et approuvé par la Propagande.

1782-1784.

Vers le commencement de l'année 1782, M. Moÿe put enfin reprendre le chemin du Su-tchuen oriental. Il avait passé environ huit mois près de M. Gleyo. Il emmena avec lui cinq des élèves du séminaire, que M. Pottier le chargeait d'instruire et de préparer au sacerdoce. Le danger était grand pour M. Moÿe et ses compagnons, parce que le pays était encore infesté par les restes des troupes de brigands qui l'avaient ravagé ; les soldats le parcouraient dans tous les sens, et l'on redoublait de rigueur à toutes les douanes. Heureusement, cette fois encore le missionnaire avait pour guide le courageux marchand de soie dont nous avons déjà parlé ; il était venu de Tchong-kin à sa rencontre, afin de l'accompagner pendant ce voyage si périlleux. A Soui-fou, il acheta du riz, pour motiver ses démarches par une apparence de négoce, et tous passèrent ainsi, sains et saufs, au milieu des douaniers et des satellites qui, à plusieurs reprises, envahirent et visitèrent leur barque.

M. Moÿe conduisit ses élèves en un lieu nommé Tao-pa, au midi et à une journée et demie de Tchong-kin. Il leur con-

sacrait tout le temps que n'absorbait point son laborieux ministère, et les formait avec le plus grand soin à la science et aux vertus sacerdotales. Il leur expliquait les livres chinois, et surtout celui qui a pour titre : *Tchen-Kiao-tsé-tchen*, c'est-à-dire *La vraie religion prouvée par elle-même*. A l'aide de ce texte, il leur développait les preuves de notre foi, et s'appliquait en tout à affermir leurs convictions, et à les mettre en état de rendre compte de leur croyance et de la justifier. Il leur expliquait aussi le rituel, et leur donnait l'intelligence des cérémonies du culte et de tout ce qui se rapporte à l'administration des sacrements. La sainte Écriture lui était pour lui-même une ressource si précieuse, qu'il n'aurait pu négliger d'ouvrir à ses élèves cette mine inépuisable. Il leur commenta, en partie, le livre des psaumes, afin de les initier de bonne heure à l'esprit et à la pratique de la prière.

Aux approches de la fête de Pâques, M. Moÿe confia ses élèves à M. Tsiang, et retourna de Tao-pa à Tchong-kin, pour y célébrer ces grandes solennités. De nombreuses conversions avaient comblé les vides faits dans cette chrétienté par la famine et la peste, et on y voyait, comme avant ces calamités, régner la piété et la ferveur. Une famille de chrétiens, du nom de Ly, riches marchands de soie, avaient acheté une grande maison de mandarin ; elle fut mise à la disposition du missionnaire pour les réunions qui allaient avoir lieu. Ce secours était on ne peut plus opportun. Les solennités pascales attirèrent les chrétiens en foule, ceux de la ville de Tchong-king et même ceux des environs. Pour éviter la sensation que produirait infailliblement sur les païens cette multitude, si elle se réunissait sur un seul point, M. Moÿe décida que les hommes se rendraient dans la maison de Ly, et les femmes dans celle de Lô. Les chrétiens, heureux de revoir leur père spirituel, et enthousiasmés par leur nombre,

déployèrent toute la pompe que permettaient les circonstances. Les Ly surtout, à l'aide de leurs plus belles et de leurs plus riches soieries, convertirent une grande salle en une magnifique chapelle. Les offices furent célébrés successivement dans les deux maisons, et les fidèles y passèrent les trois dernières nuits de la semaine sainte dans la prière et les exercices de piété. Quelques néophytes, ne pouvant contenir leur joie, commirent l'imprudence de parler aux païens des cérémonies de l'Église dont ils venaient de contempler le spectacle ; le bruit s'en répandit aussitôt par toute la ville et parvint jusqu'au prétoire. Déjà, durant le trajet de la maison des Ly à celle de la veuve Lô, qu'il faisait en chaise, pour plus de sûreté, les porteurs avaient reconnu M. Moÿe et dénoncé sa présence à Tchong-kin. Le mari d'une femme chrétienne avertit du danger, qui était imminent. Tandis qu'on faisait disparaître à la hâte tous les objets religieux, et qu'on rendait aux salles qui avaient servi de chapelles leur aspect accoutumé, M. Moÿe réussissait à gagner le fleuve et à s'embarquer. Il alla à Tchang-keou, pour en visiter la chrétienté, donner des instructions à M. Sên qui l'y attendait, et surtout pour soustraire à la tentation une vierge dont le péril lui avait été révélé.

Tandis qu'il était encore chez M. Gleyo, il avait vu en songe un chrétien qui, sous prétexte d'instruction, tendait des piéges à la vertu de quelques personnes. A son retour, de graves motifs de discrétion l'obligèrent à garder le silence, et au moment où il s'échappait de Tchong-kin, l'homme qu'il avait vu en songe, obtenait de la simplicité et de l'imprévoyance de l'une des vierges qu'elle vînt habiter dans sa maison. En arrivant à Tchang-keou, M. Moÿe alla, selon l'usage, se prosterner devant l'autel, et là, une lumière intérieure lui montra le danger auquel était exposée, sans qu'elle s'en doutât, cette brebis innocente. Il se releva plein

de tristesse, remerciant Dieu qui l'éclairait et lui montrait une occasion favorable pour parler. Il le fit avec fermeté, et sauva ainsi une âme imprudente mais docile. Il envoya cette vierge dans une autre chrétienté, où elle devint une excellente maîtresse.

M. Moÿe reçut à Tchang-keou les habitants de diverses chrétientés qui s'étaient formées dans le voisinage de cette ville, comme dans les environs de Tchong-kin. Malgré l'épuisement de ses forces, il allait partout où sa présence était nécessaire, encourageant les uns, stimulant les autres, et trouvant fréquemment l'occasion d'admirer la souveraine efficacité de la grâce dans les cœurs droits et sincères. Presque partout il voyait régner l'esprit de prière et de mortification. Parmi les nouveaux convertis qui avaient été instruits par la veuve Lô, il remarqua un jeune homme que sa mère, exaspérée de son changement, frappait avec fureur depuis qu'elle soupçonnait sa résolution d'embrasser le christianisme ; elle lui disait : *Tu aimeras donc le Dieu des chrétiens !* Comme il continuait néanmoins à demander le baptême, on l'engageait à attendre des circonstances plus favorables ; à quoi il répondit : *Mais je ne sais pas si Dieu voudra m'attendre.* Un autre prosélyte fut de même en butte à toutes les violences de la part de sa famille, qui finit par le traîner au prétoire où il fut emprisonné et mis à la question. Mais il persévéra, et M. Moÿe eut la consolation de le baptiser, en même temps que sa femme et ses enfants. Quand, dans la cérémonie du baptême, M. Moÿe les exhortait à ne point retourner au culte des idoles, « Quoi ! disaient-ils tous ensemble, avant « même de recevoir le baptême, nous avons confessé la foi « devant les païens et les satellites, et nous l'abandonne- « rions après l'avoir professée ! »

Tout en allant lui-même de station en station, M. Moÿe dispersait de divers côtés des catéchistes, des vierges ou d'autres personnes qu'il jugeait, avec un tact merveilleux,

aptes à instruire les gentils ou à ranimer la ferveur parmi les fidèles. Il fit ainsi passer ses envoyés dans toutes les villes et tous les gros bourgs, depuis Tchong-kin jusqu'à l'extrémité orientale de la province. Ayant été averti qu'il était de nouveau dénoncé, et que des satellites avaient ordre de s'emparer de lui, il se rendit de nuit à Tao-pa, et résolut de consacrer quelques jours à ses élèves. Par son ordre, M. Sên se dirigea vers l'extrémité nord-est du Su-tchuen, et la partie limitrophe du Chen-si, où l'Évangile n'avait pas encore été annoncé. Les dispositions de l'un de ses écoliers lui paraissant incertaines, il voulut l'éprouver en lui confiant une mission de ce genre. Il le mit sous la protection d'une femme âgée, qui avait été convertie et instruite par Monique Sên, et qui avait porté sa croix avec courage et persévérance, et les envoya à Koui-tcheou-fou, ville de premier ordre, sur le fleuve Bleu, vers la frontière orientale du Su-tchuen. Ils y gagnèrent des prosélytes. Mais on les arrêta bientôt et on les conduisit au tribunal du préfet. Le mandarin exigeait qu'ils renonçassent au christianisme, ou qu'ils avouassent appartenir à la secte des Pe-lien-kiao. Ils s'y refusèrent avec énergie. Le barbare mandarin fit appliquer cent soufflets à cette généreuse chrétienne qui, toute couverte de sang, souffrait en silence. Les satellites lui ayant pris son chapelet, qu'elle portait suspendu à son cou, elle somma hardiment le magistrat de le lui rendre, et en même temps elle professa de nouveau sa foi. Les satellites l'interrompirent en lui disant : « Nous allons te trancher la tête. » — « Oui, « tranchez-la moi tout de suite », répondit-elle avec un courage vraiment viril. Le mandarin ordonna que les deux prisonniers seraient reconduits aux frais de l'empereur, et sous bonne garde, jusque dans leur pays. On dut, à cause du pitoyable état où la torture l'avait réduite, mettre cette courageuse chrétienne dans une chaise à porteurs. Durant les dix

[illegible]

[illegible] des sol-
dats [illegible] pendant qu'il entendait la messe, des satellites
étaient à la porte, attendant sa sortie pour l'arrêter. Il se-

chappa à grand'peine, par une issue secrète qui n'était pas gardée.

Tant de fatigues le réduisirent à une faiblesse extrême, et enfin il tomba dangereusement malade. La chaleur, qui était intense, aggravait son mal, et il pensait à faire acheter dans les montagnes une propriété où les missionnaires pourraient se réfugier pendant l'été, quand on lui annonça qu'une chrétienté se formait sur les hauteurs, en un lieu où il trouverait un asile tranquille et sûr. Dès qu'il fut en état de marcher, il rentra à Tchong-kin et reprit avec un nouveau zèle l'œuvre des écoles. Il était efficacement secondé par la fille de Pierre Lô. Il résolut d'acheter une maison, et d'y placer cette vierge à la tête d'une école pour les maîtresses, comme celle que Françoise Jèn avait dirigée dans le district de M. Gleyo. Il annonçait ce projet à M. Raulin, comme une marque des progrès du nouvel institut. L'école de Tchong-kin le comblait de consolation et soutenait son courage. « Les petites filles qui y « sont réunies ressemblent à des anges, disait-il. La plupart « sont en bas âge, et j'aime qu'elles viennent ainsi toutes « jeunes. » Mais ces réunions d'enfants rencontraient de sérieux obstacles dans la pauvreté de la plupart des familles qui les faisaient instruire ; il fallait les nourrir et pourvoir à tous leurs besoins. C'était une dépense d'environ soixante francs pour chaque école de douze ou quinze enfants. Mais M. Moÿe se confiait à la Providence qui ne lui avait jamais manqué, et qui lui faisait trouver dans la charité de ses amis d'Europe des ressources proportionnées aux besoins de ses œuvres.

Il suggéra à M. Devaudt d'établir des écoles, et de demander des institutrices à M. Gleyo. Il lui fit accorder une de ces vierges du Yun-nan dont il avait remarqué la piété et la capacité, avec quelques autres dont les famillles étaient du Su-tchuen oriental. Après un voyage de sept jours, elles arri-

vèrent près de M. Devaudt ; mais elles furent mal accueillies par les chrétientés où furent ouvertes les premières écoles. Malgré l'opposition et le mauvais vouloir qu'elles rencontrèrent, elles formèrent des maîtresses capables de les remplacer, après quoi M. Devaudt les envoya à M. Pottier et à M. de Saint-Martin qui les demandaient. A partir de ce moment, M. Moÿe établit des écoles en grand nombre, et dans toute l'étendue de son district les vierges obtinrent des succès qui faisaient l'admiration des chrétiens. Les enfants s'y instruisaient des vérités de la religion, apprenaient les prières et se familiarisaient avec les pratiques de la vraie piété ; elles allaient ensuite dans leurs familles répéter ce qu'elles avaient appris, et à leur tour instruisaient leurs parents. Peu à peu cette belle institution se répandit dans tout le vicariat, dans le district dirigé par M. Pottier et M. de Saint-Martin, aussi bien que dans tous les autres. Ainsi, écrivait M. Moÿe à M. Mathieu, le 12 avril 1782, « je suis venu « en Chine pour enseigner, catéchiser et faire le maître « d'école. Béni soit Dieu qui nous aide en tout ! »

M. Moÿe recueillait ainsi les plus beaux fruits de son zèle et de sa prévoyance. Dès son arrivée dans la mission, il avait prodigué les soins les plus assidus et les plus paternels à ces vierges, en qui on ne voyait, peut-être, que des fleurs destinées à orner les jardins de l'Époux céleste et à les réjouir de leurs parfums, mais qui devaient un jour paraître à sa suite dans les chrétientés, comme des anges de lumière et de charité. Après l'avoir aidé à sauver des multitudes d'enfants, en leur ouvrant le paradis par le baptême, elles lui donnaient un concours non moins efficace, pour préparer à l'église du Su-tchuen des générations de mères chrétiennes. Il comprit plus clairement que jamais qu'en Chine il ne fallait pas instruire la femme pour elle-même seulement, et afin de lui restituer sa dignité naturelle et le rang auquel elle a droit

dans la société, mais aussi et surtout afin de lui rendre l'initiative de l'éducation dans la famille, et de remettre ainsi en ses mains pieuses et intelligentes l'avenir de la société et de la religion. Il voyait les élèves des vierges institutrices, dans un avenir prochain, comme sœurs, devenir les anges gardiens de leurs frères; comme épouses, s'acquitter d'un pieux apostolat près de leurs époux; comme mères, s'asseoir en reines au milieu de leurs enfants; et faire de leurs foyers autant de centres d'où rayonnerait la vie chrétienne. Aussi l'homme de Dieu ne se laissa-t-il point abattre par les fatigues, ni arrêter par les dépenses, ni décourager par la contradiction. Se croyant sûr de l'avenir, parce qu'il n'attendait rien des hommes et tout de la Providence, il s'occupa, dès les premiers temps, de l'ordre et des règles qui présideraient à ces écoles. Par là, les exercices seraient plus utiles aux élèves, et il espérait en même temps obtenir cette uniformité dans les méthodes d'enseignement, qui permet de faire passer les maîtresses et les enfants d'un lieu dans un autre, sans inconvénient sérieux pour l'instruction.

La méthode que M. Moÿe prescrivit aux vierges institutrices ressemblait nécessairement, à cause du caractère particulier de la langue et du système graphique des Chinois, à celle que nous avons fait connaître, en parlant des écoles de garçons. Mais il sut éviter la plupart des défauts que nous avons signalés dans les pratiques des maîtres chinois. Son but essentiel était de pénétrer les enfants de l'esprit de foi et de prière, en leur en faisant faire des actes éclairés et souvent répétés; c'est pourquoi il persuada aux maîtresses, et il leur rappela souvent qu'elles devaient, en exerçant la mémoire de leurs élèves, s'appliquer à ouvrir et développer leur intelligence. Il voulait donc que, contrairement à l'usage des écoles de garçons, à mesure qu'elles enseignaient à lire les livres de religion et de prières, elles en expliquassent

[illegible] un véritable cours de [illegible] [illegible] par les ouvrages [illegible] aux leçons un caractère [illegible] de les entremêler de [illegible] lui-même les [illegible] deux fois par jour. [illegible] des deux leçons était [illegible] [illegible], elle était interrompue [illegible] [illegible]. Les prières indiquées [illegible] [illegible], et elles étaient choisies [illegible] [illegible] aux enfants les devoirs [illegible] [illegible] envers Dieu, envers [illegible] [illegible]. Afin de rendre plus [illegible] [illegible] et les sœurs de la Pro[illegible] [illegible] jour, dans les écoles [illegible] [illegible] pour les *Vierges d'E[illegible]* [illegible] dans ces écoles comme [illegible] [illegible] devenir maîtresses à leur [illegible] [illegible] rappeler fréquemment [illegible] [illegible] de recommander [illegible] [illegible]. Dans chaque salle étaient [illegible] un crucifix et une image de la sainte Vierge. Pour les [illegible] et les habituer à la pratique si pieuse de l'oraison jaculatoire, les maîtresses invitaient les enfants à élever leurs regards vers ces saintes images, en reportant leurs pensées et [illegible] affections sur Notre-Seigneur et son auguste Mère. M. [illegible] fit parvenir ce règlement à M. Raulin et aux sœurs de la Pro[illegible]vidence, en les invitant à l'observer dans la mesure con[illegible]nable, et en leur demandant de prier pour l'heureux suc[illegible] de son entreprise.

Quelques-unes de ces écoles, comme celle de Tcheng-[illegible] de Soui-[illegible] et d'autres villes importantes, étaient [illegible] restaient constamment ouvertes : mais elles étaient [illegible]

nombre. Le plus souvent il aurait été impossible de continuer longtemps et avec régularité les exercices scolaires, sans attirer l'attention des païens et provoquer des persécutions. Plusieurs chrétientés se composaient uniquement de familles pauvres, et on y eût difficilement établi à demeure fixe une vierge institutrice. M. Moÿe acceptait sans hésiter les conséquences de cette institution. Il trouvait bon que les maîtresses allassent d'une station dans une autre, continuant une école assez longtemps pour enseigner et expliquer les prières et, s'il était possible, apprendre à lire les livres de religion. Aux yeux du charitable instituteur, le but des écoles était, avant tout, de faire connaître la religion, de ranimer la ferveur, et de préparer des générations solidement chrétiennes. Or, dans les lieux où il n'y avait que quelques familles et un petit nombre d'enfants, il suffisait, pour atteindre ce but essentiel, que l'école fût ouverte chaque année durant quelques mois, ou même quelques semaines. Il en résultait qu'un plus grand nombre de chrétientés participaient à ce bienfait, au moins dans une certaine mesure, et l'on pouvait s'estimer heureux et bénir Dieu des résultats obtenus en face de la persécution toujours imminente, et dans un pays où la femme est vouée à l'ignorance et à la dégradation.

Telle était la situation en 1782. Le succès des écoles paraissait dès lors assuré, et toutes les lettres que M. Moÿe adressa aux sœurs et à ses amis, durant les années 1781 et 1782, attestent sa confiance dans l'avenir de la mission. Cependant il pressentait des épreuves ; il s'y préparait, en se rappelant que la sainte Vierge avait adopté cette œuvre, et il se persuadait qu'elle la protégerait en Chine comme elle l'avait protégée en Europe.

Nous avons raconté précédemment l'opposition que suscitèrent les pratiques de piété et de pénitence dans les familles, les exercices publics de prière et d'instruction dans les chré-

dientes, et divers autres usages jugés par M. Moÿe utiles ou nécessaires, pour entretenir la foi et la piété des fidèles, et pour connaître les défauts naturels du caractère chinois. Or, les écoles, en se multipliant dans toutes les parties du vicariat, contribuaient efficacement à répandre partout ce qu'on appelait les pratiques de M. Moÿe. Il ne pouvait en être autrement, puisqu'il avait formé lui-même ces pieuses institutrices et les avait pénétrées de son esprit qui, à leurs yeux, était le véritable esprit du christianisme. La défaveur avec laquelle M. de Saint-Martin voyait ces pratiques s'étendit nécessairement aux écoles qui les propageaient. D'ailleurs, ces écoles constituaient une nouveauté dont les dangers étaient aussi visibles que les avantages. Un homme sage et dévoué aux intérêts de la mission pouvait donc s'y tromper. M. de Saint-Martin s'y trompa, et Dieu le permit afin que l'œuvre de son serviteur reçût plus promptement du Saint-Siége, avec sa forme définitive et une direction assurée, l'approbation d'où lui viendraient la force et le succès. C'est ce que nous allons montrer d'après les documents les plus complets et les plus authentiques, conservés à Rome dans les archives de la Propagande.

Dans sa relation du mois de septembre 1782, M. Pottier s'exprimait en ces termes : « L'un de mes prêtres, M. Moÿe,
« a entrepris, dans ces derniers temps, de former une société
« de vierges chrétiennes, comme on dit qu'il a fait en France
« non sans succès, il y a quelques années, dans l'intention de
« donner à ces vierges, pour devoir principal, d'instruire des
« vérités et des devoirs de la religion les filles des chrétiens
« et de préparer les néophytes de leur sexe au baptême, et
« les femmes en général à la réception des sacrements. Bien
« que j'aie grandement loué cet institut, et que j'aie vivement
« souhaité son succès dans le vicariat, j'ai reconnu
« dans l'exécution de graves excès, conduisant à des péri-

« qui, si je ne me trompe, ne seront que très-difficilement « évités. »

M. Pottier expose ensuite et développe, en leur donnant toute leur force, les six motifs qui lui faisaient concevoir de si sérieuses inquiétudes au sujet de l'œuvre de M. Moÿe, et de la manière dont elle était dirigée. Nous nous contenterons de résumer cet exposé.

Ces écoles ne peuvent rester inconnues des païens, et on doit redouter les violences de la population idolâtre envers les vierges ; en fait, l'une d'elles a dû déjà prévenir par la fuite l'exécution de projets formés contre sa sûreté et son honneur.

Presque toutes ces vierges sont encore fort jeunes ; à l'exception de trois ou quatre, elles sont âgées de quinze à vingt-cinq ans ; cependant la plupart ont fait *publiquement* vœu de chasteté, et leur habit ne les distingue point des autres filles.

Quelques-unes ouvrent leur école dans la maison paternelle ; mais c'est le petit nombre. Le plus souvent elles doivent réunir leurs élèves et vivre elles-mêmes dans des maisons où ont libre accès, hommes et femmes, tous les membres de familles qui leur sont étrangères. Il est vrai que M. Moÿe a remédié à cet inconvénient, en faisant accompagner ces jeunes vierges d'une veuve ou d'une femme âgée, vertueuse et prudente. Néanmoins on a vu un hypocrite essayer de tenter et de perdre une de ces institutrices.

Généralement ces vierges n'ont aucune ressource assurée, et elles enseignent gratuitement.

Cet institut est une nouveauté, non-seulement pour les idolâtres qui n'instruisent point leurs filles, mais même aux yeux des chrétiens pour qui, ni tant de missionnaires zélés ni M. d'Écrinée qui a régularisé la société des vierges, n'ont pensé à rien de semblable. Cette nouveauté paraît d'autant

plus dangereuse qu'il est contraire aux règles qu'une jeune fille, dans la mission, soit admise avant l'âge de vingt-cinq ans à émettre le vœu de virginité.

Enfin, ce qui ajoute à tous ces inconvénients, c'est que plusieurs missionnaires ont cru pouvoir charger ces vierges de lire et d'enseigner publiquement dans les assemblées ou tous les fidèles, hommes et femmes, se réunissent indistinctement, ce qui est contraire aux mœurs du pays, à toutes les convenances et au précepte de saint Paul.

M. Pottier concluait en disant que, malgré la gravité de ces motifs d'inquiétude, il n'avait point voulu supprimer une institution qui pouvait rendre des services, et il suppliait la Sacrée-Congrégation d'examiner dans sa sagesse, et de décider avec autorité.

Ce mémoire du Vicaire apostolique du Su-tchuen devait être d'autant plus remarqué à Rome, que son auteur y était justement respecté comme un courageux confesseur de la foi, et estimé comme un évêque au cœur vraiment apostolique. Au Su-tchuen, comme à Metz, M. Moÿe voyait donc travailler à la ruine de son œuvre la plus chère l'autorité, sans l'assentiment et l'appui de laquelle elle ne pouvait subsister ; mais, en Chine comme en France, l'épreuve allait affermir ce qu'elle paraissait ébranler, et, contre toute attente, lui assurer l'avenir.

Il semble qu'avant d'adresser à la Propagande un mémoire aussi défavorable sur l'œuvre de prédilection d'un missionnaire qu'il tenait d'ailleurs en grande estime, M. Pottier aurait dû le lui communiquer, ou du moins lui en faire connaître la substance, afin qu'il pût donner des explications et des renseignements. Il n'en fut rien cependant. C'est M. Pottier lui-même qui nous l'apprend dans une de ses lettres, mais en des termes qui laissent soupçonner les inquiétudes de sa conscience d'évêque et les reproches de son cœur de père et d'ami. Quoi qu'il en

soit, le secret ne fut pas si bien gardé qu'il n'en transpirât quelque chose, et M. Moÿe apprit avec certitude l'existence d'un long mémoire, adressé à la Propagande par le vicaire apostolique, où ses œuvres, et plus particulièrement celle des écoles, étaient présentées sous un jour défavorable et jugées sévèrement. Il crut de son devoir, non point de se défendre, ce qui intéressait sa personne lui importait peu, mais de justifier, en les mettant dans leur vrai jour, des institutions et des œuvres dont l'excellence pouvait déjà être constatée par l'abondance et la bonté de leurs fruits. Il ne connaissait que vaguement les points traités dans le mémoire de M. Pottier, et il n'en pouvait juger que d'après les opinions bien connues de M. de Saint-Martin, dont le prélat acceptait l'influence d'autant plus volontiers qu'il obéissait ainsi à de vifs sentiments d'estime et d'affection. Sur ces indications nécessairement vagues et insuffisantes, il écrivit quelques observations qu'il adressa à la Sacrée-Congrégation, et qui parvinrent à Rome en même temps que le mémoire du vicaire apostolique. Ces observations sont très-courtes, mais très-nettes. M. Moÿe énumère rapidement les pratiques qu'il a introduites dans sa mission, et que M. Pottier a approuvées et introduites dans son propre district. Il constate qu'il en a été de même pour les écoles, établies d'abord par lui, et ensuite par M. Gleyo et M. Devaut. Loin de permettre aux vierges de lire et de parler dans les assemblées communes, il ne le permet pas même aux hommes. Enfin, il attribue les craintes de M. Pottier à M. de Saint-Martin, *esprit inquiet et passionné qui tourne en mal tout ce qu'il ne peut entreprendre*. Nous verrons M. de Saint-Martin condamner lui-même, et avec sévérité, sa conduite envers M. Moÿe, et le jugement qu'il porta d'abord sur les écoles ; aussi pensons-nous qu'il n'a jamais mérité cette qualification *d'esprit inquiet et passionné*, que M. Moÿe ne craignit pas de lui appliquer, en écrivant à la Sacrée Congré-

gation. M. de Saint-Martin a été un généreux confesseur de la foi, un zélé missionnaire, et un évêque vraiment apostolique : il a pu néanmoins se tromper, et il s'est trompé en effet, par suite de l'infirmité humaine, et non par l'entraînement d'une passion habituelle qui l'aurait dominé. Au reste, c'est la seule fois que M. Moÿe se soit ainsi exprimé ; dans ses relations et dans ses lettres, il fait souvent allusion à l'opposition qu'il rencontra, mais toujours d'une manière voilée, sans nommer les personnes et sans les juger. En apprenant l'existence du mémoire de M. Pottier, il fut blessé au cœur, et sa réponse s'en ressentit. Il en fut de même de M. Gleyo qui prit la défense de son ami et de son œuvre, et écrivit en sa faveur une lettre d'une énergie contraire à ses habitudes de douceur et d'humilité. En même temps qu'il l'adressait à M. Pottier, il en communiquait un extrait à M. Moÿe qui le joignit à sa défense, pour l'envoyer à la Propagande. C'est cet extrait que nous reproduisons.

« Voici quelques mots de ma lettre à Monseigneur qu'il faut « que vous voyez. — J'ajouterai encore, par esprit de jus« tice, ce peu de mots. Il paraît que ceux qui vous parlent « contre M. Moÿe aiment à dénaturer tout ce qu'il fait, pour « vous le rendre odieux. Par exemple, il est extrêmement « loin du vrai qu'il y ait le pêle-mêle dont vous parlez, des « jeunes gens avec les vierges. Nous avons le moyen et l'au« torité d'obtenir quelques appartements où elles sont comme « dans un petit couvent. Il y a ordinairement deux maîtresses : « une qui ne fait qu'enseigner ; une autre, plus âgée, qui « enseigne et qui gouverne, pour la fidélité aux exercices, « pour presser et punir les paresseuses, etc. Les maîtresses « et les écolières demeurent là, font là leur manger et « prennent leurs repas, étudient, enseignent, prient là et « couchent là. Il n'y a point d'hommes qui aillent là. Le père « de famille leur achète ce dont elles ont besoin, et ne leur

« permet point de sortir, afin que l'école soit cachée aux « païens. Quand la mère de famille a de la piété, elle aide les « maîtresses à maintenir l'ordre. Quand les chrétiens ont de « la générosité, ils nourrissent les maîtresses ; quand ils sont « ladres et *sine affectione*, comme les miens, le mission- « naire leur fournit le nécessaire. Le dimanche est un jour « de croix pour les filles qui doivent, ce jour-là, enseigner « les femmes âgées à qui on ordonne d'aller se faire in- « struire. Ce plan là, s'il est bien pratiqué et cultivé par le « missionnaire, ne peut avoir que de grands avantages. Et « voilà, Monseigneur, ce qu'il faut accuser à Rome, ou ail- « leurs, où il vous plaira, si vous voulez accuser vrai, et « empêcher que l'esprit de critique ne porte d'autres à dé- « nigrer tout. M. Moÿe vous exposerait davantage l'esprit de « cet institut et la manière d'y perfectionner les vierges. « Mais elles sont trop jeunes ? On ne fait que commencer; en « quelques années, elles seront âgées, et la jeunesse n'em- « pêche pas toujours la maturité. Voyez la vierge Jèn. Il serait « certainement fort à souhaiter que vous leur laissiez chan- « ter, comme ici, toutes leurs prières dans leurs écoles, « prières dont la plupart leur sont propres. Cela a bien une « autre onction et est d'ailleurs nécessaire pour bien distri- « buer l'emploi de tout leur temps. Mais cette méthode là étant « de M. Moÿe, pourrait-elle passer? Quoi qu'il en soit, si vous « n'avez pas, ou si vous ne pouvez pas vous procurer des « lieux commodes pour établir des écoles, comme je l'ai dit, « et qu'il faille qu'une vierge toute seule (ce qui est sujet « à inconvénient) soit exposée au pêle-mêle en question, « renvoyez-la plutôt ici. Si nous n'avons pas à quoi les em- « ployer, nous les mettrons dans leurs propres familles, en « attendant d'autres dispositions de la Providence. Je vous « en ai envoyé quatre, en ne comptant pas la Yang. Vous en « aviez demandé au moins trois. Vous en avez renvoyé deux,

[illegible] Cela me sera, je vous [illegible] disgracieux que pour leurs [illegible] promesses de vos soins [illegible] mais cela ne sera [illegible] pauvres filles, qui n'ont [illegible] la force d'esprit de [illegible] car nous les accou[illegible] à leur propre senti[illegible] que la [illegible] Ayez la bonté [illegible] petit détail-ci ; vous [illegible] pour la gloire de [illegible] que d'autres avec [illegible] que tout le monde [illegible]

[illegible]

infinies, et à la condition d'une règle uniforme maintenue par une surveillance sévère et constante. C'est ce qui eut lieu dans les districts où l'action personnelle de M. Moÿe put s'exercer librement, et où il était soutenu par la confiance de ses confrères et aidé de leur concours. Après trois années d'expérience, malgré tant de périls qu'il déclarait inévitables, M. Pottier signalait une seule tentative hostile de la part des païens, et une seule vierge ayant été exposée à un danger qui n'échappa point à la vigilance de M. Moÿe. Mais dans les districts du centre et du nord-ouest, il n'en était pas de même. Les règlements n'étaient pas uniformément observés, l'emploi du temps variait, les exercices qui entretenaient la piété dans les classes et y réglaient la succession des études et des leçons, étaient supprimés ou modifiés. De plus, les ressources matérielles étaient sans doute moins abondantes que chez M. Moÿe qui, nous l'avons vu, recevait d'importants secours de ses amis de France. Mais surtout les vierges ne sentaient plus l'énergique impulsion de leur pieux instituteur, elles perdaient quelque chose de leur ardeur et de leur régularité à mesure qu'on voulait les soumettre à une autre direction. Il était naturel, dans ces conditions, et presque nécessaire qu'on vît se produire les inconvénients qui inquiétaient M. Pottier et l'obligeaient à recourir à l'autorité du Saint-Siége. Ces inconvénients n'étaient pas inhérents à l'œuvre elle-même ; ils n'étaient que la conséquence des fautes que l'inexpérience et les entraînements du zèle avaient pu faire commettre, mais qu'il serait facile de prévenir ou d'éviter dans la suite, en recourant à l'autorité et à la sagesse de l'Église. M. Pottier agissait donc avec prudence en déférant l'œuvre de M. Moÿe à la Sacrée-Congrégation, et ce n'est point dans cet acte que l'on peut voir la preuve d'une disposition peu favorable au saint missionnaire. Mais il faut reconnaître que le vertueux prélat s'était laissé prévenir, et qu'en

acceptant, sans les contrôler, des assertions fausses ou inexactes, il avait, sans le vouloir, dénaturé en partie l'œuvre sur laquelle il appelait le jugement de la Sacrée-Congrégation. Il semble certain que les préjugés que M. de Saint-Martin avait conçus contre M. Moÿe, et qu'il avait communiqués à M. Pottier, leur firent accueillir trop promptement et avec trop de facilité des imputations qu'il suffit à M. Moÿe et à M. Gleyo de nier purement et simplement. Ces observations expliquent aussi, sans les justifier peut-être, la sévérité du langage des deux missionnaires, quand ils parlent de l'opposition de M. de Saint-Martin, et la rigueur de leur jugement sur sa conduite envers eux. Il ne faut ni s'étonner, ni se scandaliser de ces divergences de pensées et d'appréciations, de ces contradictions de langage et de conduite entre des personnages si vertueux : les uns et les autres voulaient le bien, et leurs intentions étaient pures. Si leurs jugements étaient opposés, c'est qu'ils se rapportaient à des faits accomplis en des lieux séparés par d'énormes distances, et qu'il leur était difficile, souvent impossible, de se communiquer réciproquement leurs pensées et leurs observations ; et enfin, la sainteté la plus éminente n'efface point les caractères, et par conséquent n'empêche pas toujours des oppositions auxquelles elle laisse un libre cours, pourvu que la charité domine et purifie tout.

La Sacrée-Congrégation examina cette question des écoles instituées par M. Moÿe ; mais elle ne rendit sa décision qu'au mois d'avril 1784, lorsque notre missionnaire avait déjà quitté la Chine, et au moment où il allait rentrer en France. Pour ne point interrompre notre récit, nous dirons dès maintenant ce que devint cette œuvre capitale de M. Moÿe, son plus beau titre à la reconnaissance de l'église du Su-tchuen. Voici le texte de la réponse de la Propagande à la consultation de M. Pottier ; il est décisif pour M. Moye et pour son

institution, et il ne peut être omis dans le récit de la vie de ce saint et zélé missionnaire.

« Pour ce qui est de l'institut des vierges chrétiennes, « chargées d'enseigner la religion aux jeunes filles, certai- « nement il ne doit pas être blâmé, si on n'y laisse péné- « trer aucun vice, si on évite qu'il devienne une occasion « d'attaques de la part des païens, et si ces vierges s'ac- « quittent de leurs devoirs avec modestie, prudence et piété. « Afin d'atteindre ce but, la sagesse exige que l'on se con- « forme aux règles tracées par M. de Martillac, évêque « d'Écrinée, et renouvelées si à propos par vous-même. Afin « de les affermir par l'autorité du Siége apostolique, nous « ajouterons quelques articles propres à conserver sainte et « sans tache cette société des vierges chrétiennes. Vous les « transmettrez à vos missionnaires, et vous leur enjoindrez, « en notre nom, de les observer fidèlement.

« 1° Ils ne permettront jamais à ces vierges d'annoncer « la parole de Dieu ou d'enseigner dans les assemblées « d'hommes, soit par la lecture, soit par le chant des can- « tiques ou des prières, car cela est contraire à la défense de « l'apôtre qui a dit : *Que les femmes se taisent dans l'église,* « *car il ne leur est pas permis de parler ; mais elles doivent* « *être soumises comme le dit la loi.*

« 2° Que ces vierges ne fassent le vœu de chasteté que « lorsqu'elles auront dépassé l'âge de vingt-cinq ans ; que « ce vœu ne soit point perpétuel, mais de trois ans seule- « ment, sauf à le renouveler de trois ans en trois ans, avec la « permission du missionnaire, si la pureté et la régularité « de leur vie sont bien reconnues, et si elles persévèrent dans « la résolution de renoncer au mariage.

« 3° Qu'on n'admette point au vœu de chasteté les filles « qui ne peuvent être nourries dans la maison paternelle, « mais sont obligées d'errer çà et là, de maison en maison,

« pour obtenir leur entretien. Il convient que toutes les « vierges consacrées à Dieu évitent la compagnie des « hommes et se renferment dans leurs maisons, afin que, « par le silence, la prière et la vigilance sur leurs sens, elles « obtiennent de Dieu de rester fidèles à leurs pieuses et « saintes promesses.

« 4° Que l'on choisisse, pour leur confier la charge d'en-« seigner les jeunes filles, celles de ces vierges qui sont les « plus âgées. et, s'il est possible, celles qui ont dépassé « trente ans, et qui se font remarquer par la pureté de leur « vie, leur savoir et leur prudence.

« 5° Qu'elles n'ouvrent point leurs écoles indistinctement « dans toutes les maisons ; mais chez elles, ou dans des mai-« sons désignées par le missionnaire, et qui ne seront point « habitées par des hommes, où du moins ceux-ci ne pour-« ront entrer quand les jeunes filles y seront réunies pour « l'instruction.

« 6° Que ces réunions de jeunes filles ne soient point trop « fréquentes, de peur d'exciter les soupçons des gentils ; que « les maîtresses restent plutôt chez elles, pour y enseigner « les enfants en particulier, ou qu'elles aillent donner leurs « leçons dans les familles ; qu'en tout elles veillent, non-« seulement à donner une instruction convenable, mais à « éviter toute occasion de dommage pour la religion qui, en « ces contrées, est exposée à tant de périls.

« Pour vous, intimez ces règles en notre nom à vos mis-« sionnaires, afin qu'ils les observent exactement et avec zèle. « Mais, si vous jugez qu'à raison des temps et des personnes, « ces règles ne peuvent aucunement être observées, il vau-« drait mieux dissoudre cette société de vierges chrétiennes « que d'exposer la religion elle-même à quelque grave dan-« ger. Vous examinerez, avec votre prudence accoutumée, « ce qu'il convient de faire en ces conjonctures. Que vos

« missionnaires sachent qu'ils doivent être dociles à vos avis « et soumis à vos ordres, s'ils ne veulent encourir, devant « Dieu et devant les hommes, le grave reproche de déso- « béissance. »

Cette réponse fut le salut de l'institution des écoles des vierges chrétiennes. La Propagande approuvait l'œuvre dans son principe et dans ses éléments essentiels et caractéristiques, mais sans examiner dans quelles mesure il fallait admettre la réalité des faits allégués dans le mémoire de M. Pottier, ni à qui ces faits devaient être imputés.

Elle assurait l'existence de cette précieuse institution, en traçant la voie dans laquelle il fallait marcher, pour éviter des inconvénients qui avaient déjà pu se produire sur plusieurs points, et que la nature des choses autorisait encore à prévoir et à redouter dans l'avenir. Pour M. Moÿe, tout était renfermé dans ces quatre mots : *Nihil est sane reprehendendum ; il n'y a certainement rien à reprendre dans cet institut.* Son œuvre était approuvée dans sa substance, et la Sacrée-Congrégation la jugeait propre en elle-même à produire d'heureux fruits, à la condition de ne point s'écarter des règles précises qu'elle traçait avec sa prudence traditionnelle. M. Moÿe n'était point blâmé d'avoir employé de jeunes vierges dans les écoles, où il ne les laissait point sans surveillance, puisque la Sacrée-Congrégation supposait qu'il pourrait encore en être quelquefois de même. La Propagande admet et recommande l'usage que M. Moÿe avait établi, d'envoyer les maîtresses de maison en maison, afin d'éviter les réunions nombreuses et souvent répétées dans le même lieu. Pour ce qui est du vœu public de virginité, la règle imposée par le Saint-Siége ne condamne en aucune façon la pratique de M. Moÿe, puisque nous ne voyons nulle part qu'il ait admis à la *profession publique* de chasteté les vierges qui n'avaient pas encore atteint l'âge requis.

Toutefois, si la Propagande approuvait, en général, les œuvres et les pratiques de M. Moÿe, et préparait la prospérité de l'institut des vierges par des règles et des recommandations admirables de réserve, de sagesse, de prudence et de charité, elle n'était pas sans inquiétude au sujet des discussions qui s'étaient élevées entre lui et M. Gleyo, d'une part, et M. de Saint-Martin de l'autre. C'est pourquoi, comptant sur la soumission et la charité de ces deux confesseurs de la foi qu'elle avait appris, dès longtemps, à estimer, elle leur fit adresser, le 29 avril 1784, la lettre suivante :

« Nous vous adressons cette lettre commune à l'un et à « l'autre, afin que vous receviez ensemble le témoignage de « la très-grande confiance que nous avons en vous. Depuis « longtemps, en effet, nous avons apprécié votre éminente « vertu et votre zèle ; mais notre estime s'est encore grandement accrue de ce que nous ont appris vos lettres du « 17 avril et du 30 août de l'année 1782 ; nous y avons « reconnu et admiré votre modestie, votre humilité, et cette « obéissance sans laquelle les autres vertus ne seraient qu'une « apparence vaine et trompeuse. Ces lettres nous ont appris « que vous avez reçu les décrets de la Sacrée-Congrégation sur l'usure et sur le baptême des enfants des infidèles, sans aucune hésitation, dans toute la sincérité de « votre cœur, de sorte qu'il n'est point douteux que vous les « exécutiez fidèlement et que vous en fassiez, dans l'avenir, « la règle de votre conduite. Aussi ne pouvons-nous vous « exprimer toute la joie que nous avons ressentie à votre « sujet, en vous voyant si fermement appuyés sur le fondement des apôtres, afin d'avoir votre place dans l'édifice de « Jésus-Christ. Toutefois notre joie n'a pas été sans réserve, « à cause des autres choses que renferment vos lettres. En « effet, il en résulte qu'il se produit parmi vous des discussions, et qu'on y voit des commencements de divisions

« inutiles et dangereuses. Mais, grâces en soient rendues à « Dieu, ce mal ne vient que de l'excès du bien, et il est « facile, quand la racine est saine, de le faire disparaître en « émondant la tige. Nous vous appliquons ce remède autant « qu'il en est besoin, par l'instruction claire et détaillée que « nous adressons à votre vicaire apostolique, cet évêque « excellent et vraiment animé de l'esprit des apôtres, à qui « des missionnaires aussi dévoués que vous et ayant aussi « bien mérité de la religion, ne peuvent refuser la soumis- « sion qui lui est due comme à l'ange de leur église. Nous « vous ordonnons donc de faire cesser et d'éviter toute dissi- « dence entre vous et ce prélat, que la Sacrée-Congrégation « tient en grande estime ; vous lui soumettrez de même « vos discussions et vos diverses manières de penser et « d'agir, en vous rappelant que l'obéissance à son propre « supérieur vaut mieux que le sacrifice. Après quoi il ne « nous reste qu'à prier Dieu de vous protéger et de « vous conserver longtemps sains et saufs, toujours unis « dans l'esprit de charité, de douceur, de concorde et de « paix. »

Nous ignorons si jamais M. Moÿe eut connaissance de cette lettre ; mais ce qui nous reste à dire de ses relations avec M. de Saint-Martin nous montrera qu'il avait prévenu les recommandations de la Propagande, et qu'il n'avait pas tardé à recouvrer, avec l'estime de son confrère, toute son affection et toute sa confiance.

En 1784, M. Pottier reçut enfin la réponse du souverain Pontife à la demande d'un coadjuteur qu'il renouvelait chaque année depuis 1779. Conformément au désir du prélat, le Pape ordonnait à M. de Saint-Martin d'accepter par obéissance la charge de l'épiscopat, et, en effet, le nouveau coadjuteur fut sacré évêque de Caradre le dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu, 13 juin de cette même année 1784.

Son zèle, déjà si ardent, parut avoir acquis un nouveau degré de force, et la mission pouvait s'en promettre les plus heureux fruits, quand une violente persécution menaça de tout perdre et de tout détruire. M. de Saint-Martin dut s'enfuir et se réfugier dans des forêts qu'il croyait inaccessibles aux satellites des mandarins. Il y fut arrêté néanmoins, et on le conduisit dans les prisons de Tchen-tou-fou, où il fut bientôt rejoint par M. Dufresse, M. Devaut et M. Delpon. Le passage de ce dernier à Macao, ainsi que son départ de cette ville pour le Su-tchuen, ayant été porté à la connaissance du gouvernement, les ordres les plus sévères avaient été transmis aux mandarins qui se croyaient à bon droit perdus, s'ils ne parvenaient à découvrir les Européens dénoncés. Les quatre prisonniers furent conduits à Pékin, pour y être jugés. Le tribunal appelé Hin-Pou, où se décident les affaires des grands criminels, condamna M. de Saint-Martin et ses trois compagnons à une prison perpétuelle. L'empereur ratifia ce jugement, et rien ne faisait présager une délivrance. Bientôt M. Devaut, l'ami de M. Moye, et M. Delpon moururent des suites des privations et des mauvais traitements qu'ils avaient eu à supporter. Il en aurait été de même des deux autres confesseurs, sans la charité des missionnaires de Pékin, qui parvinrent à les secourir et qui osèrent, mais sans succès, présenter des mémoires à l'empereur pour obtenir leur délivrance. Enfin, Dieu qui tient dans ses mains le cœur des rois, toucha celui de l'empereur, et au moment où on s'y attendait le moins, le 10 novembre 1785, un édit rendit la liberté à M. de Caradre et à M. Dufresse, en leur permettant de rester à Pékin ou de retourner à Macao. Tout le désir des deux confesseurs était de rentrer dans leur chère mission. Ils préférèrent donc aller à Macao, afin d'y épier et d'y saisir l'occasion de pénétrer de nouveau en Chine. Mais ils ne purent même s'y arrêter et ils passèrent de Canton

Manille dans les îles Philippines. Ils y demeurèrent près d'un an, partageant leur temps entre l'étude et la prière, et appelant de tous leurs vœux l'heure où il leur serait permis de reprendre le chemin du Su-tchuen. En 1787, ils purent rentrer à Macao ; mais ce ne fut qu'en 1789, après une absence de quatre années, qu'ils arrivèrent enfin à Tchong-kin-fou, « sous les auspices de la Providence, nonobstant la puissance « de l'empereur de la Chine, la vigilance des mandarins, « la multitude et la sévérité des douanes, et tous les dangers « dont la route est semée. (*Lettres de M. de Saint-Martin*, « notice, p. XX-LXXIII). »

Pendant son séjour à Manille, M. de Saint-Martin, reçut une copie de l'instruction de la Propagande, relative aux écoles et aux diverses pratiques sur lesquelles M. Pottier avait jugé convenable de la consulter. Il est à croire que c'est de ce moment que M. de Caradre renonça à tous ses préjugés contre M. Moÿe et contre ses œuvres. En effet, il voulut se mettre de nouveau en relation avec son ancien confrère, et le 7 juillet 1786, il lui écrivit de Manille, en lui envoyant l'instruction de la Propagande, et lui assura *qu'il s'engageait par vœu*, s'il pouvait rentrer au Su-tchuen, à travailler à l'établissement et au développement des écoles. Le généreux missionnaire tint fidèlement sa parole, et, non content de favoriser de tout son pouvoir le développement de l'œuvre, à laquelle son indifférence avait opposé un obstacle si sérieux et, en apparence, infranchissable, il lui donna sa forme définitive par les sages règlements qu'il publia le 1er septembre 1793, et que la Congrégation de la Propagande sanctionna et fit imprimer en 1823. Il ne lui suffit pas de réparer par ses actes l'opposition qu'il avait faite à l'institut des vierges chrétiennes ; il voulut encore l'expier par une déclaration où il consigna ses convictions. Peu de temps avant sa mort, il écrivait à M. Dufresse, devenu son coadju-

Philippines. Ils y [illegible]
temps entre l'étude [illegible]
vœux l'heure où il [illegible]
ain du Su-tchuen. En 17[illegible]
s ce ne fut qu'en 1789, [illegible]
s, qu'ils arrivèrent enfin [illegible]
es de la Providence, nonob[illegible]
r de la Chine, la vigilance [illegible]
et la sévérité des douanes, [illegible]
e est semée. (Lettres de M. [illegible]
-LXXIII).

séjour à Manille, M. de Saint-Martin, reçut l'instruction de la Propagande, relative aux diverses pratiques sur lesquelles M. Pottier avait [illegible] de la consulter. Il est à croire que c'est de [illegible] M. de Caradre renonça à tous ses préjugés [illegible] et contre ses œuvres. En effet, il voulut se [illegible] nouveau en relation avec son ancien confrère. [illegible] 1786, il lui écrivit de Manille, en lui [illegible] de la Propagande, et lui assura qu'il [illegible] il pouvait rentrer au Su-tchuen, à travailler [illegible] et au développement des écoles. Le généreux [illegible] tint fidèlement sa parole, et, non content de [illegible] tout son pouvoir le développement de l'œuvre. [illegible] indifférence avait opposé un obstacle si sérieux [illegible] ance, infranchissable, il lui donna sa forme dé[illegible] sages règlements qu'il publia le [illegible] et que la Congrégation de la Pr[illegible] imprimer en 1823. Il ne [illegible] l'opposition qu'il [illegible] ; il voulut [illegible]

[illegible] s [illegible] n [illegible] ait [illegible] as. [illegible] nait [illegible] trait [illegible] venir [illegible] ruits et [illegible] atement [illegible] nt leur [illegible] habitait [illegible] quer par [illegible] s grande [illegible] asié, avait

rieur, avec le titre d'évêque de Tabraca : « Multi
« auliers de curés ; mais où trouver de bons maî
« l'humiliation est commencement. Il y a espérance. Fai
« tribuer en général à cette bonne œuvre. Je manq
« ma partie d'écoliers et de bons maîtres. Amenez-
« les vos cités, faites des fondations pour cela. C
« par-dessus tout les écoles de filles ; Dieu les bénit
« ment si elles sont instituées selon les règles de
« interprétées par la Sacrée Congrégation. Je vous le
« mande comme la prunelle de mon œil. Instituez
« tout. A cet égard, j'ai été trop indifférent, et mêm
« gent. C'est par elles que la foi et une solide
« conservent dans les familles. Faites en sorte,
« prie, qu'on sache partout, même en Europe, qu
« mes sentiments à leur égard, et les vœux que je f
« elles en mourant, afin que l'espèce d'indifférence
« témoignée ne nuise nulle part à une institution s
« dictée par l'esprit de Dieu. (*Lettres de M. de Saint-*
« notice, p. LXXXIII et IV. »

Ce langage est celui d'un homme véritablement
lique, qui a pu se tromper, mais qui, ayant reco
erreur, la répare courageusement. A ce signe on r
les saints. Aussi croyons-nous qu'aux yeux de nos l
les paroles de M. de Saint-Martin lui feront autant d'l
qu'à M. Moÿe, et leur persuaderont que si des dissen
ont pu s'élever entre ces deux prêtres éminents, né
ils n'ont pas rompu les liens de la charité. Nous revi
plus tard sur la correspondance de M. de Saint-Mar
M. Moÿe, et nous aurons occasion de montrer qu'ils
unis aussi bien par les convictions de l'esprit que
affections du cœur.

CHAPITRE XXV.

M. Moÿe prend la résolution de retourner en Europe.

1782-1783.

A son retour du district de M. Gleyo au Su-tchuen oriental, M. Moÿe avait établi un collége ou séminaire à Tao-pa, à une journée et demie de Tchong-kin-fou. Quoique sa résidence ordinaire fût à la ville, il passait au collége une grande partie du temps qui n'était point absorbé par les voyages et la visite des chrétientés. L'éducation et l'instruction des jeunes gens qui se destinaient au sacerdoce lui paraissaient de plus en plus l'œuvre importante pour un missionnaire, et il croyait ne pouvoir lui consacrer ni trop de temps ni trop de soins. Il était aussi appelé à Tao-pa par la chrétienté qui prenait tous les jours de nouveaux accroissements et se montrait de plus en plus fervente. Durant l'été de 1782, il y vit venir à lui plus de cent prosélytes, pour la plupart instruits et bien disposés, et trente d'entre eux furent immédiatement admis au baptême. Plusieurs apostats demandèrent leur réconciliation. Parmi eux une famille nombreuse, qui habitait sur une montagne voisine de Tao-pa, se fit remarquer par son zèle et sa piété. M. Moÿe reçut encore une plus grande consolation d'une veuve dont le mari, ayant apostasié, avait

renoncé à toute pratique de christianisme, de sorte que enfants étaient restés dans l'idolâtrie. Toutefois cette fem n'avait point entièrement perdu la foi ; elle était chréti dans le fond de son âme. Un jour, comme elle se trou hors de sa maison, elle vit des oiseaux qui becquetaien objet et le traînaient ; elle s'en approcha et aperçut son c pelet auquel elle n'avait pas pensé depuis bien longtem Cette vue la pénétra de regret et de douleur, et, tourmentée les remords qui, à partir de ce moment, ne cessèrent plu déchirer son cœur, elle parla à son mari du crime et du m heur de leur apostasie, et l'exhorta à se convertir. Le malh reux lui demanda un délai et, bientôt après, revenant d festin auquel il avait été convié, il tomba dans une eau bo beuse, et y trouva avec la mort le châtiment de son crime e son impénitence. Devenue libre par le coup de la justice divi cette femme ne voulut plus vivre que pour expier ses fau et servir Notre-Seigneur. Afin de réparer le scandale qu'e avait donné, elle travailla avec zèle et constance à la co version de sa famille qui était très-considérable et comp nait au moins cent personnes. Elle avait trois ou quatre fi mariées et ses petits-enfants étaient nombreux. Cette piet mère fit tous ses efforts pour les gagner et leur inspire piété dont elle était remplie. Elle y réussit, malgré de no breuses contradictions, et quoiqu'elle eût beaucoup à souf du plus jeune de ses fils qui alla jusqu'à menacer de la d noncer au mandarin.

Les progrès de la chrétienté du Tao-pa excitaient la jalo sie et la colère des païens de la contrée, et plusieurs fois d ils avaient essayé de les entraver par des menaces et d vexations de toute nature. Ces menaces restèrent sans ef parce que le mandarin ne voulut ni entendre aucune plain ni recevoir aucun acte d'accusation. Mais pendant cet de 1782, trois officiers ruraux se chargèrent de prése

l'accusation, et ils dénoncèrent les chrétiens comme des conspirateurs déjà armés et prêts à se mettre en révolte ouverte. Selon toute apparence, ils connaissaient la présence de M. Moÿe dans le pays, et, comme la suite le fit voir, ils en instruisirent le mandarin.

Le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, on vint subitement annoncer au missionnaire qu'une grande troupe de soldats et de satellites approchait de Tao-pa, et qu'on ignorait pourquoi ils étaient envoyés. Autour de M. Moÿe personne ne voulait croire à une persécution, parce que, si le péril avait été réel, les chrétiens de Tchong-kin n'auraient pas manqué d'en donner avis. On ignorait que le mandarin, pour mieux cacher son projet et surprendre plus sûrement Tao-pa, ne s'était mis en marche que pendant la nuit, de sorte que lorsque les chrétiens de la ville apprirent ce qui se passait, il ne leur restait plus qu'à implorer le secours du ciel par la prière. Cependant le mandarin et les soldats hâtaient leur marche, arrêtant les chrétiens dont les maisons étaient sur leur passage, et les emmenant avec eux à Tao-pa. Ils n'étaient plus qu'à une faible distance du collége, qu'on s'y demandait encore quel était leur dessein. On prit néanmoins les précautions ordinaires en pareille circonstance, et on se hâta de faire disparaître les livres, les ornements et les objets de piété. Pour les dérober plus sûrement à toutes les recherches, on les enfouit dans le riz, qui, après la récolte, avait été amoncelé en grande quantité. Les satellites approchaient toujours. Alors M. Moÿe prend un habit de paysan, se couvre la tête d'un grand chapeau de paille, et, un panier au bras, il sort avec quelques chrétiens qui doivent l'accompagner. Tous les sentiers étaient déjà gardés ; il fallut donc suivre le grand chemin, et s'éloigner à travers la foule, en prenant l'air et les allures de gens de la campagne qui retournent à leur maison, accompagnés des parents et des

amis qu'ils ont visités. Ils marchaient lentement, s'arrêtant quelquefois, et regardant autour d'eux, en apparence par curiosité, mais en réalité pour s'assurer de ce qui se passait, et avec un vif sentiment de frayeur. Enfin M. Moÿe et deux de ses compagnons parvinrent à quitter le chemin, en se jetant dans un petit bois, à travers lequel ils gagnèrent une maison où il y avait en même temps des chrétiens et des païens.

Ils y étaient depuis une heure, quand la fille du maître de la maison accourt tout éperdue, annonce que le mandarin a fait environner le collége; que les écoliers ont pu s'échapper; qu'on a arrêté et chargé de chaînes un grand nombre de chrétiens à qui on a fait subir un interrogatoire ; et enfin qu'on a découvert des livres qu'un des prisonniers a malheureusement avoué avoir été apportés par M. Tsiang. Le mandarin crut que ce prêtre chinois était M. Moÿe, le maître de religion dont la présence à Tao-pa lui avait été dénoncée. Il fit mettre à la question le chrétien qui avait parlé de M. Tsiang. On lui écrasa si cruellement les chevilles qu'il perdit connaissance; mais il n'ajouta rien à sa première déposition. Le mandarin fit fouiller sans plus de succès toute la maison ; il ne découvrit rien qui révélât ni la présence du missionnaire, ni l'exercice de la religion. Il fit encore arrêter quelques femmes, et parmi elles, cette veuve dont nous avons raconté la conversion. Il alla ensuite se loger avec les prisonniers et une troupe de trente ou quarante satellites, dans une pagode dont les provisions furent bientôt épuisées. Ce fut alors aux chrétiens de Tao-pa à subvenir aux besoins et aux exigences de tout ce monde, et plus tard M. Moÿe leur dit que Dieu avait voulu les punir ainsi de leur avarice et de leur dureté : « Il vous a obligés de donner à des païens et à « des persécuteurs ce que vous avez refusé à des pauvres et « à des chrétiens. »

Enfin, après quelques jours de recherches infructueuses, le mandarin reprit la route de Tchong-kin, emmenant prisonniers trente hommes et quatre femmes. M. Moÿe, persuadé qu'on le ferait rechercher dans tout le voisinage, et sachant quelles seraient les funestes suites de l'arrestation d'un Européen, voulut s'éloigner sans plus de retard. Mais la fille qui était venue l'avertir s'y opposait, en disant que des païens armés gardaient toutes les routes, qu'ils ne voulaient pas la laisser passer elle-même, et qu'ils faisaient entendre aux chrétiens qu'ils étaient assurés de la présence du maître de religion. M. Moÿe ne se rendit pas, et obligea un chrétien et un prosélyte fort douteux à l'accompagner et à lui servir de guides. Ils avançaient avec précaution, à la faveur d'une nuit obscure. Bientôt les deux Chinois voulurent allumer des torches ; ils quittèrent le bois où ils avaient marché d'abord, et allèrent à travers la campagne, retardés par les chemins qui étaient affreux, et la pluie qui tombait par torrents. M. Moÿe obtint avec peine qu'ils évitassent un grand marché où la foule était considérable ; puis ces hommes mous et indifférents voulurent se reposer, et M. Moÿe dut les laisser dormir durant quelques heures, malgré tout ce qu'il y avait à craindre de la curiosité des passants. Vers huit heures du matin, il arriva enfin à six ou huit lieues de Tao-pa, à une maison où il put prendre quelque repos, et où il fut bientôt rejoint par M. Tsiang qui, lui aussi, avait pris la fuite pour se soustraire aux recherches dont il était l'objet.

Au moment où le collége fut envahi par les satellites, M. Tsiang était sur une montagne voisine, dans une famille d'apostats convertis, ayant avec lui un écolier malade, du nom de Tao. M. Moÿe crut prudent de renvoyer cet enfant à Tchong-kin, et, dans ce but, il donna de quoi payer une chaise à porteurs. Mais depuis l'éclat de la veille, le trajet de Tao-pa à la ville était devenu extrêmement dangereux ; toute

la contrée était agitée, et un chrétien n'aurait pu paraître impunément. Le jeune écolier se retira à Tchang-keou, et il y mourut saintement.

M. Moÿe et M. Tsiang partirent bientôt eux-mêmes pour cette ville, et le premier jour ils atteignirent Mou-tang, où ils passèrent la nuit ; ils y furent arrêtés par une bande de satellites qui interrogèrent leur conducteur, mais sans rien découvrir. Ils parvinrent ainsi à Tchang-keou. Selon l'observation de M. Tsiang, cette ville, sans cesse traversée par une foule d'étrangers, et appartenant au district de Tchong-kin, ne pouvait être un lieu de sûreté pour eux. M. Moÿe le comprit. Ils sortirent donc de Tchang-keou, et après trois jours d'une marche excessivement fatigante, ils entrèrent à Quin-gan, ville qui appartenait à une autre préfecture. Ils y furent rejoints par les écoliers qui s'étaient échappés de Tao-pa. M. Moÿe fit partir M. Tsiang pour le Kouy-tcheou, afin de le dérober aux perquisitions que l'on continuait contre lui, et il lui donna des instructions pour le ministère qu'il aurait à remplir, et pour les précautions qu'il devait prendre en ce temps de persécution.

Il demeura à Quin-gan environ quatre mois, c'est-à-dire jusque vers la fin de l'année 1782. Il y reprit le cours de ses occupations ordinaires ; il donnait des leçons aux élèves du collége, dirigeait les écoles de filles, instruisait les néophytes, prêchait et administrait les sacrements. Il eut la joie de conférer le baptême à soixante adultes. Mais là, comme en d'autres chrétientés, il eut la douleur de voir une famille riche, attachée aux biens de la terre, refuser, par crainte de la persécution qui sévissait, d'embrasser la vérité qu'elle avait cependant reconnue. En effet, le bruit de la persécution de Tchong-kin avait retenti jusqu'au dehors du district, et on s'attendait à voir les recherches et les poursuites s'étendre jusqu'à Quin-gan. D'ailleurs, la présence du missionnaire

imprimait à la chrétienté un mouvement inaccoutumé, et les païens ne tardèrent pas à signaler aux satellites la maison où demeurait M. Moÿe. On vint l'en avertir. C'était la veille de la fête de saint François-Xavier. Il aurait été pénible à la piété de M. Moÿe de ne point célébrer la messe le jour où l'Église honore le grand Apôtre des Indes, dont il avait fait son protecteur, et qu'il s'efforçait d'imiter en toute chose. Les chrétiens, effrayés par l'approche du danger, l'engageaient à s'éloigner immédiatement; la maîtresse du logis, au contraire, le rassurait en lui disant qu'il fallait avoir confiance, et qu'il suffisait de recommander aux assistants de prier en silence pendant la messe. « Dieu inspire les bonnes « âmes dans les cas de nécessité » dit, à cette occasion, M. Moÿe. Il célébra, et à la pointe du jour il partit et alla se réfugier, à quelques lieues, chez une pieuse famille où il put reprendre et continuer ses exercices. Il y fut suivi par un malade qui demandait à se confesser et à recevoir les derniers sacrements. Cet homme mourut bientôt comme un prédestiné, après avoir édifié tous ceux qui furent les témoins des restitutions et des aumônes par lesquelles il voulut expier un trop grand attachement aux biens de la terre. Des alertes troublèrent fréquemment la nouvelle résidence de M. Moÿe; la plupart étaient fondées; mais il y en eut aussi de simulées par des chrétiens timides dont le but était de déterminer le missionnaire à s'éloigner, afin de faire cesser le danger auquel sa présence les exposait.

Pendant son séjour à Quin-gan, les infirmités de M. Moÿe s'aggravèrent, et il devint malade au point que l'on crut sa mort prochaine. Sa faiblesse était si grande qu'il ne pouvait presque plus marcher, ni même se tenir debout. Il ressentait des douleurs continuelles, et la guérison lui paraissait à lui-même impossible. Il dit alors la sainte messe, pour demander la grâce d'une bonne mort, et invita les chrétiens à

prier avec lui, pour la même intention. « Après cela, dit-il « lui-même, il m'arriva quelque chose d'extraordinaire et qui « me fit penser à retourner en Europe. J'ai tout communiqué « à Monseigneur. J'eus deux songes qui me rappelaient en « Europe ; j'en ai déjà vu un s'accomplir, et j'espère que « l'autre s'accomplira aussi. »

Quel est ce fait extraordinaire ? Quels sont ces deux songes ? M. Moÿe ne le dit expressément nulle part. Le motif de son retour en Europe fut vivement discuté par ses confrères, et quelques-uns le jugèrent avec une extrême sévérité, ainsi que nous le verrons bientôt. Tout ce que nous voulons faire remarquer ici, c'est que M. Moÿe, dès qu'il eut la pensée de rentrer en France, n'hésita point à la communiquer et à la soumettre à son supérieur immédiat. Il aimait trop à faire de l'obéissance la règle de toute sa vie, pour qu'il négligeât de s'y conformer en une aussi grave conjoncture. Nous nous bornerons en ce moment à cette remarque, nous réservant de mettre pleinement dans son vrai jour la conduite de M. Moÿe, lorsque nous aurons à raconter son départ de la Chine, et l'émotion que cet événement produisit parmi ses confrères. Auparavant, nous devons achever le récit de la persécution à Tao-pa. Le mandarin qui avait arrêté et emprisonné les chrétiens résidait à Tchong-kin, mais n'avait de juridiction que sur les villes de second et de troisième ordre de cette préfecture. Les prisonniers étaient toujours dans les fers, et il ne savait comment terminer leur procès. Il eut recours au mandarin de la ville, qui refusa de se commettre en cette affaire. Force lui fut donc de s'adresser au préfet lui-même, qui se rendit à son prétoire, avec une suite considérable, et lui causa des frais énormes. Le préfet fit comparaître les prisonniers. Il demanda aux femmes si elles priaient, et, sur leur réponse affirmative, il leur enjoignit de réciter quelques formules. Elles choisirent avec prudence une prière où il

était dit : « Seigneur qui nous ordonnez d'honorer nos pères « et nos mères, accordez à nos parents, à nos supérieurs, à « nos bienfaiteurs la santé et les forces de l'âme et du corps « en ce monde, et le bonheur en l'autre. » Le mandarin applaudit, en disant : « Bon ! c'est très-bien ! » Il aurait désiré renvoyer les prisonniers ; mais l'éclat avait été trop grand pour qu'il fût possible de les délivrer ainsi, sans autre forme de procès. En conséquence, il fut décidé que leur cause serait renvoyée au tribunal supérieur de la province, et qu'ils seraient transférés à Tchen-tou-fou. C'était un trajet de cent lieues qu'ils firent sous la garde d'une troupe de cent satellites. Ainsi qu'il était déjà arrivé en pareille circonstance, cet événement eut du retentissement dans tout le Su-tchuen, et aboutit immédiatement à faire mieux connaître les chrétiens et leur religion. Les prisonniers rencontrèrent à mi-chemin les mandarins de Tchong-kin revenant de Tchen-tou-fou, où ils les avaient précédés, pour faire au Vice-Roi la visite qu'ils devaient lui rendre chaque année. Selon l'usage chinois, les prisonniers se prosternèrent sur leur passage, pour les saluer. « Ne sont-ce pas tous des laboureurs, dit un des man« darins, gens utiles à l'État ? » Un autre dit aux chrétiens : « Allez, ne craignez rien ; tout ira bien ; j'ai parlé en votre « faveur. »

Mais si les mandarins supérieurs montraient tant de modération, il n'en était pas de même de la foule des païens. Les événements de Tao-pa les enhardirent, et ils commirent des excès dans une grande partie du district de Tchong-kin. A Fou-tcheou on emprisonna jusqu'à trente chrétiens, et on les retint captifs plus d'un mois. Mais leur prison devint un lieu de prière et de prédication ; et, en même temps que ces courageux confesseurs publiaient hautement l'Évangile en présence de la foule accourue pour les voir et les entendre, ils l'édifiaient par leur vie pieuse et mortifiée. Parmi les pri-

[illegible] de Fou-tcheou se trouvait le beau-père de Magdeleine Sen, que nous avons vu, encore païen, délivrer M. Moye des mains des satellites, recevoir au baptême le nom de [illegible], et devenir un catéchiste instruit et zélé. Tous furent cruellement torturés, et après plusieurs mois quelques-uns ne pouvaient encore marcher. Mais celui que l'on traita avec le plus de barbarie fut le beau-père de Monique Ouên. On le frappa avec tant de violence et si longtemps, que sa tête n'était plus qu'une plaie, et qu'il mourut quelques jours après sa sortie de prison. Tous persévérèrent et rendirent un glorieux témoignage à Jésus-Christ. « Grâces en soient rendues à Dieu qui les a fortifiés », disait M. Moye. L'humble missionnaire se gardait bien de faire remarquer que ces confesseurs appartenaient à l'une des chrétientés qu'il avait formées, et qu'ils avaient été soutenus par les exhortations et les exemples de deux de ses principaux disciples.

Dans les endroits où l'on n'arrêtait pas les chrétiens, on les inquiétait, et on les tourmentait par toutes les vexations imaginables. Leurs parents, leurs voisins, craignant d'être enveloppés dans leur ruine, les accablaient de reproches, et leur demandaient, pour les faire disparaître, leurs livres et tous les objets religieux de nature à les compromettre. Leurs ennemis leur disaient : *Nous voici arrivés au moment de vous ronger la tête.* Pour les timides Chinois, ces menaces étaient quelque chose d'horrible et de terrifiant.

Cependant les prisonniers de Tao-pa arrivèrent à Tchen-tou-fou. Aussitôt il se fit un grand tumulte au prétoire et, contre toute attente, beaucoup de gens prirent parti pour eux. L'étonnement fut plus grand encore quand le Vice-Roi, après s'être fait rendre compte de toute l'affaire, les déclara innocents et ordonna de les mettre en liberté. En même temps il priva de sa charge le mandarin qui les avait arrêtés et mit ainsi le comble à la disgrâce de cet homme qui [illegible]

déjà ruiné par les dépenses où l'avait entraîné cette malheureuse affaire. Un satellite, qui s'était montré très-ardent à la poursuite des chrétiens, fut enchaîné et condamné à la prison. Un autre qui n'avait pas craint de faire subir à l'un des prisonniers un supplice aussi répugnant que douloureux, afin d'en extorquer de l'argent, fut frappé, par ordre du Vice-Roi, jusqu'à ce qu'il expirât sous les coups.

Le courage des prisonniers et la charité des fidèles qui pourvoyaient avec zèle et affection à tous leurs besoins, frappaient les satellites eux-mêmes, et deux d'entre eux se convertirent sans différer. M. Pottier, en rendant compte de cet événement à M. Moÿe, lui disait que l'impression avait été si profonde, que les prétoriens, après le départ des chrétiens, répétaient encore leurs louanges, et que plusieurs parlaient d'embrasser le christianisme. A leur retour à Tchong-kin, les confesseurs furent favorablement accueillis par le mandarin qui avait succédé à leur persécuteur, déposé par le Vice-Roi. Il les congédia, sans leur demander selon l'usage, ni billet, ni rétractation d'aucune sorte. C'est ainsi que se termina, en février 1783, cette persécution qui avait commencé le 8 septembre de l'année précédente, et avait paru devoir amener la ruine de toute l'œuvre de M. Moÿe dans le Su-tchuen oriental.

L'absence des prisonniers avait duré près de six mois. Durant ce long intervalle, la chrétienté de Tao-pa avait été en quelque sorte abandonnée aux païens, et surtout aux satellites qui l'accablèrent des plus odieuses vexations. Ils pillaient les maisons, extorquaient de l'argent, et enlevaient tout ce qui était à leur convenance. La femme de l'un des prisonniers, qui était encore païenne, désespérée du pillage de sa maison, se donna la mort. M. Moÿe exhorta les confesseurs et tous les chrétiens de Tao-pa à ne point se venger de ce qu'on leur avait fait souffrir, et à rendre plutôt le bien

pour le mal, afin de gagner leurs persécuteurs par la charité. Néanmoins quelques-uns des prisonniers, exaspérés à la vue de ce qui avait été fait contre eux et contre leurs familles, et enhardis par leur délivrance, parlèrent avec hauteur, et s'oublièrent jusqu'à frapper deux païens. Aussitôt on publie que les chrétiens se révoltent, et le mandarin en fait saisir douze qu'il condamne à porter la cangue. A l'approche des fêtes de Pâques, les chrétiens demandèrent la délivrance des prisonniers. Comme le mandarin exigeait une caution, selon la coutume chinoise, un chrétien se présenta : « Quoi ! lui « dit le mandarin, tu es chrétien, et tu veux répondre pour « eux ? — Oui, dit cet homme courageux, je réponds de « leur conduite ; ils ne feront rien contre les lois. » Alors le mandarin adressant la parole aux chrétiens venus de la campagne : « Vous autres ignorants, leur dit-il, vous voulez pro« fesser la religion chrétienne ; vous ne savez pas que cette « religion vient de l'Europe, et qu'il n'y a que les gens « riches de la ville qui puissent la pratiquer. A votre mort « on vous arrachera les yeux, pour faire des portraits, car « les Européens font de beaux tableaux, parce qu'ils se « servent pour les faire, de l'humeur qui est dans les yeux. » C'était une nouvelle manifestation de l'esprit qui, après avoir inspiré aux païens des premiers siècles leurs odieuses et absurdes calomnies contre les chrétiens de Rome, soulève encore, dans le vieil empire de la Chine, les passions des idolâtres contre l'Evangile, par des mensonges où l'ineptie le dispute à la méchanceté. Un chrétien voulait répondre au mandarin, et repousser ces calomnies ; mais un prétorien lui imposa silence. Satisfait de ce qu'il venait de dire, le magistrat ordonna de laisser aller les prisonniers en liberté. Mais il en fut de ce persécuteur comme des autres ; peu de mois après il mourut d'une maladie étrange et inconnue. Le préfet de Tchong-kin, qui ne s'était point opposé à ces per-

cutions, tout en refusant d'y participer, fut privé de sa charge et de son mandarinat.

Pendant cette persécution, on ne fit aucune arrestation dans la ville de Tchong-kin; néanmoins la chrétienté de cette ville fut en proie aux agitations et aux inquiétudes les plus vives. Les mandarins désiraient s'assurer de la personne de M. Moÿe, et les satellites eurent ordre de le rechercher dans la maison Lô, où on savait qu'il descendait ordinairement. Mais la veuve Lô, par sa prudence et son énergie, parvint à les éloigner. Les païens savaient aussi qu'on imprimait à Tchong-kin les livres de religion. L'imprimeur païen qui avait prêté ses ateliers pour ce travail, craignait, à bon droit, de voir à la fin sa maison pillée et ses planches livrées aux flammes. Le chrétien qui dirigeait ce travail fut à la veille d'être envoyé en exil. M. Moÿe considérait l'impression des livres chrétiens comme d'une importance extrême pour la religion ; il ne cessa de promettre une protection spéciale de la Providence à cette œuvre, et à ceux qui y prenaient part : « Et en effet, dit-il, je regarde comme une marque de la pro- « tection divine, qu'on n'ait pas poussé plus loin les re- « cherches sur cet article. »

M. Moÿe était rentré à Tchong-kin avant la fin de la persécution, dès le mois de décembre, parce qu'il avait appris que quelques chrétiens, dominés par une timidité excessive, faisaient entendre des conseils d'une prudence tout humaine, et détournaient les fidèles de leur devoir en ces graves conjonctures. Il crut l'heure venue de s'exposer personnellement, malgré les conséquences que pouvait avoir son arrestation. Il espérait détruire, par sa parole et son exemple, l'influence de ces âmes pusillanimes, et soutenir ceux que les suggestions de la crainte pouvaient faire hésiter. Il partit donc de Quin-gan, et il ménagea sa marche de façon à arriver à Tchong-kin à deux ou trois heures de nuit, afin d'y

entrer sans courir risque d'être reconnu. Mais les portes se trouvèrent fermées, et il passa la nuit en dehors de la ville chez de pauvres chrétiens, sur une planche qui lui servit de lit. « C'était une félicité pour moi, écrit-il à ce propos, « quand je passais dans les auberges païennes, si je trouvais « deux petits bancs pour me coucher, et me préserver ainsi « de la vermine et de tous les insectes qui sont dans les « paillasses que l'on ne change que d'un an à l'autre. »

Lorsque M. Moye vit la chrétienté de Tchong-kin raffermie dans ses bonnes dispositions, et prête à tout souffrir pour sauver sa foi et soutenir l'honneur de la religion, il se rendit à deux journées, à l'ouest de la ville, à Che-ma-tang, où il avait demandé à M. Gleyo et à M. Devaut de venir à sa rencontre, pour l'éclairer de leurs conseils sur son projet de retour en Europe. M. Gleyo s'y montra d'abord fort opposé. Mais après avoir prié et dit la sainte messe, pour obtenir les lumières du ciel, il conseilla à M. Moye d'écrire à M. Pottier, de lui exposer toutes ses raisons, et de solliciter une décision qui serait pour lui le jugement de Dieu. Le prélat demanda un délai, et M. Moye y consentit ; puis, frappé des motifs qui avaient été soumis à son appréciation, et reconnaissant que telle était la volonté de Dieu, il répondit qu'il n'osait s'y opposer. M. Pottier rendait en même temps à M. Moye le témoignage, qu'il n'était conduit par aucun motif humain. En conséquence, la résolution de M. Moye fut arrêtée, et il s'occupa dès lors de préparer son départ pour l'Europe.

Pendant que les trois missionnaires étaient réunis à Che-ma-tang, un apostat vint avec une troupe de païens à l'endroit où l'on savait qu'ils célébraient ordinairement la sainte messe, afin de les arrêter et de saisir les ornements. Ayant été avertis à temps, les missionnaires partirent dès la veille au soir et [illegible] à trois lieues de là se réfugier dans la chrétienté de [illegible]. M. Moye fit rompre les fiançailles d'une

jeune fille qui avait été promise, contre son gré, à un apostat.

M. Moÿe passa ensuite à Lâo-Mouen-tin, dont la chrétienté était peu fervente. Il y parla de son prochain départ, et aussitôt les fidèles éclatèrent en pleurs et en gémissements. Ils venaient successivement se prosterner à ses pieds, lui exprimaient la douleur que leur causait la pensée de le voir s'éloigner, et lui demandaient pardon de leur indocilité. « Mal« gré la dureté de mon cœur, dit-il, je ne pus m'empêcher « de pleurer avec eux. » Il rentra à Tchong-kin où la religion continuait à se répandre, la persécution n'ayant servi qu'à la faire briller d'une lumière plus vive et plus pure. Il s'y produisit plusieurs conversions, ainsi que dans une agglomération de plus de cent mille âmes, au-delà du fleuve, où la religion n'avait pas encore pénétré. Il pria M. Devaut de se rendre à Tang-leou, à cinq ou six lieues de Tchong-kin, pour y baptiser de nombreux adultes, convertis et instruits par la veuve Lô, qui avait formé cette nouvelle chrétienté. M. Moÿe descendit encore une fois à Tchang-keou, pour y passer les fêtes de Pâques. Les offices y furent célébrés avec la plus grande piété, et le vendredi-saint, au moment de l'adoration de la croix, toute l'assistance fondit en larmes. Il s'opéra encore beaucoup de conversions en cette ville. M. Moÿe eut la consolation d'administrer le baptême à des vierges dont l'ardeur était si grande qu'elles consacraient des nuits entières à s'instruire des vérités de la religion.

M. Moÿe revint à Tchong-kin, pour y prendre ses dernières dispositions, et surtout pour remettre à M. Devaut l'administration de son district et le soin de ses œuvres. M. Pottier l'y avait spécialement autorisé. M. Moÿe confia donc à ce zélé missionnaire et fidèle ami les deux prêtres chinois, M. Tsiang et M. Benoît Sên, et le pria de veiller sur l'institut des Vierges chrétiennes et des écoles. Son dernier séjour à Tchong-kin se prolongea jusqu'au commencement du

mois de juillet, et, jusqu'au dernier moment, il ne cessa de travailler à la propagation de la foi chez les païens, de même qu'à son affermissement chez les chrétiens. L'année précédente, il avait converti la supérieure d'un couvent de bonzesses. « Quoique les sceptiques chinois ne considèrent la religion que comme une forme sociale, sans importance par elle-même, et se montrent à ce sujet d'une indifférence absolue, si ce n'est pour le Christianisme qu'ils persécutent, ils pensent cependant que tout homme doit appartenir à une religion et professer un culte. Qu'un Chinois soit sectateur de Confucius, de Lao-tse, ou de Bouddha, peu importe, pourvu qu'il puisse dire à quelle *sublime* religion il appartient. Aussi de ces trois anciennes religions du Céleste-Empire ne reste-t-il plus qu'une apparence sans vie et sans fécondité. Les croyances ont disparu, mais les temples sont encore debout. Ce sont les pagodes. Celles des boudhistes, sectateurs de Boudha ou Fo, sont entourées ordinairement d'une sorte de monastères habités par des bonzes qui y mènent la vie commune. Ils ont la tête entièrement rasée, et portent une robe flottante, de couleur grise. Ils font vœu de célibat et de pauvreté, et ne doivent manger que des végétaux. La culture de leurs terres, la vente des amulettes, des charmes, des formules, les gratifications et les aumônes assurent leurs moyens d'existence. Ils se recrutent en recueillant des orphelins, ou en achetant des enfants. L'estime publique leur est généralement refusée, parce qu'on les croit coupables d'abominables souillures, et que leur profession les exempte de tout travail et de toute responsabilité. Les couvents de bonzesses sont aussi nombreux. Leur costume ne diffère guère de celui des hommes ; elles ont également la tête rasée, et, comme elles ne sont pas cloîtrées, on les rencontre assez fréquemment dans les rues. Leur réputation de moralité n'est pas meilleure que celle

des bonzes (M. Huc, l'*Emp. chinois*, t. II, p. 244). C'était la supérieure de l'un de ces couvents de bonzesses que M. Moÿe avait convertie à Tchong-kin. Elle avait laissé croître ses cheveux et repris l'habit commun. Elle reparut alors dans son ancienne pagode, au milieu des bonzesses qui y étaient rassemblées. Ses discours produisirent une telle impression qu'un grand nombre de ses anciennes compagnes songèrent à embrasser sa nouvelle foi. Le mouvement de conversion se faisait sentir dans toute la ville, et M. Moÿe eut encore la joie d'admettre dans le sein de l'Église environ vingt pauvres mendiants, qui avaient été recueillis dans l'hospice fondé par ses soins, aux portes de la ville. Dieu voulait sans doute que cet acte de ministère, au moment où il allait quitter sa mission, fût la récompense de sa charité envers les faibles et les petits et tous ceux que le monde méprise, oublie et abandonne.

Pour se conformer aux désirs du Vicaire apostolique, qui étaient pour lui des ordres, M. Moÿe adressa une lettre circulaire aux fidèles de l'immense district qu'il avait évangélisé. Avec la simplicité d'un homme qui ne parle que par obéissance et selon le témoignage de sa conscience, notre humble et zélé missionnaire rappelle ce qu'il a souffert, ses travaux continuels, ses voyages si pénibles, la douleur que lui causaient plusieurs chrétiens, les uns par leur lâcheté et les autres par leur tiédeur, les trahisons des apostats, la haine des païens et leurs poursuites acharnées, les chaînes et la prison, les interrogatoires devant les tribunaux, les cruelles tortures et les menaces de mort. « Aujourd'hui, « continue-t-il, affaibli par l'âge et les souffrances, je suis « réduit à la nécessité de rentrer dans ma patrie. J'ai pris « cette détermination par l'inspiration de la grâce, et pour « la gloire de Dieu et le salut de vos âmes. Fasse le ciel « que je puisse augmenter le nombre des prêtres qui pren-

[illegible] mission. [illegible] chrétiens [illegible] maintenant [illegible] grâce [illegible] prêtres [illegible] ouvriers. [illegible] enseigné [illegible] doctrine [illegible] plusieurs [illegible] eux [illegible] pouvez-vous assurer [illegible] reproduire par vos [illegible] donner [illegible] apostoliques, et après leur avoir [illegible] les voir partir pour vous prêcher l'Év[angile] [illegible] assure les fidèles de sa persévérance [illegible] son zèle. M. Moÿe leur demande de pe[rsévérer] dans la fidélité à observer la loi de D[ieu] [illegible] usages établis dans la mission. En q[uelques] [illegible] courts, mais très-nets et très-énergiques [illegible] tiques par lesquelles il a ranimé la [illegible] développé l'esprit de prière et de pén[itence]



sous les yeux les chutes déplorables de ceux qui se sont montrés indociles ou tièdes, il fait appel à leur propre expérience, en parlant du bonheur de ceux qui ont été fidèles à ses recommandations. « Conservez les écoles et envoyez-y « vos filles. Établissez ces écoles là où elles n'existent pas « encore. Selon ces paroles de l'Écriture : L'adolescent, « même lorsqu'il aura vieilli, ne s'écartera pas de la voie où « il est entré (*Prov.* XXII, 6), le premier devoir des parents « est de former leurs enfants à la vertu dès le plus bas « âge. Parmi les Chrétiens, les Chinois seuls négligent ce « devoir sacré. Notre vénérable évêque m'a ordonné de « laisser par écrit une instruction sur l'établissement des « écoles, et sur la méthode à suivre dans l'enseignement et « l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. Vous savez que « cette institution des écoles de filles est le fruit de la sollici- « tude de la sainte Vierge pour cette mission... Convertissez- « vous donc de jour en jour, et jusqu'à l'heure de la mort « faites des progrès dans la vertu. S'il en est ainsi, j'empor- « terais l'espérance certaine qu'après avoir été séparés ici-bas « par des espaces immenses, nous serons un jour réunis dans « le ciel, pour y être éternellement heureux. Je vous recom- « mande à la bonté de Dieu, à Notre-Seigneur, à la bienheu- « reuse Vierge et à vos anges gardiens, en les suppliant de « vous conduire à la vie éternelle. »

Les dernières préoccupations de M. Moÿe eurent pour objet ses chères écoles, pour lesquelles, en Chine comme en Europe, il avait tant travaillé et tant souffert. Il les confia à la sollicitude de M. Devaut dont le zèle et la charité lui étaient connus. Son cœur était déchiré à la pensée qu'il s'éloignerait bientôt des vierges et de leurs élèves. Les enfants elles-mêmes pleuraient et gémissaient des journées entières, quand elles apprenaient que le saint missionnaire devait retourner en Europe. M. Devaut, qui accompagnait M. Moÿe dans ses dernières visites,

en était touché et ravi d'admiration, et les tristesses de cette séparation lui faisaient mieux apprécier encore l'œuvre que son pieux ami recommandait à ses soins. La douleur des vierges, qui perdaient un protecteur et un père, fut extrême; mais l'amertume en fut adoucie par le souvenir des sœurs qu'elles avaient en Europe, et elles remirent pour elles, à M. Moÿe, des lettres où elles exprimèrent leurs sentiments avec une touchante simplicité. Deux de ces lettres ont été conservées, et nous les reproduisons comme de fidèles témoignages de l'union spirituelle que M. Moÿe avait établie entre les filles que Dieu lui avait données en France et au Su-tchuen.

« Les vierges chinoises aux religieuses et vierges d'Eu-
« rope.

« Beaucoup de saluts aux religieuses et vierges devant
« Dieu. Nous remercions Dieu d'avoir envoyé un prêtre pour
« nous instruire. Considérant notre faiblesse extrême, nous
« désirons ardemment que vous priiez pour nous, afin que
« nous puissions accomplir nos devoirs, et pour nos prêtres,
« et pour tous les chrétiens, et pour la conversion des
« païens. Nous désirons que vous demandiez à Dieu qu'il
« nous envoie des pères spirituels pour avoir soin de nous,
« et que vous les engagiez vous-mêmes à venir vers nous.
« Nous soupirons après ce bienfait, comme on soupire après
« la pluie et la nourriture dans une année de sécheresse.
« Qu'ils n'attendent pas pour venir que nous soyons morts.
« Nous vous demandons de prier le Seigneur qu'il ait pitié
« de nous, qu'il nous aide, et qu'il nous envoie des pères
« spirituels, pour nous enseigner la doctrine de Dieu, sans
« cesser jusqu'à la mort. Plût à Dieu qu'ils vinssent de siècle
« en siècle, jusqu'à la fin du monde ! Priez Dieu qu'il nous
« pardonne nos péchés, les fautes et les défauts auxquels nous
« sommes sujettes, considérant que si nous sommes éloi-
« gnées de vous de corps, nous désirons de vous être unies

« de cœur, de jouir de la possession de Dieu avec vous, et « d'être à jamais associées avec vous dans le ciel, pour bénir « et remercier Dieu pendant l'éternité. Nous vous remer« cions aussi de votre affection pour nous. Recommandez« nous aux prières des prêtres, pour que Dieu nous octroie « les grâces que nous demandons et espérons. Remerciez « Dieu de nous avoir envoyé le père spirituel pour nous « instruire. Maintenant qu'il retourne dans votre patrie, « pour notre utilité et pour la vôtre, puisque c'est la volonté « de Dieu, nous ne pouvons refuser de nous en séparer. « Nous n'en dirons pas davantage. Nous ne pouvons assez « vous faire connaître l'ardeur de nos désirs et de nos espé« rances. 1783, veille de la Visitation que la sainte Vierge fit « à sainte Élisabeth. »

« Nous toutes, vierges de Chine, nous saluons beaucoup « les religieuses et les vierges d'Europe, remerçiant Dieu « et vous, de nous avoir envoyé un père spirituel, pour nous « instruire. Combien n'a-t-il pas souffert de travaux, de « peines et de fatigues, jusqu'à pencher la tête et tomber « par terre, pendant dix ans qu'il a passés avec nous, dans « l'empire de la Chine, et tout cela pour nous instruire. « Il a souffert de la part des païens des injures, des « coups, des malédictions, et de la part des chrétiens des « crève-cœur à cause de leur mauvaise conduite. Il a ainsi « épuisé les forces de son corps et de son esprit. A présent, « sa santé est délabrée à l'excès. Rendons grâces à Dieu de « ce que le père spirituel a tant souffert pour nous. Qu'il ait « pitié de nous, afin que nous arrivions au ciel, que nous y « soyons unis à jamais pour le voir et le posséder, le bénir « et le remercier, en chantant *alleluia*. Toutes les vierges « et tous les chrétiens de Chine vous invitent à prier Dieu de « nous aider, et de nous envoyer des prêtres pour nous ins« truire. Dans cet empire de Chine, il y a quantité d'idoles,

« de superstitions, et une multitude innombrable de païens. « Nous sommes environnées d'ennemis, et nous entendons « sans cesse les païens proférer en l'honneur des idoles des « blasphèmes contre Dieu. Ils nous disent des injures et « nous menacent. Priez donc Dieu qu'il leur touche « le cœur, pour qu'ils renoncent à leurs idolâtries, et « qu'ils connaissent et aiment le vrai Dieu. Pour la gloire « de Dieu et le salut des pauvres idolâtres, le père spi- « rituel nous a destinées à enseigner les jeunes filles. « Priez Dieu qu'il nous accorde les grâces nécessaires « pour remplir nos devoirs en enseignant la jeunesse, « et en la portant à la pratique de toutes les vertus « pour la gloire de son saint nom, et pour l'avantage spi- « rituel de nos âmes. Rendez grâces à Dieu pour nous; pour « vous, vous êtes heureuses: votre roi, vos magistrats, votre « peuple, tout est chrétien. Vous n'êtes tous qu'un cœur et « qu'une âme. Vous jouissez de la paix, étant sous un même « chef qui est le Souverain Pontife; les membres d'un même « corps, qui est l'Église. Vous ne pouvez manquer d'être par- « faitement unis de cœur et d'esprit. »

Enfin l'heure du départ arriva. Le 2 juillet, fête de la Visitation de la sainte Vierge, M. Moye partit de Tchang-kiu et prit la route de Macao, où il devait s'embarquer pour la France. C'était en 1783, dix ans et trois mois après son arrivée à la capitale du Su-tchuen, et près de douze ans après son départ de Paris.

CHAPITRE XXVI.

M. Moÿe en Chine. — Ses Œuvres.

1783-1784.

Avant de quitter la mission du Su-tchuen, nous demandons au lecteur de jeter un regard en arrière, et d'apprécier rapidement ce que M. Moÿe, dans un si petit nombre d'années, a pu accomplir pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

En entrant au Su-tchuen, il se trouva en présence d'un évêque d'une vertu éminente, mûri par une longue expérience, et qui avait confessé le nom de Jésus-Christ devant les gentils, sans se laisser abattre, ni par le poids des chaînes ni par les horreurs de la torture. Il fut bientôt suivi d'autres missionnaires qui venaient offrir au saint évêque le concours de leur zèle et de leur dévouement ; messieurs de Saint-Martin, Dufresse, Devaut, Hamel, Delpon, étaient tous des hommes d'une grande vertu, et quelques-uns, comme M. de Saint-Martin et M. Dufresse, des prêtres d'une haute capacité. Enfin M. Gleyo, après huit années passées dans les fers pour Jésus-Christ, vint compléter ce clergé d'élite qui permit à M. Pottier de donner une si heureuse impulsion à la propagation de la foi, dans les trois immenses provinces formant son vicariat apostolique.

M. Moÿe ne parut point inférieur à ces ouvriers excel-

lents, avec qui il devait travailler à la vigne du Seigneur, et la tâche considérable qui lui fut confiée, ne se trouva point au-dessus de ses forces. Il se familiarisa avec la langue et les usages de la Chine, malgré son âge déjà avancé, si facilement et si rapidement qu'on le crut favorisé d'une assistance divine toute spéciale. Dès ses débuts, il se montra aussi expérimenté que zélé, et tous ses pas furent marqués par la régénération des anciennes chrétientés et par la formation de chrétientés nouvelles. Dieu bénit visiblement ses travaux. En dix ans, après une famine et une peste qui avaient enlevé le tiers de la population, le nombre des chrétiens avait plus que doublé dans son district, et tout annonçait l'abondante moisson que seraient appelés à recueillir ceux qui lui succéderaient dans cette portion du champ du Père de famille. Mais, pour M. Moÿe, c'était peu d'augmenter le nombre des chrétiens, si leur foi n'était pas éclairée, et si l'esprit et les préceptes de l'Évangile ne réglaient pas toute leur conduite. Il n'hésita pas en présence des abus les plus invétérés, et malgré les préjugés d'une longue tolérance et la résistance apportée par la cupidité naturelle aux Chinois, il extirpa l'usure des chrétientés de sa mission, et vit tous ses confrères se ranger à son avis, et travailler, comme lui, à guérir cette plaie de l'Église du Su-tchuen. Il ne déploya pas moins de courage et de prudence pour faire cesser un autre abus également funeste à la religion, celui des fiançailles prématurées, qui avaient pour résultat ordinaire de livrer des filles chrétiennes à des païens ou à des apostats, au grand péril de leur foi, de leurs mœurs et de leur salut éternel. Nous nous faisons difficilement une idée exacte des conditions dans lesquelles, en pays de mission, se trouvent ces chrétientés, perdues, en quelque sorte, au milieu des idolâtres, ne voyant et n'entendant qu'à de rares intervalles le prêtre qui ne fait que passer, privées de

la présence de Notre-Seigneur au sacrement de l'autel et de l'oblation du saint sacrifice de la messe, sans réunions régulières les jours de dimanche et de fêtes, et manquant enfin de tous les secours extérieurs qui raniment la foi, entretiennent la piété, et ne laissent jamais totalement oublier ni les vérités qu'il faut croire ni les devoirs qu'il faut pratiquer. M. Moÿe trouva un remède efficace à cet inévitable abandon des chrétientés du Su-tchuen. Tenant compte des habitudes et des dispositions naturelles des Chinois, il sut pourvoir en même temps à leur instruction et à leur édification, par la composition, en style populaire, de livres et de formules où l'expression claire et précise des vérités essentielles de la foi est unie à l'onction de la piété la plus tendre et la plus communicative. Dès lors le missionnaire ne fut plus complètement absent. Le dimanche, dans les réunions qui avaient lieu avec ordre et régularité, on entendait encore sa parole en écoutant la prière publique, et chaque jour, presque à chaque heure, il parlait encore dans la famille où l'on récitait les prières qu'il avait composées et prescrites, et où il avait fait pénétrer l'esprit de l'évangile, qui est un esprit de pénitence et de mortification.

Deux œuvres importantes appartiennent plus particulièrement à M. Moÿe : l'*Œuvre angélique* et l'*Institut des Vierges chrétiennes pour les écoles*. Elles constituent son titre le plus personnel et le plus sacré à la reconnaissance de ces chrétientés chinoises, dont elles sont la plus précieuse ressource et le plus bel ornement. Par la première, M. Moÿe a ouvert le ciel à une multitude d'âmes innocentes, et il a préparé le triomphe de la charité chrétienne qui seule peut tout à la fois réparer et prévenir l'un des crimes les plus odieux de la civilisation vieillie et corrompue de l'empire chinois. Par la seconde, en dévouant les Vierges chrétiennes à l'éducation des jeunes filles, il a montré qu'il était vraiment

doué du sens apostolique. Il a, en effet, attaqué le mal qui est tout à la fois l'une des causes les plus efficaces de la corruption des nations idolâtres, et l'un des obstacles les plus formidables à leur régénération par l'Évangile : la dégradation de la femme par la servitude et l'ignorance. Habile à discerner les aptitudes naturelles, autant qu'à reconnaître et à suivre l'action de la grâce dans les âmes, il sut choisir, parmi les femmes et les filles qu'il avait fait entrer en grand nombre dans les voies de la perfection évangélique, celles que Dieu destinait à coopérer à l'accomplissement de son grand dessein. Il travaillait pour l'avenir encore plus que pour le présent. Aussi ne voulut-il point se réserver personnellement l'institution de ces écoles ; il l'établit chez ceux de ses confrères qui pouvaient la faire prospérer, et il ne douta point que ces grains de sénevé semés ainsi dans toutes les parties de la province ne formassent bientôt comme une forêt, où la tempête pourrait bien déraciner quelques arbres mais non jamais la détruire elle-même. La Providence et le temps justifièrent son œuvre et ses prévisions.

Ce qui, en effet, donne à M. Moÿe un rang à part parmi les hommes apostoliques, c'est la durée de ses œuvres principales, c'est leur fécondité sans cesse croissante, malgré tant d'années écoulées. Aujourd'hui encore, après trois quarts de siècle, on lit ses livres, on récite ses prières, on observe ses pratiques dans le Su-tchuen, dans le Kouy-tcheou, dans le Yun-nan, dans tout cet immense vicariat où sa mémoire est en bénédiction. L'empreinte qu'il avait laissée dans les âmes était profonde et caractéristique ; on le remarqua au Su-tchuen comme en Lorraine. En effet, nous avons entendu un missionnaire, nous disant qu'il lui a toujours été facile de reconnaître les fidèles formés par M. Moÿe à la religion et à la piété. Les vieillards, après plus d'un demi-siècle, ne parlaient qu'avec admiration et attendrissement de la piété, de la

mortification et des autres vertus de notre saint prêtre. Aussi les pratiques qui ont attiré tant de contradictions à leur auteur, sont-elles encore aujourd'hui la règle commune des chrétientés des trois provinces. Chacun sait ce qu'est devenue *l'Œuvre angélique* par *l'Œuvre de la Sainte-Enfance*. On a pu lire dans les *Annales de la Propagation de la foi* et dans celles de *la Sainte-Enfance* ses merveilleux développements dans toute la Chine, mais surtout dans cette province du Kouy-tcheou où le Vice-Roi n'a cru pouvoir mieux faire que de confier les orphelinats à l'évêque catholique. Les écoles se sont multipliées de même, et l'institut des Vierges chrétiennes est toujours florissant. En 1847, le Vicaire apostolique du Su-tchuen, M. Perrocheau, évêque de Maxula, écrivait à la Révérende Mère supérieure des sœurs de la Providence de Portieux : « Le nombre des Vierges et des écoles « de filles a pris un grand accroissement. Dans le recense- « ment de 1845, le chiffre des Vierges âgées de vingt ans, « au moins, montait à neuf cent trente-trois. Nous avons, « de plus, une centaine d'autres Vierges plus jeunes. Cette « année nous avons cent trente-quatre écoles de filles. Les « Vierges qui ne sont point employées dans l'enseignement « vivent retirées dans la maison paternelle, prient beau- « coup, s'occupent de travaux manuels convenables, dirigent « les exercices de piété, fortifient, consolent, etc. »

Nous ne pouvons mieux terminer ces réflexions qu'en rapportant le jugement porté sur M. Moÿe par M. Perrocheau. Ce prélat est entré au Su-tchuen lorsque les contemporains et les disciples de notre saint missionnaire y étaient encore nombreux, et il a longtemps gouverné ce vicariat apostolique. Il a donc vu, et par lui-même, les chrétiens formés par M. Moÿe ; surtout, il a pu apprécier le nombre, la persistance et l'efficacité croissante des œuvres de cet homme de Dieu. Son témoignage est le plus précieux à recueillir, car il

rend hommage, en même temps, à la vérité des récits dont nous nous sommes fait l'écho, et à l'éminente vertu du fidèle serviteur de l'Église que nous avons voulu faire connaître. Or, voici comment il en parlait, en 1847, dans la lettre que nous avons déjà citée.

« M. Moÿe est un vrai saint. En dix ans, il a fait ici des « œuvres plus grandes que certains missionnaires ensemble « ne font pas en trente ou quarante ans. Il a laissé en beau- « coup de lieux une grande odeur de sainteté. Combien de « fois les chrétiens m'ont parlé avec admiration de ses ver- « tus ! Cette année, le missionnaire qui est allé visiter « les chrétientés orientales du Kouy-tcheou, m'a dit que la « mémoire de M. Moÿe y est en bénédiction. C'est lui qui a « converti les aïeux de ces chrétiens, qui a tant souffert « pour eux, etc. M. Moÿe avait un cœur tout de feu et de « flamme; c'était un vrai séraphin. C'est lui qui a composé « les plus belles prières de nos chrétiens. Je les distingue « facilement dans le *livre* au style séraphique. J'ai grande con- « fiance qu'il est au ciel depuis longtemps, où il prie pour « nous, pour nos Vierges, comme pour ses filles de France. »

Il nous reste à faire connaître l'impression que produisit sur ses confrères le départ de M. Moÿe pour l'Europe. Nous consignerons ici des témoignages formels que le lecteur trouvera peut-être trop nombreux et superflus ; mais, ainsi que l'avait prévu M. Pottier, cette retraite ne parut point suffisamment motivée, en France et ailleurs, à quelques personnes, et c'est là une des causes, la principale peut-être, de l'obscurité qui enveloppa peu à peu la mémoire du saint missionnaire, et de l'oubli où il resta comme enseveli, malgré l'éclat des services qu'il continua de rendre et qu'il rend encore par ses œuvres, en Europe et en Chine. Nous devons donc, à ses filles du moins, de ne rien omettre de ce qui peut expliquer et justifier une démarche à laquelle il ne s'

détermina, malgré des apparences contraires, que pour accomplir la volonté de Dieu. Son humilité lui fit garder le silence, parce qu'il lui parut que les interprétations défavorables qui l'abaissaient devant les hommes, ne l'empêcheraient point de servir Jésus-Christ et son Église, dans la mesure de ses forces.

Le 18 juillet 1783, quelques jours après le départ de M. Moÿe, son plus intime ami, M. Gleyo, écrivait en ces termes à M. Alary, ancien missionnaire au Su-tchuen oriental, et alors directeur au séminaire des Missions-Étrangères : « Vous allez vous enrichir à nos dépens. Dieu nous arrache le « saint M. Moÿe, pour vous le donner. Prenez garde à l'ap- « précier bien. Je prie Notre-Seigneur de vous faire la « grâce de le connaître et de profiter du séjour qu'il fera « parmi vous. »

M. Steiner, du diocèse de Metz, que nous avons vu s'embarquer avec M. Moÿe pour la Chine, était rentré au séminaire de Paris, en qualité de directeur, comme M. Alary. Le 31 août 1783, M. Devaut lui écrivait : « Je ne vous dis rien « de l'état de la religion ; M. Moÿe vous dira tout. Son retour « en France contriste ici tout le monde. Mais enfin après bien « des débats, Monseigneur a craint d'aller contre la volonté « de Dieu, en s'y opposant. Si la présence de ce saint homme « pouvait faire changer de face aux affaires à Paris, ce serait « une consolation pour Monseigneur et pour nous qui l'avons « vu partir avec la plus vive peine. »

Le 11 septembre, un autre missionnaire du Su-tchuen, M. Florens, écrivant à M. Boiret, l'un des directeurs du séminaire, s'exprimait en ces termes : « M. Moÿe s'en retourne en « Europe tout épuisé. Il croit que c'est la volonté de Dieu. « M. Gleyo pense comme lui, Monseigneur et les autres mis- « sionnaires y consentent. Peut-être à Paris condamnera-t-on « sa conduite ; mais ceux qui connaissent bien ce saint

« homme se garderont de condamner un prêtre qui a des
« vues si pures et qui ne fait rien que par l'impression de la
« grâce. »

Mais le témoignagne le plus grave et le plus important pour la mémoire de M. Moÿe, celui que nous devons recueillir avec le plus de soin, est celui de son évêque, M. Pottier, à qui il avait rendu compte des motifs de sa détermination, et qui avait grâce et mission pour les apprécier. Or, ce prélat, dans toutes les lettres qu'il écrivit, depuis le départ de M. Moÿe jusqu'à son arrivée à Canton, c'est-à-dire aussi longtemps qu'il fut laissé à ses propres impressions, ne cessa de faire l'éloge du saint prêtre qu'il regrettait, de justifier son départ, et d'exprimer l'entière confiance qu'il avait en lui. Le 29 septembre, il écrivait à M. Steiner : « Si M. Moÿe arrive
« à bon port, il sera cette année le porteur de mes lettres.
« Vous ne vous y attendiez pas plus que nous. C'est Dieu
« qui en dispose ; que sa sainte volonté soit faite. Tâchez, si
« vous pouvez, de le retenir où il peut être si utile. C'est
« une perte essentielle pour notre mission du Su-tchuen.
« J'aurais désiré de tout mon cœur pouvoir l'y retenir ; mais,
« tout considéré, je l'aurais fait en pure perte. Sa santé est
« si délabrée qu'il n'y a plus d'apparence qu'il puisse la re-
« couvrer ici, au lieu qu'elle peut l'être en France. J'ignore
« quelles sont les dispositions de ce cher confrère, s'il veut
« se fixer au séminaire de Paris, ou non. Dans le premier
« cas, c'est un devoir de justice de le recevoir et de l'entre-
« tenir comme un membre du corps puisqu'il sort de cette
« mission pour des raisons approuvées de moi et des autres
« confrères. Si je prévoyais que la déclaration que j'en fais
« actuellement ne suffît pas pour en convaincre, je la ferais
« signer par tous les autres missionnaires. Au reste, si je
« puis les réunir, je le ferai. Comme ce pauvre confrère a
« prodigué, pour ainsi dire, jusqu'à sa vie pour le service de

« ma mission, tout m'oblige, et surtout la reconnaissance, à « lui procurer ce qui peut lui être nécessaire, et même « utile. » M. Pottier recommandait en outre, avec les plus vives instances, à M. Steiner de s'entendre avec M. Alary, pour faire admettre M. Moÿe au nombre des directeurs du séminaire. Des difficultés que nous exposerons bientôt, faisaient appréhender que cet établissement si important pour les missions, ne leur rendît plus les mêmes services, et M. Pottier ne doutait pas que l'admission de M. Moÿe au nombre des directeurs ne fût une garantie pour l'avenir. C'est pourquoi il écrivait en même temps, le 2 octobre, à M. Alary : « Je ne « sais de quel œil sera vu le retour de M. Moÿe en France. « Ce cher confrère croit avoir été inspiré de Dieu pour s'en « retourner, comme il a cru l'être pour venir en mission. Je « ne le juge point. Ce que je crois, c'est qu'il est réduit à un « état de dépérissement qui ne lui permet plus de se livrer « aux travaux des missions. En conséquence, j'ai consenti à « son retour. Il a des desseins et des vues qu'il espère que « le bon Dieu bénira en Europe, et que j'ignore. Quoi qu'il « en soit, je crois qu'il est de notre devoir de lui donner un « asile au séminaire de Paris ; puisqu'il s'est ruiné au ser- « vice du corps, il est juste que le corps en prenne soin, et « qu'il le regarde toujours comme un de ses membres. Si « dans un pareil cas on voulait agir à la rigueur et lui faire « des difficultés, ce qui me paraît peu probable, je puis cer- « tifier, comme je le certifie, que les raisons de son retour « sont approuvées, non seulement de moi, mais de tous les « autres confrères de cette mission. Je pense en faire signer « un acte juridique. Je pense qu'il remplirait aussi au sémi- « naire une place de directeur avec beaucoup d'utilité et « d'édification. J'ai donné à ce cher confrère une attesta- « tion qui est bien au dessous de ce qu'il mérite. Tâchons « de le retenir. »

M. Pottier écrivait en même temps à M. Blandin, missionnaire dans les Indes : « Vous serez surpris, sans doute, de la « retraite de M. Moÿe que nous avions ici depuis dix ans. « Son grand zèle lui avait attiré mille mauvais traitements « de la part des idolâtres, par qui il a été frappé plusieurs « fois à coups de pierres et autrement, jusqu'à en devoir « mourir. Dieu, il est vrai, lui a conservé la vie ; mais il est « actuellement réduit à un état qui fait vraiment compas- « sion. Réduit donc à ne pouvoir plus absolument rien faire, « il a pris le parti de retourner en Europe. Il doit être, pour « le présent, à Canton, à attendre les vaisseaux, à moins qu'il « soit mort en chemin. »

Nous finirons en reproduisant le témoignage que M. Pottier rendit à M. Moÿe quand, dans sa relation du mois de septembre 1783, il annonça à la Sacrée Congrégation de la Propagande, le départ de notre missionnaire pour l'Europe. Voici en quels termes le prélat résume rapidement, pour ses supérieurs, ce qu'il développait dans ses lettres à ses confrères et à ses amis : « Le Pro-Vicaire de cette mission, « M. Moÿe, après y avoir rempli pendant dix ans les devoirs « d'un excellent missionnaire, se voyant brisé par la fatigue « et presque sans force, m'a demandé de l'autoriser à retour- « ner en Europe, où il espère que sa santé se rétablira, et « qu'il pourra encore s'appliquer au salut des âmes. Je me « suis rendu à son désir, de peur que, si je le retenais plus « longtemps dans cette mission, il ne fût bientôt accablé par « de nouveaux travaux, et ne mourût sans avoir fait le bien « qu'il peut encore accomplir.

M. Moÿe était parti du Su-tchuen avec les courriers que la mission envoyait, chaque année, à Canton et à Macao, soit pour assurer les correspondances avec la procure et avec l'Europe, soit pour introduire et guider les nouveaux missionnaires, destinés aux provinces intérieures de l'empire. Le

courrier qui conduisait M. Moÿe se nommait Thaddé Li. Depuis dix ans il faisait régulièrement ce dangereux voyage, et c'est à lui que nous devons de connaître exactement, avec les incidents de chaque jour, l'itinéraire suivi par M. Moÿe, soit pour aller au Su-tchuen, soit pour en revenir. Il dicta plus tard cet itinéraire à M. Dufresse, pendant le séjour que ce dernier fit à Macao, en 1788, quand il revint de Manille, avec M. de Saint-Martin, pour y chercher les moyens de rentrer dans sa mission. Thaddé, peu de temps après, tomba entre les mains des mandarins à qui il avait été dénoncé, et fut envoyé en exil à Yli, en Tartarie, et pendant de longues années il confessa généreusement le nom de Jésus-Christ, et mérita, jusqu'à la fin, l'estime et l'affection des missionnaires et des chrétiens, dont la charité ne l'abandonna jamais. L'expérience de Thaddé Li rendit le retour à Macao infiniment moins pénible et moins dangereux pour M. Moÿe. Le voyage se fit constamment par eau, et sans s'écarter, jusqu'à Hen-tcheou-fou, du chemin que notre missionnaire avait suivi dix ans auparavant. Mais de Hen-tcheou, au lieu de remonter vers les monts Meilin, dont le passage n'était pas sans péril pour un européen, à cause de la foule des voyageurs qui s'y pressent, Thaddé Li pénétra dans le Kouang-sy, et s'avança vers l'Ouest, jusqu'à Kouey-lin-fou, capitale de cette province, pour y reprendre la direction de l'est, en descendant la rivière de Canton.

Au moment où nous allons voir M. Moÿe quitter la Chine, il peut être intéressant de savoir quelle idée il emportait de la civilisation de ce vaste empire aujourd'hui encore si imparfaitement connu. M. Moÿe n'avait été conduit en ces lointaines régions ni par des vues politiques, ni par le désir des richesses, ni même par la curiosité du voyageur. Il n'avait voulu que sauver les âmes, en leur prêchant Jésus-Christ et son Évangile, et telle avait été sa constante et unique préoc-

cupation pendant dix années. Il avait cependant l'esprit d'observation, et nous l'avons vu étudier avec soin les mœurs et le caractère du peuple qu'il était appelé à évangéliser. A ce point de vue principalement, il s'était fait sur la Chine et ses habitants, une opinion que nous trouvons consignée dans une lettre écrite, un an avant son départ de Su-tchuen, à M. Mathieu, secrétaire de l'évêché de Metz.

La civilisation du Céleste-Empire, alors tant vantée en Europe, lui paraissait, malgré la conservation des grands principes de la loi naturelle, imparfaite, stationnaire en quelques parties, et presque partout en décadence. L'unité de gouvernement, disait-il, fait régner la paix dans d'immenses étendues de pays, et favorise ainsi le développement du commerce entre des provinces éloignées, qui échangent facilement leurs produits, à l'aide des magnifiques voies ouvertes par les grands fleuves de la Chine. Mais cette paix n'est due ni à l'amour du prince, ni au respect des lois : la crainte seule paraît être le lien qui réunit les diverses parties de ce grand corps, et les fait fonctionner régulièrement. Encore la police, bien que très-active et tracassière, ne maintient-elle qu'un ordre purement extérieur : les injustices sont commises partout, les crimes sont fréquents, et il n'est pas rare de voir des brigands se réunir en troupes, et ravager des provinces.

Il est difficile que cette triste situation s'améliore. Le premier obstacle résulte de l'incroyable orgueil national des Chinois, et de l'ignorance, qui en est la suite, de tout ce qui concerne l'histoire et l'état social des autres peuples. Aux yeux des habitants du Céleste-Empire, les étrangers ne sont que des barbares, et il n'y a pas lieu de s'informer de ce qu'ils sont, ni de ce qui se passe chez eux. Le Chinois se croit donc en possession d'une civilisation parfaite, et jamais la comparaison avec les nations étrangères ne lui ouvrira les yeux et ne le tirera de son erreur. A la vérité, les philosophes, les lé-

gislateurs de l'Empire du Milieu ont proclamé les maximes fondamentales de tout bon gouvernement, et ils gardent encore le souvenir distinct des premiers principes du droit naturel ; mais ce ne sont plus que des formules vides de sens, et sans aucune application pratique. D'ailleurs, la masse du peuple, les lettrés eux-mêmes, n'ont aucun souci de ces maximes, de ces principes, et placent tout le but de la vie dans l'acquisition des richesses et la jouissance des plaisirs qu'elles peuvent procurer. Un autre obstacle vient de l'indifférence pour la religion, et c'est le plus sérieux. Le chinois, lettré ou non, est un homme sans croyances, et néanmoins adonné à toutes les superstitions. L'homme du peuple répète les fables les plus ridicules sur la création et la formation du monde, sur les premières origines de l'empire, sur le pouvoir des idoles et l'efficacité du culte qui leur est rendu. L'âme de ce culte est l'avarice. Ce n'est pas un sentiment religieux, si corrompu qu'on puisse le supposer, qui amène le chinois au pied de son idole ; il ne lui demande que la fortune, et c'est pour l'obtenir qu'il lui offre ses hommages intéressés, ou qu'il accomplit quelques-uns des devoirs de la loi naturelle, et en particulier celui de l'aumône. Rien donc ne peut ouvrir les yeux du chinois sur son infériorité morale, et son orgueil lui voile les défauts de sa civilisation.

Si les habitants du Céleste-Empire ont cultivé presque tous les arts, et s'ils y ont fait des découvertes importantes, ils n'en ont conduit aucune à sa perfection. L'Architecture est sans caractère sérieux, la Peinture est sans vie, la Musique est barbare, l'Imprimerie en est encore aux premiers essais, et, malgré l'invention de la boussole, et le prodigieux mouvement de la navigation, la Marine ne progresse pas. La langue écrite elle-même devient un obstacle au développement intellectuel de ce peuple : le style concis, élégant, mais obscur, des ouvrages des grands écrivains les rend inaccessibles au

peuple qui ne les entend pas, et nous avons vu quels travaux les missionnaires du Su-tchuen durent s'imposer, pour rendre intelligibles aux chrétiens les livres mêmes qui avaient été composés pour eux. M. Moÿe résumait son opinion en disant : *Les chinois ont touché à tout, et ils n'ont excellé en rien.*

Après dix années passées en Chine, en contact intime et continuel avec la population, M. Moÿe disait que les hommes y sont généralement doués d'une grande subtilité d'esprit, et qu'ils sont capables de suivre un raisonnement ; mais, ajoutait-il, ils manquent de discernement, et leur jugement n'a ni sûreté ni droiture. Aussi avait-il remarqué que si les païens, après avoir entendu le missionnaire ou des chrétiens instruits, refusaient de se convertir, ce n'était point par défaut de conviction, mais plutôt par indifférence, ou par répugnance du joug de l'Évangile et par crainte de la perte des biens temporels. Il ne portait pas un jugement aussi sévère des femmes en qui, pour l'ordinaire, il trouvait autant de pénétration d'esprit que chez les hommes, et plus de générosité de cœur et de force de volonté. Il louait beaucoup la modestie, au moins extérieure, des femmes chinoises, et il la considérait comme une heureuse préparation à la pureté du cœur exigée par l'Évangile. Il n'ignorait pas cependant l'horrible corruption des mœurs chinoises ; l'art des bienséances peut en dérober le spectacle à l'étranger qui passe, mais elle se révèle dans toute son étendue au missionnaire, pour qui ce voile des conventions ne tarde pas à tomber ou à devenir transparent. Néanmoins M. Moÿe ne désespérait pas de la conversion de la Chine ; il y avait retrouvé des traces profondes, quoique souvent incomprises, de la loi naturelle ; et il avait remarqué qu'en Chine, comme en Europe, la grâce transforme la nature sans la détruire, l'élève au dessus d'elle-même et lui fait accomplir des merveilles de vertu. Il en concluait que

l'Évangile peut et doit sauver l'immense population du Céleste-Empire, comme il a sauvé les nations de l'Occident.

En quittant M. Moÿe, M. Gleyo lui avait annoncé qu'il trouverait des afflictions en Europe, et l'avait engagé à se réfugier au pied de la croix, *où est cachée la force de Notre-Seigneur: ubi abscondita est fortitudo ejus.* Cette prédiction commença à se vérifier avant même que M. Moÿe eut définitivement quitté la Chine, dès qu'il se retrouva au milieu des Européens, à Macao. Il était arrivé à Canton le 26 août, moins de deux mois après son départ du Su-tchuen ; mais ce ne fut que le 26 septembre qu'il put enfin aborder à Macao, et se reposer en sécurité auprès de ses confrères réunis à la procure de la Mission. Il y séjourna jusqu'à la fin de l'année, c'est-à-dire jusqu'au départ des vaisseaux à destination de France. Il avait amené avec lui deux jeunes chinois qu'il comptait conduire au séminaire des Missions, à Naples, ou faire élever en France, persuadé qu'ils y seraient plus convenablement préparés au sacerdoce que dans leur propre pays. Mais ce projet ne fut point goûté à Macao, et il y renonça.

Soit que son retour eût indisposé les esprits contre lui, soit que l'on craignît la sévérité de son caractère et l'énergie avec laquelle il poursuivait l'accomplissement de ses desseins, il fut accueilli avec réserve par les jeunes missionnaires et les étudiants qui étaient réunis à la procure de Macao, et par le procureur lui-même, M. Descourvières. On remarqua son genre de vie ; on interpréta ses discours ; on lui attribua d'autres intentions que celle qu'il exprimait, et on alla jusqu'à révoquer en doute la réalité des motifs qu'il avait allégués pour sa retraite. Il n'est pas possible que M. Moÿe ne se soit point aperçu des sentiments dont il était l'objet ; néanmoins, il n'y fait jamais allusion dans ce qui nous reste de sa correspondance à cette époque, et nous le voyons écrire à M. Descourvières, dès son arrivée à Paris, comme

s'il avait pu compter sur un sincère retour de confiance et d'affection. Cependant M. Descourvières avait cru devoir communiquer son jugement et les impressions sur lesquelles il le fondait, à tous ceux de qui pouvait dépendre l'avenir de M. Moÿe. Il en écrivit à M. Pottier et aux missionnaires du Su-tchuen, aux directeurs du séminaire des Missions-Étrangères, à Paris, et même à la Congrégation de la Propagande, à Rome. Selon lui, M. Moÿe était, par caractère, très-ardent, très-attaché à ses idées, impatient de la contradiction, peu communicatif et inconstant ; et il en concluait qu'il y aurait du danger à le retenir au Séminaire en qualité de directeur, et à lui confier une autorité décisive dans le gouvernement de la Société. Il interprète tout d'une manière défavorable à M. Moÿe. A Macao, comme partout ailleurs, par amour du travail, celui-ci évitait les conversations inutiles ; on en concluait qu'il voulait dissimuler ses pensées et ses projets. Tout le temps qu'il ne donnait pas à quelque ministère de zèle et de charité, il le partageait entre la prière, l'étude et sa correspondance qui fut toujours très-étendue et très-active ; cette application constante faisait dire que sa santé n'était pas aussi affaiblie qu'il l'avait fait croire, et que certainement il se retirait pour d'autres motifs que ceux qu'il avait allégués. Tel est le thème invariable des nombreuses lettres de M. Descourvières à tous les personnages qui pouvaient écarter M. Moÿe du Séminaire de Paris, ou du moins le réduire à n'y avoir ni autorité ni influence. Les remarques du procureur de Macao étaient empreintes d'exagération, mais elles étaient faites de bonne foi. Nous devons attribuer ces erreurs de jugement à l'impression désavantageuse produite par l'annonce du retour de notre missionnaire en Europe. Plus sa réputation de zèle et de sainteté était grande, plus on s'étonnait de cette détermination inattendue dont les motifs ne paraissaient pas suffisamment expliqués. Si M. Descourvières,

non plus que quelques autres missionnaires, ne sut point découvrir les desseins de la Providence, du moins il n'hésita jamais à reconnaître le grand savoir et la vertu éminente de M. Moÿe, et il ne cessa de répéter que c'était un excellent missionnaire et un saint; s'il ne le croyait point propre à vivre dans une communauté, il pensait qu'il ferait un grand bien partout où il serait libre, et pourrait prendre l'initiative.

M. Devaut n'accueillit point les accusations de M. Descourvières, et il lui fit même à ce sujet des observations d'une juste sévérité. Il n'en fut pas de même de M. Pottier. Ce prélat, sans renoncer à ses convictions personnelles, se laissait facilement conduire, par son humilité et sa défiance de lui-même, à admettre les opinions et les jugements de ceux qui l'entretenaient souvent. Nous avons vu ce qu'il pensait de M. Moÿe, et avec quelle vivacité il demandait qu'on le retînt à Paris; les lettres de M. Descourvières lui firent un moment tenir un autre langage. Le 8 juillet 1784, un an après le départ de M. Moÿe, il écrivit et signa, avec M. de Saint-Martin devenu alors son coadjuteur, une lettre où, après avoir adopté toutes les accusations parties de Macao, il les confirmait, malgré sa réserve en faveur de la sainteté de M. Moÿe, et concluait à ce qu'on ne l'élût point pour directeur. Le 6 septembre suivant, il écrivit dans le même sens à M. Alary, mais sans dissimuler la cause de ce changement dans ses appréciations. Laissé à lui-même, M. Pottier revint bientôt à ses premières convictions, ainsi que nous en trouvons la preuve dans une nouvelle lettre qu'il adressa à M. Alary, en 1785, et que nous reproduisons ici. « Plus je réfléchis à l'état de mes affaires actuelles, plus « je pense qu'il est nécessaire de trouver les moyens et de « profiter des circonstances, pour faire occuper les places « vacantes des directeurs perpétuels par des missionnaires.

« La Providence conduit M. Moÿe à Paris. Vous le savez, « c'est un saint rempli d'excellentes vues et de beaucoup de « capacité. Il connaît les missions, il les aime. C'est un « homme de paix, de zèle, du plus grand désintéressement. « A quoi tiendrait-il qu'il ne fût directeur ? Ce qu'il peut y « avoir de singulier dans ses pratiques ne peut nuire au bien « général de l'œuvre, il a d'ailleurs tant d'excellentes qua- « lités que toutes concourent efficacement au bien ; pourquoi « enfouir un trésor ? Il est en état, plus que bien d'autres, « de faire connaître notre œuvre, d'aller la répandre dans « les séminaires. Sa grande foi y touchera les cœurs. Il a un « talent merveilleux pour tirer des aumônes. Que faut-il de « plus ? Si on le borne à être simple missionnaire, je mets « en fait qu'il ne restera pas au Séminaire, et que par consé- « quent, pour la suite, il sera peu utile aux missions. J'es- « père de votre amour pour l'œuvre, et de la confiance que « vous avez en moi, que vous voudrez bien entrer dans ces « vues, et le porter de tout votre pouvoir pour être direc- « teur perpétuel, ensuite vous unir de cœur à lui, pour aviser « aux moyens qu'il y a de nous rendre la paix, et à en pousser « l'exécution. »

Il etait trop tard. Quand M. Pottier écrivait cette lettre, et y consignait l'expression définitive de son jugement sur M. Moÿe, le mal était fait, et il n'était plus en son pouvoir de le réparer complétement. Dieu le permit, sans doute, parce que s'il ramenait M. Moÿe en Europe, ce n'était pas, malgré tout ce qui pouvait le faire croire, pour qu'il continuât à y travailler à l'œuvre des missions étrangères, mais afin qu'il mît la dernière main à l'œuvre de toute sa vie, à l'institut des Sœurs et des Écoles, par lequel il devait perpétuer, en France et en Chine, son ministère pour le salut des âmes. Nous pouvons croire aussi que Dieu voulut éprouver son serviteur par l'humiliation, en permettant qu'il fût méconnu

des hommes, au moment précis où il semblait qu'ils dussent lui prodiguer les témoignages de leur estime et même de leur admiration. M. Moÿe entra pleinement dans ces vues miséricordieuses de la Providence. Il parut toujours se complaire dans cette obscurité où il fut enseveli dès son retour en France, et il accepta en silence les jugements défavorables que l'on portait sur son caractère et sur sa conduite.

Enfin M. Moÿe monta à bord de la *Méduse*, et le 16 janvier 1784, il fit voile vers la France. Le voyage fut rapide et heureux, sans aucun incident remarquable. Mais, comme la première fois, le scorbut rendit cette traversée pénible et douloureuse pour notre missionnaire. Néanmoins le changement d'air, et surtout l'usage des aliments européens, les seuls que son estomac pût supporter, lui firent retrouver les forces nécessaires pour un si long voyage. Il employa une partie de ses loisirs, pendant la traversée, à écrire une relation suivie de son séjour en Chine, de ses voyages, de ses travaux, et de ses œuvres dans la mission du Su-tchuen. Cette relation forme un ouvrage considérable, et cependant on n'y retrouve point une foule de détails intéressants que M. Moÿe avait consignés dans sa correspondance, ou dans les relations particulières qu'il écrivait en forme de journal, et qu'il destinait à ses amis. Le récit de M. Moÿe est simple, sans art et sans prétention ; il ne veut qu'édifier, faire connaître et aimer les missions, donner une grande idée du don de la foi et inspirer une profonde estime de la grâce, dont il se plaît à décrire les merveilleux effets. Sa narration se perd quelquefois dans les détails ou dans la complication d'événements que l'étrangeté des noms et l'absence de notions précises de géographie locale rendent encore plus obscurs. Ellè ressemblent assez souvent à ces sentiers à peine tracés, se repliant sur eux-mêmes ou se perdant au fond des vallées et dans

l'épaisseur des bois, tels que ceux où le missionnaire se représente lui-même, marchant et se hâtant, sans savoir s'il approchait du but. Mais que de fleurs le long de ce sentier capricieux ! Quelles belles perspectives s'ouvrent tout à coup sur le monde surnaturel ! Nous n'avons pu produire tous les récits de M. Moÿe ; mais, bien moins encore avons-nous pu faire passer dans notre narration le parfum de sainteté qui s'échappe des pages incorrectes de notre missionnaire, comme les odeurs suaves et pénétrantes que répandent les fleurs des montagnes. Il termine ainsi sa relation. « Voilà un « petit abrégé des événements qui me sont arrivés en Chine, « pendant les dix ans que j'y suis demeuré. Je souhaite que « ceux qui les liront ou les entendront en soient édifiés. « Quelques-uns peut-être seront scandalisés de ce que je « parle trop de moi-même, et de ce que j'ai fait ; c'est un « défaut que j'ai eu toute ma vie, et j'offre souvent à Dieu, « pour le réparer, la vie cachée de Jésus, Marie, Joseph. « J'avoue que le bien qui s'est fait, c'est Dieu seul qui l'a fait, « et que je n'ai rien fait que du mal. Je rougis quand j'y « pense. Il eût peut-être mieux valu faire ma confession et « l'aveu sincère de mes péchés et des fautes innombrables « que j'ai faites en Chine ; des imprudences qui ont scandalisé ; des impatiences jusqu'au pied des autels ; des murmures excités par la gourmandise, et mille autres fautes « de toutes sortes ; mais, si je les racontais, cela n'édifierait « pas. Je prie le lecteur charitable de demander au Seigneur « qu'il me les pardonne et qu'il les répare. Je n'ai confiance « qu'en sa pure miséricorde. Que le lecteur demande aussi « au Père de famille d'envoyer de saints ouvriers dans sa « moisson. »

M. Moÿe arriva à Paris vers le milieu du mois de mai, et rentra au Séminaire des Missions-Étrangères douze ans et sept mois après en être parti pour la Chine. Son premier

soin fut d'envoyer à Rome, au Cardinal Préfet de la Propagande, une relation de son voyage, toutes les lettres qu'il avait apportées des missions, et particulièrement les *mémoires* de M. Descourvières dont il n'ignorait pas entièrement la substance.

Les motifs qui avaient déterminé M. Pottier à consentir au retour de notre zélé missionnaire en Europe, furent l'objet d'un rapport que les cardinaux approuvèrent dans la Congrégation du 7 mars 1785. Si cette approbation fut notifiée à M. Moÿe, elle ne put que le consoler et l'affermir dans la résolution où il avait été toute sa vie, de s'affranchir du jugement des hommes, pour se soumettre sans réserve à l'autorité de l'Église qui offre toujours à ses enfants une protection assurée aussi bien qu'une règle infaillible.

CHAPITRE XXVII

M. Moÿe reprend la direction de la Congrégation des Sœurs de la Providence.

1784-1785.

Au Séminaire de Paris, M. Moÿe fut accueilli avec joie par M. Alary et M. Boiret, et avec politesse par les autres directeurs. Ces derniers redoutaient son influence, s'il prenait rang parmi eux, tandis que M. Alary et M. Boiret espéraient que son concours les aiderait efficacement dans l'administration et la direction du Séminaire. Ainsi que nous l'avons dit à l'occasion de l'entrée de M. Moÿe dans la société des missions, des lettres patentes du mois de mai 1775 avaient réglé que chaque mission serait représentée au Séminaire par un député, ayant titre de directeur ; que le Séminaire et les missions ne constitueraient qu'un corps unique ; que l'administration générale appartiendrait au Conseil des directeurs ; que le Séminaire ne formant point un établissement à part, mais appartenant à toute la société, serait tenu de recevoir et d'entretenir tout missionnaire qui rentrerait en France, avec l'approbation de son supérieur et de la majorité de ses confrères. Or, l'application de ces articles, et de quelques autres qui modifiaient l'ancien système de gouver-

nement, rencontra les plus grandes difficultés. Le 10 février 1782, l'un des directeurs, M. Boiret, en référait au Cardinal Préfet de la Propagande, et provoquait un acte d'autorité, comme pouvant seul vaincre la résistance des opposants. Forts de leur possession, et sans doute aussi de la droiture de leurs intentions, les anciens Directeurs refusaient de recevoir les députés des missions. C'est ainsi que M. Alary fut obligé de quitter le Séminaire pour quelque temps, et se retira à la Trappe, d'où il fut rappelé par un ordre du Souverain Pontife. Au nombre des opposants, se trouvait M. Bramani qui n'était point sans préventions contre M. Moÿe. M. Alary, malgré son estime et son affection profonde pour le missionnaire qui lui avait succédé dans le Su-tchuen oriental, put être ébranlé par les lettres de M. Descourvières, et n'insista pas pour l'admission de M. Moÿe au nombre des directeurs inamovibles. Aussi le séjour de M. Moÿe au Séminaire de Paris ne fut-il pas de longue durée; il reprit bientôt le chemin de la Lorraine, où il était rappelé par les soins que réclamait de lui son œuvre de prédilection, et où nous allons le voir achever sa carrière. Il conservait dans son cœur l'amour des missions, et il méritait ainsi le titre et les droits de membre de la société des Missions-Étrangères, qui lui étaient conservés ; nous verrons qu'il les prit au sérieux, et qu'il saisit toutes les occasions qui lui furent offertes dans sa position nouvelle, de remplir ses devoirs de missionnaire apostolique.

Tandis qu'il était à Paris, malgré les préoccupations que lui causait sa situation indécise au Séminaire et l'état de son œuvre principale en Lorraine, M. Moÿe ne pouvait détacher ni son esprit ni son cœur de la chère mission du Sutchuen qu'il venait de quitter. Comment aurait-il oublié un seul instant ces chrétiens qu'il avait enfantés à Jésus-Christ dans la douleur et au péril de sa vie ? Il leur adressa une

lettre qui nous révèle l'ardeur de son zèle et la tendresse de sa charité. Les fidèles du Su-tchuen l'ont conservée et ils se la transmettent comme un héritage précieux, ainsi que faisaient les premiers chrétiens pour les écrits des hommes apostoliques. Nous en avons reçu une traduction latine due à un prêtre chinois, M. Jean Siaó, par les soins de l'un des Évêques missionnaires qui, du fond de la Chine, répondirent à l'appel de Pie IX, et revinrent en Europe, pour assister au Concile du Vatican. Nous avons de même été mis en possession d'une autre lettre que M. Moÿe adressa aux Vierges directrices des écoles du Su-tchuen. C'est tout ce que nous connaissons de la correspondance que notre missionnaire entretint avec les fidèles chinois de sa mission ; mais ces deux lettres nous apprennent qu'il leur écrivit souvent et régulièrement, et qu'il s'efforça de continuer par ses écrits l'œuvre apostolique à laquelle sa santé irrémédiablement ruinée ne lui avait pas permis de consacrer le reste de sa vie. Les chrétiens et les Vierges surtout lui répondaient, soit par des lettres communes, soit par des lettres particulières, comme nous le dirons plus tard de la veuve Lô. Ces réponses étaient traduites du chinois par M. Moÿe, et leur lecture édifiait les communautés qui en demandaient avec empressement la communication, et les Sœurs de la Providence qui pouvaient reconnaître dans le langage de leurs sœurs inconnues du Su-tchuen les pensées et les sentiments de leur pieux instituteur.

Dans ses écrits destinés à être lus en France, jamais l'humble missionnaire ne fait une allusion, si voilée qu'elle puisse être, aux personnages illustres qui voulurent le voir, pendant son séjour à Paris. Mais, en écrivant aux fidèles chinois, il crut devoir sortir de cette réserve, afin de leur donner une haute idée de l'état de la religion en France, et de leur faire mieux apprécier le trésor de la vraie foi. C'est ainsi que dans une lettre aux chrétiens, il raconte

qu'il fut présenté à Louis XVI et à Marie-Antoinette, et il parle aux vierges de ses relations avec Mme Louise qui faisait lire leurs lettres aux religieuses du Carmel, et à qui, en retour, il demandait, comme aux autres filles de sainte Thérèse, le secours de ses prières pour les écoles du Su-tchuen, M. Moÿe, selon sa coutume, se garde soigneusement, même dans ses lettres aux fidèles du Su-tchuen, de rien dire qui autorise à croire que ses qualités éminentes, sa capacité aussi bien que sa vertu, furent appréciées sur le grand théâtre où il dut apparaître un moment. Nous savons seulement que, quelques années plus tard, un personnage de condition élevée, appartenant à la cour de Louis XVI, se rendit auprès de M. Moÿe, dans un obscur village, au fond de la Lorraine, et voulut faire les exercices de la retraite sous sa conduite, afin d'apprendre de lui les règles de cette perfection dont il était en même temps le docteur et le modèle. Si le zélé missionnaire parlait à ses anciens néophytes du spectacle qu'il avait sous les yeux, c'était pour les entretenir de la piété du roi Louis XVI, des miracles qui révélaient au monde la sainteté de l'humble Benoît Labre, mort à Rome, le 16 avril 1783, et des vertus de saint Alphonse de Liguori qui montraient que la suite des grands Évêques n'est jamais interrompue dans l'Église. C'était pour M. Moÿe une douce et précieuse consolation de correspondre ainsi avec ses chers chrétiens du Su-tchuen. Ses fidèles amis, MM. Gleyo et Delpont, et ses disciples MM. Sèn et Tsiang, lisaient ses lettres dans les assemblées, et ainsi, pendant quelques années encore, M. Moÿe contribua activement aux progrès de la foi dans la florissante mission de la Chine occidentale.

Le zélé missionnaire, après avoir assuré les chrétiens du Su-tchuen qu'il ne cessait de prier pour leur persévérance dans la foi, ajoutait : « Je prierai le Père Oû (M. Delpont) de « vous accorder toute sa sollicitude. Obéissez-lui en toute

« chose : ne l'affligez point, ne contristez pas son cœur en
« vous montrant insoumis. Surtout n'omettez rien de ce qui
« dépendra de vous, pour l'aider à établir des écoles de filles
« partout où il le jugera à propos. Mon esprit est sans cesse
« occupé de cet institut, parce qu'il est le meilleur moyen
« de former les jeunes filles à la vertu, et de les préparer,
« en les pénétrant de l'esprit de prière, à passer saintement
« les années de la jeunesse. J'éprouverai une grande joie, si
« j'apprends que les écoles se soutiennent, que le nombre
« des élèves augmente, qu'elles s'appliquent à l'étude et
« qu'elles prient avec ferveur. Au contraire, mon cœur sera
« pénétré d'une douleur profonde, si on me rapporte que les
« vierges, directrices des écoles et leurs élèves sont moins
« pieuses, et qu'elles ne persévèrent point dans le zèle pour
« la prières et l'étude. »

Afin de prévenir un malheur que la connaissance de l'infirmité humaine lui faisait appréhender, il écrivait aux vierges elles-mêmes : « Vierges institutrices, le prêtre Meÿ (Moÿe)
« vous salue. Que la grâce de Dieu soit toujours avec vous.
« Je souhaite que vous vous appliquiez avec zèle à instruire
« les jeunes filles, les néophytes et les femmes âgées qui
« manquent de l'instruction nécessaire ; que vous donniez le
« bon exemple, et que vous observiez fidèlement vos règles.
« Ne soyez familières ni avec les hommes, ni avec les nou-
« veaux prêtres, ni même avec vos élèves. Que toutes vos
« affections soient pures, et veillez sur tous les mouvements
« de votre cœur. Offrez un cœur sans tache à Jésus-Christ
« votre époux, selon cette parole de saint Paul : « *Je vous ai*
« *fiancée à cet unique époux qui est Jésus-Christ, en vous*
« *présentant à lui comme une vierge pure* (II Cor. XI.). Priez
« la bienheureuse Vierge Marie de vous obtenir de participer
« à sa pureté immaculée. Ne transgressez jamais vos règles;
« veillez à n'en pas omettre une aujourd'hui, demain ...

« autre, et ensuite une partie considérable ; observez-les « toutes exactement. C'est par une grâce signalée que Dieu « vous a appelées à cette belle œuvre : je vous en supplie, « soyez fidèles à concourir à ses desseins et à faire sa volonté. « Une vierge qui est d'humeur changeante et qui cède à « l'amour de la nouveauté, qui varie dans ses bons desseins « et n'a point de règles arrêtées, qui reçoit de nouvelles im- « pressions chaque jour et passe sans cesse d'un objet à un « autre, ne saurait persévérer dans sa vocation. Celle qui « abandonne volontairement et par sa faute l'œuvre des « écoles, s'expose aux plus grands dangers. Mais on doit con- « cevoir les plus belles espérances pour les vierges qui sont « constantes, et qui aiment l'enseignement, selon cette pa- « role de l'Écriture : *Ceux qui instruisent beaucoup de leurs « frères, pour les former à la justice, brilleront comme des « astres durant toute l'éternité*. En effet, si vous formez « avec soin vos jeunes élèves, vous participerez aux mérites « qu'elles acquerront, durant toute leur vie, par leurs bonnes « œuvres intérieures et extérieures, parce que vous les y « aurez préparées. Au contraire, si, par votre négligence, « vous les laissez se corrompre, s'engager dans la voie du « péché et se perdre pour l'éternité, vous en serez respon- « sables au jour du jugement. Faites donc tous vos efforts « pour vous acquitter fidèlement des devoirs de votre voca- « tion. Je salue aussi les jeunes filles, vos élèves, et je les « bénis. Tous les jours je prie pour vous, et j'implore vos « anges protecteurs. Le samedi j'offre le saint sacrifice pour « vous et pour vos élèves. Je leur recommande d'étudier « avec application, d'être obéissantes en toute chose, de se « corriger de leurs défauts, de prier avec ferveur, d'être « fidèles à produire des actes de piété à la vue des images des « saints et de persévérer dans la prière et l'union avec Dieu. « Qu'elles évitent le mensonge ; qu'elles se gardent de perdre

« leur temps en frivolités, mais qu'elles le consacrent aux « bonnes œuvres ; qu'elles passent saintement leur jeunesse, « toujours prêtes à mourir plutôt que d'offenser Dieu mortel« lement ; qu'elles aiment la pauvreté, et détestent le monde, « ses pompes et la vanité dans les vêtements. Enfin, qu'elles « prient pour moi. Je vous envoie de saintes images, pour « les distribuer dans vos écoles. J'ai commnniqué vos lettres « aux vierges d'Europe qui en ont éprouvé une grande joie ; « elles vous saluent, et elles prient pour vous. »

Ce fut pendant l'automne de 1784 que M. Moÿe reparut en Lorraine. Il aurait cru manquer aux desseins de la Providence qui l'avait ramené en Europe, si l'institut des Sœurs de la Providence et l'établissement des écoles n'avaient pas été le premier et le principal objet de ses préoccupations. Sans doute, il se sentait appelé à mener désormais une vie plus intérieure, et son humilité le disposait à croire que ce n'était pas trop du reste de sa vie, pour pleurer et expier les fautes dont il s'était rendu coupable. Il n'en concluait pas néanmoins qu'il dût se renfermer dans un retraite absolue ; il pensait que s'il était convenable qu'il ne s'occupât point d'œuvres nouvelles, il était de son devoir de se rendre utile aux missions étrangères, dans la mesure qui serait déterminée par les circonstances, et de travailler au salut des âmes par la prédication, et en donnant à son institut la perfection compatible avec la faiblesse humaine. Avant de rentrer en France, il écrivait aux Sœurs qu'il s'y croyait rappelé pour elles, afin de les aider à corriger les défauts qui s'étaient glissés dans leur société, et pour les soutenir dans leur vocation.

Durant les douze années de son absence, son fidèle ami, M. Raulin, s'était dévoué à la Congrégation de la Providence avec un zèle aussi intelligent que charitable. Il avait été secondé dans cette tâche délicate et laborieuse par les avis du fondateur, par le concours persévérant de M. Lacombe, dont

nous avons déjà parlé, par le dévouement de M. Demange qui avait succédé à M. Fisné dans la paroisse de Cutting, et par le zèle et l'initiative de M. Galland, curé de Charmes. M. Raulin avait établi le principal noviciat à Saint-Dié, dans sa propre maison. Avec l'aide d'un laïque vertueux et instruit, il formait lui-même les nouvelles aspirantes, leur inspirait l'esprit de l'institut, et veillait à ce qu'elles fussent convenablement instruites. Sœur Marie Morel, nommée Supérieure générale par M. Moÿe, avant son départ pour la Chine, continua à s'acquitter de cette charge avec le zèle, le dévouement et l'abnégation dont elle avait donné tant de preuves. Les postulantes étaient nombreuses, et les écoles se multipliaient de toutes parts. Sœur Marie Morel redoublait d'efforts et d'activité pour suffire à tous ses devoirs : elle donnait l'impulsion au noviciat, elle visitait les établissements déjà formés, et elle se rendait ordinairement dans les paroisses où l'on demandait des sœurs, afin de s'assurer que partout la règle pouvait être observée. Cette vie active ne troublait point le recueillement de son âme, et, comme son guide spirituel, en toute chose elle s'oubliait elle-même, ainsi que le monde, pour ne chercher que la gloire de Dieu et le salut des âmes rachetées au prix du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. M. Moÿe raconte qu'étant encore en Chine, il la vit en songe, toute resplendissante de lumière, élevée au-dessus de terre, et conduisant une sœur par la main. Il lui sembla que Dieu voulait ainsi lui faire connaître l'heureuse action que sœur Morel exerçait sur la Congrégation de la Providence, et lui donner l'assurance qu'elle travaillait efficacement à y conserver et à y développer le véritable esprit de l'institut. Comblée d'années et de mérites, elle arriva au terme de sa carrière. Déjà gravement malade, elle faisait venir les petits enfants autour de son lit, et elle consacrait ses derniers efforts à les instruire et à leur inspirer l'amour de la vertu. Elle

rendit sa belle âme à Dieu le 28 janvier 1779, à l'âge de soixante et quatorze ans. Elle fut enterrée à Dieuze où elle était morte. M. Raulin désigna sœur Rose Méthains pour lui succéder dans la charge de Supérieure Générale de la Congrégation.

Au moment où M. Moÿe entrait en Chine, en 1772, M. Galland était nommé à la cure de Charmes, et dès lors, en même temps que la Providence donnait un nouveau et puissant protecteur aux sœurs et à leurs écoles, elle préparait efficacement, quoique de loin, les événements qui devaient fixer à Portieux, dans le diocèse de Saint-Dié, le siége principal de l'institut. M. Galland était né le 22 avril 1738, à Lunéville. Après avoir fait ses premières études chez les chanoines réguliers de Saint-Louis, à Metz, il avait suivi le cours de philosophie de l'Université de Pont-à-Mousson. Ordonné prêtre en 1762, il encourut la disgrâce de l'évêque de Toul, M. Drouas, pour avoir refusé une position à laquelle ce prélat le destinait. Mais son zèle et son dévouement sacerdotal pendant une épidémie qui désola Lunéville, dissipèrent complétement ce nuage. La paroisse de Charmes étant devenue vacante, M. Drouas le fit appeler au concours, et lui donna un éclatant témoignage d'estime et de confiance, en le nommant curé de cette ville. M. Galland se fit remarquer par sa vie mortifiée, son zèle pour le salut des âmes, et sa charité envers les pauvres. Non content des moyens ordinaires de l'action pastorale, il établit dans sa paroisse l'usage des retraites annuelles. Il en donnait les exercices séparément aux hommes, aux femmes, aux jeunes gens et aux jeunes filles, afin de les approprier plus complétement aux dispositions et aux besoins des diverses classes de la population. Son exemple fut suivi dans plusieurs paroisses de la contrée. Le zélé pasteur se fit un devoir d'aider lui-même ses confrères, en leur portant le secours de sa parole et de son ministère. L'éducation de la

fance était l'objet de ses préoccupations les plus vives et les plus constantes. Il souhaitait par-dessus tout que les maîtres fussent eux-mêmes de vrais chrétiens, afin que la foi pénétrant leur enseignement, et leurs exemples confirmant leurs leçons, les écoles pussent devenir en même temps des foyers d'instruction et de vertu. Il obtint de M. de Fontanges, évêque de Nancy, l'autorisation de donner chaque année une retraite aux instituteurs de la ville de Charmes et des paroisses voisines. Il les réunissait jusqu'au nombre de quarante, et les logeait et les nourrissait à ses frais, pendant les dix jours que durait chaque retraite. Il est facile de comprendre quel bien résultait de ces pieuses réunions. Les instituteurs s'y retrempaient dans l'esprit chrétien, et puisaient à sa source le dévouement qui fait les bons maîtres ; ils trouvaient, dans le charitable et intelligent curé, un guide qui les éclairait, un ami qui les consolait et les honorait, un protecteur qui leur rendait le courage et la confiance, et ils retournaient avec joie reprendre leur pénible tâche. Il était impossible que l'attention de M. Galland ne se portât pas vers l'institut de M. Moÿe, qui était dès lors répandu dans les évêchés de Metz et de Toul, et dans ceux de création récente de Nancy et de Saint-Dié. En effet, il fit confier plusieurs écoles aux sœurs de la Providence. Bientôt il alla plus loin, et il s'occupa lui-même de former les aspirantes pour le nouvel institut. Le village d'Essegney, sur la rive droite de la Moselle, entre Portieux et Charmes, dépendait alors de la paroisse de cette ville ; M. Galland y établit un noviciat pour les sœurs de la Providence, et, en 1784, il y avait réuni vingt postulantes, et d'autres en pareil nombre avaient déjà été formées par ses soins.

Telle était la situation de son institut, quand M. Moÿe revint en Lorraine : il semblait que le vénérable fondateur n'avait qu'à se réjouir, en bénissant et en remerciant Dieu.

Il était triste et inquiet, cependant, malgré ces belles apparences. M. Raulin, M. Demange et ses autres amis lui avaient rendu chaque année un compte fidèle de tout ce qui intéressait la Congrégation, et il avait acquis la certitude que si la plupart de ses membres étaient restés fidèles à l'esprit primitif, il en était un certain nombre en qui il s'était affaibli, et même éteint. L'année qui précéda son départ de Su-tchuen, sœur Marie Morel lui apparut une seconde fois en songe. « Il semblait que j'étais à cheval, entrant à « Dieuze, conduit par un homme à cheval comme moi. Lors« que je fus dans la ville près des halles, sœur Marie Morel « se présenta devant moi pour me féliciter de mon arrivée. « Elle avait le visage couvert de taches noires. Elle ajouta « qu'elle viendrait me voir le vendredi. Elle était morte à « l'époque où j'eus ce songe. J'ai toujours cru qu'en ce mo« ment elle représentait tout le corps dont elle était le chef, « en sa qualité de supérieure, et qu'elle me montrait sur son « visage les taches et les souillures que les sœurs avaient « contractées pendant mon absence, et m'annonçait que Dieu « me ramènerait en Europe pour les purifier par le souvenir « de la passion de Notre-Seigneur. » Plusieurs membres de la famille de M. Moÿe s'étant établis à Dieuze, il est naturel de penser qu'il se rendit en cette ville dès son arrivée en Lorraine. Quoi qu'il en soit du lieu où il se fixa d'abord, quand il alla à Dieuze, tout se passa comme il l'avait vu en songe, et la prédiction se vérifia dans toutes ses circonstances. M. Moÿe alla prier sur la tombe de celle qui avait été sa fille selon l'esprit et le cœur. Son retour causa une pieuse joie dans le monastère de la Congrégation de Notre-Dame qui avait été pour lui, au temps de l'épreuve, un refuge et un appui.

De Dieuze, M. Moÿe se rendit à Saint-Dié. Les rares documents qui nous restent sur cette dernière période de la vie

de notre saint prêtre, ne nous parlent pas plus de la joie que ressentirent les deux amis, en se revoyant après une si longue séparation, qu'ils ne nous apprennent quelle impression le retour inopiné du missionnaire avait produite dans sa famille et sur ceux qui l'avaient connu. Tout ce que nous savons du séjour de M. Moÿe à Saint-Dié, c'est qu'il établit le noviciat dans une maison séparée et indépendante, et qu'il statua, par une règle inviolable, que les novices recevraient les leçons dont elles auraient besoin, non plus de laïques, mais de sœurs plus âgées et convenablement instruites. Il résolut, en même temps, de ne plus laisser son principal noviciat à Saint-Dié, mais de le fixer près de lui, dans le diocèse de Metz, afin de le diriger lui-même, et de maintenir ainsi plus sûrement toute la Congrégation dans son véritable esprit. Il retourna donc à Cutting, et s'occupa immédiatement de l'organisation d'un noviciat. Mais il ne savait où le fixer. Pendant quelque temps sa petite colonie erra de paroisse en paroisse, sans pouvoir trouver une demeure. Enfin, une de ses sœurs qui demeurait à Cutting, lui offrit une maison, et mit un terme à ses incertitudes.

Pendant l'hiver, toutes les écoles étaient ouvertes, et les enfants s'y rendaient en grand nombre. Mais au retour de la belle saison, la plupart des élèves prenant part aux travaux des champs, beaucoup d'écoles étaient fermées. M. Moÿe en profitait pour rappeler les sœurs dans les noviciats, et renouveler en elles l'esprit religieux. Il allait alors à Saint-Dié, à Essegney, partout où il pouvait réunir ses filles, et il multipliait sans relâche les instructions et les exercices qu'il jugeait propres à entretenir et à renouveler la ferveur. Il se rendit à Charmes dès 1785, pour y donner une de ces retraites annuelles que le zèle de M. Galland offrait à ses paroissiens. La joie de M. Moÿe fut grande quand le digne curé de Charmes lui remit son noviciat d'Essegney, et lui fit con-

naître le développement que l'institut de la Providence devait à son zèle et à sa charité. Ces deux vénérables prêtres se vouèrent, à partir de ce jour, une affection égale à l'estime qu'ils avaient déjà conçue l'un pour l'autre. M. Moÿe retourna souvent à Charmes, soit pour y donner des missions, soit pour y visiter le noviciat d'Essegney. Il trouva près de M. Galland, avec le titre de vicaire, un jeune prêtre pour qui il ressentit bientôt de l'estime et de la confiance. C'était M. l'abbé Feys. La Providence le destinait à succéder, après M. Raulin, à M. Moÿe, dans la direction de l'institut des Sœurs, et c'était sans doute pour le mieux préparer à ce qui devait être l'œuvre principale de toute sa vie, qu'elle le rapprocha ainsi, pendant près de dix ans, du saint prêtre dont il devait asseoir et fixer la plus belle fondation. En 1786, M. Moÿe et M. Galland lui conférèrent la direction immédiate des sœurs de Charmes et des novices d'Essegney, et il entra ainsi dans la voie qu'il ne devait plus quitter.

Lorsque M. Moÿe eut terminé la visite des noviciats et des principaux établissements de la Congrégation, il donna aux sœurs les avis que lui suggérèrent son zèle et sa charité. « J'ai toujours été dans la persuasion, leur disait-il, que « Dieu me rappelait en Europe pour vous corriger de vos « défauts, vous purifier de vos taches, et réformer les abus « qui commencent à s'introduire parmi vous. C'est apparem- « ment ce que voulait dire le songe où je vis votre supé- « rieure avec un visage couvert de taches noires. En effet, « j'apprends avec douleur que plusieurs d'entre vous se sont « déjà bien écartées des règles de notre projet, et ont perdu « l'esprit de notre institut, fondé sur quatre vertus essen- « tielles, savoir : la simplicité, la pauvreté, l'abandon à la « Providence et la charité, qui sont les quatre colonnes sou- « tenant notre société. » Aux yeux de M. Moÿe, ce qui était

le plus dangereux pour son institut, ce qui devait l'altérer et en rendre la ruine inévitable, c'était l'esprit du monde. Or il voyait cet esprit maudit pénétrer peu à peu chez quelques sœurs de la Providence, qui dédaignaient la simplicité de leur habit, oubliaient les règles de la pauvreté dans leurs maisons et sur leurs tables ; paraissaient dans les fêtes mondaines et se permettaient des relations et des liaisons qui, pour être innocentes, ne les mettaient à l'abri ni des tentations du démon, ni des médisances des méchants. « Ce mal, ajou-« tait-il, a déjà causé la ruine et la destruction de plusieurs « écoles. Dieu veuille l'arrêter dans son principe ! Il y a déjà « quelques-unes de nos sœurs qui, après avoir bien com-« mencé, ont mal fini. Elles ont quitté leur état, elles sont « retournées en arrière vers le monde d'où elles étaient « sorties, contre la maxime du Sauveur, qui dit que celui « qui ayant mis la main à la charrue, regarde en arrière, n'est « pas propre au royaume des Cieux. Leur funeste exemple « doit vous faire trembler, car l'inconstance de l'homme, « surtout celle de votre sexe, et les piéges du démon qui, « jaloux du bien commencé, met tout en œuvre pour le dé-« truire, peuvent vous entraîner dans le même malheur, si « vous n'êtes en garde contre la tentation, et si Dieu ne vous « affermit dans les saintes résolutions que vous avez prises de « persévérer jusqu'à la mort. Tous ces malheurs que je viens « d'exposer, outre ceux que j'ignore encore, doivent nous « humilier, nous confondre. Ce sont nos péchés qui les ont « attirés. Prions Dieu de réparer le passé par sa bonté, « et de pourvoir à l'avenir par sa Providence. Faisons aussi « pour cela tout ce qui dépend de nous, chacun de son « côté : moi, en vous prescrivant des principes de conduite, « vous, en les suivant. »

M. Moÿe formule ensuite, en vingt-deux articles, ceux des principes de conduite qu'il estime les plus nécessaires pour

la conservation des *vertus fondamentales* de l'institut. Il insiste énergiquement sur la pratique de la pauvreté dans les habits, la nourriture, l'ameublement et l'emploi des revenus. « A la fin de l'année, les sœurs donneront aux pauvres ce qui « leur restera, sans qu'il en revienne rien à leurs parents, « car l'intention du fondateur n'a pas été de soulager les « parents des sœurs, mais de procurer l'éducation de la jeu- « nesse. »

A cette occasion, M. Moÿe déclare que les fondations de rentes pour les écoles peuvent être acceptées, et montre ainsi que, dans son intention, les règlements primitifs pourront être modifiés par les supérieurs, quand des circonstances l'exigeront. Ce qui importe, ce n'est pas tant la lettre des règlements qui donne une forme à l'institut, que l'esprit qui en est l'âme et le met en état de servir l'Église. Il voudrait que les sœurs fussent réellement pauvres, et n'attendissent que de la Providence la petite part des biens de ce monde qui est nécessaire à leur existence ; mais du moins qu'elles conservent l'esprit de pauvreté, et que leur cœur en reste pénétré. C'est pourquoi il ajoute cette recommandation : « Les sœurs seront toujours dans la disposition « de quitter les places fondées pour celles qui sont sans « revenus, afin d'éviter l'esprit de propriété, et l'attache- « ment au temporel. On déplacera au moins de temps à « autre les sœurs rentées, pour les mettre dans des endroits « où il n'y a pas de revenus fixes, et les sœurs ne se fonde- « ront que sur la Providence, et ne mettront pas leur con- « fiance dans les biens périssables de ce monde. »

La simplicité, la modestie conviennent aux pauvres ; aussi M. Moÿe la recommande-t-il à ses filles avec insistance. Il veut qu'elles ne sortent point de leurs maisons, si ce n'est pour des œuvres de piété et de charité, et qu'elles soient d'une réserve extrême dans toutes leurs relations extérieures.

« Un jour, dit-il, étant en Chine, je vis en songe un ange qui « exhortait une jeune personne à la sainte communion. Ils « se tenaient à distance, les yeux baissés, sans se regarder. « Si ce songe vient de Dieu, il m'était donné pour vous « apprendre avec quelle réserve il faut agir avec des per- « sonnes d'un sexe différent, même dans les choses « saintes. »

M. Moÿe recommande à ses filles tout ce qui peut entretenir en elles l'esprit de prière, de recueillement, de charité et d'obéissance, éclairer leur dévotion, la rendre solide et pratique. Dans ce but il donne aux sœurs les conseils les plus sages pour la fréquentation des Sacrements et surtout pour la connaissance de leurs défauts et la confession de leurs péchés. « Enfin, conclut-il, parce qu'il n'est que trop vrai que « l'on tombe peu à peu dans le relâchement, pour vous rani- « mer dans la ferveur et l'esprit de votre vocation, que vous « devez préférer à tous les états du monde, je vous adresse « ces paroles de Saint-Paul : *Renouvelez-vous dans l'esprit de « ferveur*. Vous savez peut-être comment je passais autre- « fois les vendredis. L'état d'infirmité où je suis ne me per- « met plus de faire ce que je faisais alors. Cependant il faut « toujours conserver le même esprit et la même dispo- « sition intérieure. Je vous conseille donc de vous rani- « mer d'une manière toute particulière tous les vendredis, « de passer au pied du crucifix un temps considérable, « dans la contemplation des souffrances de notre divin « Sauveur. C'est là qu'il faut vous laver dans son sang « des taches et des souillures que la faiblesse humaine « et le commerce du monde vous ont fait contracter ; c'est « là qu'il faut puiser dans les plaies de Notre-Seigneur les « grâces et les vertus nécessaires pour vous sanctifier et « persévérer dans votre état. Les chrétiens en Chine, et « surtout les Vierges, ont pour maxime de passer le ven-

« dredi en jeûnes, en prières, en mortifications, dans le « silence, s'occupant toute la journée de la méditation de la « passion de Notre-Seigeur, et de la compassion de sa « sainte Mère, en produisant des actes d'amour, de componc« tion, de confiance et de reconnaissance, conformes aux « mystères douloureux qu'ils méditent ; plusieurs portent « la haire et prennent la discipline. Rappelez-vous aussi le « souvenir de vos consœurs qui sont mortes dans la pre« mière ferveur, et qui nous attendent dans la céleste « patrie. »

Ces règles furent bientôt complétées par une nouvelle série d'avis, en quarante-quatre articles, où le zélé fondateur multiplie les avertissements, les recommandations, les instructions, pour affermir ses filles dans l'esprit de leur institut. Il revient, sans craindre de se répéter, sur les vertus fondamentales, et il ne tarit point sur la pauvreté, le détachement et l'éloignement du monde, la pureté d'intention. Les sœurs ne doivent vivre que pour Dieu, et c'est lui seul qu'elles ont à servir en toute chose. « En arrivant au lieu « où elles seront envoyées, les sœurs iront d'abord à l'église, « adorer le Saint-Sacrement, demander la bénédiction de « Notre-Seigneur, offrir à Dieu tout ce qu'elles feront ou « souffriront, lui demandant que tout tourne à sa gloire et à « leur sanctification. » S'il revient sur les sujets qu'il a déjà traités dans ses premiers avis, c'est pour développer les motifs de ses prescriptipns et en faire de nouvelles, ou pour remédier plus directement à des maux qu'il a découverts. Ainsi, dans les premiers avis, M. Moÿe recommandait aux sœurs de ne point se répandre dans le monde et d'éviter ses réunions ; dans les seconds, il ajoute : « Les sœurs au« ront soin de sanctifier les affections trop naturelles et trop « humaines pour leurs parents, leurs amis, leur patrie. Elles « penseront à ces paroles que Dieu adressa à Abraham : *Si*

« *vous voulez être parfait, sortez de votre famille, de votre* « *parenté, de votre pays, et suivez-moi.* Elles se dépouil« leront de tout pour suivre Jésus-Christ, nettes et délivrées « de toutes les affections charnelles de la nature. Elles « n'iront pas ou n'iront que rarement, en cas de néces« sité, avec la permission de la surveillante et beaucoup « de précautions, chez leurs parents ; en y allant, elles se « prémuniront contre les dangers et les tentations qu'elles y « auront ; et, en revenant, elles secoueront la poussière de « leurs souliers. En entrant dans leurs pays, elles penseront « aux péchés qu'elles y ont commis ; elles en demanderont « pardon à Dieu ; elles tâcheront de les expier par la péni« tence ; et elles feront tout ce qu'elles pourront pour répa« rer les scandales qu'elles auront pu occasionner par le « passé, en donnant des avis salutaires, et en montrant « des exemples édifiants à ceux ou celles qu'elles ont pu « scandaliser. »

Dans ses avis, M. Moÿe fait une part à ce qui concerne la direction des écoles. Aux recommandations les plus pressantes d'employer les moyens propres à y faire régner l'esprit de foi et de piété, il ne craint pas de mêler des prescriptions hygiéniques très-précises, et d'indiquer des moyens fort simples, mais pratiques, pour soutenir l'attention des enfants, et faire tourner à une plus grande facilité d'application le besoin de changement qui, à cet âge, agite l'esprit et le corps. Mais, pour ce qui est de l'éducation des enfants, il attache avec raison, une importance capitale à la formation du caractère, aux impressions, aux habitudes d'esprit et de cœur, qui se prennent dans les premières années, et qui exercent une si grande influence sur la direction de toute la vie. « Comme « la nature corrompue, dit-il, à l'article 42, ne veut que « pour soi, et non pour les autres, les sœurs inspireront « aux enfants un grand zèle pour la gloire de Dieu et le bien

« du prochain ; elles tâcheront de réformer les préjugés
« d'une mauvaise éducation, les fausses maximes que les
« enfants entendront débiter dans le monde, et leur inspi-
« reront des sentiments nobles, généreux, chrétiens, en leur
« disant, par exemple, qu'il faut aimer les autres comme
« soi-même, se réjouir de leurs avantages, prendre part
« à leurs afflictions, se dépouiller pour les enrichir, leur
« céder la première place, faire les ouvrages qu'ils ne
« veulent pas faire. Les sœurs parleront de Dieu et des mys-
« tères de notre sainte religion d'une manière respectueuse,
« avec un ton grave et modeste qui marque un cœur touché
« et pénétré de vénération ; et elles inspireront ainsi des
« sentiments de piété et de religion à celles qu'elles ins-
« truiront, parce qu'elles en seront elles-mêmes remplies les
« premières. »

M. Moye était doué d'un cœur généreux, et il ne croyait jamais avoir assez témoigné de reconnaissance pour un bienfait ou pour un service reçu. Il ne comprenait pas non plus la charité qui ne se traduisait pas en œuvres effectives, et quand il ne pouvait faire plus, du moins il priait pour ceux qui avaient des droits à sa gratitude et à son dévouement. Son désir est que ses filles se montrent toujours animées des mêmes sentiments, et il le leur exprime en ces termes :
« Les sœurs prieront tous les jours pour MM. Raulin, La-
« combe et Moye, pour leurs bienfaiteurs, pour les mission-
« naires qui vont dans les pays étrangers, pour les chrétiens
« persécutés, pour la conversion des infidèles de Chine. »
Ces recommandations nous montrent que si M. Moye avait quitté les missions, il ne cessait point de s'en préoccuper, et de leur porter le plus vif intérêt. Elles nous font voir aussi que les œuvres qu'il avait fondées en Chine lui étaient toujours chères, et qu'à ses yeux les vierges chrétiennes du Su-tchuen et les sœurs de la Providence de Lorraine ne

maient qu'une seule famille, dont les membres devaient se réunir, à travers l'espace, par l'unité d'esprit et par les liens de la charité.

Le zélé et charitable instituteur, après avoir donné ces avis, continua de visiter les noviciats et les écoles, s'informant de tout, veillant avec une infatigable sollicitude à l'entier accomplissement de la règle. Il eut la consolation de voir le bien s'affermir et se développer. Si, vers la fin de l'année 1786, il crut devoir encore réitérer ses avis à ses filles, ce fut moins pour leur tracer la voie que pour les aider à y persévérer : « Voilà environ vingt-ans, leur disait-il, « que j'ai écrit mon projet d'établissement des sœurs pour « les écoles chrétiennes, et ce que j'ai dit et prévu est arrivé. « C'est une preuve que cet établissement vient de Dieu, car « ayant éprouvé tant de contradictions, il y a longtemps « qu'il serait anéanti, si Dieu ne l'avait soutenu comme son « ouvrage. C'est dans cet écrit, mes pauvres sœurs, que « vous devez puiser l'esprit de votre état, et si vous aviez « bien observé les maximes qui y sont contenues, vous « auriez évité les abus dans lesquels malheureusement plu« sieurs d'entre vous sont tombées. Ainsi je vais vous répéter « encore ces mêmes maximes, et vous donner les mêmes « avis, pour vous diriger dans la pratique de vos devoirs et « des vertus convenables à votre état. » En effet, ces derniers avis ne sont pour ainsi dire, qu'une condensation des principes et des règles qu'il avait formulés précédemment, avec quelques applications qui lui étaient suggérées par les circonstances. Nous devons signaler cependant les règles pleines de sagesse qu'il donne pour la fréquente communion ; l'insistance avec laquelle il recommande aux sœurs l'obéissance, le respect envers leurs pasteurs, en tout ce qui concerne les paroisses où elles dirigent des écoles et dans la part qu'elles sont appelées à prendre aux pratiques publiques de piété ;

et enfin les prescriptions de la retraite du mois, pour laquelle il désire que les sœurs choisissent le vendredi, afin d'honorer la passion de Notre-Seigneur, et de la retraite annuelle qui devra, autant que possible, être faite à la maison du noviciat.

M. Moÿe se proposait, en multipliant les avis et les conseils, de ranimer et de développer l'esprit primitif de son institut. Pour atteindre ce but essentiel, il jugea utile de remettre sous les yeux des sœurs le tableau des commencements de la Congrégation, et les exemples de ses premières filles. C'est pour ce motif qu'il écrivit l'*Histoire des pauvres Sœurs de la Providence*. Nous n'avons pas à faire connaître cet ouvrage, car nous l'avons fait entrer tout entier dans notre récit. On y retrouve, comme le voulait le pieux écrivain, éclairés et justifiés par l'expérience et les plus beaux exemples, tous les enseignements qu'il prodiguait aux sœurs avec une infatigable persévérance ; et il s'en exhale, à toutes les pages, un parfum de simplicité, de charité, de foi vive et de confiance en Dieu qui pénètre bientôt l'âme du lecteur. Nous devons observer aussi que M. Moÿe ne sépare point, dans son *Histoire*, l'institut des vierges chrétiennes pour les écoles, en Chine, de la Congrégation des sœurs de la Providence. Les vierges et les sœurs sont ses filles, non-seulement parce qu'il est leur père commun, mais parce qu'elles doivent suivre les mêmes règles fondamentales, et tendre au même but par la pratique des mêmes vertus. Il semble même s'étendre avec plus de complaisance sur les écoles du Su-tchuen, et c'est avec un sentiment de tendresse paternelle qu'il raconte la vie, et décrit les travaux, les souffrances et les vertus de Françoise Jèn. Il voulait sans doute montrer, par l'exemple des vierges chinoises et le succès de leurs écoles, que son institut pouvait se plier aux exigences des temps et des lieux, pourvu qu'il demeurât fidèle à l'esprit et aux règles essentielles de sa première formation.

Ainsi M. Moÿe, malgré les changements que le temps rend inévitables, maintenait les sœurs dans la voie que la Providence avait ouverte devant elles. Son but avait été d'assurer l'avantage de l'instruction et de l'éducation chrétienne aux enfants des populations les plus pauvres et les plus abandonnées. Afin de l'atteindre plus sûrement, il avait fait une loi aux sœurs d'être vraiment les filles de la Providence, de n'attendre que d'elle seule l'appui et le secours dont elles avaient besoin, et de s'efforcer de les mériter par la simplicité de leur vie, la pratique effective de la pauvreté, leur charité et leur dévouement pour le prochain à qui elles consacraient toute leur existence. M. Moÿe voulait que l'humble costume des sœurs, le renoncement à tout revenu fixe et assuré, la préférence accordée aux écoles des paroisses les plus pauvres, leur rappelassent à elles-mêmes, comme aux populations, le caractère propre de leur vocation et la raison de leur existence. Néanmoins il comprenait que si cet esprit du nouvel institut ne devait point varier, mais en justifier toujours l'établissement, ses manifestations devaient nécessairement être en rapport et en proportion avec les circonstances. De graves motifs avaient déterminé le prudent et charitable instituteur à modifier les premières règles, et, comme nous l'avons dit, il avait consenti à recevoir des fondations, et il avait autorisé des établissements qui engageaient la Congrégation elle-même. Mais il n'en insistait qu'avec plus de force sur l'esprit de pauvreté, qu'il regardait comme l'âme de l'institut, et sur l'abandon à la Providence sans lequel il ne croyait pas qu'il pût subsister.

Si M. Moÿe avait pu prévoir les événements de la révolution française, et l'étrange transformation des lois, des mœurs et de toute la société qui devait en être l'inévitable conséquence, certainement il aurait indiqué d'avance les mesures nouvelles qui étaient indispensables pour mettre la Congré-

gation de la Providence en état de répondre à des besoins nouveaux. En réalité, la Congrégation de la Providence n'existe plus, et elle ne pourrait plus exister dans les conditions primitives qui avait été déterminées par son fondateur; mais c'est lui-même qui a accompli les premières modifications que son œuvre a subies, et c'est lui-même qui a rendu possibles d'autres modifications, qu'il ne prévoyait pas distinctement, mais dont il eut un pressentiment providentiel. N'est-ce pas à ce pressentiment qu'il faut attribuer la forme indécise qu'il laissa à son œuvre? Il ne pense pas à établir un nouvel ordre religieux ; il ne prétend former qu'une *société* de pauvres sœurs vouées à l'enseignement des pauvres. Et encore ne fait-il qu'un essai, et il ne parle que d'un *projet* d'écoles. Il en marque le but, il en détermine les conditions fondamentales, sans varier jamais, ni dans ses premiers essais, ni après vingt années d'expérience. Mais il n'écrit point de constitutions, - et il ne donne point de règlement complet et définitif, et il ne prescrit rien qui entoure la Congrégation d'un cercle infranchissable. Il ne s'est point proposé, ainsi que l'ont fait les fondateurs d'ordres religieux, d'ouvrir une voie nouvelle aux âmes qui veulent tendre à la perfection par la pratique des conseils évangéliques. Son but particulier est l'instruction, l'éducation chrétienne des pauvres. Tout est là pour le charitable fondateur. Il en déduit les vertus particulières et caractéristiques des âmes appelées à la réalisation de cette belle œuvre : *la simplicité*, *la pauvreté*, *l'abandon à la Providence et la charité*. Écoutons-le, encore une fois, définir le caractère propre de son œuvre :

« Vous demanderez souvent à Dieu les quatre vertus fon-
« damentales, qui sont la simplicité, la pauvreté, l'abandon
« à la Providence et la charité, et vous vous exercerez conti-
« nuellement dans la pratique de ces vertus, en y faisant tou-
« jours de nouveaux progrès.

« Pour exercer la simplicité, vous ne désirerez pas votre « gloire, ni l'estime du monde, mais la gloire de Dieu, votre « sanctification et le salut des âmes, vivant dans l'oubli et le « mépris des hommes. Vous ne chercherez pas vos propres « intérêts, mais les intérêts de Jésus-Christ et ceux du pro- « chain. Vous ne désirerez pas vos plaisirs, mais bien plutôt « le bon plaisir de Dieu ; vous ne chercherez pas non plus à « plaire aux hommes, mais à Dieu. Vous vous étudie- « rez à renoncer en tout à votre volonté pour accomplir « celle de Dieu.

« Pour pratiquer la pauvreté, vous n'aurez que des habits, « des meubles et une nourriture pauvres, vous servant de « vaisselle de terre ou de bois, couchant sur la paille, comme « les pauvres gens de la campagne. Vous vivrez dans un « grand détachement du monde.

« Pour pratiquer l'abandon à la Providence, vous ne de- « manderez pas d'établissements fixes ; vous demeurerez « sans choix et sans attache, jetant toutes vos inquiétudes « dans le sein de Dieu, prêtes à mourir sur un fumier ou « derrière une haie, si Dieu le veut.

« Pour exercer la charité, vous consacrerez votre vie, vos « forces, vos talents, votre santé, tout vous-même, à procurer « la gloire de Dieu et le salut des âmes, pensant souvent à « ces paroles de l'apôtre saint Paul : *La charité de Jésus-* « *Christ nous presse.* »

Pour ce qui concerne le gouvernement de la Congrégation, M. Moÿe n'a consigné dans ses écrits que les articles absolument essentiels. Une supérieure générale devait donner la direction aux divers noviciats et à tous les établissements particuliers de la Congrégation ; mais chaque noviciat avait une maîtresse chargée de la réception des postulantes et de leur formation. Parmi les sœurs qui dirigeaient les écoles d'une contrée, l'une était établie supérieure locale, devait

35

visiter toutes les maisons, et y assurer l'exacte observance de la règle. Si deux sœurs étaient réunies, l'une était subordonnée à l'autre à qui elle rendait obéissance comme à la supérieure. M. Moÿe se considérait comme le père et le protecteur de tout l'institut ; sans substituer son action à celle des supérieures elles-mêmes, il veillait sur tout le corps, pourvoyait à ses besoins spirituels et temporels, et s'occupait de promouvoir par tous les moyens la formation des sœurs et leur sanctification, afin d'assurer en même temps leur salut et l'éducation chrétienne de l'enfance. Tel fut le ministère qu'il confia à M. Raulin, lorsqu'il partit pour les missions, et qu'il reprit à son retour de Chine, pour le continuer jusqu'à sa mort.

M. Moÿe avait écrit l'*Histoire des pauvres Sœurs de la Providence,* et il avait cherché, par les *avis* que nous venons de faire connaître, à ramener son institut à l'esprit de sa première origine et à l'y affermir, quand, vers la fin de l'année de 1786, il reçut le texte de la décision de la Propagande, concernant la société des *Vierges chrétiennes* pour les écoles, au Su-tchuen. Il l'accepta avec joie et reconnaissance, comme un secours que le ciel accordait à l'une de ses œuvres les plus chères dans les missions, et comme un enseignement et une direction pour les sœurs de la Providence en Lorraine. Il protesta qu'il n'avait jamais voulu s'écarter des règles si sages rappelées ou prescrites par la Propagande, et il exhorta ses filles à en respecter religieusement la lettre, et à se pénétrer de leur esprit qui est celui de l'Église.

Ainsi que nous l'avons vu, M. Moÿe était animé des sentiments du respect le plus profond et le plus sincère pour l'autorité épiscopale, jusqu'à lui faire, non sans éprouver une vive douleur, mais sans murmurer, le sacrifice de son œuvre de prédilection. Il soumit son projet à l'approbation de M. l'évêque de Metz, et il en commença, puis il en suspendit l'exécution,

conformément aux intentions de celui qui était pour lui l'organe de l'Église et de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Dieu bénit son obéissance, et il le récompensa de son humble soumission, en lui accordant la consolation de voir ses *pauvres Sœurs*, comme il aimait à les nommer, admises et protégées par les évêques de plusieurs provinces. La Providence réservait encore un plus grand honneur à sa mémoire. Les merveilleux développements de la Congrégation de Portieux, la branche principale de la grande famille spirituelle de M. Moÿe, obligèrent M. Caverot, évêque de Saint-Dié, à lui donner, en 1859, une forme définitive et en rapport avec ses besoins et ses devoirs actuels. Le pieux et expérimenté prélat, pour rédiger les Constitutions les plus sages et les plus complètes, n'eut qu'à recourir aux écrits du fondateur, y puiser les premiers principes, préciser, condenser, mettre en ordre les prescriptions et les avis qu'ils contiennent ; développer ce qui n'était qu'indiqué ; et pénétrer tout cet excellent travail de l'esprit primitif de l'institut, si bien rappelé par cet article : « L'esprit de la Congrégation est un esprit de simplicité, de « pauvreté, d'abandon à la Providence et de charité. Voilà, di- « sait M. Moÿe aux premières sœurs de l'institut, les vertus « propres de votre état, les quatre colonnes qui soutiennent « l'édifice de votre société. Tant que vous les pratiquerez, « vous subsisterez ; et, dès que vous les abandonnerez, vous « tomberez, ou vous ne subsisterez qu'aux yeux des hommes, « étant mortes aux yeux de Dieu. (Constitut. p. 15 et « 16.) »

L'œuvre de M. Moÿe était une œuvre nouvelle, comme celle de saint Vincent de Paul, dont il invoque souvent l'exemple et l'autorité. Non-seulement il voulait, comme ce grand saint, que ses filles sussent trouver la solitude sans sortir du monde, et se faire un cloître de leur voile et de leur modestie ; mais il osa de plus les exposer aux périls de l'isolement, sans autre

défense que celle de leur pauvreté et de leur charité, sans autre protection que celle de la Providence. L'entreprise était hardie, même aux yeux de la foi, et un projet si nouveau demandait impérieusement la sanction de l'expérience. C'est sans doute ce sentiment qui porta l'humble et courageux instituteur à s'occuper presque exclusivement de la formation des sœurs aux vertus propres de leur état, et à laisser à ceux à qui la Providence confierait le soin de perpétuer son œuvre, la charge de lui donner son organisation définitive. Le grain de sénevé jeté dans la terre de l'Église par M. Moÿe renfermait un grand arbre, qui aujourd'hui étend au loin ses puissants rameaux, et couvre de son ombre les générations naissantes dans de vastes contrées. Devant Dieu, sinon toujours devant les hommes, M. Moÿe a présidé au développement de son œuvre comme à sa première formation, et c'est à lui qu'en revient toute la gloire.

CHAPITRE XXVII

M. Moÿe et la mission du Su-tchuen.

1785.

Quoique M. Moÿe parût s'occuper de la Congrégation de la Providence comme si elle seule eût réclamé ses soins, il avait des relations suivies avec le séminaire des Missions-Étrangères, et pendant quelques années on put croire qu'il y serait rappelé et qu'il s'y fixerait. Les impressions défavorables produites par les lettres de M. Descourvières, procureur à Macao, s'affaiblirent, et on ne tarda pas à se souvenir, à Paris aussi bien qu'au Su-tchuen, des services rendus par M. Moÿe et de ceux qu'il pouvait rendre encore. Souvent il se rappelait lui-même à l'attention et à la reconnaissance de ses confrères de Paris, en envoyant des aumônes pour les missions, et en déterminant des prêtres zélés à se dévouer à l'œuvre de la conversion des nations idolâtres. En 1785, les registres du séminaire font mention de l'admission d'un prêtre présenté par M. Moÿe. Lorsqu'il séjournait à Metz, il aimait à se laisser entourer par les séminaristes et à satisfaire leur pieuse curiosité par ses récits des missions de la Chine. Il espérait ainsi montrer la voie à ceux d'entre eux que Dieu pouvait destiner au ministère apostolique. Une lettre de M. de Saint-Martin, de l'année

1794, nous apprend que jusqu'à la fin de sa vie, M. Moÿe s'occupa avec le même zèle, et non sans succès, de l'envoi de nouveaux missionnaires dans sa chère Église de Su-tchuen.

En 1785, au mois d'août, il se rendit au séminaire à Paris. Il avait été appelé pour enseigner le chinois aux aspirants, et peut-être aussi pour aider les directeurs de son expérience et de ses conseils, à l'occasion de la persécution qui avait éclaté au Su-tchuen l'année précédente, et qui avait eu pour conséquence la mort de deux missionnaires et l'éloignement de M. de Saint-Martin et de M. Dufresse. Les mandarins redoublaient de précaution pour empêcher les Européens de pénétrer dans l'empire, et tout faisait craindre que les Portugais ne parvinssent à supprimer la procure du séminaire à Macao. Il allait donc être impossible de faire pénétrer de nouveaux missionnaires dans les provinces intérieures de la Chine, par la voie de Canton au Su-tchuen. La situation parut tellement grave à M. Moÿe, qu'il crut devoir en écrire à la Congrégation. Il proposa d'essayer de faire pénétrer les missionnaires en Chine par le Yun-nan, à l'extrémité sud-ouest de l'empire, en traversant le royaume d'Ava et la Birmanie. Nous avons vu que M. Moÿe s'était mis en relation avec le P. Coutenod, religieux barnabite, de la mission de Birmanie ; il en avait reçu l'assurance qu'il existait une route commerciale suivie par les caravanes allant de la côte orientale de la mer des Indes à la frontière occidentale du Céleste-Empire. Pourquoi les missionnaires ne prendraient-ils pas cette route, où ils ne seraient point arrêtés par les tracasseries de la police chinoise ; qui abrégerait le voyage par mer de douze ou quinze cents lieues ; et les conduirait jusqu'au cœur même de la Chine ? Il suffisait de demander à M. Glevo d'établir dans la ville de Ten-ne-tcheou, près de la frontière du Pégou, quelques familles chrétiennes qui seraient char-

gées de recevoir et de guider les missionnaires. Nous ignorons si la Propagande jugea possible et opportun de faire étudier ce projet ; mais, au moment même où nous écrivons ces lignes, en 1870, nous apprenons qu'une compagnie fait explorer la route indiquée par M. Moÿe, dans l'espérance de parvenir plus rapidement, et à moins de frais, jusqu'aux régions supérieures du bassin du fleuve Bleu, et, de là, dans les centres les plus importants du commerce intérieur de la Chine. Si nous nous permettons ce rapprochement, c'est uniquement parce qu'il montre qu'alors même que les projets de M. Moÿe pouvaient étonner par leur hardiesse et leur nouveauté, ils révélaient encore un sens juste et pratique, éclairé par une connaissance exacte des choses.

Dans cette même lettre, M. Moÿe appelait l'attention de la Propagande sur la situation si précaire des colléges des missions, surtout en Chine. Il émettait l'avis que le moyen le plus sûr et le plus efficace de former un clergé indigène, digne de confiance et à la hauteur de sa tâche, serait de faire venir en France de jeunes Chinois, pour les instruire et les préparer au sacerdoce. Il avait pensé, en revenant en Europe, à tenter lui-même un essai, et, dans ce but, il avait demandé à M. Pottier qui la lui avait accordée, l'autorisation d'emmener deux jeunes étudiants chinois. Mais, comme nous l'avons vu, le procureur de Macao lui avait suscité des difficultés ; il avait dû renoncer à son projet.

Les missionnaires continuaient à demander que le séminaire de Paris fût administré conformément aux prescriptions des lettres patentes de 1775, et la mission du Su-tchuen avait envoyé un de ses membres, M. de Chaumont, pour la représenter en qualité de député et de directeur. Mais la résistance dont nous avons parlé durait encore, sans qu'on pût en prévoir le terme. Si nous en jugeons d'après une lettre que M. Boiret adressa, en 1786, au cardinal préfet de la Pro-

pagande, pour réclamer de nouveau son intervention, cette résistance était plus vive que jamais. C'est sans doute ce motif qui détermina M. Moÿe à quitter définitivement Paris et le séminaire des Missions-Étrangères. Il revint donc en Lorraine, vers la fin de l'année 1785, mais sans renoncer à son projet de former un collége pour les missions.

Ayant trouvé quelques élèves réunis par un curé qui les dirigeait et leur donnait des leçons, M. Moÿe crut que ces étudiants lui fourniraient les premiers éléments pour la réalisation de son projet de collége. Ses espérances s'évanouirent bientôt de ce côté, et il y renonça. Il en parla néanmoins à ce curé, qui lui semblait zélé ; celui-ci alors lui rapporta qu'un jeune clerc, du séminaire de Metz, s'était présenté pour le voir et lui parler. M. Moÿe pensa que cette démarche pouvait être le résultat de ses visites au séminaire et il crut y saisir une indication de la Providence. Il se rendit, pour une œuvre de ministère, dans la paroisse de Goin, où demeurait ce jeune homme ; dès le lendemain de son arrivée, il le fit appeler, et, sans lui dire une parole, le conduisit à l'église, et lui donna son livre des *Mystères* pour le lire, tandis qu'il célébrerait la sainte messe. Le jeune homme pria ensuite M. Moÿe de l'entendre en confession. A son grand étonnement ce prêtre, qu'il considérait comme un homme consommé dans la science des saints, ne lui adressa aucune question, ne lui donna aucun avis, si ce n'est celui de renoncer à l'usage de friser ses cheveux et de les poudrer. M. Moÿe après la confession, lui dit un mot de son projet de collége, et l'engagea à le rejoindre à Cutting, sans lui donner aucune autre indication, quoiqu'il fût souvent absent. Malgré tout ce qu'il voyait d'étrange dans la manière dont M. Moÿe en usait avec lui, le jeune homme résolut de répondre à son appel, et il se rendit à Cutting. M. Moÿe était absent. Une mère de famille, voyant ce jeune ecclésiastique dans l'incertitude et

l'embarras, lui offrit l'hospitalité. Ce fut chez elle que M. Moÿe, à son retour, alla le voir et l'entretenir. L'étranger pensait que le saint prêtre lui parlerait, en s'excusant, de son absence et de l'embarras où elle l'avait jeté. M. Moÿe aborda directement le sujet dont il était préoccupé, en demandant à son visiteur s'il avait confiance en ses œuvres, et s'il était disposé à y prendre part. Sur sa réponse affirmative, il lui déclara qu'il désirait se l'associer pour la formation et la direction d'un collége en faveur des missions. Le jeune ecclésiastique se fixa à Cutting, et M. Moÿe lui confia les élèves qu'il put réunir dans une maison achetée pour ce but.

Ce jeune homme était M. l'abbé Louyot. Avant même le retour du saint missionnaire en France, il avait été frappé de la réputation de science, de zèle et de vertu dont il jouissait encore dans la ville de Metz, malgré son absence de près de quinze ans. Lorsqu'il apprit que M. Moÿe se fixait en Lorraine, il se sentit pressé d'aller à lui, et c'est ainsi qu'il fut conduit à se mettre à sa disposition et devint un de ses coopérateurs. Il ne le quitta plus, et quand il lui eut fermé les yeux sur la terre de l'exil, il revint à Metz, au plus fort de la terreur, exercer, au péril de sa vie, les fonctions du saint ministère. Plein de confiance et de vénération pour celui qu'il considérait comme son père, M. Louyot recueillit avec un soin pieux tout ce qu'il put apprendre sur la jeunesse de M. Moÿe, et principalement sur les années de son ministère à Metz, et sur les premières origines de son œuvre principale, la Congrégation de la Providence. C'est à lui que nous sommes redevables de presque tout ce que nous savons de précis sur le caractère, les vertus, les pratiques de piété de M. Moÿe, et sur ses dernières missions dans les campagnes dont nous parlerons bientôt. Lorsque l'une des premières sœurs de la Providence, sœur Anne-Marie du Sacré-Cœur, quitta son école, elle se retira à Destry où M. Louyot était curé. Ce rappro-

chement de l'une des premières filles du pieux instituteur et de son dernier disciple, eut pour effet de ranimer leurs souvenirs, et de les fixer, en les complétant les uns par les autres. M. Louyot demeura trois ou quatre ans, de 1821 à 1824, en qualité de directeur à Portieux, au diocèse de Saint-Dié, dans la maison mère de la Congrégation de la Providence. Ses instructions pour les retraites ont été recueillies, et nous y avons retrouvé toutes les doctrines du fondateur; ou plutôt c'est M. Moÿe lui-même qui parle par la bouche de son disciple, et qui continue à inspirer à ses filles l'esprit dont il veut qu'elles soient animées. Pour donner plus d'autorité à ses exhortations et à ses enseignements, M. Louyot aime à les appuyer des exemples du vénérable fondateur; à chaque instant il cite ses paroles et rappelle ses pratiques et ses œuvres. Pour répondre aux désirs des sœurs de la Providence, il écrivit deux notices où il consigna presque tout ce que nous savons de la vie de M. Moÿe, avant et après son séjour en Chine.

Cependant l'œuvre du collége ne réussit pas à Cutting. Un nouvel essai tenté à Foucrey, et confié encore à M. Louyot, demeura sans résultat, du moins pour les missions. A la vérité les élèves ne manquaient pas, et leurs études paraissaient bien dirigées; mais M. Moÿe aurait voulu qu'ils s'exerçassent dès lors à la vie dure et mortifiée des missionnaires, et la répugnance qu'il rencontrait en eux, sans pouvoir toujours la vaincre, lui ôtait la confiance. Deux seulement de ses élèves parvinrent au sacerdoce. La révolution mit bientôt un terme à l'existence de ce petit établissement qui n'aurait pas tardé à tomber de lui-même.

Pendant que M. Moÿe recueillait des aumônes et s'efforçait de préparer des prêtres pour la mission du Su-tchuen, il apprenait successivement les événements douloureux qui éprouvaient cette Église, toujours florissante, malgré ses malheurs

de quelques-uns de ses meilleurs ouvriers, et faisaient éclater l'héroïsme d'un grand nombre de ses enfants. M. Devaut était mort en 1784, dans les prisons de Pékin. Peu de mois après M. Gleyo allait au ciel, recevoir la récompense des souffrances et des travaux qui avaient abrégé sa vie. Après le départ de M. Moÿe, il était aussitôt retourné dans son district. Souvent il séjournait au collége qu'il avait établi à Long-ky dans le Yun-nan, et qui était alors dirigé par M. Hamel. Ce missionnaire, qui l'assista jusqu'au dernier soupir, a donné sur cette mort précieuse des détails qui parvinrent à M. Moÿe, et qui édifieront le lecteur.

« M. Gleyo alla au commencement de juillet 1785 visiter « sa chère chrétienté d'Ou-tchang, dans la province du Yun- « nan, au pays des Lo-los, à cinq ou six journées du collége « de Long-ky. Je lui écrivis le choix que Monseigneur avait « fait de lui pour soigner les chrétientés de la partie orien- « tale ; cette lettre accéléra son retour, et il se rendit à « Long-ky, pour la fête de l'Assomption de la sainte Vierge. « La fatigue du voyage, les grandes chaleurs, jointes à ses « infirmités habituelles, l'avaient épuisé. Il célébra cepen- « dant la solennité chez les chrétiens de notre montagne. Il « voulut, dès ce jour, après déjeûner, venir nous visiter ; « mais il eut bien de la peine. Il espérait passer une quin- « zaine avec moi, avant de se rendre à sa destination ; la « Providence avait ordonné qu'il y resterait plus longtemps. « Arrivé sur notre montagne, il lui fut impossible d'en des- « cendre. Il dit encore la messe ; mais bientôt les forces lui « manquèrent, et il ne fit plus que languir. Il survint un « crachement de sang que les médecins jugèrent provenir « d'un ulcère aux poumons. Ils tentèrent de le guérir ; le « mal augmenta ; nuit et jour il crachait beaucoup de sang, « et un feu intérieur lui ôtait le sommeil. Le dernier mois, il « ne pouvait plus se lever, et ne prenait presque plus de

« nourriture. Notre-Seigneur a sans doute voulu purifier de
« plus en plus l'âme de ce fervent missionnaire.

« Après quelques mois de maladie, il me pressa de lui ad-
« ministrer l'Extrême-Onction. Je ne crus pas d'abord devoir
« me rendre à ses désirs, espérant qu'il en serait de cette
« infirmité comme des précédentes; mais le mal augmentant
« de jour en jour, je ne pus résister à ses instances; je lui
« administrai ce sacrement, qu'il reçut avec une rare piété,
« nous demandant pardon à tous des peines et des scan-
« dales qu'il disait nous avoir donnés. Pendant quarante ou
« cinquante jours qu'il vécut encore, il communia plusieurs
« fois la semaine, et m'invita de temps en temps à lui réciter
« les prières du rituel. La nuit qui précéda l'Épiphanie, se
« sentant plus mal, il me fit appeler et me dit qu'il croyait
« que sa fin approchait. Je lui demandai s'il voulait encore
« recevoir l'Eucharistie : « Je le désire ardemment, répondit-
« il, mais il n'y a pas de temps à perdre. » Je célébrai la
« messe avant le jour et lui portai l'Eucharistie qu'il reçut
« assis sur son lit. Après l'administration, je retournai à
« l'autel, pour finir la messe, d'où je revins aussitôt que je
« fus déshabillé. Le cher malade conserva sa présence d'es-
« prit jusqu'au dernier instant, et mourut le jour de l'Épi-
« phanie, entre huit et neuf heures du matin. Sa mort fut
« aussi douce, aussi tranquille que sa vie avait été traversée
« et pénible. Il a été inhumé dans l'enclos du collége qu'il
« avait fait bâtir. (Nouvelles lettres, t. II, p. 456-58.) »

M. Moÿe apprit en même temps la mort bienheureuse de son disciple le plus aimé, de son premier coopérateur, du compagnon le plus fidèle de ses travaux et de ses souffrances, Benoît Sên, qui, après avoir confessé la foi avec lui dans les prétoires du Kouy-tcheou, l'avait prêchée avec lui dans toute l'étendue de son immense mission. Il souffrit de nouveau pour le nom de Jésus-Christ, en même temps et devant

les mêmes tribunaux que la veuve Lô, cette femme forte que M. Moÿe avait pénétrée de son esprit, et qui demeura fidèle jusqu'à la fin aux recommandations de celui qu'elle appelait *le père de son âme*. M. Hamel rendit compte à M. Pottier des combats, des souffrances et de la victoire de ces généreux disciples de M. Moÿe. Sa lettre est trop intéressante, et elle appartient trop nécessairement à notre récit, pour que nous ne l'insérions pas ici tout entière.

« J'aurais voulu vous donner tous les détails de ce qu'ont « souffert le vénérable prêtre Sên et la respectable veuve « Lô, de la ville de Tchong-kin-fou ; mais M. Tsiang n'a pu « me dire que ce que j'ai l'honneur de vous écrire.

« Vers le mois de septembre 1784, M. Devaut envoya « M. Sên et la veuve Lô à la ville de Ta-tcheou, visiter quel- « ques familles chrétiennes, et en préparer d'autres qui don- « naient des espérances de conversion. Quelques chrétiens « répandirent dans le public que leur maître de religion en- « tendait bien la dispute, et que les païens ne pouvaient lui « résister ; un lettré qui voulait voir M. Sên, s'entretint avec « un bachelier de la conversation qu'il avait eue avec le mis- « sionnaire, et ce bachelier le déféra au mandarin qui fit ar- « rêter M. Sên, la veuve Lô et plusieurs autres chrétiens. On « les interrogea, on leur donna des soufflets, et on les ren- « ferma dans la grande prison ; ils n'en sortirent que pour « subir les peines auxquelles ils étaient condamnés. M. Sên « et deux chrétiens furent chargés d'une cangue pesante, « qu'ils portèrent pendant trois mois. La veuve Lô fut menée « à un commissaire, avec défense de sortir. Elle continua de « prêcher la religion, et convertit sept personnes, entre « autres la femme du commissaire, qui tomba malade, fut « baptisée et mourut la nuit même de son baptême. Elle « pria son mari de ne faire après sa mort aucune superstition: « le mari, quoique zélé païen et méchant homme, a obéi, et

on a même remarqué qu'il n'alluma plus de lampe devant
« son idole. Il a paru détaché de l'idolâtrie.

« M. Sên et les chrétiens, après avoir porté la cangue
« pendant trois mois marqués, furent cités devant le
« mandarin. Il leur demanda s'ils étaient corrigés : Non, ré-
« pondirent-ils, et nous ne nous corrigerons pas. Le manda-
« rin les fit mettre au cachot, où M. Sên tomba malade. Ils
« furent élargis moyennant une caution, et relégués dans
« une auberge. Ils y restèrent quelques mois. On les défé-
« ra de nouveau. Le mandarin les fit appeler, et leur demanda
« s'ils étaient enfin corrigés. Ils répondirent qu'ils ne se cor-
« rigeraient point. Aussitôt on leur donna à chacun septante
« ou quatre-vingts soufflets, autant de coups de bâton sur la
« cheville du pied, et on les jeta dans la petite prison. La
« veuve Lô reçut aussi les soufflets et des coups de bâton, et
« fut jetée dans la petite prison où sont renfermés des vo-
« leurs, les libertins, les scélérats qui, jour et nuit, vomissent
« mille paroles obscènes, et ne se cachent pas même pour
« commettre des abominations. Quel séjour pour une femme
« vertueuse ! Il est inouï en Chine qu'on jette des femmes
« dans ces espèces de prisons, et qu'on les frappe comme on
« a frappé cette chrétienne. Le mandarin a violé les lois et
« oublié toute pudeur.

« M. Sên a prêché dans sa prison et converti sept ou huit
« criminels qui ont reçu le baptême à l'article de la mort.
« Enfin il a succombé lui-même. Se sentant défaillir, et
« prévoyant bien qu'il n'en reviendrait pas, il confessa ses
« deux compagnons de souffrances ; mais il y a apparence
« qu'il ne put entendre la veuve Lô. Il mourut le 7 janvier.
« La veuve Lô ne permit pas qu'on fît la visite du corps
« comme c'est l'usage ; elle acheta un cercueil et une por-
« tion de terrain pour l'inhumer. On s'est contenté de graver
« son nom sur le tombeau ; mais j'ai fait part de nos mis-

« tions à M. Tsiang ; lorsqu'il retournera dans ce pays, il « fera graver une épitaphe où sera exprimée la cause de sa « mort.

« Quelques jours après, arriva l'ordre du lieutenant-cri- « minel de mettre en liberté la veuve Lô et les deux chré- « tiens. Elle rentra, couverte de gloire et enrichie de mérites, « dans la ville de Tchong-kin-fou. M. Benoît Sên, digne élève « en premier lieu de M. Alary, et ensuite de M. Moÿe, est « allé au ciel recevoir le prix de ses souffrances, et donner « un protecteur de plus à la mission.

« Voilà, Monseigneur, ce que j'ai pu découvrir touchant la « mort de ce vénérable confesseur. S'il n'est pas martyr par « l'effusion de son sang, il l'est par ses souffrances et son « courage. Vous avez connu et loué sa simplicité, son obéis- « sance et ses autres vertus. »

Pendant qu'il était enchaîné pour Jésus-Christ, M. Sên écrivit à M. d'Agathopolis une lettre qui, en mettant dans un jour plus complet et la foi et la charité du saint confesseur, fait mieux connaître aussi les souffrances et le courage de la veuve Lô.

« Dans la neuvième lune, qui correspondait au mois d'oc- « tobre 1785, pendant que nous étions relégués dans l'au- « berge, nous priâmes l'aubergiste de gérer nos affaires « auprès du mandarin, promettant six taëls s'ils nous faisait « élargir. Le mandarin parut d'abord y consentir. Mais il « changea de sentiment ; il nous fit appeler, et nous de- « manda si enfin nous consentions à apostasier ; nous répon- « dîmes que nous ne le pouvions pas. Le mandarin se mit « en colère, et fit donner à la veuve Lô cent soufflets et qua- « rante coups de bâton ; et moi je reçus cinquante soufflets « et quarante coups de bâton sur la cheville du pied. En- « suite il nous obligea à rester à genoux depuis le matin « jusqu'au soir, après quoi la veuve Lô fut mise dans la pri-

« son extérieure, et nous, dans l'intérieure. Cette petite tri-« bulation ne peut expier nos péchés. Ces calamités, que le « monde redoute, sont des douceurs et des consolations pour « nous. Le mandarin est résolu de ne point nous renvoyer : « c'est notre ennemi mortel ; il ne pense qu'à nous tour-« menter et à nous accabler de malédictions. Il nous a mis « dans une prison où les criminels sont si corrompus, qu'il « ne nous est pas possible d'ouvrir les yeux, de peur de voir « des abominations ; ni les oreilles, de peur d'entendre des « paroles obscènes. C'est un cloaque d'impudicité. Je passe « sous silence mille choses qu'on ne peut rapporter sans fré-« mir. Ah ! que je souffre de voir la veuve Lô au milieu de « ces infâmes ! Son neveu ne pourrait-il pas obtenir du man-« darin de Tchong-kin-fou la permission de retirer sa tante ?

« Priez notre divin Maître, afin que nous ne succombions « pas, et que nous persévérions avec un cœur pur jusqu'à la « mort. Ainsi soit-il.

« J'ai ouï dire que le mandarin voulait nous faire mourir « de faim ; il ne permet pas qu'on nous apporte de quoi « vivre. C'est notre ennemi mortel. Il n'y a aucun espoir « qu'il nous accorde notre élargissement. »

Les chrétiens que M. Moÿe avait formés restaient fidèles à son souvenir comme à la foi qu'ils avaient reçue de lui ; nous en trouvons une preuve touchante dans cette lettre que lui adressa la veuve Lô, au sortir des prisons de Ta-tcheou.

« Pendant plusieurs années j'ai reçu vos instructions, j'ai « été témoin de vos bons exemples ; je ne vous ai pas encore « témoigné ma reconnaissance. Je prie matin et soir, et de-« mande au Seigneur qu'il vous donne la force d'exécuter « vos bons desseins, qu'il bénisse vos paroles et vos œuvres. « Hélas ! mes prières sont tièdes ; je n'ai point cette atten-« tion soutenue, cette ferveur que vous nous avez recom-« mandée. Vous nous disiez qu'il fallait tout faire pour Jésus-

Christ porter sa croix, renoncer au monde, se renoncer soi-même, méditer la parole de Dieu dans la retraite et le silence ; je n'ai point fait assez d'efforts pour graver ces leçons dans mon cœur, et les mettre en pratique. Aussi j'avoue mon ingratitude. Cependant, lorsque j'étais dans la prison et les cachots, je priais Dieu de m'accorder la grâce de supporter les tourments, et de répondre convenablement aux interrogations du mandarin. Dieu nous a exaucés, il nous a bénis et aidés. Grâces lui en soient rendues ! Je me souvenais dans la prison de ce que vous aviez prêché, qu'il fallait souffrir et mourir avec Jésus-Christ, pour mériter d'aller au ciel et d'y jouir avec lui de la félicité éternelle. Je pensais que les peines que je souffrais n'étaient rien en comparaison de celles du Sauveur, et qu'étant une grande pécheresse, elles ne pouvaient expier mes péchés. Plût à Dieu que je fusse morte avec M. Sên, dans la prison. Je n'en étais pas digne ; Dieu ne l'a pas voulu. Je préférais le séjour de la prison à celui de ma maison, et je souffrirais plus volontiers la captivité et le cachot que d'être tranquille et à mon aise chez moi. Voilà trois ans que vous êtes parti d'ici ; j'aurais pu faire depuis ce temps beaucoup de bien que je n'ai pas fait, et me corriger de mes défauts et de mes vices. Je n'ai aucune bonne œuvre dont je puisse vous faire part pour vous consoler. J'ai baptisé trente ou quarante enfants ; c'est si peu que je rougis de l'écrire. Je vous conjure, vous et toutes les âmes pieuses, de demander à Dieu qu'il oublie mes péchés, me donne les forces et les grâces nécessaires pour exécuter tout ce que vous avez prescrit dans vos prédications, et cela pour sa plus grande gloire. Ainsi soit-il. » (Nouv. lettres édif. t. II, p. 456-470).

A la lecture de ces lettres le cœur de M. Moÿe surabondait de consolation et de joie, et la gloire qui était rendue au saint

nom de Dieu par ses fidèles et courageux disciples, lui faisait entièrement oublier la sévérité des jugements des hommes pour lui-même. Le moment était venu cependant, où ceux qui l'avaient méconnu allaient lui rendre justice et réjouir son cœur par les preuves les plus touchantes de leur confiance et de leur affection. En effet, les missionnaires du Su-tchuen, et surtout le vénérable prélat qui les dirigeait, en voyant mûrir et en recueillant la riche moisson préparée par leur confrère, dans le champ confié à ses soins, laissaient revivre leurs premiers sentiments pour lui et se plaisaient à lui en faire parvenir l'expression jusqu'en Europe. Nous l'avons déjà dit, M. Moÿe répondait à ces témoignages, qui lui étaient chers et précieux, par d'abondantes aumônes qu'il envoyait régulièrement à M. Pottier et à M. de Saint-Martin. Il nous reste de ces prélats deux lettres adressées à M. Moÿe, qui ne les reçut point, puisqu'elles furent écrites à l'époque de sa mort : nous les recueillons néanmoins et nous les consignons dans cette vie de notre saint prêtre. Elles renferment en effet, un des témoignages les plus propres à dissiper les nuages qui obscurcirent un moment, et pour quelques-uns, sa réputation de science et de sainteté ; elles révèlent aussi plus visiblement le triomphe de son humilité et de sa charité sur les préjugés et les antipathies dont il avait été l'objet. Si la lecture de ces lettres n'a point consolé M. Moÿe, elle réjouira ses filles, qui se plairont à lui voir rendre ce solennel hommage, et elle encouragera ceux de nos lecteurs qui peuvent avoir à souffrir du jugement des hommes.

Peu de temps avant sa mort, le 2 octobre 1791, alors que le bruit de la Révolution française était parvenu jusqu'à lui, M. Pottier écrivait à M. Moÿe, en ces termes si dignes de son cœur d'apôtre :

« Votre chère lettre du 28 septembre 1789 m'est parvenue. Je ne sais comment répondre à votre charité

« moi et pour notre mission. Elle est si ardente qu'elle me « rend confus. Ce n'est pas la volonté qui manque, mais pu« rement la faculté ; vous me connaissez assez et n'ignorez « pas combien je suis stérile en tout genre. Je n'omets ce« pendant rien de ce qui est en mon pouvoir, pour vous « rendre ce que je vous dois. Ce qui me mortifie le plus est « de ne pouvoir le faire autant que vous le méritez. Vous « voudrez donc bien me faire grâce du reste. Plus mon âge « avance, plus je me sens inepte à tout, même à bien rem« plir la plupart de mes obligations. Tout s'affaiblit en moi, « le corps, l'esprit, la mémoire, etc., de sorte que je puis me « dire actuellement à moitié vivant et à moitié mort. Dai« gnez donc continuer, cher confrère, à prier et à faire prier « pour ce pauvre petit François, qui, assez proche de sa fin, « est saisi de crainte, qu'après avoir prêché plusieurs di« zaines d'années et avoir contribué au salut de plusieurs, ne « serait-ce que des enfants morts après le baptême, ne de« vienne lui-même un réprouvé. »

Le vénérable prélat fait ensuite le tableau de la mission du Su-tchuen, où toutes les œuvres étaient en progrès, malgré des persécutions répétées, et en dépit des efforts du démon et de ses adorateurs. L'œuvre du baptême des enfants moribonds était toujours florissante et continuait à faire de riches moissons pour le ciel. M. Pottier prévoyait dès lors que les malheurs de la Révolution auraient pour conséquence la ruine du séminaire de Paris, et, par suite, la cessation de tous les secours que la France envoyait aux missions. Il espérait cependant, parce que, disait-il, il mettait toute sa confiance en Dieu qui est un bon père. Après avoir parlé encore une fois de sa santé irrémédiablement ruinée, il terminait ainsi : « J'implore donc vos suffrages devant Dieu avec « d'autant plus d'ardeur, que je sens parfaitement que la fin « de ma carrière approche. Il s'en faut de beaucoup que

« je sois aujourd'hui ce que j'étais les années précédentes.
« Enfin j'ai fait mon temps ; il faut céder la place à d'autres.
« Il pourrait fort bien se faire que cette lettre soit la der-
« nière que j'aie l'honneur et la consolation de vous écrire.
« Je me recommande aux ferventes prières des bonnes âmes
« de votre connaissance, et j'ai l'honneur d'être avec tout le
« respect et tout l'attachement possible, Monsieur et cher
« confrère, etc. »

M. Pottier mourut, en effet, un an après avoir écrit cette lettre, le 28 septembre 1792. Il avait passé trente-cinq ans dans la mission du Su-tchuen dont il fut le restaurateur et l'apôtre. Son coadjuteur, M. de Saint-Martin, lui succéda, et administra le vicariat apostolique jusqu'à sa mort, arrivée le 15 mars 1800. M. de Saint-Martin marcha sur les traces de son vénérable prédécesseur, et Dieu bénissant ses travaux, il vit le nombre des chrétiens augmenter rapidement d'année en année. Nous avons déjà dit avec quelle courageuse simplicité, aux approches de la mort, il reconnut l'erreur dans laquelle il était tombé au sujet de l'œuvre des Vierges chrétiennes, et regretta l'opposition qu'il avait faite à M. Moÿe : il nous reste à montrer que cette rétractation fut l'effet de l'estime de M. de Saint-Martin pour l'œuvre et son auteur. Cette lettre, dernière expression des sentiments de M. de Caradre pour M. Moÿe, dont il ignorait encore le passage à un monde meilleur, est datée du 19 septembre 1793.

« Nous avons été privés cette année de la consolation de
« recevoir vos lettres. Nous savons, à n'en pas douter, com-
« bien cette mission vous est chère, et nous n'attribuons ce
« malheur à aucune indifférence de votre part ; aussi ce si-
« lence nous fait craindre que vous n'ayez été victime des
« troubles qui désolent votre patrie, et que vous n'ayez
« été obligé de vous exiler vous-même. Ainsi Dieu ne vous a
« soustrait aux persécutions de ce pays-ci, que pour vous

« soumettre à d'autres beaucoup plus tristes, et par consé-
« quent beaucoup plus méritoires. Je conçois plus que ja-
« mais combien, dans ces malheureuses circonstances, votre
« présence était nécessaire pour maintenir les établissements
« utiles que vous avez faits chez vous. Ils sont de nature à
« exciter plus violemment contre eux la fureur des schisma-
« tiques. Ici, ces mêmes établissements, je veux dire les
« écoles de filles, s'y maintiennent et s'y multiplient au grand
« avantage de la religion, et depuis longtemps les païens
« cessent d'inquiéter sur leur compte. Comment donc, dans
« un pays qui se dit catholique, cherche-t-on à les inquiéter?
« Ces deux dernières années notre mission a été assez tran-
« quille. On dirait que l'enfer s'est conjuré pour tourner ses
« forces contre la France.... Je prie spécialement pour vous,
« attendant de vous le même retour. Je vous recommande
« de même cette mission désolée par la mort de ses pasteurs
« les plus zélés. Je vous ai fait part l'année dernière de celle
« de M. d'Agathopolis. Six mois après, M. de Retz, après
« trois ans de mission où il a fait le plus grand bien, a eu le
« même sort. Il y a de grands vides à remplir ici. Beaucoup
« demandent qu'on leur rompe le pain de la parole, et il man-
« que beaucoup de gens qui puissent le leur rompre. D'un
« autre côté les malheurs de la France nous ôtent presque l'es-
« pérance d'en tirer pour l'avenir. A mon secours! Vous voyez
« mes besoins ; faites, je vous en conjure, de nouveaux ef-
« forts pour nous secourir. C'est dans cette flatteuse attente
« que j'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect et de
« confiance, Monsieur et très-cher confrère, etc »

M. Moÿe entendit sans doute ce pressant appel, mais, du haut des cieux, où il jouissait de la récompense de ses travaux, et où il avait porté la vive affection qu'il ne cessa jamais de ressentir pour sa chère mission du Su-tchuen, qui le compte avec raison parmi ses protecteurs.

CHAPITRE XXIX.

M. Moÿe donne des missions dans les campagnes. — Divers écrits.

1785-1791.

Les soins que M. Moÿe donnait à la Congrégation de la Providence et à ses nombreuses écoles, les démarches qu'il s'imposait pour procurer des secours aux missions de la Chine, ne suffisaient point à son zèle. A ses yeux, le titre de missionnaire apostolique n'était pas un vain mot, et il se croyait redevable aux populations des grâces dont il était dépositaire. Aussitôt donc qu'il eut pourvu aux besoins les plus urgents de ses œuvres, et qu'il eut régularisé sa situation dans les diocèses où il pouvait être appelé, il reprit le cours de ses missions dans les campagnes. Déjà, en 1785, il avait répondu à l'appel de M. le Curé de Charmes, qui l'avait prié d'évangéliser les diverses classes de la population de cette ville. Mais c'était aux habitants des villages qu'il aimait à rompre le pain de la parole. Son humilité lui faisait aimer et rechercher les plus humbles ministères. D'ailleurs, il espérait d'autant plus être utile à ces populations que, n'étant pas encore atteintes par le mouvement révolutionnaire qui se dessinait visiblement dans les grands centres, elles se montraient moins indociles aux inspirations de la foi. Pen-

dant la saison d'eté, le dimanche, il célébrait la sainte messe de très bonne heure, puis se rendait dans les paroisses du voisinage où il était attendu. Ce n'était que pendant l'hiver, lorsque les sœurs étaient dispersées dans les écoles, qu'il donnait des exercices suivis et faisait des missions. Ce fut principalement dans les environs de Dieuze qu'il exerça son zèle apostolique, afin de s'éloigner le moins possible du noviciat fixé à Cutting. Il ne le perdait jamais de vue, quoiqu'il l'eût mis sous la direction de sœur Rose Méthains, en qui il avait justement la plus entière confiance. Sa seule présence dans les paroisses, du moins pendant les premières années qui suivirent son retour, impressionnait les populations. On redisait ses travaux dans les missions lointaines, les tortures qu'il avait endurées pour la foi, les exemples de vertu qu'il avait donnés, et les glorieux témoignages que ses confrères, dans leurs relations, lui avaient rendus, comme à un homme extraordinaire et à un envoyé de Dieu. Ce que l'on savait de sa vie, donnait à sa parole une force irrésistible.

Il parlait cependant avec une extrême simplicité. Fidèle aux pratiques de ses premières missions, il abordait volontiers les plus hautes vérités de la foi, et surtout les mystères de Notre-Seigneur et sa mort sur la croix. Il les exposait avec clarté et onction, afin d'en déduire les règles de la vie pratique, et d'exciter dans ses auditeurs les sentiments avec lesquels le vrai chrétien doit accomplir toutes ses actions. Il revenait volontiers à son sujet favori, la vie surnaturelle, la grâce, fruit du sacrifice de la croix ; après en avoir exposé la nature, l'excellence et la nécessité, il apprenait à ses auditeurs comment et à quelles conditions elle serait pour eux un moyen de sanctification et un gage de salut. Son instruction sur ce grave et difficile sujet parut si admirable à M. Galland, curé de Charmes, qu'il la fit imprimer, pour la répandre parmi les fidèles. Lorsqu'il avait ainsi raffermi dans

les âmes le fondement de la morale évangélique, il s'attachait à leur inspirer l'horreur du péché, la crainte des jugements de Dieu, et il entrait dans les plus grands détails sur les vertus et les vices que l'on devait pratiquer ou éviter. Mais la morale qu'il prêchait était celle de l'Évangile, et il l'enseignait uniquement au nom de Jésus-Christ et de son Église, par ses exemples et ceux des saints.

A l'imitation du zélé curé de Charmes, M. Moÿe, dans les paroisses où il était appelé, aimait à parler séparément aux différentes classes de la population. Non content de ses prédications dont il craignait que l'effet ne fût pas durable, il écrivit et fit imprimer le résumé de ses instructions pour les jeunes gens, les jeunes filles, les hommes et les femmes. Ces petites brochures renfermaient, en cinquante ou soixante pages, un exposé succinct, mais très-précis, très-clair et très-complet, des devoirs de chaque condition, des dangers qui lui sont propres et des moyens de les éviter, des pratiques qui conviennent à chaque état, et enfin des résolutions qu'il faut prendre pour répondre à l'appel de la grâce. La charité purifiant ses lèvres, le zélé missionnaire aborde les sujets les plus délicats, et il apprend aux prêtres comment, à l'exemple de saint-François de Sales dont il emprunte la doctrine et souvent les expressions, ils peuvent et doivent parler aux fidèles, pour éclairer leur conscience, et leur inspirer l'horreur du vice et du péché. Malgré l'énergie de son langage, on sent qu'il aime ceux à qui il parle : c'est un père qui avertit ses enfants. Aussi les expressions affectueuses se mêlent-elles à ses recommandations les plus graves, et chacune de ses instructions finit-elle par une prière où l'on retrouve, avec un vif sentiment des réalités de la vie, cette onction qui débordait de son cœur rempli d'amour pour Dieu. En 1845, un vénérable prêtre, directeur expérimenté des âmes, écrivait, de Nancy, à la Mère supérieure des Sœurs

de la Providence, à Portieux : « Quand je dis que j'ai de « grandes obligations à M. Moÿe, je n'exagère point, car ses « quatre petits traités sur les devoirs particuliers et propres « aux quatre classes de paroissiens, hommes, femmes, gar- « çons et filles, ainsi que son livre sur l'esprit du monde et « sur la grâce, m'ont été fort utiles pour mes instructions et « pour la direction des âmes. Si j'ai fait un peu de bien dans « les deux paroisses que j'ai eu à diriger avant de venir ici, « c'est à la méditation de ces petits ouvrages que j'en suis « redevable ; et même il peut être vrai que cette connais- « sance apostolique des esprits et des caractères, si bien « exprimée dans les traités et les lettres de votre vénérable « supérieur et fondateur, m'ait été avantageuse sous « d'autres rapports. »

M. Moÿe croyait à l'efficacité de la prédication, parce que c'est Jésus-Chrit qui en a fait l'instrument de la propagation de l'Évangile, et lui a donné l'autorité de sa propre parole ; aussi ne manquait-il aucune occasion d'accomplir l'ordre qui a été intimé à tous les prêtres, de prêcher à toute créature. Rentrant un jour dans sa demeure à Cutting, il disait : « Le « Seigneur m'a fait boire aujourd'hui dans son calice. » On comprit le sens de ces paroles, quand, plus tard, on apprit qu'on avait refusé de le laisser monter en chaire dans la paroisse où il avait passé la journée. En mission, outre les grandes prédications, toutes les fois que les circonstances le lui permettaient, il adressait à l'assistance de courtes et vives exhortations. Il insistait principalement sur la pureté d'intention, et il répétait souvent ces paroles : *Tout pour la plus grande gloire de Dieu*, avec une onction si pénétrante et si communicative qu'on entendait les assistants les répéter avec ferveur. Il souhaitait que la prière devînt elle-même un moyen d'instruction. Nous avons vu que telle avait été l'une de ses plus constantes préoccupations en Chine. Pour at-

teindre ce but, il traduisit en français plusieurs des opuscules qu'il avait composés en chinois, pour les fidèles du Su-tchuen, c'est-à-dire les prières, en forme de méditations sur la vie de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, et les chapelets ou expositions des mystères, pour les principales fêtes de l'année.

Mais ce qui suffisait pour les fidèles croyants de la Chine, ne répondait pas complètement à l'état d'un grand nombre d'âmes ; en France, la foi s'était affaiblie presque partout et plusieurs l'avaient entièrement perdue. M. Moÿe reconnut bien vite la nature et l'étendue du mal ; et il n'hésita pas à le signaler, en l'appelant de son véritable nom : « Le plus « horrible des vices de notre siècle, c'est le déisme. Jamais « on n'a vu tant de libertins attaquer la religion, surtout d'une « manière si ouverte, car aujourd'hui l'impiété a levé le « masque, et il n'y a plus rien de si certain, de si évident « qu'elle ne conteste, et qu'elle ne révoque en doute ; rien « de si vrai qu'elle ne blasphème, et qu'elle ne tourne en « ridicule ; de sorte que nous aurions à craindre un renver- « sement total de la religion, si Dieu ne nous avait dit d'une « manière aussi claire, qu'il soutiendrait son Église, *et que « les portes de l'enfer ne prévaudraient point contre elle.* » Afin de raffermir la foi de ceux qui chancelaient, et de préserver celle des croyants qui restaient fidèles, M. Moÿe composa, pour l'insérer dans son *Recueil de pratiques de piété*, un abrégé des preuves de la religion. Rien n'est plus clair ni plus simple que ce court exposé, mais tout y est fort et nerveux, et tout tend au but et y entraîne irrésistiblement le lecteur de bon sens et de bonne foi. Nous croyons devoir reproduire les conclusions de ce petit traité, pour donner une idée de la méthode d'argumentation de M. Moÿe, et pour montrer qu'en lui tout était mesuré, et que l'ardeur avec laquelle il poursuivait son but ne le lui faisait point dépasser.

« La religion chrétienne a plus d'évidence et de clarté
« qu'il n'en faut pour éclairer ceux qui désirent sincèrement
« de l'être ; et assez d'obscurité pour aveugler ceux qui
« aiment les ténèbres, et qui ne cherchent la vérité qu'en
« apparence. C'est dans ce sens que saint Paul disait que la
« doctrine qu'il prêchait était une odeur de vie pour les élus,
« et une odeur de mort pour les réprouvés.

« C'est par un conseil adorable de la sagesse divine qu'il
« se trouve quelque obscurité dans l'objet de notre foi,
« quoique les motifs qui nous portent à croire ce qu'elle en-
« seigne soient évidents ; c'est pour rendre notre foi plus
« surnaturelle et plus méritoire, car l'essence et le mérite
« de la vraie foi consistent à croire ce que nous ne voyons
« point et ce que nous ne comprenons point, selon cette pa-
« role du Sauveur : *Heureux ceux qui ont cru, et qui n'ont*
« *point vu*. Si tout ce que le Seigneur nous propose était
« clair et évident, nous n'aurions plus de mérite à le croire,
« et nous ne ferions pas un grand sacrifice à Dieu, en sou-
« mettant notre raison à l'autorité de sa parole.... Au reste,
« ce sacrifice que nous faisons à Dieu, en captivant notre en-
« tendement sous le joug de la foi, est très-raisonnable,
« comme le dit l'Apôtre : *Rationabile obsequium vestrum* ;
« car, qu'y a-t-il de plus juste et de plus raisonnable que de
« croire à la parole de Dieu qui est la vérité même ? Il était
« donc de l'ordre de la sagesse divine qu'il y eût quelques
« difficultés dans la religion, pour donner lieu de discerner
« la vraie foi de la fausse ; car il faut, comme dit saint Paul,
« qu'il y ait des hérésies pour sanctifier la foi des justes.
« C'est donc par un juste jugement que Dieu a permis les
« respectables ténèbres qui enveloppent les vérités de la foi,
« pour éprouver la fidélité des bons, et pour punir la dupli-
« cité des méchants, selon l'oracle du bienheureux vieillard
« Siméon, qui, tenant l'enfant Jésus entre ses bras, annon-

« çait par avance que le divin Enfant serait le sujet de la « ruine des uns, en même temps qu'il serait la cause du « salut des autres : *Positus est in ruinam et in resurrectio-* « *nem multorum.* »

« D'ailleurs, si l'on examine bien toutes les objections et « toutes les difficultés que l'on propose contre notre sainte « religion, on verra qu'elles sont de nouvelles preuves qui « la confirment. Tout ce que l'on attaque le plus, c'est l'in- « compréhensibilité de ses mystères, car pour sa morale, il « n'y a personne qui ne soit obligé d'en reconnaître l'excel- « lence et la pureté.... Des mystères incompréhensibles « choquent la raison. Oui, au premier abord. Mais qu'on y « réfléchisse attentivement, et l'on trouvera que ces mys- « tères sont autant de preuves de la divinité de notre reli- « gion. 1° Parce que si notre religion ne nous proposait que « des choses aisées à comprendre, ce ne serait qu'une reli- « gion humaine et naturelle, et un philosophe en pourrait « faire autant. Mais ces mystères surpassent infiniment la « portée de l'esprit humain, donc ils ne sont point d'inven- « tion humaine. 2° Quoique ces mystères paraissent d'abord « opposés à la raison, cependant, quand on les médite, on « les trouve parfaitement d'accord avec elle ; car la raison « elle-même nous apprend que Dieu est incompréhensible, et « que ce serait une folie à l'homme de vouloir entreprendre « de pénétrer son essence, tandis qu'il ne se connaît pas « lui-même. Or, cette incompréhensibilité de Dieu paraît « merveilleusement dans le mystère de la Trinité. La raison « nous apprend encore que Dieu est infiniment bon, infini- « ment juste ; le mystère de l'Incarnation et de la Rédemp- « tion nous donnent une preuve complète de sa bonté in- « finie, et la rigueur des peines de l'enfer, une idée terrible « de sa justice.... C'est ainsi que tous les mystères bien ap- « profondis, loin d'être opposés à la raison se trouvent con-

« formes à la plus vraie et à la plus droite raison ; et ce qui révolte le plus les impies, c'est souvent ce qui édifie le plus les vrais fidèles.... 3° Enfin, quelque incroyables que soient tous ces mystères, ils ont été prêchés dans tout le monde, et ils ont été crus des Juifs et des païens, des savants et des ignorants ; donc ils sont vrais, car il n'y a que Dieu qui ait pu donner une conviction intime, une persuasion indubitable de ces mystères. Il fallait, pour faire croire aux hommes des mystères si incroyables, des motifs de crédulité évidents ; il fallait qu'on vît des miracles bien éclatants pour les confirmer ; ou comme dit saint Augustin, si le monde s'était converti sans miracles, ce serait encore un miracle plus surprenant que les autres, qui prouverait toujours la divinité de notre religion.

« Ainsi, de quelque côté que l'impie attaque la religion, il lui fournit, malgré lui, des armes pour se défendre et pour le combattre lui-même ; s'il dit qu'elle est facile à croire, il a tort de se plaindre ; s'il y trouve des difficultés, et s'il exagère l'incompréhensibilité de ses mystères, il prouve, sans le vouloir, sa divinité. Bourdaloue développe admirablement bien, à son ordinaire, ce raisonnement de saint Augustin. Il est donc vrai de dire que les objections que l'on fait contre la religion, se tournent en preuves pour elle, quand on les examine attentivement. »

M. Moÿe consacra un autre opuscule à l'exposition des mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption. Le pieux auteur s'était convaincu, par une longue expérience, que l'ignorance de ces vérités fondamentales était plus commune qu'on ne le croyait, et que la religion du peuple n'était si souvent frivole que parce qu'elle n'était ni produite ni soutenue par la méditation des grands mystères. C'est pourquoi, à l'exposition des principales vérités de la foi il joignit une explication, ou plutôt une paraphrase du symbole des

apôtres que les fidèles récitent chaque jour, du symbole de Nicée qu'ils entendent chanter chaque dimanche après la lecture de l'Évangile, et enfin du symbole de saint Athanase, que les prêtres lisent souvent, mais qui n'est guère connu du commun des fidèles.

M. Moÿe distribuait ces ouvrages dans les paroisses où il donnait des missions, et il en recommandait la lecture, comme un des moyens les plus propres à développer l'instruction religieuse et le véritable esprit de piété. On reconnaît dans ces nombreux opuscules le fidèle disciple de l'apôtre saint Paul, qui ne voulait connaître que Jésus-Christ crucifié, et qui le prêchait, sans se lasser jamais, comme l'unique auteur et le consommateur de notre salut. Il est impossible de les lire sans y reconnaître la véritable piété chrétienne, cette piété qui ne s'égare point dans ses pensées où ses imaginations, parce qu'elle s'appuie sur les réalités de la foi ; qui ne varie point avec le caractère, les goûts, les dispositions physiques ou morales, parce qu'elle ne s'inspire que de la charité ; qui ne se trompe point dans le choix des moyens dont elle use, parce qu'elle tient les yeux toujours fixés sur le modèle qui lui a été montré sur la montagne, Jésus-Christ attaché à la croix ; qui ne s'écarte jamais de la voie droite, parce qu'elle y marche à la suite et dans la lumière de Celui qu'elle aime, le divin Sauveur des hommes. Dans ses écrits, comme dans ses discours, comme dans toute sa vie, M. Moÿe tendit uniquement à faire connaître, à faire aimer, à faire imiter Notre-Seigneur Jésus-Christ.

C'est ce qui donnait à sa parole, si simple et si dépourvue de tout ornement et de toute recherche, une puissance à laquelle on voyait céder les âmes les plus indifférentes, et même les plus endurcies. Quand il évangélisait une paroisse, dit un témoin de l'une de ces missions, il semblait bien qu'on était transporté dans un monde nouveau; le cours g

ral des pensées avait pris une autre direction ; les âmes étaient sous le charme d'impressions qu'elles n'avaient point encore ressenties, ou éprouvaient des craintes auxquelles elles avaient toujours été étrangères. Il semblait que la bonne odeur de Jésus-Christ se répandît de toutes parts, et qu'on la respirât avec l'air. Aussi le respect humain était-il vaincu, et les pécheurs convertis ne cachaient ni leur douleur. ni les larmes qu'elle leur faisait verser. Un de ces heureux pénitents fut tellement saisi et pénétré du repentir de ses fautes, qu'i en mourut le quatrième jour après sa conversion, et entra dans le ciel, il est permis de le croire, lorsqu'il retentissait encore des accents de la joie des anges témoins de son retour à Dieu.

Ceux qui avaient connu M. Moÿe avant son départ pour les missions-étrangères, les prêtres surtout, croyaient remarquer un grand changement dans sa direction Il était devenu moins sévère et se montrait plus indulgent, plus condescendant pour les âmes en qui il ne voyait que des dispositions ordinaires, mais suffisantes. Un prêtre à qui il avait demandé de lire et d'examiner sa vie de M. Jobal, où il a consigné les règles qu'il suivit dès sa jeunesse dans le ministère sacerdotal, écrivit sur la dernière page du manuscrit : *L'auteur a changé.* A la vue de ces paroles, l'homme de Dieu se contenta de dire : *Non, je n'ai pas changé, mais j'ai aujourd'hui une expérience que ni M. Jobal ni moi n'avions alors.* En effet, M. Moÿe était resté fidèle à ses principes, et c'est à peine si on peut dire qu'il varia dans la manière de les appliquer. La connaissance des hommes et la pratique même des choses saintes lui avaient fait mieux comprendre qu'il faut, avant tout, inspirer au pécheur une horreur sincère de ses fautes, une vive crainte des jugements de Dieu, et une grande confiance en sa miséricorde et en l'efficacité de sa grâce ; et que c'est seulement alors, quand il en a goûté la suavité,

[illegible] merveilleuse [illegible] et a son action sur les [illegible] Ainsi qu'on l'avait [illegible] lui-même avant de [illegible] et quand il parlait de la [illegible] voir les stigmates [illegible] de rudes flagellations. [illegible] des infirmités [illegible] ses pratiques de pénitence [illegible] grossiers, ne faisait que [illegible] sur la dure ou sur les [illegible] il refusait de faire du feu, même [illegible]. Quand il en était le maître, [illegible] ou ne parlait que des intérêts de la gloire de Dieu, de Jésus-Christ et de son Église, et du salut des âmes. Il avait horreur d'une parole inutile, et ses amis en étaient si convaincus qu'ils n'essayaient pas même de l'entretenir des choses ordinaires de la vie. On remarqua un jour que l'un de ses coopérateurs les plus chers M. Lacombe, étant venu le voir, après une longue absence, ces deux hommes de Dieu, après s'être salués, sans s'informer l'un de l'autre, s'entretinrent exclusivement des œuvres dont ils s'occupaient [illegible]

le bien des âmes On peut dire que M. Moÿe priait et travaillait, sans que rien ne pût le détourner de l'attention aux choses célestes. En France, comme en Chine, il parlait sans cesse de la passion de Notre-Seigneur. Ainsi que nous l'avons déjà dit, il avait exhorté les sœurs de la Providence à consacrer à cette dévotion le vendredi de chaque semaine; il voulait de même que les élèves de son petit collége de Cutting se conformassent à cette règle. Tous les vendredis, à trois heures, leur directeur, M. Louyot, les conduisait à l'église, pour y prier et y entendre la lecture de la passion. Pendant les missions, on le voyait souvent, tantôt à l'entrée de l'église, tantôt au bas du sanctuaire, prier longtemps, à genoux, les bras étendus en croix, comme il le faisait au temps de sa jeunesse. Il suggérait volontiers cette pratique, et il n'était pas rare de voir, dans les églises ou il prêchait, toute l'assistance prendre cette attitude pieuse et pénible, afin d'honorer Jésus-Christ souffrant et mourant pour nous.

C'est en se livrant à ces travaux si divers et si multipliés, que M. Moÿe acheva de se préparer aux dernières épreuves et aux dernières victoires qui devaient marquer la fin de sa carrière. Il ne savait ce que c'était que le repos, et il ne quittait un ministère que pour se livrer à un autre. Quand les occupations extérieures lui étaient interdites, il se recueillait dans la prière, et la composition de ses pieux écrits faisait participer ses filles et le peuple fidèle aux fruits de ses méditations. Pendant un hiver, le lendemain de la fête du nouvel an, il accepta une place sur une voiture de campagne, pour se rendre à une paroisse voisine ; le conducteur s'étant écarté du chemin qui disparaissait sous la neige, la voiture versa, et dans cette chute, M. Moÿe eut une jambe cassée. Cet accident le retint quarante jours sur son pauvre grabat Il rassembla les élèves de M. Louyot autour de son lit, pour les entretenir des choses divines, et ces pieuses con-

versations le dédommagèrent de l'impossibilité où il était de prêcher publiquement la parole de Dieu. Il ne permit à aucune femme, sans excepter sa propre sœur, de lui donner les soins que réclamait son état, M. l'abbé Louyot eut seul la consolation de lui témoigner son affection par son empressement à lui venir en aide. La privation de la sainte messe, qu'il ne put célébrer durant tant de semaines, lui fut extrêmement sensible. Dès qu'il lui fut possible de se soutenir et de faire quelques pas, il s'empressa de se rendre à l'église et de monter à l'autel. Mais, pour marcher, il était obligé de se servir d'une béquille ; par esprit d'humilité et de pauvreté, il ne voulut user que d'une forte branche dont l'extrémité était fourchue, et c'est ainsi qu'il fit ses premières sorties, non sans exciter quelques sourires peut-être, mais certainement à la grande édification de tous ceux qui connaissaient ses sentiments.

CHAPITRE XXX.

La Révolution française disperse la Congrégation de la Providence.

1791-1793.

Cependant l'heure approchait où la France, agitée depuis longtemps déjà, allait voir périr, dans la tempête de la Révolution, tout l'ancien édifice de ses institutions politiques et religieuses. M. Moÿe avait remarqué les signes avant-coureurs de l'orage, et il prévoyait le moment où, comme les chrétiens de Jérusalem, il devrait chercher un refuge sur la terre étrangère. Il ne craignait point pour lui-même ; mais il tremblait pour ses chères écoles et les humbles filles de la Providence. Peu à peu les populations devenaient indociles, et elles n'écoutaient plus guère la voix apostolique qui, pendant tant d'années, avait su trouver le chemin des cœurs. M. Moÿe ne se décourageait pas. Obligé une première fois de se rapprocher de la frontière, sur le chemin de Trèves, il prêchait dans les paroisses où les populations pouvaient encore être réunies dans les églises, et ce ministère, pour lequel il exposait sa vie, comme autrefois en Chine, parmi les païens, ne fut pas sans fruits. Mais le trouble devenait plus général et plus profond, et il n'y avait de sécurité nulle part. Un jour il apprenait que M. Galland, curé de Charmes, et député du clergé

à l'assemblée constituante, avait quitté Paris, et que, ne pouvant rentrer dans sa paroisse, il s'était retiré à Trèves, l'un des rendez-vous de l'émigration. Bientôt on lui annonçait que M. Galland avait appelé près de lui ses vicaires, et particulièrement M. l'abbé Feÿs, et qu'ainsi le noviciat d'Essegney n'avait plus de directeur et demeurait sans protection. M. Raulin venait, à travers mille dangers, le rejoindre et lui annoncer la position critique des écoles et des sœurs dans le val de St-Dié. Chaque jour lui apportait de nouveaux malheurs et voyait croître ses inquiétudes. Les écoles étaient fermées pour la plupart, et les sœurs étaient le plus souvent obligées de se réfugier dans leurs familles, pour se soustraire au danger et attendre des jours meilleurs.

M. Moÿe comprit alors que le moment était venu de céder à l'orage. Les documents que nous avons pu consulter sur cette époque de sa vie, sont vagues et confus ; nous croyons cependant que ce fut vers la fin de l'année 1791, qu'il se détermina à rejoindre M. Galland et prit enfin le chemin de l'exil. Le désir de pourvoir à sa propre sécurité ne détermina nullement M. Moÿe à quitter la France ; sa vie tout entière, au contraire, oblige à croire qu'il eût préféré ne point abandonner des populations à la veille d'être privées du ministère sacerdotal, et que, s'il eût été libre d'obéir à ses sentiments, il n'eût pas hésité à reprendre dans sa patrie l'existence périlleuse du missionnaire chez les barbares, pour le salut des âmes et la gloire de Notre-Seigneur. M. Moÿe était le père et le chef d'une famille nombreuse, dont la conservation importait à l'Église et à l'avenir de la France, et qui, il devait le croire, ne pourrait résister à la tourmente sans sa protection et son secours. Il comprit qu'il était de son devoir de réunir et de mettre en sûreté, au-delà de la frontière, quelques-unes des sœurs de la Providence, afin que, la tempête étant apaisée, elles pussent reprendre leur œuvre

interrompue, et constituer un centre pour les membres dispersés. Tel fut le motif qui le détermina à émigrer.

Nous n'avons aucun renseignement précis sur le nombre des sœurs de la Providence à l'époque où éclata la Révolution ; mais nous savons qu'elles dirigeaient des écoles dans les diocèses de Metz, de Toul, de Nancy et de St-Dié, et qu'elles recevaient des postulantes de tous ces diocèses, et même des provinces voisines. Les noviciats étaient florissants, surtout celui de Cutting qui était sous la direction immédiate de M. Moÿe. La prospérité de cette maison fut constante à partir du moment où il y appela sœur Rose Méthains, qui était Supérieure générale, mais qui avait d'abord fixé sa résidence à St-Dié. Elle était pénétrée au plus haut degré de l'esprit de l'institut, et par les exemples de sa vie elle reproduisait fidèlement, en les rendant plus persuasives, les instructions de M. Moÿe. On a pu dire d'elle qu'elle faisait ses délices de la pauvreté et des privations, et que, comme les fils spirituels de saint François d'Assise, si elle avait manqué du nécessaire, elle aurait remercié Dieu avec effusion. Entièrement détachée du monde, elle y paraissait comme une exilée, toujours occupée de la patrie absente, et elle ne travaillait que pour la gloire de Dieu ou le service du prochain. Jamais, dit-on, on ne la vit sourire. Et cependant son cœur était tendre et compatissant, et les sœurs de la Providence trouvaient en elle une véritable mère. M. Moÿe lui accorda toute la confiance qu'il avait eue en sœur Marie Morel, et elle y répondit en transmettant fidèlement son esprit à ses filles, et en prenant courageusement avec elles la route douloureuse de l'exil.

Parmi les sœurs, la plupart se retirèrent dans leurs familles ; quelques-unes cependant purent demeurer à leur poste, et, malgré des périls imminents, elles rendirent de véritables services. De ce nombre furent sœur Marguerite

Lecomte, dont nous avons déjà raconté la vie, et sœur Marie-Odile Herrbelet que nous allons faire connaître. Elle était née à Saint-Dié, de parents à qui leurs vertus avaient attiré l'estime des gens de bien. Marie-Odile se présenta au noviciat de M. Raulin, en 1785, au moment d'une visite de M. Moÿe, qui porta un jugement favorable de la jeune postulante. Elle fut envoyée d'abord à Bisping, et les supérieurs lui permirent de recevoir chez elle sa mère, qui était devenue veuve et qui menait la vie la plus édifiante. Marie-Odile avait un frère du nom de Charles, que son attrait pour la solitude et la prière détermina à s'éloigner du monde. Il obtint des religieuses de Vergaville l'autorisation d'établir un ermitage dans une forêt appartenant à l'Abbaye, et sur le territoire de la paroisse de Guébling. Frère Charles ne quittait sa cellule que pour aller à l'église, et, à l'exemple des anciens solitaires, après avoir prié, il s'appliquait à faire de petits ouvrages destinés aux pèlerins d'Arlange qui venaient le visiter et s'édifier de ses pieux discours et de ses exemples de pauvreté et de pénitence. Il se plaisait à entretenir des abeilles, et le rayon de miel qu'il offrait au voyageur, faisait penser au saint précurseur dont il imitait la vie mortifiée. Or, le curé de Guébling lui ayant communiqué son désir de doter sa paroisse d'une école de filles, frère Charles lui donna ce qu'il possédait pour l'achat d'une maison, et M. Moÿe confia à sa sœur, Marie-Odile, ce nouvel établissement. Sœur Marie-Odile opéra le bien dans cette paroisse. Elle aimait la prière, et tout son bonheur était de répandre son âme en presence de Notre-Seigneur au sacrement de l'autel. Elle en revenait embrasée de zèle et remplie de courage pour l'accomplissement de ses devoirs. Souvent on la vit prier avec larmes pour la conversion des pécheurs, et elle fût toujours assidue près des malades pour les soulager et surtout pour les préparer à paraître devant Dieu. Lorsqu'elle

fut appelée à un monde meilleur, en 1826, le curé de Guéblin attestait que, depuis qu'elle était entrée dans la paroisse, on n'avait vu mourir aucun pécheur impénitent. Dieu la récompensa de cette charité en la rendant témoin de la sainte mort de sa mère, puis de son frère. Le respect et l'affection qu'elle s'était attirés, lui servirent de sauvegarde pendant la Révolution, et elle demeura à Guébling, sans interrompre ses œuvres de zèle et de charité. Lorsque le calme fut rétabli, M. Raulin exprima la crainte qu'elle n'eût obtenu cette sécurité qu'en adhérant au schisme. Sœur Marie-Odile l'ayant appris, se rendit aussitôt près du vénérable supérieur, le priant de lui faire rendre compte de sa conduite et de lui infliger une sévère pénitence. M. Raulin n'en demanda pas davantage, et l'humilité de sœur Marie-Odile le rassura pleinement sur l'intégrité de sa foi.

Nous avons déjà fait connaître sœur Marie-Anne Michel, de Gérardmer, qui, après avoir fait son noviciat à Saint-Dié, avait été envoyée, par M. Raulin, dans l'importante paroisse de Fraize. Cette zélée servante de Dieu, non contente de se dévouer à l'éducation des enfants, réunit les jeunes filles et même les mères de famille, et, dans des conférences régulières, leur donna ou leur rappela la connaissance des vérités et des devoirs de la religion. Sa piété, sa charité, son dévouement sans bornes lui gagnèrent les esprits et les cœurs. Elle acquit assez d'ascendant sur la population de Fraize, pour obtenir la construction d'une école, malgré l'opposition ou l'indifférence de ceux qui auraient dû former et exécuter ce projet. Telle était la situation de sœur Marie-Anne Michel, à Fraize, quand l'orage de la Révolution éclata, et vint porter le trouble jusque dans les paisibles vallées des montagnes des Vosges. On était à la veille de la première communion. Sœur Marie-Anne redoubla d'efforts pour préparer les enfants à cet acte solennel, et produire en ces jeunes âmes des im-

[illegible]

[illegible]

[illegible]

ments. La solitude et l'isolement avaient été la sauvegarde de son honnêteté naturelle. Il reçut avec bonté la religieuse fugitive, ne se doutant pas qu'en elle Dieu lui envoyait un ange pour l'éclairer, lui et les siens. Par ses exemples d'abord, et ensuite par ses instructions, sœur Marie-Anne gagna ces âmes ignorantes, mais dociles, droites et sincères, y fit pénétrer la lumière de la foi, et les ramena à la pratique des devoirs de la vie chrétienne. Son hôte étant tombé malade, elle l'entoura des soins les plus charitables. Elle parvint à découvrir un prêtre fidèle, et elle eut la joie de voir cette famille tout entière mettre le sceau à sa conversion par la réception de la sainte Eucharistie.

Peu-à-peu la maison forestière devint le but de visites fréquentes pour les chrétiens fidèles du voisinage, et surtout des communes de la Baroche et d'Orbey. Plus loin que les senteurs balsamiques de la forêt s'était bientôt répandue la bonne odeur de Jésus-Christ, qui s'échappait du cœur de son humble et charitable servante. Les enfants, les adultes mêmes venaient en foule demander à sœur Marie-Anne des enseignements, une direction qu'ils ne pouvaient plus recevoir de la bouche de leurs pasteurs dispersés par la tempête. Pour ne pas compromettre son hôte, sœur Marie-Anne réunissait ses pieux visiteurs dans quelque partie écartée de la forêt, et là, sous la voûte sombre et mobile des sapins, se confiant à la garde des anges, elle rompait le pain de la parole évangélique à ceux qui venaient le lui demander, au péril de leur liberté et de leur vie.

Lorsque le régime de la terreur cessa de peser sur la France, sœur Marie-Anne quitta la forêt de Turckeim et alla se fixer à Orbey, où elle était connue, et où elle espérait que Dieu lui permettrait de faire un peu de bien. Pauvre elle-même, manquant de tout, elle se mit au service des pauvres et s'empressa surtout près du lit des malades. Elle était reçue comme

un ange consolateur. Elle en profitait pour réveiller la foi dans le cœur des mourants, et, au moment opportun, elle amenait près d'eux quelque prêtre fidèle, pour leur administrer les secours de la religion. Si la persécution ne sévissait plus avec la même fureur, la religion n'en était pas moins proscrite, ses autels renversés, ses temples fermés ou profanés et les populations sans pasteurs. Quelques prêtres courageux se cachaient dans des retraites ignorées, ou connues seulement de personnes fidèles, et ils en sortaient pendant la nuit, pour exercer clandestinement leur ministère de sanctification et de paix. Sœur Marie-Anne connaissait plusieurs de ces prêtres ; elle veillait à leur sûreté, pourvoyait à leurs besoins, et assurait le bienfait de leur ministère à ceux qu'elle savait disposés à le recevoir.

Elle ne tarda pas à ouvrir une école, et elle y réunit les enfants en grand nombre, ceux des patriotes les plus violents, aussi bien que ceux des familles chrétiennes et paisibles. Hélas! ces hommes passionnés et aveugles, qui prétendaient régénérer la France en déchirant son sein, ne lui préparaient qu'une génération ignorante et vicieuse ; leurs enfants avaient été abandonnés à eux-mêmes, et ils ignoraient toutes choses, les premiers éléments des connaissances humaines comme ceux des mystères de la religion. Sous l'action du zèle et de la charité de sœur Marie-Anne, tout changea bientôt de face, à tel point que dès le printemps de l'année 1795, elle crut pouvoir préparer un grand nombre de ses élèves, parmi lesquels se trouvaient des jeunes gens, à une première communion solennelle. L'Église était encore fermée et un prêtre n'aurait pas pu se montrer au grand jour impunément. La cérémonie eut donc lieu pendant la nuit, et dans une maison écartée. « Mes enfants, disait sœur Marie-Anne, c'est au mi-
« lieu de la nuit que le Sauveur des hommes voulut prendre
« naissance pour nous montrer qu'il venait éclairer les

« hommes plongés dans l'idolâtrie. Rappelez-vous donc, en « cette circonstance qu'il est la lumière du monde, et que, « s'il consent à venir à vous, c'est pour vous éclairer, c'est « pour vous tirer des ténèbres affreuses que l'impiété a ré- « pandues sur notre infortunée patrie. » Cette touchante cérémonie se renouvela plusieurs fois, à la grande joie de la charitable sœur.

Sœur Marie-Anne Michel continua ses œuvres de zèle et de charité aussi longtemps que dura la Révolution, les développant à mesure que la religion recouvrait plus de liberté. Quelques-unes de ses sœurs se joignirent à elle, et avant même que la Congrégation pût travailler à se réorganiser, elle reçut des postulantes, et le noviciat d'Orbey fut probablement le premier qui s'ouvrit après la Révolution. Sœur Marie-Anne Michel, par sa foi, son zèle et son dévouement, continua, jusqu'à sa mort arrivée en 1822, à mériter de plus en plus le respect, l'estime et la confiance d'une population dont elle avait été, en des temps si difficiles, l'ange consolateur et en quelque sorte l'apôtre.

Nous ignorons si parmi les sœurs de la Providence qui restèrent à leur poste, ou qui rentrèrent dans leurs familles, il y en eut beaucoup qui furent appelées à rendre à la religion des services comparables à ceux que cette sainte cause reçut de sœur Marie-Anne Michel ; mais il est indubitable qu'elles contribuèrent efficacement à la conservation des traditions chrétiennes autour d'elles, et qu'elles furent partout du nombre de ces âmes que Dieu s'était réservées, pour la gloire de son nom et le salut de son peuple. D'ailleurs nous savons que sœur Marie-Anne ne fut pas seule parmi les filles de M. Moÿe, à soutenir courageusement les droits de l'Église. Dans des avis que M. Moÿe avait adressés aux sœurs, eu 1786, après la visite annuelle des écoles et des communautés, il leur avait recommandé d'être parfaitement soumises aux

[illegible] [illegible] l'Église et du Souverain Pontife : les pieuses filles de la Providence se montrèrent dignes de leur père, et comme lui elles surent combattre et souffrir pour la foi. Ainsi, sœur Marguerite Bildé, de Pont-à-Mousson, qui avait été placée [illegible], avait reçu de son curé un ouvrage propre [illegible] les fidèles sur le crime et les dangers du schisme [illegible] voulait les entraîner ; mais personne n'osait en [illegible] répandre : sœur Marguerite seule n'hésita pas. En présence de cent trente personnes, environ, elle lit le [illegible], en y ajoutant les réflexions qu'elle croit propres à affermir ses auditeurs dans leur attachement à l'Église catholique [illegible] des hommes armés étaient envoyés à sa poursuite ; mais la bonne semence était répandue, et la courageuse fille de M. Moye parvint à rejoindre ses sœurs sur la terre étrangère.

Sœur Thérèse Noël, née à Gironcourt, en 1769, se consacra à Dieu dès l'âge de quatorze à quinze ans. Après lui avoir fait [illegible] à Essegney, M. Raulin la plaça à la tête [illegible] Vallois. La jeune et courageuse fille de la Providence [illegible] laissa point effrayer par les premières agitations [illegible]. Pendant la journée, elle était tout entière [illegible] école et aux œuvres de charité qui appartenaient [illegible] sa vocation. Quand la nuit était venue, elle réunissait [illegible] et leur expliquait le catéchisme, les fortifiait dans la foi, et les prémunissait contre les erreurs et les scandales de ces temps si sombres et si funestes. Ces instructions familières avaient produit des impressions si profondes dans les esprits et les cœurs, que, longtemps après, sœur Thérèse ayant reparu aux Vallois, des vieillards à cheveux blancs la remerciaient avec effusion du bien qu'elle leur avait fait pendant leur jeunesse. Mais chaque jour le péril devenait plus pressant pour les chrétiens fidèles, et sœur Thérèse reçut de ses supérieurs l'avis de pourvoir à sa sûreté. [illegible]

temps, en effet, car l'ordre de l'arrêter était donné le même jour. Elle s'échappa pendant la nuit, en franchissant les clôtures des jardins. A deux lieues des Vallois elle rencontra sœur Marguerite Bildé, et bientôt les fugitives se trouvèrent au nombre de dix. Quelquefois elles étaient accueillies avec respect et charité et elles trouvaient facilement un abri ; bien plus souvent elles ne rencontraient que l'indifférence et même le mépris et l'insulte. Elles parvinrent néanmoins à franchir la frontière, et elles se rendirent à Trèves où déjà M. Moÿe les avait devancées.

Lorsque M. Feÿs reçut l'appel de son curé, M. Galland, il donna, comme nous venons de le voir pour sœur Thérèse Noël, aux filles de la Providence qui étaient dans la contrée, l'avis de pourvoir à leur sécurité selon que le leur permettraient les circonstances. Il dirigea lui-même la fuite d'un certain nombre de sœurs pour qui aucun asile ne paraissait sûr, et qui prirent avec lui le chemin de l'exil. Parmi elles se trouvait sœur Catherine Mathouillot, née en 1754, à Sironcourt, où elle avait dirigé l'école, pour passer ensuite à Hagécourt. On avait admiré sa charité envers les pauvres, qu'elle secourait en s'imposant à elle-même les plus dures privations; son humilité qui lui avait fait adopter cette règle de conduite : *Lorsqu'on voit des vertus dans les autres, tâcher de les imiter, des défauts, examiner si on les a soi-même et travailler à s'en corriger ;* sa patience, qui lui faisait dire : *Tout souffrir de la part des autres, et ne rien faire souffrir à personne* ; et enfin son entier détachement, qu'elle exprimait par cette maxime : *Faire toujours la volonté des autres plutôt que la sienne propre.* Au moment où toute la troupe des fugitives allaient atteindre la frontière, l'une d'elles sentit ses forces la trahir, et M. Feÿs crut qu'il était plus prudent de lui chercher un asile en France. Sœur Catherine, sans hésiter, s'offrit à l'accompagner, et, en effet, elle la ramena, à

travers des périls inouïs, jusqu'à Pont-à-Mousson, où elle se résigna à solliciter l'admission de la malade à l'hôpital. Sœur Catherine demandait, comme une faveur, d'être reçue au nombre des domestiques, afin de pouvoir soigner de ses propres mains celle que la grâce avait rendue sa sœur. La malade étant morte dans la maison des pauvres, fut sans doute admise dans la véritable patrie, tandis que sa charitable compagne dirigea ses pas vers la terre étrangère.

De son côté M. Moÿe avait donné aux novices de Cutting et aux sœurs de la contrée le signal du départ, en les mettant sous la conduite de sœur Rose Méthains, et en fixant le rendez-vous à Trèves. Cette ville lui était naturellement indiquée par son voisinage de la frontière, et parce qu'elle était gouvernée par un évêque qui était en même temps électeur de l'Empire et prince-souverain. Aussi les ecclésiastiques français affluaient-ils, de toutes les provinces du nord-est, dans cette ville hospitalière. M. Moÿe y était particulièrement attiré par la présence de son ami et coopérateur, M. Galland, qui usait de tout son crédit et de toutes ses ressources en faveur des émigrés, et surtout des ecclésiastiques. Il devait aussi y retrouver M. Feÿs et M. Raulin. D'ailleurs, en 1791, la plupart des émigrés étaient loin de prévoir la durée de leur exil, et il est vraisemblable que, partageant l'erreur commune, M. Moÿe voulut que les sœurs de la Providence se tinssent à la frontière, prêtes à rentrer en France et à y reprendre leurs œuvres, aussitôt que le calme renaîtrait.

M. Galland avait à sa disposition, par ordre du prince-électeur, un ancien palais de la coadjutorerie ; il y avait logé environ cent prêtres dont il avait voulu prendre l'entretien à sa charge. Sans aucun doute, c'eût été un bonheur pour lui de donner l'hospitalité à M. Moÿe, et de l'entourer des soins que réclamaient son âge et ses infirmités. M. Moÿe craignait par dessus tout le bruit et l'éclat, et il tenait à se reposer de

ses travaux, sans aucun témoin, dans le silence de la solitude, le recueillement de la prière et la pratique de la mortification. Il se retira donc à l'écart, dans une pauvre chambre, d'où il ne sortait que pour se rendre à l'église, ou se livrer à des ministères de zèle et de charité.

Le premier objet de la sollicitude de M. Moÿe fut, comme on peut s'y attendre, de pourvoir à la sûreté et à l'existence des sœurs émigrées, et de leur procurer les moyens de vivre conformément à leur vocation. Il forma d'abord une communauté à Trèves et la plaça sous la conduite de sœur Rose Méthains. Il aurait désiré réunir toutes ses filles et les préserver des dangers et des tristesses de l'exil par la sécurité et les consolations de la vie commune ; mais il lui eût été impossible de trouver sur un seul point les ressources pour entretenir et pour occuper, en même temps, un si grand nombre de personnes. Il retint donc environ trente de ses filles à Trèves, et encore fut-il obligé de permettre à quelques-unes d'entrer dans des familles chrétiennes, pour y élever et instruire les enfants qu'on leur confiait. Celles-ci, du moins, restaient près de lui, sous ses yeux, et il pouvait les diriger et les protéger. Il se forma d'autres communauté en des villes que nous ne connaissons pas, et une lettre de M. Moÿe nous apprend que sœur Anne-Marie du Sacré-Cœur dirigeait l'une de ces réunions, et qu'elle avait autorité sur toutes les sœurs fixées dans la contrée.

Nous n'avons pu recueillir aucun renseignement sur les premières années de sœur Anne-Marie, si ce n'est qu'elle fit son noviciat sous la direction de M. Moÿe et de sœur Rose Méthains. Elle fut ensuite envoyée à Plainfaing. Elle y dirigeait l'école qui n'était ouverte que pendant la saison d'hiver, et elle allait passer l'été au noviciat de M. Raulin, à Saint-Dié. Ses progrès dans la vertu furent si rapides, et elle parut bientôt si profondément pénétrée de l'esprit de l'institut, que

M. Moÿe n'hésita pas à la charger de la conduite immédiate du noviciat. Elle justifia pleinement cette confiance, et M. Moÿe trouva en elle, quand les jours de l'épreuve furent arrivés, toute l'énergie que réclamaient les malheurs des temps et les besoins de la Congrégation dispersée sur la terre étrangère. Après la mort de M. Moÿe, lorsque sœur Rose Méthains entra, comme nous le dirons tout à l'heure, dans un ordre plus austère, sœur Anne-Marie lui succéda dans la charge de supérieure générale qu'elle remplit jusqu'en 1812. Le calme étant rétabli en France, elle y rentra avec les sœurs Cécile Collard, Thérèse Noël et Marguerite Bildé. Elle se fixa d'abord à Réchicourt, où elle ouvrit un noviciat, et ensuite à Vic, où elle continua à recevoir les postulantes qui désiraient entrer dans la Congrégation. Son vif désir de mener une vie de plus en plus pénitente lui inspira la pensée d'entrer à la Trappe; mais les observations de son sage supérieur, M. Raulin, lui firent comprendre qu'il lui serait plus avantageux de persévérer dans la voie que Dieu lui avait ouverte et où il l'avait soutenue par sa grâce. M. Raulin étant mort en 1813, M. Feÿs fut appelé à lui succéder. Il était alors curé de Portieux, et, de concert avec M. Raulin, il avait établi dans cette paroisse le noviciat principal de la Congrégation. Il lui parut plus avantageux, pour le bien général de tout le corps, que la supérieure eût sa résidence près de ce noviciat. Sœur Anne-Marie, s'oubliant entièrement elle-même, approuva ce projet, et le rendit réalisable en se démettant de sa charge. Elle se retira à Destry, au diocèse de Metz, et là, sous la direction du fidèle disciple de M. Moÿe, M. Louyot, elle continua à travailler sans relâche à sa propre sanctification et à celle du prochain. Lorsque l'âge et les infirmités mirent un terme à ses travaux, elle se retira à la Maison Mère, à Portieux, et y édifia jusqu'à la fin, par sa foi vive, son esprit de prière, son ardent amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ

et sa dévotion envers son Sacré Cœur. Son bonheur était de broder, de ses mains affaiblies par la vieillesse et de distribuer des images représentant le cœur enflammé de Jésus, avec cette devise : *Sacré cœur de Jésus, cœur aimant sans retour, allumez dans nos cœurs le feu de votre amour.* Elle aimait à rappeler les leçons et les exemples de son saint instituteur, et elle contribua ainsi à la conservation de son esprit dans la Congrégation. Elle s'éteignit doucement, chargée d'années et de mérites, le 3 janvier 1844.

Sœur Cécile Collard, que nous venons de nommer, était née en 1757, à Ménil-les-Hurlues dans le diocèse de Châlons. Elle eut le bonheur d'appartenir, à une famille profondément chrétienne et d'être formée à la vertu par un saint prêtre, le curé de sa paroisse, M. Malmy, qui, sous le nom de dom Etienne, dévint le fondateur de la Trappe d'Aiguebelle. M. Moÿe connut M. Malmy en émigration, mais rien ne nous autorise à dire que les relations de ces deux hommes de Dieu aient commencé en France. Sœur Cécile, malgré son attrait pour la vie religieuse, passa toute sa première jeunesse près de sa mère, dont l'état de maladie réclamait le secours de sa tendresse et de son dévouement. Elle était libre quand, en 1785, sœur Rose Méthains fut appelée en Champagne. Soit que l'institut de M. Moÿe fut déjà connu en cette province, soit que la présence et la conversation de sœur Rose eussent donné une direction définitive à ses pensées, Cécile Collard revint avec elle et entra au noviciat de Cutting. Placée en premier lieu dans un hameau, elle y fut si complétement abandonnée, si dénuée de tout secours, qu'après avoir fait la classe, elle n'avait d'autre refuge que le coin d'un grenier. Enfin une pauvre famille eut pitié d'elle, et l'admit dans son humble demeure, avec la charité la plus compatissante ; mais elle n'y trouva d'autre lit qu'un peu de paille répandue sur le plancher. De là, elle fut envoyee à

Lusse, dans le val de Saint-Dié. Comme sœur Rose Méthains sœur Anne-Marie, il lui vint en pensée de s'ensevelir d un monastère de la Trappe. Elle s'en ouvrit à M. Raulin la retint dans sa vocation, en lui montrant qu'elle se d'autant plus fidèle aux desseins de Dieu qu'elle y mène une vie plus pénitente et plus mortifiée. Il est digne de marque que plusieurs des filles de M. Moÿe, celles q choisit lui-même, pour les mettre à la tête de la Congré tion, aspirèrent ainsi à une vie plus obscure et plus austè C'était, en effet, l'esprit du pieux fondateur qui tournait aspirations et les regards de ces âmes généreuses vers la litude et la croix, et leur faisait désirer tout ce qui pour les rendre plus semblables au divin crucifié, leur uni modèle, l'objet unique de leur amour. Ainsi que nous l'av dit, sœur Cécile fut appelée au gouvernement général de Congrégation, conformément au désir exprimé par le n veau supérieur, M. Feÿs, et elle succéda ainsi à sœur Ann Marie du sacré-Cœur. Elle remplit cette charge jusqu 1828. Par sa piété, son zèle, la sagesse de son gouvernem elle contribua au rapide développement de l'institut. maison-mère fut définitivement fixée à Portieux, au dioc de Saint-Dié, et la Congrégation se répandit dans un gra nombre de diocèses, en France, en Belgique, et jusqu Italie.

Avant de reprendre le récit des derniers travaux M. Moÿe, nous croyons devoir faire remarquer qu'il for lui-même et appela aux charges les plus importantes d la Congrégation, les quatre premières supérieures qui gouvernèrent, de 1766 à 1828. A sœur Cécile Collard succè une véritable fille de M. Moÿe, sœur Thérèse Mourey. E avait longtemps vécu avec les premières sœurs de la Prov dence, celles qui avaient été formées par le saint institute recueillant de leur bouche des leçons qu'elle transmet enco

aujourd'hui, en 1870, aux membres de sa nombreuse et florissante famille. L'esprit de M. Moÿe a donc présidé au développement de son œuvre aussi bien qu'à ses commencements, et c'est grâce à cette tradition non interrompue que la Congrégation des sœurs de la Providence de Portieux est restée sous l'impulsion immédiate de son fondateur, et continue à se montrer digne de ses premières origines.

Ce n'est pas tout; avec les futures supérieures générales de son association, M. Moÿe voyait près de lui, à Trèves, ceux qui devaient être après lui, les protecteurs et les directeurs de ses filles spirituelles. M. Raulin, son ami et son confident depuis plus de vingt-cinq ans, M. Feÿs, en qui, malgré sa jeunesse, il avait eu assez de confiance pour lui remettre le noviciat d'Essegney, tels étaient ces prêtres à qui il ouvrait son esprit et son cœur, avec qui il partageait les sollicitudes du présent, et sur qui il se reposait d'un avenir si rempli d'incertitudes et d'obscurités. Ils recueillirent, quand le moment fut venu, le laborieux héritage qu'il leur avait laissé. Pendant la douloureuse période de l'exil, errant de ville en ville, de royaume en royaume, ils ne cessèrent de protéger les filles de M. Moÿe, leur procurant les moyens de subsister et de travailler, conformément à leur vocation, et maintenant en elles l'esprit de leur pieux institut. De 1802 à 1812, ils s'occupèrent de concert à réorganiser la Congrégation : ils rappelaient les sœurs dispersées par l'orage, rétablissaient les écoles, et préparaient l'avenir en plusieurs noviciats. De 1812 à 1839, année de sa mort, M. Feÿs ne cessa de se dévouer, en qualité de supérieur, à l'œuvre à laquelle il avait consacré sa vie. Il ne se laissa décourager ni par les difficultés d'une législation nouvelle souvent peu favorable, et qui plaçait la Congrégation dans une situation imprévue pour son fondateur. Il accepta la pauvreté qui l'obligea à abriter les premières sœurs de Portieux sous un toit étranger, et à

Son humilité lui fit demander d'être reçue parmi les simples sœurs converses, et son vœu fut exaucé. Mais les événements ayant chassé les Trappistines de leur monastère de Messekirch, ce fut en Russie, à Breschs, où la communauté exilée trouva un asile, que sœur Rose prit l'habit de novice, sous le nom de sœur Scholastique, le 29 juillet 1799. Enfin la nouvelle famille de sœur Rose Méthains revint en Westphalie, et se fixa à Darfels, au diocèse de Munster. C'est là qu'elle fit profession, le 21 février 1801, et attendit qu'il plût à Dieu de l'appeler à partager le bonheur et la gloire de ce Sauveur dont elle avait désiré si constamment partager les souffrances et les ignominies. L'épreuve fut longue et pénible. Dieu l'affligea d'infirmités graves et douloureuses qui, en achevant de la purifier, donnèrent un nouvel aliment à l'amour de la croix dont elle était embrasée. Un jour, un vénérable religieux pénétra dans la clôture, pour entendre les confessions des malades retenues à l'infirmerie. Il vit se diriger vers lui une sorte de fantôme qui se traînait avec peine sur ses genoux et sur ses mains, sans pouvoir jamais se tenir debout, ni porter en même temps ses regards et ses pensées vers le ciel A un premier mouvement de surprise succéda la plus tendre compassion, quand il reconnut dans cet être infortuné dont les regards ne suivaient plus les pensées vers le ciel, une religieuse réduite à ce triste état par la maladie, et peut-être par des austérités excessives. Un court entretien lui fit comprendre qu'il était en présence d'une âme d'élite. Son admiration et son étonnement redoublèrent quand il apprit qu'il avait vu une religieuse française, chassée de son pays par la Révolution, une ancienne supérieure, qui avait voulu mourir plus complétement au monde, et s'ensevelir sous l'humble habit d'une converse trappistine. Cette lourde croix pesa longtemps sur sœur Rose Méthains, et lui fut un moyen précieux de mériter une plus complète participation à la

gloire de son divin Modèle et Maître bien-aimé. Sentant sa fin prochaine, elle reçut le saint Viatique, se fit étendre sur la terre nue et expira doucement, en présence de toute la communauté, le 12 juillet 1809.

Grâce à la réunion de ses auxiliaires dévoués, M. Moÿe put adoucir pour ses filles les rigueurs de l'exil, et il eut la consolation de voir se conserver, pour un avenir meilleur, les éléments de l'œuvre à laquelle il avait consacré sa vie. Toutefois, les épreuves ne lui furent pas épargnées. La plus pénible, sans doute, lui vint de quelques-unes de ses filles qui refusèrent de reconnaître l'autorité de leurs supérieurs légitimes, et l'obligèrent à les exclure de la Congrégation. L'existence de ce schisme est certaine, mais nous n'en connaissons exactement ni l'origine ni l'importance. Nous savons seulement qu'il eut pour principal auteur un prêtre dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous. Nous ignorons quels moyens il employa pour persuader à quelques-unes des sœurs de quitter la voie où elles s'étaient engagées à marcher toute leur vie. M. Moÿe eut recours à tous les moyens que la charité lui suggéra, pour ramener au bercail ces brebis trompées et égarées. Il ne fit cependant aucune concession, et il retrancha impitoyablement les membres gangrenés qui n'auraient pu rester unis au corps, sans lui communiquer le mal dont ils étaient atteints. Le résultat de cette fermeté, si douloureuse à son cœur de père, fut la prompte et complète extinction du schisme ; il n'en restait aucune trace, lorsqu'après la Révolution la Congrégation commença à se reconstituer en France.

CHAPITRE XXXI.

Derniers travaux de M. Moÿe. — Sa mort.

1792-1793.

Trèves était une ville religieuse, et la piété de ses habitants édifiait les nombreux émigrés qui y avaient cherché un asile. On y comptait plus de quarante églises ouvertes au culte public ; chaque jour on faisait, dans l'un de ces sanctuaires, les prières des quarante heures, et le Saint-Sacrement restait exposé à l'adoration des fidèles qui accouraient en foule. Les délices de M. Moÿe étaient de passer de longues heures en présence de Notre-Seigneur, et on aurait pu dire qu'il avait établi sa demeure au pied de l'autel où résidait son divin Maître. S'il se retirait dans son humble abri, c'était pour y prier encore, ou pour se livrer aux exercices de la pénitence la plus austère. Ses vêtements étaient pauvres et grossiers, et tout en lui annonçait le plus complet détachement des biens de ce monde. Il avait recours cependant à la générosité des âmes charitables ; mais c'était uniquement afin de pourvoir aux besoins de ses filles, et pour soulager la misère de tant d'exilés qui étaient réduits à l'indigence. Il ne paraissait ni inquiet ni abattu ; on voyait en lui, dit un témoin oculaire, toujours la *même égalité d'âme*, toujours la même *sérénité dans ses traits*. Il n'ouvrait la bouche que

pour instruire et guider; il parlait les yeux fermés, ou ne les ouvrait que pour les élever vers le ciel. Sa seule présence était une prédication.

Le parfum de vertu qui s'échappait de toute la personne de M. Moye, attira promptement autour de lui les âmes pieuses et de bonne volonté, et les pécheurs pressés d'un désir sincère de conversion. Il fut donc obligé de se livrer avec assiduité aux exercices du saint ministère. Il entendait les confessions, il visitait les hôpitaux, et presque chaque jour il était appelé à prêcher dans l'une des églises de la ville. Trèves possédait alors, comme aujourd'hui, un monastère de la Congrégation de Notre-Dame, du B. Pierre Fourier. M. Moye avait une tendre dévotion pour le saint instituteur avec qui il avait plus d'un trait de ressemblance, et souvent il allait prier dans le sanctuaire qui lui était dédié. Il trouva dans ce monastère le respect et la confiance dont il avait reçu, à une époque difficile de sa vie, de touchants témoignages de la part des filles du B. Pierre Fourier, à Dieuze, et souvent il y fut appelé pour diriger les retraites, soit des élèves, soit des maîtresses elles-mêmes. En 1862, le souvenir de M. Moye était encore vivant dans cette pieuse maison, et on y parlait avec édification de ses vertus et de la sainteté de sa vie.

On a observé avec raison que rien n'avait contribué plus efficacement à dissiper les préjugés des nations protestantes contre l'Église catholique, que le spectacle donné par les prêtres français dispersés par la Révolution. En effet, ils ne se firent pas seulement admirer par leur dévouement et leur fidélité à une cause sainte et respectable, ils donnèrent encore dans la vie privée l'exemple des plus belles vertus. Souvent on vit ces généreux exilés oublier les privations, les incertitudes et les dangers de leur existence si précaire, et rechercher avec persévérance les occasions de se rendre

utiles, et les moyens d'entretenir en eux-mêmes l'esprit sacerdotal. Les uns formaient des associations de prières et de charité ; les autres exerçaient le ministère partout où leur concours était accepté ; plusieurs se livraient à l'enseignement, et tous, on peut le dire, étaient heureux quand ils pouvaient prendre part à ces conférences où, dans plusieurs des centres de l'émigration, on traitait des sciences ecclésiastiques. C'est le spectacle qu'offrit la ville de Trèves, pendant le séjour qu'y fit M. Moÿe. Nous avons déjà parlé de l'asile que son vénérable ami, M. Galland, avait ouvert aux prêtres dont les ressources étaient nulles ou insuffisantes : leur nombre finit par s'élever à environ deux cents. C'était une sorte de séminaire où les jeunes clercs continuaient leurs études, et où les prêtres se retrempaient dans l'esprit de leur état, et renouvelaient leur première ferveur.

M. Moÿe se rendait tous les jours au milieu de ce nombreux clergé, et il donnait des leçons de théologie, expliquait la sainte Écriture et faisait des conférences sur le ministère pastoral. Son âge, ses travaux dans les missions, son expérience des âmes, le spectacle de sa vie, tout donnait à sa parole une incomparable autorité. On remarqua particulièrement la science et la piété avec lesquelles il commenta le livre des psaumes, et plus encore ce qu'il montra de connaissance du cœur humain et des mystères de la grâce, en parlant des règles, de la direction et de l'administration des sacrements. M. Raulin a écrit de sa main un abrégé que nous possédons encore, des conférences de son saint ami. Elles roulent principalement sur le ministère pastoral, son objet, ses règles, son vrai caractère ; sur le zèle sacerdotal, ses dangers, ses écueils, ses écarts ; sur l'administration du sacrement de Pénitence, les remèdes aux tentations et les pénitences médicinales ; sur la manière d'instruire, et sur l'improvisation dont les règles sont exposées avec un rare bon

sens ; sur le bréviaire et l'esprit de prière ; sur la conduite des enfants, et en particulier sur les conditions qu'il faut leur faire remplir pour les admettre à la grâce de l'absolution ; enfin sur les pratiques avec lesquelles il faut familiariser les fidèles, en prévision de la nécessité où ils peuvent être de se préparer à paraître devant Dieu, sans recevoir le secours des sacrements. Par leur nature, ces sujets sont réservés aux prêtres et il ne nous est pas possible, le lecteur le comprendra, d'indiquer ici les développements que M. Moÿe leur donnait, en présence d'un auditoire envers qui il n'était point tenu à la même réserve ; mais nous devons dire qu'il les traitait avec l'autorité de la sainteté, de l'expérience, du savoir et du bon sens. Son auditoire était aussi attentif qu'assidu. L'étonnement redoublait, quand on remarquait que ces leçons, si substantielles et si précises, étaient faites sans préparation immédiate. Il les tirait d'un trésor de science depuis longtemps amassé, et conservé soigneusement durant une vie où l'action semblait ne devoir rien laisser à l'étude et à la méditation. Mais ceux qui connaissaient M. Moÿe, savaient que jamais il n'était inoccupé, et qu'en lui la réflexion, vivifiée par l'esprit de prière, soutenue et dirigée par l'observation attentive des phénomènes de la nature et de la grâce dans les âmes, avait constamment développé les connaissances qu'il avait acquises dès les années de sa jeunesse cléricale.

Dans les conférences ecclésiastiques de M. Moÿe, bien plus encore que dans ses autres écrits, on reconnaît qu'il était resté étranger toute sa vie aux pures abstractions scientifiques, et qu'il avait étudié les vérités de la foi et les règles des mœurs, principalement dans la réalité vivante qu'elles prennent dans les âmes en les éclairant et en les dirigeant. Là surtout il révèle une connaissance exacte et sûre du cœur humain. Il ne l'avait point étudié en moraliste cu-

rieux qui cherche à plaire par la finesse et la variété des aperçus. mais en apôtre qui découvre et sonde les plaies pour les guérir. Il développe les plus secrets replis du cœur où les passions prennent naissance, et où elles se dissimulent. Il marque, avec non moins de soin, les signes extérieurs de ces vices secrets, presque toujours inaperçus de ceux-là mêmes en qui ils dominent, et trop souvent négligés dans la direction, parce qu'ils sont mêlés aux actes les plus ordinaires de la vie commune, et, par suite, jugés peu dignes de l'attention de l'observateur. Aux yeux de M. Moÿe, un seul but est digne des efforts du prêtre ; c'est la sanctification des âmes. Voilà pourquoi dans ses conférences il observe, il juge et il parle, non en moraliste philosophe, mais en apôtre pressé par la charité de Jésus-Christ.

La réputation de science et de vertu que M. Moÿe acquérait sans le vouloir et, pour ainsi dire, sans s'en douter, le fit connaître de tout le nombreux clergé réuni à Trèves, et même du légat du Saint-Siége, le Cardinal Brancadoro, et des autres prélats qui se trouvaient alors en cette ville. Il fut invité, pour une circonstance solennelle, à prêcher en présence du Cardinal, de douze ou quatorze évêques, et d'environ six cents prêtres. Il surprit et édifia cet illustre et savant auditoire, non point par l'éclat de sa parole et l'éloquence de son discours, mais par son humilité. Fidèle observateur des leçons qu'il donnait aux ecclésiastiques, dans ses conférences, il resta dans le ton ordinaire de ses prédications, et parla avec la plus grande simplicité, se contentant d'exprimer la vérité avec cette onction qui passait comme naturellement de son cœur dans ses discours.

Tandis que les prêtres émigrés se préparaient ainsi à rentrer en France, pour y réparer, par le zèle et la charité, les ruines que la Révolution y multipliait de jour en jour, des bruits de guerre arrivaient jusqu'à eux et troublaient, en

menaçant de les interrompre, leurs pieux exercices. Sur la fin de l'année 1792, l'armée combinée de la Prusse et de l'Autriche, sous le commandement du prince de Brunswick, avait pénétré en France, et s'efforçait d'avancer sur la route de Paris. On sait que Dumouriez, à force de constance, d'énergie et d'habileté, arrêta les coalisés à Valmy, et bientôt les obligea à commencer leur mouvement de retraite. La bataille avait eu lieu le 20 septembre, et dès le 1er octobre les Prussiens, ne pouvant plus résister à la disette et aux maladies, commencèrent à s'ébranler. Les vallées de la Meuse et de la Moselle étaient envahies par de nombreux corps d'armée, et Trèves qui recevait dans ses murs une partie considérable des coalisés, était menacée d'une prochaine attaque par le général français Kellermann, campé dans le voisinage de Metz. On passa les mois d'octobre et de novembre dans des transes continuelles. Trèves n'aurait pu résister à une attaque sérieuse et bien conduite, car la garnison ne comprenait que quelques bataillons autrichiens en état d'agir et les défenses de la ville étaient à peu près nulles. Le commandant de la place fit construire des redoutes sur les points des environs les plus propres à arrêter l'ennemi, mit ses troupes en mouvement, et eut recours à tous les stratagèmes pour faire croire, même aux habitants, qu'il disposait de forces considérables. Souvent, pendant la nuit, il faisait simuler les mouvements auxquels aurait donné lieu l'arrivée de nouveaux renforts. On se figure aisément quelles devaient être les impressions de tant d'exilés pour qui la guerre ne pouvait avoir que des horreurs, et qu'elle exposait à tomber entre les mains de leurs plus cruels ennemis. A diverses reprises, lorsque l'on crut à une attaque nocturne de l'armée française, on remarqua que M. Moÿe paraissait ému comme ses confrères, et qu'alors il était saisi d'un tremblement nerveux. Un de ses amis lui exprimant son étonnement

de le voir craindre et trembler, lui qui tant de fois, en Chine, avait vu la mort de près et l'avait affrontée : « Eh ! c'est là, « répondit-il, la cause de ce tremblement. Tant de secousses « ont réduit mes nerfs à cette sensibilité, et ce que vous « voyez ne dépend pas de ma volonté. » Il montra bientôt, en effet, que si son corps était affaibli, son cœur était resté ferme et inaccessible à la crainte.

Ainsi que nous venons de le rappeler, l'armée coalisée, arrêtée plutôt que battue à Valmy, avait été forcée à la retraite par la disette et les maladies. La dyssenterie et le typhus faisaient d'affreux ravages, et Trèves fut bientôt encombré de malades et de mourants. M. Moÿe fut touché de compassion à la vue de ces malheureux entassés dans les hôpitaux et les maisons particulières, et mourant presque sans secours. Il resta parmi eux la nuit et le jour, les consolant, les exhortant, leur distribuant des chapelets et d'autres objets de piété, et leur procurant tous les soulagements qui étaient en son pouvoir Comme il parlait l'allemand, qui avait été la langue de son enfance, il pouvait donner aux mourants les secours et les consolations de la religion, et instruire ceux que la maladie n'avait pas atteints ou qui étaient en convalescence. Aussi les soldats le regardaient-ils comme leur père, et lui témoignaient-ils la plus tendre et la plus vive affection. Pour lui, son plus grand bonheur était de voir ces militaires réunis, parfois en grand nombre, dans les églises où ils priaient avec ferveur, en tenant dans leurs mains les chapelets qu'ils avaient reçus du pieux missionnaire. M. Moÿe continua ce pénible mais fructueux ministère pendant l'hiver de 1792 et 1793. Par une lettre où il y fait allusion, il témoigne qu'il s'attachait avec la tendresse d'une mère à ces étrangers à qui il consacrait ses forces défaillantes. « J'ai permission de « rester à Trèves, écrivait-il, le 19 mars 1793 ; apparemment « que Dieu m'y veut. J'ai une bonne besogne à faire ; c'est

« de visiter les soldats malades. La nature n'aime pas cette « visite, mais la grâce m'engage à cette œuvre de charité. « Ce sont autant de sacrifices à faire. Ces bons soldats m'é- « coutent, et je leur donne des chapelets, des livres, du sucre « et même de la tarte. »

Cependant l'épidémie se répandait des hôpitaux dans la ville, et tous les jours elle faisait de nombreuses victimes, parmi les habitants aussi bien que parmi les soldats. M. Galland, non plus que M. Moÿe, n'avait reculé devant aucune démarche ni aucune fatigue, pour obtenir des secours, et en assurer la distribution aux pauvres émigrés, ramenés à Trèves par l'issue de la campagne de 1792, et en plus grand nombre que jamais. Mais il fut lui-même atteint par le fléau, et il mourut, le 20 février 1793, à l'âge de quarante-neuf ans, victime de sa fidélité à l'Église catholique et de sa charité pour le prochain.

A son tour M. Moÿe vit arriver le terme de ses travaux et s'ouvrir pour lui l'entrée de la véritable patrie. Vers le 20 avril de l'année 1793, il fut obligé de céder à la violence du mal qui, bientôt, parut sans remède. Les accès de fièvre étaient terribles, et, pendant leur durée, le malade était en proie à d'inexprimables douleurs. Durant les premiers jours de sa maladie, il se faisait lire quelques passages de l'Imitation par un jeune prêtre qui le visitait souvent. Il reçut les derniers sacrements avec les marques de la dévotion la plus touchante. Dès lors il parla peu. A l'expression de son visage, à la direction de son regard, et au mouvement de ses lèvres, il était facile de reconnaître à quoi son âme était attentive, et de s'assurer que déjà sa conversation était dans le ciel. Sœur Rose Méthains et quelques-unes de ses filles vinrent prier près du lit du mourant, et lui demander une dernière et suprême bénédiction. « Je ne désire pas de vivre, » leur dit-il. Puis, les bénissant, il ajouta : « Croissez et multi-

« pliez, si c'est la volonté de Dieu. » Il rentra dans son silence, et attendit ainsi qu'il plût à Dieu de mettre un terme à ses souffrances, et de l'appeler à lui. Il expira doucement, le matin du 4 mai 1793, qui était un samedi, jour consacré par l'Église à la très-sainte Vierge.

Sœur Rose Méthains s'empressa d'annoncer ce douloureux événement aux Sœurs de la Providence, par une lettre circulaire que nous reproduisons comme un hommage à la mémoire du pieux instituteur, et comme la plus fidèle et la plus touchante expression des sentiments de ses filles envers lui.

« Loué soit Jésus-Christ dans tout ce qui peut nous arriver « dans cette vie de misère.

« Mes pauvres sœurs, la mort vient de nous séparer, pour un « temps, de notre bon père Supérieur. Il est tombé malade « le 19 avril, d'une fièvre pourpreuse. Le 26, il a reçu les « derniers sacrements avec les plus grands sentiments d'a- « mour, de reconnaissance, de détachement et de soumis- « sion à la volonté de Dieu, et le reste, que je ne puis vous « exprimer. Avant de les recevoir, il nous a donné sa béné- « diction, en nous disant : « Croissez et multipliez, si c'est la « volonté de Dieu. Après son action de grâces, qui a duré « longtemps, messieurs les ecclésiastiques s'étant retirés, il « a encore récité le *Te deum* à haute voix, l'amour sup- « pléant à son peu de force. Je lui répondais comme je pou- « vais, en pleurant. Quelques moments après, il me dit ces « paroles que j'espère ne jamais oublier : Vous êtes encore « toute pleine de votre volonté, d'empressement et de votre « tête. Quelle perte pour nous ! mes pauvres enfants. Nous « avions en lui un bon père et un parfait ami, qui, loin de « nous flatter dans nos défauts, avait la bonté de nous en « reprendre avec un cœur rempli de charité. Ce qui doit « nous percer le cœur, c'est de n'en avoir pas assez profité.

« Efforçons-nous donc, mes chères filles, de réparer le passé « en nous rappelant ses bons exemples et ses salutaires avis. « Je vous recommande surtout une grande fidélité à nos « saintes règles. Vivez en paix entre vous, ne soyez toutes « qu'un cœur et qu'une âme. Pour notre consolation, nous la « trouverons dans l'église, devant le saint sacrement et au « pied de la croix. Il est mort samedi, 4 du présent, jour de « sainte Monique, à quatre heures et demie du matin, le « seizième jour de sa maladie, après une agonie de quatre « jours. Il avait fait le sacrifice de sa vie dès les premiers « jours de sa maladie, et s'était offert en victime pour l'É- « glise, étant bien plus touché de ses maux que des siens « propres, qui étaient grands. Il a demandé à Dieu d'être « entièrement purifié en ce monde, et nous croyons qu'il a « joui du bonheur de voir Dieu dès le moment de sa mort. « Je me sens plus portée à le prier qu'à prier pour lui, et « quand je l'invoque, je suis fortifiée et consolée, en pen- « sant qu'il nous sera plus utile dans le ciel que sur la terre, « sa charité étant encore plus grande et plus parfaite. Bé- « nissons la main qui nous frappe, et disons avec le saint « homme Job : Dieu nous l'a donné, Dieu nous l'a ôté, que « son saint nom soit béni ! Il faut unir notre sacrifice à celui « que Notre-Seigneur a fait de lui-même sur l'arbre de la « croix, et nous proposer toutes les intentions que notre « bon père avait en faisant le sien. Il n'aurait pas donné un « denier pour racheter sa vie. Il disait aussi : Le bon Dieu « fera de moi ce qu'il voudra. Il me mettra dans son para- « dis ou dans son purgatoire.

« Ma sœur Anne et ma sœur Marguerite vous saluent en « Notre-Seigneur et dans son sacré-cœur ; elles se recom- « mandent à vos prières, et prient pour vous. Priez aussi pour « moi qui en ai un si grand besoin. Je prie tous les jours pour

« vous toutes en général, et pour chacune en particulier, de-
« mandant que le Seigneur répande sur vous ses grâces et
« ses bénédictions, et que nous soyons la bonne odeur de
« Jésus-Christ. Point de liaisons avec nos sœurs schisma-
« tiques; c'est la dernière volonté de notre père; point de
« disputes. J'ai l'honneur d'être, mes pauvres sœurs, en
« union des trois personnes de la sainte Trinité, votre ser-
« vante, sœur Rose Méthains, pauvre sœur de la divine Pro-
« vidence. Dieu en soit béni et glorifié pendant toute l'éter-
« nité! »

La mort de M Moÿe causa une émotion profonde parmi les émigrés qui perdaient un consolateur et un ami, et dans toute la population qui avait su apprécier l'homme de Dieu. *Le saint est mort,* disait-on dans les rues. Un soldat, qui souffrait d'une blessure à la jambe, prit à la lettre cette expression du jugement populaire : il demanda et obtint un des bas qui avaient été à l'usage du saint missionnaire, et en enveloppa sa jambe malade, en priant le serviteur de Dieu d'intercéder pour lui. Il se trouva guéri.

Tous les prêtres présents à Trèves accompagnèrent à sa dernière demeure le corps de M. Moÿe, qui fut inhumé dans le cimetière de l'église paroissiale de Saint-Laurent, près du palais du Prince-Electeur. Une modeste tombe fut placée sur ces restes vénérables, et pendant quelques années les Sœurs de la Providence et les prêtres français que les alternatives de la tempête révolutionnaire ramenaient à Trèves, purent lire une inscription qui rappelait les œuvres principales de M. Moÿe et la date de sa mort. Mais, en 1808, la paroisse de Saint-Laurent fut supprimée, l'église abattue, et le cimetière devint une place publique. M. Moÿe avait dit à ses filles : « Aimez la pauvreté jusqu'à consentir à mourir dans l'aban-« don de tous, et derrière une haie. » Il est mort lui-même dans l'exil, et depuis trois quarts de siècle, ses restes sont

foulés aux pieds par un peuple indifférent, qui ne connaît pas son nom. Mais son âme est dans le ciel, et son souvenir est gravé dans le cœur des Vierges chrétiennes et des Sœurs de la Providence qui restent fidèles à son esprit, et multiplient, aux deux extrémités du monde, les fruits de son zèle et de sa charité.

FIN.

RELATION DE LA MORT DE M. MOŸE

le 4 Mai 1793, faite par M Raulin.

Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum. (La mort des Saints est précieuse devant le Seigneur.)

Je puis vous assurer que ce saint homme est une victime immolée à la justice de Dieu pour l'expiation des péchés de la malheureuse France. Son agonie a duré trois jours, dans laquelle il a éprouvé de grandes douleurs, qu'il a souffertes avec une patience admirable. J'ai eu la consolation de l'assister dans ses derniers moments : quel amour pour son Dieu ! quel désir d'aller s'unir à lui ! Le jour qu'il est tombé malade, il fit le sacrifice de sa vie : il s'offrit comme une hostie pour la fin du malheureux schisme ; il me dit qu'il avait aussi demandé au Seigneur de le purifier dans cette maladie, non-seulement de toute affection au péché, mais de tout sentiment qui porte au péché.

Cinq jours après, il voulut recevoir le saint Viatique. Ah ! M., je ne puis vous retracer les sentiments d'amour qu'il éprouvait dans son cœur.... Après avoir reçu son Créateur, malgré la fièvre qui était continue, il demanda qu'on le laissât au moins trois quarts d'heure pour s'entretenir avec son Créateur en actions de grâces. Il répétait souvent ces paroles de Saint Paul : *Vivo ego, jam non ego, vivit vero in me Christus.* « Ce n'est plus moi « qui vit, mais c'est J.-C. qui vit en moi. » Et ces autres du prophète : *Quid mihi est in cœlo, et a te quid volui super terram* ? « Qu'y a-t-il pour moi dans le ciel, et, hors de vous, qu'ai-je voulu sur la terre ? » *Deus cordis mei, et pars mea Deus in æternum.* « Vous êtes le « Dieu de mon cœur, vous, ô mon Dieu, êtes mon par- « tage pour l'éternité. »

M. le curé de la paroisse vint le visiter et l'exhorter à faire son sacrifice ; ah ! Monsieur lui répondit-il : *Unam petii a Domino hanc requiram ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ.* « J'ai demandé une « chose au Seigneur, et celle-ci je la poursuivrai : c'est « d'habiter dans la maison du Seigneur tous les jours « de ma vie. »

Une personne pieuse désirant le voir, et recevoir sa bénédiction, il lui accorda cette faveur, et s'entretint de choses spirituelles qui firent de vives impressions sur son cœur. Il suffisait de le voir et de l'entendre pour éprouver des sentiments qui portaient au détachement des créatures et à un grand désir d'aimer et de servir Dieu. Je vous avoue que depuis sa mort j'éprouve ces sentiments, et j'ai confiance que ce saint prêtre, conjointement avec M. le curé de Charmes, m'obtiendront cette grâce.

Ses bonnes Sœurs vinrent lui demander sa bénédiction, qu'il leur donna en disant : Que Dieu vous multiplie si c'est sa sainte volonté !... Un quart d'heure avant d'entrer en agonie, je fus dans sa chambre pour lui faire les prières des mourants : dès qu'il nous vit rassemblés autour de son lit, il étendit ses bras en forme de croix, pour nous montrer qu'il fallait prier les bras en croix.

Trois jours avant sa mort il perdit l'usage de la parole, mais je crois bien qu'il ne perdit pas la présence d'esprit et le sentiment ; il avait l'air de prier et de s'entretenir avec son Dieu. Il a eu peu de transports pendant son agonie ; enfin avant d'expirer il leva les yeux au ciel, qu'il avait tenus fermés pendant sept jours, et rendit paisiblement son âme à son Sauveur, à 4 heures du matin, un jour de samedi, 4 mai, fête de Sainte Monique.

Il est mort en saint après quinze jours de maladie.

APPENDICE

—

I

ÉTAT DES CONGRÉGATIONS DE LA PROVIDENCE

Da la persuation qu'il intéressera nos lecteurs, et surtout les pieuses filles de M. Moÿe, nous reproduisons ici le tableau des diverses Congrégations de la Providence qui sont sorties de celle de Portieux, ou qui lui ont été unies dès leur origine, tel que nous avons eu l'honneur de le remettre entre les mains du Souverain-Pontife, au printemps de l'année 1869. Nous avons légèrement modifié quelques chiffres, d'après des renseignements plus exacts qui nous sont parvenus plus tard. L'auguste Pie IX a témoigné son admiration à la vue du prodigieux développement de l'œuvre de notre humble prêtre, et sa joie à la pensée du bien dont elle est l'instrument efficace en tant de lieux. Les lecteurs chrétiens ne manqueront pas de partager l'impression du Vicaire de Jésus-Christ, et ils se joindront à lui pour bénir la mémoire du serviteur de Dieu qui, depuis un siècle, ne cesse de préparer à l'Église d'innombrables générations d'enfants chrétiens.

	Religieuses.	Etabliss.	Élèves.
Congrégation des Sœurs de la Providence de Portieux, diocèse de Saint-Dié . . . . , ...	2,004	683	70,500
Congrégation de Saint-Jean de Bassel, diocèse de Nancy, érigée en Congrégation indépendante, le 16 mars 1852	630	321	32,300
Congrégation de Gap, fondée par des			
A reporter . . .	2,634	1,004	102,800

Report.	2,634	1,004	102,800
Sœurs appelées de Portieux en 1823, et érigée en Congrégation indépendante le 21 juin 1841	690	340	20,000
Congrégation de Vitteaux, diocèse de Dijon, fondée en 1824, par des Sœurs de Portieux	550	150	10,000
Congrégation de Namur (Belgique). (Nous avons inutilement demandé des renseignements sur cette branche sortie, elle aussi, de Portieux) . .			
Vierges chrétiennes pour les écoles de filles, au Su-tchuen (Chine), d'après une lettre de Mgr Pérocheau à la Révérende Mère Supérieure de Portieux, en 1847	1,033	146	
Nombre total	4,907	1,640	132,800

En faisant le tableau de l'œuvre de M. Moÿe, nous devons mentionner la Congrégation des *Maîtresses* ou *Institutrices* Rosminiennes, fondée par l'abbé Rosmini, et dont le siége est actuellement à Borgomanero. Le célèbre abbé voulant établir une Congrégation de religieuses vouées à l'enseignement et à l'éducation des jeunes filles, demanda à la Supérieure de Portieux deux Sœurs, pour former ses nouvelles institutrices à la vie de communauté, et les initier aux bonnes méthodes d'enseignement. Cette demande fut favorablement accueillie; et, en 1832, deux Sœurs de Portieux se rendirent, avec l'autorisation de M. Dupont, évêque de Saint-Dié, à Locarno, dans le canton du Tessin, où était alors le noviciat de l'abbé Rosmini. Leur mission étant remplie; au bout d'un an, ces deux Sœurs rentrèrent en France, ainsi qu'il avait été convenu. La Révérende Mère Supérieure des *Maîtresses Rosminiennes* nous écrivait, le 24 juillet 1870, que le souvenir de cette union momentanée avec les Sœurs de Portieux n'était point perdu dans sa Congrégation, qu'il en était résulté entre les deux instituts des relations d'amitié, et que rien ne répondrait mieux à ses désirs que de contribuer à faire rendre à M. Moÿe tout l'honneur dont il est digne.

II

NOTICE SUR LA R. M. THÉRÈSE MOUREY, SUPÉRIEURE DE LA CONGRÉGATION DE PORTIEUX.

Plusieurs fois, dans le cours de notre récit, nous avons nommé la révérende Mère Thérèse Mourey, supérieure générale de la Congrégation des Sœurs de la Providence de Portieux, et nous avons fait allusion à sa vénération profonde, à sa piété vraiment filiale pour M. Moÿe, et à l'heureuse influence qu'elle a exercée sur l'Institut, en y perpétuant l'esprit de son fondateur dont elle était elle-même si intimement pénétrée. Son dernier désir était de voir, avant de mourir, la *Vie de M. Moÿe* entre les mains de ses filles; pendant vingt-cinq ans elle n'avait cessé de recueillir les matériaux indispensables pour cet ouvrage, et multiplié ses démarches et ses instances, pour que cet hommage tant souhaité fût enfin rendu au vénérable instituteur. Ses vœux furent en partie exaucés. Elle put lire le manuscrit de la *Vie de M. Moÿe*, et elle eut la consolation de voir cet ouvrage revêtu de l'approbation de la Sacrée-Congrégation de la Propagande. Elle espérait que désormais l'esprit du fondateur serait fixé dans la famille religieuse dont elle avait été, pendant près d'un demi-siècle, la Supérieure et la Mère, et elle répétait souvent : Je puis dire maintenant mon *Nunc dimittis.* En effet, Dieu l'appela à lui, et elle mourut le 13 juillet 1871, avant que les événements eussent permis l'impression de cet ouvrage, que l'auteur aurait été heureux de remettre entre ses mains.

Sœur Thérèse Mourey est née le 12 juin 1793, à Harsault, dans le diocèse de Saint-Dié, au sein d'une famille où la religion et toutes les vertus qu'elle inspire, étaient depuis longtemps héréditaires. Son père était instituteur, et il fut son premier et unique maître. Elle apprit, sous la direction paternelle, à communiquer aux enfants les leçons qu'elle avait reçues, et on peut dire que ce fut au foyer domestique qu'elle fit son noviciat.

En 1811, la mère de Thérèse, après bien des hésitations, la conduisit elle-même à Portieux ; après quelques semaines, durant lesquelles la nouvelle postulante reçut les instructions de sœur Cécile Collard, elle fut admise à prendre l'habit. Les Supérieurs

la renvoyèrent aussitôt à Harsault où, jusqu'en 1822, elle continua à diriger l'école des filles de cette importante paroisse. A cause des difficultés des temps, et surtout parce que la commune ne pouvait lui fournir un logement, elle demeurait chez ses parents. En même temps que, par sa piété fervente et éclairée, elle était l'ornement et la joie du foyer domestique, elle répandait dans les jeunes générations ces semences de vertu dont les fruits sont encore visibles, après tant d'années écoulées.

Elle fut rappelée à Portieux en 1822, pour y prendre la direction du noviciat. Les leçons de sœur Cécile Collard l'avaient, depuis longtemps, pénétrée de respect pour M. Moÿe, et remplie du désir de mieux connaître les prescriptions et les enseignements du pieux fondateur. La Providence, en même temps qu'elle la chargeait de la formation des novices, ouvrait près d'elle une source où elle pouvait puiser abondamment les instructions qu'elle souhaitait. Le dernier disciple de M. Moÿe, M. Louyot, était directeur de la communauté de Portieux depuis 1821, et il remplit ces fonctions jusqu'en 1824. C'est lui qui acheva de faire connaître le vénérable fondateur à celle de ses filles qui devait, pendant un demi-siècle, transmettre ses vertus, sa doctrine, ses exemples et ses recommandations aux sœurs de la Providence. La plupart des grandes fondations sorties de Portieux étant postérieures à l'entrée de sœur Thérèse au noviciat, on peut dire que tous les essaims qui s'éloignèrent de cette maison, en emportèrent, comme leur plus précieux trésor, le miel que la diligente maîtresse des novices recueillait des instructions et des pieux récits de M. Louyot. De 1822 à 1830, et plus tard encore, la vie des sœurs de la Providence, à Portieux, put rappeler souvent le souvenir des jours les plus difficiles et les plus admirables de la première formation de la plupart des ordres religieux. On y manquait de tout à la fois : du logement, de la nourriture, du vêtement et de tout ce qui peut assurer un avenir de quelques jours. Mais on aimait la pauvreté, on goûtait les douceurs de la simplicité, et on se réfugiait dans l'abandon à la Providence. Cependant il fallait construire un abri pour les postulantes qui affluaient toujours plus nombreuses, et plus d'une fois la maîtresse des novices vit interrompre ses leçons par l'appel qui invitait ses élèves à transporter les matériaux et à les présenter aux ouvriers. La pauvreté, quand elle est généreusement acceptée, n'empêche jamais l'œuvre de Dieu dans le monde ; elle la fait

prospérer dans les âmes, quand elle est aimée pour Notre-Seigneur Jésus-Christ.

On put le reconnaître, quand on vit les vocations se multiplier extraordinairement, et la Congrégation prendre des développements inattendus, et de nouveaux établissements se former au loin et jusque hors de France. C'est à cette époque, en effet, que remontent les fondations de Jambes, en Belgique, de Flavigny et de Gap, qui donnèrent naissance aux Congrégations de Namur, de Vitteaux, dans le diocèse de Dijon, et celles des diocèses de Gap et d'Auch.

Ainsi qu'il a été rapporté dans la *Vie de M. Moÿe*, sœur Cécile Collard, la dernière des supérieures générales qui eût été formée par lui, mourut en 1828. Sœur Thérèse Mourey fut élue pour lui succéder, et ce choix fut confirmé par Mgr Jacquemin, évêque de Saint-Dié. Des réélections successives le ratifièrent jusqu'à la fin de la vie de la nouvelle Supérieure, qui gouverna l'institut, sans aucune interruption, jusqu'en 1871. Il n'est pas possible de retracer ici, même en abrégé, le tableau de cette longue et fructueuse administration. Il est à désirer, sans doute, que l'on redise un jour aux sœurs de la Providence les développements aussi rapides qu'imprévus de leur Congrégation, et qu'on leur ouvre ainsi les trésors d'édification que leur offrira la vie si simple, si humble, s dévouée, si active et si sainte de leur vénérable Supérieure.

En 1860, sœur Thérèse ayant eu le bonheur d'être admise en présence du Souverain-Pontife, lui demandait sa bénédiction pour elle-même et pour les personnes qui lui étaient chères et qu'elle nommait, lorsque Pie IX lui répondit avec cette gracieuse bonté dont il a le secret : « Je vous bénis d'abord, puis vos quinze cents « filles, parce qu'elles sont près de votre cœur ; ensuite je bénis « les autres personnes que vous avez intention de me nommer. » La vénérable Supérieure, en effet, aimait toutes les sœurs comme ses filles, et elle n'avait pas moins de sollicitude pour chacune d'elles en particulier, que pour les intérêts généraux de la Congrégation. Les traits les plus touchants de bonté, de condescendance, d'attention délicate, de charité ingénieuse et encourageante, abondent dans les lettres de la Mère et dans les récits de ses filles. Elle n'oubliait rien de ce qui les concernait, et elle savait se souvenir à propos de ce qui touchait leur famille ; elle leur montrait ainsi, par ses actes aussi bien que par ses paroles, que les âmes

les plus détachées de la créature sont néanmoins les plus tendres et les plus généreuses.

Sœur Thérèse Mourey professa toujours le respect le plus profond et le plus filial pour M. Moÿe, et elle avait lu et étudié avec tant de persévérance ses nombreux écrits, *vrai trésor de la Congrégation*, disait-elle, qu'elle en tirait presque toujours ses instructions, ses conseils, ses avertissements, et que souvent même elle reproduisait les termes dont s'était servi le pieux instituteur. Or, ainsi que le savent ses filles, la digne supérieure a toujours été pour elles la mère la plus tendre, toujours prête à partager leurs peines et leurs souffrances, et admirablement ingénieuse à leur épargner les amertumes de la vie, et même l'humiliation des réprimandes qu'elle était quelquefois dans la nécessité de leur adresser. Et cependant la sévérité parut, aux yeux de plusieurs parmi ceux qui le connurent, être le caractère le plus marqué de la piété de M. Moÿe. Il est vrai, ce saint prêtre était inexorable pour la nature corrompue, et pour tout ce qui pouvait la favoriser; mais en lui la charité dominait et réglait tout, et la sévérité elle-même était tempérée et rendue aimable par le parfum de cette divine vertu. Sœur Thérèse Mourey a été sa fidèle imitatrice, et voilà pourquoi, sans négliger aucun des droits ou des devoirs de sa charge, elle s'est toujours et envers tous montrée digne du doux et beau nom de mère.

Son humilité lui a fait accepter avec une entière déférence et une sincère soumission les décisions des supérieurs ecclésiastiques. Son bon sens lui faisait cependant souhaiter quelquefois des résolutions différentes; mais, fidèle aux leçons de M. Moÿe, elle gardait un silence respectueux, et elle se soumettait sans arrière-pensée, disant qu'elle devait donner la première l'exemple de l'obéissance qu'elle demandait à ses filles. Elle considérait ces oppositions comme une marque que, si ses projets étaient les meilleurs, le moment marqué par la Providence n'était pas encore arrivé; elle attendait avec confiance, et presque toujours l'événement lui apportait la récompense de son obéissance et de son humilité. C'est ainsi qu'elle vit peu à peu l'administration intérieure complétée et sérieusement organisée, les *Constitutions* rédigées et revêtues de la plus haute approbation; le noviciat dirigé conformément aux besoins de la vie religieuse et aux exigences de l'œuvre de la Congrégation; les bâtiments de la maison-mère com-

plétés, et un asile convenable ouvert aux sœurs âgées et infirmes; enfin tout l'Institut, dans son ensemble et dans ses détails, élevé à la hauteur de sa belle et grande mission. Ni les difficultés intérieures d'une administration compliquée et délicate, ni les embarras matériels, ni les troubles extérieurs, ni les périls extrêmes que créèrent pour ses filles, dispersées en tant de contrées diverses, les révolutions et les événements, ne troublèrent un instant la sérénité de son âme. Elle ne vivait que pour Dieu, elle ne voulait que sa gloire et celle de son Église : tel était le fondement inébranlable de la paix qui fit sa force, durant sa longue vie et à l'heure de sa sainte mort.

Sœur Thérèse se préoccupait, avant tout, de la sanctification des âmes confiées à ses soins maternels ; mais elle se souvenait, en même temps, que la Congrégation de la Providence devait, dans l'humble mesure de ses forces, prendre part à la grande œuvre de l'Église, la sanctification des âmes et la glorification du saint nom de Jésus-Christ. Non contente de recommander à ses filles un zèle à la fois ardent et discret, elle leur en donnait l'exemple en priant et en faisant prier pour toutes les œuvres utiles, et en répandant d'abondantes aumônes que son esprit religieux lui faisait toujours marquer au coin de l'obéissance et de la pauvreté. Le souvenir de M. Moÿe lui faisait aimer de toute l'ardeur de sa piété filiale l'œuvre des missions, et plus particulièrement celle de la Sainte-Enfance qu'elle ne cessa jamais de recommander aux sœurs et dans les écoles de la Providence. Rien n'est plus édifiant que sa correspondance avec les successeurs de M. Moÿe, évêques et prêtres, dans les missions de la Chine occidentale ; si les chrétiens de ces régions lointaines ont été fidèles à conserver le souvenir de M. Moÿe, grâce à sœur Thérèse Mourey, ils ont pu savoir que les filles du saint prêtre que tous ensemble ils appellent leur père, n'ont pas été moins fidèles à conserver les liens de la charité qui les unissent, malgré la distance, conformément à ses désirs.

Les cœurs simples et droits plaisent à Notre-Seigneur, et il semble quelquefois ne pouvoir attendre que le temps de l'épreuve soit accompli, pour les récompenser au gré de sa bonté. Peut-être est-il permis de dire qu'il en fut ainsi pour la vénérable mère Thérèse Mourey. Une double récompense lui fut accordée dès cette vie : la première fut de voir l'œuvre de M. Moÿe grandir, malgré les obstacles qui, humainement, devaient arrêter son es-

sor, et devenir de jour en jour un instrument plus apte à accomplir le bien dans les âmes. Elle admirait ces développements merveilleux et inattendus ; mais, après en avoir rapporté la gloire à l'Auteur de tout bien, elle les attribuait sans réserve aux supérieurs ecclésiastiques, à ses zélées coopératrices, aux bienfaiteurs de la Congrégation, sans jamais faire un retour sur elle-même. Sa seconde recompense, et peut-être la plus douce, fut l'affection religieuse, la piété vraiment filiale dont ses filles ne cessèrent de l'entourer jusqu'à son dernier soupir. La charité la plus pure, la plus confiante, la plus généreuse, fut le lien qui, pendant un demi-siècle, unit la mère et les enfants : lien doux et fort, qui fut leur consolation et leur soutien au sein des épreuves les plus variées et souvent les plus douloureuses ; lien indestructible, que la mort n'a pas rompu, et qui toujours ramènera les sœurs de la Providence aux leçons et aux exemples de leur bien-aimée supérieure, en même temps qu'il ramènera les pensées de leur mère, du sein de la gloire éternelle, vers ses filles qui soutiennent encore le bon combat sur la terre, afin que par ses prières elle leur obtienne la victoire qui les réunira toutes autour de leur vénérable instituteur et père.

Saint-Dié, le 15 mai 1872

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE PREMIER.

ENFANCE ET JEUNESSE DE M. MOŸE. SON ORDINATION.

CHAPITRE II.

MINISTÈRE DE M. MOŸE, A METZ.

CHAPITRE III.

COMMENCEMENTS DE LA CONGRÉGATION DES SŒURS DE LA PROVIDENCE.

CHAPITRE IV.

M. MOŸE A DIEUZE. PREMIÈRE SUPÉRIEURE GÉNÉRALE DE LA CONGRÉGATION.

CHAPITRE V.

M. MOŸE EST APPELÉ A SAINT-DIÉ. M. RAULIN.

CHAPITRE VI.

M. MOŸE AU SÉMINAIRE DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES. DE PARIS A MACAO.

CHAPITRE VII.

DE MACAO AU SU-TCHUEN.

CHAPITRE VIII.

LE VICARIAT APOSTOLIQUE DU SU-TCHUEN.

CHAPITRE IX.

M. MOŸE SE PRÉPARE, DANS LA RETRAITE, AUX FONCTIONS DE SON NOUVEAU MINISTÈRE.

CHAPITRE X.

PREMIERS TRAVAUX DE M. MOŸE AU SU-TCHUEN ORIENTAL.

CHAPITRE XI.

M. MOŸE VISITE LES CHRÉTIENTÉS DES MONTAGNES DE FOU-TCHEOU. VIERGES ET FEMMES CHRÉTIENNES.

CHAPITRE XII.

M. MOŸE EST FAIT PRISONNIER ET CONFESSE LA FOI, A OU-TCHOUAN-HIÈN.

CHAPITRE XIII.

M. MOŸE CONTINUE LA VISITE DES CHRÉTIENTÉS.

CHAPITRE XIV.

VISITE DES CHRÉTIENTÉS. LETTRES ANNUELLES AUX SŒURS. FONDATIONS DE VILLAGES CHRÉTIENS.

1774-1776

CHAPITRE XV.

LES MISSIONNAIRES DU SU-TCHUEN RÉUNIS PAR MGR POTTIER. M. GLEYO.

CHAPITRE XVI.

L'USURE EN CHINE. M. MOŸE LA FAIT DISPARAITRE DE SON DISTRICT.

CHAPITRE XVII.

M. MOŸE REPREND LA VISITE DES CHRÉTIENTÉS. LE COLLÉGE DE VOU-LOU.

CHAPITRE XVIII.

LA FAMINE ET LA PESTE RAVAGENT LE SU-TCHUEN. ŒUVRE DU BAPTÊME DES ENFANTS MORIBONDS.

CHAPITRE XIX.

L'ŒUVRE ANGÉLIQUE ET LA SAINTE ENFANCE.

CHAPITRE XX.

PRATIQUES PARTICULIÈRES DE M. MOŸE DANS LA CONDUITE DES CHRÉTIENTÉS.

CHAPITRE XXI.

VOYAGE DANS LE YUN-NAN. RETOUR A TCHONG-KIN. MORT DE PIERRE LÔ.

CHAPITRE XXII.

M. MOŸE RETOURNE PRÈS DE M. GLEYO. COLLÈGE DU YUN-NAN.

CHAPITRE XXIII,

INSTITUT DES VIERGES CHRÉTIENNES POUR LES ÉCOLES.

CHAPITRE XXIV.

L'INSTITUT DES VIERGES CHRÉTIENNES JUGÉ ET APPROUVÉ PAR LA PROPAGANDE.

CHAPITRE XXV.

M. MOŸE PREND LA RÉSOLUTION DE RETOURNER EN EUROPE.

CHAPITRE XXVI.

M. MOŸE EN CHINE. SES ŒUVRES.

CHAPITRE XXVII.

M. MOŸE REPREND LA DIRECTION DE LA CONGRÉGATION DES SŒURS DE LA PROVIDENCE.

CHAPITRE XXVIII.

M. MOŸE ET LA MISSION DU SU-TCHUEN.

CHAPITRE XXIX.

M. MOŸE DONNE DES MISSIONS DANS LES CAMPAGNES. DIVERS ÉCRITS.

CHAPITRE XXX.

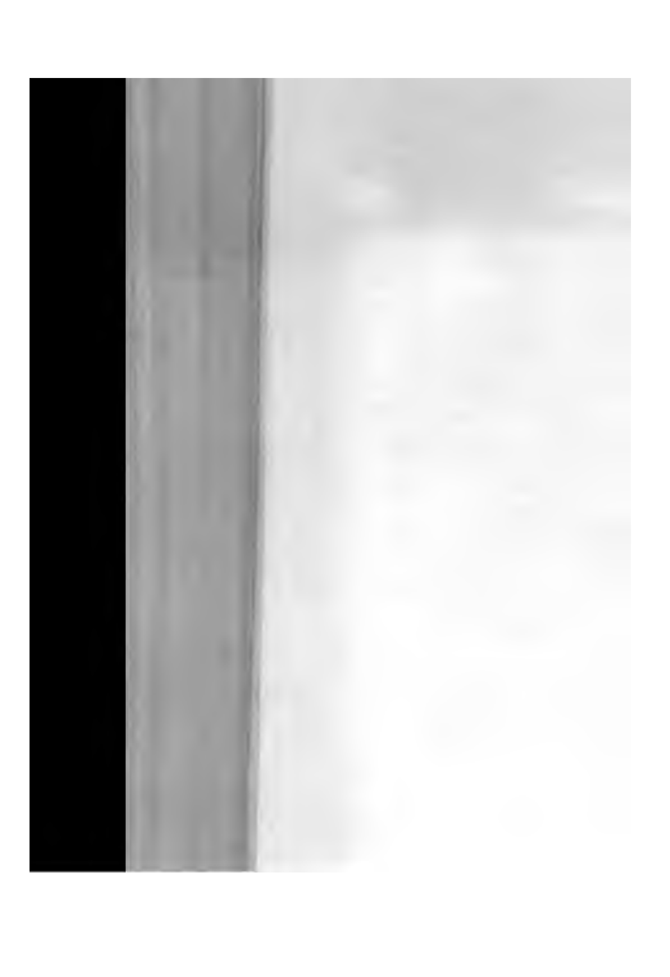
LA RÉVOLUTION FRANÇAISE DISPERSE LA CONGRÉGATION DE LA PROVIDENCE.

CHAPITRE XXXI.

DERNIERS TRAVAUX DE M. MOŸE. SA MORT.

FIN DE LA TABLE.

1356. — Abbeville, imprimerie Briez, C. Paillart et Retaux




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02437 9169



